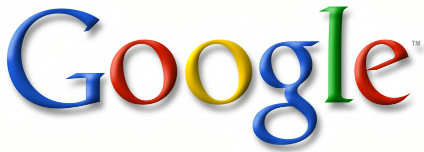


LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE Ve E. AUBERT
6, avenue de Sceaux, 6

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRECTEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME VII

105 — 1893

PREMIER SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

—

1893

1er Moïse 105. 16e ANNÉE. — N° 1. 1er Janvier 1893.

DE LA
REPRÉSENTATION DE LA FRANCE

I

LA REPRÉSENTATION DE LA FRANCE

La France est représentée dans son action générale par le Gouvernement auquel se joignent les pouvoirs administratif et judiciaire, le Sénat, la Chambre des Députés. Il s'agit de voir quel est en réalité, en dehors de toute théorie, et surtout des conceptions surannées de la démocratie dite avancée, l'ordre effectif de représentation.

A mon avis, c'est le Gouvernement qui représente essentiellement la France. D'abord et avant tout, le Gouvernement représente l'ensemble des résultats créés par l'immense élaboration du passé pour la constitution de la France et sous le poids desquels vit et se developpe notre pays. Au milieu des agitations par lesquelles nous sommes passés, une partie stable, fondamentale, persiste, dont l'administration, la judicature et le Gouvernement proprement dit, sont l'expression systématique. Des règles dont l'expérience a démontré la valeur, des habitudes contractées, forment un ensemble sous la protection duquel s'exécutent les diverses opérations sans lesquelles notre société ne saurait vivre.

De ces trois éléments, Gouvernement, administration et judicature, les deux derniers représentent la partie la plus stable, qui échappe par sa constitution même, telle qu'elle a été respectée jusqu'ici, aux fluctuations souvent si singulières et si désordonnées de notre vie politique courante. Mais le Gouvernement proprement dit, tout en n'ayant pas, de bien s'en faut, la force et la stabilité suffisantes, n'en est pas moins, par sa nature même, l'expression la plus élevée des intérêts généraux de la nation.

Outre qu'il représente les conditions traditionnelles de toute direction, il est la meilleure expression que nous ayons des intérêts généraux de la France. Il est dégagé, mieux que le Sénat et la Chambre des Députés, des intérêts locaux, des influences locales. Par sa nature, il peut mieux que les Chambres se dégager de tous ces coefficients spéciaux qui influent d'une manière si grave sur les décisions de la puissance législative. Donc, en résumé, c'est le Gouvernement qui représente essentiellement la France dans ses intérêts permanents et dans ses intérêts généraux; en outre, il est placé, mieux que qui que ce soit, au point de l'ensemble, ce qui est la condition nécessaire de toute direction.

Après le Gouvernement, la meilleure représentation de la France est dans le Sénat. Sans doute, il faut d'abord reconnaître que, par sa nature même, ce qu'on appelle la puissance législative, est habituellement inférieure à la puissance gouvernementale dans la direction du pays. La puissance législative n'est pas en contact direct avec la réalité effective; elle est, par suite, inévitablement dans une véritable indétermination qui expose souvent aux plus graves erreurs. Le Gouvernement est directement en contact avec la réalité; par suite il est maintenu par elle dans des limites raisonnables et n'est pas exposé aux illusions théoriques, qui sont d'autant plus dangereuses que, de nos jours, les esprits sont per-

turbés par la confuse notion de progrès et le besoin continu de changement qu'on confond d'une manière si étrange avec le perfectionnement. Cette banale notion de progrès, confuse, vague et indéterminée et qui est devenue comme le pont-aux-ânes des politiques médiocres, nous expose à de dangereuses oscillations.

Ces considérations générales établissent l'infériorité nécessaire du pouvoir législatif, comparé au Gouvernement, pour la représentation effective de la France; mais des deux éléments de ce pouvoir législatif, le meilleur sans aucun doute est le Sénat. Il y a d'abord dans son recrutement la condition d'âge qui n'est pas à dédaigner, mais il y a surtout la condition de durée. En somme, chaque sénateur est nommé pour neuf ans, il peut donc acquérir et employer convenablement une expérience réelle des affaires publiques. En second lieu, cette durée même met davantage le sénateur à l'abri de l'action perturbatrice de l'électeur ou plutôt de certains électeurs. Par suite, le sénateur se trouve débarrassé, dans un degré suffisamment grand, du point de vue local; il peut se maintenir plus facilement au point de vue général, en dehors des intérêts locaux et spéciaux. Le mode de nomination contribue aussi à placer le Sénat à un bon point de vue. Le Sénat émane du scrutin de liste, par département, ce qui tend déjà à lui donner plus de généralité par son origine même. Ce mode d'élection a en outre l'avantage de laisser surgir les hommes qui ont acquis une notoriété plus générale; ce qui peut être dans beaucoup de cas une condition pour l'avènement de valeurs supérieures et ce qui, en tout état de cause, dégage davantage l'esprit de l'influence des coefficients locaux qui nécessairement éloignent du point de vue général, vrai point de vue de toute direction. Enfin, en troisième lieu, la nature même des électeurs est une bonne garantie. Le Sénat est élu

au second degré, puisque les électeurs sont choisis dans les conseils municipaux, les conseils généraux, en y adjoignant les députés du département. On a ainsi toutes les garanties possibles de bon sens, de calme et de raison, autant que le permet l'infirmité inévitable de notre nature. Il résulte de toutes ces considérations que le Sénat, après le Gouvernement, représente le mieux la sagesse, l'esprit de stabilité, la résistance aux affolements d'une population souvent mal équilibrée, et surtout le point de vue général suffisamment dégagé des influences locales, qui est la condition même de toute action directrice.

Du reste, l'expérience a parlé suffisamment et, outre son action directe, le Sénat nous a souvent garanti des extravagances et des niaiseries étranges que nous a si souvent offertes la Chambre des Députés, surtout quand, abandonnée à elle-même, elle ne subit pas une action gouvernementale suffisamment énergique. Notre histoire contemporaine dépose suffisamment à ce sujet.

Enfin, il faut, au troisième rang, pour la représentation de la France, placer la Chambre des Députés, bien loin du Sénat et encore plus du Gouvernement.

En premier lieu, les députés représentent chacun un arrondissement. Sans doute, théoriquement, l'arrondissement n'est que le procédé pour faire surgir un député de la France; et cela est vrai heureusement dans une bonne mesure; d'autant plus que les électeurs de l'arrondissement sont des Français placés à un point de vue général et que, par suite, il est naturel que les députés les représentent à ce point de vue. Néanmoins, on ne peut méconnaître que ces arrondissements ont des intérêts spéciaux, qu'il est, du reste, légitime de faire valoir; dans ces conditions, le député en est l'expression naturelle, et cela doit avoir sur lui une très grande influence, puisque c'est de là que dépend sa vie politique.

Le coefficient local et spécial est donc nécessairement très considérable, par la nature même des choses, dans le député proprement dit. A cet égard donc, le député représente moins que le sénateur et beaucoup moins que le Gouvernement, dans sa partie stable ou variable, les intérêts généraux de la nation.

En second lieu, le député émanant directement du suffrage universel a sans doute l'avantage d'être une sorte d'expression naturelle de l'état présent de l'opinion publique, mais cela présente, à d'autres points de vue, le grave inconvénient d'une impressionnabilité souvent très exagérée pour les choses du moment comparées aux intérêts plus immuables que le passé a créés pour l'avenir. L'inconvénient est d'autant plus grave que nous sommes dans une période profondément révolutionnaire où les principes sont loin d'avoir une fixité suffisante.

En troisième lieu enfin, il faut reconnaître que l'inconvénient capital que présente la Chambre des Députés c'est précisément d'être la représentation trop exacte de la France actuelle, avec ses variétés d'opinion qui, trop exactement représentées, constitueraient la direction de la France dans un état de tiraillement continu dont le résultat final serait la désorganisation même du corps social, et cela dans les conditions les plus redoutables, surtout au point de vue de la politique extérieure. Depuis 1789, qui, par une crise décisive, a mis en évidence la grande lutte entre un passé qui doit disparaître et un avenir qui n'a pas encore surgi, notre pays nous présente toujours ce conflit entre les forces rétrogrades et en décadence et les forces nouvelles et ascensionnelles qui ne sont pas encore suffisamment coordonnées par une doctrine positive. Cette lutte est d'autant plus grave que le cléricalisme, résultant de l'impulsion due au génie systématique de Joseph de Maistre, a donné aux

forces rétrogrades un degré extrême de cohésion et toute la puissance d'une hiérarchie admirablement coordonnée. Le suffrage, surtout universel, traduit parfaitement bien ce redoutable état d'incohérence, dont la Chambre des Députés est la naturelle expression. Elle représente la France précisément en ce qu'il ne faudrait représenter que le moins possible; ce que les théoriciens révolutionnaires conçoivent comme l'application même des principes est précisément pour le philosophe et l'homme d'Etat ce qu'il y a de plus absurde et de plus dangereux.

Il faut reconnaître que le public a le sentiment confus, mais profond, de ce que j'expose ici par une analyse sociologique qui devient indispensable. La population sent très bien que ce système représentatif n'est au fond que la représentation de l'anarchie et, depuis le comité de salut public jusqu'à nos jours, la masse française finit par appuyer les tentatives dictatoriales malgré l'odieux abus qu'ont fait les deux Bonaparte d'une disposition au fond légitime. La population est dominée par deux tendances contradictoires qui la disposent à de redoutables oscillations. D'un côté, elle veut l'ordre, la stabilité qui résulte des intérêts permanents créés par le poids du passé de la France et, de l'autre, elle désire aussi, et c'est légitime, qu'il soit tenu compte des nécessités actuelles, et que son opinion soit un élément de la direction des affaires publiques. D'après les principes de la doctrine révolutionnaire, cette intervention de l'opinion ne paraît pas pouvoir être représentée autrement que par une Chambre puissante ou même toute-puissante; mais il est d'expérience que le public se trouve graduellement rejeté vers une concentration exagérée du pouvoir pour obtenir une stabilité nécessaire dès que l'intervention de l'Assemblée, après avoir satisfait des besoins de liberté, devient de plus en plus anarchique.

Ce qui se passe en France depuis que les républicains sont au pouvoir, il y a environ une douzaine d'années, vérifie amplement ce que nous venons de dire. L'Assemblée représentant le plus directement la France en représente nécessairement l'état anarchique, c'est-à-dire le tiraillement entre un passé qui tend à disparaître mais qui dure encore, et l'avenir qui surgit fortement ; en d'autres termes, entre le parti rétrograde ou plutôt clérical et le parti républicain. Mais, dans celui-ci heureusement, il s'est formé enfin, grâce aux efforts de quelques esprits de grande valeur et de vrai dévouement dont Gambetta a été la haute expression, non seulement en fait, mais aussi dogmatiquement, quoique d'une manière insuffisante, un vrai parti gouvernemental. C'est là le fait capital. Mais la doctrine des gouvernementaux est bien loin d'être assez organique, elle est encore trop profondément mêlée de dogmes purement révolutionnaires, parce que le vieux parti démocratique, si suranné qu'il soit, a encore, surtout dans les grandes villes, une grande influence. Les déclamations sonores dont se compose le bagage intellectuel de ce parti constituent, sans parler des habitudes, un procédé vraiment trop facile à exploiter par les politiciens ambitieux et médiocres, pour que ce parti, dit avancé, persiste sur une échelle bien étendue. L'Assemblée se compose donc d'un élément clérical assez considérable, d'un élément dit, probablement par dérision, avancé, car il est au fond le plus arriéré de tous, et de l'élément gouvernemental. Or, par une conduite aussi inintelligente, ce qui n'étonne pas, que blâmable, ce parti avancé se coalise périodiquement, probablement au nom du progrès, avec le cléricalisme, pour renverser les chefs républicains. Il résulte de là une instabilité profondément fâcheuse en elle-même mais qui, par une action peut-être plus grave, quoique inaperçue, agit sur la situation, à savoir :

l'élimination des hommes supérieurs de la direction effective des affaires politiques.

C'est une des plus prodigieuses niaiseries du parti démocratique que de nier le rôle des hommes de haute valeur dans les affaires politiques. Nos démocrates avancés sont arrivés presque à comprendre, mais ce n'est pas bien sûr, que le premier venu n'est pas apte à commander une armée, et qu'il faut, dans ce cas, des conditions techniques. Mais, pour la politique, cela n'a pas pu entrer; et l'éducation du public n'est pas faite encore pour l'imposer ; si ce n'est dans des circonstances absolument graves. Cette disposition mentale se combine avec la disposition morale des assemblées très démocratiques : l'amour des médiocrités, qui, elles, ne paraissent pas devoir être dangereuses. Ces assemblées cherchent le *maximum maximorum* de la médiocrité politique ; elles croient naïvement que le premier venu est capable de résoudre les plus difficiles questions de la politique, sans aucune sorte de préparation quelconque ni d'aptitudes spéciales. N'en sont-elles pas un exemple! Les députés n'ont-ils pas été improvisés législateurs sans préparation et ne décident-ils pas souverainement de toutes les questions quelconques sans avoir rien appris, comme le marquis de Molière. Le peuple, par sa grâce divine, leur a octroyé le don. Aussi nous avons vu la chute, si honteuse pour l'Assemblée, de Gambetta, et plus tard, celle, non moins criminelle, de M. Jules Ferry. Sans doute, l'amour du public pour la stabilité peut faire rester nos législateurs tranquilles pour quelque temps, mais cela ne dure guère. L'instabilité et la « médiocratie » tels sont donc les deux dangers résultant des idées courantes, non encore suffisamment modifiées, et du mode d'institution de la représentation nationale. Il serait facile de développer cette triste histoire ; il suffit pour notre but d'une telle indication.

Mais il y a un quatrième élément de la représentation de la France, c'est le journalisme, si intimement connexe au régime parlementaire qu'il lui fournit une alimentation continue. En premier lieu, il faut remarquer que le parti républicain, dès qu'il est arrivé au pouvoir, s'est hâté, avec cette douce candeur qui le rend si touchant, d'organiser une liberté de la presse qui permît à ses adversaires acharnés de faire de celle-ci le plus terrible instrument de démolition qu'il soit possible d'imaginer. On avait l'exemple du Directoire, mais qui donc s'inquiète de l'histoire ! Il est vrai que le Directoire, sous le poids des Conventionnels, sut se reprendre et donner de rudes et énergiques preuves de sa force ; mais cela n'a été que passager, et nos démocrates, nullement éclairés et sans l'ombre d'esprit politique, se sont enlevé les moyens de se défendre, sous prétexte qu'une nouvelle réaction pourrait abuser d'une loi de la presse qui ne serait pas absolument libérale ou plutôt anarchique. Nos bons démocrates de croire que leur loi sur la presse pèserait plus qu'un fétu devant une réaction triomphante !

En second lieu, méconnaissant absolument l'observation des faits et procédant toujours en vertu de principes abstraits, la presse reste pour eux le sacerdoce et l'organe nécessaire de toute révolution mentale, comme si les progrès intellectuels de l'Humanité ne s'étaient pas produits sans elle et souvent malgré elle, car au XVIIIe siècle, par exemple, le journalisme était absolument rétrograde.

Sur ce point comme sur tous les autres, le parti républicain doit réviser complètement ses opinions et faire un pas vers une meilleure application positive des choses. J'ai déjà traité la question dans la *Revue occidentale :* je dois pour le moment me contenter d'observer que le journalisme, le plus souvent, ne crée ni

ne dirige l'opinion publique; l'accepte au contraire et la subit pour s'en servir dans un intérêt déterminé. Certes le journalisme contient beaucoup d'hommes honorables et distingués, mais il faut ne pas confondre avec l'industrie de la presse proprement dite qui, souvent très recommandable, prête néanmoins aux plus graves abus. Cela résulte surtout de ce que le parti républicain a conçu la presse cemme un sacerdoce et lui a concédé, par suite, des privilèges spéciaux d'autant plus redoutables que la fonction n'est pas assujettie, pas plus que la fonction politique, et ne peut guère l'être, à des conditions de compétence. En second lieu, la presse comporte évidemment l'organisation d'un système de calomnies contre lequel on n'a pris en France aucune des mesures énergiques de répression vraiment nécessaires.

Enfin, le dernier mode très important de la représentation de la France, c'est les divers groupes plus ou moins coordonnés qui, en dehors de toute constitution officielle, sont l'expression des diverses opinions qui règnent à des degrés divers dans notre pays; mais je n'en parle que pour mémoire, leur considération n'étant pas le sujet spécial de mon travail.

II

THÉORIE POSITIVE DE LA REPRÉSENTATION

La conception de la représentation nationale est dominée par une théorie métaphysique qui est, comme nous allons le voir, insuffisante pour donner la véritable notion de la réalité des choses, quoique néanmoins elle ait joué un rôle vraiment utile.

Cette conception émane, en Angleterre, d'une source au fond féodale. Les pouvoirs féodaux et monarchiques

avaient une source évidemment tout à fait indépendante de l'élection. Mais les forces spéciales de la nation tenaient justement à pouvoir faire valoir et leurs griefs et leurs légitimes intérêts auprès de la puissance publique, de manière même à peser sur elle le plus possible dans cette direction. De là la notion de la représentation, de là le principe que tous les groupes quelconques bien déterminés doivent être représentés au Parlement ou dans des assemblées analogues. Si nous voyons actuellement l'Angleterre s'engager dans cette campagne pour l'admission des femmes aux fonctions publiques, municipales ou parlementaires, c'est bien plus, ce me semble, en vertu d'une telle idée que d'après les principes abstraits et absolus de la métaphysique révolutionnaire, plus spécialement propres à la France. Sans doute, il est incontestable que toutes les forces sociales quelconques ne doivent pas rester à l'état purement implicite et doivent pouvoir se faire entendre explicitement du reste de la société; mais il ne suit nullement de là que toutes les forces quelconques doivent nommer des représentants pour administrer, gouverner ou légiférer.

En France, la conception de la représentation résulte de la théorie des droits absolus et imprescriptibles conduisant à la conception métaphysique de la souveraineté du peuple. On part de cette notion métaphysique, si évidemment contraire à la réalité, que les hommes ont des droits naturels imprescriptibles, antérieurs et supérieurs à la société. En vertu de ces droits antérieurs et supérieurs propres à tous les hommes, la société doit être organisée par eux ou leurs représentants. Ces représentants ont alors une sorte de puissance absolue, résultant de leur mandat, ne cessant qu'avec lui et se renouvelant par la volonté impeccable du peuple; et c'est au nom de cette entité métaphysique que tout se fait et se prescrit.

Tout l'arbitraire divin est ainsi transporté au peuple qui peut tout, veut tout et sait tout, ou bien à la représentation de ce peuple. Sans doute, dans la pratique, on en rabat bien, et c'est très heureux; malgré les droits imprescriptibles, la démocratie française n'est pas arrivée jusqu'à donner des droits politiques aux femmes, et la sagesse pratique, malgré la doctrine, nous a épargné les conséquences rétrogrades et anarchiques de toute mesure à cet égard. Mais il ne faut être rassuré que médiocrement, tant que des principes nouveaux, scientifiques et positifs n'ont pas surgi et remplacé la vieille doctrine révolutionnaire. Nous pouvons être jusque là exposé à de dangereuses oscillations et à de déplorables tentatives. La conséquence, je l'ai déjà fait observer, la plus dangereuse de cette théorie métaphysique de la réprésentation, c'est d'attribuer une suprématie à la Chambre des Députés, comme émanant plus directement du peuple par son mode d'élection; et, par suite, représentant mieux cette volonté impeccable qui a été constituée on ne sait par qui, par Dieu probablement. Il nous faut substituer quelques notions positives et scientifiques à cette métaphysique qui a eu, du reste, je le reconnais, un rôle transitoirement utile.

La société est un fait naturel et universel qui s'est développé lentement et graduellement en se compliquant sans cesse, d'après des lois générales maintenant assez connues pour qu'on puisse apprécier suffisamment l'ensemble du phénomène. Les individus, comme tous les groupes de chaque société, sont fatalement soumis à l'action de ces lois, résultant à la fois de notre situation et du poids des antécédents. Nous sommes donc tous actuellement dans une nation, solidaires et liés d'après des liens qui n'ont rien d'arbitraire dans leur disposition fondamentale, puisqu'ils résultent de conditions historiques, physiologiques et cosmologiques.

Dans un tel organisme, la notion prépondérante et seule positive est évidemment la notion de *fonction.* La fonction consiste dans l'ensemble des devoirs ou obligations qui nous incombent dans un état donné de l'organisme collectif; nos droits consistant dans les devoirs des autres envers nous pour permettre l'accomplissement de notre fonction spéciale ou générale. A chaque époque historique, d'après des procédés à la fois empiriques et métaphysiques, l'ensemble des devoirs et des droits inhérents à chaque fonction se trouve plus ou moins bien déterminé, avec le degré d'imperfection inhérent à la complication des phénomènes.

Appliquons ces considérations au cas actuel de la France.

Il faut donc concevoir l'électorat, d'un côté, et, de l'autre, les divers mandats politiques qu'il confère, comme des fonctions assujetties à un ensemble d'obligations d'après la nature même des choses. Par conséquent, nul ne peut être admis à invoquer une sorte de puissance arbitraire analogue à celle de Dieu ou des rois pour se servir de la formule : *car tel est notre bon plaisir.* Tous doivent faire des efforts pour remplir le mieux la fonction qui leur incombe dans l'organisme collectif. L'indépendance, même très grande, que doit avoir l'électeur, est non pas un prétendu droit absolu, mais une condition pour mieux remplir la fonction.

On n'a pu déterminer jusqu'ici les conditions précises de l'électorat, et les prétendus caractères de compétence que l'on a donnés, l'argent, l'instruction, etc., ne sont réellement pas admissibles. On a donc bien fait de proclamer et d'employer le suffrage universel; mais il n'est qu'un procédé et nullement un droit absolu qui justifie toutes les fantaisies et dispense de toute obligation. Dès lors, l'idée d'après laquelle il faut surtout chercher à représenter une volonté générale, qui n'existe pas, est

2

une idée complètement irrationnelle, on peut même dire absurde. C'est ce point de vue qu'il faut faire accepter librement par les électeurs eux-mêmes, et d'après laquelle ils doivent faire leurs choix. Dès lors, le peuple français doit être disposé à accepter, après convenable démonstration, bien entendu, les mesures que l'on pourrait prendre pour régler l'action de la Chambre des Députés, et ne pas s'insurger *à priori* contre des mesures légitimes en vertu d'un droit imprescriptible. La population française est au fond sensée; elle n'est pas dominée, sauf une minorité, par la vieille doctrine métaphysique. C'est aux députés surtout qu'il sera plus difficile de faire accepter de telles conceptions et les avancés ou prétendus tels protesteront certainement avec indignation.

C'est en vertu de telles vues qu'il faut repousser les tentatives pour étendre le nombre des députés d'après le principe absolu de la représentation. La vieille métaphysique révolutionnaire est certainement en décroissance; mais elle n'est pas remplacée, et beaucoup de bons esprits y voient le seul moyen de lutter contre les prétentions arriérées et insolentes d'une rétrogradation qui ose proclamer sa compétence exclusive, malgré le démenti que donne, depuis le commencement de ce siècle, son incapacité politique croissante.

C'est d'après cette substitution de la notion de fonction à celle du droit absolu de représentation qu'il faut repousser le principe de la fréquence nécessaire des élections et de la variation, nécessaire aussi, dans les hommes destinés aux fonctions publiques. La Constituante nous a offert surtout la manifestation maximum des conceptions révolutionnaires à cet égard. Mais, je le répète, il est très essentiel que le public n'accepte de modifications qu'après convenable démonstration.

C'est ce changement de point de vue qu'il est nécessaire d'accomplir, mais il faut le faire d'après des démonstrations positives et non pas d'après les prétentions surannées des anciennes classes dirigeantes en décadence. Il faut, par exemple, quand le public a suffisamment constaté ou entrevu une capacité politique véritable, comme dans le cas de Gambetta et de Ferry, par exemple, qu'il réagisse énergiquement contre la tendance naturelle de nos députés vers la médiocrité. Cette tendance est, du reste, maintenue par la notion si répandue que l'art politique est facile et que tout le monde y est apte, tandis qu'au contraire c'est le plus difficile de tous les arts, parce que, outre sa complication, c'est celui qui a été jusqu'ici le moins rationalisé et où, par conséquent, le coefficient personnel peut être le moins négligé.

III

DES MESURES A PRENDRE

Je ne propose nullement une révision de la Constitution. Ceux qui insistent le plus sont dominés par la métaphysique révolutionnaire, et leur révision serait, au fond, une rétrogradation véritable, et grave, vers un idéal dont le but final est la suppression de tout gouvernement et la prépondérance absolue de l'incompétence. L'expérience, du reste, a montré suffisamment à tous les esprits sérieux que ces doctrines, faites pour démolir, sont absolument inaptes à permettre une organisation quelconque. Un des arguments donnés par ces réformateurs prétendus progressifs est surtout caractéristique pour montrer dans ceux qui l'emploient, l'insuffisance d'esprit positif et la prépondérance d'une métaphysique surannée. Toutes les fois que l'on propose ou que l'on

maintient une mesure ou une institution dont l'expérience a montré la valeur : — Mais, disent-ils, c'est de la monarchie, c'est ainsi qu'on agissait sous l'ancienne monarchie ;

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde,

disent ces grands esprits. Changeons tout, au nom du progrès. — Mais, sous l'ancienne monarchie, l'arithmétique, je le crois du moins, était universellement acceptée, allons-nous donc la changer comme monarchique et insuffisamment démocratique ! Examinons donc les mesures et les institutions en elles-mêmes, d'après le caractère positif de leur efficacité sociale, n'imposons rien par des vues *à priori* et abstraites, et n'éliminons rien par des fins de non-recevoir qui suppriment toute discussion scientifique.

Je ne crois pas, du reste, que le moment soit opportun pour opérer un changement constitutionnel au moyen d'une Chambre qui vient de montrer un profond désarroi et un manque considérable d'esprit politique ; d'autant plus qu'elle n'est pas dirigée. Je viens seulement soumettre quelques vues rationnelles à l'attention du public et des hommes politiques, en m'appuyant sur les considérations que j'ai exposées ci-dessus.

On agite depuis quelque temps la question de la non-rééligibilité du président de la République. Sans doute, il y a à cela des raisons politiques qui ne sont nullement à dédaigner. En premier lieu, le danger des prétendants royaux ou impériaux qui pourraient trouver dans la rééligibilité un point d'appui à des tentatives rétrogrades et perturbatrices et un moyen de les réaliser. En second lieu, la tendance à la persistance présidentielle d'hommes insuffisants ou dangereux, et la voie ainsi ouverte à de funestes intrigues pour obtenir une réélection non méritée, en s'efforçant de déconsidérer les candidats con-

venables et capables. Il peut, par suite, en résulter un grave danger : celui de priver la France des services des hommes politiques d'une valeur supérieure dont la conservation est notre plus précieuse ressource. — Cela est certainement à craindre, je ne nie point le danger qui peut surgir en tout ou en partie. Néanmoins, je ne crois pas que cela doive prévaloir contre le principe positif plus important : il faut conserver le fonctionnaire toutes les fois qu'il remplit convenablement sa fonction et qu'il n'y a aucune urgence à accomplir le changement ; outre qu'il pourrait arriver qu'on changeât l'organe au moment même où il est en train d'accomplir une opération peut-être capitale pour la politique intérieure et surtout extérieure de la France. C'est ce qui aurait pu arriver, par exemple, dans la présidence d'un Gambetta ou d'un Ferry, sans en citer d'autres pour le moment. En outre, il faut considérer que c'est aux électeurs, Sénat et Chambre des Députés, qu'il appartient de décider s'il faut continuer ou restreindre le mandat, c'est à eux à remplir cette haute fonction, et rien ne peut les dispenser d'avoir de la sagacité pour voir et de l'énergie pour réaliser. Du reste, en maintenant le principe fondamental de la réélection, les électeurs pourraient, s'ils le jugeaient convenable, s'entendre pour ne pas l'appliquer habituellement, surtout pendant la transition.

Pour la Chambre des Députés, je crois qu'on peut faire plusieurs propositions, quant à son recrutement et à la durée de son mandat, et aussi quant à l'étendue des fonctions qu'elle doit remplir.

En premier lieu, je crois qu'il est utile d'introduire le principe de la réélection partielle, de manière à faire durer le mandat pendant sept ans. Cette mesure donnerait plus de stabilité à la situation du député, le mettrait dans une plus grande indépendance légitime de l'électeur, et le dégagerait des préoccupations trop fréquentes

de la réélection. Cela permettrait en outre au député de mieux faire son éducation politique.

Une seconde mesure, qui a été proposée et sur laquelle je me suis autrefois expliqué dans la *Revue Occidentale* est la diminution du nombre des députés. Si l'on se place au point de vue métaphysique de la *représentation*, on est conduit à multiplier le nombre des députés; mais il n'en est pas de même si l'on se place au vrai point de vue positif, celui du meilleur mode d'accomplissement de la fonction. Dans ce cas, il est évident que la multiplication du nombre des députés a de vrais inconvénients. D'abord, elle multiplie le nombre des individus qui ne sont pas faits pour la vie politique, n'ayant à cela ni aptitude ni préparation. Il ne faudrait pas cependant que ce nombre fût trop restreint, parce que la Chambre des Députés qui, par sa nature, doit, dans une certaine mesure, combiner avec la représentation générale de la France, celle des intérêts locaux, ne remplirait plus suffisamment cette destination.

Une troisième mesure, connexe de la précédente, est l'augmentation de l'indemnité, soit législative, soit sénatoriale. L'indemnité actuelle est évidemment habituellement insuffisante et je pense qu'il faut la porter à 15,000 francs; ce qui, avec la circulation sur les chemins de fer obtenue à prix réduit, constituerait une situation matérielle suffisamment convenable. Quant à ceux qui voudraient la gratuité des fonctions législatives, je ne puis partager leur opinion. C'est revenir vers un régime ploutocratique, le plus dangereux et le plus corrupteur de tous. L'aptitude politique est indépendante de la richesse, quoi qu'on en dise; elle lui est même souvent contraire, à moins que la richesse ait été héréditaire et non pas acquise. La richesse tendant à être la force matérielle actuellement prépondérante, il est indispensable qu'elle soit surveillée. Aussi y aurait-il vraiment avan-

tage à ne pas introduire dans le corps législatif les représentants des grandes institutions financières; quant à leur capacité propre on peut toujours l'utiliser par des consultations convenablement appropriées. Les mesures que je propose ici peuvent être adoptées pour ainsi dire immédiatement, car elles sont suffisamment mûres dans l'opinion publique.

Il y en a une autre qui est moins préparée, parce qu'elle choque davantage des habitudes prises, non seulement à cause des principes révolutionnaires, mais aussi par une suspicion légitime contre le pouvoir exécutif, qui a été toujours ou rétrograde ou stationnaire et qui, il faut bien le dire, tendra toujours à le devenir, tant que la véritable éducation politique du public et des gouvernants ne sera pas faite. Jusqu'ici l'idée d'ordre a toujours été plus ou moins empruntée au régime ancien et a semblé incompatible avec la notion du progrès. Même actuellement, en pleine république, nos hommes politiques au pouvoir tendent toujours à se rapprocher des anciennes classes gouvernantes et descendent par une pente insensible vers une sorte de régime de Louis-Philippe. Outre le désavantage de la chose en elle-même, cela a le grave inconvénient politique de les laisser en l'air; car ils n'acquièrent pas l'appui sincère de leurs nouveaux alliés, et perdent ainsi celui de leurs adhérents. Il faut gouverner avec son parti. Sans doute il faut le faire avec dignité et sans étroitesse; mais c'est une condition indispensable dans un régime d'opinion comme le nôtre. Quand on a l'épée au côté, comme Henri IV, avec d'excellents soldats comme arguments, qu'on a une puissance par hérédité et tradition, on peut se permettre un degré de conciliation qui ne peut avoir lieu chez des hommes politiques élus et qui, lâchés par leur public, ne sont plus rien. Nos politiques semblent l'avoir un peu trop oublié, mais cela n'a rien d'éton-

nant, car le sens politique est ce qu'il y a de plus rare au monde. Je proposerais donc que l'initiative des lois appartînt au Gouvernement, le Conseil d'Etat consulté.

Enfin il serait très désirable que le Président choisît, quand il y a lieu, un ou plusieurs ministres en dehors du Parlement. Cela rendrait possible l'introduction dans le Gouvernement d'hommes de haute capacité politique qui n'ont ni pu, ni su, ni voulu passer par le régime parlementaire. La capacité politique est chose si rare et si indispensable qu'il faut perfectionner tous les moyens de la faire surgir convenablement. En outre, cela permettrait de faire arriver au Gouvernement quelques prolétaires. Sans doute, ils peuvent passer par le Parlement; mais je ne crois pas que cela soit ce qu'il y ait de préférable. Ce genre de vie ne peut guère les perfectionner. Il y a sans doute des exceptions, mais je ne suis nullement partisan, en général, des candidatures ouvrières. Outre que la candidature ouvrière a le grave inconvénient d'être une application de la théorie métaphysique de la représentation, cela pose un dualisme véritablement rétrograde.

Il n'en est pas de même pour la fonction gouvernementale. La capacité correspondante peut se manifester chez quelques prolétaires qui apporteraient, dans l'exercice du pouvoir, des indications, des vues et des habitudes très précieuses. Je crois qu'il y aurait utilité aussi à introduire quelques prolétaires à certaines hautes fonctions gouvernementales telles que les ambassades, quand des indications suffisantes auront montré des capacités propres. Il y a des cas où cela pourrait avoir une grande importance. Je me rappelle, dans mon premier voyage à Londres en 1872, avoir signalé cette vue à un membre fort distingué de la Chambre des Communes que cela n'étonna nullement et qui me dit : Un tel ambassadeur serait fort bien reçu à Londres. Je n'en avais

jamais douté. Je lui avais même désigné le candidat, un ouvrier menuisier de la plus haute valeur et de la plus rare distinction, M. Maguin, aujourd'hui décédé. Mais nous avons en France peu d'audace d'esprit et fort peu le sentiment de la véritable aristocratie, celle des hautes capacités. Je me rappelle, d'une manière assez générale maintenant, qu'une grave question ayant surgi en Amérique, le cardinal Ximénès y envoya deux pauvres religieux mendiants qui s'en tirèrent parfaitement bien; mais le cardinal Ximénès était un haut génie politique, il savait voir et vouloir.

Pierre LAFFITTE.

Paris, 5 janvier 1893.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

SAINT PAUL OU LE CATHOLICISME

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

PREMIÈRE LEÇON

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENSEMBLE DU MOYEN AGE

I. — *Vue générale de l'ensemble du Moyen Age.*

Nous allons commencer cette année l'appréciation des principaux types de l'évolution humaine pendant le moyen âge, en nous conformant toujours à la classification établie par Auguste Comte dans le Calendrier positiviste (Voir le tableau ci-après).

Nous consacrerons d'abord les premières leçons à l'appréciation des principaux types du moyen âge ; mais, avant d'entrer dans la théorie spéciale des principaux agents de cette évolution, nous nous occuperons, dans la séance d'aujourd'hui, de donner une vue générale du moyen âge. Sans un tel préambule notre examen spécial manquerait de base et par suite d'efficacité.

Nous allons d'abord, d'après cela, définir scientifique-

SAINT-PAUL

STYLE POSITIVISTE		6e MOIS LE CATHOLICISME		STYLE CATHOLIQUE GRÉGORIEN Mai	Année bisextile
1	L.	Saint-Luc	*Saint-Jacques*	21	20
2	M.	Saint-Cyprien		22	21
3	M.	Saint-Athanase		23	22
4	J.	Saint-Jérôme		24	23
5	V.	Saint-Ambroise		25	24
6	S.	Sainte-Monique		26	25
7	D.	**Saint-Augustin**		27	26
8	L.	Constantin		28	27
9	M.	Théodose		29	28
10	M.	Saint-Chrysostôme	*Saint-Basile*	30	29
11	J.	Sainte-Pulchérie	*Marcien*	31	30
12	V.	Sainte-Geneviève de Paris		Juin — 1	31
13	S.	Saint-Grégoire-le-Grand		2	Juin — 1
14	D.	**Hildebrand**		3	2
15	L.	Saint-Benoit	*Saint-Antoine*	4	3
16	M.	Saint-Boniface	*Saint-Austin*	5	4
17	M.	Saint-Isidore-de-Séville	*Saint-Bruno*	6	5
18	J.	Lanfranc	*Saint-Anselme*	7	6
19	V.	Héloïse	*Béatrice*	8	7
20	S.	Les Architectes du Moyen-Age	*Saint-Benezet*	9	8
21	D.	**Saint-Bernard**		10	9
22	L.	Saint-François-Xavier	*Ignace de Loyola*	11	10
23	M.	Saint-Charles-Borromée	*Frédéric Borromée*	12	11
24	M.	Sainte-Thérèse	*Se-Catherine de Sienne*	13	12
25	J.	Saint-Vincent-de-Paule	*L'abbé de l'Épée*	14	13
26	V.	Bourdaloue	*Claude Fleury*	15	14
27	S.	W. Penn	*G. Fox*	16	15
28	D.	**Bossuet**		17	16

ment le moyen âge; toute définition positive de cette nature doit satisfaire à trois conditions : 1° le lieu de l'évolution; 2° la durée de cette évolution; 3° enfin, sa destination et ses résultats.

Le théâtre de l'évolution qui constitue le moyen âge consiste dans ce qu'on appelle quelquefois, mais bien imparfaitement, la chrétienté, et qu'Aug. Comte a désigné plus exactement sous le nom de République occidentale.

La République occidentale se compose de la France au centre, de l'Italie et de l'Espagne au sud, de l'Angleterre et de l'Allemagne au nord; bien entendu que ces expressions sont prises dans un sens général indiquant non seulement le pays spécial que rappelle chaque dénomination, mais aussi les annexes qui résultent naturellement d'une même situation géographique. Ainsi, le mot Espagne désigne à la fois l'Espagne et le Portugal; l'Angleterre représente, outre ce pays, l'Ecosse et l'Irlande; et enfin, sous le nom d'Allemagne, nous désignons l'Allemagne proprement dite, les pays scandinaves et la Pologne; la Russie étant complètement en dehors de ce groupe occidental.

Si nous voulons maintenant préciser la durée de cette époque, si justement qualifiée de moyen âge, puisqu'elle opère la transition entre l'antiquité et les temps modernes, nous dirons qu'elle va de 400 à 1300 après Jésus-Christ. Le détail même de notre théorie justifiera ces limites chronologiques assignées par Auguste Comte.

Les phénomènes sociaux, comme tous les autres, étant continus, de pareilles dates ne peuvent servir qu'à indiquer des limites supérieures propres à fixer les idées, à empêcher la divagation, sans qu'on doive jamais leur donner une valeur absolue.

Pour compléter notre définition, il faut indiquer, et c'est l'essentiel, les caractères sociologiques du moyen âge; mais pour bien comprendre la dénomination de

transition affective par laquelle Auguste Comte caractérise cette époque, il faut donner une explication préalable.

Il y a en effet deux choses différentes qui distinguent une époque : 1° la modification qu'elle produit dans la constitution cérébrale et physiologique des individus; 2° les résultats proprement dits de l'évolution. On sait depuis Gall que le cerveau est le siège des fonctions intellectuelles et morales, et cette conception est à la fois consolidée et agrandie depuis les travaux d'Auguste Comte et de ses disciples.

Il y a donc lieu de se demander quelle est la modification intime que produit l'action prolongée des habitudes propres à une époque; et comme ces modifications se transmettent par la génération, il résulte, par suite de l'activité dominante à chaque période historique, une modification cérébrale organique qui constitue ce que j'ai appelé depuis longtemps une *race sociologique;* car dans ce cas, les variétés sociologiques proviennent de l'action lente et accumulée des générations d'après les lois naturelles de l'hérédité.

L'ancienne philosophie métaphysique, qui donnait pour siège aux fonctions intellectuelles et morales la vague entité *âme*, ne pouvait pas même soupçonner de telles questions, bien loin de pouvoir les résoudre.

Pour mieux préciser l'action physiologique du moyen âge, il nous faut rappeler quelques-unes des vues d'Auguste Comte sur la théorie de la nature humaine.

Le cerveau nous présente, d'après cette théorie, trois ordres d'aptitudes que l'on désigne sous le nom de *cœur*, d'*esprit*, et de *caractère*, ou de *sentiment*, d'*intelligence*, et d'*activité* (1).

(1) Tableau cérébral. Tome I, du *Système de Politique positive*, chapitre III, relatif à la Biologie, page 726.

Le cœur ou le sentiment représente les impulsions, les unes personnelles, les autres sociales, de la nature humaine.

L'esprit ou l'intelligence se compose des aptitudes diverses au moyen desquelles nous pouvons apprécier les choses.

Eufin le caractère se compose des facultés au moyen desquelles l'activité réalise les projets conçus par l'intelligence sous la stimulation du cœur.

La théocratie seule a jusqu'ici satisfait simultanément à ces divers aspects de notre nature, quoique ne procurant à chacun d'eux qu'un développement insuffisant.

L'évolution occidentale se compose d'une suite de transitions qui ont développé chacune plus spécialement l'un de ces trois aspects, en négligeant les deux autres. Auguste Comte appelle ces transitions des transitions organiques, parce qu'effectivement il y a coordination par la prépondérance de l'un des éléments de notre nature. Cette coordination ne peut avoir une grande stabilité parce que deux des éléments sont méconnus; voilà pourquoi nous appelons ces époques transitions; mais il faut les distinguer de l'évolution purement révolutionnaire propre aux temps modernes.

La Grèce nous a offert la transition intellectuelle; cette évolution étant, en effet, comme nous l'avons vu, essentiellement consacrée au travail mental.

La civilisation romaine nous présente le plein essor de l'activité et elle se résume finalement dans la proclamation de la subordination nécessaire de la spéculation à l'action; elle a constitué une race essentiellement active et sociale.

Enfin, le moyen âge a eu pour destination principale la culture directe, mais trop exclusive du sentiment, proclamé néanmoins comme la source nécessaire de l'unité humaine. De là le nom de transition affective.

Cette culture du sentiment n'était elle-même qu'un moyen d'organiser le règlement des forces humaines qui a dû succéder à leur développement dans l'évolution gréco-romaine. A ce sujet, il faut comprendre nettement la différence du régime théocratique avec le régime catholico-féodal. La théocratie, qui a coordonné l'ensemble de la vie humaine, réglait les forces avant leur développement, tandis que le catholicisme l'a fait après une longue évolution préliminaire des divers aspects de notre nature. La nature générale du procédé a donc dû être tout autre dans le second cas que dans le premier. L'uniforme prépondérance de la caste sacerdotale appliquant quelques règles empiriques a pu suffire à la théocratie, tandis que la tentative catholique supposait une organisation systématique, volontairement appliquée, d'après des règles générales, dans l'infinie multiplicité des cas réels, à tous ceux qui y participaient : or, c'est le cœur qui est le centre d'impulsion de nos actes comme de nos pensées. La culture systématique de nos sentiments était donc la condition nécessaire du règlement volontaire de la vie humaine. Il a dû résulter de là, dans les masses humaines qui ont appliqué ce système, une culture de l'intelligence, surtout déductive ; car si chaque croyant acceptait sans discussion les principes généraux du règlement moral, c'était à lui d'en tirer les conséquences et à les appliquer dans l'infinie variété des cas au jugement et à la direction de sa propre conduite et aussi à celle des autres.

C'est ainsi qu'a dû se produire, dans un grand nombre de générations, un profond perfectionnement intellectuel intime des populations correspondantes. Ce perfectionnement s'appliquait à tout le monde ; il a, par suite, amélioré la race. Cette action est, comme on voit, tout à fait différente de celle de la civilisation grecque, qui a produit, par quelques hommes de génie, les bases indes-

tructibles de toute évolution mentale, mais sans perfectionner profondément les aptitudes intellectuelles des masses.

L'évolution catholico-féodale a développé, sous un autre point de vue, notre constitution cérébrale. Comme le catholicisme réglait les forces humaines, il s'appliquait surtout aux puissants, et, par suite, il a dû surexciter la bonté et le penchant naturel de protection des supérieurs par rapport aux inférieurs, de telle sorte que, si le fétichisme a développé l'attachement, et le polythéisme la vénération, le monothéisme a surtout perfectionné la bonté. Et non seulement les puissants ont participé à ce perfectionnement moral, mais les masses elles-mêmes; puisque la maladie, par exemple, et la souffrance placent ceux qui les éprouvent, par rapport à ceux qui les soignent, dans un véritable état d'infériorité. Telle est la lente mais profonde modification physiologique que le régime du moyen âge a apportée dans notre constitution cérébrale, modification que la génération a transmise et consolidée.

Il nous faut maintenant indiquer sommairement les résultats de la transition catholico-féodale; car la définition du moyen âge par ses résultats sera plus précise et plus scientifique, et moins vague que celle qui résulte de la considération de l'action directement cérébrale de ce régime.

Le premier consiste dans la libération des classes laborieuses. En fait, le moyen âge prend, des mains de l'antiquité, la masse humaine esclave et la transmet libre aux temps modernes. Ce grand résultat incontestable suffirait seul pour mettre à néant les théories révolutionnaires sur le caractère rétrograde du moyen âge.

Le second grand résultat de cette évolution consiste dans l'émancipation domestique de la femme. Ce résultat se caractérise par l'avènement du salon. La fréquen-

tation familière des deux sexes traduit cette émancipation; et l'excite en même temps, tout en poussant à son règlement.

Sans doute ce que nous venons de dire s'applique essentiellement aux classes supérieures ; mais le progrès ainsi réalisé par elles s'est graduellement étendu par imitation, à des degrés divers, à la masse elle-même. En outre, dans le cas spécial de la masse humaine surtout agricole, le moyen âge a contribué d'une manière profonde et qui lui est propre à l'avènement social véritable de la femme; car ce n'est pas l'homme seul qui a conquis la liberté avec la propriété, c'est le ménage populaire; c'est ensemble que l'homme et la femme sont arrivés à leur véritable émancipation, et ont conquis, avec le concours du catholicisme, cette puissance du gouvernement de soi-même qui rend digne finalement de la liberté.

Un troisième résultat essentiel de l'évolution catholico-féodale, c'est l'extension de la société civilisée par l'adjonction de l'Allemagne et aussi de l'Angleterre au groupe occidental, adjonction que Rome n'avait pas pu réaliser, et qui a donné à la civilisation une base désormais inébranlable. D'un autre côté, ce régime nous a offert, sous deux aspects, un type anticipé de l'état normal. D'abord, il nous a présenté le spectacle de nations distinctes, ayant des gouvernements indépendants, réunies néanmoins par une foi commune. C'est là ce que le Positivisme réalisera, dans de meilleures conditions, pour la planète entière. En second lieu, l'organisation des fiefs nous a offert le premier grand exemple d'un règlement social de la richesse, conçue comme une fonction et non plus comme un droit. Il est inutile d'insister sur les résultats plus spéciaux et moins importants, déjà signalés du reste par plusieurs penseurs, et qui consistent dans un grand nombre de découvertes spéciales ; ainsi, par exemple, l'invention des moulins à vent, le

développement des routes agricoles, l'invention de l'harmonie, le perfectionnement de la langue philosophique par l'établissement de la scolastique, etc., etc.

Pour préciser la notion du moyen âge, il faut distinguer les deux éléments qui le constituent, et qui sont le Catholicisme et la Féodalité. L'un représente l'élément spirituel, et l'autre l'élément temporel. Ces deux éléments sont, sans doute, profondément distincts; néanmoins ils sont aussi intimement connexes, d'abord comme ayant coexisté en un même point du temps et de l'espace, et aussi comme étant émanés de la même situation antérieure, comme l'a établi la théorie d'Auguste Comte, seule réelle, et, par suite, complète.

Mais, pour apporter plus de précision dans la conception du moyen âge, il est nécessaire d'indiquer sa décomposition et ses phases principales. La première phase va de 400 à 700; elle nous présente l'établissement fondamental du régime propre au moyen âge. La seconde phase va de 700 à 1000; elle est essentiellement caractérisée par les guerres défensives contre les polythéistes du Nord, et leur incorporation à la société civilisée par l'action combinée du catholicisme et du pouvoir militaire; ce qui constitue un immense progrès sur la méthode romaine, du reste préalablement indispensable. Enfin la troisième, qui s'étend de 1000 à 1300, est surtout caractérisée par les guerres contre le monothéisme islamique et par l'avènement décisif de la papauté au sommet de la hiérarchie occidentale; ce qui donne le type prématuré, mais indispensable, de la division des deux pouvoirs. Ce que nous venons de dire montre l'immense importance du régime du moyen âge. L'on peut même dire que c'est là le véritable nœud de la philosophie de l'histoire, puisque c'est dans cette période que s'opère la transition de l'antiquité aux temps modernes. Et, à cet égard, on peut dire que l'aptitude aux hautes médi-

tations historiques se juge d'après la manière dont on sait apprécier le moyen âge, et ceux qui le méconnaissent donnent, à cet égard, spontanément leur équation. Aussi est-il tout naturel qu'Auguste Comte ait constitué, dans le calendrier positiviste, la glorification complète de cette grande époque. Il y a consacré deux mois, le premier est réservé au Catholicisme, le second à la Féodalité. Le mois du Catholicisme est consacré à saint Paul, celui de la Féodalité à Charlemagne. L'exécution même de ce cours justifiera de telles décisions. Telle est la vue, la plus générale que nous pouvions donner, d'après Auguste Comte, de l'ensemble du moyen âge. L'on peut dire qu'avant ce grand philosophe, il y avait des travaux spéciaux, mais aucune théorie vraiment scientifique de cette grande transition.

Les philosophes de l'école catholique, de Maistre et Bonald, avaient tenté, sans doute, une théorie remarquable, quoique insuffisante du Catholicisme; mais ils avaient complètement méconnu la Féodalité. Quant à la Féodalité elle-même, elle avait donné lieu aux admirables recherches spéciales de Du Cange, Muratori, etc., qui serviront de base à toute véritable théorie scientifique, mais qui n'en dispensent pas. La seule tentative, à ce sujet, est due à notre éminent Montesquieu. Mais, outre que sa théorie est incomplète en elle-même, il a négligé la relation du Catholicisme avec la Féodalité; par suite, sa théorie n'a pu avoir qu'une valeur purement préliminaire. Auguste Comte a seul constitué une théorie vraiment scientifique : 1° il a considéré les deux éléments du moyen âge en eux-mêmes et dans leurs relations; 2° il a établi que le moyen âge n'est pas une rupture de la continuité humaine, et que, tant au point de vue féodal qu'au point de vue catholique, il émane du régime antécédent; 3° il a montré le rôle purement transitoire de ce régime; 4° enfin, il a fait voir comment les temps

modernes émanaient spontanément, sous le poids des antécédents, du régime même du moyen âge.

Nous avons donné une idée générale de cette troisième transition de l'évolution occidentale, mais notre préambule à l'appréciation concrète des grands types de cette époque serait insuffisant, si nous ne donnions pas une vue plus spéciale des deux éléments du moyen âge, le Catholicisme et la Féodalité. C'est ce que nous allons faire.

II. — *Vue générale de l'ensemble du Catholicisme.*

Je dois d'abord indiquer le caractère général de la théorie positive du Catholicisme. Nous éliminons, bien entendu, la conception théologique d'après laquelle ce serait un phénomène miraculeux dû à une intervention plus ou moins intermittente de Dieu. Nous repoussons, non moins fortement, la théorie métaphysique d'après laquelle le Catholicisme aurait été une longue conspiration contre l'Humanité, ou, tout au moins, une succession d'accidents nullement assujettis à une loi régulière. Pour nous le Catholicisme est un grand phénomène social qui, surgit fatalement, dans ses dispositions fondamentales, de l'ensemble des antécédents, a servi, sous l'action d'esprits éminents, à l'évolution de l'Humanité. Et, comme les évolutions transitoires, il a eu sa naissance, son plein éclat et sa décadence, le tout réglé par une loi nécessaire d'évolution. J'ai, depuis longtemps, formulé un des caractères fondamentaux de cette théorie en disant que *le Catholicisme est, en fait, une religion à la fois locale et temporaire*.

Il est nécessaire d'indiquer d'abord d'après quelle règle générale est constituée la théorie catholique. Toute doctrine positive doit être, a dit Auguste Comte,

réelle et utile ; et ces deux conditions sont aussi indispensables l'une que l'autre. Mais la théorie générale du Catholicisme devait être nécessairement théologique, puisque l'état de l'esprit humain ne comportait, à cette époque, aucune autre conception mentale. Or, les théories théologiques sont nécessairement subjectives, et, à ce titre, elles ont une profonde flexibilité qui leur permet, sous une digne impulsion sociale, de se prêter aux nécessités des situations correspondantes. Or, c'est là le grand caractère que nous présentent les conceptions catholiques. Elles ont été construites, non d'après leur réalité, mais d'après leur utilité. On les a graduellement introduites d'après une vue nette de leur destination morale et sociale, en respectant, bien entendu, l'harmonie logique qui leur permettait de coexister ensemble. Il est inutile d'ajouter que ceux qui ont coopéré à une telle construction l'ont fait avec une profonde sincérité ; car, outre qu'il est absolument impossible de faire de grandes choses, dans l'ordre moral et social, sans une profonde conviction, une loi générale de *philosophie première* nous rend compte de ce phénomène.

Cette loi est la suivante : *L'esprit humain est spontanément disposé à croire à la vérité objective* de toute *conception dont l'harmonie logique ou l'harmonie sociale lui apparaît comme évidente.* C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous pourrons sagement apprécier l'admirable construction graduelle d'une série de dogmes nous offrant souvent la plus grande étrangeté mentale, mais vigoureusement coordonnés pour une même destination morale et sociale. Ainsi s'expliquera, à la fois, l'efficacité du Catholicisme et sa durée purement transitoire. Il faut du reste remarquer qu'au moyen de ces conceptions subjectives, ces sages directeurs de l'espèce humaine ont coordonné un nombre immense d'observations réelles sur notre nature. Et, d'abord, voyons

quelle était la destination générale de la doctrine catholique.

La destination du catholicisme était, conformément aux nécessités de la situation du monde romain, au moment de l'empire, de constituer une religion universelle; destination que caractérise du reste le mot *catholique* qui veut dire *universel.*

Il s'agissait, en effet, de constituer une doctrine qui organisât une morale universelle, commune aux deux sexes, à toutes les classes et à toutes les parties du monde romain.

La situation exigeait et permettait à la fois l'avènement de cette religion universelle. Sa base mentale a dû être nécessairement le *monothéisme*, car ce ne pouvait être la *métaphysique*, livrée par sa nature à toutes sortes de divagations, finalement individuelles, et ne comportant pas, par conséquent, ce concours de diverses intelligences, base de toute organisation sociale; ce ne pouvait être non plus la science, trop peu développée à cette époque, puisqu'elle n'embrassait que les deux premiers termes de la hiérarchie encyclopédique : la *mathématique* et l'*astronomie*, même incomplètement développés, puisque la mécanique faisait absolument défaut.

La théologie seule pouvait donc fournir la base d'une telle religion; mais le caractère local et national du polythéisme lui interdisait la généralité, indispensable à une religion qui devait être tout au moins commune à toutes les parties de l'empire romain.

De plus, le monothéisme seul peut, parmi les doctrines théologiques, servir de fondement à une véritable systématisation *morale*; enfin, ce monothéisme devait être conçu comme révélé, la révélation seule pouvant donner une autorité indiscutable à une doctrine qui, au fond, ne comporte pas de discussion et pousse néanmoins à d'infinies divagations. L'avènement de cette

religion a fait surgir, en outre, dans l'organisme social, le principal progrès qu'il puisse comporter, savoir la division des deux pouvoirs, l'un temporel qui dirige les actes et qui a pour sanction finale la force, l'autre spirituel qui agit sur les sentiments et les idées et qui a pour sanction l'opinion.

L'avènement de ce pouvoir spirituel était indispensable, puisqu'une morale vraiment universelle, applicable à la fois aux puissants et aux faibles, ne peut être enseignée et appliquée que par une puissance différente du pouvoir politique et suffisamment indépendante de lui. Pour qu'une telle puissance fût vraiment efficace, il était indispensable qu'elle fût organisée en une hiérarchie puissante finalement dirigée par un chef unique. Mais si une telle organisation était nécessaire, on peut dire aussi qu'elle était plus ou moins inévitable, car la religion universelle surgissant graduellement par des efforts volontaires, au milieu du monde romain, devait donner une notoriété indépendante du pouvoir politique à ceux qui présidaient à un tel mouvement. D'un autre côté la puissance de Rome et le spectacle de la puissante organisation impériale devaient naturellement servir de type à ceux qui fondaient une telle construction. D'un autre côté la même situation qui poussait les plus actifs et les plus dévoués à réaliser une telle construction disposait la masse humaine à l'accepter ; car la différence, au fond, des initiateurs au public consiste dans une différence d'intensité et surtout du passif à l'actif.

Il ne faut pas oublier, du reste, que l'évolution romaine avait créé une *race sociale* admirablement apte pour concevoir et exécuter.

La sanction définitive de cette organisation religieuse devait être la *vie future*. Le Positivisme seul pourra coordonner les intérêts réels d'une manière générale et non, comme le font les gouvernements temporels, pu-

rement empirique. Mais une religion monothéique, par le caractère subjectif de son dogme, ne peut jamais opérer réellement une telle coordination.

Par conséquent, il ne pouvait se poser comme distinct et indépendant du pouvoir temporel, organe des intérêts réels, qu'en faisant des intérêts chimériques son domaine exclusif. Il faut, d'ailleurs, remarquer que, depuis Platon, la considération graduelle de la vie future était devenue prépondérante, surtout depuis que les préoccupations civiques et nationales perdaient de leur intérêt et disparaissaient même complètement dans la grande unité romaine.

Enfin, cette religion, comme toute autre, devait avoir un culte. Nous verrons bientôt comment elle a satisfait à cette condition, et nous admirerons avec quelle sagesse ces directeurs spirituels de l'Humanité ont su s'approprier toutes les grandes constructions sociales de leurs prédécesseurs.

Tel est l'ensemble des conditions générales auxquelles a dû satisfaire le catholicisme.

Pour terminer ces considérations préliminaires nous devons indiquer d'une manière générale la construction du mois consacré par Auguste Comte à l'idéalisation concrète du Catholicisme.

Nous avons vu que ce mois est sous l'invocation de saint Paul, véritable fondateur, comme nous l'expliquerons bientôt, du catholicisme. Le mois, comme à l'ordinaire, se compose de quatre semaines. La première est consacrée à saint Augustin et représente l'élaboration dogmatique. La seconde à Hildebrand qui nous représente l'élaboration politique. La troisième, sous le patronage de saint Bernard, représente surtout la construction monastique ; tandis que la quatrième, consacrée à Bossuet, nous montre la digne décadence.

III. — *Vue générale de l'ensemble de la Féodalité.*

Nous allons maintenant exposer quelques aperçus sommaires sur le second élément du moyen âge : la Féodalité ; et, d'abord, nous allons indiquer l'esprit général de notre théorie.

Il faut remarquer, en premier lieu, que la Féodalité, à l'inverse du catholicisme, n'a pas trouvé de défenseur. Pour celui-ci, il nous offre une série continue d'apologistes, ce qui s'explique par la persistance même de cette religion; de plus, ils ont trouvé commode et facile de s'approprier tous les résultats de l'évolution du moyen âge en faisant des inconvénients et des défauts le privilège exclusif de la Féodalité. Et cela s'est aggravé par la jactance habituelle des apologistes catholiques qui, placés à un point de vue absolu, et rompus aux subtilités d'une doctrine pleinement subjective, ne semblent pas avoir gardé de mesure ni dans l'attaque, ni dans la défense. Mais la doctrine positive, en vertu même de sa profonde réalité, viendra apprendre enfin à honorer les praticiens éminents depuis si longtemps endormis dans leur tombe. Nous ferons voir non seulement que c'est à la Féodalité surtout qu'il faut attribuer un grand nombre de résultats utiles du moyen âge, mais que c'est elle encore qui a neutralisé plusieurs des inconvénients propres au Catholicisme.

Le caractère fondamental de notre théorie, comme, du reste, de toute vraie conception sociologique, c'est d'être profondément relative, au lieu du caractère absolu inhérent surtout à la doctrine révolutionnaire, mais, plus ou moins, à toutes les théories qui ont précédé l'avènement du Positivisme. En effet, toute grande institution ne peut être appréciée qu'en étant rapportée aux circons-

tances de temps et de lieu où elle s'est développée. Mais un autre caractère décisif de la théorie d'Auguste Comte sur la Féodalité, c'est d'avoir montré le maintien de la continuité dans l'avènement de ce régime, qu'on avait conçu jusqu'ici comme produit par des circonstances pour ainsi dire fortuites et accidentelles. Nous verrons, en effet, la Féodalité se développer graduellement sous le poids des antécédents de l'évolution romaine, de telle sorte qu'il y a une connexité naturelle entre le Catholicisme et la Féodalité, en vertu de leur commun dégagement d'une même situation sociale. Mais les invasions elles-mêmes, auxquelles on attribue communément l'origine de la Féodalité, ne sont pas un évènement fortuit. Du reste, elles n'ont eu, comme nous le verrons plus tard, qu'une action modificatrice sur la fondation de la Féodalité.

Si nous voulons caractériser la destination principale du régime féodal, nous dirons qu'elle consiste dans la substitution de l'activité militaire défensive à l'activité militaire conquérante de Rome. D'abord, c'est là incontestablement la constatation d'un grand fait que vérifie un examen approfondi du régime féodal et qui influe sur tous les autres. Il s'agit d'en donner une explication générale.

La conquête romaine avait deux sortes de limites naturelles : au nord et au sud des populations nomades dont la conquête par cela même est presque impossible, l'état sédentaire étant la condition préliminaire de toute incorporation ; à l'est, la théocratie persane est toujours restée une limite infranchissable. D'un autre côté, il est évident qu'à mesure que la conquête romaine s'étendait, l'élan militaire devait diminuer, à la fois, pour la population et pour ses chefs. Pour la première, les habitudes pacifiques devaient tendre à prévaloir de plus en plus, ce qui devait nécessairement réagir sur ceux

qui étaient chargés de la diriger. Aussi nous voyons, à partir d'Auguste, prévaloir de plus en plus la substitution de la défense à la conquête.

L'avènement croissant du Catholicisme, si peu militaire par lui-même, devait profondément favoriser cette disposition si bien en harmonie avec la nature de sa doctrine et si favorable, du reste, à ses intérêts ; car la prépondérance décisive des militaires dans la conquête, l'intense coordination du pouvoir pratique qu'elle suppose n'est guère compatible avec l'indépendance sacerdotale que suppose le vrai Catholicisme. En outre, on doit remarquer que le Catholicisme s'adaptait heureusement au système de défense par son prosélytisme, à la fois spontané et systématique, sur les populations environnantes.

Une conséquence nécessaire de la substitution de la guerre défensive à la conquête, et qui en a été une condition indispensable, c'est la décomposition politique qui a remplacé l'unité romaine. Cette décomposition est un caractère tellement frappant de la Féodalité qu'on le considère habituellement à l'exclusion de tous les autres. Cette décomposition s'est produite graduellement dans le monde romain, et est devenue frappante à partir de Dioclétien. Une première décomposition décisive s'opère par la séparation entre l'Occident et l'Orient. C'est en Occident que va se développer exclusivement le vrai régime féodal.

Les invasions graduelles des barbares, du reste inévitables, accentuent ce mouvement et décomposent bientôt l'Occident en un certain nombre de groupes principaux, où on aperçoit déjà le germe des deux éléments de l'organisme féodal, une puissance centrale et des autorités locales émanées des principaux chefs militaires. Cette décomposition se trouvait en harmonie avec les nécessités du régime catholique, puisqu'elle facilitait l'indé-

pendance du pouvoir spirituel, fortement coordonné en une puissante hiérarchie, en face du pouvoir temporel, nécessairement dispersé.

La substitution du régime féodal au régime romain a été accompagnée d'un déplacement dans le centre de l'influence occidentale. La Gaule, centre géographique de l'occidentalité, en est devenue l'élément prépondérant. C'est cette conception théorique que notre grand Corneille avait si admirablement pressentie dans ces deux beaux vers d'*Attila* :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève :
L'Empire est près de choir, et la France s'élève.

Aussi c'est en France que s'est développé complètement le régime féodal, qui s'est produit avec moins de netteté en Italie et en Espagne. Le régime féodal s'est ainsi constitué dans ce premier groupe, France, Espagne, Italie, et il s'est transmis, par communication, à l'Angleterre et à l'Allemagne. C'est ainsi que s'est formée la chrétienté, ou mieux, en nous servant de l'expression d'Auguste Comte, la *république occidentale*, formée des cinq grandes populations constamment solidaires depuis Charlemagne. Nous voyons néanmoins qu'il faut, dans ce vaste organisme, considérer deux groupes distincts : l'un composé de la France, de l'Italie et de l'Espagne, a subi l'incorporation romaine et a vu surgir spontanément la Féodalité; tandis que le second, composé de l'Angleterre et de l'Allemagne, essentiellement étrangères à la conquête romaine, a reçu la Féodalité par communication.

Si nous considérons maintenant les deux grands résultats du moyen âge, la libération des travailleurs et l'émancipation domestique des femmes, nous verrons comment le régime féodal favorisait spontanément ce double résultat. Considérons d'abord la libération des

classes laborieuses. En premier lieu, l'extension de la conquête à ses limites naturelles devait restreindre de plus en plus le champ de la traite nécessaire à l'entretien de l'esclavage. Il résultait de là une disposition à améliorer la situation des esclaves. Et cette tendance se montre par les efforts successifs pour fixer à la terre les esclaves agricoles en leur faisant une situation intermédiaire entre l'esclavage et la liberté. Du reste, dans les villes, les affranchissements, de plus en plus multipliés, et l'intervention constante des empereurs romains en faveur des esclaves nous offrent un mouvement connexe à celui qui se manifeste dans l'esclavage agricole. D'un autre côté, la défense n'exige pas, au même degré que la conquête, l'esclavage des travailleurs. Enfin, la décomposition féodale, la lutte fréquente des éléments décomposés exigeaient le ménagement des inférieurs, dont le déplacement devenait plus facile; outre que cette décomposition politique facilitait, dans les villes, les efforts d'émancipation. On voit donc que cette libération des travailleurs émane surtout de l'influence de la situation pratique, et que c'est à tort que le Catholicisme s'en est si singulièrement attribué le privilège exclusif. Le Catholicisme a surtout agi par l'habitude qu'il faisait profondément pénétrer de se vaincre et de se gouverner. Néanmoins il n'y a pas été opposé, et y a même contribué. Quant à l'émancipation domestique des femmes, dans les classes supérieures, bien entendu, type nécessaire de toutes les autres, le régime féodal l'a favorisé spontanément.

La décomposition politique en petites principautés, combinée avec des guerres continuelles, donnait nécessairement aux femmes, en l'absence des maris, une véritable action de surveillance et même de direction; ce qui tendait à leur donner un juste sentiment de leur dignité. Le Catholicisme, par sa prédication cons-

tante de la pureté, apportait, du reste, un élément complémentaire à un tel mouvement.

La libération des travailleurs a, par cela même, amélioré aussi la situation de la masse féminine, en la dégageant de l'esclavage personnel. L'exemple fourni par les classes supérieures s'est étendu, du reste, à un nombre croissant de familles, à mesure que s'améliorait leur situation matérielle. Tel est l'ensemble de la conception positive du régime féodal considéré sous ses principaux aspects. Mais le régime du moyen âge ne pouvait avoir qu'une durée limitée ; et son évolution même devait amener sa graduelle disparition. Un tel régime a, en effet, plus qu'aucun autre, un profond caractère d'instabilité. D'abord l'élément temporel, la Féodalité, et l'élément spirituel, le Catholicisme, quoique dans une certaine harmonie l'un avec l'autre, tendent néanmoins à s'opprimer : l'un en vertu de son caractère militaire, et l'autre de son caractère théologique, qui tous deux aspirent nécessairement à la domination absolue. D'un autre côté, la Féodalité, comme le Catholicisme, se compose d'un élément central et d'un élément local en lutte plus ou moins intestine l'un avec l'autre. Enfin la libération des classes travailleuses et leur prépondérance constamment croissante avaient altéré de plus en plus le régime du moyen âge. Aussi n'a-t-il présenté qu'une durée relativement très faible, et, à partir du XIIIe siècle, il est en pleine décomposition, et le régime révolutionnaire de l'ère est commencé.

Nous avons vu qu'Auguste Comte avait consacré le mois de la Féodalité à Charlemagne. Les quatre semaines de ce mois sont sous l'invocation d'Alfred, de Godefroy, d'Innocent III et de saint Louis. Alfred représente surtout l'institution de la Féodalité, Godefroy la défense et la chevalerie, Innocent III la papauté féodale et saint Louis la royauté féodale dans leur plein éclat.

Nous n'insistons pas davantage sur la féodalité, puisque nous devons lui consacrer un cours spécial, et que notre travail doit consister essentiellement dans l'appréciation de l'évolution catholique. Mais il était nécessaire de donner une idée générale de la Féodalité proprement dite, puisque c'est dans cette période qui va de 400 à 1300 que le Catholicisme a atteint son plein éclat et sa plus haute efficacité, précisément par la nature même du régime temporel avec lequel il se trouvait en harmonie. Aussi c'est sur le rôle du Catholicisme au moyen âge que nous insisterons, sans oublier, bien entendu, celui qu'il a joué depuis, mais avec une diminution croissante d'influence sociale.

Nous examinerons, dans notre prochaine leçon, l'avènement du Catholicisme en entrant directement dans notre sujet.

BULLETIN D'ANGLETERRE

I. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

(FLEUR DE LIS COURT, FETTER LANE E. C. LONDON)

CONFÉRENCE DE M. F.-W. BOCKETT (19 Bichat 97).

(Traduction par André R....)

LA VIE DE L'OUVRIER : CE QU'ELLE EST ET CE QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE.

Auguste Comte, le fondateur de la religion de l'Humanité prétendait que la fonction du peuple devrait être d'aider le Nouveau Pouvoir Spirituel à modifier l'action gouvernementale. Il pensait que les simples ouvriers, avec leur savoir pratique et la dure expérience des rudes détails de la vie, pouvaient être de quelque utilité pour aider à former l'opinion publique, en dépit de leur manque d'entraînement intellectuel. C'est pourquoi les professeurs de la société religieuse qui se réunit périodiquement à Newton Hall pour l'instruction mutuelle, l'encouragement et l'inspiration sont toujours heureux et même désireux d'écouter la voix des plus humbles d'entre nous, si peu instruits que nous soyons. Il arrive parfois qu'un petit enfant perçoit des choses qu'un homme fait ne remarque pas. Ainsi, dans l'étude des problèmes sociaux, le plus faible travailleur peut, en vertu même de ses fautes, émettre spontanément des idées pouvant être de quelque utilité à ses camarades et à leurs honorés professeurs.

A notre époque industrielle, la vraie richesse et la force vitale d'une nation peuvent être mesurées par le caractère des hommes qui sont dans ses ateliers, dans ses manufactures et ses champs. On ne compte plus maintenant la grandeur d'une nation par le nombre et la beauté de ses soldats ou par la dimension de ses ca-

nons et la valeur de ses arsenaux, en dépit des signes nombreux et éphémères qui conduisent parfois les observateurs superficiels à soutenir le contraire. Les vieilleries s'en vont; nous devons tâcher d'adopter, autant que faire se peut, le nouvel ordre de choses, afin de diminuer les souffrances de l'Humanité et d'augmenter le bonheur de ses plus humbles serviteurs. Il est du devoir des philosophes, des hommes d'Etat et des capitalistes, de considérer avec quelque attention la classe des travailleurs.

La vie de l'ouvier est vraiment très dure, à quelques exceptions près et en dépit du zèle des prêtres, des hommes d'Etat, des évangélistes et des philanthropes. Ceux qui ont à cœur les intérêts du peuple ne doivent pas se laisser aller à un optimisme déplacé en voyant quelques poignées d'ouvriers, habillés avec des vêtements de drap fin, exhibant leur luxe de mauvais goût en public, par les belles matinées du dimanche, ou discutant des questions publiques dans les clubs, les soirs de dimanche qu'il pleut. N'oublions jamais qu'à côté de tels ouvriers plus ou moins intelligents, bien habillés, logés et nourris, il en est qui sont mal nourris, mal habillés et mal logés, et dont on parlerait avec fausse bonté et moquerie stupide en les disant intelligents.

La description populaire de l'ouvrier, comme la font sur des plates-formes publiques les amis zélés et éloquents du peuple représente un très bel homme, en vérité, au cœur large, à l'esprit ouvert, plein d'un zèle brûlant pour ce qu'on appelle les réformes, qui travaille du matin au soir comme un nègre et ne désire quitter son ouvrage que pour étudier et discuter les affaires publiques avec ses camarades. Cette peinture est séduisante mais contient malheureusement plus d'imagination que de réalité. En général, la vie de l'ouvrier est tellement pleine de soucis et d'ennuis décourageants — si pénible, si triste et désespérante — que la politique n'entre jamais dans sa tête, pas plus que la religion dans son cœur. La lutte pour obtenir de quoi nourrir et vêtir sa femme et sa famille est si intense qu'elle absorbe toute son énergie ; il n'a ni la volonté ni le désir de s'occuper de ses devoirs de citoyen. Les questions vitales ne sont pas pour lui le sort réservé à tel ou tel acte du Parlement, ni le succès de tel ou tel homme d'Etat, mais bien le souci de savoir si l'ouvrage sera plus pénible ou plus facile la semaine suivante. Il vit au jour le jour dans une grande ville où le marché du travail est encombré par sa folie imprévoyante et celle de ses pères, où la somme du travail effectué change de valeur d'une manière désespérante, souvent à cause des malhonnêtes spéculations de capitalistes qui, dans leur amour

de l'argent, n'ont pas le temps de penser au bien-être des travailleurs dont ils tirent ces richesses.

Ecoutez la conversation de la moyenne des ouvriers pendant leurs loisirs. Parlent-ils de la question d'Irlande, de l'affranchissement des baux de loyer, du code de l'éducation, de la question des terres, du gouvernement local, des réformes municipales..... etc.? — toutes questions pleines d'intérêt pour un ouvrier. Devient-il éloquent sur la question de la Fédération Impériale? Exprime-t-il librement son opinion sur le problème de l'Europe Orientale? S'intéresse-t-il à la Roumanie et aux Balkans? Il ne parle de rien de tout cela. Que lui sont les Balkans, ou qu'est-il aux Balkans? s'il est à chercher de la besogne pour que ses enfants ne crient pas à cause du manque de pain?

Il n'y a rien de plus décourageant pour ceux qui voudraient dorer un peu la vie de l'ouvrier et la rendre plus agréable en l'éclairant, ceux dont le désir intime serait de lui élargir son horizon mental — rien, dis-je, de plus triste que de le voir dans ses loisirs, incapable de s'élever au-delà des commentaires ordinaires sur le dernier crime ou scandale, ou des paris sur la prochaine course de chevaux, ou des conversations triviales et sans fin de la boutique du coin. Comment peut-il en être autrement quand son éducation, si petite qu'elle soit, se trouve arrêtée tout à coup, au moment même où elle aurait dû commencer sérieusement, quand sa famille est trop nombreuse pour sa maison trop petite, et son gain trop faible, quand il est supposé en bonne fortune, en vérité, s'il peut travailler neuf mois sur douze?

L'artisan habile qui réussit à se faire employer constamment peut vivre au milieu de choses décentes; il a bien des conforts qu'un roi aurait enviés il y a 500 ans. Il prend peut-être une intérêt profond et intelligent à la politique et pose pour un libéral ou un conservateur, avec des effets foudroyants lors des élections générales. Mais entre un tel homme et la masse du peuple il y a un abîme. Le vrai type de la majorité des ouvriers qui passent leurs affreuses existences dans les rues étroites, les cours et les allées de nos grandes villes, est l'homme dont l'intelligence est émoussée, et manquant de courtoisie et de dignité, l'homme pour lequel la vie a été un problème tellement dur qu'il a peur de montrer à un étranger ou à ses camarades combien il y a souvent de bonté et de douceur cachées sous son habit graisseux et râpé. Son chemin dans la vie a été si plein d'épines et de ronces qu'il lui semble nécessaire de singer une brutalité qu'il ne possède réellement pas. Les merveilles de la nature, de la science et de l'art sont

pour lui comme un livre éternellement fermé et scellé. Il passe sa vie dans une anxiété presque continuelle pour se nourrir et s'abriter, et pour nourrir et abriter sa famille.

Voici l'homme que nous ne devrions pas perdre de vue quand nous discutons les problèmes sur la classe des travailleurs. Cela ne promet pas d'être un sujet d'avenir. Il n'est ni aussi pittoresque que le mendiant Italien, ni aussi intéressant que le sauvage Hottentot, aux yeux du public; pas aussi dangereux que le paysan Irlandais, ni aussi turbulent que les naturels du sud de l'Afrique aux yeux de l'homme d'Etat; mais c'est l'homme qui construit les maisons où nous vivons, fabrique nos tables et nos chaises, imprime nos livres, place les rails sur lesquels nous voyageons, fait les vêtements qui sont sur notre dos, les chaussures que nous avons aux pieds; qui, dans quelques cas, passe la plus grande partie de son existence dans les entrailles de la terre, dans la poussière et l'obscurité, risquant sa vie pour nous procurer la chaleur, la locomotion et la force motrice ; c'est l'homme dont le corps nu est brûlé par les fourneaux du pays noir, dont les poumons sont malades et dont le sang est empoisonné pour nous permettre de jouir des nécessités et conforts de la vie civilisée.

Et nous, quand nous avons soldé notre note de charbon, payé notre nourriture, réglé avec le boulanger, et donné au libraire le prix de notre livre de six sous — nous sommes fiers d'être honnêtes, d'avoir rempli notre devoir, d'être quittes avec le monde; et pharisiens que nous sommes, nous nous étendons sur nos lits confortables et jouissons d'un sommeil que la nature devrait réserver seulement aux bons et aux justes, si elle était un juge parfait. Mais le marché n'est pas du tout équitable. Il est des dettes que nous ne pouvons payer à la caisse du marchand, des comptes qu'il est impossible de régler avec un chèque, un timbre d'acquit et un trait de plume. Le prix que nous devons à nos frères pour les aises, le confort et la sécurité dont nous jouissons ne peut se solder en espèces sonnantes. Confucius a dit : « La race humaine ne sera en bonne voie que le jour où chaque homme y sera. » Combien loin nous sommes de l'idéal de cet homme que l'on se plaît à appeler parfois un païen ! la richesse et la luxure, la malpropreté et la pauvreté de nos grandes cités le prouvent. Aucun être humain, quelle que soit la croyance qu'il professe les dimanches et les jours des saints, ne peut dire, même à beaucoup près, qu'il remplit son devoir envers ses semblables s'il ne travaille de son mieux à émanciper les travailleurs auxquels il prend tant de leur vie de corvées, de ténèbres et de laideur,

Pour faire notre possible, il est nécessaire de nous familiariser avec les ennuis et les épreuves qui entravent la vie de l'ouvrier... et ce n'est pas chose facile. Les mauvais moments d'une telle existence, dans nos villes d'une population si dense, ne sont connus dans toute leur étendue que de ceux dont l'enfance et l'adolescence se sont écoulées dans une ou deux petites chambres, dont les relations du jeune âge avec les splendeurs de notre planète ont été réduites à un coup d'œil sur les arbustes poussiéreux d'un square de Londres d'où ils sont exclus jalousement par les gens riches qui s'en servent rarement eux-mêmes ; dont les pelouses de récréation ont été les rues ; dont les jeunes yeux n'ont jamais brillé à la vue d'un coquelicot dans un champ de blé ondoyant ; dont les jeunes oreilles n'ont jamais entendu le bruit des vagues sur la grève ; dont l'ignorance des joies rustiques a été analysée dans la chanson de Canon Kingsley' sur le type du citadin qui répondait à ceux qui lui demandaient comment il se figurait la campagne : « C'est une grande cour de derrière où les enfants des dames et des messieurs vont s'amuser. »

On a tellement dit et écrit dernièrement sur le logement des travailleurs, et cela a produit si peu de résultats, qu'il serait fastidieux d'y revenir, même si c'était nécessaire. Il est vrai que, même dans les mauvaises circonstances qui existent, on peut y découvrir beaucoup de bonheur, de joie et de nobles pensées et aspirations. Des actes glorieux d'héroïsme sans phrases sont accomplis. La vertu, le courage, l'abnégation et les plus grandes qualités humaines se rencontrent souvent. Mais ne soyons pas déçus, l'entourage est mauvais et tend à former un organisme malsain. La vie, dans de telles circonstances et dans la grande majorité des cas, est pleine de misère, de souffrance et de chagrin, à un point tel que ne pourraient se l'imaginer ceux qui vivent dans un milieu plus confortable. Mais n'est-il point bon de travailler pour les temps où les enfants de l'ouvrier, comme ceux du riche, naîtront et grandiront dans des intérieurs où la beauté, les raffinements et l'éducation seront pratiqués, dans des maisons qui seront toujours considérées comme des sanctuaires où l'on pourra trouver tout ce qu'il y a de plus doux et de plus saint dans la vie — les temps, dis-je, où les enfants des ouvriers ne sentiront plus, comme on le voit trop souvent aujourd'hui, que, la maison étant trop misérable et ennuyeuse, le mieux est de se soustraire le plus tôt possible à son influence.

Nous connaissons les résultats d'un tel état de choses. La maison manquant de confortable, jeunes gens et jeunes filles se marient

beaucoup trop tôt, sans se demander s'ils sont capables d'endosser les responsabilités et les devoirs du mariage. Les enfants viennent de parents qui sont insensibles au caractère sacré de leur rôle ; les jeunes filles deviennent mères avant de savoir nettoyer convenablement et nourrir leurs enfants ; encore moins savent-elles développer leurs sens de façon qu'ils soient capables de grandir et d'acquérir la force du corps et de l'intelligence. Les jeunes gens deviennent pères sans la moindre idée de ce qu'on pourrait exiger d'eux. Comment en serait-il autrement quand, à aucun moment de leur vie, garçons et filles ne reçoivent le moindre soin pratique ou moral pour les préparer aux choses les plus importantes qui peuvent leur arriver ? Quelque pessimistes que puissent être les opinions des travailleurs sur les affaires sociales, toujours l'optimisme prévaut dans la question du mariage. « Mariez-vous ! » tel est leur avis, même dans les cas les plus désespérés, les femmes se reposant sur l'illusoire croyance d'un Dieu pourvoyant à tout.

Y a-t-il un plus grand crime social que de prêter la main à la torture générale de petits innocents dans nos villages, villes et cités, jour par jour, semaine par semaine et année par année ? La réponse peut se trouver dans nos rues, nos cours et nos allées, écrite d'une plume impitoyable sur les figures maladives, les yeux éteints, les membres difformes, les constitutions rachitiques et les muscles flasques des enfants des pauvres. L'amour d'un père ! La tendresse d'une mère ! Comment ces qualités pourraient-elles se développer quand la vie dans la maison n'est qu'une suite d'ennuis presque insupportables à cause de la présence de plus d'enfants qu'on ne peut décemment en loger et habiller, nourrir et soigner ?

Celui qui a vécu un moment en contact intime avec les travailleurs ne peut s'empêcher de se rappeler les affreuses et décourageantes vies pleines d'espoir et perdues à tout jamais ; les caractères d'avenir transformés en femmes et hommes abattus, indifférents à tout ce qui ne touche pas à la lutte quotidienne ; les existences un peu supérieures ayant perdu notion de tout ce qui fait la vie joyeuse, sainte et heureuse — résultats de mariages prématurés et de leur inévitable cortège de rejetons innombrables ? Une responsabilité sociale terrible est encourue par ceux qui encouragent de l'exemple et du conseil cette chute aveugle dans la misère et le désespoir. Les cris de pitié de milliers d'enfants crevant la faim et la misère, portant sur leurs corps les fautes de leurs pères et tombés dans un monde de souffrance, de

douleur et de besoin, se joignent dans un appel éloquent pour répandre un véritable Evangile d'amour, de miséricorde, de pitié et de charité envers les petits enfants. C'est là une tâche qui parait sans espoir aux avocats qui ont déjà plaidé pour elle et qui y ont succombé. La meilleure des mères, dans les circonstances les plus favorables, peut bien être excusée quand elle considère avec anxiété la tâche de diriger à travers l'époque impressionnable de l'enfance trois existences d'enfants ; mais il existe des mères, mal nourries, mal logées, mal habillées et mal élevées elles-mêmes, vivant dans un voisinage des plus malsains, qui prennent la charge de six, sept et souvent plus. Doit-on s'étonner que cinquante échouent là où, dans de telles circonstances, une seule réussit à rendre sa maison agréable ? Nous pourrions saluer respectueusement ces femmes de travailleurs à l'âme si haut placée qui parviennent à surmonter tant d'obstacles; et cette réflexion nous vient : « que ne feraient pas ces mêmes femmes placées dans des conditions plus favorables au développement des splendides qualités dont elles font preuve ? » — Que cela soit notre but : donner aux femmes et aux mères de l'avenir plus de chances de réussir que nos mères n'en ont eu.

Ces braves dames, qui vivent dans des maisons confortables et débarrassées de tout souci pécuniaire, qui lèvent leurs mains comme une marque d'horreur sainte devant la vie de l'ouvrier qui n'est pas tout ce qu'elle devrait être — ces personnes, dis-je, laissez-les essayer de vivre douze mois dans une manufacture, et souvenez-vous que c'est dans la manufacture ou le magasin que presque toutes les ouvrières passent la meilleure partie de leur vie avant leur mariage et souvent après, hélas ! Je suis tenté d'insister encore plus sur l'état de la vie de l'ouvrier chez lui, car c'est là le point le plus important de sa vie. Voyez ces mots sur la muraille : Famille, Patrie, Humanité.

Remarquez que la famille, la maison, viennent avant tout; c'est la clef de voûte de la vie de tout homme et de toute femme. Si la maison n'est pas le centre de toutes les pensées de la vie d'un homme, comptez qu'il y a quelque tort en lui-même.

L'entassement des populations rurales dans nos cités et les grandes familles de travailleurs ont déterminé un état qui constitue une menace toujours en éveil pour le bien-être de l'ensemble. L'intérieur de l'ouvrier étant loin de l'attirer, il y passe aussi peu de temps que possible. C'est plus facile de discuter les détails mesquins de la vie de boutique au café du « Cochon et du Sifflet » que de s'efforcer de rendre sa maison proprette et gaie

pour les mauvais jours et, dans trop de cas, la dépense de la maison s'en va au « Cochon et au Sifflet ». Le plus étonnant est, dans les conditions actuelles de la société, non pas que tant d'ouvriers succombent sous les attractions malsaines et démoralisantes du club et du public-house, mais qu'une mince minorité même soit assez forte pour résister aux tentations qui les entourent de tous côtés dans nos grandes cités. Inulile de chercher un progrès social réel tant que l'on n'aura pas réussi à améliorer le genre de vie d'intérieur de l'ouvrier. Tant que l'ouvrier, sa femme et ses enfants n'auront pas réellement senti que rien ici-bas ne vaut la maison, on ne répandra que la misère et le mécontentement, on ne fera que gaspiller des existences, hommes et femmes vivant sans foi ni espérance et s'enfonçant de plus en plus dans les profondeurs du désespoir; et les classes dites dangereuses recevront continuellement de nouvelles recrues.

De la vie de l'ouvrier chez lui passons à la vie à l'atelier et voyons ses relations avec le capitaliste. L'accroissement merveilleux de l'industrie moderne, l'introduction des machines et la division systématique du travail ont beaucoup contribué à rendre le travail monotone, pénible et peu intéressant dans bien des branches de l'industrie. Le fait d'un homme engagé jour par jour, semaine par semaine, année par année, dans une espèce particulière de travail — partie d'un tout qu'il est peut-être destiné à ne jamais entrevoir, — a une tendance à en faire plutôt une machine qu'un être humain pensant et susceptible d'émotions. L'ouvrier n'a que peu d'occasions dans l'industrie de commencer un travail, de l'exécuter dans tous ses détails et d'en contempler l'ensemble fini de ses propres yeux. Il y a peu de cas où l'on puisse mettre un peu de soi-même dans un ouvrage et la monotonie du travail est rarement rompue. Dans beaucoup de branches les durées de travail sont plus courtes qu'il y a vingt ans, mais l'ouvrage fait est plus considérable et la lutte plus vive entre les ouvriers eux-mêmes.

Ce sont là des faits peu récréatifs, mais pourquoi se détourner de la civilisation moderne, vivre comme des ours et gémir sur l'accroissement des chemins de fer, des machines et des manufactures ? Nous ne pouvons retarder l'horloge du temps, même si nous voulions essayer une expérience aussi risquée. Les faits brutaux existent et nous devons les regarder bien en face — d'un œil de héros, si vous voulez, mais qui n'en est pas moins pratique. On ne peut éviter la lutte, la monotonie, la destruction de l'individualité, parce que le goût public est taré et les sentiments

des masses perdus par le désastreux désir de posséder tout ce qui est bon marché. On dépense son argent à des choses laides et sans usage rien que parce que l'on est frappé de leur bon marché.

Un exemple très juste de la façon dont l'esprit moderne agit peut se trouver dans la reliure des livres d'aujourd'hui. Il fut une époque où un grand nombre de gens pensaient qu'un bon livre était digne d'une bonne couverture. D'habiles ouvriers pouvaient trouver un emploi à décorer de la façon la plus artistique les tranches et la couverture. On leur donnait le temps et la possibilité de tracer, avec de simples outils, leurs propres dessins. Leur ouvrage quotidien était pour eux un orgueil et une joie. Ils pouvaient mettre un cachet personnel et du sentiment dans leur travail ; ils agissaient avec leur cœur et leur intelligence aussi bien qu'avec leurs mains jusqu'à ce qu'ils pussent donner à la couverture du livre autant d'âme et de vie qu'il en existait à l'intérieur. — Le livre tout entier devenait un objet de beauté et une joie pour toujours. Mais combien y a-t-il de gens aujourd'hui désireux de dépenser quelques francs pour la couverture d'un livre et encourager par suite un ouvrier à faire de son mieux ? Pourvu que le livre ait beaucoup de dorure sur ses tranches, qu'il soit imprimé à la machine au taux de centaines à l'heure et qu'il soit bon marché, le public est satisfait et l'ouvrier, au lieu d'être artisan au vrai sens du mot, dégénère en partie d'une machine.

Revenons au capitaliste. Il ne constitue pas toujours un agréable sujet à étudier, mais ce n'est pas en l'invectivant que nous le ferons progresser. Il n'est pas la seule cause de tous les fléaux qui existent, mais il est une de ces causes. Ne perdons pas de vue que dans bien des cas il a été lui-même ouvrier, ou son père l'a été avant lui. La vie de l'ouvrier dans les circonstances actuelles est si pénible, si répugnante pour beaucoup, si dénuée de tout intérêt, il y a tant de choses agréables dans la vie qui lui sont refusées, les sentiments de caste le confinent tellement dans la sphère sociale de sa propre classe qu'il devient quelquefois imbu d'une violente passion pour ce qu'on appelle : avancer dans le monde. Parfois c'est seulement parce qu'il désire imiter les héros du Dr Smines : accumuler des tas d'argent, avoir chevaux et voitures, prendre le thé avec des duchesses et dîner grassement avec les conseillers municipaux. Quelquefois il désire avancer dans le monde pour des motifs plus purs : pour développer de hautes aspirations, jouir de la société d'hommes et de

femmes qu'il pense être meilleurs que les hommes et les femmes de sa classe, et qu'il découvre souvent être pires, à ses dépens. Mais quels que soient ses motifs pour désirer abandonner la vie de l'atelier et son entourage, il n'a actuellement qu'un moyen d'assouvir son ambition : c'est de gagner de l'argent pour devenir riche. Pour cela, il faut qu'il étouffe tout sentiment d'altruisme et qu'il devienne un monstre accapareur d'argent, sordide et sans cœur. Il peut être sobre et plein d'abnégation, mais il est anti-social, il se détourne de ses camarades et, au lieu de s'efforcer d'élever le niveau de sa propre classe, il applique tout son talent à améliorer sa condition personnelle, trop souvent, aux dépens de ses camarades moins égoïstes et au cœur généreux mais imprévoyants. N'ayant pas d'instincts sociaux, il est toujours au service du capitaliste et désire travailler nuit et jour pour augmenter son épargne et empêcher un autre homme de travailler. Peu à peu, il devient petit capitaliste et fait preuve d'une habileté extraordinaire à tirer le maximum de travail de ceux qui sont assez malheureux pour être forcés de s'employer chez lui au prix le plus bas possible.

Le sort de l'ouvrier est malheureux quand il travaille chez un grand capitaliste, mais il l'est davantage quand il est à la merci d'un petit qui a été ouvrier lui-même. Un grand capitaliste peut donner à ceux qu'il emploie des ateliers sains et des attentions hygiéniques, et il n'est que juste de dire que beaucoup le font; mais le petit ne pourrait faire de même en dépit de sa bonne volonté. Il faut qu'il étudie l'économie d'abord et l'humanité ensuite. Le prix d'un atelier sainement installé l'empêcherait sérieusement de réussir. Des caves affreuses et humides, des mansardes pleines de courants d'air et sentant mauvais sont bien assez bonnes pour des ouvriers qui y passent neuf, dix, onze ou douze heures presque chaque jour de leur vie. Si les grands capitalistes se servent de fouets, les petits se servent de « queues de scorpions », et la majorité des capitalistes de tous grades n'a aucune sympathie pour ses ouvriers. Ils sont tous considérés comme autant de maux inévitables, comme autant de parties d'une machine dont les appétits ne peuvent se satisfaire avec la burette à huile et qui nécessitent une déplorable perte de capital chaque samedi soir. L'attitude sociale des deux classes l'une envers l'autre — ou plutôt, l'absence de tout sentiment social — est une des choses les plus remarquables dans la misère de l'industrie moderne. Au lieu de s'unir par la sympathie mutuelle, la bonté et la bonne volonté, en acceptant le fait que chaque classe est

nécessaire à l'autre, ils passent leur temps à se regarder comme deux puissants ennemis. L'ouvrier voit son patron accumuler plus de richesse d'année en année, il le voit quitter la villa confortable hors de la ville pour l'hôtel de la ville et la maison de campagne, changer ses vacances à Ramsgate ou Margate pour un voyage sur le continent. Mais l'ouvrier, ayant autant contribué à ces changements par son travail que le capitaliste par ses qualités de direction, trouve que sa position ne varie pas, sauf que son âge et sa faiblesse augmentent et qu'il court de plus en plus le risque d'être remercié à la fin de la semaine pour faire place à un plus jeune. Pourquoi se plaindrait-il? Son patron ne paie-t-il pas de maigres impôts pour qu'il puisse jouir des bénédictions de l'Union dans sa vieillesse? Il passe devant l'hôtel de son patron et entrevoit le confort et le luxe que son travail a rendus possibles, puis il revient à sa méchante maison mal construite et manquant de confortable. Il a au cœur le sentiment qu'il est injuste de voir un homme vivre dans le luxe et les richesses, élever des enfants bien soignés, et se soucier si peu de lui qui vit dans une cabane ou une cave sous terre, qui passe ses maigres loisirs à brailler au cabaret et qui voit mourir sa femme ou ses enfants de privations continuelles. Il sait que le seul intérêt que son patron prend pour lui est d'en tirer le plus possible avec le moins de salaire possible. L'ouvrier sait tout cela, le sent et s'irrite. Son patron n'a aucune sympathie pour lui, ni lui pour son patron — quand il ne le déteste pas!

Tel est l'état des choses dans la vie industrielle à notre époque, et dans un pays où le revenu annuel d'une secte seule de chrétiens excède 8,000,000 livres (200 millions de francs) qu'on suppose employées à éclairer les capitalistes et les travailleurs dans l'amour du prochain. On n'y parvient pas, à cause de la négligence du devoir, des contradictions et du caractère imparfait des doctrines de cette secte; nous déplorons cet insuccès. Si ces chrétiens avaient été assez forts et leurs prêtres assez fidèles à leur œuvre pour refouler le courant d'égoïsme humain et la soif de richesses et de jouissance qui a rempli nos grandes villes de cabanes, repaires de fripons, saletés, besoins et misère d'un côté, et d'hôtels luxueux, palais, splendeurs, débauche, richesse et égoïsme, clinquant et vice, de l'autre. Les cris des souffrants et des crève-la-faim, les injures des gens sans abri et des réprouvés, le rire des débauchés et des indifférents, les carillons d'insouciante allégresse que les châteaux des égoïstes et des riches paresseux laissent entendre, tout s'unit pour augmenter le puis-

sant chorus de condamnation, — la chrétienté a succombé ! Nous lui sommes reconnaissant pour tout le bien qu'elle a fait dans le passé, pour tout le bien-être et les consolations qu'elle a donnés à beaucoup dans le présent ; mais nous ne saurions admettre que notre gratitude nous induise en parti pris ou ferme nos yeux aux faits.

Devons-nous alors considérer l'état actuel de la société comme inévitable ? Devons-nous nous borner à pleurer et gémir à ce sujet ? Perdons-nous tout espoir ? Loin de là. Ce soir, dans cette grande cité, sous bien des toits modestes et dans beaucoup de somptueux hôtels on pourrait trouver des hommes et des femmes dont les cœurs sont touchés par les infirmités et les souffrances de leurs semblables et qui prient avec l'esprit anxieux et souffrant. Ils ne disent pas l'égoïste et ancienne prière : « Seigneur, que dois-je faire pour être sauvé ? » mais : « Que puis-je faire pour que ce monde soit un endroit plus heureux pour autrui ? » Il n'y a que les lâches qui peuvent abandonner tout espoir quand on voit cette armée — faible à présent, mais augmentant chaque jour — des hommes et des femmes qui sont réellement persuadés qu'il y a quelque raison de vivre pour chercher là-bas à satisfaire leurs désirs insatiables et égoïstes de plaisir, d'accroissement de richesses, et qui sont cependant vraiment anxieux de trouver les voies du travail utile, afin de pouvoir servir leurs semblables. C'est en cultivant et dirigeant convenablement les sentiments altruistes que l'Humanité espère trouver le vrai moyen. En d'autres termes, le salut de l'homme, la suppression des maux, injustices et souffrances dont il souffre actuellement, doivent se trouver par la religion. Ces mots paraîtront d'amers sarcasmes à bien des ouvriers. Ils diront qu'ils en ont bien assez de la religion, qu'ils savent depuis longtemps que c'est le synonyme d'hypocrisie. Ils diront que les hommes qui les font crever de faim sont précisément des gens religieux. C'est malheureux de voir l'ouvrier de condition moyenne habitué à confondre religion et chrétienté — et il comprend comme chrétienté cette forme particulière qui consiste à aller à un endroit d'adoration une fois la semaine, passer les autres jours comme si le christianisme n'avait jamais été prêché, et essayer de compenser douze mois de vie déréglée par une distribution de couvertures gratuites, et de bons de soupe et de charbon pendant la joyeuse saison de Noël.

Pour les ouvriers qui ont été face à face avec cette honte, cet exercice vide de sens d'un culte, pendant toute leur vie, cette religion ne peut être autre chose qu'un système organisé d'hypo-

crisie, basé sur des croyances anciennes et ne convenant qu'à de riches capitalistes, des curés, des femmes et des enfants. Ils ont uni le mot religion à une croyance en certains dogmes relatifs à la Sainte-Trinité, à la création du monde, au péché originel, au bonheur éternel et aux peines sans fin... etc. Essayez cependant de leur démontrer que la religion n'a pas nécessairement de relations avec ces idées, mais que, dans sa forme la plus simple, c'est le désir de la justice; qu'à un point de vue plus élevé, elle a été exprimée sous cette forme par Mathieu Arnold « la moralité touchée par l'émotion », tâchez de faire réfléchir une fois l'ouvrier sur tout cela, de faire entrer dans son idée que la religion peut se séparer des dogmes de la religion chrétienne et vous pourrez espérer réussir à lui montrer une forme encore plus élevée de la religion, non plus basée sur la superstition, l'inconnu et l'inconnaissable, mais sur ce qui est connu, ce qui est vu, positif, pratique et vrai. Religion fondée, non pas sur l'étroite expérience et les superstitions de quelques vagabondes tribus orientales, ni sur les prétendues assertions de quelque énergumène particulier, mais reposant sur la sagesse réunie parmi tous les hommes de toutes les époques, de Moïse à saint Paul, d'Aristote à Descartes, d'Homère à Shakespeare, d'Archimède à Bichat. Un tel système de religion est-il possible ? Nous répondrons que cela le fut d'abord par le génie et le dévouement personnel d'Auguste Comte, et que la preuve évidente de sa possibilité se trouve dans l'existence des hommes et des femmes qui forment les Eglises positivistes dans ce pays et dans les autres. Ces personnes ont une lourde responsabilité, car tous les arguments logiques, toutes les brillantes démonstrations des professeurs les mieux doués ne seront presque rien, si les membres de cette Eglise ne donnent pas des preuves pratiques, qu'ils possèdent un système de religion capable de produire de plus grands résultats que ceux obtenus par l'audition de sermons le dimanche soir.

On dit souvent qu'un tel système de religion, basé sur la Philosophie positive et la Politique est suffisant pour les gens riches et instruits, qui ont assez de loisirs pour étudier toute la littérature produite par le fondateur et ses disciples, mais qu'il est au-dessus de l'entendement des gens d'intelligence ordinaire et dont la journée est occupée par les dures nécessités de la vie; qu'il réclame des années d'étude avant d'être compris et qu'il n'est bon, en somme, que pour les gens suffisamment riches et instruits, ayant des loisirs et des penchants pour étudier les nombreux et volumineux ouvrages de philosophie, un peu fades. Cela n'est pas

vrai, heureusement, car alors, les gens qui voudraient élever l'Humanité à un niveau supérieur n'auraient plus qu'à abandonner ces théories aux philosophes, aux rêveurs et aux charlatans, pour le plus grand bien de l'Humanité !

Non, cela n'est pas vrai. Le Positivisme, ce mot qui paraît étrange et sévère, n'est pas un système exclusivement réservé aux gens raffinés — c'est une religion pour la masse du peuple. Les larges principes sur lesquels il s'appuie peuvent être saisis par tout être d'intelligence ordinaire. Il est nécessaire évidemment que les professeurs et les chefs du mouvement positiviste possèdent tous les détails du système pour qu'ils puissent complètement remplir leur mission de guides spirituels du peuple; mais pour ceux dont l'existence est prise par le travail journalier il est à coup sûr bien suffisant de se familiariser avec l'ensemble du système et les détails qui concernent la conduite et les choses pratiques de la vie. Et pour cela il n'est pas nécessaire d'être mathématicien, astronome, chimiste, linguiste ou biologiste, mais simplement d'être doué d'un cerveau pour penser et d'un cœur pour aimer.

A présent, que peut dire ce système de religion à l'ouvrier dont nous avons essayé de comprendre les ennuis? Contient-il quelque espoir pour lui? Peut-il améliorer sa condition sociale, rendre sa vie plus facile, plus gaie, plus heureuse? Nous pensons qu'il a ce pouvoir. Impossible d'accomplir beaucoup de ce que nous voudrions dans la vie de famille sans rendre plus humaines et plus équitables les relations entre capitalistes et travailleurs. Nous pensons aider matériellement la transformation en propageant une simple vérité positive qui constitue une réfutation de cette idée : « le Positivisme est un système de pensée et d'action que les gens d'intelligence ordinaire ne peuvent comprendre ». Cette vérité est exprimée simplement et brièvement par Comte en cette seule phrase : « Toute richesse est sociale de son origine et doit l'être dans sa destination ».

A coup sûr, ce n'est pas là une très grosse vérité à comprendre. Elle signifie qu'aucun homme ne peut accumuler de la richesse rien que par ses seuls efforts. Il faut qu'il soit aidé par les autres. Nous avons trop entendu parler de ces individus extraordinaires qui prétendent s'être faits eux-mêmes et eux seuls. N'ont-ils donc jamais été dans les bras de leurs mères ? Ont-ils pu se nourrir eux-mêmes au moment de leur naissance ? N'ont-ils jamais eu pour les soutenir les efforts d'une mère, d'un père, d'une sœur ou d'un frère? Sont-ils nés avec un vêtement complet sur le

dos, les quelques francs légendaires dans le gousset et sont-ils partis de suite sur la route de Londres? En supposant même que la naissance de ces merveilleuses créatures soit d'une nature phénoménale, ils furent endettés vis-à-vis de leurs semblables au moment précis où ils mirent le pied sur la route de Londres, route construite, bâtie bien des siècles peut-être avant qu'on ne pensât aux hommes faits par eux-mêmes.

Comment un homme peut-il dire qu'il s'est fait lui-même, quand ses richesses ne sont que le résultat, non pas seulement de sa propre habileté et de son génie inventif, mais de l'aide donnée à ses bonnes qualités par le savoir de ses prédécesseurs et par les efforts des ouvriers employés à exécuter ses devis? Si c'est un ingénieur des constructions navales, il doit quelque chose au sauvage qui songea le premier à percer un tronc d'arbre et à le façonner en forme de bateau flottant, à coups de hache en pierre. Si c'est un grand inventeur en machines, il doit également au premier homme qui songea à faire rouler l'un sur l'autre deux morceaux de bois et qui pensa à la roue. Il n'y a pas un seul riche, ce soir, dans tout Londres, qui ne doive quelque chose à son prochain plus pauvre que lui pour la richesse et le confort dont il jouit.

Nous prétendons que, la richesse d'un tel homme n'étant pas le résultat exclusivement de ses efforts personnels, mais étant sociale par son origine, il n'a aucun droit de se vautrer dans le luxe et l'élégance à Belgrave-Square, tandis que tous ses ouvriers vivent dans la saleté et la misère à Saint-Giles. Après avoir payé à ses travailleurs la valeur commerciale de leurs efforts, il doit veiller à ce qu'ils soient logés au moins aussi confortablement que ses troupeaux; qu'ils aient assez de plaisirs et de distractions sociales dans leur existence, — bref, que sa richesse soit sociale dans son but comme elle l'est dans son origine.

Beaucoup diront que c'est là une doctrine sans espoir, que jamais on ne pourra amener les capitalistes à penser ainsi. Mais quelle alternative ont-ils? Voici une espèce de solution qui est plus remarquable par le bruit et l'humeur batailleuse de ceux qui la prônent que par la sagesse des moyens. On nous dit que nous sommes tout à fait en arrière de notre temps et qu'une méthode plus rapide de résoudre le problème social a été découverte. Elle consiste à éveiller le démon de l'anarchie, à montrer à ceux qui n'ont rien comment on peut voler son prochain qui a quelque chose, à renverser le capitaliste, lui enlever l'argent de ses poches et se le disputer en public. Ceci n'est pas aussi sim-

ple en pratique que sur le papier; mais même si c'était aussi facile que cela paraît à quelques-uns, il en résulterait que les hommes devenant tellement démoralisés par une suite de ravages tourneraient eux-mêmes en capitalistes pires que leurs prédécesseurs.

Mais notre méthode est-elle tout à fait aussi lente que beaucoup le croient ? Nous ne sommes aujourd'hui qu'un nombre insignifiant et en dépit de ce petit nombre nous pouvons faire sentir notre influence dans bien des directions. Que ceux qui croient que notre système de progrès basé sur l'ordre, notre espoir dans le développement des sentiments altrusites sont des expédients trop lents et trop désespérants, essayent de s'imaginer quelle grande influence pour le bien pourrait avoir sur la société prise en bloc rien qu'un petit groupe de personnes ayant nos aspirations, dans chaque ville d'Angleterre. Supposez que dans chacun de nos grands centres industriels existe un groupe de personnes travaillant avec l'idéal positiviste : les jeunes ouvriers découvrant eux-mêmes que c'est un devoir sacré de travailler patiemment jusqu'à ce qu'ils puissent donner à leurs femmes le nécessaire et le confort; les familles se limitant selon les capacités des parents à élever, nourrir convenablement et habiller les enfants; les jeunes filles étant exercées par les femmes les plus âgées à remplir les devoirs sacrés de l'épouse et de la mère; les capitalistes se joignant aux ouvriers sur un niveau social — plus de sentiment de classes, plus de patronage, mais l'esprit sincère et doux de la fraternité régnant en maître; les classes riches sentant qu'elles ont des devoirs à remplir envers ceux qui travaillent pour elles aussi sacrés que ceux envers leurs propres familles; les ouvriers sentant que leur position et leur ouvrage sont aussi importants et honorables que le travail du poète, du philosophe ou de l'homme d'Etat; les maîtres industriels prenant leurs plaisirs avec les travailleurs; le riche comprenant qu'il n'a aucun droit à jouir des plaisirs délicieux et élevés que l'art peut donner s'il n'a pas fait tout son possible pour mettre ces plaisirs à la portée des pauvres; le capitaliste comprenant que c'est un crime pour un homme de se faire bâtir un somptueux palais tandis qu'un de ses plus obscurs travailleurs vit dans un taudis dont aucun gentleman ne voudrait pour ses chevaux.

Quand nous aurons des groupes de personnes travaillant et luttant dans nos grandes villes pour faire triompher ces idées, leur exemple et le bonheur qui en résultera n'influeront-ils pas sur les hommes et les femmes de leur entourage? De tels groupes se

forment peu à peu, leur influence peut déjà se sentir et ceux qui n'ont pas le bonheur de comprendre qu'un système de religion largement répandu, détruisant tous les sentiments égoïstes, reposant sur le côté le plus noble de l'être humain, est une possibilité, doivent, en vérité, fermer les yeux devant les signes des temps. Nous n'attirons pas les hommes par de grossiers supplices ou des bonheurs éternels; mais nous leur offrons un systéme pratique de religion qui peut faire de la maison du plus pauvre un véritable intérieur, donner de la force aux découragés, de l'espoir aux désespérés, de la paix et de la consolation aux âmes torturées par les prétentions rivales des nombreuses croyances basées sur la superstition et la crainte. Nous n'offrons aucun dieu, sauf celui de la famille — le père plein d'abnégation, l'épouse et la mère dévouées, la sœur affectueuse, le bébé impuissant et innocent. Que l'homme ne vénère que ces divinités de la maison; qu'il comprenne bien la grande vérité de la dette qu'il doit au passé (ce qui lui enseignera son devoir vis-à-vis du présent et de l'avenir), et ses sympathies seront plus profondes, son cœur plus léger et, quelque modeste ou élevée que puisse être sa situation dans la vie, il sentira que c'est la peine de vivre, que le monde a quelque chose de plus à lui donner que la tâche de manger, boire et travailler; il comprendra dans toute sa grandeur la douce et vieille pensée que l'homme ne peut vivre de pain seulement.

Nous sommes portés à croire que le travail quotidien de chaque homme sera rendu moins pénible, que ses aspirations s'élèveront, que son cœur et son esprit se raffermiront, qu'il deviendra un meilleur ouvrier, père, fils, mari et citoyen par la conception de la Religion de l'Humanité.

2° LA QUESTION DE L'OUGANDA

(Traduction par Henri Courtois.)

La Société positiviste de Londres, présidée par M. le professeur E.-S. Beesly, vient de publier la protestation suivante contre l'occupation de l'Ouganda par l'Angleterre :

Une tentative est faite en ce moment pour entraîner notre pays dans un de ces insouciants projets de conquête étrangère, qui nous ont valu un empire déjà surchargé et instable dans plusieurs de ses colonies.

Il est évident que beaucoup, pour ne pas dire tous, parmi les

hommes d'Etat qui sont, à l'heure présente, responsables de la sûreté et du bien-être de l'Angleterre, sont alarmés à la perspective des dépenses sans bornes et des risques incalculables qui résulteraient de l'occupation de l'Ouganda.

Annuler leur judicieux raisonnement, les forcer à s'engager de telle sorte qu'aucune retraite ne soit possible, sans un aveu d'impuissance tel, qu'une nation naturellement fière ne puisse reculer, c'est le but d'une réunion de têtes chaudes impérialistes, de philanthropes ignorants, de religieux fanatisés et d'agioteurs peu scrupuleux.

Pris tous ensemble, ces confédérés, mal assortis, mettant ainsi en péril les intérêts du peuple anglais, ne forment qu'une très petite partie de la nation. Mais ils font beaucoup de bruit ; ils ont un grand nombre de journaux dans leurs mains ; ils peuvent agir par la tribune et la chaire ; ils s'entendent à organiser une députation et savent à qui l'adresser. Le hurlement insensé qui autrefois poussa M. Gladstone, malgré ses convictions, à envoyer une expédition à Khartoum commence à se faire entendre de nouveau. Et, si la masse tranquille et sensée de la nation ne s'élève pas à temps pour intervenir, nous aurons une répétition de cette faute coûteuse et déshonorante. Au moins Khartoum était-il accessible par eau. Le chemin adopté par lord Wolseley était de 200 milles.

Ouganda est, à vol d'oiseau, à 500 milles de la côte.

Le voyage est si difficile qu'une caravane met trois mois à l'accomplir et que le fret des marchandises s'élève à 300 liv. st. par tonne.

On a affirmé que les Soudanais furent une menace pour l'Egypte ; mais on ne peut prétendre que le territoire de la côte exploité par la Compagnie de l'Est de l'Afrique est aussi menacé. Le pays entre l'Ouganda et la mer est habité par des tribus sauvages et est de peu de rapport.

La Compagnie n'a nullement l'intention de l'occuper, ni de s'en mêler d'aucune façon, hors ce qui concerne la construction d'un chemin de fer pour atteindre la contrée plus civilisée de l'Ouganda.

La dépense de ce chemin de fer est évaluée par un présomptueux calcul à deux millions et demi de liv. st. et on demande au gouvernement Britannique d'en garantir l'intérêt, soit 75,000 liv. st. par an.

Aucune personne sensée ne croira que cette somme couvrira la dépense ni que 500 milles de voie ferrée puissent être gardés dans un pays non occupé par des Européens et où les naturels enlève-

ront les rails pour avoir le métal. Actuellement, il n'y a dans l'Ouganda aucun produit valant le transport à la côte.

On nous assure que c'est un pays fertile où l'on peut récolter des céréales, du coton, du café, du thé, et faire l'élevage des porcs : toutes choses que nous pouvons déjà nous procurer en quantité et meilleur marché ailleurs. Le seul profit de cette entreprise, si elle se faisait, serait pour les agioteurs et les entrepreneurs qui construiraient le chemin de fer avec une garantie du gouvernement derrière eux.

Le révérend Horace Waller, un missionnaire expérimenté, désireux d'étendre la religion par l'occupation de l'Ouganda et qui a fait partie de la députation envoyée à lord Rosebery, eut l'honnêteté de dire qu'il ne croyait pas qu'un chemin de fer apporterait un changement appréciable dans l'exportation des esclaves et que la Compagnie de l'Est de l'Afrique elle-même emploie largement pour ses travaux le travail des esclaves. M. H.-M. Stanley trouve ces paroles « malheureuses », mais le capitaine Lugard, dans une lettre adressée au *Times*, admet qu'on se servit d'esclaves.

Si les évêques et le clergé protestants désirent évangéliser les naturels de l'Ouganda à leurs propres risques, comme font les missionnaires catholiques, on ne peut s'y opposer.

Mais ils ne doivent pas considérer leurs missions là-bas ainsi que des avant-postes anglais et vouloir être protégés avec des fusils Maxim.

Il a été dit que la Compagnie de l'Est africain allait dans l'Ouganda sous l'impulsion secrète du gouvernement Britannique et que cette raison lui donne un droit d'assistance. Aucune preuve d'une telle promesse n'a été produite. Le dernier ministère, il est vrai, fit voter par le Parlement 20,000 liv. st. pour arpenter le terrain du chemin de fer projeté. Mais il ne fit et ne put promettre rien de plus ; et ce vote fut combattu par les hommes d'Etat maintenant au pouvoir. Certains journalistes ont engagé la Compagnie à marcher en avant. Mais des journalistes ne peuvent lier le peuple de l'Angleterre. Nous n'en sommes pas encore là. Laissons ceux qui sont si certains que le chemin de fer sera un succès mettre la main à la poche et payer. Le chancelier de l'Echiquier a cent moyens pour employer plus utilement les revenus produits par les impôts.

De la moralité de cette affaire nous avons peu de choses à dire ici. On a beau nous parler de la continuité morale de la politique anglaise ; la question est de savoir si le chemin que l'on s'obstine à poursuivre est bon ou mauvais. Ceux qui sont si ardents pour l'abolition de l'esclavage peuvent se demander si une des pires for-

mes de la servitude n'est pas dans ce qu'une nation est empêchée par un résident étranger, armé de fusils Maxim, de passer d'elle-même, par ses propres efforts, de la barbarie à la civilisation.

Au siège de la Société positiviste de Londres.

E.-S. Beesly.

Newton-Hall Fleur-de-Lis Court; Fetter Lane, E C
(1er novembre 1892 — 26 Descartes 104).

3° PROGRAMME DES RÉUNIONS, COURS ET CONFÉRENCES POUR LE PREMIER SEMESTRE DE 1893.

Le samedi 31 décembre (*The Day of Holy Women*), réunion à 8 heures du soir et conférence par M. Frédéric Harrison.

Le dimanche 1er janvier 1893 (*jour de l'Humanité*), réunion à 7 heures du soir et discours par M. Frédéric Harrison.

Les dimanches 8, 15, 22, 29 janvier, 5 et 12 février, le Dr J.-H. Bridges fera une série de conférences sur *La Santé physique, intellectuelle et morale.*

Les dimanches 19 et 26 février, M. Patrick Geddes, professeur à l'Université d'Edimbourg, fera l'appréciation de *Le Play comme sociologiste.*

Les dimanches 5, 12, 19 et 26 mars, M. S.-H. Swinny fera une série de conférences sur « l'*Histoire du travail en Angleterre* ».

Les réunions du dimanche auront lieu à 7 heures du soir.

La classe de chant (Tonie Solfa) continuera à se réunir, sous la direction de M. Deane, les lundis soirs, à 8 heures. Le chœur se réunira à 9 heures.

Social Meeting, le second lundi de chaque mois, avec thé et musique, à 8 heures du soir.

La Société positiviste se réunira sous la présidence du professeur Beesly, pour la discussion des questions politiques et sociales, le dernier vendredi de chaque mois, à 8 heures du soir.

La Bibliothèque positiviste est ouverte. S'adresser au bibliothécaire, à Newton-Hall.

Entrée libre et gratuite aux cours et aux conférences.

Adresser les souscriptions au professeur Beesly, trésorier des fonds positivistes, 53, Warrington Crescent.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Frédéric Harrison, *président du Comité positiviste anglais*, ou au secrétaire, à Newton Hall.

4° UNE REVUE POSITIVISTE A LONDRES.

La *Revue positiviste* (3 d. le numéro, ou 3 1/2 d. par la poste) traitera des questions d'actualité, aussi bien que des sujets d'une importance plus générale. Les questions intéressant plus particulièrement notre groupe y trouveront place. Le premier numéro paraîtra le 1er janvier et contiendra des articles de M. E.-S. Beesly (éditeur), de M. Frédéric Harrison, et du Dr J.-H. Bridges.

L'abonnement est de 3 s. 6 d. par an. On est prié d'adresser cette somme à MM. Reeves et Turner, libraires, 196, Strand, W. C.

II. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DU NORD DE LONDRES

(8 OSBORNE ROAD, FINSBURY PARK, N.

Les réunions du dimanche matin pour la lecture et l'étude du « *Discours sur l'Ensemble du Positivisme* » reprendront le 8 janvier 1893, à 11 heures 1/4.

Le *Cours d'Histoire* n'aura plus lieu le jeudi comme antérieurement, mais le mardi, à 8 heures du soir, et rouvrira le 3 janvier 1893. L'enseignement portera d'abord sur le *Catholicisme et la Féodalité.*

III. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE MANCHESTER

CONFÉRENCE DE M. HIGGINSON (5 Moïse 102)

(Résumée, traduite et rédigée par MM. P. Descours et Th. Cattin.)

LA RELIGION DE L'HUMANITÉ

Celui donc que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce. (Saint Paul aux Athéniens. *Actes des Apôtres.* Ch. XVII, 33).

Aussi bien dans l'ordre physique que dans l'ordre moral, les grandes crises sont toujours le résultat d'une préparation plus ou moins longue. Elles n'étonnent que les observateurs superficiels, mais ceux qui examinent le cours des évènements n'éprouvent aucune surprise. La Révolution française fut pour un grand

nombre un évènement soudain d'une effrayante gravité; mais l'élite qui observait la marche des idées depuis longtemps savait qu'elle n'était que la conséquence naturelle des travaux des philosophes et des penseurs.

De même que l'avalanche, avant de se précipiter sur le flanc de la montagne, a demandé la lente accumulation des matériaux; de même une grande vérité s'élabore avec une certaine lenteur pour rayonner ensuite avec éclat.

L'avènement de la religion de l'Humanité, dans sa forme explicite, ressemble à la formation et à la chute de l'avalanche. Après une longue préparation, elle apparaît soudain au grand étonnement du plus grand nombre. Il en a été de même pour le Christianisme qui est résulté des religions antérieures. Ainsi l'auteur du quatrième évangile fonde sa doctrine de l'incarnation sur la doctrine platonicienne du Verbe. Ainsi saint Augustin dit que Platon conduit le monde au Christ. De même saint Paul félicite les Athéniens d'être sincèrement religieux. Il cite leurs auteurs en les louant et il propage le Christianisme comme étant simplement une forme plus explicite du paganisme : « Celui que vous honorez, sans le connaître, c'est celui que je vous annonce ». Malgré ses préjugés théologiques, saint Paul voyait très bien la relation qui existait entre le Christianisme et le Déisme grec.

Aujourd'hui, je voudrais imiter le fondateur du Christianisme, je voudrais considérer sympathiquement ce que je vois dans cette ville; découvrir et expliquer le culte inconscient de l'Humanité; essayer de le rendre conscient et montrer qu'à côté du déclin de la théologie existe une religion humaine qui grandit de plus en plus.

La neige tombe si doucement qu'elle semble n'avoir que peu de poids. Cependant par son accumulation elle brise les branches des plus grands arbres. Les couches supérieures pressent si fortement sur les couches inférieures qu'elles les convertissent en blocs de glace et, quand le point d'appui vient à manquer, les grandes masses de glace et de neige qui sont sur les montagnes se précipitent dans les vallées avec un bruit affreux, détruisant sur leur passage hommes, bestiaux, maisons et villages. Le bruit du désastre se répand partout et l'avalanche devient célèbre. Ses causes restent cependant ignorées du plus grand nombre. C'est à peine si de temps en temps un berger s'est aperçu que la masse de neige grossissait et très peu ont su voir que l'amoncellement insensible de légers flocons de neige préparait silencieusement la catastrophe.

L'œil poétique de Shelley vit ce phénomène de la nature, à la fois si touchant et si instructif, et il nous enseigne la vérité de ces avalanches spirituelles, ces éclats sensibles de grandes vérités, qui, quoique préparées pendant des siècles par de petits flocons de pensée, étonnent le monde qui ne s'attendait à rien. Mais ceux qui sont sages voient non seulement l'avalanche, mais aussi les flocons ; non seulement la controverse bruyante à propos des idées nouvelles ; mais aussi les matériaux du passé qui servent de base à ces idées.

Il y a actuellement en circulation beaucoup d'idées nouvelles, mais beaucoup d'entre elles n'ayant aucun fondement dans le passé, tombent sur le monde sans force comme ferait une avalanche composée de neige fictive. L'homme a tant d'imagination que pour une seule idée qui durera, il en forme vingt qui sont ou stériles ou mauvaises.

Ceux qui sont satisfaits de l'état actuel des choses et qui redoutent l'influence que prennent les idées sociales nouvelles déclareront, quoique faussement, que les idées de Comte sont des avalanches sans neige. Un homme comme M. Huxley, qui a écrit que la Religion de l'avenir consistera dans le service de l'Humanité, ose dire que la religion de Comte est artificielle; qu'elle est un mélange absurde de Catholicisme et de science, par un homme qui ne croyait pas à celui-là et qui ne comprenait pas celle-ci.

Nous allons examiner si vraiment notre doctrine est une fleur artificielle fabriquée hâtivement ou si elle est ce que nous croyons : la floraison parfaite d'une plante qui s'est développée lentement pendant des siècles. L'histoire est-elle pour nous ou contre nous ? Si elle est pour nous, notre religion se répandra inévitablement sur toute la terre, et M. Huxley qui cherche à dénigrer Comte après sa mort aura le même sort qu'Arago qui le persécuta pendant sa vie, ou que le poète qui ne vit pas les mérites du « Paradis perdu », ou que le critique qui appela Shakespeare un sauvage ivre. On se souviendra avec gratitude de leurs vrais services et on sourira de leurs infirmités.

M. F. Harrison, ici même, dans son discours d'ouverture, a montré que le mouvement *humain* avait été au fond de notre progrès pour plus d'un siècle ; qu'on avait de plus en plus explicitement servi, connu et honoré l'Humanité et que ce fut avec ce courant en sa faveur que l'essai de Comte fut fait.

Ce que M. Harrisson a fait pour le dernier siècle, Comte l'a fait lui-même, pour les derniers 3,000 ans, à la fin de son *Ca-*

téchisme dans le 3e volume de sa *Politique positive* et dans la seconde moitié de sa *Philosophie positive*.

Je vais examiner la doctrine de l'Humanité :

1° Sous le rapport de la loi, de la coutume et du bon sens;

2° Sous le rapport de la Biologie;

3° Sous le rapport de l'Histoire.

1° Avez-vous pensé quelquefois à la position légale d'une société anonyme ou d'une compagnie commerciale reconnue d'utilité publique ? Une compagnie de chemins de fer par exemple ? C'est ce que nous, positivistes, nous appelons un *être collectif*, c'est-à-dire un être composé d'un certain nombre d'individus vivants, des morts qui les ont précédés et de leurs successeurs qui ne sont pas encore nés, ayant des devoirs et des pouvoirs s'étendant au-delà de l'existence des actionnaires actuellement en vie. C'est un corps dont les cellules individuelles se renouvellent sans cesse, un arbre dont les feuilles tombent chaque automne et se renouvellent à chaque printemps.

Naturellement les actes de la compagnie sont accomplis par les vivants, mais *légalement*, par rapport à ses actionnaires, elle est immortelle suivant la maxime légale : « Une compagnie ne meurt jamais ». Nos critiques disent quelquefois que l'Humanité en tant que Grand-Etre est une fiction. Il faudrait du courage pour oser le dire d'une de nos grandes compagnies de chemins de fer. Evidemment ce sont bien des êtres collectifs immenses et immortels relativement aux individus passagers qui les composent à un moment donné. Peut-on appeler une compagnie une fiction lorsque comme telle elle peut faire des machines, percer des montagnes, construire des aqueducs, des ponts; poser des milliers de kilomètres de rails, employer des milliers d'hommes, depuis des administrateurs jusqu'à des hommes de peine; prendre soin de votre porte-manteau, vous héberger dans un hôtel, vous poursuivre si vous voyagez sans billet et vous payer une indemnité si elle vous blesse ? On exagère beaucoup trop l'importance de l'individu, et on traite volontiers avec moquerie les *êtres collectifs* comme ne représentant rien de réel. Je viens de vous démontrer, par l'exemple d'une grande compagnie de chemins de fer, qu'il existe des êtres collectifs dont il est difficile de nier la réalité, car leur existence n'est pas seulement de fait, mais encore elle est consacrée par la loi. Et, ces êtres collectifs sont si réels, qu'on les voit soutenir des institutions qui, on le craint, ne seraient pas soutenues volontairement. On m'assure que la position légale de l'Eglise épiscopale

(en Angleterre) est très confuse, mais ses membres trouvent dans la pratique que ses fonds (qu'elle reçoit bien injustement selon moi), permettent de continuer sa condition actuelle; elle ne s'améliore ni ne meurt. De même certaines institutions ont le droit d'avoir des fonds, soit en terres, soit en argent. On essaie ainsi de mettre en gage l'industrie des générations futures en faveur d'objets choisis par leurs ancêtres. Ce procédé irrite les jeunes générations qui justement réclament le droit d'administrer ce qui leur a été légué par leurs prédécesseurs. Il est donc parfaitement absurde de dire que les êtres collectifs sont des abstractions lorsqu'on en voit de tous côtés sous la forme de sociétés anonymes, de collèges, d'hôpitaux, etc., etc.

Or, l'Humanité forme pour ainsi dire une grande compagnie qui a existé dans le passé et dont l'existence persistera dans l'avenir, bien au-delà de la vie des actionnaires actuels. Dans toutes les compagnies il y a, de temps en temps, des dissensions et des conspirations qui, quoique lui faisant du tort, ne détruisent pas son unité essentielle.

L'Humanité n'est pas un être parfait et, comme toute compagnie, elle aura, de temps en temps, de graves dissensions dans son sein. Si elles étaient trop sérieuses, une compagnie pourrait être détruite et l'Humanité sérieusement compromise. Mais, en fait, l'unité humaine n'a pas diminué, elle a au contraire augmenté. Au lieu de s'éparpiller, elle a consolidé son unité, siècle par siècle. Nous agissons dans cette direction lorsque nous plaçons sciemment l'Humanité dans la position vers laquelle elle tend sans cesse et que nous en faisons l'objet suprême de nos efforts humains, de notre intelligence et de notre affection. Ce sont les vivants qui doivent agir dans la direction indiquée par les morts, et nos neveux récolteront ce qu'aura semé notre activité. Notre position est donc celle d'actionnaires dans une compagnie dont l'Histoire ignore les débuts et qui s'étend sur toute la planète. Elle se compose de trois parties : les vivants, les morts et la postérité. Les vivants forment la partie active, agissant sous l'impulsion donnée par les ancêtres et travaillant principalement pour les générations futures.

2° Considérons maintenant cet être collectif tel qu'il apparaît dans la biologie. Dans le langage ordinaire, un arbre est un être individuel, nous ne le considérons pas comme étant une grande colonie. Cependant c'est réellement une grande colonie formée par une multitude d'individus qui se réunissent afin d'obtenir une fixité commune dans le sol et d'en tirer leur nourriture. La

preuve qu'un arbre n'est pas un individu se trouve dans le procédé de propagation par marcottes. En effet, si une partie de la branche qui contient les commencements d'un nouvel individu, soit un *bouton*, est enfouie dans le sol, elle en tire bientôt sa nourriture *directement* et devient ainsi indépendante de l'arbre dont elle peut être détachée. Les plantes peuvent se combiner plus intimement encore et alors on ne peut pas en séparer les parties. Elles peuvent se réunir d'une façon moins étroite, comme par exemple lorsqu'un certain nombre d'arbres, par la protection qu'ils se prêtent mutuellement, réussissent à vivre là où un seul individu serait tué par les intempéries. En outre, toute la théorie de la similitude des différentes parties d'une plante repose sur la supposition que ces différentes parties commencèrent à se ressembler entre elles, puis se combinant comme un être collectif, changèrent peu à peu en structure et en fonction suivant que la nécessité les y força et que la nécessité le permit.

Dans le monde animal, l'Etre collectif se trouve combiné de différentes manières. On voit les commencements de la coopération lorsque deux chiens courent mieux ensemble qu'ils ne le feraient séparément. Il y a combinaison de nombreuses cellules à un très haut degré dans les mouvements précis et si soudains du chat. On trouve dans la mer des colonies d'animaux ressemblant à des plantes et qui sont constituées par une multitude d'individus ressemblant à des bourgeons reposant sur un seul tronc. Une forme de coopération plus élevée et une plus grande division des fonctions se voient dans ces colonies dont quelques-uns des individus se vouent à la fonction d'attraper les aliments, d'autres à les digérer pour la collectivité, tandis qu'un certain nombre sont chargés de la défendre.

Enfin, l'écrevisse nous offre un exemple plus parfait de cette combinaison avec sa longue chaîne de segments essentiellement semblables, chaque segment ayant une paire d'accessoires. Cette forme est peu apparente dans la tête et dans le thorax, mais elle y est simplement déguisée. L'écrevisse est un être collectif non seulement au point de vue des cellules individuelles, mais encore au regard de ces segments.

Voyons donc quelle est la condition du plus grand des animaux, c'est-à-dire de l'homme. Nous avons une population énorme d'individus très variés, descendant d'une paire originelle de cellules, mais agissant si étroitement ensemble, sous l'influence du système nerveux, qu'on peut dire qu'ils ont perdu l'in-

dépendance individuelle et qu'ils sont soumis à un despotisme absolu.

En un mot, nous trouvons, dans la vie des plantes et des animaux, de nombreux types d'êtres collectifs à des degrés très divers. Cette comparaison entre la société humaine et un organisme animal n'est pas nouvelle. Menenius Agrippa l'indique clairement dans la fable sur le corps et les membres (*Vie de Coriolan*). De même saint Paul, lorsqu'il dit que l'œil ou la main remplissent par rapport à l'homme le même rôle que le chrétien envers son Eglise. Pascal considère la longue suite de générations comme un même homme qui vit toujours et qui apprend continuellement.

De nos jours, le Dr Temple, évêque anglican de Londres, a pour ainsi dire donné l'estampille officielle à cette doctrine. Dans un Essai sur l'éducation du monde il écrit : « Ce pouvoir, au moyen duquel le Présent acquiert les résultats du Passé, transforme toute la race humaine en un homme colossal, dont la vie commence à la création et finira au jour du jugement dernier. Les générations successives ne sont qu'un jour dans la vie de cet homme. Les découvertes et les inventions des différentes époques de l'histoire du monde sont ses œuvres; les croyances et les doctrines, les opinions et les principes des âges différents sont ses pensées. Les mœurs de la société à de différentes époques sont ses mœurs. Il devient plus savant, il se gouverne mieux et son éducation s'accomplit comme la nôtre. Ceci n'est pas une fiction mais la vérité. »

Et, plus loin, il ajoute : « On ne peut pas considérer l'homme « comme un individu isolé; en réalité, il n'est homme qu'en qua- « lité de membre de l'Humanité. » Ainsi, le Dr Temple donne son approbation à l'ancienne théorie romaine et chrétienne, à cette vérité éternelle, évidente entre toutes, que chaque homme est membre, pendant un temps plus ou moins long, d'une corporation humaine *permanente*. Nous sommes comme les cellules individuelles du corps humain, mais nous sommes *libres*. Les organes accomplissent leur fonction, mais il n'y a pas de mérite *moral* pour le foie, par exemple, à produire la bile, car il n'est pas libre. Or le devoir se définit l'*accomplissement d'une fonction par un organe libre*. Chacun de nous, considéré comme organe de l'Humanité, a une fonction à accomplir, mais il est en notre pouvoir d'en négliger l'accomplissement. Voilà la différence entre les relations des mains avec le corps et celles entre l'homme et l'Humanité. La main sert le corps parce qu'elle doit le faire,

l'homme sert l'Humanité parce qu'il veut le faire. D'où il résulte que le lien qui attache l'homme à l'Humanité n'est pas aussi étroit que celui qui existe entre la main et l'œil dans l'animal. Mais c'est un lien plus noble parce que c'est un lien libre; une union morale non une union mécanique; une religion et non un ligament.

3° En me plaçant au point de vue historique j'ai remarqué déjà que, pendant le cours des siècles, l'Humanité est devenue de plus en plus unie. Comte lui-même a résumé l'histoire en une seule phrase : *L'homme devient de plus en plus religieux.* A mesure que les hommes deviennent plus religieux, la société devient de plus en plus compacte. Or que dit l'histoire de l'Humanité considérée comme un objet de culte? Quels sont les progrès accomplis par notre intelligence, notre activité, notre cœur? Quelle a été, jusqu'à présent, la vie historique de ce que le Dr Temple appelle *l'homme colossal?*

Sa vie active a passé de la guerre à l'industrie : la première phase fut la conquête; la seconde la défense, et la troisième l'industrie. D'abord il veut prendre, puis conserver, et enfin fabriquer. L'existence, en Europe, et surtout en France et en Allemagne, de grandes armées n'infirme en rien notre dire. Il est, en effet, facile à observer que les individus qui composent ces armées ne veulent pas se battre et ne demandent que la paix. Lorsque les armées ne désirent pas se battre, on peut bien dire que l'heure du régime industriel a sonné.

Or, le passage de la guerre à l'industrie indique : 1° que la lutte a cessé d'être une querelle entre individus, ou, en d'autres termes, que l'Humanité est plus unie qu'autrefois; 2° que la lutte est entre les forces humaines d'un côté et les forces cosmiques de l'autre. C'est l'Humanité qui lutte contre la Terre. La tâche que nous avons choisie de propos délibéré, la conquête de la Terre par l'Humanité, nous rallie naturellement, car les hommes sont toujours ralliés par l'urgence du devoir et nous avons un but plus noble que la lutte vulgaire. Tel est donc le résultat de l'évolution de notre activité. Nous avons, au lieu d'une guerre civile dans l'Humanité, une guerre étrangère d'une Humanité ralliée contre la Terre.

Je suis loin de penser et de dire que l'Humanité est aussi ralliée qu'elle pourrait l'être, mais je dis que le ralliement industriel de l'Humanité est ce qu'il nous faut et que ce ralliement est aussi bien réalisé qu'on peut l'espérer quand on considère la manière incohérente dont il a été effectué.

Si nous considérons les progrès de l'intelligence, nous voyons que nous avons quitté l'ancien état théologique pour l'état scientifique.

Nous avons cessé de croire aux volontés surnaturelles ; nous nous contentons d'observer les lois selon lesquelles les événements se produisent. Il y a, à ceci, double profit : d'abord l'homme, sachant que les phénomènes ne sont pas soumis à des volontés arbitraires, se soumet plus complètement à l'inévitable, ses craintes cessent et son orgueil diminue. Puis, savoir c'est prévoir. La connaissance des lois qui régissent les divers phénomènes nous a permis d'utiliser un grand nombre de forces naturelles pour le plus grand bien de l'Humanité.

La somme des connaissances acquises jusqu'à nos jours doit nous donner confiance en *l'Homme colossal du Dr Temple.* Plus que jamais ses yeux sont tournés vers les découvertes utiles.

Les résultats sont encore plus importants en ce qui concerne les progrès de la sociabilité qui de domestique est devenue civique, puis universelle. L'homme se dévoue de plus en plus au service des êtres collectifs : d'abord la Famille, puis la Patrie, et enfin l'Humanité. Aristote a bien défini l'homme comme étant un *animal social.*

Vivre dans, par et pour la société est implanté dans sa nature. Le christianisme nous a calomniés en attribuant toutes les bonnes qualités de la nature humaine à la grâce divine et nous laissant en propre tout ce qui, en nous, est sordide et bas.

Mais, au fait, ce que nous appelons la grâce divine n'est que la grâce humaine. Celui qui a vu tant de preuves d'altruisme chez les animaux inférieurs serait bien ridicule s'il croyait à cette doctrine qui peut se résumer en cette phrase : « L'homme est vil ». Il faut reconnaître que l'homme ne manque pas d'instincts égoïstes ; mais il y a aussi dans sa nature les grands instincts sociaux de la Bienveillance, de l'Attachement et de la Vénération. Ce que Sophocle appelle : La rage pour la vie civique. Cette sociabilité, qui est dans sa nature, l'a conduit vers le chemin de l'évolution et il a pris pour objets de son culte la Famille, la Patrie et l'Humanité.

La preuve que c'est bien dans sa nature, c'est qu'il est bien difficile d'expliquer certains sentiments qui sont pourtant des plus vifs comme l'affection paternelle et maternelle. Pour quels motifs deux personnes se donneraient-elles tant de mal et s'imposeraient-elles tant de sacrifices pour l'éducation des enfants ? C'est

qu'en réalité nous faisons naturellement des sacrifices et des efforts pour servir nos instincts sociaux comme pour satisfaire nos instincts égoïstes. Les chrétiens se vantent d'une vie de sacrifices généreux et disent qu'il n'y a à cela qu'une explication théologique. Mais la conduite des nobles régiments d'athées qui combattirent et moururent pour la France lorsque les rois et les traîtres essayèrent de l'écraser au nom de Dieu prouve suffisamment que cette explication n'est pas suffisante. Ce n'est pas, il est vrai, parce qu'ils étaient des athées qu'ils se dévouèrent, mais parce qu'ils étaient des patriotes, parce que la France fut l'objet suprême de leur dévotion et de leur culte. Les théologiens mettent le plus grand soin à écarter l'élément humain comme mobile des belles actions. Ils reportent tout l'honneur d'une noble vie à l'influence de leur Dieu. On peut démêler ce qu'il y a d'humain dans le culte rendu à certaine divinité. Nous en trouverons un premier exemple chez le peuple juif. Ce peuple repoussa toujours les pratiques du fétichisme et du polythéisme qu'il traitait d'idolâtrie. Les juifs restèrent attachés au culte de Jehovah, qui n'était d'abord que le Dieu de la tribu d'Israël parce qu'ils étaient convaincus de l'importance de l'unité juive. Derrière l'hommage commun à ce Dieu de la tribu, il y avait le désir de préserver l'existence de l'Etre collectif appelé Israël. Je ne veux pas dire que Jehovah ne fut pas adoré sincèrement, mais j'assure que son culte fut fondé sur l'amour réel et instinctif, implicite plutôt qu'explicite, de l'Etre collectif Israël.

Jadis les Anglais avaient un dieu local sous l'invocation duquel ils se sont souvent battus. Saint Georges et Jehovah étaient l'objet de deux sortes de culte : l'un explicite et théologique, l'autre implicite et humain.

La déesse grecque Athéné était-elle adorée seulement pour des raisons théologiques ? Assurément non. Mais parce que, implicitement, les Athéniens adoraient Athènes — l'Etre humain collectif — ils étaient disposés à adorer explicitement la déesse d'Athènes. De même les Romains, dont le polythéisme était plus humain, finirent par adorer ouvertement l'Etre collectif Rome et lui érigèrent des statues. Rome devint explicitement l'objet du culte des Romains comme elle l'avait été pendant si longtemps implicitement. Ils allèrent même jusqu'à déifier leurs empereurs après leur mort. Cette déification n'a pas notre approbation, mais on doit reconnaître la prépondérance de l'élément humain dans un tel culte.

Je sens que le culte en Angleterre est explicite depuis long-

temps déjà. Non seulement on représente l'Angleterre sous les traits d'une femme sur nos monnaies, en peinture et en sculpture, mais encore on écrit des chants et des poèmes en son honneur. Au moment du péril, lord Nelson n'invoqua pas la Divinité, c'est au nom de la Patrie qu'il demanda à chacun de faire son devoir.

Il en fut de même en France au moment de sa grande lutte contre l'Europe coalisée. *La Marseillaise*, cet appel passionné de la défense de la Patrie, n'invoque que le nom de l'Etre collectif humain sans y mêler rien de divin.

Allons, enfants de la Patrie!
Le jour de gloire est arrivé;
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir leurs féroces soldats?
Ils viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils et nos compagnes.

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons!
Marchons! Marchons!
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons!

. . . .

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté! liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs.

Dans ce moment suprême, on négligea de faire appel à la théologie à cause de son peu de réalité. Cromwell put, de son temps, obtenir des efforts de ses compatriotes en leur donnant pour mot de ralliement le Dieu des armées. Mais depuis ce temps la théologie n'a plus d'influence. Seul, l'appel aux sentiments humains trouve de l'écho maintenant.

Pendant un demi-siècle, Mazzini agita l'Italie avec sa formule mixte : Dieu et le Peuple. Mais il croyait d'une manière très explicite à notre doctrine de l'Humanité. En 1835, il disait : « Nous « croyons en l'Humanité, l'Etre collectif et continu qui résume « et comprend la série ascendante des créations organiques. »

Je crois que, dans ce pays, le mobile humain fut plus puissant que le mobile divin, malgré la croyance de Mazzini que la doctrine de l'Humanité reposait sur celle de la Divinité.

Sous nos yeux, nous voyons en Irlande les chefs du mouvement

Home Rule, quoique s'adressant à une population catholique, n'invoquer que des raisons humaines pour faire triompher leur cause. Les Irlandais sont inspirés par l'amour de la Patrie autant que les Juifs dont le patriotisme est au même niveau. Ceux-ci avaient tellement le culte d'Israël que Nehemiah conduisit ses hommes à l'endroit d'où ils avaient été expulsés pour rebâtir leur vieux temple et leurs demeures. Si profond est le culte des Irlandais pour leur pays qu'ils aident de toutes leurs forces et par tous les moyens en leur pouvoir la cause du nationalisme, quoiqu'ils soient expatriés sans espoir de retour.

N'avons-nous pas vu récemment l'Australie souscrire les cinq huitièmes des sommes nécessaires pour faire réussir la grève des docks de Londres, témoignant ainsi de leur amour pour la mère Patrie.

Les sentiments qu'éprouvent les Australiens envers l'Angleterre ressemblent beaucoup à ceux d'un Anglais exilé. Mais ne dissimulons pas que bientôt ils ne sentiront plus leur exil.

Ils donneront alors toutes leurs forces à leur Patrie et ne considéreront plus l'Angleterre que comme une des parties de la République occidentale.

Le culte de la Patrie prouve bien que la croyance en ces grands Etres collectifs est fermement établie. Mais le patriotisme n'est pas notre dernier mot. De même qu'il y a dans la Patrie des Etres collectifs plus petits comme les départements, les villes, les communes, les familles, il y a au-dessus, l'Etre collectif Humanité qui comprend toutes les races, toutes les contrées de notre planète. C'est à celui-ci que le patriotisme doit se subordonner. C'est finalement cet Etre collectif suprême que nous devons connaître, aimer et servir. Nous atteindrons ainsi le but prédit par Lucain quand il écrivit ces nobles paroles :

« Il faut croire que l'on est né, non pour soi, mais pour tout l'uuivers ! »

Voilà le culte ! Il faut aimer la Famille, la Patrie et l'Humanité, et non seulement les aimer mais les servir. Ce ne sont pas les prières, ni l'encens, ni les formules répétées qui font le culte, mais bien la bonté patiente de la mère, la fidélité de l'ouvrier, la sincérté du prêtre, l'honnêteté de l'industriel. C'est dans la *vie pratique* et dans elle seule que nous sommes convaincus des pensées justes et des sentiments d'autrui.

Nous connaissons la valeur morale par les fruits qu'elle porte. Le mot *culte* voulait dire jadis l'honneur effectif rendu à ce qui valait la peine d'être honoré. Telle était sa signification au temps

de Caxton et même à l'époque de Shakespeare. Les théologiens ont voulu nous faire croire que le mot avait nécessairement une signification théologique. Nous les renvoyons à l'étude plus approfondie de la langue anglaise et de ses auteurs de Malory à Thomas Carlyle.

La *chose* a une importance réelle, mais on essaie de donner une trop grande valeur à la *forme*. Je ne veux pas dire qu'il ne faut pas de *forme*, car vouloir cela c'est être un formaliste, comme dire : « Il n'y a pas de Dieu, » est d'un théologien. Nous devons chérir le sentiment de dévotion à l'Humanité ; et soyons certain qu'il revêtira une multitude de formes avant d'être fixé sur la meilleure. Je ne veux pas imposer des formes artificielles. J'encourage la croissance des formes naturelles du culte, quelles qu'elles soient. La liturgie viendra plus tard. Comte n'a pas voulu les imposer et ceux qui voudraient le faire n'agissent pas suivant sa direction.

Nous pouvons déjà constater bien des formes de culte humain parmi nous. En plaçant la statue de Moïse, du vieux législateur hébreu, au-dessus de vos cours de justice, n'avez-vous pas pour but d'honorer sa mémoire et de suivre les exemples de celui que Comte choisit pour représenter les juges qui réglèrent la vie de leur peuple par la persuasion et par les préceptes et les lois?

Vous avez, dans une autre partie de la ville, une statue de Cromwell. C'est bien évidemment un acte cultuel réfléchi que l'on a pratiqué à l'égard du fondateur de la République anglaise. Notre grand *protecteur* mérite bien les honneurs qu'on lui rend. Il nous a laissé un exemple éternel, d'un gouvernement dirigé par de grands principes, qui mérite notre reconnaissance. Vos statues de Dalton honorent celui qui perfectionna la théorie des combinaisons chimiques suivant certaines proportions exactes et qui est, par cela même, mêlé au grand mouvement humain du siècle actuel.

C'est encore le même sentiment qui vous anime aujourd'hui, et c'est une forme de culte que vous pratiquez en élevant une statue à James Prescott Joule qui fut, comme Dalton, un citoyen de Manchester. Les lois découvertes par le docteur Joule ont eu une influence considérable sur le mouvement scientifique de notre siècle.

Vos centenaires, vos commémorations, vos fêtes musicales, ne sont que la reconnaissance implicite de l'Humanité comme principal objet du culte. Comme le vieil autel trouvé par saint Paul dans une rue d'Athènes : *Au dieu inconnu*, il me semble que

vos fêtes ont inscrit sur le fronton des monuments : « A l'Humanité encore imparfaitement connue et vaguement pressentie. » Celle que vous adorez sans la connaître, je vous la montre afin que vous sachiez où sont vos devoirs.

Lorsque vous connaîtrez mieux quelle est votre place et votre rôle dans ce grand corps dont vous faites partie, vous pourrez diriger votre vie plus vigoureusement dans une route bien éclairée.

Les siècles ont préparé l'avènement de cette religion universelle. La religion de l'Humanité sera sans aucun doute la religion de la race humaine. Les critiques ne la touchent pas, les difficultés sont surmontées facilement.

La sympathie pour Auguste Comte grandit tous les jours, ses prophéties sont accomplies.

Notre religion s'adapte à nos différents besoins, elle guérit les maux du présent; elle doit prévaloir, et en prévalant, elle remplira la longue attente du monde.

Son succès sera d'autant plus rapide que nous pourrons montrer aux regards de tous des vies *vécues* sous son inspiration et qui seront plus pures et plus vigoureuses que celles de ceux qui appartiennent à d'autres croyances.

Ce n'est pas le verbe qui est la partie la plus puissante d'une religion, c'est le verbe fait chair. Les pages des livres de Comte sont écrites et bien écrites, il faut que les autres pages de notre évangile, les pages de nos vies soient écrites de même.

BULLETIN DE FRANCE

I. — L'OUVERTURE DU COURS DE M. PIERRE LAFFITTE

SUR LES GRANDS TYPES DU CATHOLICISME

1° *Extrait de la* **Gironde** *du 18 novembre 1892.*

AU COLLÈGE DE FRANCE

M. Pierre Laffitte reprenait le 14 novembre, à trois heures de l'après-midi, la série de ses cours libres au Collège de France. Un nombre considérable d'auditeurs occupaient les gradins du vaste amphithéâtre. De chaleureux applaudissements ont accueilli, dès son arrivée, le chef actuel du Positivisme.

M. Pierre Laffitte se propose d'apprécier cette année les principaux types de l'évolution humaine pendant le moyen âge, en se conformant à la classification établie par Auguste Comte dans le calendrier positiviste. La séance a été consacrée à une vue générale du moyen âge ; sans un tel préambule, déclare en commençant l'éminent philosophe, l'étude spéciale des individualités manquerait de base et par suite d'efficacité.

L'évolution qui constitue le moyen âge a eu pour théâtre la République occidentale, qui se compose de la France au centre, de l'Italie et de l'Espagne au sud, de l'Angleterre et de l'Allemagne au nord. La Russie se trouve en dehors de ce groupe occidental. La durée de cette époque opérant la transition entre l'antiquité et les temps modernes va de 400 à 1300 après Jésus-Christ.

Deux choses différentes distinguent une époque : 1° la modification qu'elle produit dans la constitution cérébrale et physiologique des individus ; 2° les résultats proprement dits de l'évolution. Il résulte, par suite de l'activité dominante à chaque période historique, une modification cérébrale organique constituant une race sociologique avec des variétés provenant de l'action lente et accumulée des générations d'après les lois naturelles de l'hérédité. En Grèce, l'évolution humaine fut essentiellement consacrée au travail men-

tal ; la civilisation romaine présente le plein essor de l'activité subordonnant la spéculation à l'action. Le moyen âge a eu pour destination principale la culture directe mais trop exclusive du sentiment proclamé comme la source nécessaire de l'unité humaine. Ce perfectionnement s'appliquant à tout le monde améliorait la race, bien différent en cela de la civilisation grecque qui a posé, par quelques hommes de génie, les bases indestructibles de toute évolution mentale, mais sans perfectionner profondément les aptitudes intellectuelles des masses. Comme le catholicisme réglait les forces humaines, il s'appliquait surtout aux puissants, et par suite il a surexcité la bonté et le penchant naturel de protection des supérieurs par rapport aux inférieurs. De telle sorte que si le fétichisme a développé l'attachement, le polythéisme, la vénération, le monothéisme a surtout perfectionné la bonté.

En fait, le moyen âge a pris des mains de l'antiquité la masse humaine esclave et l'a transmise libre aux temps modernes. Ce grand résultat suffirait seul à mettre à néant les théories révolutionnaires sur le caractère rétrograde du moyen âge. Il faut y joindre encore l'émancipation domestique de la femme et l'extension de la société civilisée par l'adjonction de l'Allemagne au groupe occidental. Cette adjonction, que Rome n'avait pu réaliser, a donné à la civilisation une base désormais inébranlable.

Pour préciser la nature du moyen âge, il faut distinguer les deux éléments qui le constituent et qui sont le catholicisme et la féodalité : l'un représente l'élément spirituel, l'autre l'élément temporel. Auguste Comte a seul constitué une théorie vraiment scientifique de cette époque en appréciant ces deux éléments en eux-mêmes et dans leurs relations, et en établissant sa continuité avec le régime antécédent d'une part et les temps modernes de l'autre.

Pour les positivistes, le catholicisme est un grand phénomène social qui, surgi fatalement dans ses dispositions fondamentales de l'ensemble des antécédents, a servi, sous l'action d'esprits éminents, à l'évolution de l'Humanité. Ceux qui ont coopéré à une telle construction l'ont fait avec une profonde sincérité, car il est absolument impossible de faire de grandes choses dans l'ordre moral et social sans une profonde conviction. C'est ainsi que les dogmes, offrant souvent la plus grande étrangeté mentale, ont été vigoureusement coordonnés pour une même destination morale et sociale ; il s'agissait de constituer une doctrine qui organisât une morale et une religion universelles. La théologie seule, dans l'état d'imperfection de la science à cette époque, pouvait fournir la base d'une telle religion ; et seul le monothéisme pouvait servir de fondement à une véritable systématisation intellectuelle. L'avénement de cette religion a fait surgir dans l'organisme social le principal progrès qu'il puisse comporter, savoir : la division des deux pouvoirs, l'un temporel qui dirige les actes et qui a pour sanction finale la force ;

l'autre spirituel qui agit sur les sentiments et les idées, et qui a pour sanction l'opinion publique. Pour qu'une telle puissance fût vraiment efficace, elle devait être organisée en une forte hiérarchie, finalement dirigée par un chef unique.

La puissance de Rome et le spectacle de la formidable organisation impériale devaient naturellement servir de type ; de plus, l'évolution romaine avait créé une race sociale admirablement apte pour concevoir et exécuter. La vie future devait être la sanction définitive de cette organisation religieuse. Relativement au culte, nous aurons occasion d'admirer avec quelle sagesse ces directeurs spirituels de l'Humanité ont su s'approprier toutes les grandes constructions sociales de leurs prédécesseurs. Dans le calendrier positiviste, le mois est placé sous l'invocation de saint Paul, véritable fondadeur du catholicisme. Comme chefs de semaine, saint Augustin représente l'élaboration dogmatique ; Hildebrand, l'élaboration politique ; saint Bernard, le plein éclat du catholicisme, tandis que Bossuet nous en montre la digne décadence.

M. Pierre Laffitte a terminé sa conférence, aux applaudissements de son auditoire, en caractérisant la destination principale du régime féodal, consistant dans la substitution de l'activité militaire défensive à l'activité militaire conquérante de Rome, après la décomposition politique qui a remplacé l'unité romaine. C'est en Occident que s'est développé exclusivement le vrai régime féodal. La Gaule, centre géographique de l'occidentalité, en devint dès lors l'élément prépondérant : c'est ce que notre grand Corneille avait admirablement pressenti dans ces deux beaux vers d'*Attila :*

> Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
> L'empire est près de choir, et la France s'élève.

Auguste Comte a consacré le mois de la féodalité à Charlemagne ; les quatre semaines sont représentées par Alfred, Godefroy, Innocent III et saint Louis. Alfred représente l'institution de la féodalité, Godefroy la défense et la chevalerie, Innocent III la papauté féodale, et saint Louis la royauté féodale dans leur plein éclat.

Dans les dix conférences que M. Pierre Laffitte se propose de faire cette année, en dehors de son enseignement officiel, le savant professeur doit étudier la formation, le développement et le déclin du catholicisme. Il appréciera dans l'époque de décadence le rôle très important de Bossuet et de la plus puissante des corporations monastiques de décadence, la célèbre Société de Jésus. Les bénédictins correspondent à l'époque de pleine ascension ; aux dominicains et aux franciscains appartient en propre la seule tentative sérieuse de réforme que comportait le catholicisme, tout en restant le catholicisme. Dans une leçon de conclusion, la situation actuelle de notre pays se trouvera éclairée par la théorie même de l'histoire.

2° Article du journal **L'Univers** à propos du cours libre de M. P. Laffitte au Collège de France sur l'*appréciation des principaux types de l'évolution catholique.*

M Edouard Tavernier a fait, dans le journal *L'Univers* du mardi 15 novembre 1892, un article sur la première leçon du cours de M. Pierre Laffitte au Collège de France. Nous reproduisons cet article intégralement.

En premier lieu, il est parfaitement bien fait et met en lumière les aspects essentiels de la leçon. En second lieu, il montre la possibilité d'une discussion d'ordre élevé entre le Positivisme et le Catholicisme. Ces deux doctrines ne s'adressent pas, au fond, au même public. Le Positivisme s'adresse aux esprits complétement émancipés de toute théologie et que le Catholicisme ne peut avoir l'espérance bien profonde de modifier sérieusement. De tels esprits doivent-ils rester indéfiniment à l'état révolutionnaire en dehors de toute conception religieuse directrice ? Le Positivisme ne le pense pas. Il estime qu'il y a un but terrestre sur lequel on peut s'entendre, à savoir : vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, en se soumettant à un effort constant et continu de perfectionnement physique, intellectuel et surtout moral. Le Positivisme pense que les catholiques d'esprit élevé comprendront que cette haute destination, poursuivie parallèlement, permet certains rapprochements que facilite, du reste, la manière systématique élevée dont le Positivisme apprécie dans le passé le rôle du Catholicisme.

C'est à ce titre que nous croyons devoir reproduire l'article de M. Tavernier. *(La Rédaction.)*

Le Positivisme au Collège de France.

M. Pierre Laffitte a repris hier son cours au Collège de France.

Le professeur a commencé ce qu'il appelle « l'appréciation des grands types de l'Humanité ». Il en est à la catégorie qui, suivant le calendrier d'Auguste Comte, renferme les noms de saint Paul, de saint Augustin, d'Hildebrand, de saint Bernard, de Bossuet, etc. C'est donc du catholicisme que M. Laffitte traite cette année. Il a fait hier une sorte de préface, en résumant certains caractères généraux de la doctrine tels qu'ils se sont manifestés aux siècles les plus chrétiens, c'est-à-dire au moyen âge.

Cette période, à laquelle le professeur donne pour limites le v° et le XIII° siècles, lui apparaît comme le centre de l'histoire et de la philosophie, comme « le nœud décisif ». Il en parle d'après une

connaissance étendue et avec une admiration évidemment sincère. « On peut, dit-il, juger d'un homme selon qu'il juge bien ou mal « le moyen âge ». Donc, dès le début, les auditeurs de M. Laffitte sont conduits juste à l'opposé de l'opinion qui règne à peu près exclusivement dans tout le monde libre-penseur, voué à gémir et à fulminer aveuglément sur la légendaire oppression du peuple par les prêtres et par les seigneurs. Cette erreur radicale, le professeur positiviste la dénonce hautement et n'hésite pas à la qualifier d'absurdité. Si un tel régime avait pu s'organiser, ajoute M. Laffitte, il aurait duré indéfiniment et notre civilisation aurait été étouffée dans le germe. Loin d'avoir eu pour principe l'esprit de tyrannie, « le moyen âge représente l'émancipation sociale ». En effet, à partir du ve siècle, lorsque la puissance romaine est définitivement décomposée, nous voyons surgir un phénomène tout nouveau, conséquence directe de la doctrine qui se répand : la liberté des personnes. Sous l'influence de l'autorité religieuse, les diverses classes de la nation, surtout les classes agricoles, passent de l'état de servage à la liberté personnelle. Les individus qui forment ces catégories ont une femme et des enfants ; ils possèdent la terre. Ainsi s'exprime le professeur positiviste. Il voit dans cet événement « la plus grande révolution qui puisse jamais exister », puisque, « au lieu de deux classes, dont l'une était asservie à l'autre », se constitue une classe de gens qui sont « capables de se gouverner eux-mêmes ». Le moyen âge a créé ce « *substratum* » de la société civilisée ».

M. Laffitte fait remarquer la légèreté et l'ignorance de tant d'écrivains qui déclament en l'honneur de 1789, comme si, avant cette date, il n'y avait pas eu de garanties pour la justice et pour la liberté. Il rappelle la vieille maxime qui résumait la notion et la pratique du droit tel qu'il existait au moyen âge : « Alors il était aussi « difficile d'enlever sa terre à un vilain qu'à un seigneur son fief ». L'émancipation de la femme fournit encore au professeur libre du Collège de France l'occasion de rendre un chaleureux hommage à l'influence prédominante et salutaire de l'Eglise.

En dépit des guerres sur lesquelles notre génération, très sentimentale paraît-il, n'a pas encore fini de s'attendrir, le moyen âge a introduit et développé dans le monde « la culture morale », dit M. Laffitte. Il raille les auteurs qui se croient obligés de plaindre, au détriment de Charlemagne, « ces pauvres Saxons » qu'il a bien fallu exterminer, puisqu'eux-mêmes ne pensaient qu'à détruire leur adversaire.

Les victoires remportées par les princes chrétiens sur les races polythéistes du Nord et sur les musulmans sont autant de services rendus par l'Eglise à la civilisation.

M. Laffitte distingue dans le catholicisme une organisation aussi harmonique que vaste et puissante. Il est frappé par l'enchaîne-

ment logique qui existe entre toutes les parties de ce vaste édifice. Depuis le principe fondamental, le monothéisme « nécessaire pour l'établissement d'une morale unique », jusqu'à l'Eglise, « pouvoir coordonné, traditionnel, qui maintient l'esprit et les principes de la Révélation » cela compose un ensemble sans pareil. « Les catholiques ont fait la démonstration géométrique » de leur conception, conclut le professeur.

Au sujet du rôle joué par la Papauté, il ne s'exprime pas avec moins d'impartialité ni moins de respect. Parfois même il se sent ému en se reportant devant « l'admirable évêque de Rome qui a « rendu d'immenses services en soutenant l'admirable politique « des Pépin et des Charlemagne ». Il proclame que le plus grand des résultats sociaux, la distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, est dû au catholicisme, qui a fourni pour l'Humanité des « principes généraux ».

Le positiviste plaisante fort agréablement, et au fond parle très sérieusement des auteurs naïfs et prétentieux qui s'imaginent avoir inventé l'étude de la nature humaine et surtout de l'âme, et qui font, avec solennité, profession de psychologie. M. Laffitte les avertit qu'ils ont tout au plus découvert Asnières ou Saint-Cloud ! Il reconnaît que la science de l'âme ne fut jamais plus perfectionnée que pendant les siècles chrétiens ; sans craindre d'étonner beaucoup de libre-penseurs, il cite *l'Imitation* comme un livre supérieur à tous les autres, un modèle incomparable. La direction des consciences, suivant les pratiques religieuses, n'inspire à M. Laffitte que des remarques très dignes et très justes. Sur le régime monastique, il n'est pas moins impartial, ni moins perspicace. Il compare l'organisation de saint Benoît à l'invincible légion romaine. Au milieu des étrangers, le monachisme, répandant la civilisation morale et économique, a été « l'élément de l'incorporation ». Entre autres bienfaits, il a résolu un problème qui s'est rouvert à notre époque : « l'utilisation d'une foule d'hommes de valeur ».

Assurément, il y aurait pour un catholique plusieurs critiques à présenter au sujet de cette leçon, mais aujourd'hui nous n'avons voulu que signaler le caractère général de l'enseignement exposé par M. Laffitte ; et nous devons nous contenter d'utiliser quelques notes prises en écoutant une parole rapide, familière, pittoresque. Ce cours est formellement opposé à la doctrine catholique, qu'il s'agisse de l'ordre rationnel ou de l'ordre surnaturel ; et pourtant quels hommages le professeur rend à notre croyance ! Quel contraste aussi avec les idées étroites et sottes qui prévalent dans un certain monde où l'on croit posséder le monopole de la science ! Nous trouvons au cours de M. Laffitte un exemple saisissant des avantages dont nous sommes assurés, chaque fois que le catholicisme est en face d'un adversaire qui veut être sérieux et impartial.

EUGÈNE TAVERNIER.

II. — COMICE AGRICOLE DE CADILLAC (1)

Discours prononcé par M. Pierre Laffitte,

le dimanche 25 septembre 1892, au comice agricole de Cadillac

J'ai prononcé, au mois de septembre, au Comice agricole de Cadillac, un discours que je reproduis et qui, d'abord publié dans le journal du Comice, avait été bien accueilli dans le département de la Gironde et notamment par le journal le plus important : *La Gironde.*

Je suis heureux de l'invitation que le Comice agricole de Cadillac me fait annuellement depuis sa fondation, sous l'heureuse impulsion de M. le Dr Guilbert, qui était alors directeur de l'hospice de Cadillac. Le maire de Cadillac, M. Clément Dubourg, a rappelé cette initiative, il a bien fait, et l'on doit l'en féliciter. Quoique la politique soit exclue de toutes les opérations du Comice, on ne peut pas, néanmoins, oublier qu'il a été fondé par des républicains, prenant ainsi très dignement l'initiative d'un mouvement qui, jusque-là, ne leur avait pas appartenu.

Quoique à la fois honoré et très touché des marques d'estime et de sympathie que me donnent ceux au milieu desquels, au fond, j'ai vécu et qui ont pu suivre toute ma vie depuis ma première enfance, une question théorique néanmoins se posait : ceux qui se livrent à la vie philosophique et qui ont pris à cet égard une position systématique doivent-ils participer à ces réunions et aux manifestations pratiques de diverses natures fondées en France ? Je crois qu'il faut répondre affirmativement. Je crois qu'en effet l'intervention des théoriciens, pourvu qu'elle soit à la fois discrète et opportune, est normale et légitime; tout en respectant absolument la spécialité nécessaire de ces réunions, il y a utilité à ce que quelques vues générales se fassent entendre à l'occasion dans ces manifestations précises de l'esprit pratique. L'harmonie de l'esprit théorique et de l'esprit pratique est un problème capital de la civilisation occidentale et si la répartition de la prépondérance est alternative, chacun des éléments du grand dualisme peut avoir, à son tour, une certaine action

(1) *Journal du Comice viticole et agricole de Cadillac*, paraissant le quatrième dimanche de chaque mois, 6e année, le 9 septembre 1892.

modificatrice. Le Comice agricole de Cadillac est, du reste, à quelques égards, dans un cas spécial. Il a pour président M. R. Dezeimeris, qui, connu comme un raffiné littéraire d'un esprit si précis, a montré que cette culture théorique élevée n'est nullement incompatible avec la plus forte aptitude pratique constatée. La *taille Dezeimeris*, justement appréciée dans toute l'Europe, et qui montre une si haute aptitude viticole, n'empêche pas M. Dezeimeris, outre le rôle politique qu'il remplit si dignement, d'être connu par des publications littéraires qui ne discontinuent pas, à la satisfaction de ceux qui s'intéressent au développement direct de l'esprit humain.

Le Comice agricole de Cadillac avait donc adressé une double invitation à M. Anatole France et à M. Pierre Laffitte. J'ai été très honoré de cette confraternité avec l'écrivain habile qui sait rendre sous forme délicate le résultat de ses méditations. Je ne reproche au discours de M. Anatole France que d'être trop court et je suis trop heureux du bon témoignage qu'il a bien voulu me donner pour ne pas le reproduire intégralement. « Je suis heureux de la partager (la bienveillance) avec mes excellents confrères de la presse girondine, dont je suis l'obscur interprète; mais, pourquoi aussi ont-ils choisi pour leur orateur un Parisien ? Je suis heureux de leur être associé dans la belle allocution (celle de M. Dezemeris) que vous venez d'entendre. Je suis fier d'y être uni à votre illustre compatriote, M. Pierre Laffitte, qui est entré au Collège de France par une porte faite à sa taille et comme un vainqueur par la brèche ouverte dans des murailles conquises ». En défalquant de ces appréciations ce qu'inspire une grande bienveillance, je suis heureux, j'ose le dire, de ces manifestations...

Mais, sans retarder davantage et sans plus longues explications, je reproduis le discours prononcé à Cadillac.

Pierre LAFFITTE.

Paris, 2 décembre 1892.

Discours prononcé par M. Pierre Laffitte.

MESSIEURS,

Les paroles de MM. Dezeimeris et Anatole France sont, sans aucun doute, trop flatteuses pour moi ; néanmoins elles me sont très chères, mais elles m'obligent à vous entretenir quelques instants.

Le divin Homère nous a transmis dans Nestor le type du vieillard antique : il parlait longtemps et vantait surtout le temps passé.

J'appartiens, Messieurs, à une autre école de vieillards ; je parlerai peu de temps, je l'espère pour vous, et tout en respectant le passé, je serai bien loin d'en faire un éloge exclusif.

Quand je compare notre situation actuelle à celle de ma jeunesse, j'y vois un immense progrès. Je me rappelle que dans un enterrement à Loupiac, notre secrétaire général, M. Cazeaux-Cazalet, un de ces jeunes qui se préparent avec tant de talent à nous remplacer, me disait : « Autrefois, quand nos agriculteurs dans le pays énonçaient que quelque bâtiment attendait du vin à Bordeaux, ils avaient atteint toute la limite de leurs prévisions ». Que les temps sont changés !

Non seulement vous vous tenez au courant du mouvement général du commerce, mais encore vous poursuivez, avec autant de sagesse que d'énergie, l'amélioration de vos terres. Vous acceptez les applications de la science, mais avec la prudence qui vérifie, en considérant les produits et la bourse ; c'est-à-dire les débours.

Vous m'avez accueilli avec estime et grande sympathie, vous m'avez même fait la mesure bien large ; et si mon esprit en rabat un peu, mon cœur en est pleinement satisfait. Nul, dit-on, n'est prophète dans son pays ; je n'ai certes aucune prétention à cette profession passablement démodée, mais je tiens cependant à la sympathie et à l'estime de mon pays. J'ai vécu parmi vous au grand jour et j'ai obtenu votre affectueuse considération ; j'en suis reconnaissant et fier, et je vous en remercie.

Vous savez, sans aucun doute, que mon métier est d'être philosophe. Cette profession a incontestablement un rôle important dans l'existence des sociétés civilisées, car elle a pour destination de faire connaître aux hommes, d'une manière explicite, les conditions générales sous l'influence desquelles ils vivent, de telle sorte qu'ils puissent faire sciemment et mieux, ce qu'ils font trop inconsciemment. Cette action du philosophe a sans doute une grande généralité et une immense étendue ; mais, par compensation, l'efficacité de son action reste souvent douteuse, et, à moins d'un excessif amour-propre, l'on peut quelquefois se demander si ces conceptions, auxquelles on a voué sa vie, ont bien toute l'utilité qu'on leur attribue. Il n'en est pas de même de vous, Messieurs, votre fonction est incontestablement très spéciale, mais elle est certaine dans ses résultats, car évidemment vous nous nourrissez et vous nous permettez le loisir, cette noble création de l'Humanité, comme disait Hume, base de tous les travaux théoriques. Il y a donc une compensation qui nous permet de nous apprécier réciproquement. Je vais, Messieurs, si vous le voulez bien, vous exposer quelques vues générales sur les conséquences sociales et morales de la fonction agricole.

Un philosophe supérieur du siècle dernier, Georges Leroy, à qui nous devons un livre exquis et profond sur les animaux, qu'il connaissait bien, car il était lieutenant des chasses de Louis XV, nous a

laissé quelques pages sur ce souverain. Louis XV était, paraît-il, timide avec les femmes et je suis certes loin de l'en blâmer. Aussi, dit Georges Leroy, la duchesse de Maillé, qui fut sa maîtresse, devait bien lui convenir, car, quoique très grande dame, elle était fort propre à abréger les préliminaires.

Vous, Messieurs, vous avez affaire à la nature; c'est une bien plus grande dame encore que Mme de Maillé, mais elle n'est pas comme elle, propre à abréger les préliminaires. Ce n'est pas qu'elle aime les timides. (*N'ayme pas tous transits.*) Cependant elle n'aime pas non plus qu'on lui presse le genou ni trop tôt, ni de trop près. Elle veut, dans la conquête que l'on fait d'elle, persévérance, énergie et convenance; et éternellement jeune, elle sait vous récompenser.

Messieurs, si nous sortons des métaphores et si nous remplaçons l'image de la nature par la réalité effective des choses, nous pourrons dire que vous êtes constamment en face d'une fatalité, qui paraît souvent capricieuse, et que vous ne pouvez réussir dans vos travaux qu'en en tenant toujours compte. Vous êtes toujours en présence d'une réalité gouvernée par des lois indépendantes de votre volonté, et vos efforts pour en tirer parti ne peuvent être efficaces qu'autant que vous commencez par l'accepter; vous n'êtes pas comme les camarades de la ville, vous ne croyez pas qu'on peut faire des choses à sa fantaisie et qu'il suffit de vouloir pour les arranger suivant vos désirs; de là votre immense supériorité. Vous êtes rebelles aux utopies et vous êtes le contrepoids social des entreprises perturbatrices. Par la nature même de votre situation, vous combinez la résignation avec l'activité; et vos progrès reposent toujours sur un véritable sentiment de l'ordre.

Messieurs, il y a plus. Cette influence générale de la situation agricole sur vos sentiments et vos idées se trouve en rapport avec la manière même dont vous avez lentement et solidement surgi dans la société française. Partis de l'esclavage, vous êtes arrivés par des efforts persévérants à la liberté, à la propriété et à la famille.

Cette évolution s'est accomplie du ve siècle à la fin du xiiie. Elle a été lente, mais continue, sans aucun coup d'éclat révolutionnaire. Le serf devint propriétaire des manses; c'était la petite portion de terre qu'on lui avait donnée primitivement à cultiver, en dehors de ses corvées seigneuriales. L'illustre érudit Guérard a pu dire : « A la fin du xiiie siècle, il était aussi difficile d'enlever à un vilain sa manse qu'à un seigneur sa seigneurie ». Vous voyez, Messieurs, que la petite propriété date de loin; et cette liberté avec la propriété ce n'est pas le serf seul qui l'a conquise, c'est la famille du serf. La femme a été associée, pendant des siècles, à tout ce travail, à toute cette économie, sans laquelle rien n'est possible. Cette liberté, vous l'avez eue, non point par décret, mais bien par vos lents efforts, dans lesquels vous montriez que, capables de prévoyance, vous étiez susceptibles de vous gouverner vous-mêmes, puisque vous pouviez

vous vaincre et par un effort sur vous-mêmes dominer vos penchants. C'est ainsi que s'est formé ce paysannat, et j'y place l'ensemble des petits propriétaires, qui est la solide base inébranlable de la nation et de la civilisation française. 1789 fit de vous des citoyens.

Vous avez, par la nature même des choses, la première condition de la vie civique; liés au sol, vous avez, par suite, au plus haut degré, la condition essentielle de la notion de patrie. Et certes, vous ne serez jamais séduits par les vagues conceptions des économistes et des socialistes, qui tendent à faire disparaître cette notion capitale et sacrée.

Dans les luttes qui viennent d'avoir lieu en France, entre le protectionnisme et la vague conception du libre échange, vous avez, en défendant vos intérêts, montré énergiquement que la notion de patrie est un élément nécessaire de la vie économique. C'est là un grand pas. Certes, je ne prétends pas décider du degré, qui échappe à mes études et à ma compétence actuelle, mais je maintiens qu'il est irrationnel de prétendre perfectionner les phénomènes économiques en supprimant la notion de patrie. Dans les discussions qui ont eu lieu au sujet du régime protecteur, un homme, du reste d'un grand mérite et d'infiniment d'esprit, disait : « La planète est un atelier »; cela n'est nullement exact. La planète est actuellement formée d'ateliers absolument distincts, ayant des intérêts sans doute convergents, mais aussi divergents; et le problème consiste à établir entre eux un équilibre suffisamment stable, compatible avec le mouvement. C'est plus difficile à atteindre qu'il ne l'est de prêcher une vague uniformité.

Messieurs, à tous égards, vous représentez un ordre fondamental que désormais, du reste, vous sentez compatible avec un progrès légitime et sagement continu.

Néanmoins, Messieurs, il y a une ombre au tableau et je dois la signaler. Vous faites, après tout, partie d'un immense organisme, la France, qui est elle-même liée aux destinées générales de notre espèce. Ce qui vous manque, et vous n'êtes pas les seuls, ce sont ces vues générales par lesquelles vous pourrez comprendre les conditions d'une telle solidarité. Les établir et les propager, c'est là l'œuvre du philosophe; et par ce côté, Messieurs, je me trouve lié avec vous.

Mais je m'aperçois que si, comme le vieillard antique dont je parlais au début, je ne me confine pas dans la louange exclusive du passé, je puis craindre de l'imiter par l'abondante longueur de mon discours. Aussi je m'arrête et je termine en souhaitant à votre œuvre la continuation des succès qu'elle a déjà obtenus.

III. — Discours prononcé par M. Charles Sauria, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, au concours du 25 septembre 1892.

Messieurs,

Les Chambres ont, vous le savez tous, d'accord avec le Gouvernement, voté une nouvelle législation douanière, des droits *protecteurs* ou pour mieux dire *compensateurs* en faveur du travail national.

Les agriculteurs de certaines contrées du vieux et surtout du nouveau Monde sont en situation, grâce à certaines conditions économiques et géographiques, de produire, à un très faible prix de revient, certaines denrées alimentaires, comme le blé, le maïs, etc. La plupart d'entre eux n'ont pas, comme nous, à supporter le poids d'impôts multiples et lourds, indispensables à la défense nationale. Nos cultivateurs français, accablés sous cette charge dont ils payaient une proportion plus élevée même que tout autre classe de contribuables, commençaient à se décourager et quittaient purement et simplement la campagne pour aller à la ville.

La situation allait s'aggravant; l'urgence d'y remédier s'imposait de plus en plus instamment. Le renouvellement des traités de commerce fournit l'occasion de remanier tous nos tarifs et, dans cette réorganisation, l'agriculture vient enfin d'être équitablement traitée.

C'est donc à nous, Messieurs, c'est aux cultivateurs de répondre au bienveillant intérêt que les pouvoirs publics portent à cette branche capitale de l'Industrie nationale. La France est, avant tout, la France agricole, le berceau de la Démocratie rurale. Maintenant armés pour la lutte, il nous faut redoubler d'efforts, concentrer toute notre intelligence, tout notre travail, tous nos capitaux, afin d'arriver à un maximum de production avec de faibles prix de revient. Nous pourrions presque toujours doubler, parfois tripler et quadrupler la quantité de nos produits, que nous pourrions encore livrer avec profit aux travailleurs des villes à des prix inconnus jusqu'à ce jour.

La vie des champs fait des hommes forts et robustes, et ce n'est pas un de ses moindres privilèges. Ce sont certes de grands biens que la force et la santé, mais encore faut-il savoir les conserver. Et j'espère que vous voudrez bien me permettre de vous offrir quelques conseils à ce sujet.

Depuis quelques années, la médecine a accompli de considérables progrès au point de vue de l'hygiène, grâce aux beaux travaux de notre éminent compatriote, M. Pasteur, d'Arbois, dont le nom est aujourd'hui connu du monde entier.

L'homme, en sa qualité d'omnivore, peut donner, dans son corps, asile, à la fois, aux parasites des animaux herbivores et carnivores et principalement de ceux soumis à la domestication et employés à l'alimentation. Nos premiers efforts doivent donc tendre à nous préserver de l'invasion de ces ennemis souvent invisibles.

De ces parasites, les uns sont libres ou temporaires, c'est-à-dire ne vivent qu'un certain temps sur l'être où ils se sont fixés, puis le quittent pour achever en liberté le reste de leur existence. D'autres sont stationnaires et accomplissent toutes les phases de leur développement sur ou dans l'intérieur de leur hôte, mais toujours à ses dépens. Certains parasites stationnaires externes, comme l'agarus de la gale, se communiquent par le seul contact immédiat. Il importe donc d'éviter le contact des animaux galeux. Pour se préserver de la gale, il faut laver soigneusement tous les harnais avec de l'eau additionnée d'un antiseptique ou désinfectant, comme l'acide phénique, l'acide borique, le chlorure de zinc ou le chlorure de chaux.

Les eaux dont nous faisons usage tous les jours ont, vous le savez, Messieurs, une immense influence sur le corps de l'homme, comme sur celui des animaux ; pour le comprendre, il suffit de réfléchir à l'énorme quantité d'eau qui, dans le cours d'une année, traverse notre corps : si ces eaux sont de mauvaise qualité, combien de maladies diverses ne peuvent-elles pas développer ?

Or, c'est une notion toute récente que les eaux servent ordinairement de véhicule aux maladies infectieuses, comme la fièvre typhoïde, le choléra, etc. Donnons donc, Messieurs, des soins tout particuliers à la recherche des eaux qui doivent servir tant à notre boisson qu'à celle de notre bétail. L'usage d'eaux de bonne qualité est, pour les individus, les communes, les villes, une question de vie ou de mort et il ne saurait y avoir de trop lourds sacrifices pour se les procurer en suffisante abondance. Voyez-en une preuve dans les lourdes charges que s'impose allègrement la ville de Paris pour fournir à ses habitants les sources de la Dhuys, de l'Avre, etc., et bientôt peut-être celles mêmes du lac de Lausanne.

Certaines eaux, pour devenir potables, doivent être bouillies ou filtrées, notre compatriote, M. Chamberland, a rendu aux citadins un précieux service par l'invention de son filtre spécial. Boire de bonnes eaux, c'est éviter de nombreuses maladies dont les causes nous sont souvent restées inconnues.

Que pense-t-on qu'il puisse résulter de bon pour un animal qui va boire dans une de ces mares infectes que l'incurie des habitants laisse souvent pendant de longues années sans les nettoyer ; si bien que l'eau qui s'y emmagasine, au lieu d'être claire et propre, est brune et infecte ? A qui la faute si le bétail qui s'y abreuve tombe malade et périt ?

Il y a 40 ans à peine, une maladie des plus contagieuses dé-

truisait souvent la majeure partie du bétail d'une commune ; souvent une étable entière était complètement vidée par la Pleuropneumonie. Grâce à une meilleure hygiène, cette maladie semble avoir à peu près complètement disparu.

Des vaccinations préservent aussi les animaux contre certaines maladies.

Des millions d'insectes se logent sous les ordures dont on laisse se souiller la peau des vaches et des veaux, pourquoi ne les nettoie-t-on pas avec le même soin que les chevaux ?

Si les étables sont mal aérées, ce qui n'arrive que trop souvent, il suffit pour les améliorer d'y faire établir une cheminée d'appel, c'est-à-dire de placer au plafond un canal en bois blanc de 0m,20 de côté, qui traverse le grenier ou l'étage supérieur et vient s'ouvrir au-dessus du toit. C'est par cette cheminée que l'air chaud et vicié partira en appelant, par le bas des portes, de l'air froid et plus pur qui le remplacera.

Pour obtenir de notre bétail de bons produits, il faut le bien loger, le bien nourrir, le bien soigner et ne pas le maltraiter. Il faut encore savoir le choisir en connaissance de cause et pour le service auquel on veut l'appliquer; savoir aussi le reproduire et l'élever. Nous avons une précieuse race, la Comtoise Fémeline, et à force de l'avoir abandonnée aux hasards des croisements, nous sommes près de la voir disparaître ; en revanche, nous portons notre argent en Suisse pour y acheter des taureaux et des vaches qui ne valent pas, pour nous, ceux que nous pourrions produire.

Notre Jura est un pays privilégié de culture pastorale : bétail, fourrages, lait. Pour aider la nature, nous avons encore nombre de progrès à accomplir : c'est là qu'il faut tendre en donnant à chaque jour sa tâche.

Ayons confiance dans l'avenir, Messieurs ; si nos efforts répondent à ceux que fait pour nous le Gouvernement de la République, nous verrons bientôt renaître et grandir la prospérité au milieu de nos champs et dans un mouvement d'une vive allégresse, nous redirons alors comme aujourd'hui : « Vive la France ! vive la République ! »

Ch. SAURIA,
Médecin-Agronome.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

ACTE DE MARIAGE D'AUGUSTE COMTE

M. Charles Norroy a publié, au mois de décembre 1884, l'acte de mariage d'Auguste Comte (1). C'est là évidemment un document très curieux et M. Charles Norroy, qui est un chercheur, a rendu service par cette publication. Nous reproduisons intégralement ce document.

Dans le récit qu'a fait M. Littré, du mariage, il dit que le mariage eut lieu le 29 février 1825; il y a là une erreur manifeste, puisque l'année 1825 n'était pas bissextile. De même, dans le récit de M. Littré, Madame Caroline Massin est qualifiée de libraire, tandis que dans l'acte de mariage elle est qualifiée d'ouvrière en linge, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Le mariage d'Auguste Comte eut lieu, d'après sa déclaration dans son testament, le 19 février 1825; car il est singulier que dans l'acte de mariage si heureusement reproduit par M. Norroy il ne soit pas question de la date. Peut-être à cette époque les officiers de l'état civil, et celui du IVe arrondissement de Paris, en particulier, avaient-ils une insuffisante précision.

Il résulte de l'acte de l'état civil que les deux témoins d'Auguste Comte étaient MM. Duhamel et Olinde Rodrigue et ceux de

(1) 1re année, no 14, décembre 1884. *Le Curieux*, par Charles Norroy. Paris, librairie Henri Jouve, 52, boulevard Saint-Michel, brochure in-8o de 20 pages.

Madame Comte, Oudan et Cerclet, quoique l'acte ne porte pas en lui-même une pareille distinction. Quoique l'acte de l'état civil ait été fait par M. Champion, notaire royal, adjoint au maire du IVe arrondissement, nous sommes obligés de reconnaître que le susdit notaire n'a pas apporté toute la précision désirable dans la rédaction de l'acte de mariage. Nous devons enfin signaler une légère erreur commise par M. Robinet dans la 3e édition si complète de sa *Notice sur Auguste Comte*. Il dit, en effet : « Mlle Massin avait eu pour témoin de son mariage, qui se fit le 29 février 1825, un officier de paix..... (1).

L'officier de paix et M. Cerclet furent témoins de Mlle Caroline Massin mais dans une toute autre circonstance, dont nous n'avons pas à nous occuper aujourd'hui, et à laquelle fait précisément allusion M. Robinet, d'où est résultée naturellement la confusion. Les témoins d'Auguste Comte furent deux géomètres remarquables, hommes parfaitement honorables, MM. Duhamel et Olinde Rodrigue. Duhamel devint plus tard membre de l'Académie des sciences et directeur des études à l'Ecole polytechnique, et Olinde Rodrigue a joué un rôle bien connu dans l'école Saint-Simonienne. Quoi qu'il en soit, nous reproduisons intégralement l'article de M. Norroy (2).

Extrait du registre des actes de mariage de l'an 1825.

Acte de mariage de Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier Comte, professeur de mathématiques, âgé de vingt-sept ans passés, né en la ville de Montpellier, département de l'Hérault, le trente nivôse an VI, correspondant au dix-neuf janvier mil sept cent quatre-vingt-dix-huit, suivant son acte de naissance étant aux registres de ladite ville à la date du lendemain ; demeurant à Paris, rue de l'Oratoire, n° 6, quatrième arrondissement, fils majeur de Louis-Auguste Comte, chef de bureau à la recette générale des finances du département de l'Hérault, et de Félicité-Rosalie Boyer, son épouse, demeurant en ladite ville de Montpellier, consentant audit mariage par acte passé devant maître Ondure et son collègue, notaires royaux à la résidence de la même ville de Montpellier, le huit novembre mil huit cent vingt-quatre, dûment enregistré et légalisé. Le contractant déclarant et affirmant à serment que, quoique dans son acte de naissance sus-énoncé il soit pré-

(1) Voir *Notice sur Auguste Comte*, par le docteur Robinet, page 394, Paris, 1891, 3e édit.

(2) *Le Curieux*, par Ch. Norroy, p. 223 et 224.

nommé Marie-Auguste-Isidore-François-Xavier dans le consentement précité, il est bien néanmoins la même personne, ce qui est également certifié à serment par les quatre témoins du présent mariage;

Et de Anne-Caroline Massin, ouvrière en linge, âgée de vingt-deux ans passés, née en la ville de Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, le treize messidor an X, correspondant au deux juillet mil huit cent deux, demeurant à Paris, chez sa mère, rue Saint-Honoré, n° 195, quatrième arrondissement, fille majeure naturelle de Louis-Hilaire Massin-Chambreuil, comédien, absent (sans nouvelles), et de Anne Baudelot, ouvrière en linge; l'absence du père de la contractante constatée par un acte de notoriété, reçu en conformité de la loi par Monsieur le juge de paix de son arrondissement, sur attestation de témoins, le dix-huit janvier dernier, dûment enregistré, dont expédition nous a été remise. La mère de ladite contractante présente et consentante audit mariage.

Les actes préliminaires sont : l'extrait du registre des publications de mariage faits à Paris en cet arrondissement, les dimanches six et treize février présent mois, affiché sans opposition ; les actes de naissance des époux ; le consentement précité ; l'acte de notoriété susrelaté, le tout en forme, desquels actes ainsi que du chapitre six du titre du Code civil intitulé : du Mariage, lecture a été faite par nous, officier public, aux termes de la loi.

Les époux ont déclaré à haute voix prendre en mariage, l'un Anne-Caroline Massin, l'autre Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier Comte; après quoi nous, Georges Champion, notaire royal, adjoint au maire du quatrième arrondissement de Paris, officier public de l'état civil, avons prononcé que, au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage, le tout en présence de Monsieur Jean-Marie Duhamel, âgé de vingt-huit ans, professeur de mathématiques, demeurant rue Saint-Jacques, n° 169, douzième arrondissement; Benjamin Olinde Rodrigue, âgé de trente ans, docteur ès sciences, demeurant rue de l'Echiquier, n° 26, troisième arrondissement; Louis Oudan, âgé de cinquante-huit ans, négociant, demeurant rue Neuve-Saint-Eustache, n° 32, même arrondissement, et Antoine Cerclet, âgé de vingt-huit ans, avocat, demeurant rue Bourbon-Villeneuve, n° 16, cinquième arrondissement, tous amis des époux.

Et après lecture faite du présent acte, nous avons signé avec les contractants, la mère de l'époux et les témoins. *Signé :* I.-A.-M.-F.-X. Comte, A.-C. Massin, Anne Baudelot, J.-M.-C. Duhamel, B.-O. Rodrigue, Oudan, Cerclet et Champion.

BIBLIOGRAPHIE

I

R. Thamin. *Education et Positivisme* (Félix Alcan, éditeur)

Dans ce petit volume M. Thamin se propose deux buts, il prend soin de nous en avertir dès la préface, démontrer qu'il y a une Philosophie dans toute éducation, et que cette Philosophie ne saurait être le Positivisme sans faire courir aux générations issues de celle qui s'en contenterait le danger d'une baisse morale plus ou moins prochaine. Il est à craindre, s'il en est ainsi, que nos enfants n'offrent le spectacle d'une déchéance bien profonde, car jamais l'éducation ne fut autant imprégnée de positivisme. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. Et plus nous allons, plus ce mouvement s'accentue. M. Thamin le constate lui-même, et il le regrette. Autant vaudrait regretter l'inclinaison de l'écliptique, la forme des orbites planétaires ou la fatalité qui nous empêche de nous élever en l'air. Bon ou mauvais, le phénomène existe, voilà un premier point acquis. Il est bon d'en recueillir l'aveu de la bouche de ceux-là même qui, le désirant tout autre, ne mettent certes pas de partialité à l'évoquer et seraient plutôt portés à l'atténuer, à nous le présenter comme une aberration passagère, dont la fin s'annonce prochaine.

En vérité, c'est bien un peu ce que M. Thamin essaie de prouver. Ses arguments ne sont point neufs. Ils ont été répétés mille et mille fois. Ils ont été réfutés tout aussi souvent. N'empêche que l'on nous les opposera encore, toujours les mêmes. On comprend que nous ne tentions pas de recommencer une discussion qui nous paraît et à tous les bons esprits absolument jugée. Elle ne peut d'ailleurs trouver de sanction que dans la marche effective des événements. Celle-ci nous donne gain de

cause. Tout le monde convient de la décroissance constante de l'esprit théologique. Tenons-nous en là.

Tout débat, en effet, suppose entre ceux qui discutent certains principes communs : la reconnaissance explicite ou implicite d'une même méthode. Autrement sur quoi reposerait la discussion ? Dès lors, suivant la remarque d'Auguste Comte, entre deux Philosophies aussi opposées que le Positivisme et la Théologie il ne peut en réalité y avoir aucune argumentation valable. Le langage même de l'une est incompréhensible pour l'autre : les mêmes mots qui représentent pour le théologien, des êtres réels ne désignant plus, pour le positiviste, que des concepts abstraits.

Nous nous bornerons à faire remarquer à M. Thamin combien il a tort de confondre le soit-disant Positivisme de MM. Spencer, Bain, Stuart Mill, etc., avec la doctrine d'Auguste Comte. Certes, tous ces écrivains ont emprunté au penseur français un grand nombre d'idées, mais ils les ont présentées souvent sous un jour tout autre et y ont toujours ajouté des commentaires, des restrictions, des amplifications dont le Positivisme ne saurait porter la responsabilité, d'autant plus que dans bien des cas il a été le premier à repousser et à combattre les conclusions de ces auteurs au nom même de la méthode scientifique qu'ils prétendent appliquer. Ainsi donc déjà pour une très grande partie de son étude sur les dangers et les erreurs du Positivisme dans l'éducation, M. Thamin triomphe à côté, ou mieux il triomphe complètement à faux.

En ce qui est de la doctrine positiviste que nous défendons dans cette Revue, M. Thamin, en réalité, ne dit pas mot ; il l'ignore ou feint de l'ignorer et il passe sommairement condamnation sur elle. A l'entendre, le Positivisme, tentative d'organisation du savoir humain et de la vie morale, mettant tous ses soins à se distinguer de la révolution qui détruit, prétendant être l'affirmation et l'édifice nouveau qui s'élèvera sur les doctrines passées, a compris de tout temps qu'une méthode d'éducation était l'épreuve suprême d'un système qui aspirait à ordonner la pensée et la conduite. Aussi Comte avait-il promis de la donner, mais ne tint pas promesse. « Car, dit l'auteur d'*Education et Positivisme*, nous ne prendrons pas pour le livre annoncé les plans de réforme et d'éducation générale que l'on pourrait extraire du *Système de Politique positive* et du *Catéchisme positiviste*, quoiqu'on sépare trop absolument, selon nous, la vie et l'œuvre de Comte en deux parties afin de ne pas voir dans l'une la conséquence de l'autre. »

Il est au moins étrange que M. Thamin, reconnaissant après tant d'autres, comme ce passage semble l'indiquer, l'unité de la vie d'Auguste Comte, ait étudié assez peu les dernières œuvres de l'auteur du *Cours de Philosophie positive* pour écrire « qu'en dehors de ces fantaisies réunies par ses disciples, quelques pages sur l'application du système de Gall à l'éducation sont toute sa pédagogie proprement dite ».

Comment un homme aussi renseigné que se montre en général M. Thamin en est-il encore, en 1892, à prendre M. Littré pour le fidèle interprète de Comte et le continuateur de son œuvre et comment peut-il ignorer, au point de ne pas en faire une seule mention, les travaux considérables de M. Laffitte consacrés en grande partie à la construction de ce traité d'éducation qui est le complément de l'édifice théorique.

L'impartialité relative dont l'auteur d'*Education et Positivisme* fait preuve nous doit faire regretter d'autant plus cette lacune. Sauf l'erreur concernant le rôle attribué à M. Littré, le passage suivant montre en effet à travers les préventions du métaphysicien combien est grand l'attrait qu'exerce le véritable esprit positif sur les intelligences curieuses et ouvertes à la recherche d'une solution pour la crise de notre temps, préoccupées de l'intérêt social comme l'est certainement M. Thamin.

« C'est dans l'éducation en effet, dont un pouvoir spirituel sera le dispensateur, que le Comte des bonnes années, le Comte qui a eu M. Littré pour disciple et pour apôtre, cherche un remède préventif contre ce que nous appellerions volontiers les envahissements de l'esprit positif, tellement les mots ont comme les livres leur destin, et tellement une logique secrète peut développer les doctrines dans un sens opposé aux intentions de leurs fondateurs. Car le père du Positivisme a toujours été le moins positif des hommes. Comme tous les réformateurs de sa génération et dont les idées ont eu la vie moins dure, sans doute parce qu'elles se prêtaient moins aux simplifications et aux transformations, il s'en prend à toute notre désorganisation intellectuelle et morale ; il veut faire grand. Or le danger consiste selon lui dans la spécialisation des études intellectuelles, et contre ce danger il demande la protection à une spécialité nouvelle l'étude des généralités scientifiques. Le philosophe positiviste sera ce savant universel qui connaît de toutes les sciences les méthodes et les résultats. Et c'est en imprégnant les jeunes intelligences de l'esprit que ces études désintéressées et larges auront fait naître en lui qu'il corrigera chez elles, en le prévenant, l'effet

desséchant d'études trop étroites et de préoccupations trop utilitaires. L'esprit scientifique sera le remède à l'usage et à l'abus de telle science spéciale. Il sera même pour les humbles une religion nouvelle qui leur ouvrira à sa feçon les vastes horizons de la pensée et du sentiment. Joignant l'exemple à la théorie, Comte professait un cours d'astronomie populaire, à seule fin, nous dit-il, d'arracher à la terre et aux soucis de l'intérêt quoditien les pauvres d'esprit qui venaient l'entendre. Tout cours de science, à condition qu'il soit fait pour la science même, devient aussi une élévation des âmes, une communion avec l'universel, une messe laïque. Ajoutez que, dans la pensée de Comte, cette religion ne doit pas être une religion d'initiés. Donner la science à tous serait une utopie pédagogique, mais inculquer à tous l'esprit scientifique, voilà l'éducation de l'avenir.

« Il nous reste à voir ce que firent les positivistes pour aider cet avenir à se réaliser. »

Et partant de là, M. Thamin prouve sans peine combien ces prétendus disciples ont failli à la tâche. Et le plus curieux c'est qu'en combattant Littré, c'est en réalité le Positivisme qu'il défend.

Où nous ne sommes plus d'accord de nouveau avec M. Thamin, c'est quand il cherche à réfuter la loi des trois états et la classification des sciences. Pour la première, il se contente de déclarer qu'il n'a pas à discuter une si audacieuse et spécieuse hypothèse. Voilà toute son argumentation et c'est peu que cette seule affirmation pour renverser une loi qui a résisté à des critiques autrement puissantes. Pour la hiérarchie de la connaissance il se borne à remarquer combien est incomplète une série d'où sont exclues la théologie et la métaphysique, la psychologie. C'est ici que cette impossibilité de tout débat dont nous parlions au début éclate évidente. Que répondre, en effet, à un écrivain qui voudrait faire entrer la théologie et la métaphysique dans une classification du savoir positif.

Revenant à l'éducation, M. Thamin déclare que la loi des trois états, la classification des sciences et la constitution de la sociologie sont tout le Positivisme et toute sa pédagogie. Ici il y a erreur de fait. Le Positivisme est tout cela, il est vrai, mais il est encore quelque chose de plus. D'abord la série des sciences se complète par la morale dont une bonne partie est précisément la théorie de l'éducation qui renferme et absorbe la pédagogie. Cette théorie de l'éducation prend d'ailleurs l'enfant au berceau pour le conduire à la tombe et règle scientifiquement la conduite morale, l'éducation et l'instruction à tous les âges.

C'est méconnaître complètement le Positivisme que de croire l'anéantir en montrant les lacunes, l'insuffisance ou les contradictions des programmes élaborés par M. Littré. Encore une fois, cela n'a de commun avec le Positivisme qu'une vague parenté des idées générales.

Ainsi, pour nous résumer, en dehors des anathèmes proférés sans autre espèce d'examen et un peu *pro forma* contre le Positivisme, le livre de M. Thamin ne renferme que des critiques qui tombent complètement à faux. Ce n'est pas à nous à les relever. Nous avions seulement à faire remarquer que dans *Education et Positivisme* il est question de tout excepté du Positivisme et encore moins de l'éducation positiviste.

OSCAR D'ARAUJO.

II

ANGOT DES ROTOURS. *La Morale du cœur*. Etude d'âmes modernes. Perrin et Cie, éditeurs.

Les grandes pensées viennent du cœur, a dit Vauvenargues. La raison y puise autant que l'activité ses incitations et toute l'existence de l'Humanité repose en somme sur l'épanouissement de nos instincts sociaux, consacrée sous forme théologique dans la théorie de la grâce qu'adopta le catholicisme ; cette vérité se dégagea scientifiquement dans la découverte des penchants altruistes chez les animaux et chez l'homme accompli, par les observations successives de Georges Leroy et Gall.

Ici encore Auguste Comte, complétant les travaux de ses prédécesseurs, donna à ces principes une précision qu'ils n'avaient pas encore atteinte. Son génie en donna la démonstration définitive et ce qui a été fait depuis n'a pu être que le commentaire et la paraphrase de son œuvre.

Est-ce pour exciter quelque esprit philosophique à retracer les phases qu'a traversées la notion des penchants altruistes et la lumière qu'elle a introduite dans les tentatives des moralistes de notre temps s'essayant après Auguste Comte, mais avec moins de puissance, à la détermination des fondements de la morale positive que l'Académie des sciences morales et politiques a mis

au concours pour 1890 le sujet qui fait la matière du livre de M. des Rotours? Je ne sais.

Toujours est-il que, en y réfléchissant attentivement, l'énoncé de la question, tel que l'a rédigé l'illustre compagnie, pourrait le faire penser : « Etude critique sur le rôle du sentiment ou instinct moral dans les théories morales contemporaines. — L'altruisme d'Auguste Comte, de Stuart Mill, d'Herbert Spencer, et la pitié de Schopenhauer. — En quoi diffèrent ces théories de celles que le XVIIIe siècle a produites; le sens ou sentiment moral de Hutcheson, de Jean-Jacques Rousseau, d'Adam Smith et de Jacobi. — Déterminer la part du sentiment moral, dans la théorie et dans la pratique de la conduite humaine; en montrer l'importance, en signaler les périls et les excès possibles dans l'œuvre de l'éducation et dans le gouvernement de la vie. »

M. Angot des Rotours n'a pas traité son sujet en penseur. Il a préféré n'en aborder que le côté littéraire. Le sous-titre qu'il donne à son livre l'indique assez clairement : Etudes d'âmes modernes. En effet, prenant un à un les écrivains qui se sont occupés du sentiment moral depuis le XVIIIe siècle, ou tout au moins les plus marquants parmi eux, il passe en revue leur manière particulière de définir ce sentiment, essayant à propos de chacun d'eux une de ces études de psychologie mondaine si à la mode depuis la vogue des romans de M. Bourget.

En réalité, de cette façon, le problème posé par l'Académie se trouve à la fois généralisé et restreint. Généralisé quant au nombre des auteurs passés en revue, car M. Angot des Rotours ne s'est pas contenté d'Auguste Comte, Herbert Spencer, Stuart Mill, Schopenhauer, Hutcheson, Jean-Jacques Rousseau, Adam Smith et Jacobi, comme le voulait l'Académie. Il y a ajouté pour son propre compte Mme de Staël, Maine de Biran, Balph, Waldo, Emerson et Léon Tolstoï.

J'ai dit que la question se trouvait aussi diminuée, par ce procédé — je n'aurais pas dit rabaissée, — car tout en gagnant en étendue, elle a perdu en ampleur, et une bonne partie des considérations relatives à l'enchaînement des idées morales de notre temps, à leur portée, à leurs dangers, à leur rôle dans l'éducation et dans la conduite de la société, n'a point été abordée dans le volume de M. Angot.

Quoi qu'il en soit, on doit admettre cependant que c'était là la bonne manière, car M. Angot a eu la satisfaction de voir son travail mériter de l'Académie une mention très honorable.

Les lecteurs de cette Revue comprendront sans peine que,

n'ayant aucune envie de rédiger un mémoire d'ailleurs un peu tardif pour le concours académique, il ne me vienne à l'idée de suivre l'auteur de *la Morale du Cœur* à travers les 200 pages de son livre, d'ailleurs curieux à plusieurs égards et d'une lecture toujours agréable. Il est seulement un chapitre où il me faut relever quelques erreurs de la part de M. Angot. Celui où il résume la doctrine morale d'Auguste Comte. C'est d'abord se montrer bien peu informé que de présenter le fondateur du Positivisme comme un disciple de Saint-Simon. La Notice sur l'œuvre et la vie d'Auguste Comte qu'a publiée M. le Dr Robinet a fait bonne justice depuis longtemps de cette légende. Les écrivains étrangers à notre école l'ont du reste reconnu. M. Angot qui cite ces travaux semble donc n'en avoir point une connaissance entière. Cette impression est d'autant plus fâcheuse que l'auteur de *la Morale du Cœur* a surtout ambitionné faire une œuvre d'érudition.

Les erreurs capitales de M. Angot des Rotours se trouvent réunies dans ces quelques lignes que je transcris pour ne laisser aucune prise à la supposition d'une malveillance voulue de ma part : « On emprunta à Gall sa théorie des localisations cérébrales qui est aujourd'hui difficile à soutenir. Aux facultés affectives appartient la plus grande partie du cerveau (la partie antérieure et la partie moyenne). »

Or, le Positivisme n'emprunte pas à Gall sa localisation cérébrale, mais bien le principe des localisations qui, loin d'être aujourd'hui difficile à soutenir, constitue au contraire une donnée courante et sur laquelle on ne discute plus. D'ailleurs la localisation de Gall (localisation physiologique), pas plus que les localisations indiquées par Comte (localisations cérébrales), ne sont pas du tout celles qu'indique M. Angot.

Ainsi donc la base physiologique de la morale positive n'est nullement illusoire, comme le suppose M. Angot, mais bien réelle.

Quant aux critiques qu'il adresse au principe même de la prépondérance du cœur, il est facile d'y répondre. D'abord comment M. Angot peut-il prétendre que le Positivisme n'offre pas de base à l'altruisme et ne lui propose aucun objet, quand il résume lui-même quelques lignes plus haut le culte de l'Humanité, idéalisation continue de la vie, exaltation permanente de la sociabilité, développant les meilleurs attributs de notre nature, du berceau jusqu'à la tombe.

Les remarques de M. Littré, que réédite M. Angot, portent à

faux. « Si M. Comte veut dire, écrit le célèbre académicien, que l'esprit doit toujours concourir au bon et au bien, il ne fait qu'énoncer une vérité que tous les moralistes soutiennent et que seul il contredit. S'il veut dire que toute direction doit émaner du cœur, il aveugle, qu'on me passe l'expression, le cœur, et livre la morale à toutes les observations. S'il veut dire enfin que l'intelligence ne doit pas travailler pour elle-même, ni poursuivre la vérité pure et la théorie abstraite, il mutile l'Humanité et la prive de son plus puissant instrument de perfectionnement... »

Or, ce raisonnement n'oublie qu'une chose, c'est que nos penchants sont en fait le seul excitant de l'intelligence. Quand nous semblons obéir à une préoccupation théorique, en réalité la vanité nous pousse. Il est donc puéril de s'insurger contre une fatalité de notre nature, seulement si, durant l'évolution passée, il a été plus urgent de développer que de régler, il devient davantage nécessaire de régler au lieu de développer. La prépondérance du sentiment et des penchants altruistes qui s'est établie inconsciemment doit donc devenir de plus en plus consciente. Voilà ce qu'a dit Auguste Comte, et à cela M. Littré n'a rien pu opposer de valable.

M. des Rotours me permettra, pour terminer, que je trouve au moins surprenante la formule finale où il a voulu résumer tout le génie d'Auguste Comte. Dire d'un tel penseur que « chez lui le sentiment est trop audacieux et la raison trop timide », paraîtra à tous ceux qui ont lu le *Cours de Philosophie positive* une appréciation, par contre, aussi hardie pour l'intelligence que modeste comme sentiment.

Oscar D'Araujo.

VARIÉTÉS.

I. — SIGNE DES TEMPS

Il y a seulement quelque trente ans aucun savant officiel n'aurait osé prononcer le nom d'Auguste Comte publiquement. La conspiration du silence était alors le mot d'ordre auquel nul n'osait déroger. On affectait d'ignorer le Positivisme encore beaucoup plus qu'on ne l'ignorait réellement. Et quiconque voulait faire son chemin évitait soigneusement toute allusion compromettante à une doctrine que l'on était convenu de regarder comme l'œuvre d'un fou, sous la loi de Littré, lequel en accréditant habilement cette version avait su se faire pardonner le péché originel de sa première adhésion à la religion de l'Humanité.

Combien ces temps sont loin ! Et qu'il en va autrement aujourd'hui ! Les adversaires les plus impénitents du Positivisme n'en parlent qu'avec le plus grand respect. Les institutions et les corporations qui s'étaient montrées les plus hostiles à Auguste Comte font amende honorable et s'inclinent devant la grandeur de son œuvre.

Sans parler du livre du père Gruber dont il a été souvent question dans cette *Revue* et qui fera l'objet d'une appréciation spéciale comme l'impartialité et l'exactitude grande de l'auteur l'imposent, il convient de signaler, au passage, quelques manifestations récentes de l'heureuse modification à laquelle nous assistons en ce moment.

C'est d'abord, pour rappeler un fait peut-être resté inaperçu de beaucoup de positivistes, l'Université désignant parmi les questions du programme de l'agrégation en philosophie les trois lois sociologiques d'Auguste Comte; c'est une thèse

orale soutenue à l'agrégation moderne (littéraire et économique) sur les sociétés coopératives de consommation d'après les ouvrages récents de MM. Cernuschi et Finance; c'est l'Académie des sciences morales et politiques mettant au concours l'étude critique de la théorie morale de l'altruisme d'Auguste Comte et son importance dans l'œuvre de l'éducation humaine (1); c'est à propos du projet de la translation des restes mortels de M. Renan au Panthéon, deux journalistes, MM. Henri Deloncle et A. Peyrouton, demandant pour Auguste Comte ce qu'ils considèrent comme le suprême hommage des contemporains; c'est encore M. Faguet, qui ne touche de près ni de loin à l'Eglise — ainsi on nous désigne parfois croyant nous faire injure — en une étude sur ce que fut la philosophie de M. Renan, s'exprimant en ces termes :

« Il (Renan) avait du Positivisme non seulement les parties négatives, l'exclusion du surnaturel, de l'irrationnel, du non prouvé, mais les affirmations aussi, et les confiances. Il croyait au progrès indéfini par la science. Il croyait que par le savoir et l'accumulation indéfinie du savoir, l'Humanité s'élèverait toujours en dignité, en moralité, en pureté. C'est là ce qu'il appelait le « Divin » qui n'était au fond que l'« humain » en progrès, et la création continue du « Divin » qui n'était au fond que le progrès incessant de l'Humanité, agrémentée d'une métaphore et spirituellement transformée en apothéose; c'étaient là des idées toutes positivistes, les idées de Comte repensées par un théologien subtil, et exprimées par un homme qui savait écrire, très bien écrire, et peut-être écrire trop bien (2). »

Je ne sais si ce jugement, qui certes se peut soutenir, aurait été du goût de M. Renan, exprimé de son vivant. On pourrait en douter si l'on s'en rapportait aux paroles qu'il consacra à Auguste Comte dans un discours de réception à l'Académie française, le 27 avril 1882. Renan pensait alors du fondateur du Positivisme, très superficiellement d'ailleurs, écrit le

(1) V. plus loin l'article bibliographique sur le livre de M. Angot des Rotours.

(2) *Revue Bleue*, numéro du 8 octobre 1892, p. 850.

père Gruber, « qu'il lui semblait avoir répété en mauvais style ce que Descartes, d'Alembert et Laplace avaient dit avant lui en très bon style » (1). Mais depuis les temps changèrent et une évolution s'est accomplie à laquelle Renan lui-même n'est pas certainement demeuré étranger. Son empressement à accueillir l'enseignement de M. Laffitte au Collège de France, et dont il faut lui savoir gré, en est une preuve éclatante. Sans compter d'ailleurs que, malgré la boutade du styliste pour ce que l'on était convenu dans les cénacles littéraires d'appeler le mauvais style de Comte, toujours suivant Littré, cela n'empêcherait pas Renan d'y avoir puisé, peut-être à son insu. Peut-être aussi le dédain que les paroles de Renan expriment s'explique chez l'ancien séminariste par une partialité trop grande contre la religion qu'il venait d'abjurer, amenant chez lui l'antipathie pour le philosophe, qui, mieux émancipé, sut « garder une indépendance et une impartialité de jugement presque sans exemple chez les écrivains non catholiques (2). » C'est du moins l'hypothèse que formule ici le père Gruber dont l'opinion insuspecte de prédilection positiviste est curieuse à rapprocher de celle de M. Faguet, qui, en voulant rendre hommage à la mémoire de M. Renan, a si justement exalté Auguste Comte.

Ce sont là les signes des temps. Tout sert à l'apothéose de la religion par laquelle le divin devient réel en se faisant humain. Ils sont proches ces temps où l'Humanité remplacera dans tous les cœurs les dieux fictifs que longtemps, en son enfance, notre espèce adora. Le culte même que dans le passé nous consacrions à des êtres imaginaires nous paraît aujourd'hui voué à la seule providence qui mène l'homme et le monde, et dont il préparait le règne prochain.

OSCAR D'ARAUJO.

(1) Le R. P. Gruber (de la Société de Jésus), *Auguste Comte*, fondateur du Positivisme, sa vie, sa doctrine, traduit de l'allemand par M. l'abbé Mazoyer, du clergé de Paris. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette.

(2) V. Gruber, *l. c*, p. 185.

II. — LES GERMES

Per tot discrimina rerum
Tendimus in Latium, sedes ubi fata quietas
Ostendunt.

« Laissez là, nous dit-on, le souci qui vous grève.
« De notre Humanité que vous font les destins ?
« Ne songez qu'au Présent. L'Avenir est un rêve.
« Prenez les biens certains.

« Les anciens Dieux s'en vont. Un seul résiste au doute :
« Le Plaisir. Ses autels seront toujours debout.
« Cueillez, le cœur léger, des fleurs sur votre route.
« Le Néant est au bout ! »

O Néant ! se peut-il qu'un dévouement sublime,
Une grande pensée, un noble sentiment,
Engloutis à jamais dans ton obscur abîme,
Ne vivent qu'un moment ?

Le présent ! Rien de plus ? Oubli, ténèbres sombres,
Vous emparant de nous en dédaigneux vainqueurs,
Vous enseveliriez dans vos terribles ombres
Le plus pur des grands cœurs ?

Nous ne ferions jamais qu'assouvir au passage
Notre faim, notre soif, nos appétits charnels.
Rien n'aurait de valeur que le soulas sauvage
Des instincts personnels.

Eh ! Que me fait alors un bonheur qui m'abaisse ?
J'aime mieux, O Devoir, ton austère âpreté.
Fût-ce une illusion, je veux de ton ivresse
Goûter la pureté.

Advienne, après cela, la nuit perpétuelle,
Je ne m'en irai pas complètement vaincu.
Serait-ce l'intervalle où brille une étincelle
J'aurai du moins vécu.

Mais non ! Rien ne périt de ce qui nous fait hommes.
L'Humanité le garde et le fera fleurir.
Son Art l'épure et montre, en ce peu que nous sommes,
Des germes d'avenir.

Comme les gouttes d'eau dans un fleuve versées,
Le grand Etre en son sein reçoit nos sentiments.
Dans son cours continu, nos actes, nos pensées,
Lui servent d'alimens.

Il vous trouve partout : dans le cœur de la femme,
Dans l'esprit du savant qu'ont courbé les bourreaux ;
Germes de l'Avenir, il vous trouve dans l'âme
Des Martyrs, des Héros !

Dans le penseur qu'on nomme en secouant la tête,
Dans l'apôtre qui sert de cible aux ris moqueurs,
Dans l'humble, dans l'enfant, jusques dans la tempête
Qui tourmente nos cœurs.

Ce que nous embrassons, nos fils pourront l'étreindre.
Ils recevront de nous notre espoir indompté.
Montrons-leur les sommets. A toi de les atteindre,
Future Humanité !

Vérité, centre et but de toute intelligence ;
Courage, stimulé par le plus pur Amour ;
Sur tout bras, sur tout cœur, sur tout homme qui pense,
Vous régnerez un jour.

Vous sortirez du trouble où nous sommes en butte,
Maîtres indéniés, affirmés, éclatants,
Comme des noirs hyvers où la nature lutte
Sortent les gais printemps.

III. — L'IDÉE RÉPUBLICAINE AU BRÉSIL (1)

La république a des origines lointaines dans le passé du peuple brésilien. Associée aux premiers rêves d'indépendance, quand le Brésil était encore une colonie du Portugal, elle symbolisa la patrie autonome, mais elle fut désirée avant tout comme un idéal de liberté. L'indépendance conquise sous un prince de la maison régnante de la métropole, l'idée républicaine demeura entière par la mémoire de ses martyrs, par le souvenir des héroïques combats tant de fois livrés à la royauté portugaise. La preuve en est dans les émeutes qui agitèrent tout le pays immédiatement après la proclamation de l'indépendance, de 1831 à 1837, sans parler de la république Bahiense, de la république du Piratiny dans le rio Grande du Sud, et de la révolution de 1848 dans Pernambuco. Il importe de ne pas oublier ces témoignages éclatants de survivance de la tradition républicaine, si l'on veut comprendre l'histoire du moderne parti démocratique et pénétrer le secret de son facile triomphe (2).

En réalité, après l'échec des révolutionnaires de Pernambuco en 1848, il semble que l'empire domine définitivement le sentiment populaire et lui impose silence. Le maître de la situation put le croire un instant, d'autant mieux que la guerre avec le Paraguay vint à point pour offrir aux patriotes une diversion puissante. L'anéantissement des républicains n'était pourtant qu'une apparence. La guerre étrangère finie, ils se dressèrent de nouveau en face du trône. Alors s'ouvre une période de propagande légale aboutissant enfin à la proclamation de la république.

C'est l'histoire de cette campagne que je voudrais essayer de retracer ici, dans ses phases principales; je dirai quelle

(1) Cet article est extrait d'un volume que M. Oscar d'Araugo fera paraître prochainement sous ce titre.

(2) Voir sur ces antécédents historiques mon article dans la *Revue bleue* du 19 décembre 1891.

fut son origine, quelle fut sa marche, quelles furent sa force et la raison de son succès, mais je ne pourrai, comme je l'eusse voulu, rappeler les noms de tous ceux qui livrèrent le bon combat, ni raconter tout leur dévouement, tous leurs sacrifices.

Les premières manifestations du renouveau de l'esprit républicain, au Brésil, datent de l'établissement de la troisième république en France. Le 5 décembre 1870, reprenant courage à l'exemple de la grande initiatrice du monde, quelques-uns des plus ardents parmi nos démocrates adressèrent au pays un manifeste resté célèbre : « Forts de notre droit et du témoignage de notre conscience, y disaient-ils, nous nous présentons devant nos concitoyens pour lever avec résolution et fermeté le drapeau du parti républicain fédératif. Nous sommes de l'Amérique. nous voulons être Américains. »

. . . .

Ils étaient une poignée d'hommes au cœur haut placé qui signèrent ce document et ils ont fait la république. Saldanha Marinho, l'ami et le chef écouté, apporta sa grande expérience et sa connaissance pratique des politiciens de l'empire, avec sa large érudition ; Quintino Bocayuva, une plume acérée pour la critique des institutions monarchiques ; Rangel Pestana, le froid et puissant critérium d'un philosophe nourri de la doctrine positiviste, doublé d'un journaliste incisif et mordant ; Americo Braziliense, une conviction profonde dans le fédéralisme, servie par un grand talent d'écrivain ; Ubaldino do Amaral, la droiture d'un caractère trempé à l'antique et un esprit très cultivé ; d'autres encore leur zèle et leur intelligence ; tous l'ardent amour de la patrie, la foi inébranlable en la république.

La première chose à quoi songèrent les républicains fut à se créer un organe dans la presse. *A Republica* parut donc à Rio-de-Janeiro, sous la direction de M. Quintino Bocayuva, et soutint avec éclat les idées démocratiques. Malheureusement, ce journal ne put vivre que peu d'années du sacrifice de quelques-uns de nos coreligionnaires. Ceci s'explique. Rio-de-Janeiro était, par sa condition de ville commerciale,

8

la moins propre au succès d'une feuille de ce genre. Car il en résulte que la colonie étrangère, nécessairement indifférente à la politique intérieure du pays, y constitue l'élément le plus riche, sinon le plus nombreux avec les parvenus satisfaits. D'ailleurs, les distances et peut-être aussi l'insuffisance des moyens de communication empêchent qu'un journal de la capitale puisse se faire dans les provinces une clientèle assez grande pour en vivre. Les partis monarchiques tout comme les républicains ne réussirent point de nos jours à maintenir des organes à Rio-de-Janeiro. Tandis que Saint-Paul, Porto-Alegre, Belem, Manaos, Saint-Louis du Maranham et d'autres villes de province possédaient des journaux politiques parfaitement définis, Rio-de-Janeiro, Bahia, Recife, les virent disparaître avec l'essor de leur développement commercial. Depuis longtemps déjà ne prospèrent dans ces dernières que les feuilles sans couleur politique, mais ces journaux indépendants, j'expliquerai comment tout à l'heure, furent les meilleurs organes de la propagande républicaine.

C'est donc en province, — où les loisirs plus grands laissent plus de place à la préoccupation civique, et la population composée en grande majorité de nationaux s'intéresse directement aux compétitions des partis et aux disputes des écoles de gouvernement, — que la presse républicaine se développa le mieux. Là, un peu partout, surgirent des organes de propagande; si bien que, le jour où éclata la revolution de novembre, on en comptait environ soixante-dix (1).

(1) Il y en avait 15 dans la province de Minas-Geraes, 18 dans celle de Saint-Paul, 6 dans le Rio-Grande du Sud, 4 dans Pernambuco, 4 dans la Bahia, 2 dans l'Alagoas, 2 dans le Parahyba, 2 dans le Maranham, 3 dans Matto-Grosso, 7 dans le Rio-de-Janeiro, 2 dans le Espirito-Santo, 2 dans le Parana, 2 dans Santa-Catharina, 1 dans le Para. Il n'est pour ainsi dire pas de province qui n'eût son journal républicain. Parmi tous ces papiers d'inégale valeur sans doute, mais également méritoires par l'effort, le courage déployé et les difficultés vaincues, souvent plus grandes là où elles paraissent le moins; parmi tous ces journaux grands ou modestes, mais toujours utiles, quelques-uns surmontant les obstacles qui se dressaient au début devant eux, avaient conquis une place importante dans la presse brésilienne, une situation prospère, et étaient devenus les maîtres de l'opinion locale. Je signalerai : *A Provincia de*

Dans la capitale du pays, les journaux demeurés neutres au milieu de la bataille des partis, en se faisant, avec une autorité d'autant plus grande que la passion politique en était exclue, les porte-voix de toutes les revendications populaires, les défenseurs de toutes les causes justes, rendirent à la propagande démocratique des services inestimables. Puis le courant les emportant, ils devinrent au fond des journaux républicains, tout en continuant d'afficher un entier détachement des doctrines et des formes de gouvernement (1).

Ces journaux indépendants, neutres, comme nous disons au Brésil, servirent encore la propagande républicaine d'une autre manière. Par une curieuse habitude de la presse brésilienne, chaque journal réserve, sous la rubrique : « Publications sollicitées » (*A Pedidos*), une section ouverte à tous ceux qui éprouvent le besoin de se voir imprimés. Chacun y vient émettre son opinion sur les affaires de l'Etat ou simplement se plaindre de son voisin. Les journaux insèrent tout moyennant finance, pourvu que quelqu'un en prenne la responsabilité légale, quand l'article en comporte. Et ces sortes de publications sont très nombreuses, car le prix d'insertion est relativement modéré et la responsabilité des plus illusoires, la loi ne poursuivant que le signataire du manuscrit, et laissant ainsi un beau rôle aux hommes de paille. Il va sans dire que les républicains eurent recours aux publications sollicitées, qui mettaient à leur portée la grande publicité des journaux les plus répandus. Quelques-uns de ceux-ci ont même

São-Paulo que dirigeait M. Rangel Pestana et *O Diario Popular*, dans la capitale même de la province de Saint-Paul; *A Federação* que publiaient MM. Ramiro Barcellos e Julio de Castilhos à Porto-Alegre dans la province de Rio-Grande du Sud; *O Diario de Noticias* à Bahia; *O Norte* à Saint-Louis du Maranham; etc., etc.

(1) Telle la *Gazeta de Noticias* où M. Ferreira de Araujo, avec ce talent caustique qui en fait un des maîtres du journalisme brésilien, mena d'inoubliables campagnes contre les institutions surannées de la monarchie; tel encore le *Paiz* qui ayant à sa tête, comme rédacteur en chef, M. Quintino-Bacayuva, fut toujours en réalité un bélier à démolir le trône; telle aussi la *Cidade do Rio* de M. José do Patrocinio, qui, en homme politique, ne sembla reléguer un moment au second plan la question de forme de gouvernement que pour mieux travailler au triomphe de ses convictions républicaines.

créé une subdivision de cette section inéditoriale, la colonne républicaine, mise gratuitement à la disposition des écrivains autorisés du parti (1).

Ainsi, par des organes à eux ou par les journaux indépendants vingt ans durant, les républicains travaillèrent à la diffusion des idées modernes, firent l'éducation du peuple en renouant la tradition de notre passé, dévoilèrent les vices des institutions qu'une circonstance fortuite avait occasionnellement implantées dans le pays, et préparèrent l'avènement d'un régime nouveau. Répondant aux sentiments intimes de la nation, cette propagande attira les esprits les plus clairvoyants, les cœurs les plus généreux; s'attaquant à un gouvernement impopulaire représenté par un monarque dépourvu de toute capacité politique, elle attisa toutes les haines, déchaîna toutes les colères contre sa tyrannie, entretint et exalta les aspirations populaires.

La seule convergence des idées et des sentiments communs eût été cependant insuffisante pour constituer un parti fort et capable d'intervenir à un moment donné dans les affaires publiques, sans en même temps une organisation matérielle pour la direction effective de la propagande républicaine. Il y eut donc à Rio-de-Janeiro un directoire général formé par MM. Saldanha Marinho, Quintino Bocayuva, Aristides Lobo, Ubaldino do Amaral, Esteves Junior. A l'exemple de la capitale, chaque chef-lieu de province organisa son directoire local en rapport avec le directoire général. Des congrès républicains auxquels les provinces envoyèrent des délégués se réunirent à Saint-Paul. On y discuta les moyens de propagande, on y nomma le chef suprême du parti. Des rapports personnels s'établirent ainsi qui développèrent la solidarité entre les membres du parti.

(1) Il me faut ajouter, pour être complet, qu'à plusieurs reprises la chance tentée par la *Republica* fut essayée depuis, toujours au prix des mêmes sacrifices. En ces derniers temps, notamment, un journal franchement républicain, *O Correio do Povo*, rédigé par MM. Sampaio Ferraz, Chagas Lobato, Annibal Falcão, etc., porta haut le drapeau démocratique. Je signalerai aussi *O Grito do Povo*, sorte de pamphlet républicain que publiait le citoyen Policarpo et auquel collaborèrent MM. Annibal Falcão, Julio Diniz, Silva Jardim et d'autres.

C'eût été là évidemment une œuvre platonique si l'on n'avait pas visé les éléctions et songé à se faire porter aux assemblées législatives de tous les degrés par les suffrages populaires. Non que l'on pût espérer réussir jamais à gagner la majorité et à établir ainsi la République, mais outre que tout républicain élu constituait un sujet d'embarras pour le gouvernement, chaque triomphe des candidats républicains grandissait le prestige du parti.

En fait, tous les efforts en ce sens n'aboutirent qu'à des succès peu nombreux. Le suffrage censitaire de l'empire rendait illusoire la lutte sur le terrain électoral. Des deux partis monarchiques qui se disputaient le pouvoir aucun n'y est jamais arrivé par le vote des électeurs. Bien mieux ; combien de fois chacun d'eux, chassé des conseils de la couronne au lendemain d'élections qui lui avaient donné une majorité écrasante, ne s'est vu à son tour battu par le vaincu de la veille dans un nouveau semblant de consultation populaire. Il va de soi que là où un parti monarchique ne pouvait vaincre la pression officielle il n'y avait guère d'espoir pour les candidats républicains.

Donc, sans déserter le terrain légal, il devenait nécessaire d'envisager l'éventualité d'une révolution. C'est à la préparer que songèrent les plus actifs, les nouveaux venus dans le parti, ceux qui voyaient dans la république une terre promise à conquérir.

Parallèlement au développement du parti républicain la société brésilienne subit dans le régime de sa main-d'œuvre agricole une modification profonde qui prépara grandement le triomphe des idées démocratiques. Je veux parler de l'abolition de l'esclavage, décrétée à la suite d'un mouvement d'opinion essentiellement populaire qui donna l'exemple de ce que pouvait la volonté nationale contre les résistances officielles. Commencée vers 1880, la campagne abolitionniste marqua sous plus d'un aspect une phase nouvelle dans la conscience publique.

Comme partout ailleurs, le système colonial au Brésil reposa sur l'esclavage des indigènes et des nègres que l'on y transportait d'Afrique. Les premiers furent affranchis dès

1755 par le célèbre ministre de Dom José I, le marquis de Pombal. Les seconds, moins heureux, virent leur supplice durer jusqu'à nos jours, grâce à la criminelle complaisance du gouvernement impérial. La monarchie fut un pacte de honte entre les planteurs et le souverain. Celui-ci maintenait l'esclavage et ceux-là soutenaient le trône. Fidèle à cet accord tacite, D. Pedro II s'opposa à l'abolition tant qu'il le put.

Ce sera la gloire de toutes les révolutions républicaines d'avoir toujours inscrit l'affranchissement des esclaves sur leur programme. Les planteurs savaient bien qu'ils ne pouvaient espérer le maintien de leur triste exploitation que de la monarchie. Ils la soutinrent avec d'autant plus de zèle qu'elle leur avait donné des gages sérieux, en éludant par tous les moyens la convention pour l'abolition de la traite des Africains passée en 1826 entre le Brésil et l'Angleterre. En vain, dès 1831, le Parlement vota une loi portant sanction des arrangements conclus avec le gouvernement anglais, loi par laquelle tous les Africains introduits au Brésil après sa promulgation étaient déclarés libres en fait et en droit. Ce n'est qu'en 1856 que la traite cessa effectivement. Plus d'un demi-million d'Africains furent introduits au Brésil de 1831 à 1856 et réduits en esclavage illégalement. Ce chiffre résulte de documents officiels. Il fallut le bombardement de nos ports par la marine anglaise pour décider D. Pedro à respecter les principes d'humanité consacrés par les traités et les lois.

Cédant aux instances de la société abolitionniste française, D. Pedro dut faire voter et promulguer en 1871 une loi qui déclara libres les fils d'esclaves et institua un fonds d'émancipation. Mais cette loi laissa aux maîtres le soin d'élever ces fils d'esclaves déclarés libres, étrange façon de les préparer à jouir de la liberté. Elle fut d'ailleurs si parcimonieusement exécutée qu'en 1878, sept ans après, pas un esclave n'avait encore été affranchi à l'aide du fonds d'émancipation. Le crédit correspondant était employé à autre chose. C'était donc un leurre. Et voilà tout ce que l'empire crut pouvoir faire en faveur des esclaves.

Un beau jour, certain député de la province de Saint-Paul

poussa l'outrecuidance jusqu'à soumettre à la Chambre une proposition de loi tendant à modifier le code pénal, dans son application aux esclaves, et à remplacer pour eux les travaux forcés par la réclusion cellulaire, car, disait-il, la condition du condamné aux travaux forcés ne différant guère de celle des esclaves dans les plantations, l'effet moral de la peine disparaissait absolument pour ceux-ci. C'était le plus terrible aveu que pût faire un maître d'esclaves : les plantations étaient des galères privées. A cette hideuse révélation, comme l'être confiant à qui l'on apprend tout à coup son déshonneur, le Brésil frissonna de douleur et de colère.

Alors, un homme parut, M. José do Patrocinio, et dans la presse et dans la tribune populaire, criant aux maîtres la honte de leur crime, il fit appel aux sentiments humanitaires. Autour de lui, MM. Joaquim Nabuco, Vicente de Souza, Joaquim Serra et tant d'autres prêchèrent l'affranchissement. A leur voix, le pays entier se leva, sortant enfin de la torpeur où l'avaient plongé trois siècles d'opprobre.

On créa des associations qui travaillèrent au rachat des esclaves, faisant des quêtes, ouvrant des souscriptions. On organisa des clubs de propagande qui répandirent l'idée de l'agitation abolitionniste, et bientôt ces associations et ces clubs embrassèrent l'immense étendue de ce vaste pays dans un réseau gigantesque d'institutions pour l'affranchissement des esclaves. Par leurs efforts, l'esclavage fut supprimé en fait dans des provinces entières.

L'homme qui sommeillait dans l'esclave se réveilla en entendant les voix qui lui parlaient de liberté. Le nègre devenu un être conscient perdit sa valeur marchande. Les plantations furent abandonnées. Les sociétés abolitionnistes recueillirent les fuyards, et leur procurèrent du travail rémunéré. Et quand le gouvernement voulut faire traquer les nègres qui se sauvaient dans les forêts, l'armée se refusa à cette ignoble besogne.

Emotion philanthropique d'abord, agitation civique ensuite, la propagande antiesclavagiste devint bientôt le flot impétueux de la revendication humaine prêt à engloutir le trône chancelant des Bragança. Le gouvernement impérial comprit le

danger inéluctable qui le menaçait. Il décréta l'affranchissement immédiat et sans restrictions de tous les esclaves. C'était le triomphe des abolitionnistes. Cependant l'impulsion révolutionnaire de leur campagne ne s'en trouverait pas amortie aussi vite. La monarchie avait trop tardé à proclamer la liberté des nègres pour prétendre au bénéfice moral de son acte; les philanthropes, sachant qu'elle ne capitulait que devant l'intérêt de sa propre conservation, ne lui seraient pas reconnaissants et les planteurs lésés par la loi du 13 mai ne se montreraient pas moins irrités.

M. Silva Jardim qui, depuis quelque temps, s'était voué à la propagande démocratique, s'empara de cette crise au profit de la république, il s'efforça pour la détourner contre la monarchie, il chercha à donner une signification politique au souffle de liberté qui convulsionnait l'esprit public.

Telle fut l'œuvre qu'il poursuivit en parcourant des provinces entières en apôtre de l'idée républicaine, la portant avec sa parole éloquente jusque dans les couches les plus profondes de notre société, allant de ville en ville prêcher la bonne nouvelle et encourager les coreligionnaires, convertissant les indécis sur sa route, se multipliant en des meetings, des articles de journal, des manifestes et des polémiques dans une incroyable et patriotique ardeur de prosélytisme.

Nos adversaires comprirent aussitôt qu'ils se trouvaient en présence d'un homme capable d'enrégimenter les forces du parti républicain, leur imprimer la cohésion et l'unité qui leur manquaient pour donner l'assaut définitif à la monarchie. Aussi eurent-ils recours à tous les moyens pour entraver cette campagne, menaces de mort, attaques à main armée, désordres provoqués dans les meetings, tous les procédés, en un mot, des gouvernements aux abois.

Une surtout, entre toutes les conférences de Silva Jardim, demeura célèbre par les violences des amis du trône. Celle qu'il fit le 30 décembre 1888 dans les salons de la Société française de gymnastique à Rio-de-Janeiro. Elle finit au milieu d'une véritable bataille.

L'édifice fut assailli par une horde de forcenés aux gages de la monarchie. Les amis du conférencier se trouvèrent dans

la nécessité de se défendre le revolver à la main, tandis que lui, il restait à la tribune avec une grande sérénité d'âme, attendant la fin de la bagarre pour reprendre son discours au point où il avait été interrompu.

Quelques jours après, Silva Jardim s'écriait dans un manifeste au pays : « L'année qui s'ouvre, centenaire de la Révolution française, verra le Brésil proclamer la République. C'est ainsi que nous fêterons cette grande date. » Commencée sous l'impression de la bagarre du 31 décembre, l'année 1889 devait, en effet, être fatale à la dynastie de Bragança. Par ce conflit, la lutte entre la monarchie et la république entra dans sa période aiguë. De part et d'autre on en était aux dernières cartouches.

La contagion avait gagné toutes les classes. Elle pénétra jusque dans le sein de la représentation nationale. La Chambre entendit un de ses membres, un représentant du parti conservateur, M. l'abbé João Manoel, conclure un remarquable réquisitoire contre l'empire aux cris de vive la république, frénétiquement répétés par le public. Et ce jour-là, toute une fraction de l'assemblée pensa tout bas : vive la république!

Le hasard même semble avoir conspiré contre la monarchie en la privant de ses héritiers mâles, d'un prince sympathique pour recueillir la succession du vieil empereur. L'héritière du trône s'était aliéné toute popularité par son excessive piété, son fanatisme et, disons le mot, son cléricalisme blessant pour une population au fond très émancipée. Son goût immodéré de plaisirs mondains, et le favoritisme témoigné sans tact à ceux qui mettaient le plus d'empressement à le lui flatter, avaient éloigné d'elle beaucoup de monarchistes convaincus. Son mariage avec un prince de la famille d'Orléans, M. le comte d'Eu, sur le compte de qui circulaient des histoires peu édifiantes, n'avait pas peu contribué aussi à détacher d'elle nombre de ses futurs sujets. Parmi les courtisans eux-mêmes, il s'en trouva pour songer à mettre à sa place un de ses neveux.

Un détail peint bien l'état d'esprit de la nation et montre quelle opinion le pays professait à l'égard des représentants de la dynastie impériale : la motion du Conseil mu-

niaipal de Saint-Borja, petite ville de la province de Rio-Grande-du-Sud, invitant les assemblées législatives à. prononcer de suite la déchéance de la monarchie par la mort de D. Pedro, « attendu, y disait-on, que l'héritière du trône est une princesse fanatique et mariée à un étranger ».

Les temps étaient proches. Les symptômes précurseurs de la tempête qui renverserait les institutions se succédaient avec une incroyable rapidité. Se sentant ébranlée, la monarchie allait tout tenter pour reconquérir le prestige et l'autorité qui lui échappaient. Vains efforts. Tout tournera contre elle. Là où elle espérait cueillir une victoire, elle essuiera une défaite.

On connaît l'histoire de l'excursion que M. le comte d'Eu fit aux provinces du Nord. Elle a été racontée bien souvent ; elle mérite qu'on la rappelle, car elle est très suggestive.

Le but secret de l'époux de la princesse héritière était, disait-on, de faire des provinces septentrionales le boulevard du trône contre le sud républicain. La cour croyait que le nord lui était acquis. Le prince s'embarque donc confiant, plein d'espoir. Mais Silva Jardim le suit. Il avait pris passage à bord du même bateau. Partout il organise un meeting, une contre-manifestation en réponse aux discours et aux fêtes officielles dont on espérait faire au représentant de la monarchie un triomphe. Et c'est la république qui sort victorieuse de ce tournoi. A Pernambuco, le prince dut prononcer publiquement ces paroles mémorables : « Le jour où la famille impériale reconnaîtra que le système monarchique a cessé d'être celui que la nation désire, elle s'inclinera devant la volonté du pays. »

C'était l'aveu de sa déroute, outre qu'il confirmait ainsi le rôle actif qu'on lui reprochait dans les affaires de l'Etat, car ce n'était pas à lui, prince étranger, à prendre des engagements au nom de la monarchie brésilienne.

A tous les éléments de désorganisation qui minaient la monarchie, il se joignit encore la désaffection de l'armée, constamment oubliée et systématiquement malmenée. L'esprit libéral montré par elle pendant la campagne abolitionniste, en refusant de participer à la chasse aux nègres fuyards,

n'avait point plu en haut lieu. Dès lors, ses chefs les plus estimés furent en but aux tracasseries du pouvoir. Insidieusement, les républicains encouragèrent l'esprit de rébellion, plaidant la cause des victimes de l'arbitraire ministériel comme celle des insubordonnés.

D'ailleurs, les jeunes officiers, ceux des armes scientifiques surtout, étaient presque tous d'ardents républicains. Disciples de l'école philosophique d'Auguste Comte, ils avaient appris d'elle la foi en la république, grâce à l'enseignement d'un maître vénéré : Benjamin Constant.

Le moment parut donc venu à Silva Jardim de tenter une révolution avec le concours de l'élément militaire. Il entra en relations avec M. le colonel Senna Madureira, et, de concert avec lui, élabora un plan : une émeute organisée par les républicains et appuyée par l'armée devait éclater. On s'emparerait des ministres et de l'empereur, et une dictature civile prendrait le gouvernement. La mort de M. Madureira, survenue sur ces entrefaites, coupa court à ces projets.

M. Benjamin Constant les réalisa peu de temps après. Militaire et patriote, cet homme illustre était désigné par ses convictions républicaines pour présider à l'établissement du régime nouveau. Professeur à l'Ecole Militaire, son talent et sa science lui avaient valu une très grande autorité. Son prestige entraîna supérieurs et inférieurs dans l'armée, et son renom lui assura le concours des chefs du parti républicain. Son plan, renversant sans le savoir les termes du projet de Silva Jardim, consista dans un mouvement militaire appuyé par la manifestation populaire.

Le 15 novembre 1889, MM. Benjamin Constant et Deodoro da Fonseca, à la tête de plusieurs régiments de la garnison de Rio de Janeiro, assiégeaient le quartier général, où se trouvaient réunis les ministres, et s'en emparèrent sans résistance. Ces derniers durent alors envoyer à l'empereur, qui était à Petropolis, ville d'été à quelques heures de Rio de Janeiro, le télégramme suivant :

Sire, les ministres, assiégés au quartier général de la guerre, à l'exception de M. le ministre de la marine, que l'on dit se trouver blessé dans une maison voisine, en présence de la déclaration des

généraux MM. le vicomte de Maracaju, Floriano Peixoto, baron de Rio Apa, que les troupes dont on peut disposer ne sauraient inspirer confiance, ne voient pas la possibilité de résister utilement à l'ordre de démission qui vient de leur être signifié par le maréchal de camp Deodoro da Fonseca, malgré les ordres donnés pour organiser la résistance. Ils viennent, en conséquence, déposer entre les mains de Votre Majesté leur demande de démission.

Les troupes, ayant à leur tête MM. Benjamin Constant, général Deodoro da Fonseca et Quintino Bocayuva, le chef élu au dernier congrès du parti républicain, parcoururent les rues et furent partout accueillis aux cris de : *Vive l'armée! Vive la république!* Le peuple, qui savait les militaires dévoués à la cause républicaine, avait compris aussitôt quel était leur but.

Immédiatement, M. José do Patrocinio, conseiller municipal de Rio de Janeiro, ayant à ses côtés Silva Jardim, Annibal Falcão et d'autres républicains, harangua la foule accourue au palais du Conseil municipal et fit signer aux personnes présentes un acte par lequel le Conseil proclamait la République. A la tête des populaires, avec ses amis, M. Patrocinio se rendit, après cela, chez M. le général Deodoro da Fonseca, où se trouvaient réunis MM. Benjamin Constant, Quintino Bocayuva, Silveira Lobo, Ruy Barboza et Vandenkolk.

Le représentant du peuple remit alors aux chefs du mouvement militaire l'ordre du jour qui venait d'être voté par le Conseil municipal sur sa proposition.

Messieurs les représentants de l'armée de terre et de mer,

Nous avons l'honneur de vous informer que, après la glorieuse et noble résolution par laquelle *ipso facto* la monarchie a été déposée, le peuple, par des organes spontanés et par son représentant légal dans cette ville, s'est réuni dans le Palais du Conseil Municipal, et dans la forme de la loi encore en vigueur, a déclaré accompli l'acte de la déposition de la monarchie et ensuite le conseiller municipal moins âgé, toujours suivant la forme de la loi, proclama comme nouvelle forme de gouvernement au Brésil la république.

En attention à quoi les soussignés espèrent que la patriotique

classe militaire sanctionnera l'initiative populaire en faisant immédiatement décréter la nouvelle forme républicaine du gouvernement national.

Rio-de-Janeiro, 15 novembre 1888.

(Suivent les signatures.)

Les membres du gouvernement provisoire qui venait de se constituer répondirent aux délégués de la municipalité par le manifeste qu'ils venaient de rédiger.

En voici le texte :

Citoyens,

Le peuple, l'armée et la marine, d'accord avec les vœux de nos concitoyens des provinces, viennent de décider la déposition de la dynastie impériale et l'abolition du système monarchique représentatif.

En conséquence, immédiatement après cette révolution nationale, dont le caractère est essentiellement patriotique, un gouvernement provisoire, ayant pour mission principale de garantir l'ordre public, la liberté et le droit des citoyens, vient d'être institué.

Pour former ce gouvernement, en attendant que la nation souveraine, par ses organes compétents, choisisse le gouvernement définitif, ont été nommés par le chef du pouvoir exécutif les citoyens soussignés membres du gouvernement provisoire.

Citoyens,

Le gouvernement provisoire, simple agent temporaire de la souveraineté nationale, est un gouvernement de paix, de liberté, de fraternité et d'ordre.

Dans l'exercice des attributions et des pouvoirs extraordinaires dont il est investi pour la défense de l'intégrité de la patrie et de l'ordre public, le gouvernement provisoire promet de garantir par tous les moyens dont il dispose à tous les habitants du Brésil, nationaux et étrangers, le respect de leurs personnes et de leurs propriétés et leurs droits civils et politiques, sauf en ce qui concerne ceux-ci les limitations rendues nécessaires par le bien de la patrie et la légitime défense du gouvernement que le peuple et l'armée ont proclamé.

Les fonctions de justice ordinaire, ainsi que les fonctions d'administration civile et militaire continueront à être exercées par

les organes qui existaient jusqu'ici et les avantages et droits acquis par chaque fonctionnaire seront respectés.

Cependant, les sièges de sénateurs à vie sont et demeurent abolis et le Conseil d'Etat est aboli. La Chambre des Députés est dissoute.

Concitoyens,

Le gouvernement provisoire reconnaît et promet d'exécuter tous les engagements nationaux contractés pendant le régime antérieur, les traités subsistant avec les puissances étrangères, la dette publique externe et interne, les contrats existant et toutes les obligations légalement constituées.

Signé : MANOEL DEODORO DA FONSECA, chef du pouvoir exécutif; BENJAMIN CONSTANT, QUINTINO BOCAYUVA, ARISTIDES LOBO, WANDENKOLK.

Dès le lendemain, 16 novembre, les membres du gouvernement provisoire furent reçus dans le palais du conseil municipal de Rio-de-Janeiro par tous les conseillers en séance publique et prêtèrent serment devant les élus du peuple. Voici le procès-verbal de cette mémorable séance :

Ce 16 novembre 1889, le gouvernement provisoire de la république des Etats-Unis du Brésil a déclaré, devant le Conseil Municipal réuni en séance extraordinaire, prêter serment sur l'honneur de maintenir les libertés publiques, les droits des citoyens, de respecter et faire respecter les obligations de la nation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, en foi de quoi les susdits citoyens ont signé avec les conseillers municipaux de cette Très Illustre Chambre Municipale le présent engagement envers le peuple brésilien, représenté en ce moment par la municipalité de Rio-de-Janeiro.

Les États-Unis du Brésil, ce fut le nom sous lequel la nouvelle république parut dans le concert américain, car les membres du gouvernement provisoire voulurent dès la première heure donner satisfaction aux aspirations d'autonomie que les provinces n'avaient cessé d'exprimer.

La révolution du 15 novembre n'a été que la sanction d'une lente conquête depuis longtemps poursuivie dans la presse et

dans les réunions publiques la consécration définitive d'une aspiration ancienne.

La surprise fut grande cependant en Europe où l'on vivait sur la légende de libéralisme, de philanthropie et de générosité dont dom Pedro avait si habilement su se parer aux yeux de l'étranger. On crut à un coup de main heureux, et l'on garda une attitude pleine de réserve à l'égard de la nouvelle république. Les *pronunciamientos*, en effet, n'ont jamais enfanté que des situations artificielles et, dès lors, transitoires. La force à elle seule ne suffit point à élever des constructions durables. Si donc, comme on le crut en Europe, la république brésilienne était sortie d'un pronunciamiento, les craintes que l'on manifestait eussent été légitimes. Mais nous venons de voir qu'il n'en est rien. Le facile succès des révolutionnaires aurait dû le faire comprendre. Maître de la situation à Rio-de-Janeiro, le mouvement eût été mis en échec par la résistance des provinces. Or, au contraire, n'avons-nous pas vu le renversement de dom Pedro, aussitôt connu, partout salué d'un bout à l'autre de l'immense territoire brésilien comme l'annonce d'une heureuse délivrance?

Si une révolution qui ne mérite guère ce nom tant les choses se sont faites avec calme et tranquillité transforma les institutions politiques du Brésil du jour au lendemain, si, pour la première fois dans l'histoire du monde, un pays presque aussi grand que l'Europe est passé de la monarchie à la république dans l'espace de quelques heures, sans coup férir et comme par un véritable changement à vue, c'est que l'avènement de la république répondait aux vœux de la partie active et pensante du pays; c'est que de longue date les esprits clairvoyants appelaient de tout leur cœur celui qui les délivrerait d'un régime à jamais compromis dans l'esprit public; c'est que la déchéance de la monarchie était dans tous les cœurs avant d'avoir été consacrée par la force.

Il va sans dire que la transformation correspondante à ce changement de régime politique ne pouvait se faire dans la pratique effective des choses, sans une période de transition plus ou moins longue qui n'est pas encore close à l'heure qu'il est. Il ne demeure pas moins acquis que les révolution-

naires du 15 novembre, en proclamant la république fédérative, se sont conformés en tout et partout aux vœux de la nation.

De l'étude que je viens d'accomplir, donc une conclusion se dégage, qu'il importe de mettre en lumière : n'étant pas née d'un hasard, au Brésil, la république ne saurait sombrer dans une aventure.

OSCAR D'ARAUJO.

IV. — COURS LIBRE DE MÉDECINE LÉGALE ET D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE.

M. le Dr DUBUISSON, médecin en chef à l'Asile Sainte-Anne, reprendra son cours le samedi 21 janvier 1893, à 5 heures, dans le troisième amphithéâtre, et le continuera les samedis suivants à la même heure. Il traitera des *Limites respectives de la criminalité et de l'aliénation.*

PREMIÈRE LEÇON

Difficultés propres au problème de la Responsabilité.

1. De l'enseignement de la médecine légale dans les écoles de droit. — 2. Des questions de médecine légale dont la place est formellement indiquée dans les écoles de droit : question concernant la *Responsabilité* et la *Capacité.* — 3. De l'esprit dans lequel le problème de la Responsabilité était autrefois abordé et résolu. — 4. Des difficultés créées par des théories récentes tendant à confondre le criminel avec l'aliéné. — 5. Les aliénistes et la théorie de la dégénérescence mentale. — 6. Les anthropologistes italiens et la théorie du criminel anormal. — 7. Des conditions scientifiques, d'ordre biologique et d'ordre social, à respecter dans la solution du problème de la responsabilité. Plan de ces leçons.

DEUXIÈME LEÇON

Histoire des empiétements graduels de l'aliénation sur la criminalité.

1. Le domaine primitif de l'irresponsabilité. — 2. La doctrine des monomanies et la responsabilité partielle. Premier pas : la

monomanie intellectuelle. — 3. Second pas : la monomanie instinctive. — 4. Troisième pas : la monomanie raisonnante. — 5. Objections faites aux prétentions des aliénistes. Résistance de la magistrature et de l'opinion. Réponse à ces objections. — 6. Quatrième pas : destruction par les aliénistes eux-mêmes de la doctrine des monomanies et de la responsabilité partielle, et son remplacement par une doctrine beaucoup plus large. — 7. Cinquième pas : les folies avec conscience et la folie morale. Extension considérable de l'irresponsabilité.

TROISIÈME LEÇON

Suite de la précédente.

1. Insuccès, à raison de son insuffisance scientifique de la conception des folies avec conscience et de la folie morale. Sa restauration et son développement sous une forme nouvelle : la doctrine de la dégénérescence mentale. — 2. Création de cette doctrine par Morel, et sa systématisation actuelle. — 3. Fondements de la doctrine : hérédité, dégénérescence, anormalité. Division des individus en normaux et anormaux ou dégénérés. — 4. Caractères de la dégénérescence mentale. Rapports entre le physique et le moral. A. Stigmates physiques. — 5. B. Stigmates psychiques : débilité mentale, déséquilibration, cécité morale, obsessions et impulsions irrésistibles. — Comment s'opère, dans cette théorie, la confusion du criminel avec l'aliéné. — 7. Conséquences de cette théorie : extension illimitée du domaine de l'irresponsabilité.

QUATRIÈME LEÇON

Le type criminel des anthropologistes. Ses rapports avec le dégénéré des aliénistes.

1. De l'anthropologie criminelle. — 2. L'école anthropologique italienne et sa conception du criminel. — 3. La biologie criminelle. Lambroso. -- 4. La sociologie criminelle. Enrico Ferri et Garofalo. — 5. Assimilation du criminel au dégénéré. — 6. Conséquences de la conception anthropologique. — 7. Incertitudes de la répression pénale en présence des théories nouvelles.

CINQUIÈME LEÇON

Du principe délimitateur de la criminalité et de l'aliénation.

1. De l'erreur qui consiste à attribuer aux seules théories des aliénistes et des anthropologistes l'extension actuelle du domaine de

l'irresponsabilité. — 2. De la complicité involontaire des juristes et des magistrats dans cette extension. — 3. Théorie courante du droit de punir et de la responsabilité. — 4. Point faible de cette théorie fondée principalement sur la responsabilité morale. — 5. Nécessité d'une théorie plus scientifique, fondée exclusivement sur la responsabilité sociale. — 6. Du principe d'intimidation comme fondement du droit de punir. Comment il suffit à délimiter l'aliénation et la criminalité. — 7. De la signification exacte qu'il faut attribuer à l'expression d'intimidabilité.

SIXIÈME LEÇON

De l'intimidation et de ses conditions cérébrales.

1. Nécessité d'étudier le procédé d'intimidation en lui-même et dans les conditions cérébrales qu'il suppose. — 2. Procédés mis en œuvre par les sociétés humaines pour obliger leurs membres à une suffisante convergence. Du rôle de l'éducation. — 3. Du rôle de l'intimidation. — 4. Des conditions cérébrales qui permettent l'intimidation. Leur réduction à des conditions purement intellectuelles. — 5. Des criminels prétendus inintimidables. Raisons de cette apparente inintimidabilité. — 6. Des aliénés prétendus intimidables. Dans quelle mesure les aliénés sont intimidables. — 7. Des deux grandes causes de non-intimidation chez les aliénés : l'*insuffisance intellectuelle* et le *trouble intellectuel.*

SEPTIÈME LEÇON

De l'insuffisance intellectuelle comme cause de non-intimidation et d'irresponsabilité.

1. Deux grandes classes d'insuffisants intellectuels inintimidables : les idiots et les déments. — 2. Les idiots et les imbéciles. — Stigmates physiques et moraux. — 3. Crimes commis par les idiots et les imbéciles, et caractères de ces crimes. — 4. Les déments. — 5. Signes généraux de la démence. — 6. Crimes commis par les déments et caractères de ces crimes. — 7. Difficultés des cas-limite dans l'imbécillité et la démence au point de vue médico-légal.

HUITIÈME LEÇON

Du trouble intellectuel comme cause de non-intimidation et d'irresponsabilité.

1. Définition de la folie. — 2. Nature de la folie. — 3. Symptômes généraux de la folie. — 4. Relativité de la folie. — 5. Modalités de

la folie. — 6. La folie est-elle dans tous les cas une cause de non-intimidation ? — 7. Difficultés des cas-limite.

NEUVIÈME LEÇON

Des limites de l'irresponsabilité dans la folie.

1. Comme quoi la folie ne saurait conférer par elle-même l'irresponsabilité. — 2. Des formes-types de la folie. — 3. Des formes qui entraînent nécessairement l'irresponsabilité. — 4. Des formes qui n'entraînent pas nécessairement l'irresponsabilité. — 5. De la responsabilité dite partielle ou limitée. — 6. Objections faites à cette conception. — 7. Des embarras créés par la législation actuelle en ce qui concerne les fous.

DIXIÈME LEÇON

De certaines folies périodiques ou passagères et du problème de responsabilité qu'elles soulèvent.

1. Des opinions régnantes, en matière de responsabilité, au sujet des épileptiques et des alcooliques. — 2. De l'épilepsie et des crimes propres à la folie épileptique. — 3. En quoi diffère la folie épileptique des autres folies ? — 4. De la responsabilité possible de l'épileptique. — 5. De l'alcoolisme et des crimes propres à la folie alcoolique. — 6. En quoi diffère la folie alcoolique des autres folies ? — 7. De la responsabilité de l'alcoolique.

ONZIÈME LEÇON

Examen de la théorie de la dégénérescence mentale.

1. Rappel des points principaux de la théorie de la dégénérescence mentale et de ses conséquences au point de vue de la responsabilité. — 2. Ce qu'il y a de scientifique et d'acceptable dans cette théorie. — 3. Ce qu'il y a de métaphysique et d'inacceptable dans cette théorie. — 4. Elle est non seulement fausse, mais inutile et dangereuse. — 5. Relativité de la notion de dégénérescence. — 6. De la conception à substituer à la théorie de la dégénérescence. — 7. Conséquences de la destruction de cette théorie.

DOUZIÈME LEÇON

Des folies avec conscience.

1. Des obsessions et des impulsions dites irrésistibles. — 2. Faible

intérêt des obsessions au point de vue médico-légal. — 3. Des impulsions. Leurs caractères communs. Leur grand intérêt au point de vue médico-légal. — 4. Théorie des impulsions irrésistibles. — 5. De l'inégale irrésistibilité de ces impulsions. — 6. Examen des impulsions criminelles (homicidomanie, kleptomanie, pyromanie, etc.). — 7. De la responsabilité des impulsifs.

TREIZIÈME LEÇON

De la folie morale et de la criminalité.

1. De la folie morale d'après ses créateurs. — 2. De la folie morale d'après les théoriciens de la dégénérescence. Sa confusion avec la criminalité. — 3. De la criminalité, d'après les anthropologistes. Sa confusion avec la folie morale. — 4. Du sens moral et de son absence chez le criminel ou fou moral. — 5. Théorie positive du sens moral. — 6. Comme quoi on ne saurait considérer le criminel comme un anormal. — 7. Élimination du criminel et du fou moral du cadre de l'aliénation. Conclusion.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. Laffitte.

Versailles. — Imp. Vve E. Aubert, 6, avenue de Sceaux.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

DEUXIÈME LEÇON (1).

SAINT PAUL. — LA FONDATION DU CATHOLICISME

(Dimanche 20 novembre 1892).

I. — *Des conditions générales qui préparent et déterminent l'avènement du catholicisme.*

L'avènement du catholicisme est un grand phénomène social préparé par toute une série d'antécédents et graduellement organisé par une succession de natures d'élite.

Cette fondation s'est accomplie essentiellement pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, jusqu'au moment où, en 312, Constantin termine cette pé-

(1) Cette leçon a été professée au Collège de France, le Dimanche 20 Novembre 1892.

riode de fondation par la reconnaissance légale du christianisme.

Nous remarquerons que la création catholique s'est effectuée dans le bassin oriental de la Méditerranée, entre la Sicile et les côtes de la Syrie et d'Asie Mineure. C'est dans ce même bassin qu'a surgi la civilisation scientifique grecque; seulement l'influence préliminaire théocratique juive domine dans le cas du catholicisme; tandis que, dans le cas de la Grèce, elle appartient à l'Egypte, à la Chaldée et à la Phénicie.

Ce grand phénomène s'accomplit dans l'ensemble de l'empire romain, dont les divers éléments y concoururent, sous le poids des antécédents qui leur étaient propres. C'est donc dans les antécédents de l'empire constitué par Rome qu'il faut chercher les conditions qui ont préparé ce grand évènement; sans oublier, néanmoins, qu'il a fallu une puissante initiative pour constituer la formule fondamentale qui devait instituer cette nouvelle religion.

Mais, une fois fondée, la même situation qui avait préparé et provoqué son avènement a fourni à la fois un public plus ou moins disposé à l'accepter, et des agents actifs et éminents pour le propager et le développer.

Pour bien comprendre comment la situation romaine préparait et provoquait l'avènement du catholicisme, il faut le définir à la fois dans sa nature et sa destination. Nous allons rappeler à ce sujet la définition déjà donnée. Le catholicisme constitue une tentative pour fonder une religion universelle, basée sur le monothéisme, instituant une morale générale, ayant pour sanction la croyance à la vie future, dirigée et appliquée par un pouvoir spirituel, distinct et indépendant du pouvoir temporel.

Nous devons remarquer en premier lieu, que la fondation de l'empire romain était une condition matérielle

indispensable à l'avènement d'une religion universelle, ce que du reste Bossuet avait parfaitement compris (1).

Il est évident d'abord que, si l'état de lutte intestine entre un grand nombre de petites nationalités distinctes, différentes de mœurs et d'habitudes, qui a précédé l'établissement de l'empire romain, avait continué, toute tentative de fonder une religion universelle aurait certainement avorté et n'aurait pas même pu être conçue. Sans doute, le catholicisme a coexisté au moyen âge avec la dispersion politique ; mais dans ce cas, cette dispersion suivait, au lieu de précéder, la religion universelle.

La paix romaine (*pacisque imponere morem*) était donc la condition préliminaire indispensable de toute tentative d'établissement en Occident d'une religion commune aux divers peuples. Mais, d'un autre côté, la fondation de l'empire romain créait, au milieu d'une multitude de langues différentes, une langue générale (avec la langue grecque), sans laquelle la propagande fût devenue impossible.

Enfin, l'établissement de l'empire romain permettait et favorisait la propagation de la doctrine par la commodité et la multiplicité des communications matérielles. A cette époque les communications entre l'Orient et l'Occident et les diverses parties de ces deux grands groupes étaient, au fond, plus fréquentes et plus intimes qu'elles ne le sont même aujourd'hui. Il résulte donc de là la démonstration du théorème sociologique énoncé que la fondation de l'empire romain était la condition indispensable de l'avènement d'une religion universelle. Mais, scrutons plus profondément, pénétrons dans ce grand sujet, et nous verrons se poser graduellement, sous le poids des antécédents, le grand problème résolu par le catholicisme.

(1) Voir le *Discours sur l'Histoire universelle.*

Avant l'établissement de l'empire, les religions propres aux divers peuples étaient intimement liées à leur activité politique et étaient une condition nécessaire de leur indépendance. Par conséquent, ces diverses religions locales opposaient un obstacle insurmontable à toute tentative de religion universelle; car de telles tentatives auraient alors compromis l'indépendance nationale. Mais la conquête romaine, supprimant l'indépendance politique, énervait ainsi, dans les polythéismes locaux, la seule cause qui aurait pu leur inspirer une forte ardeur d'opposition. Le cas de Socrate vérifie ce que nous disons ici; car ce philosophe qui aspirait, au fond, à établir une religion monothéique et générale, était obligé, par une contradiction flagrante qui a dû arrêter tout effort décisif, de paraître respecter la religion d'Athènes, et même il la respectait et se trouvait placé ainsi dans une situation contradictoire qui empêchait tout effort vraiment efficace. La conquête romaine a donc supprimé l'opposition religieuse que les divers polythéismes auraient faite, sans cela, à l'avènement du catholicisme.

Dans la situation romaine, ces religions nationales, peu coordonnées, privées de leur destination, ne pouvaient offrir, en effet, qu'un médiocre intérêt à leurs sectateurs et une faible ardeur de résistance au nouveau sacerdoce surgissant. La conquête romaine, avons-nous dit, privait les religions locales de leur destination, parce qu'elle supprimait la vie politique des populations conquises. Par suite, les classes libres se trouvaient sans véritable destination et sans aucune coordination quelconque de leur existence. Sauf ceux qui participaient au gouvernement et à la guerre, il fallait donc aux hommes une nouvelle *destination;* besoin ressenti surtout par les natures d'élite; cette destination ne pouvait être que morale. Dès lors, les natures distinguées devaient res-

sentir vivement le besoin d'une culture morale propre à systématiser la vie en l'absence de l'activité politique. Et les masses elles-mêmes, qui ne diffèrent que par le degré des natures choisies, devaient éprouver un besoin analogue. Ainsi, l'ensemble des populations devait éprouver à des degrés divers le besoin d'une organisation de la vie morale. D'un autre côté, jamais, autant que dans les premiers siècles de l'empire romain, il ne s'est trouvé, selon l'expression d'Auguste Comte, une telle condensation de forces combinée avec une telle absence de destination. De là, un dérèglement épouvantable; de là aussi l'aspiration de régler moralement des forces que la politique était désormais insuffisante à diriger.

Il faut, en effet, considérer que la vie humaine peut être coordonnée au point de vue sociologique ou bien au point de vue moral. Celui-ci consiste dans la recherche d'un perfectionnement personnel, tandis que l'autre se rapporte à l'activité sociale proprement dite. Ces deux points de vue réagissent, sans doute, l'un sur l'autre, et, à l'état normal ou positif, ils sont intimement connexes; il n'en était pas de même au début de l'empire romain, où la subordination des petites nationalités avait supprimé la vie politique et infiniment diminué la vie municipale. En outre, la coordination sociale de la vie ne s'appliquait ni aux esclaves, ni même aux femmes libres des classes supérieures. La systématisation de la vie par une religion universelle devait donc être morale et non point sociologique; et ce besoin devait être fortement ressenti dans tout l'empire romain d'une manière implicite et confuse.

Aussi, voyons-nous, sous l'action philosophique, des efforts de plus en plus nombreux, même avant l'avènement complet de l'empire romain, pour régler la vie et organiser une culture morale devenue nécessaire.

Enfin, l'unité administrative et politique de l'empire devait naturellement suggérer aux hautes intelligences le désir de la compléter par l'organisation d'une unité intellectuelle et morale correspondante.

La base dogmatique d'une religion si nécessaire était déterminée elle-même par la situation. En premier lieu et au point de vue négatif, il est évident qu'il y avait impossibilité pour la science de fonder une religion universelle, car cette science était réduite au couple mathématico-astronomique, bien éloignée, comme on le voit, du domaine moral et social, dont la constitution positive peut seule lui permettre une telle construction. En outre, la culture scientifique était le privilège d'un très petit nombre d'individus, et la masse humaine, même libre, était trop peu disposée encore à soupçonner même de telles théories.

La seule tentative qu'on pourrait regarder comme ayant été faite dans cette direction consiste dans la systématisation, sous les empereurs, du droit romain, et spécialement sous Sévère et ses successeurs. Quelque remarquable qu'ait été cette construction, pressentiment admirable de l'état normal, son insuffisance apparaît évidemment en ce que le droit ne peut s'appliquer essentiellement qu'aux actes, en négligeant la culture directe des mobiles où est cependant la vraie source de toute vie morale. Aussi la religion universelle a dû prendre son point d'appui dans le monothéisme qui se développait de plus en plus dans le monde gréco-romain depuis Socrate. On peut observer aussi que, depuis la même époque, la croyance à la vie future s'était de plus en plus développée, et que des tentatives croissantes, quoique insuffisantes, s'étaient faites pour organiser un système de morale universelle et de culture morale fondée sur le monothéisme et la croyance à des récompenses et à des peines surnaturelles.

Le tableau des influences qui ont préparé et provoqué l'avènement du catholicisme serait incomplet si je ne parlais pas plus spécialement de l'influence grecque, surtout depuis la conquête d'Alexandre, et de la pénétration croissante de cette influence dans le monde occidental. L'évolution grecque avait, en effet, créé, sur une très grande échelle, un public théorique philosophique, ou plutôt métaphysique, qui était très puissant en Orient, nombreux en Italie et même dans le reste de l'Occident. Or, il est évident qu'une fois le catholicisme fondé par une puissante initiative individuelle, organe des aspirations universelles de l'Humanité, il devait trouver dans les meilleures natures d'un tel public des coordinateurs et des propagateurs, puisque le catholicisme offrait ainsi une solution à leurs aspirations de culture morale fondée sur le monothéisme. En outre, il faut remarquer que, depuis Platon, qui en avait été le formulateur systématique, la classe théorique, surtout métaphysique, avait accepté l'utopie de son absolue prépondérance sociale. Sans doute un tel rêve était irréalisable, surtout dans le monde romain; mais il contenait néanmoins, sous une forme trop absolue, un juste sentiment du rôle que les classes théoriques doivent jouer dans l'organisation sociale. L'avènement du catholicisme donnait satisfaction à ce qu'il y avait de légitime dans ces aspirations; car il offrait à la classe théorique la mission d'organiser un sacerdoce indépendant de la puissance temporelle et chargé d'en être le modificateur moral.

Depuis la conquête d'Alexandre, la diffusion de la civilisation grecque avait répandu dans tout l'Orient de telles dispositions, et la langue grecque, qui y était devenue une sorte de langue universelle, devait favoriser la propagation du catholicisme. Une autre circonstance de la conquête alexandrine a favorisé la propagation du catholicisme; c'est la fondation de nou-

velles villes, telles qu'Antioche et Alexandrie, par exemple. Ces villes nouvelles n'avaient pas, comme Athènes, le souvenir d'un grand passé consolidant, au moins comme sentiment, leur patriotisme et offrant, par suite, peu de disposition à accepter une religion universelle. Antioche et Alexandrie, au contraire, étaient des villes cosmopolites, réunissant des gens de toutes populations et n'étant nullement retenues par le souvenir et les habitudes patriotiques de leur passé. On peut dire la même chose de Carthage et de Corinthe, qui, sous des noms antiques, étaient des villes de nouvelle formation. Cette observation remarquable de M. Renan montre, avec beaucoup de justesse, une des causes de la propagation du catholicisme.

Pour compléter cette observation, il faut remarquer que le mouvement catholique s'est produit essentiellement dans les villes et par les villes. C'est ainsi qu'une minorité, fortement organisée, a pu prendre la direction du monde romain. Les campagnes ne sont arrivées que très tard au catholicisme, si tant est qu'elles y soient jamais complètement arrivées. Car, au fond, elles sont restées essentiellement fétichiques et passeront directement de cet état fétichique au positivisme. Enfin, il faut signaler un élément du monde romain qui a contribué, pour une part considérable, quoique surfaite, à la fondation du catholicisme. C'est la population juive. Ce peuple, comme nous l'avons vu, était soumis depuis longtemps à une religion monothéique et à un système de morale générale. De plus, ses prophètes avaient depuis longtemps formulé, d'une manière précise comme aspiration, mais vague comme moyen de réalisation, le désir d'une religion universelle. Il y avait donc là un foyer où le monothéisme se présentait à l'état familier, avec les conditions principales qui lui sont propres, de manière à offrir à la fois un type constitué et un point de départ.

Le judaïsme, en outre, était très répandu depuis longtemps en Orient et dans le reste de l'empire romain. Il avait dans chaque ville constitué des synagogues qui étaient, comme nous l'avons déjà vu, des lieux de réunions périodiques pour l'enseignement religieux. Dans ces réunions, les étrangers pouvaient prendre la parole, soit pour des exhortations religieuses, soit pour des explications dogmatiques. C'était là, on le voit, un élément admirablement organisé de propagande monothéique, en même temps que cela offrait un exemple d'organisation d'un système de culture morale.

Enfin, pour avoir apprécié toutes les conditions qui ont permis et préparé la fondation et la propagation du catholicisme, il faut considérer la tentative de Jésus, qui a servi de point d'appui et de départ à la grande création paulinienne. La tentative de Jésus n'était pas un mouvement isolé dans le monde juif. Deux mouvements se montrent, en effet, chez ce peuple, l'un, et c'est le mouvement prépondérant, consiste à développer chaque jour davantage cet ensemble de pratiques et de formes cultuelles spéciales qui tendait à faire des Juifs une nationalité irréductible à toutes les autres. En outre, le souvenir des Macchabées maintenait cette aspiration à constituer une nationalité politique. Mais un autre mouvement, prenant aussi son point d'appui dans les traditions hébraïques, se manifestait dans le monde juif, en dehors de la Palestine, et même en Palestine. Ce mouvement consistait, conformément aux indications des prophètes, à dégager l'hébraïsme de son caractère de spécialité nationale, en éliminant ou diminuant les cérémonies rituelles, de manière à lui donner une pleine universalité. On peut même remarquer qu'un grand nombre de Juifs, en dehors de la Palestine, cherchaient à combiner l'hébraïsme avec le caractère plus abstrait de l'évolution métaphysique propre à la Grèce.

Gamaliel, Philon d'Alexandrie, saint Jean-Baptiste nous offrent des types de ces diverses aspirations. Mais il y avait, en outre, dans la population juive, une croyance très propre à provoquer des réformateurs et à leur procurer des disciples lorsque les circonstances seraient favorables : c'est la croyance au Messie. La situation du peuple juif, très subordonnée politiquement, et, par suite, très profondément disproportionnée avec les hautes aspirations de son monothéisme, a fait surgir l'idée d'un Messie, c'est-à-dire d'un être armé de la toute-puissance divine et qui ferait cesser enfin un jour cette disproportion entre la réalité et les aspirations. Cette notion du Messie était conçue de deux manières, suivant la double tendance qui animait le peuple juif. Pour les uns, il devait être, suivant un type analogue aux Macchabées ou à David, un roi puissant qui assurerait la domination définitive du peuple juif et de sa religion. Pour les autres, au contraire, il devait être une sorte de prophète, plus grand que tous les autres, dont la fonction consisterait à réaliser le règne du monothéisme et l'avénement d'un vaste système de réformation morale.

Quoi qu'il en soit, cette notion du Messie était universellement répandue ; elle devait, par suite, provoquer des individus à la réaliser à la vue d'un public plus ou moins disposé à l'accepter. Ces tentatives ont précédé et suivi l'avènement du catholicisme. Parmi celles-là, il en est une dont la valeur a été singulièrement exagérée, mais néanmoins a eu une grande importance comme point de départ de la création paulinienne : c'est celle de Jésus, prophète galiléen. Nous devons l'apprécier sommairement pour achever l'analyse complète de la situation dans laquelle surgit saint Paul et des éléments qu'il eut en main pour résoudre le problème posé par la série des antécédents.

Nous n'avons sur Jésus que des documents de seconde

main, rédigés bien longtemps après lui, probablement sur des traditions encore vivantes, et, peut-être, sur des documents écrits. Mais les quatre évangiles qui racontent son histoire avec des détails souvent contradictoires n'ont pas été rédigés évidemment par des témoins oculaires, puisqu'ils contiennent des récits détaillés de miracles nombreux et précis, ce qui est le caractère des légendes construites après coup sur les personnages historiques. A cet égard, on est frappé immédiatement du caractère si évident d'authenticité historique des épîtres de saint Paul, comparé au caractère légendaire des évangiles. Les épîtres sont, en effet, pour nous, le document vraiment historique pour apprécier la fondation du catholicisme. L'autorité des légendes évangéliques doit leur être subordonnée. Nous n'entrerons pas dans la discussion, inutile, du reste, au but scientifique que nous nous proposons, de l'époque précise de la rédaction des divers évangiles, des caractères distincts qui les différencient, de l'époque de leur adoption canonique, des diverses leçons qu'ils présentent et de leur conservation jusqu'à nos jours. Ces diverses questions ont été préparées surtout par les travaux de saint Jérôme ; mais c'est à partir de Richard Simon qu'elles ont été abordées avec une disposition scientifique croissante. Nous apprécions à leur valeur ces efforts laborieux et sagaces, en regrettant toutefois qu'on ait voulu leur donner un degré de précision qu'elles ne comportent pas, ce qui a conduit à beaucoup de divagations et de travaux souvent plus nuisibles qu'utiles. Pour nous, nous nous contenterons, en nous appuyant sur ce qu'ont d'évidemment d'historique les évangiles, d'en dégager le caractère général de Jésus et de son œuvre, en prenant dans les légendes ce qui est resté dans le catholicisme parmi les croyances incorporées, et surtout le récit de la mort et de la prétendue résurrection de Jésus.

La population juive offrait une importance capitale pour la fondation de la nouvelle religion, car celle-ci devait être évidemment un monothéisme, mais un monothéisme révélé et consacré par un sacerdoce ; car, sans cela, on était exposé à des divagations indéfinies. Or, cette idée de révélation, familière au peuple juif, était, au fond, étrangère au monde philosophique grec.

Au milieu des récits contradictoires, à beaucoup d'égards, des quatre évangélistes, il y a cependant une partie commune et fondamentale qui permet de construire suffisamment le type de Jésus. Jésus était de Nazareth, en Galilée ; il appartenait par conséquent à un milieu où se trouvaient coexister des populations de religions différentes et tout au moins n'ayant pas le caractère d'orthodoxie inflexible des Judéens proprement dits. Au moment où il surgit, l'agitation religieuse continuait dans le monde juif, et spécialement un prophète du nom de Jean prêchait dans le désert de Judée la réformation morale et l'avènement du Messie ; mais sous des formes qui ne nous sont parvenues que d'une manière extrêmement vague. Un baptême, c'est-à-dire une immersion symbolique dans l'eau, paraît être la seule opération cultuelle qui fût jointe à son enseignement. Il finit par mourir d'après les ordres d'Hérode, à qui il avait reproché son inconduite.

Jésus de Nazareth paraît avoir eu des relations avec lui, et probablement l'exemple de Jean a-t-il été une excitation pour le prophète galiléen, qui semble avoir été disposé, en vertu d'une vanité exceptionnelle, à jouer un rôle dans la direction tracée par son prédécesseur.

Sous cette impulsion spéciale et dans un milieu disposé aux manifestations prophétiques par ses antécédents et la nature de la doctrine dominante, il se proclama finalement le Messie attendu, fils de Dieu, envoyé par

lui pour réaliser les prédictions plus ou moins vagues des prophètes.

Voici, en résumé, la doctrine qu'il proclama :

Lui, Jésus, est le Messie, il annonce que bientôt il reviendra sur la terre pour instituer le royaume de Dieu, dont la conception, du reste, est peu précise ; il n'y a de précis que l'annonce de la punition des méchants et de la récompense des bons, et surtout de ceux qui ont cru en lui et l'ont suivi et soutenu.

Pour pouvoir être glorifié dans ce royaume de Dieu, dont la venue est imminente, la condition essentielle consiste dans une réforme morale, où l'on proclame la prépondérance absolue de l'altruisme sur l'égoïsme, sans tenir aucun compte des nécessités matérielles de toute société. Cela se conçoit pour un prophète qui croyait à une très prochaine fin du monde ; aussi cette morale est-elle infiniment vague, prêtant à toutes sortes de déclamations anarchiques, comme il est facile de le voir par quelques citations.

Voici le discours dit de la montagne : Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. — Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. — Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. — Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. — Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde. — Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. — Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. — Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. (*Saint Mathieu*, chapitre V.)

Il y a dans tout cela un très grand charme, et cela a

été, pour le catholicisme, la base d'une action morale qui, s'appliquant aux déshérités de ce monde, a donné à la nouvelle religion son vrai caractère d'universalité. L'antiquité, au contraire, placée surtout au point de vue civique et militaire, qui présente tant et de si grands avantages, mais qui tend à séparer les peuples, ne pouvait poser le problème d'une même unité morale, rapprochant tous les hommes, quels que fussent leur pays, leur degré de culture et leur situation sociale.

Il faut remarquer, en outre, dans sa prédication, une constante disposition à s'adresser aux pauvres, aux petits, aux malheureux et même aux coupables.

C'est là un côté touchant, quoique dangereux, de son œuvre et bien en rapport avec l'exaltation altruiste qu'elle manifeste.

Jésus étendit sa prédication de la Galilée dans la Judée ; mais là il se trouva face à face avec l'intolérante organisation judaïque et fut enfin crucifié par ordre de Pilate, à la demande et sous l'excitation du sacerdoce juif. Les évangélistes sont d'accord pour reconnaître qu'il organisa, la veille de son arrestation, un repas où le pain et le vin furent proclamés les symboles du sacrifice qu'il allait faire de sa vie pour amener le royaume de Dieu.

Enfin, la légende évangélique proclame la croyance à sa résurrection trois jours après sa mort et à son ascension dans le ciel.

Tel est le résumé de l'œuvre de Jésus, on voit qu'elle ne résolvait en aucune manière le grand problème d'une religion universelle, commune à l'empire romain et organisant une morale générale susceptible de modifier effectivement la vie réelle.

Rien n'est précis ni applicable dans ces vagues aspirations d'une sentimentalité confuse; par conséquent, Jésus n'a pas résolu la question, il ne l'a pas même po-

sée. Seulement il a formé un groupe d'enthousiastes, préoccupés de réformation morale appliquée à toutes les classes et annonçant le royaume de Dieu comme la prochaine récompense de ces efforts.

Réduite à elle-même, cette tentative presque indéterminée se fût éteinte, mais elle pouvait servir de point d'appui pour poser et résoudre le grand problème dont nous avons déjà donné l'énoncé (1).

II. — *Saint Paul.*

La série des antécédents avait donc posé un grand problème social et préparé les éléments de la solution; mais de là à cette solution elle-même il y avait un abîme; pour des problèmes d'une aussi haute généralité, il faut des génies exceptionnels, de ceux qui ne peuvent se suppléer et sans lesquels l'Humanité n'aurait pu se développer. Ici le problème était d'abord sans doute théorique; il fallait constituer une religion universelle. Et le problème était d'autant plus difficile à résoudre qu'il fallait dégager une profonde réalité sociale à travers les nuages d'une théorie théologique. La méthode, loin de faciliter la solution, compliquait la découverte. L'organe d'une telle révolution devait émaner du monde juif et cependant s'en dégager absolument : il fallait donc que le caractère fût à la hauteur de l'intelligence. La réalisation du projet exigeait nécessairement la mise en jeu de ces qualités : le courage le plus audacieux pour entre-

(1) En citant quelques-unes des propositions des évangiles, je dois remarquer qu'il n'est nullement certain que saint Paul les ait connus tels qu'ils existent maintenant; mais, la construction du grand créateur étant une fois accomplie, le sacerdoce catholique, placé à un point de vue synthétique et dominé par le désir légitime de remonter dans sa tradition aussi loin que possible, peut les accepter et les combiner avec la constitution paulinienne.

prendre, une persévérance indomptable pour réaliser, et enfin une rare prudence pour ménager les éléments multiples qu'il fallait mettre en jeu. Mais la combinaison du génie et du caractère eût été elle-même insuffisante sans l'excitation d'un dévouement sans limite au service de l'Humanité. L'homme extraordinaire en qui furent réunies à un haut degré ces hautes aptitudes fut saint Paul, et c'est grâce à elles qu'il put concevoir et réaliser la fondation du catholicisme.

Nous avons insisté sur cette nécessité absolue d'un organe individuel supérieur pour la solution des grands problèmes sociaux : nos métaphysiciens et nos littérateurs en étaient arrivés à nier, en histoire, le rôle des grandes individualités. Ayant entendu dire que les phénomènes sociaux étaient assujettis à des lois naturelles, ils en avaient vaguement conclu que les phénomènes s'accomplissaient, pour ainsi dire, d'eux-mêmes. Tandis qu'au contraire toute force sociale consiste en un ensemble de tendances et de concours se condensant en un organe unique sans lequel tout avorte. C'est là ce qui distingue la théorie positive des forces sociales de la théorie métaphysique, dont l'influence en politique est aujourd'hui si désastreuse. Les prédécesseurs et les contemporains préparent les éléments de la solution, mais c'est un individu unique et déterminé qui l'accomplit. Et plus le problème est général et difficile et plus rare et difficile à trouver est l'homme qui doit le résoudre. On a de nos jours, dans des travaux d'érudition, du reste recommandables, accumulé un grand nombre de documents qui prouvent que beaucoup de conceptions chrétiennes étaient en circulation quand le catholicisme surgit et qu'il les a incorporées; mais cela prouve seulement que le problème était préparé, mais nullement qu'il fût résolu. Et nous voyons, en effet, que les divers philosophes qui cherchaient, à cette époque, à or-

ganiser une culture morale, n'ont finalement abouti à rien de décisif socialement, même lorsque, comme Marc Aurèle, ils avaient la puissance. Néanmoins, ces travaux sont utiles en indiquant la maturité du problème catholique, et en faisant aussi justice des exagérations puériles par lesquelles les défenseurs du catholicisme ont voulu mettre sa fondation en dehors des lois naturelles de l'évolution humaine.

Après ces considérations préliminaires sur l'importance du rôle de saint Paul, il faut en donner l'appréciation sommaire. Les documents sur lesquels nous allons nous appuyer consistent surtout dans les Epîtres de saint Paul et dans les Actes des apôtres. Ces épîtres constituent, sans aucun doute, les documents les plus authentiques sur la fondation du christianisme. Leur contexture même en montre la valeur historique. Là, rien de miraculeux, si ce n'est la croyance naturelle à une inspiration divine; rien d'analogue aux miracles de la légende évangélique. Nous sommes en face de récits portant tous les caractères de l'authenticité. Nous n'entrerons pas dans les discussions auxquelles a donné lieu l'examen des diverses épîtres; il nous suffit pour notre théorie, que l'authenticité des épîtres aux Galates, aux Romains, aux Corinthiens, et de quelques autres, soit au-dessus de toute discussion et que, pour les autres, elles émanent tout au moins de la même influence. D'après ces épîtres, et en utilisant aussi les Actes des apôtres, nous pouvons donner d'abord quelques notions biographiques sur saint Paul et sur son œuvre.

Il est né à Tarse, en Cilicie, vers l'an 10 ou 12 de l'ère chrétienne, et il est mort, probablement martyr à Rome, vers l'an 64, dans toute la force de l'âge et de son génie. Il était Juif de naissance, et disciple de Gamaliel, l'un des docteurs juifs les plus avancés, de ceux qui se dégageaient le mieux des exagérations ri-

tuelles et avaient les aspirations morales les plus généreuses. Saint Paul, dont le nom juif était Saül, et qui prit, en devenant chrétien, le nom qu'il a si pleinement immortalisé, était citoyen romain. Il commença par persécuter la nouvelle secte judaïque fondée par Jésus; et il le fit avec l'activité et l'emportement énergiques de son caractère. On rapporte l'époque de sa conversion à l'an 38 après Jésus-Christ. Le récit de la forte commotion cérébrale éprouvée par saint Paul sur le chemin de Damas, au moment de sa conversion, nous paraît caractéristique. Les génies supérieurs de l'Humanité n'accouchent pas sans une violente commotion cérébrale et organique de ces grandes créations qui doivent, pendant des siècles, diriger notre espèce. L'accouchement intellectuel est rude et pénible comme l'accouchement physique. Et quand on lit les Epîtres de saint Paul, on voit combien rude devait être la création de son œuvre, au milieu des nuages métaphysiques, et des antécédents et des habitudes de son origine. Il reste de 38 à 41 dans le Horan, près de Damas, sans doute préparant et élaborant sa grande construction (1). L'activité apostolique de saint Paul s'étend essentiellement de l'an 45 à l'an 64, époque de sa mort.

Nous allons résumer les trois grandes missions qui constituent cette carrière apostolique. Ceux qui désireraient plus de détails peuvent lire le volume consacré par M. Renan à saint Paul. Ce travail remarquable est,

(1) Il y a toujours dans de telles créations une longue et difficile période d'incubation; on le voit dans le cas de Mahomet, et on le voit aussi dans les grands philosophes comme Descartes et Auguste Comte. Pour celui-ci j'ai déjà fourni beaucoup de documents sur cette période préliminaire, de manière à fournir un exemple précis qui permettra d'entrevoir les cas analogues, tel que celui de saint Paul où les documents manquent pour la période d'incubation. Quand saint Paul a commencé, les bases essentielles de son œuvre étaient évidemment posées; ce qui n'a pas empêché une évolution extérieure de son esprit, en dehors de la réalisation pratique.

sans aucun doute, l'œuvre la plus éminente d'un homme doué, à un haut degré, de l'aptitude esthétique.

Le point de départ et le centre de l'action de saint Paul est toujours Antioche ; cette ville, placée sur les limites du monde juif, appartenait néanmoins au monde grec, et avait ce caractère de cosmospolitisme qu'on trouve dans les créations directes d'Alexandre. La première mission de saint Paul s'étend de l'an 45 à l'an 50. Il part d'Antioche, passe par Salamine de Chypre, gagne Perge en Pamphylie, Antioche de Pisidie, Lystre d'Erbé en Lycaonie, et retourne à Antioche par le même chemin en évitant Chypre (1). Nous le voyons, dans cette mission, comme dans les autres, s'adresser d'abord aux synagogues. Elles offraient, en effet, un très heureux procédé de propagande et un point de départ pour la prédication de la religion nouvelle. Dans ces réunions, en effet, des étrangers pouvaient prendre la parole et faire des exhortations pieuses. En outre, les synagogues recevaient, non seulement les Juifs de naissance, mais aussi les païens convertis au judaïsme, et il y en avait, semble-t-il, une quantité considérable dans les diverses villes de l'Orient. Ce milieu était donc préparé pour entendre la prédication de la religion nouvelle ; car les individus étaient monothéistes et avaient pour la plupart moins qu'en Judée le fanatisme rituel. Il y avait en outre des personnes pieuses qui, sans avoir accepté le judaïsme, avaient pris néanmoins, dans cette doctrine, des habitudes de culture morale que le polythéisme ne pouvait pas produire. C'est là que saint Paul, au milieu de beaucoup de difficultés, trouva ses premiers adhérents et ses premiers disciples. Il y forma de petits groupes, qui semblent

(1) On peut appeler cette mission la mission de Galatie ; les Romains ayant imposé cette dénomination administrative, sauf Chypre, quoique la Galatie proprement dite n'en fût qu'une partie.

avoir été ralliés entre eux, et qui devaient l'être naturellement par les communications plus ou moins actives des diverses localités.

La seconde mission de saint Paul s'étend de 51 à 54. Il part d'Antioche et se rend de nouveau en Lycaonie, mais cette fois par terre, en passant par Tarse. Il traverse la Phrygie et la Mysie, et arrive en Macédoine, à Philippes d'abord, puis à Thessalonique, et forme, dans les diverses localités, des groupes de chrétiens, ou de petites églises recrutées indifféremment parmi les Juifs ou les polythéistes, et surtout parmi ceux-ci. Ses adhérents appartiennent surtout à la petite bourgeoisie et aux artisans et même aux esclaves. Il trouve, parmi les femmes, signe caractéristique, des disciples admirablement dévouées, de telle sorte que l'universalité de la religion, quant à ceux qui doivent y participer, apparaît ainsi dès le début. De Thessalonique, il se rend à Athènes, où il ne paraît pas, comme on devait s'y attendre, avoir produit un grand effet, mais où il montre la prudence et la sagacité de sa prédication. De là il se rend à Corinthe, ville cosmopolite, mais où l'influence grecque dominait néanmoins. Il y fonde une église dans laquelle surgit malheureusement beaucoup d'agitation, et qui amena beaucoup de déboires. De Corinthe, il se rend à Ephèse, et, de là, à Jérusalem, et, enfin, il retourne à Antioche, centre fondamental de son apostolat.

La troisième mission de saint Paul s'étend de 54 à 58. Il part d'Antioche et se rend à Ephèse, par terre. Il suit le même chemin que dans la seconde mission jusqu'à Antioche de Pisidie; mais entre Antioche et Ephèse il fonde de nouvelles églises à Colosse et à Laodicée. D'Ephèse, il repasse en Macédoine, consolide et développe les églises déjà fondées, et, de là, retourne à Corinthe. Il réunit, pendant cette mission, les fonds d'une grande collecte destinée aux prétendus chrétiens de Jé-

rusalem, et probablement dans l'intention complémentaire d'adoucir l'âpreté de leur opposition étroite à sa grande création. A Jérusalem, en 58, saint Paul est arrêté, grâce au fanatisme intolérant des Juifs; et, sans son titre de citoyen romain, il eût eu probablement le même sort que Jésus. Mené de Jérusalem à Césarée, en Palestine, devant le gouverneur romain, il en appelle à César. Conduit à Rome, sur sa demande, il y meurt probablement vers l'an 64, à l'âge de 52 ou de 54 ans. Quoique prisonnier, il recevait un grand nombre de personnes et continuait, avec une grande activité, sa propagande. On peut donc considérer sa captivité à Rome comme ayant été sa quatrième mission apostolique (1).

La mort prématurée d'un si puissant génie a eu, comme dans les cas analogues, une influence durable sur les destinées de l'Humanité ; car saint Paul se proposait de faire une mission en Espagne et probablement aussi en Gaule. Il aurait agi ainsi sur de véritables Occidentaux, en dehors essentiellement de l'influence juive et grecque. Par suite, l'influence occidentale sur les divagations orientales se serait fait sentir plus tôt. On peut même penser que des missions germaniques plus précoces auraient préparé à l'avance et plus tôt l'incorporation de la Germanie au noyau occidental. Il est probable aussi qu'un développement plus rapide du catholicisme en Occident aurait facilité l'avènement moins tardif d'un type analogue à Constantin.

Saint Paul trouva, du reste, comme on devait s'y at-

(1) J'ai adopté les nombres de M. Renan sur les durées des diverses missions de saint Paul, quoiqu'elles soient loin d'avoir une certitude absolue. Mais ce qu'il est le plus essentiel d'éviter, c'est le vague et l'indétermination. Les nombres fournissent à cet égard, en sociologie, le procédé nécessaire. Il faut prendre ceux qui approchent le plus de la réalité; mais il faut savoir s'en servir sans leur donner une valeur absolue.

Ce procédé nécessaire est néanmoins difficile à appliquer pour ceux qui n'ont pas la connaissance du véritable esprit mathématique.

tendre, de la part des vrais disciples de Jésus, sauf saint Pierre, une véritable opposition. Ils ne reconnaissaient pas, en effet, dans l'énergique prédication de saint Paul aux Gentils, la vague prédication judaïque de Jésus, consistant, tout au plus, dans une opposition aux exagérations cultuelles de Jérusalem. On voit, dans les Epîtres, les traces de ces luttes, surtout dans l'admirable Epître aux Galates, auprès de qui les pseudo-chrétiens de Jérusalem avaient combattu saint Paul.

EPITRE AUX GALATES

Chapitre Ier.

« 13, En effet, vous avez sans doute été informés de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme ; avec quel excès de fureur je persécutais l'Eglise de Dieu et m'efforçais de la détruire,

« 14. Me signalant dans le judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation et de mon âge, et ayant un zèle démesuré pour les traditions de mes pères ;

« 15. Mais lorsqu'il a plu à Dieu qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce,

« 16. De me faire connaître son fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, aussitôt, sans prendre conseil de la chair et du sang ou d'aucun homme mortel,

« 17. Et sans retourner à Jérusalem, pour voir ceux qui étaient apôtres avant moi, je m'en allai en Arabie, puis je retournai encore à Damas.

« 18. Ensuite, trois ans s'étant écoulés, j'allai à Jérusalem pour visiter Pierre et je demeurai quinze jours avec lui ;

« 19. Mais je ne vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur.

. . . .

« 21. J'allai ensuite dans la Syrie et dans la Cilicie.

« 22. Or, les églises de Judée qui croyaient en Christ ne me connaissaient pas de visage.

. . . .

Chapitre II

« 1. Quatorze ans après, j'allai à Jérusalem avec Barnabé, ayant pris aussi Tite avec moi.

» 2. Or, j'y allai, suivant une révélation, et, de peur de courir ou d'avoir couru en vain, j'exposai à ceux de cette église, et en particulier à ceux qui paraissaient être les plus considérables, l'Évangile que je prêche parmi les gentils.

« 3. Mais on n'obligea point Tite qui était avec moi, et qui était gentil, à se faire circoncire.

« 4. Or, on en usa ainsi à cause des faux frères qui, s'étant introduits par surprise, s'étaient glissés parmi nous, pour observer la liberté que nous avons en Jésus-Christ et pour nous réduire en servitude.

. . . .

« 7. Au contraire, ayant reconnu que la charge de prêcher l'Evangile aux incirconcis m'avait été donnée, comme à Pierre celle de prêcher les circoncis,

. . . .

« 11. Or, Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face parce qu'il était répréhensible.

« 12. Car, avant que quelques-uns qui venaient de la part de Jacques fussent arrivés, il mangeait avec les gentils ; mais, après leur arrivée, il se retira secrètement.

« 13. Les autres juifs usèrent comme lui de cette dissimulation.

« 14. Mais quand je vis qu'il ne marchait pas droit suivant la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas devant tout le monde : si vous, qui êtes juif, vivez comme les gentils et non pas comme les juifs, pourquoi contraignez-vous les gentils de judaïser ?

. . . .

« 16. Mais, sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-même cru en Jésus-Christ, pour être justifié par la foi que nous aurions en lui, et non par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

. . . .

« 20. J'ai été crucifié avec Jésus-Christ : et je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi ; et si je vis maintenant quoique je sois dans la chair, j'y vis en la foi du fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est livré lui-même à la mort pour moi.

Chapitre III.

« 1. O Galates dépourvus d'intelligence, qui vous a ensorcelés pour que vous ne soyez plus soumis à la vérité, vous aux yeux de qui Jésus-Christ a été représenté, ayant été lui-même crucifié en vous !

« 2. Je ne veux savoir de vous qu'une seule chose : est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez ouïe ?

« 3. Etes-vous si dépourvus de sens qu'après avoir commencé par l'esprit, vous prétendiez maintenant parvenir à la perfection par la chair ?

. . . .

« 25. Mais la foi étant venue nous ne sommes plus sous un précepteur, il n'y a plus ni juif, ni gentil, ni esclave, ni libre, ni homme, ni femme ; mais vous n'êtes tous qu'un seul homme en Jésus-Christ.

. . . .

« 29. Or, si vous êtes membres de Jésus-Christ, vous êtes donc ce fils d'Abraham qui est béni, et par conséquent héritier selon la promesse. »

Chapitre IV.

Dans ce chapitre, saint Paul revient sur l'idée que nous sommes affranchis de la loi par Jésus-Christ, et il donne des raisons tirées de l'interprétation des livres juifs.

Chapitre V.

Dans ce chapitre, saint Paul précise sa conception sur l'inutilité des œuvres de la loi, que la foi en Jésus-Christ remplace, et proclame spécialement l'inutilité actuelle de la circoncision.

« 1. Demeurez donc fermes dans la liberté que Jésus-Christ vous a acquise et ne vous remettez point sous le joug de la servitude.

« 2. Car je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira de rien.

« 3. Et de plus, je déclare à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est obligé de garder toute la loi.

« 4. Vous qui voulez être justifiés par la loi, vous n'avez plus de part à Jésus-Christ, vous êtes déchus de la grâce.

. . . .

« 6. Car en Jésus-Christ, ni la circoncision, ni l'incirconcision n'ont aucune efficace; mais la foi qui agit par la charité. »

Saint Paul à la fin de ce chapitre et dans le chapitre VI qui termine cette Épitre fameuse, établit que, si nous sommes libres des œuvres de la loi juive, nous devons nous assujettir à une vie morale qu'il établit et explique.

D'après lui, il faut combattre les désirs de la chair et développer les fruits de l'esprit.

« 17. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit; et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair ; les principes se combattent l'un l'autre ; de sorte que vous ne faites point toutes les choses que vous voudriez.

« 18. Si vous êtes poussés par l'esprit vous n'êtes point sous la loi.

« 19. Or, il est aisé de connaître les œuvres de la chair, qui sont l'adultère, la fornication, l'impureté, la dissolution,

« 20. L'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies,

« 21. Les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches et autres choses semblables, dont je vous déclare, comme je l'ai dit, que ceux qui les commettent ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

« 22. Les fruits de l'esprit, au contraire, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté,

« 23. La foi, la douceur, la modestie, la tempérance, la chasteté ; il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de cette sorte.

« 24. Or, ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés. »

Nous avons fait des citations un peu étendues de cette Épître célèbre que chacun doit lire, parce que le grand problème qu'osait poser saint Paul et dont il a donné une solution théorique en même temps qu'il a posé toutes les bases de la solution pratique s'y trouve très bien défini.

En premier lieu, on voit très nettement comment saint Paul vient prêcher une profonde réformation morale, en même temps qu'une théorie théologique sur laquelle elle repose et qui sert à rallier les hommes entre eux. C'est le monothéisme, mais non le monothéisme abstrait et métaphysique en même temps que personnel des Grecs, et qui aurait été insuffisant à rien fonder. C'est une croyance en un Dieu bien déterminé qui veut nous faire gagner le royaume du ciel en nous justifiant, c'est-à-dire en nous dégageant de notre abaissement naturel par les mérites de la mort de son fils Jésus-Christ, qui a été crucifié pour nous ; et les mérites de cette crucifixion nous seront imputés.

Ce monothéisme est prêché par saint Paul, non point en vertu d'une démonstration théorique qui ouvre la voie à des disccussions indéfinies, mais bien par une révélation spéciale de Dieu lui-même faite à saint Paul, et qui lui constitue ainsi une puissance propre, surnaturelle, qu'il ne peut transmettre que par une opération particulière. De cette manière, il constitue un sacerdoce indépendant de ceux qui subissent son action ; ce qui est la condition de toute puissance effective.

On voit nettement, d'après cela, comment l'impulsion primitive pour la fondation du catholicisme ne pouvait

surgir du monde grec, mais bien du monde juif; non seulement parce que le monothéisme y était familier, mais parce que la croyance en une révélation y était universellement admise, comme la participation des hommes à une puissance surnaturelle venant de Dieu. Mais saint Paul avait à remplir, pour fonder sa tentative de religion universelle, une autre condition, à savoir; à se dégager de ce monde juif lui-même, où il ne devait prendre qu'un point de départ primitif, et au moyen duquel il pouvait former un groupe assez étendu et assez déterminé pour que les divers résultats de l'évolution gréco-romaine pussent s'y incorporer.

Saint Paul avait donc à remplir deux conditions qui semblaient contradictoires, mais qu'il a néamoins combinées au degré suffisant. Il est sorti énergiquement du monde juif, et les divers groupes qu'il a formés l'ont été du sud de l'Asie Mineure à Corinthe, en passant par la Macédoine. Il prenait pour point de départ de sa prédication les synagogues, centres d'action qui s'offraient naturellement; mais il s'adressait plus spécialement aux Gentils parmi lesquels il convertit ses deux disciples Tite et Timothée. En outre, il proclamait hautement que la croyance en Christ libérait les hommes de tout le système cérémoniel de la loi juive, et que la foi en Jésus-Christ suffisait, avec une réformation morale personnelle et domestique dont il trace admirablement tous les traits. Il précise ces conceptions dans le cas de la circoncision, cela se voit dans l'Epître aux Galates, avec une énergie admirable.

Néanmoins, tout en affirmant qu'il a une mission directe venant de Dieu et du Christ, il se montre habituellement plein de déférence courtoise envers les disciples directs du Christ, tout en agissant avec la plus parfaite indépendance dans la réalisation du but propre qu'il poursuivait. Il s'était construit en Jésus un point de

départ plus subjectif qu'objectif; et c'est ce que l'Eglise catholique a très sagement sanctionné. On a sans doute bien fait de montrer qu'en réalité la part de Jésus et de ses disciples directs avait été infiniment exagérée, mais que, au point de vue historique, il s'était effectivement produit une certaine annexion de l'impulsion insuffisante mais primitive de Jésus à la grande action systématique de saint Paul.

On voit nettement que c'est à saint Paul qu'est due la création de la conception du Christ, fils de Dieu, crucifié pour obtenir de son père notre justification. Il y a là toutes les bases des décisions des grands conciles du IVe siècle. Nous voyons combien cette création était importante pour le but poursuivi par saint Paul de se dégager du monde juif. Car ce n'est plus de Dieu ni du Jéhovah antique qu'il s'agit; il passe au second plan, et c'est Jésus qui est surtout invoqué; et c'est lui qui est surtout utile, puisque c'est par son intermédiaire que nous sommes justifiés.

Enfin, il faut reconnaître que le monde grec ne fournissait sur la vie future que des notions insuffisantes pour créer dans les esprits et dans les cœurs une sanction surnaturelle et effective à la réformation morale. Saint Paul, au contraire, prenant au monde juif et aux disciples de Jésus la notion d'une résurrection, même prochaine, donnait à cette conception le degré d'intensité nécessaire pour constituer une coordination effective. Enfin, s'il est vrai que c'est le monde gréco-latin qui a fourni tous les éléments du clergé catholique, il faut reconnaître que ce n'est qu'au monde juif que saint Paul pouvait emprunter cette notion d'une puissance surnaturelle à lui donnée, et susceptible d'être transmise indéfiniment de génération en génération à la succession régulière des prêtres.

De cette manière, saint Paul et le Catholicisme ont

pu créer un clergé au lieu d'une simple secte philosophique sans efficacité réelle. C'est cette admirable combinaison en saint Paul d'une impulsion juive avec sa grande action gréco-romaine, qui constitue l'incomparable grandeur de son œuvre et en fait incontestablement le grand fondateur du catholicisme. Et de plus, il faut remarquer qu'une impulsion purement philosophique émanée du monde gréco-romain n'aurait pu avoir l'énergie d'action qui a permis à saint Paul et à ses successeurs d'agir sur la masse inférieure ou modeste des populations, de manière à constituer un noyau assez puissant pour que les classes plus cultivées aient pu s'y rallier.

On voit de plus comment, grâce à sa conception du Christ, saint Paul peut assurer cette condition capitale de toute religion, à savoir la solidarité des hommes entre eux : cette conception consiste à nous regarder comme solidaires en Jésus-Christ, dont nous sommes vraiment les membres. Cette conception théologico-mystique peut, sans doute, nous paraître singulière, mais il est certain qu'il était absolument impossible à saint Paul de faire la théorie positive de la continuité et de la solidarité effectives, puisque ce n'est que de nos jours que nous pouvons l'accomplir d'une manière scientifique.

Car s'il était vrai que la création de saint Paul et sa prédication aux Gentils n'étaient que la réalisation d'un vœu précis de Jésus, comment aurait-il trouvé dans les disciples directs une telle opposition? Et quand même Jésus aurait indiqué à ses disciples l'universalité de sa doctrine, au moins faut-il reconnaître qu'il n'avait nullement vu les conditions nécessaires de cette universalité.

On doit remarquer en outre, qu'après tout, ce n'aurait été de sa part qu'un vœu stérile, puisqu'il n'avait fait

aucun effort ni aucune tentative pour le réaliser. Nous sommes donc ainsi conduits à proclamer finalement saint Paul comme le fondateur du catholicisme ; c'est-à-dire qu'à lui, et à lui seul, est due la conception d'une religion universelle commune à l'ensemble de l'empire romain et à toutes les classes. La première condition pour instituer cette religion universelle était, comme nous l'avons vu, d'être basée sur le monothéisme; de plus, elle devait reposer sur une révélation suprême pour éviter les dissertations indéfinies de la métaphysique individuelle.

Or, saint Paul, en sa qualité de juif, avait été élevé familièrement dans le monothéisme et dans un milieu où la révélation de l'Etre suprême et le Prophétisme constituaient un usage purement familier. On voit, dans le cas de Socrate, combien dans le monde grec il était difficile, pour ne pas dire impossible, de satisfaire à cette condition. Le démon de Socrate n'a été qu'une individuelle et passagère disposition.

Pour accomplir la fondation de la religion universelle, il fallait une bien autre conviction intime et habituelle de la révélation de Dieu; il était donc nécessaire de surgir dans un milieu où, depuis l'origine, elle était regardée comme incontestable; mais l'incomparable difficulté consistait en ce que, émanée directement du monde juif, il fallait s'en dégager absolument. C'est là ce qu'accomplit saint Paul, grâce à l'admirable combinaison d'un vaste génie et d'un caractère indomptable. Il proclame, en effet, l'inutilité absolue et même le danger de tout cet ensemble de pratiques rituelles par lesquelles s'était constituée la nationalité judaïque, et surtout de la circoncision, qui l'isolait par un signe matériel du reste du monde; il la proclame non seulement inutile, il ose même dire nuisible. *(Epître aux Galates.)*

Il eût été, en effet, insensé de vouloir convertir le monde romain à une religion monothéique en l'assujettissant à tous les détails de pratiques purement nationales qui supposaient finalement la prépondérance de Jérusalem. Voilà la conception maîtresse, exclusivement due à saint Paul, qui proclame à la fois la nécessité et les conditions d'une religion universelle. Saint Paul rattache sa création à l'une des tentatives des divers réformateurs juifs, qui constituait, au milieu d'un vague presque indéfini, un effort pour se dégager, au nom de la morale, de l'excès du ritualisme national.

Les avantages de cette subordination étaient évidents : en premier lieu, saint Paul pouvait ainsi invoquer une autorité supérieure, autre que la sienne, et le vague même de la prédication de Jésus, qu'il n'avait pas personnellement connu, ouvrait un vaste champ à l'intervention de ses conceptions personnelles. En second lieu, en se subordonnant ainsi, outre l'exemple qu'il donnait lui-même, il évitait cette surexcitation vaniteuse si fatigante de Jésus. *(Epître aux Galates.)* Mais, néanmoins, il lui fallait une autorité directe qu'il fît dépendre de Jésus et non pas de ses disciples, de manière à ce que, respectant la tradition commencée, il eût la pleine liberté de son action personnelle.

Sans doute, l'énergique préoccupation d'un tel besoin a dû déterminer la crise accomplie sur le chemin de Damas et où il crut recevoir directement une mission divine.

EPITRE AUX CORINTHIENS

Chapitre XII.

« 2. Je sais qu'un homme, qui est en Jésus-Christ, fut ravi, il y a quatorze ans, juste au troisième ciel. Si ce fut avec son corps ou sans son corps, je ne le sais pas, Dieu le sait.

. . . .

« 6. Si je voulais me glorifier, je ne serais pas imprudent, car je dirais la vérité ; mais je me retiens, de peur que quelqu'un m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi. »

Saint Paul explique ensuite dans un langage d'une singulière vigueur que comme compensation à la grandeur d'une telle révélation, il lui a envoyé dans sa chair une mortification qui semble être un penchant personnel d'une grande intensité, peut-être l'instinct sexuel. Il prie le Seigneur de l'en délivrer, mais il lui répond que sa grâce lui suffit.

C'est donc en lui que saint Paul a pu contempler, dans un cas décisif, la lutte de la nature et de la grâce; en termes positifs, de l'égoïsme et de l'altruisme.

... « 10. C'est ce qui fait que je sens de la satisfaction dans les faiblesses, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les afflictions pressantes que je souffre pour Jésus-Christ : car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.

« 11. J'ai été imprudent en me glorifiant ; c'est vous qui m'y avez contraint ; car c'était à vous de parler avantageusement de moi, puisque je n'ai été en rien inférieur au plus éminent des apôtres, encore que je ne sois rien.

« 12. Aussi les marques de mon apostolat ont paru parmi vous par une patience à l'épreuve de tout, par les figures, les prodiges et les miracles. »

Il y montre que, comme Jésus-Christ a été crucifié, puis glorifié, il a donné l'image de la lutte victorieuse par laquelle nous surmontons nos propres faiblesses.

Saint Paul donne donc le premier exemple caractéristique, tant développé par le catholicisme, d'une âme qui s'analyse elle-même pour se perfectionner. Un travail fait sur saint Paul, à ce point de vue, pourrait avoir un véritable intérêt.

Il nous faut maintenant exposer les divers dogmes

principaux de la doctrine catholique dont toutes les bases sont dans saint Paul et rien que dans saint Paul.

La première condition du catholicisme consistait évidemment dans une foi absolue aux bases révélées. La foi est donc la condition première et capitale, sans elle on retombe dans les divagations indéfinies de la métaphysique, et cela d'autant plus que le caractère dogmatique est plus subjectif. Aussi, saint Paul proclame-t-il la foi comme la condition absolue de la nouvelle doctrine, cela revient constamment dans les Epîtres et l'Eglise catholique a systématiquement sanctionné cette prescription. On peut voir dans le chapitre XI de l'épître aux Hébreux une coordination de ce principe fondamental.

Chapitre XI

« 1. Or, la foi est ce qui nous rend présentes les choses qu'on espère, et ce qui nous convainc de celles que l'on ne voit point.

. . . .

« 3. C'est la foi qui nous apprend que le monde a été fait par la parole de Dieu, et que tout ce qui est visible a été formé d'une manière ténébreus.

. . . .

« 5. C'est par la foi qu'Hénoch a été enlevé du monde afin qu'il ne mourût point.

. . . .

« 6. Or, il est impossible de lui plaire (à Dieu) sans la foi, car pour s'approcher de Dieu il faut croire qu'il existe et qu'il récompensera ceux qui le cherchent. »

. . . .

Il passe ainsi en revue l'ensemble de l'histoire juive et montre que c'est par la foi que ces divers évènements principaux se sont accomplis.

Quand même on admettrait avec la critique moderne la non authenticité de l'épître aux Hébreux, il n'en est pas moins vrai qu'elle est conçue sous l'inspiration et

dans la direction des vues du grand apôtre et qu'on peut légitimement l'invoquer comme étant l'expression de cette idée du fondateur.

Une question se posait immédiatement et pour la première fois dans l'histoire du monde; c'est là le premier germe de la dynamique sociale, l'antiquité et le monde entier, avant le catholicisme, avaient conçu l'ordre social comme immuable et ses modifications inévitables étaient toujours proclamées comme des déviations d'un type primitif. Pour la première fois, la fondation de saint Paul, dans les conditions où il se trouvait, faisait surgir ce grand problème, base de la dynamique sociale : un régime religieux succède à un autre en reconnaissant l'utilité préalable et la nécessité de celui qui l'a précédé.

Saint Paul annonce ce grand fait et c'est là le point de départ d'une révolution capitale dans l'histoire de l'esprit humain, mais il est évident qu'il était impossible à saint Paul de donner la théorie positive d'un tel phénomène. Le positivisme seul peut l'accomplir de nos jours, en expliquant l'avènement de la doctrine nouvelle comme surgissant de la série des antécédents.

Comme il faut néanmoins une théorie pour expliquer un grand fait social constaté, saint Paul, à défaut de théorie scientifique, en a donné la théorie théologique.

Nous allons voir quelle est cette théorie théologique dont la faiblesse, inévitable du reste, montre l'immense supériorité de la science sur la théologie; nous admirerons néanmoins la grande profondeur déployée par saint Paul dans la constatation de la succession légitime d'un état religieux à un autre qui l'a préparé.

Il y a au fond, deux théories de ce phénomène social, l'une dans l'épître aux Romains, et l'autre, dans l'épître aux Hébreux. Celle qui est contenue dans l'épître aux Romains est incontestablement de saint Paul, puisque l'authenticité de cette épître est certaine. Il n'en est

pas de même de celle aux Hébreux, dont l'authenticité a été contestée dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais l'apparition d'une nouvelle théorie succédant à celle de saint Paul prouve l'importance qu'on attachait avec raison au phénomène social que l'on voulait ainsi expliquer; c'est pour cela que les successeurs de saint Paul ont cherché une théorie distincte de la sienne.

Celle de saint Paul est exposée dans le chapitre III de l'épître aux Romains. Saint Paul pose au début très nettement la question : « Quel est donc l'avantage des juifs, et quelle est l'utilité de la circoncision ? Leur avantage est grand en toute manière, principalement en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés. » Saint Paul invoque ensuite l'histoire juive pour montrer qu'Abraham a reçu la promesse de Dieu, avant la circoncision et non pas après, et que, par suite, cette promesse a été accordée à la foi d'Abraham et non pas à ses œuvres suivant la loi judaïque, ce qui conduit saint Paul à la théorie fameuse de la justification par la foi, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Mais on voit ce qu'a d'arbitraire une telle théorie puisqu'elle n'explique nullement la durée assignée par Dieu pour conserver ses oracles dans le peuple juif. Ce sont, dira-t-on, les desseins impénétrables de Dieu; mais cela n'explique absolument rien. Nous venons d'expliquer ainsi quelques-uns des dogmes du catholicisme formulés par saint Paul. Toute religion se compose du dogme, du régime et du culte, le régime étant caractérisé dogmatiquement par la systématisation morale. Mais nous ne suivrons pas, dans notre exposition de saint Paul, cet ordre scientifique, le passage d'un sujet à l'autre se faisant spontanément, comme nous le voyons pour la théorie de la grâce qui se rapporte à la fois au dogme et au régime.

Nous allons exposer cette théorie fameuse, qui a servi

de base à la vraie morale catholique et qui a constitué, avant Gall et Auguste Comte, un des progrès les plus décisifs dans la théorie de la nature humaine.

Saint Paul, en effet, a posé par cette conception le dualisme capital entre l'*altruisme* et l'*égoïsme*, de telle sorte qu'il a donné une théorie théologique du fait le plus capital de notre nature. Il a fait faire ainsi à la conception, comme au gouvernement de la nature humaine, un pas décisif. Pour mieux le comprendre, il faut résumer la théorie d'Auguste Comte sur la nature humaine.

Le cerveau, siège des fonctions intellectuelles et morales, contient trois ordres de dispositions irréductibles, quoique intimement solidaires, grâce à leur siège dans un même appareil. Ce sont les fonctions intellectuelles pour apprécier, les fonctions du caractère pour réaliser, et les fonctions du sentiment qui donnent l'impulsion à tout le système. Les fonctions du sentiment constituent ce qu'on nomme le cœur, condition de l'unité humaine. Mais il y a deux ordres de fonctions dans le cœur, les unes, à la fois plus nombreuses et plus intenses, se rapportent à nous : elles constituent l'égoïsme fondamental de notre nature. Les voici, dans l'ordre de leur intensité décroissante : instinct conservateur, sexuel, maternel, destructeur, constructeur, orgueil et vanité. Les autres constituent l'altruisme ou la sociabilité. Elles sont au nombre de trois : l'attachement, la vénération et la bonté.

Le problème moral consiste essentiellement à faire prévaloir de plus en plus l'altruisme sur l'égoïsme ; c'est là la limite idéale qu'il faut poursuivre sans cesse sans l'atteindre jamais, si ce n'est dans des cas tout à fait exceptionnels. Or, c'est ce dualisme que représente saint Paul par sa conception de la nature et de la grâce. La nature est l'ensemble des penchants qui forment la personnalité humaine ; la grâce est l'ensemble des pen-

chants et des aptitudes sympathiques par lesquels nous nous dévouons aux autres. Au fond, c'est l'*altruisme*. Saint Paul a, dans un grand nombre de passages, décrit admirablement cette lutte de l'égoïsme et de l'altruisme. On peut notamment en voir une admirable description à la fin du chapitre VII et dans le chapitre VIII de l'Epître aux Romains et dans le chapitre V de l'Epître aux Galates :

ÉPITRE AUX ROMAINS

Chapitre VII

« 15. Je n'approuve pas ce que je fais, parce que je ne fais pas le bien que je veux ; et qu'au contraire je fais le mal que je hais.

« 16. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je consens à la loi et je reconnais qu'elle est bonne.

« 17. Et maintenant, ce n'est plus moi qui fais cela, et c'est le péché qui habite en moi.

« 18. Car je sais qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire dans ma chair ; parce que je trouve en moi le désir de faire le bien, mais je n'en trouve pas le moyen.

« 19. Car je ne fais pas le bien que je veux ; mais je fais le mal que je ne veux pas.

. . . .

« 24. Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ, Notre Seigneur. »

Un résumé admirable de cette grande lutte de notre nature, celle que le catholicisme a systématisée d'après saint Paul, se trouve dans l'*Imitation*, livre III, chapitre V et chapitre LIV : *Les divers mouvements de la nature et de la grâce.*

Ce dualisme est donc un grand fait qui sert de base au vrai problème moral. Mais il faut voir maintenant comment saint Paul, qui en a eu ainsi le premier la con-

ception systématique, l'a constitué au moyen d'une théorie théologique. Il est inutile sans doute d'observer que la théorie positive en était alors impossible et que, par suite, le théorie théologique, transitoirement utile et absolument inévitable, a posé le grand problème.

La nature nous est, au fond, essentiellement propre ; et, quoique créée par Dieu, comme toute chose, elle se développe d'après des règles où n'intervient pas spécialement la divinité. La grâce, au contraire, nous vient de Dieu. Il nous l'envoie gratuitement, comme il veut et quand il veut. C'est là un domaine qu'il s'est absolument réservé et où n'intervient, au fond, que sa volonté purement arbitraire, sans que nous puissions observer ou constater les lois régulières d'action de cette grâce. A ce sujet, Auguste Comte a fait remarquer que la théorie de saint Paul a fait le partage nécessaire entre le Dieu intellectuel d'Aristote, soumis dans son action à des lois régulières, et le Dieu social, qui, par la grâce, intervient par des volontés spéciales, et, par suite, se trouve avec nous dans des relations intimes et constantes sans lesquelles le théologisme n'a plus d'efficacité sociale. Le Dieu d'Aristote est un simple dieu constitutionnel.

Aussi, on peut dire que l'un des signes décisifs de la prépondérance finale de l'esprit positif se montre dans la théorie où Malebranche assujettit les manifestations de la grâce à des lois générales et constantes comme celles de la nature. Car, alors, les lois seules nous intéressent, et Dieu disparaît de plus en plus dans une vague indétermination ; le théologisme ne peut plus alors avoir aucune réelle efficacité.

Cette conception du dualisme de la nature et de la grâce a dominé toute la morale catholique, car, tout en admettant que la grâce nous vient gratuitement de Dieu par un acte impénétrable de sa volonté, le sacerdoce catholique a

néanmoins constaté que l'action de la grâce était attachée à certaines manifestations spéciales comme à certaines pratiques pieuses; ainsi, par exemple, les sacrements provoquent l'obtention de certaines grâces, de même que l'habitude de l'aumône, des pratiques pieuses, etc.; en sorte que le sacerdoce catholique a coordonné, au moyen de la théorie de saint Paul, une masse énorme d'observations empiriques pour provoquer dans notre espèce la prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme. Sans doute, il y avait, dans tout cela, comme dans saint Paul lui-même, une certaine contradiction théorique avec le caractère absolument gratuit de la grâce. Mais le Positivisme seul peut éviter ces contradictions qui sont inhérentes à l'application pratique du monothéisme. Les faux théoriciens, qui, sous le nom d'hérétiques, ont voulu, par d'exclusives préoccupations théoriques, éviter ces contradictions, ont été poussés à des aberrations qui compromettaient l'efficacité sociale de la doctrine.

La *prédestination des élus* était nécessairement contenue dans la théorie de la gratuité de la grâce. Saint Paul l'expose avec une fermeté et une netteté incroyables.

ÉPITRE AUX ROMAINS

Chapitre IX

« 9. Car voici les termes de la promesse : je viendrai dans un an, au même temps, et Sarah aura un fils.

« 10. Et cela ne se voit pas seulement dans Sarah, mais aussi dans Rebecca, qui conçut en même temps deux enfants d'Isaac, notre père ;

« 11. Car, avant qu'ils eussent rien fait de bien ou de mal, afin que le décret de Dieu fondé sur son choix demeurât ferme;

« 12. Non à cause de leurs œuvres, mais à cause de celui

qui appelle qui il veut, il lui dit : L'aîné sera assujetti au plus jeune.

. . . .

« 18. Il a donc pitié de qui il veut, et il endurcit qui il veut.

« 19. Vous me direz peut-être : Après cela, pourquoi Dieu se plaint-il? Car, qui est-ce qui résiste à sa volonté!

« 20. Mais, ô hommes, qui êtes-vous pour contester avec Dieu ! un vase d'argile dit-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi ?

« Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire de la même masse un vase pour des usages honorables, et un autre pour des usages bas et honteux ? »

Chapitre XI

« 5, C'est donc ainsi que, par un choix de grâce, il y a aussi dans le temps où nous sommes des restes qui sont sauvés.

« 6. Or, si c'est par grâce, ce n'est donc point par les œuvres ; autrement la grâce ne serait plus grâce. »

ÉPITRE AUX PHILIPPIENS

Chapitre II

« 13. Car c'est Dieu qui opère en vous, et le vouloir et le faire seront son bon plaisir. »

Sans doute cette théorie prêtait le flanc, au point de vue théologique, à de terribles objections, en faisant de Dieu lui-même le créateur du mal. Saint Paul cherche à éviter de telles conséquences, comme on le voit dans le chapitre III de l'Epître aux Romains ; mais il faut que nous appréciions une telle théorie au point de vue positif : en elle-même, et aussi au point de vue historique, qui est le seul convenable pour juger le catholicisme, dont les conceptions, suivant notre théorie, ne peuvent être bien appréciées qu'autant qu'on les rapporte à leur destination morale et sociale. En fait, la prédestination

existe. Les uns naissent bons, les autres méchants et la masse médiocre. Sans doute l'homme a une puissance modificatrice, mais elle est elle-même assujettie à des lois. Telle est la loi fatale de la destinée humaine. Tous les vrais grands directeurs de l'espèce humaine l'ont proclamé et compris; et saint Paul plus que tous les autres. Mais, outre ce qu'il y avait de réalité objective, ou scientifique, dans une telle théorie, il faut reconnaître qu'elle était merveilleusement adaptée aux nécessités de la situation correspondante. C'était dans le sentiment profond de leur prédestination nécessaire que les élus choisis par Dieu pouvaient puiser l'énergie, l'audace et la persévérance indispensables à une aussi grande et aussi difficile tentative que celle de changer le monde, en préparant le règne de Dieu. Sans doute, un intime orgueil se trouvait mêlé au sentiment d'une telle vocation, mais saint Paul le maintenait dans de justes bornes, en faisant ressortir que cette grâce qui prédestinait quelques-uns était un don gratuit sans lequel notre misérable nature n'eût pu rien faire.

Il est intéressant de remarquer, comme je l'ai déjà fait observer, que le sentiment d'une telle prédestination a toujours animé les plus audacieux réformateurs, comme on en voit un exemple dans les vrais croyants de Mahomet et les puritains de Cromwell. Nous devons observer que la gratuité de la grâce et la prédestination, conçues comme des faits, n'offrent rien de répugnant; mais qu'elles sont directement révoltantes si on les considère comme venant de la volonté arbitraire d'un être. Sous ce rapport la conception du Dieu chrétien a eu une fâcheuse influence, en présentant le type divin comme consistant au fond en la satisfaction des caprices de la volonté. Et les pouvoirs suprêmes des peuples monothéiques ont trop souvent tendu à réaliser un tel type, heureusement combattu par d'autres conditions qui en

limitaient les plus grands excès. Lorsque François I[er] introduit la célèbre formule : *Car tel est notre bon plaisir*, il passe à l'état divin.

Nous venons de voir comment la théorie de la grâce pose, sous forme théologique, le problème de la nature humaine, et comment cette théorie a historiquement servi pour donner à la minorité catholique la prépondérance dans le monde romain. Mais cela ne suffisait point. Il faut dans toute religion systématique, telle que devait être le catholicisme, une unité de destination déterminant une solidarité d'efforts. Ces deux conditions sont naturellement satisfaites dans le positivisme; car, pour nous le but de la vie humaine est de vivre pour et par l'Humanité au moyen de la famille et de la patrie, en nous perfectionnant sans cesse au double point de vue de la santé et de la moralité.

Le but objectif de notre vie étant néanmoins essentiellement sociologique, la solidarité des contemporains se combine nécessairement avec notre liaison aux ancêtres et aux successeurs.

Mais pour le catholicisme il ne pouvait en être de même; car il est personnel par sa doctrine et n'est social que d'une manière indirecte, comme le démontre son histoire. C'est là sa grande, mais funeste et fatale lacune. Il n'a donc pu coordonner les efforts qu'au nom d'une destination chimérique, qui est la conception de la résurrection finale. Mais elle traçait ainsi seulement un but personnel, et saint Paul n'a pu remédier à ce caractère fatalement égoïste qu'en faisant coexister avec cette conception la théorie mystique de l'unité en Jésus-Christ. C'étaient là deux conceptions juxtaposées l'une à l'autre, mais nullement connexes et intimement liées par la nature des choses. Nous allons dire quelques mots de chacune d'elles en commençant par la théorie de la résurrection et de l'avènement du royaume de Dieu.

Rappelons, en quelques mots, comment les Juifs avaient été conduits à cette singulière théorie de la résurrection des corps. Ils ignoraient complètement la notion de la vie future, et le caractère concret de leur civilisation ne leur avait pas permis de s'élever à la notion abstraite d'âme. Les malheurs nombreux qu'ils éprouvèrent, la non réalisation dans cette vie de leurs espérances les poussèrent à placer dans une autre une compensation des souffrances de celle-ci. Et comme ils ne pouvaient admettre la notion métaphysique de l'immortalité de l'âme, ils furent amenés à la conception de la résurrection des corps. Cette théorie se liait, chez eux, à la croyance à l'avènement du Messie; aussi Jésus-Christ proclamait-il, à la fois, l'avènement prochain du royaume de Dieu et de la résurrection des corps. Saint Paul adopta cette théorie, car il n'est pas douteux que les premiers chrétiens croyaient à l'avènement très prochain de la résurrection; à ce point même que beaucoup d'entre eux pensaient qu'ils ne mourraient pas avant le retour de Jésus. Par conséquent, saint Paul donnait, comme destination à la grande réformation morale qu'il prêchait, la jouissance prochaine du royaume du ciel, ou, tout au moins, la résurrection pour ceux qui mourraient dans l'intervalle. Il est évident qu'une telle perspective devait donner une ardeur extrême aux partisans de la nouvelle religion : elle a contribué, pour une grande part, à la formation du noyau primitif du catholicisme. Mais la mort de beaucoup de chrétiens, le retard apporté à la réalisation de ces grandes promesses répandaient parmi beaucoup d'entre eux des inquiétudes. Aussi nous voyons saint Paul répondre aux objections qui lui étaient faites, ainsi qu'on le voit dans le chapitre III et IV aux Thessaloniens, et dans plusieurs autres passages.

1re ÉPITRE AUX THESSALONIENS

Chapitre III

. . . .

« 13. Afin qu'il (le Seigneur) affermisse vos cœurs par la sainteté, en sorte que vous soyez trouvés irrépréhensibles devant Dieu, notre père, au jour où Jésus-Christ, Notre Seigneur, paraîtra avec tous ses saints. »

Chapitre IV

. . . .

« 13. Or, nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez ce que vous devez savoir, touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous en attristiez pas, comme font les autres hommes qui n'ont pas d'espérance.

« 14. Car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis avec lui.

« 15. Aussi nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui serons vivants et réservés pour son avènement, nous ne préviendrons point ceux qui sont dans le sommeil de la mort.

« 16. Car aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'archange et par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui même descendra du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront d'abord.

« 17. Puis nous autres qui serons vivants et qui aurons été réservés, nous serons emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air; et ainsi nous serons pour jamais avec le Seigneur. »

Il engage les fidèles à se moins préoccuper de l'avènement du royaume de Dieu et il profite de l'indétermination propre à un tel avènement pour engager les fidèles à se tenir toujours prêts. Mais, à mesure que les temps s'écoulèrent, la résurrection n'arriva pas plus que le royaume du ciel; aussi l'Église a-t-elle fait un dogme précis de l'indétermination d'une telle époque et a-t-elle

déclaré hérétiques ceux qui, comme les *millénaires,* voulaient la déterminer. Saint Paul avait ainsi emprunté à Jésus la conception qui donnait une destination collective aux divers chrétiens. Cette destination était collective en ce sens que l'on traçait à tous un but commun, mais sans que la coordination des efforts y fût indispensable. Et suivant la formule du grand Corneille dans l'*Imitation de Jésus-Christ :* « Où tous les hommes vont, aucuns ne vont ensemble », la charité mutuelle était imposée arbitrairement par Dieu comme moyen d'atteindre le but, sans que l'on pût en comprendre nullement la nécessité. Saint Paul dut sentir sans doute cette fatale et nécessaire lacune de la doctrine catholique, dont le caractère est nécessairement personnel. Il chercha à y remédier et il y arriva par une théorie mystique de la solidarité. On voit, dans les chapitres XII et XIII de l'épître aux Corinthiens, l'exposition de sa doctrine à ce sujet. Il y conçoit tous les hommes liés entre eux parce qu'ils sont les membres de Jésus-Christ et font ainsi partie d'un même être, un même être réuni par la charité commune qui est alors proclamée comme la base de l'ordre moral :

1re ÉPITRE AUX CORINTHIENS

Chapitre XIII

« 1. Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante.

« 2. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que je posséderais toutes les sciences : quand j'aurais encore toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

« 3. Quand je distribuerais mon bien pour nourrir les

pauvres, et que je briserais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de rien.

« 4. La charité est patiente, elle est bienfaisante : la charité n'est point jalouse, elle n'est point téméraire et précipitée, elle ne s'enfle point.

« 5. Elle n'est point dédaigneuse, elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne s'aigrit point, elle ne pense point de mal.

« 6. Elle ne se réjouit point de l'injustice; mais elle se réjouit de la vérité avec ceux qui y marchent.

« 7. Elle souffre tout, elle croit, elle espère tout, elle supporte tout.

« 8. La charité ne finira jamais. »

Mais quelque utilité qu'ait pu avoir cette conception théologique, on voit combien tout cela est loin de cette solidarité, dans le temps et dans l'espace, que le Positivisme démontre dans la Famille, la Patrie et l'Humanité.

Mais la nature même des doctrines théologiques, telles que le passé tout entier l'avait manifesté, exigeait une conception nouvelle, qui a été constituée par saint Paul, dans sa grande théorie de la *justification* par les mérites de Jésus-Christ, ce qui fournit la base de la *Rédemption*.

On peut constater, en effet, que, de tout temps, les sacrifices ont été employés dans les diverses religions. Cela résultait naturellement de l'assimilation, avec ses degrés variables d'intensité, des dieux à l'homme. On cherchait, par des hommages et des offrandes, à calmer leur courroux et à obtenir leur faveur. Naturellement la grandeur de l'hommage dépendait de la valeur même de ce qu'on offrait. Mais, chez les Hébreux surtout, où, grâce à un monothéisme prématuré, on a pu poursuivre une systématisation morale, il se dégagea nettement l'idée que le sacrifice obtenait la purification de nos fautes, qui se trouvaient accumulées, pour ainsi dire,

sur la tête de l'objet sacrifié. C'est ainsi que nous voyons le *bouc-émissaire* qui porte les péchés d'Israël. Or, sous l'influence de la situation, qui ne permettait guère aux premiers chrétiens de faire de véritables sacrifices, au sens antique de ce mot, saint Paul fit faire un pas capital à cette théorie, par la justification au moyen des mérites de Jésus-Christ.

Saint Paul n'avait pas connu Jésus; de sorte qu'il a pu en faire, non pas encore nettement un dieu, mais déjà plus qu'un prophète. Or Jésus étant mort crucifié, il a représenté cette mort comme un sacrifice dont les mérites appliqués aux divers hommes pouvaient obtenir ainsi de Dieu leur véritable rédemption. Les sacrifices sanglants étaient ainsi abolis : ils devenaient absolument inutiles, et c'était là, il faut le dire, un très grand progrès moral que la destruction de ces boucheries religieuses données constamment en spectacle au peuple. Mais il faut préciser davantage quels étaient les péchés dont la rédemption devait être obtenue par les mérites du sacrifice de Jésus-Christ. Ces fautes sont de deux sortes, celles que nous commettons actuellement dans notre vie, et aussi celles qui proviennent de l'altération primitive due au péché d'Adam. Nous sommes ici à la source de la conception du péché originel. Le crime d'Adam ne l'a pas altéré seulement lui-même, mais aussi tous ceux qui sont nés de lui. L'homme naît donc mauvais, en vertu d'une tache primitive du premier père, et sans qu'il y ait rien de sa participation personnelle. Mais, si nous avons tous péché en Adam, nous serons tous justifiés en Jésus.

La théorie du péché originel et celle de la rédemption par les mérites de Jésus se tiennent donc intimement; elles sont solidaires l'une de l'autre. Si nous nous plaçons au point de vue scientifique, il n'est pas douteux que le péché originel existe et que nous sommes né-

cessairement solidaires de nos prédécesseurs, au sens physiologique du mot. Les lois fatales de l'hérédité nous dominent, et, au point de vue le plus strictement biologique, nous sommes bien les fils de nos prédécesseurs. Pour nous c'est un fait fatal dont nous subissons les conséquences heureuses ou mauvaises en augmentant les unes et diminuant les autres. Sous ce rapport, M. de Maistre a raison, plus même qu'il ne le croyait. Mais si nous concevons le péché originel comme la volonté d'un individu, alors cette conception prend un autre aspect, elle nous apparaît comme étant d'une immoralité arbitraire. On conçoit, dès lors, que Joseph Fourier affirmât que c'était là l'absurdité la plus révoltante du catholicisme, tandis que Laplace, plus préoccupé des besoins intellectuels que des nécessités morales, proclamait que c'était la *présence réelle* (1). Quoi qu'il en soit, la théorie du péché originel, comme celle de la rédemption par les mérites du sacrifice de Jésus-Christ, se liaient au caractère nécessairement arbitraire de la volonté surnaturelle de Dieu. Car, au fond, celui qui est tout puissant ne peut avoir que des caprices, et François Ier, imitant Dieu, justifiait finalement ses décisions par la formule vraiment divine : « car tel est notre bon plaisir ».

Mais la double théorie que nous venons d'apprécier se liait à une autre qui en est inséparable, c'est celle de la *prédestination*. En effet, malgré le sacrifice de Jésus, les uns sont bons et les autres méchants, et comme tout dépend de la volonté suprême de Dieu, c'est qu'aux uns il a donné la grâce, sans laquelle on ne peut rien, et qu'il ne l'a pas accordée aux autres. Au fond, on est donc prédestiné. Et si nous apprécions la portée dogmatique

(1) Ceci résulte d'un récit que m'a fait Auguste Comte d'une conversation entre Laplace et Joseph Fourier, et qu'il tenait de Joseph Fourier lui-même.

et historique de cette conception de saint Paul, nous en verrons la grande importance. Au fond, il est vrai de dire que, scientifiquement, cette prédestination existe, puisque nous naissons avec l'ensemble des dispositions principales qui déterminent notre nature. De même, la situation qui concourt avec elle à notre destination finale est indépendante de notre volonté. Saint Paul n'a donc fait que formuler, sous forme théologique, une profonde réalité des choses.

Historiquement, cette conception de la prédestination a une valeur capitale, elle est la condition des efforts énergiques et des dévouements indomptables qu'exige toute rénovation du premier ordre. Cette croyance a toujours dominé ceux qui ont fait de grandes choses, depuis les vrais croyants de Mahomet jusqu'aux puritains de Cromwell. Mais le Positivisme combine ce grand dogme avec celui de la modificabilité secondaire, mais croissante à mesure que les phénomènes se compliquent. Le catholicisme a eu l'équivalent de cette théorie, en admettant, contradictoirement au dogme absolu de la prédestination, le dogme non moins absolu du libre arbitre, évidemment contradictoire à l'absolue prépondérance de Dieu. Mais l'Humanité jusqu'ici a vécu de contradictions.

Saint Paul a cherché, en effet, aussi par quels moyens nous pouvions mériter, dans une certaine mesure, la justification par l'imputation des mérites de Jésus-Christ, et il a été ainsi conduit à la fameuse théorie de la justification par la foi et non pas par les œuvres. Cette conception, qui, au premier abord, peut paraître singulière, s'explique néanmoins facilement en appréciant la situation qui l'a fait surgir. La foi, avons-nous dit, était la condition capitale et nécessaire d'un régime fondé tout entier sur des théories subjectives déterminées par leur destination morale et sociale.

Le chapitre XI de l'Epître aux Hébreux, qui, du reste,

n'est pas de saint Paul, mais qui se rapporte à sa direction, formule admirablement, après saint Paul, une telle nécessité. Il n'est donc pas étonnant que le grand réformateur ait été conduit à proclamer la prépondérance capitale de la foi, et en ait fait la condition essentielle de notre justification. Mais une autre raison plus immédiate explique l'avènement de cette théorie. Les judéo-chrétiens ou les disciples immédiats de Jésus croyaient, comme les juifs, à la justification par les œuvres de la loi. Or, c'est d'eux qu'il fallait énergiquement se dégager pour fonder une religion universelle. Saint Paul, avec son audace et sa sagesse habituelles, leur a opposé la justification par la foi : qu'on compare à cet égard l'Epître aux Corinthiens avec l'Epître de saint Jacques.

Nous voyons donc ainsi dans saint Paul toutes les théories catholiques, les unes fortement constituées, comme celles de la grâce, de l'incarnation et de la rédemption, et d'autres instituées dans leur premier fondement, comme celle de la divinité de Jésus-Christ. Celle-ci devait bientôt conduire à la théorie de la Trinité, puisque le rôle du Saint-Esprit, quoique un peu vague, était cependant universellement admis par les disciples de Jésus, ce qui donnait les trois termes de la trinité finale.

L'audacieuse et admirable suppression des sacrifices sanglants au nom de la rédemption par les mérites de Jésus-Christ supprimait ainsi une partie capitale et essentielle de culte antique.

Mais il n'y a pas de religion sans culte, car le culte est la manifestation extérieure et profondément efficace de l'unité de foi. Voyons donc ce qui, à ce sujet, appartenait en propre à la nouvelle doctrine et suppléait à la lacune faite par la révolution de saint Paul. Une première cérémonie, empruntée au monde juif, mais profondément annexée à la religion nouvelle fut la base du nou-

veau culte. C'est le baptême. Par cette cérémonie, tous les péchés passés, et surtout le péché originel, étaient effacés, et une grâce spéciale pour mieux faire était attachée par Dieu à une telle opération. On voit ici le germe de la théorie théologique des sacrements, d'après laquelle Dieu attache une grâce spéciale à leur réception; ce qui n'est du reste que la formulation théologique de ce fait positif que toute manifestation cultuelle excite nos sentiments élevés et nous prédispose à de nobles efforts.

Mais ce sacrement ne pouvait être reçu qu'une fois, et, par suite, ne suppléait pas à la fréquence nécessaire des manifestations du culte. La dernière réunion de Jésus et de ses disciples fournit à ce sujet la base d'une manifestation cultuelle périodique. Elle consiste dans le dîner eucharistique, qui rappelle, sous le nom de communion, la dernière réunion touchante de Jésus et de ses apôtres. Ce fut là la base de l'institution finale du sacrifice de la *messe* où se résume finalement le catholicisme. Si le royaume de Dieu avait dû, comme on le croyait d'abord, surgir immédiatement, il n'aurait été besoin que du seul sacrifice de Jésus dans sa passion. Et, au fond, c'était là la théorie primitive. Mais le monde durant, et ses péchés aussi, on fut graduellement conduit à admettre le renouvellement du sacrifice de Jésus, que l'on plaça dans la communion. Le germe de cette étonnante construction du sacrifice de la messe était donc posé dans le dîner eucharistique. Mais, en le considérant au début, on voit qu'il fut un précieux et admirable instrument de ralliement, le moyen de rapprochements fréquents entre les fidèles de toutes les classes. Cette institution a certainement contribué pour une part énorme à la propagation et à l'unité morale du monde catholique. On voit, du reste, saint Paul donner à ce sujet les conseils pratiques les plus sages, et ses successeurs ont graduelle-

ment éliminé ce qu'il pouvait y avoir de trop matériel dans de pareilles réunions, en en faisant une simple commémoration, combinée plus tard avec une manifestation mystique. Mais, au début, cette matérialité a profondément servi. De plus, ces réunions étaient accompagnées de lectures et de prières pieuses, et aussi de manifestations soi-disant prophétiques, qui auraient fini par devenir profondément dangereuses et anarchiques, comme l'indiquait déjà saint Paul, si le sacerdoce, en s'accroissant, ne les avait graduellement diminuées, et finalement éliminées. Tel est l'ensemble du grand mouvement donné par saint Paul pour la construction de la religion universelle. Mais tout cela n'eût été qu'un vœu, ou qu'un désir plus ou moins vague, si saint Paul n'eût agi. Mais aussi grand dans l'action que dans la conception, il institua, comme nous l'avons vu, d'Antioche à Rome, les diverses églises, qui, ralliées entre elles par des relations constantes, constituèrent la base inébranlable du catholicisme.

III. — *Vue générale de l'évolution catholique de saint Paul à Constantin* (64 à 314).

L'immense construction de saint Paul fut ainsi lancée dans le monde gréco-romain, et elle s'y est graduellement développée sous l'influence de la situation, avec laquelle elle était, comme nous l'avons vu, dans une harmonie essentielle. Mais avant de suivre jusqu'à Constantin la marche de cette évolution, il faut que nous indiquions la condition capitale sans laquelle toute cette organisation eût avorté, et que nous montrions sommairement comment elle s'est réalisée. Cette condition, c'est l'organisation du sacerdoce.

Cette évolution a pris pour base, sans aucun doute,

la construction de saint Paul. Mais il faut comprendre qu'en en respectant les bases fondamentales, il y a eu adaptation aux nécessités pratiques, et comme les théories théologiques ont, par leur nature même, un assez haut degré d'indétermination, on en a tenu compte spontanément pour s'adapter à la réalité effective des choses.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que cela se fait sans aucune espèce de machiavélisme quelconque. Ceux qui ont dirigé une telle évolution obéissaient seulement à deux sortes d'influences : en premier lieu, la construction de saint Paul, dont le respect essentiel était la base de toute stabilité; et en second lieu, les nécessités de la situation sociale. On tenait compte de cette seconde condition en subordonnant toujours à la tradition les modifications apportées. Cette marche normale a été suivie de saint Paul à Bossuet.

Le catholicisme consistant en une création subjective dont les dogmes sont déterminés par la destination morale et sociale, il est de toute évidence que sans l'intervention d'une autorité spirituelle, maintenant énergiquement la tradition, interprétant et développant le dogme d'après elle, le catholicisme se fût décomposé en une infinité de petites sectes plus ou moins étranges et que, par suite, toute la grande efficacité de cette religion eût complètement avorté.

Cette condition a été heureusement réalisée avec les bases essentielles qui lui étaient indispensables. Le sentiment de sa nécessité a dû profondément agir sur les grands cœurs et les dignes esprits qui poursuivaient alors la réformation morale de l'espèce humaine, mais il faut voir néanmoins quelles sont les circonstances spéciales qui ont facilité la formation de ce sacerdoce.

L'influence grecque lui était au fond très peu favorable, deux impulsions, l'une initiale et l'autre continue,

ont facilité l'avènement et le développement de cette grande construction. La première est l'influence juive, l'organisation des synagogues donnait le type extrêmement précieux d'un groupement systématique d'individus partageant les mêmes croyances. Ces réunions périodiques, mélange d'enseignement et d'effusions, offraient un modèle que saint Paul a immédiatement réalisé, et c'est ainsi qu'il a formé dans les diverses villes des *églises*, qui, ralliées entre elles par la même foi et des relations constantes, formaient l'Eglise générale.

D'un autre côté, tout l'ensemble de l'histoire hébraïque et juive montrait une succession d'hommes directement inspirés de l'esprit divin, et les apôtres se crurent certainement doués de ce privilège par l'intervention de Jésus. Saint Paul, du reste, invoqua sa propre inspiration divine, il y a plus, au début, l'on croyait à la possibilité de cette intervention de l'Esprit-Saint, sans aucun assujettissement à des conditions régulières. Mais, dès le début, saint Paul aperçut les graves dangers de cette inspiration individuelle et chercha à la combattre de manière à réduire à un certain nombre d'esprits choisis, vrais successeurs des apôtres, ceux qui avaient le privilège d'être les vrais interprètes de la foi nouvelle.

On voit donc comment il y avait là le premier germe d'une succession de chefs spirituels dirigeant les groupes des fidèles. Mais une seconde influence vînt compléter celle-là, ce fut l'influence romaine.

Suivant la conception de saint Paul, le catholicisme se développe dans le monde gréco-romain dans lequel n'existait pas la tradition familière des inspirations divines; par suite, le nouveau public auquel s'adressait cette religion fut mieux disposé à accepter les limitations que les chefs de l'Eglise étaient naturellement disposés à introduire dans les manifestations d'inspirations

individuelles. En outre, le spectacle de l'organisation romaine dut être un excitant et un modèle.

Dès lors, les adhérents émanés du monde romain et même du monde grec, dont plusieurs avaient participé à l'organisation romaine apportèrent leurs habitudes d'esprit dans l'organisation de l'Eglise.

Telles sont les influences générales qui contribuèrent à l'organisation et au développement du sacerdoce.

On peut voir dans saint Paul le sentiment profond des conditions de l'organisation sacerdotale. (*Epître aux Galates*, chapitre IV, § II, — chapitre V.)

Nous voyons de plus en plus pendant cette période s'affirmer la prépondérance du sacerdoce ou, en d'autres termes, de l'Eglise, car l'Eglise ou l'ensemble des fidèles se condense dans le sacerdoce, comme l'ensemble des chrétiens se condense en Jésus, et Jésus apparaît ainsi comme le chef direct et spécial de l'Eglise ou du sacerdoce.

Nous pourrions citer un grand nombre de textes qui montrent pendant ces trois siècles la prépondérance croissante du sacerdoce catholique. Nous voyons, dans la seconde partie du IIe siècle, saint Irénée affirmer qu'il ne faut pas chercher la vérité en dehors de l'Eglise.

Voyons maintenant en quoi a consisté essentiellement l'organisation sacerdotale fondée pendant cette grande période.

Dès le début, à la tête de l'Eglise unique, surgit dans chaque ville un évêque *(surveillant)*; mais lorsque le nombre des fidèles augmenta, un seul individu devint insuffisant pour les diriger; de là la nécessité d'un plus grand nombre de chefs spirituels. Une très heureuse inspiration établit que ces nouveaux membres du clergé étaient subordonnés au chef unique qui dirigeait chaque ville et les environs, s'il y avait lieu; d'où la distinction capitale entre l'évêque et les prêtres. Les uns

comme les autres avaient le caractère sacré qui faisait d'eux, par une ordination spéciale, les successeurs des apôtres et les organes nécessaires de l'Eglise ; mais le prêtre fut subordonné à l'évêque et l'évêque seul eut le droit sacré de l'ordination, c'est-à-dire de l'institution sacerdotale ou de l'opération par laquelle on devenait membre du clergé. On voit là une des causes essentielles par lesquelles put se fonder la hiérarchie catholique et sans laquelle la nouvelle religion eût avorté.

Il y avait, en outre, un ensemble d'obligations subordonnées, telles que les aumônes, les soins des malades et le détail des affaires matérielles de l'Eglise. Cela donna lieu à l'institution des *diacres,* ils faisaient partie du sacerdoce sans avoir le caractère définitif et sacré qui résultait de l'ordination.

Naturellement, les évêques des villes prépondérantes acquirent par cela même une importance supérieure qui se systématisa et devint officielle sous Constantin.

Enfin, pendant toute cette période, l'habitude croissante des conciles, ou des réunions d'évêques ou de prêtres assemblés pour traiter des affaires de l'Eglise, augmenta de plus en plus. On voit croître, à mesure que l'histoire se développe, l'action de ce sacerdoce qui se coordonne et s'organise de mieux en mieux.

Pendant que le catholicisme constituait ainsi le pouvoir indispensable à l'efficacité de son action, la propagande se continuait dans l'empire romain.

Dans cette propagande on a remarqué que le nom de saint Paul n'a pas été aussi souvent invoqué qu'on l'aurait cru. Cela est vrai, mais son système seul fut suivi et son impulsion seule fut efficace. Comme je l'ai fait remarquer, la mort de saint Paul empêcha une active propagande immédiate en Gaule et en Espagne, et, en effet, ce n'est qu'à partir du milieu du IIe siècle que le catholicisme pénètre en Gaule par l'établisse-

ment à Lyon des apôtres venus d'Asie-Mineure. Ce n'est guère que dans le IIIe siècle que ces deux éléments de l'Occident furent suffisamment pénétrés par la propagande catholique. Le Catholicisme atteignit ainsi ses limites naturelles. En Orient, il s'arrête essentiellement à l'Euphrate ; en Occident, à l'Océan et au Rhin, qu'il ne dépasse que plus tard, dans la première phase du moyen âge et par l'incorporation de nouveaux éléments à la République occidentale. Cette religion n'est, en effet, que locale avec des prétentions à l'universalité ; c'est la conséquence du caractère subjectif de son dogme qui ne se précise et ne devient stable que par son rapport avec une situation déterminée dans l'espace et dans le temps. Pendant toute cette période, le rôle essentiel d'élaboration appartint à l'Orient, et ce n'est qu'au moyen âge que l'Occident joua le rôle prépondérant, non plus pour élaborer, mais bien pour appliquer.

Mais on se ferait une fausse idée de cette propagande du catholicisme si on s'imaginait que, même au moment où Constantin lui donna une consécration officielle, il avait converti l'ensemble de l'empire romain. Il n'en était rien.

D'abord, la grande masse des campagnes était restée, sinon hostile, du moins étrangère au catholicisme. Les catholiques se recrutaient surtout dans les villes ; mais, dans ces villes mêmes, ils ne constituaient qu'une minorité ; seulement cette minorité était coordonnée et active en face d'une majorité inerte et décomposée. La direction de la société devait donc leur appartenir finalement; c'est là d'ailleurs une loi sociologique fatale : le gouvernement et la direction n'appartiennent jamais en réalité au *nombre*, ils appartiennent à la minorité qui sait et qui veut, quand cette science et ce vouloir sont en rapport avec les nécessités d'une situation.

Nous avons dit que pendant la période initiale, c'est

à l'Orient surtout qu'est due l'élaboration dogmatique. Les résultats n'en furent directement arrêtés que dans le IVᵉ et le Vᵉ siècle par l'action des conciles, et l'intervention des grands docteurs dans les décisions. Celles-ci recevaient alors une sanction de la puissance temporelle; mais, sous l'influence de la situation, les bases posées par saint Paul furent graduellement développées, en respectant toujours et en invoquant l'autorité traditionnelle.

Ainsi, la notion capitale du rôle du Christ s'étend et se précise, le caractère divin, pressenti par saint Paul, se dégage de plus en plus, la conception philosophique du Verbe, telle que l'avait élaborée l'école d'Alexandrie et notamment Philon, vient se joindre et se fondre dans la notion du Christ à mesure que les adhésions philosophiques du monde grec devinrent plus nombreuses. Le 4ᵉ évangile est l'expression de ce mouvement et le Christ devint ainsi le Verbe ou la sagesse même de Dieu, d'après laquelle il crée et dirige.

C'est encore pendant cette période que parurent ceux qu'on a nommés les apologistes.

Parmi ceux-là on doit signaler surtout saint Justin le martyr et Tertullien. Il est bon d'indiquer l'esprit de ce système d'apologie, qui s'est continué jusqu'à nos jours. Les apologies repoussent facilement les vagues accusations d'immoralité qui s'adressent toujours à toute nouvelle doctrine, et qui étaient d'autant plus faciles contre les chrétiens qu'ils mettaient plus de précautions dans leurs réunions pour éviter l'intervention de l'autorité.

Sous ce rapport, leurs réponses sont décisives. Mais ils ne se contentent pas de se défendre, ils attaquent énergiquement le polythéisme; et à cet égard, ils ont les inconvénients d'une doctrine absolue. Ils ne voient, dans cette grande religion polythéique, qui a tant fait

pour l'Humanité, qui a présidé aux grandes civilisations qui ont posé les bases de l'Humanité, qu'un ramassis de superstitions et d'immoralités.

Ce n'est pas là une appréciation sérieuse, qui, du reste, n'est devenue possible qu'avec le Positivisme, qui seul peut expliquer les grandes constructions du passé en les rapportant à leur destination temporaire et locale. Les apologistes catholiques ne sont pas moins exagérés et superficiels dans les qualités qu'ils s'attribuent à eux-mêmes.

Mais cette double disposition de mépris pour les autres et d'admiration pour eux-mêmes était nécessaire dans la pénible et difficile lutte que soutenaient ces réformateurs, et aussi à cause du caractère absolu de leur doctrine. Il faut remarquer, du reste, que, sauf saint Paul et Hildebrand, les directeurs du catholicisme ont plus brillé par la valeur morale que par la force intellectuelle. Et ils offrent trop souvent dans leurs œuvres le caractère littéraire et déclamatoire.

Pendant la période de fondation que nous examinons actuellement, la propagande catholique s'accomplit essentiellement par la prédication et l'action presque individuelles. L'enseignement de l'Église reposait essentiellement sur la tradition maintenue et interprétée par le sacerdoce. C'est alors que s'établit le grand principe catholique que le sacerdoce seul, s'inspirant de la tradition, était l'autorité visible, décrétait finalement ce qui devait être cru comme ce qui devait être repoussé. Mais le besoin de représenter les bases de cette tradition dans quelques ouvrages fondamentaux ne tarda pas à se faire sentir. M. Michel Nicolas (1) a traité cette question d'une manière complète et remarquable, et avec le caractère pleinement scientifique. Il faut d'abord re-

(1) Voir *Etudes sur le Nouveau Testament*, par M. Michel Nicolas.

marquer que la nouvelle doctrine ne s'est pas formulée dans un livre. Jésus n'a rien écrit, et saint Paul, le vrai fondateur, n'a écrit que des épîtres ou des lettres, dans lesquelles les questions dogmatiques étaient traitées à propos des divers incidents que faisait surgir son active propagande. Il n'y avait donc, au début, qu'un testament, l'Ancien Testament. Ce n'est qu'à la fin du IVe siècle, en 397, sous l'action de saint Augustin, qu'en Occident, le Nouveau Testament, ou le canon de la nouvelle loi fut définitivement arrêté et formé des vingt-sept œuvres distinctes qui le constituent. Résumons, en quelques mots, l'historique de cette construction.

On n'a fait, au début, aucun recueil d'ouvrages apostoliques, soit d'évangiles, soit d'épîtres. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du second siècle qu'on commence à lire, dans les réunions du dimanche, pour l'édification des fidèles, quelques livres ou parties de livres de la nouvelle loi. A la fin du deuxième siècle, il existe des recueils d'évangiles et d'épîtres, mais variables d'un lieu à l'autre et n'ayant pas encore le caractère officiel qu'ils ont acquis plus tard. A partir du IIIe siècle, ces recueils constituent un Nouveau Testament que Tertullien cite concurremment avec l'Ancien. Mais ce Nouveau Testament varie d'église à église, de docteur à docteur, sauf une partie fondamentale qui se retrouve essentiellement dans tous. C'est Origène qui, le premier, essaie un classement des divers ouvrages qui doivent former le canon du Nouveau Testament. Saint Athanase proclame le canon qui a été, plus tard, définitivement adopté sous l'action prépondérante de saint Augustin. Mais il faut remarquer que, conformément à son caractère directement social, l'Église d'Occident seule fixa définitivement le Nouveau Testament, et que, dans les Églises d'Orient, la question ne reçut jamais de solution précise. On conçoit, du reste, pour-

quoi la nouvelle doctrine ne pouvait émaner d'un livre qui en fut le point de départ systématique. Cette religion surgissait du concours d'un fondateur réel avec un fondateur hypothétique qui n'avait tout au plus donné qu'une première et vague impulsion. Cette première cause fondamentale empêchait nécessairement toute formulation systématique d'un livre unique. En second lieu, la résurrection, que les nouveaux fidèles croyaient prochaine, ne devait pas les disposer à formuler leur foi en un livre systématique.

Si nous examinons maintenant la manière dont a été arrêté le canon de la nouvelle loi, nous ne pourrons qu'admirer la sagesse politique du sacerdoce catholique. On a, en effet, réuni dans le Nouveau Testament un ensemble de productions du Ier siècle représentant les divers éléments qui avaient concouru à la fondation du Catholicisme, ou qui étaient venus se grouper autour de la fondation paulinienne. Les critiques modernes ont soumis le Nouveau Testament à une analyse en général très judicieuse, quoique péchant souvent par la disposition à vouloir résoudre les questions avec plus de précision que ne le comporte la nature des documents. Une chose était surtout importante : il fallait que le profond dualisme de saint Paul et des disciples de Jésus fût atténué, et que l'unité apparût, au début même de la fondation. Le livre des Actes des Apôtres résoud la question, en attribuant à saint Pierre la conception caractéristique de saint Paul sur la fondation d'une religion universelle ; et en adoucissant les luttes que l'Epître aux Galates nous représente en traits de feu. Et, depuis lors, l'Eglise, avec une grande sagesse sociale, a identifié, contre la réalité de l'histoire, Pierre et Paul. Je n'entre pas dans l'analyse détaillée de ces discussions, nécessaires pour fonder la théorie positive de la fonda-

tion catholique; elles reçoivent à leur tour de cette théorie une nouvelle lumière.

Le catholicisme arrêta donc ainsi les livres de la nouvelle loi. Mais néanmoins, la tradition interprétée par l'autorité visible du sacerdoce fut toujours et heureusement la solution finale des diverses questions. Pendant que le dogme s'élaborait ainsi graduellement sous l'impulsion et dans la direction tracée par Paul, l'organisation morale se développait aussi. On a exagéré, à un degré presque ridicule, la supériorité morale du catholicisme, néanmois il faut reconnaître le service immense rendu par la nouvelle religion. La culture morale fut, en effet, fondée en elle-même, en dehors de toute destination politique. On organisa donc ainsi systématiquement la culture des sentiments. D'un côté, l'on proclama la charité ou l'amour de son prochain comme précepte fondamental de la loi, et les manifestations de cette charité comme constituant nos principaux devoirs. Mais c'est surtout au point de vue négatif, encore plus qu'au point de vue positif, que la nouvelle loi fut caractéristique : elle s'adressa au plus perturbateur de nos instincts, à celui dont la destination est la plus équivoque, l'instinct sexuel. Saint Paul, à cet égard, insiste avec une rare énergie. Il dépasse même, on peut le dire, la limite en donnant à la virginité une prépondérance presque absolue et n'acceptant le mariage que comme une imperfection nécessaire. Les deux autres instincts contre lesquels le catholicisme entreprit une vigoureuse lutte furent la vanité et l'orgueil, quoiqu'il ne les distinguât pas suffisamment. Néanmoins il les combattit simultanément en proclamant l'humilité comme une des principales vertus chrétiennes.

Le problème moral comporte deux aspects, l'un positif : exciter nos bons sentiments ; l'autre négatif, que

l'on peut désigner sous le nom de purification, et qui consiste à diminuer l'intensité de nos instincts personnels. C'est surtout de cette seconde question que s'occupa le catholicisme en organisant la culture morale. Il ne s'occupa, au fond, que de la morale personnelle, fut très insuffisant pour la morale domestique, qu'il améliora surtout par la proclamation de la chasteté, et fut nul dans la morale sociale; car, si le catholicisme a eu une action politique et sociale incontestable, il le doit, non pas à sa doctrine, mais au fait d'un pouvoir spirituel distinct du pouvoir temporel, et qui a surgi dans son sein. Mais toute organisation de la culture morale repose nécessairement sur l'institution de la *vie subjective*. Il faut concevoir celle-ci sous deux aspects : 1° quant à la variété, c'est-à-dire à la diversité des êtres avec lesquels nous vivons subjectivement; 2° quant à la systématisation ou à la coordination des divers aspects de la vie subjective vers une destination unique. Sous le second point de vue, la supériorité du catholicisme est évidente : il a, le premier, en effet, systématisé la vie subjective; car tous nos efforts doivent tendre finalement à vivre en Jésus-Christ et pour Jésus-Christ. De là cette construction étonnante de Jésus dieu et homme, que nous apprécierons dans notre prochaine séance. Si, comme cela n'est pas douteux, la grandeur de l'homme se mesure par l'étendue et la coordination de sa vie subjective, il est certain que l'on doit au catholicisme un des progrès les plus décisifs, puisqu'il a construit, par une longue culture, une race capable au plus haut degré de vie subjective. Il est certain, en effet, que, plus la civilisation se développe, et plus la vie subjective devient indispensable; car il nous faut vivre avec des morts de plus en plus nombreux, des successeurs qui ne sont pas encore, et nous représenter le nombre croissant de nos contemporains; et cela dans les actes élémentaires de

notre existence, à moins de passer à l'état de misérable machine inconsciente. Le Positivisme seul peut apprécier l'immensité d'un tel service, que ne soupçonne même pas la métaphysique révolutionnaire.

Mais, si le catholicisme reste supérieur au polythéisme quant à la systématisation de la vie subjective, au début, il lui est inférieur quant à la variété. Mais, à mesure que le catholicisme s'est développé, il a remédié à cette infériorité inévitable au début. Nous voyons, en effet, le catholicisme, tout en maintenant la puissante systématisation de la vie subjective, en développer de plus en plus les divers aspects. D'abord il institue et, plus tard, coordonne le culte des saints. Comme base d'un tel culte, et, par une généralisation de la théorie paulienne de la *justification*, il pose le principe que les mérites des saints peuvent nous être imputés de même que les mérites de Jésus-Christ. Ces mérites constituent ainsi une sorte de capital moral utilisable pour tous les autres hommes. La création du purgatoire constitue une immense extension de la vie subjective ; car, de cette manière, nous sommes poussés à vivre avec ceux qui ne sont plus. Mais il y a plus ; nos mérites actuels leur sont imputables : le bien que nous pouvons faire doit adoucir leur sort. Le catholicisme, incapable de représenter scientifiquement la solidarité des morts et des vivants, l'a néanmoins proclamée dans une admirable conception théologique, dont la durée était nécessairement limitée et pouvait donner lieu à bien des abus, mais dont il a su tirer de merveilleux résultats pour l'amélioration morale de notre espèce.

Nous allons voir maintenant les principaux obstacles qu'a dû surmonter le catholicisme dans sa formation, en dehors, bien entendu, de la conversion même des individus. Il y a eu deux obstacles principaux, les hérésies et les persécutions : occupons-nous d'abord des hérésies.

L'hérésie est un phénomène tout à fait spontané dans le catholicisme et, on peut le dire, dans tout monothéisme, car la systématisation monothéique est nécessairement subjective, et déterminée par des raisons sociales et morales, sans comporter la vérification objective qui, dans l'ordre scientifique, peut faire cesser la divergence mentale. L'hérésie n'est rien autre chose que le défaut d'accord sur les conceptions subjectives du monothéisme. Aussi n'ont-elles pas cessé, pas plus dans l'islamisme que dans le christianisme, depuis l'origine de ces deux religions. C'est une des plus étranges prétentions du catholicisme d'être surtout une doctrine propre à établir l'unité mentale. Aussi ne l'a-t-il jamais réellement obtenue, quoiqu'au début, saint Paul, avec raison, ait proclamé la foi comme la qualité fondamentale du chrétien. Par suite, le catholicisme a été conduit, dès qu'il l'a pu, à l'emploi de la force comme complément de la persuasion; et cela avec d'autant plus d'âpreté que c'est une doctrine absolue, qui ne comporte ni approximation, ni mesure. Le catholicisme est la religion intolérante par excellence, témoin toute son histoire, depuis Constantin jusqu'à nos jours; et les sectes chrétiennes l'ont été autant que lui toutes les fois qu'elles l'ont pu. La confusion des deux pouvoirs propre à l'islamisme explique pourquoi cette religion a été infiniment plus tolérante que le catholicisme. La prépondérance religieuse y appartient sans conteste au pouvoir temporel; mais alors le point de vue religieux s'y trouve plus ou moins subordonné au point de vue politique, qui, par sa nature réelle, est nécessairement plus tolérant.

Une autre cause spéciale des hérésies propres au début du catholicisme, c'est qu'il fut obligé de surgir dans le monde grec, au milieu d'une métaphysique dissol-

vante et dispersive, qui avait développé des habitudes de discussion indéfinie.

Ce fut là le plus grave obstacle à l'avènement du catholicisme; et une saine théorie scientifique sanctionne la flétrissure que le catholicisme a infligée aux hérétiques. En effet, il est certain que l'hérésie supposait toujours des natures inférieures, sacrifiant les nécessités sociales à de prétendues nécessités mentales, sous l'impulsion, le plus souvent, d'une indisciplinable vanité. Les hérésies sont de diverses sortes et portent sur les divers aspects du catholicisme. Quelques-unes se rapportent à la prétendue origine judaïque du catholicisme; elles sont la continuation de la lutte de saint Paul contre ce qu'on a appelé les judéo-chrétiens. On peut citer parmi celles-là, surtout les *Ebionites*. Mais ces hérésies, concentrées en Judée, ou dans les environs, se sont obscurément éteintes, sans troubler essentiellement l'organisation du catholicisme. C'est surtout dans le monde gréco-romain qu'ont surgi les hérésies vraiment redoutables; sans parler, bien entendu, de celles qui apparurent au quatrième et au cinquième siècle. L'hérésie des *Montanistes* condamnée, en 173, au concile d'Héraclée en Phrygie, porta sur la morale. Elle consistait en une exagération extrême de rigorisme moral, qui n'admettait ni retour, ni concession. La sagesse sacerdotale réagit contre un tel excès, si dangereux dans la pratique. Une autre hérésie, qui eut une action bien autrement durable, puisqu'elle eut saint Augustin pour partisan pendant de nombreuses années, et qu'elle a duré pendant le moyen âge, le *Manichéisme*, fit courir de graves dangers au catholicisme. Elle surgit en Perse, et se développa d'abord sur les limites du monde romain et du monde persan. Elle consistait à admettre deux principes, l'un bon et l'autre mauvais; elle com-

promettait par là le monothéisme et, par suite, la systématisation morale qui repose sur lui. Une des plus énergiques luttes de saint Augustin converti a été contre le manichéisme qu'il avait primitivement adopté. Mais la plus redoutable, peut-être, des hérésies surgit pendant la fondation du catholicisme, c'est le *Gnosticisme :* il apparaît en Asie-Mineure, vers 115, au commencement, par conséquent, du second siècle. Et, peut-être, peut on en trouver auparavant des traces assez caractéristiques. La *Gnosse* était, au fond, une exagération dissolvante de la partie métaphysique du catholicisme. Les gnostiques admettaient entre Dieu et l'homme une suite d'êtres intermédiaires désignés par le nom d'*Eons :* ils poussaient, dès lors, la nouvelle doctrine dans la voie des divagations métaphysiques indéfinies, qui auraient empêché la stabilité mentale, à la fois si nécessaire et si difficile dans le monothéisme ; car, quand même il serait vrai qu'on eût pu substituer au monothéisme catholique un monothéisme équivalent, il est certain qu'il était dangereux et antisocial de le tenter ; ce qu'il fallait d'abord, c'était se mettre d'accord. Le danger que le gnosticisme a fait courir au catholicisme a été d'autant plus grave qu'il trouvait un appui dans les habitudes métaphysiques de cette époque. Mais les luttes successives contre ces hérésies ont eu l'utilité de consolider le clergé catholique en poussant à des réunions d'évêques et de prêtres, qui, sous le nom de conciles, ont non seulement maintenu la tradition catholique, mais l'ont aussi développée dans la direction même de sa première impulsion. Le groupement est devenu aussi plus intime, et l'Eglise a surgi, mieux coordonnée et plus puissante, des luttes mêmes qui tendaient à la compromettre. Une heureuse coordination sacerdotale fut donc un résultat de ces luttes dangereuses.

Un second obstacle plus passager et moins grave fut celui qui provint des persécutions. Les catholiques ont ridiculement et même odieusement exagéré l'oppression des empereurs romains. Gibbon, le premier, et d'une manière décisive, a fait justice de ces exagérations, auxquelles se prête si bien le vague presque indéfini du style ecclésiastique qui, institué dès le début, s'est conservé jusqu'à nos jours. Il faut remarquer, en premier lieu, que le monde romain était essentiellement tolérant. Cela tenait, d'un côté, à la prépondérance du pouvoir politique et, de l'autre, au caractère peu systématique du polythéisme. Mais le monde antique, et surtout Rome, au temps de l'empire, montraient la plus large tolérance. Cela résultait, du reste, de la nécessité où était le gouvernement romain de faire vivre sous une même direction politique des populations ayant des cultes si divers. Le gouvernement romain n'était donc pas persécuteur ; il était tolérant, au contraire, par la nature même de sa construction. Aussi, jusqu'à Dioclétien, il n'y a pas eu de persécution, au sens véritable de ce mot. Il y a eu des actes isolés déterminés par des raisons civiles et politiques bien plus que religieuses, et dont les catholiques, avec leur emphase habituelle, ont singulièrement exagéré l'intensité. Il est utile néanmoins de remarquer que le caractère nécessairement intolérant de tout monothéiste se montre dans la conduite du monothéiste Marc-Aurèle, opprimant les monothéistes chrétiens. Et cette observation est plus frappante quand on compare cette conduite à celle du noble génie émancipé d'Adrien.

La seule persécution vraiment caractéristique fut celle de Dioclétien, qui fut, au fond, imposée à ce grand politique par le fanatisme étroit de Galère, et dont les effets furent compensés, au moins dans les Gaules et en Bretagne, par la sage tolérance de Constance-Chlore.

Mais qu'est-ce, après tout, si l'on compare cette persécution aux flots de sang que le catholicisme a fait répandre depuis Constantin jusqu'à nos jours? Quelques mois de Philippe II et du duc d'Albe ont plus fait comme sang répandu, que toutes les prétendues persécutions des empereurs romains. Néanmoins, en éliminant ces exagérations déclamatoires, il faut reconnaître que beaucoup de chrétiens, de toutes les classes et des deux sexes, surent mourir pour leur religion avec énergie et dévouement. Il faut reconnaître aussi qu'à cet égard, comme à tant d'autres, les catholiques ont singulièrement exagéré leur supériorité; car, si les martyrs mouraient avec courage, ils avaient devant les yeux la perspective d'une récompense immédiate, ce qui rend leur dévouement bien inférieur à celui de tant de nobles Romains qui moururent pour la patrie sans autre désir de récompense que l'honorable respect de leurs concitoyens pour leur mémoire. Et, à ce sujet, il faut remarquer que ce n'est que par un effort de foi théologique qu'on peut voiler ce qu'a de puéril la conception du sacrifice de Jésus, puisqu'il avait l'intime conviction de ressusciter trois jours après.

Quant à la prétendue démonstration de la vérité du catholicisme tirée de l'existence des martyrs, il n'est réellement pas nécessaire d'en faire justice. L'on est vraiment peiné de voir le génie de Pascal formuler ces puérilités, en proclamant doctoralement qu'il croit à la vérité d'une religion dont les sectateurs se font tuer. La mort des martyrs prouve, en effet, qu'ils croyaient à leur doctrine, mais non pas qu'elle fût vraie. Il résulterait, en effet, de la proposition de Pascal, ce théorème singulier que toute croyance sincère est par cela même vraie. Quoi qu'il en soit, le catholicisme grandit pendant ces trois siècles et se constitua au milieu de ces obstacles. Au commencement du quatrième siècle, il formait

dans le monde romain une minorité fortement organisée. Elle acquit, par le décret de Milan, la tolérance, puis, bientôt après, la prépondérance officielle ; car la tolérance ne fut qu'un instant dans l'histoire. Disparue sous la domination chrétienne, elle ne devait reparaître enfin qu'au moment de sa décadence.

Nous avons ainsi conduit le catholicisme jusqu'au moment de sa reconnaissance officielle : il nous faudra les deux prochaines séances pour apprécier sa constitution dogmatique et son organisation politique.

Dans cette période de fondation, comme je l'ai déjà indiqué, les catholiques constituèrent en une même doctrine ces traditions distinctes qui ne convergeaient que par certains côtés, comme dans l'identification de Pierre et de Paul et de celui-ci avec Jésus. Ils le firent d'une manière absolue et il ne pouvait en être autrement ; mais, à mon avis, ils étaient supérieurs, non seulement socialement, mais même mentalement, aux critiques modernes qui, en sens inverse, ne font ressortir que les différences, sans voir que, dans les réalités effectives de l'histoire, il s'établit un équilibre entre les côtés cohérents des doctrines diverses. Cela se fait plus ou moins spontanément, et les docteurs catholiques l'ont cherché, guidés par le sentiment d'une haute destination sociale, mais avec des subtilités inévitables, que le Positivisme seul peut faire disparaître.

HARVEY ET SES SUCCESSEURS

CONFÉRENCE HARVEIÈME DONNÉE A LONDRES AU « ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS. »

Le 18 Octobre 1892

Par J.-H. BRIDGES, MB. FR. CP.

(Traduite par le Dr ADRIEN POZZI)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Ce fut quelques jours avant la mort de Shakespeare que W. Harvey, médecin de « Saint-Bartholomew's Hospital », inaugura la série de ses leçons en qualité de professeur d'anatomie et de chirurgie du *Collège des médecins* (1).

(1) Il serait à désirer que la physionomie de Shakespeare nous fût aussi bien connue que celle de Harvey. En dehors du portrait qui fait face à l'orateur de la conférence Harveième dans la bibliothèque de ce collège, on possède plusieurs images du grand biologiste. Ces portraits le représentent à un âge déjà avancé. Les deux de *Merton College* — ou tout au moins celui qui se trouve dans le bâtiment du « *Warden* » — le montrent tel qu'il était vers 1645-6, pendant son année de séjour dans ce collège comme « Warden ». Il avait alors 67 ans. Je dois à l'obligeance du directeur de University College, à Oxford, la description que voici du beau portrait, en sa possession, qu'il tient de son père, le Dr Richard Bright. « Le portrait représente Harvey avec des cheveux gris-fer, la figure petite, tirée, pointue, surmontée de sourcils et d'un front vigoureux, la bouche quelque peu délicate ; pas la moindre trace de rondeur dans l'ensemble. Cette figure est d'apparence particulièrement soucieuse, presque souffrante. Les mains sont d'une délicatesse remarquable, superbement peintes, et out beaucoup de caractère. » Mais, en 1616, nous pouvons bien nous représenter Harvey les cheveux noirs comme l'aile du corbeau, les yeux expressifs, le geste animé, mais non avec cette « figure ronde » dont parle Aubrey (Voy. le livre *Life of Harvey*, par Willis, éd. 1847, p. 1, xxv.

Ce Collège a publié, il y a quelques années, reproduites en fac-simile, les notes grossières dont il se servait pour ses leçons, et dans ce siècle il a été livré peu de documents d'une portée plus considérable pour l'histoire de la science européenne. Ces notes ne nous fournissent pas seulement, en effet, la preuve évidente que la découverte de Harvey était achevée douze ans avant l'époque de sa publication définitive en 1628, mais encore elles nous donnent vue sur les labeurs d'un esprit puissant, essentiellement original, en nous permettant de les suivre pas à pas et de juger avec quelle ampleur il traita les problèmes de la vie à une des époques les plus critiques de l'histoire de la science.

Dans l'appréciation de la vie d'un grand homme, comme dans l'examen de celle du plus humble des protozoaires, il faut se rappeler cette loi formulée par Auguste Comte et plus tard mise en si pleine lumière par Herbert Spencer, à savoir que la vie consiste essentiellement dans la réaction mutuelle de l'organisme et de son milieu. Le milieu des organismes élevés, n'étant plus limité au seul contact des corps ambiants, comprend toutes les influences sociales et intellectuelles qui peuvent impressionner un cerveau d'organisation supérieure. Compris dans ce sens, voyons quel était le milieu où se trouva placé Harvey.

Il naquit à l'époque la plus glorieuse de l'histoire de l'Angleterre, non point à celle où son empire s'étendait sur tous les points du monde, où sa richesse était colossale, où sa population s'entassait, mais à l'époque où elle vit naître ses plus grands hommes. Sur cette île vécurent, en même temps que Harvey, Shakespeare, Spencer et la pléiade des auteurs dramatiques du règne d'Elisabeth, suivie du grand poète épique dans tout l'éclat de son génie lorsque mourut Harvey. En philosophie il y eut Bacon, Hobbes, Locke; dans les

sciences, Napier et Briggs, les inventeurs des logarithmes ; Harriot, l'avant-coureur de la révolution mathématique accomplie par Descartes ; Wallis, le précurseur de Newton ; Gilbert, le créateur du magnétisme, et Robert Boyle, le plus fécond et le plus ingénieux des physiciens. Si nous avions à parler des hommes d'Etat il nous suffirait de citer Cromwell et Elisabeth.

Si de l'Angleterre nous passons au continent, nous pouvons dire que Harvey apparaît en pleine splendeur de la Renaissance philosophique et scientifique. Dans les arts la Renaissance avait déjà fait son apparition un siècle plus tôt avec l'Arioste, Raphaël, Léonard de Vinci et d'autres encore. Le réveil de la science suivit de près : trente ans avant la naissance de Harvey, les « *Révolutions des Corps célestes* » avaient été publiées pendant le dernier mois de la vie de son auteur. L'œuvre de Copernic fut poursuivie, durant la jeunesse de Harvey, par Tycho-Brahé et Képler. Le génie de Bruno traversait alors, lumineux comme un météore, les universités de l'Europe, prêchant l'évangile de la nouvelle astronomie. Le jeune Harvey fut mis en contact direct avec un génie plus grand encore que tous ceux-ci.

Harvey prit ces grades en 1597 à Cambridge, à ce moment-là une école de peu d'importance ; l'année suivante il se rendit à Padoue, et eut comme maître Fabrice d'Acquapendente, un des plus grands parmi les nombreux grands anatomistes de ce siècle. Six années auparavant un jeune homme, qui devait ouvrir à la pensée humaine une ère nouvelle, avait été appelé à la chaire de mathématiques de cette Université. Galileo Galilée avait déjà marqué sa place à Pise, sa ville natale. Il avait étudié la médecine avec Césalpin non probablement sans souffrir du pédantisme sans limites de son maître. Sa brillante découverte de l'égalité du temps dans les oscillations du pendule était déjà faite, et il

avait, en se servant d'un pendule de longueur convenable, appliqué sa découverte à l'étude de la vitesse et de la régularité du pouls; ce fut là, peut-être, le premier instrument construit pour l'observation précise des phénomènes de l'organisme vivant. Déjà il avait livré une rude bataille aux puissances de l'obscurantisme, en attaquant cette philosophie pétrifiée qui portait le nom d'Aristote et en posant les premières assises de la science du mouvement.

Il s'occupait particulièrement de mathématiques appliquées, appliquées surtout à l'interprétation et à la mesure des forces physiques. Du commencement à la fin de sa carrière il eut la conviction inébranlable que les phénomènes du mouvement et de l'énergie qui constituent le monde sont des quantités calculables. L'expression précise de « mécanique » appliquée à la dénomination des sciences abstraites de la physique et de la dynamique date de son traité sur « l'*Utilité de l'étude scientifique des machines* » publié en 1593. C'est dans ce travail, à propos de la discussion du paradoxe des deux poids de valeur différente qui, placés aux deux extrémités d'un levier, se font équilibre lorsque le plus petit est situé sur le bras le plus long et le plus pesant sur le bras le plus court, qu'on peut, je crois, trouver pour la première fois la conception moderne de la conservation de l'énergie. « *La philosophie* », dit-il, « *est écrite dans le grand livre de la nature toujours ouvert, mais il faut tout d'abord en comprendre la langue et connaître les caractères dans lesquels il est écrit : ce langage, ce sont les mathématiques. Sans cette connaissance préalable les mots nous resteront inintelligibles et nous ne pourrons qu'errer dans un obscur labyrinthe sans avoir le fil pour nous guider.* »

La salle où il faisait ses leçons à Padoue pouvait contenir 2,000 étudiants, et elle était bondée d'étrangers

venus de tous les points de l'Europe. Il possédait l'art de faire école et d'attirer à lui les jeunes gens. Torricelli, qui mesura le premier la pression atmosphérique, fut un de ses élèves. Le thermomètre, que Galilée lui-même construisit le premier sous une forme imparfaite, fut perfectionné par un de ses élèves. Je n'ai pas besoin de parler du télescope; il faut enfin rappeler que c'est à Galilée qu'on doit les premiers essais de mesure précise du temps, cette condition essentielle à toute science. En un mot la physique fut fondée par Galilée.

Nous n'avons aucune certitude quant aux rapports personnels entre Galilée et Harvey, mais il est hors de doute que l'influence du puissant génie de Galilée fut une des forces ambiantes qui ont contribué à modeler l'esprit de Harvey. Il revint de Padoue avec la conviction que la nature doit être non seulement observée, mais encore mesurée. Il s'était imprégné de vérités élémentaires sur le mouvement et l'énergie qui le placèrent dans des conditions favorables, lorsqu'il commença à réfléchir par lui-même sur le mécanisme du corps humain.

Rappelons-nous brièvement l'état de la science biologique à la fin du XVIe siècle. Il peut se résumer en une phrase : condition avancée de l'anatomie descriptive, — confusion désespérante dans les connaissances du fonctionnement des organes décrits. On n'a peut-être jamais apprécié à leur juste valeur les services que nous ont rendus les anatomistes italiens du XVIe siècle, quoique Vesale, Eustache, Fallope et d'autres encore aient laissé leur nom attaché à divers organes du corps humain. Ils furent les dignes successeurs de Galien dont les œuvres sont, à elles seules, une encyclopédie des connaissances anatomiques et médicales recueillies par lui dans les Ecoles d'Alexandrie et augmentées de ses propres observations et expériences. Dans les Ecoles

de Padoue, de Bologne, de Pise, chaque partie du corps humain était disséquée et détaillée aussi finement qu'il était possible de le faire avant l'invention du microscope; et, de tous les organes, aucun ne le fut avec plus de minutie que le cœur.

Mais ces hommes n'avaient, sur les fonctions des organes, que des notions absolument confuses dont il paraissait impossible de sortir. La physiologie était bien au-dessous du niveau où Galien l'avait laissée. Galien, penseur et observateur rigoureusement scientifique, travailla avec une ardeur merveilleuse à compléter les résultats de six siècles d'observation, que, depuis Hippocrate, la Grèce lui avait laissés. Les grands professeurs du XIII[e] siècle — et particulièrement Albert Le Grand et Roger Bacon — se montrèrent ses dignes continuateurs. Ils mirent en évidence les recherches scientifiques d'Aristote, et les présentèrent comme des modèles à imiter. Puis survint une période de stagnation et de recul. Pendant plusieurs générations, les chaires professorales de l'Europe furent occupées par des hommes qui adoraient en Aristote, non pas un observateur pénétrant de la nature et un penseur plein d'initiative, mais un prophète inspiré qui leur épargnait la peine de penser. Et même leur science grecque, ils la lisaient à rebours. Si Galien, au second siècle de l'ère chrétienne, n'est pas du même avis qu'Aristote du IV[e] siècle avant Jésus-Christ, c'est Galien qui a tort. Ainsi, par exemple, on voit l'homme, qu'on présente quelquefois comme le véritable inventeur de la circulation — Césalpin, de Pise, — repousser les admirables recherches de Galien sur le système nerveux, et reprendre la curieuse théorie d'Aristote, d'après laquelle le cerveau n'était qu'un réfrigérateur du sang porté, dans le cœur, jusqu'à la température de l'ébullition. De même, Césalpin n'hésite pas à adopter, sur la respira-

tion, les idées d'Aristote et non celles de Galien, qui, si incomplètes qu'elles fussent, se rapprochaient bien plus de la vérité que celles du premier. Le pédantisme, l'obscurantisme, l'indolence peuvent, en partie, mais non complètement, rendre compte de cet état des esprits. La véritable explication est que les doctrines de l'Eglise s'étaient inséparablement unies à la métaphysique et à la logique d'Aristote : combattre Aristote, c'était se proclamer du même coup un hérétique.

Or, pour Aristote et tous ses successeurs, le cœur était un foyer ou tout au moins un réservoir de calorique, servant à entretenir la chaleur animale et à faire digérer les aliments. Aristote, mais non Galien, le considérait comme le *sensorium commune;* de tous les organes, c'était le premier à apparaître chez l'embryon, c'était aussi le dernier à mourir; les tissus lui devaient leur sensibilité. Dans la cinquième des « *Discussions péripatéticiennes de Césalpin* » (sect. 4), on trouve soutenue la thèse suivante : L'âme, dit-il, n'est point un composé de parties détachées, résidant chacune dans un organe à part; l'âme entière, d'autre part, n'est pas éparse dans le corps tout entier, mais elle habite dans le cœur.

Césalpin cite, en l'approuvant, la conception d'Aristote d'après laquelle l'animal est une sorte de république formée d'organes que l'âme dirige; le cœur est le lieu de résidence de l'âme; et de même que dans une communauté, quoique le directeur ne s'occupe pas des menus détails, tout se fait par ses ordres, ici tous les organes tiennent leur vitalité du cœur. Ainsi dans la fonction respiratoire, c'est à la chaleur du cœur qu'est due la mise en marche de la série des actes qui la constituent : le sang bouillonnant dans le cœur, non seulement dilate cet organe et produit, par suite, le phénomène du pouls, mais il dilate encore les poumons en leur envoyant un jet continu de sang chaud.

Les poumons étant agrandis de la sorte, l'air extérieur s'y engouffre en passant par les bronches, et c'est ce que nous appelons l'inspiration. Le résultat est un refroidissement du sang, dont le bouillonnement s'apaise, comme lorsqu'une goutte d'eau froide tombe sur de l'huile bouillante. Les poumons s'affaissent alors et l'air est chassé au dehors : c'est ce qu'on appelle l'expiration. La chaleur du cœur est, on le voit, la force motrice initiale de la respiration.

L'ensemble de cette installation d'alchimiste montée dans l'intérieur du corps humain, — le cœur qui fait bouillir le sang jusqu'à sa température d'évaporation, le fluide plus subtil ainsi produit qui se condense dans la chambre réfrigérante du cerveau pour s'en échapper sous forme de nerfs, les poumons qui remplissent le rôle de réfrigérateurs complémentaires de façon à ce que le sang resté liquide puisse être amené à la température convenable, — tout cet usinage incompréhensible et compliqué s'évanouit comme un brouillard du matin au toucher de la science positive appliquée par Galilée au monde inorganique et par Harvey aux êtres vivants.

Il ne faut pas être injuste pour les prédécesseurs de Harvey. Il est parfaitement exact, et on ne devrait jamais l'oublier, qu'au XVI[e] siècle, avaient été faites quelques découvertes particulières anticipant sur la sienne. Servet et Colombo avaient clairement avancé que, selon toute probabilité, le sang se rendait du ventricule droit au cœur gauche en passant au travers des poumons ; il est encore vrai que Césalpin, se basant sur la disposition des valvules mitrale et aortique, avait montré que le courant sanguin devait partir du ventricule gauche pour se diriger vers les différents organes du corps. Je cite ses paroles textuelles : « Pendant que la chaleur du « cœur attire de quoi s'alimenter, il se produit un cou- « rant sanguin des veines dans le cœur et, au même ins-

« tant, il s'en établit un qui, partant du cœur, va dans les « artères, car, grâce à la situation des valvules, le sang « ne peut pas s'écouler par une autre voie ; en effet, le « même courant ouvre les deux issues — celle qui con- « duit des veines au cœur et celle qui mène du cœur « dans les artères. »

Il semble qu'en combinant les idées de Servet et de Colombo avec celles de Césalpin, on devait arriver à une conception vraie et complète du cours du sang; mais il est certain qu'aucun médecin ou anatomiste du XVIe siècle ne réalisa cette combinaison. Césalpin, toutefois, connaissait l'hypothèse de Colombo ; on en trouve la preuve dans deux passages de ses œuvres, comme l'a montré Sir G. Johnson. Mais ces passages sont complètement à part du passage cité plus haut. On cherche en vain une vue d'ensemble, bien coordonnée, de la circulation du sang. L'on croyait qu'il y avait deux variétés de sang, — l'une, fabriquée dans le foie, était, de là, envoyée dans le cœur droit pour servir soit de combustible, soit d'aliment que le cœur devait transformer; la seconde variété, c'était le fluide digéré qui coulait du cœur pour se répandre dans les tissus, et dont une partie passait dans les poumons pour y être refroidie, dont l'autre filtrait du cœur droit vers le cœur gauche à travers leur cloison de séparation.

Jamais, ni lui, ni un autre, ne put saisir l'identité de substance du fluide circulant dans l'ensemble du système vasculaire.

Si, laissant de côté la circulation du sang, nous passons aux mouvements du cœur, nous voyons que Césalpin, comme ses prédécesseurs, possédait des notions absolument erronées. Dans sa conception, la distension du cœur par le sang était la cause de la mise en mouvement de ce liquide, dont le cours, ainsi que nous l'avons vu, était occasionné par son ébullition, exposé

qu'il était à l'action de la chaleur imaginaire résidant dans le cœur. Il développe, en y insistant, cette idée que la contraction du cœur n'était qu'un simple affaissement de cet organe dû à la cessation momentanée de l'ébullition. Quand la mort arrive, l'affaissement, dit-il, est complet ; quand l'animal est moribond il est presque complet. Dans une telle conception, il n'y a pas place pour une force expulsive appartenant au cœur lui-même. Il en résulte que le pouls est dû, non à une systole mais à une diastole cardiaque. Et, à vrai dire, c'est le phénomène du pouls qui, dans ce chapitre, occupe principalement Césalpin ; le cœur et ses mouvements n'y occupent qu'une place secondaire. On peut, en somme, affirmer que la conception d'un cours circulatoire complet du sang et d'un cœur, organe contractile déployant une énergie mécanique, lui était également étrangère.

Rien n'est captivant comme la lecture des notes manuscrites dans lesquelles Harvey donne, en termes imagés et saisissants, la conception vraie du cœur et du sang. « Quand le cœur se contracte, dit-il, il entre en mouvement comme un muscle. » « Grâce à l'impulsion donnée par le cœur, le sang se meut perpétuellement, suivant un cours circulaire. » Et encore, si j'ose citer la phrase originale, mélange de latin et d'anglais : « *Constat par fabricam cordis sanguinem per pulmones in aortam transferri* (as by twoclacks of a water bellows to rayse water) » (1). Le foyer imaginaire que, depuis tant de siècles, on avait installé dans le thorax humain, disparut, et, à sa place, l'on eut un organe construit avec une extrême précision, comparable à l'une des machines de Galilée, qui déployait une somme d'énergie évaluable.

Ce qui donne aux recherches de Harvey leur importance prépondérante, le caractère qui les désigne comme

(1) « ... Comme par les deux soupapes d'une pompe à eau. »

une date dans l'histoire de la science, c'est la méthode positive qui les a dirigées.

Nous passons du brouillard métaphysique dans une atmosphère où tout est réel, utile, certain et précis. Il se sert de chacune des méthodes de recherche biologique, l'observation directe et l'évaluation numérique, l'expérimentation, et par dessus tout, de la grande méthode aristotélienne de la comparaison ; c'est là un instrument de recherche, créé pour ainsi dire par la biologie et dont la puissance est telle dans chaque branche de l'investigation scientifique que, même sans tenir compte de ses applications médicales, la science biologique eût mérité tous les efforts qu'on lui a consacrés. C'est à l'emploi de la méthode comparative que Harvey attribue, en termes explicites, son succès. Cependant, avant qu'on eût publié ses notes de cours, il était difficile de savoir dans quelle mesure il s'en était servi. Dans ces notes il renvoie à l'anatomie de quatre-vingts animaux examinés par lui-même. L'on a dit, quelquefois, surtout dans ces dernières années, que c'est par l'expérimentation sur les animaux vivants que Harvey arriva à sa découverte ; il m'a toujours semblé que, quoique le fait ait été présenté à un public ininstruit comme un argument de valeur, c'était s'avancer un peu loin. Je ne veux pas, même sommairement, entrer dans l'examen moral de la question. Du temps de Harvey, on ne s'imaginait guère qu'il put y avoir dans la vivisection un problème moral. Autant que je sache, Sir Charles Bell, le grand et heureux expérimentateur, penseur profond et homme plein d'humanité, fut le premier à re-

(1) Il est utile de rappeler que, sur cette question si difficile et si discutée, j'ai toujours défendu contre les attaques venues de différents côtés le présent acte du Parlement, visant l'établissement non seulement en Angleterre, mais en Europe d'une restriction morale telle que des hommes du tempérament de Bell pourraient la fixer.

connaître l'existence d'un tel problème, et se distingua de ses contemporains en admettant une certaine modération et quelques restrictions dans l'expérimentation sur les animaux vivants.

Mais la question de savoir par quelle méthode on arriva à la découverte de la circulation est une de celles qui demandent la lumière crue des recherches historiques. Les notes manuscrites de Harvey montrent, même mieux que ses œuvres publiées, que l'observation directe, sur les vertèbres supérieurs, du cœur en mouvement lui apprit peu de chose, « *Neque tactu, neque visu* », sont les termes énergiques qu'il emploie dans ses notes; « *Je ne pus suivre les mouvements du cœur par la vue ou par le toucher quoique je les aie surveillés pendant des heures consécutives. Videte quam arduum et difficile discernere;* « voyez », dit-il, en désignant alors l'expérience qu'il était en train de faire devant son auditoire d'élite, « *voyez combien il est difficile de distinguer par la vue ou par le toucher, cherchant à l'apprécier, l'état de dilatation ou de contraction, ce qui est la systole de ce qui est la diastole.* » Quand l'animal était moribond et les mouvements cardiaques ralentis, ou lorsqu'il opérait sur des animaux à sang froid, il réussissait mieux. Lorsque la découverte fut complète, et que commença la tâche de convaincre les autres de sa vérité, les vivisections lui furent utiles. Mais les voies qui le conduisirent à sa découverte me paraissent avoir été, en premier lieu, la conception qu'il se fit du cœur, d'une machine déployant sur le liquide qu'il contenait une force définie et mesurable, en second lieu, ce fait qu'on essaya, pour la première fois, de calculer la quantité de sang contenue dans le cœur et expulsée à chaque contraction, ce qui eut pour conséquence de montrer que la rapidité du courant, et, par suite, la masse du sang revenant au cœur était

beaucoup plus considérable que la quantité qu'on pouvait attribuer à une nouvelle formation sanguine due à l'ingestion des aliments; en troisième lieu l'examen des faits anatomiques, pratiqué beaucoup plus soigneusement que ne l'avaient fait les prédécesseurs de Harvey. La découverte importante des valvules des veines, faite par Fabrice, fut alors jointe à l'étude minutieuse des valvules du cœur et, pour la première fois, interprétée. Enfin le tout fut éclairé par la lumière de la méthode comparative, par l'étude de la circulation fœtale, d'une part, et des systèmes vasculaires des vertèbres inférieurs, de l'autre. La devise d'Aristote, mise en tête des leçons de Harvey, montre que la méthode comparative fut son étoile directrice (1).

Abandonnant cette partie de mon sujet, je passe à l'étude des conséquences de la découverte de Harvey sur le progrès de la médecine.

Il était évident que Harvey s'était engagé dans une voie nouvelle. Sa découverte était incontestablement l'évènement le plus important survenu, depuis Galien, dans l'histoire de la médecine. Ce fut la pierre fondamentale de la médecine scientifique. Ce fut le premier essai tenté pour montrer que les phénomènes du corps humain s'enchaînaient d'après des lois aussi certaines et aussi définies que celles dont Képler révélait, à ce moment, l'existence dans le système solaire et Galilée chez tous les corps se mouvant à la surface de la terre.

Il devenait alors manifeste que toutes les lois de la force et de l'énergie trouvées dans le monde inorganique étaient applicables au corps humain.

(1) La devise est prise dans le seizième chapitre du premier livre de l'ouvrage d'Aristote sur l'*Histoire des Animaux*. « Les organes des êtres humains nous sont moins connus que ceux d'autres êtres; aussi nous faut-il les examiner en nous reportant aux organes d'autres animaux qui leur ressemblent. » Je traduis du grec, le latin d'Harvey étant obscur.

Le cœur, machine produisant du travail, comme l'une quelconque des machines à construire les navires, que Galilée avait si soigneusement étudiées dans les arsenaux de Venise, fut soumis au même examen.

Pendant la jeunesse de Harvey, Stevinius, et plus tard Pascal, étudièrent l'action des liquides contenus dans des vases clos et soumis à la pression; immédiatement le résultat de leurs recherches fut appliqué au contenu du système vasculaire.

La philosophie universelle de Descartes, qui, pendant toute la dernière partie de la vie de Harvey s'était emparée de la domination intellectuelle de l'Europe, et qui la garda pendant tout le reste du XVIIe siècle et une partie du XVIIIe, donna encore plus de relief à la découverte de Harvey.

On a souvent répété que Descartes fut un des premiers à comprendre l'importance de la découverte de Harvey. Mais l'on ne s'est pas souvent demandé comment il se pouvait faire que Descartes, absorbé comme il l'était par l'étude de la philosophie générale du monde et de l'intelligence, eût remarqué Harvey. Descartes ne citait que très exceptionnellement un contemporain. Je ne puis guère me rappeler, dans tous ses écrits, que deux ou trois citations de ce genre. En voici, je crois, l'explication : Descartes avait préconisé un vaste plan de philosophie évolutive dans lequel chaque phénomène de l'univers devait s'expliquer par la résultante de différentiations successives d'une matière primordiale, homogène, et mise en mouvement. Le plan embrassait les mouvements du système solaire, les forces de la lumière, de la chaleur, de la gravitation et les phénomènes des êtres vivants, le tout n'étant que des modalités d'un mouvement initial rectiligne communiqué à la substance éthérée qu'il supposait existant partout dans l'univers et remplissant l'espace. D'après lui, il n'était pas dans

la nature de fait qui ne comportât une explication basée sur des principes mécaniques, et qu'on ne pût déduire de tels principes à l'aide d'une opération mathématique suffisamment puissante.

Lui-même, dans sa géométrie publiée en 1637, fit le premier pas vers la réalisation de cette opération poursuivie un demi-siècle plus tard par l'analyse infinitésimale de Leibnitz, de Newton et des Bernoullis.

Dans son traité de la Nature de l'homme, Descartes s'était emparé des faits d'action réflexe du système nerveux pour démontrer que les phénomènes les plus compliqués de notre organisme résultaient simplement d'un procédé de mécanisme automatique. Il salua la découverte de Harvey comme un exemple plus démonstratif encore des applications de la philosophie nouvelle.

On voyait dès lors le cours du sang, jusque-là laissé à la direction d'esprits animaux, d'une âme végétative ou de toute autre fiction métaphysique de même ordre, dépendre de forces naturelles, réglé par les mêmes lois du mouvement qui gouvernaient la matière inanimée. Nous savons par son immortelle introduction à sa « Philosophie » son « *Discours sur la méthode* » combien élevées étaient les espérances de Descartes sur l'avenir de la science biologique : « *La Santé* », dit-il, « *est sans doute* « *le premier bien et le fondement de tous les autres* « *biens de cette vie; car même l'esprit dépend si fort du* « *tempérament et de la disposition des organes du* « *corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen* « *qui rende communément les hommes plus sages et* « *plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que* « *c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. Il est* « *vrai que celle qui est maintenant en usage contient* « *peu de choses dont l'utilité soit si remarquable; mais,* « *sans que j'aie aucun dessein de la mépriser, je m'as-* « *sure qu'il n'y a personne, même de ceux qui en font*

« *profession, qui n'avoue que tout ce qu'on y sait n'est* « *presque rien à comparaison de ce qui reste à y savoir,* « *et qu'on se pourrait exempter d'une infinité de ma-* « *ladies tant du corps que de l'esprit, et même aussi* « *peut-être de l'affaiblissement de la vieillesse, si on* « *avait assez de connaissance de leurs causes et de tous* « *les remèdes dont la nature nous a pourvus.* »

C'est ainsi que, sous l'influence combinée de la découverte de Harvey et de la philosophie cartésienne, dans la première moitié du XVIIe siècle, l'on vit poindre sur le monde la vision d'une médecine scientifique, l'application des lois de la nature à l'art de guérir.

Il vaut la peine de rechercher les résultats d'un pareil fait.

Comte a fait la remarque que les découvertes qui ont fondé la physique et la biologie se sont faites simultanément, et il montre le contraste dans leurs suites immédiates. Les découvertes de Galilée conduisirent en droite ligne, d'une part à Newton et à l'astronomie scientifique, et d'autre part à Torricelli, Pascal, Boyle, Mariotte, Black, Watt. A quoi aboutit la découverte de Harvey et à quoi tient la différence dans les conséquences.

En vérité, la médecine rêvée par le cerveau ambitieux de Descartes était, d'avance, condamnée à un échec. Elle visait à donner l'interprétation des faits biologiques à l'aide des lois universelles de la matière; elle n'admettait pas qu'aucun phénomène d'un être vivant pût échapper à leur explication. Pour Descartes, la Biologie n'était qu'un corollaire de la physique; ce n'était pas un département indépendant de la science, dans les fondations duquel entrait la physique, mais possédant son organisation propre, réclamant des inductions applicables à elle seule, des méthodes à elle appartenant; c'était une partie du savoir qu'il fallait, le plus tôt possible, rendre justiciable du traitement mathématique.

Cette façon de comprendre les choses apportait dans la médecine un esprit de vérité, de certitude et de précision qui lui était étranger jusqu'alors; mais, dans chaque cas, la solution préconisée se montra constamment impuissante. Il restait toujours un résidu qu'on ne pouvait réduire par ce procédé. De là, l'existence en médecine, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle de deux écoles opposées : la première s'attachant aux lois les plus inférieures et les plus générales, susceptibles d'une détermination précise; la seconde reconnaissant confusément l'existence de quelques vérités plus élevées et plus spéciales, lesquelles, cependant, on était incapable de compter, ou même de discerner clairement.

Avant de décrire l'opposition de ces deux écoles, voyons quel était le bagage scientifique dont pouvait disposer la médecine au milieu du XVIIe siècle. Nous avons déjà vu que Galilée et Stevinius avaient été les grands initiateurs de toutes les connaissances sur la force mécanique appliquée aux solides et aux liquides. Un élève de Galilée, Torricelli, avait fait une découverte dont on ne saurait trop évaluer l'importance en médecine — la découverte de la pesanteur de l'atmosphère, et de la possibilité de mesurer avec précision sa pression.

Pour la première fois, l'on trouve dans l'histoire de la médecine une description intelligible de la fonction respiratoire. On vit que cette fonction résultait simplement de la pression atmosphérique venant après l'action de contractions musculaires particulières qui augmentaient la capacité de la cavité thoracique. C'est à Borelli et à Mayow que revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, décrit avec une clarté irréprochable et avec précision l'appareil respiratoire. C'est à Mayow qu'est aussi dû le premier ou tout au moins presque le premier essai d'explication des phénomènes chimiques de la respiration.

Sur la chaleur, sa formation, sa propagation, ses relations avec la force mécanique et ses rapports, l'action vitale, l'ignorance était complète. Descartes, il est vrai, avec l'instinct divinatoire du génie, avait avancé l'hypothèse que la chaleur, comme la lumière, n'était qu'une vibration intense et imperceptible de la substance éthérée remplissant l'univers. Mais il n'apportait aucune preuve, et il ne montra aucun lien entre cette vibration moléculaire imperceptible et la mise en mouvement d'une masse, aussi l'hypothèse, comme tant d'autres hypothèses plus prématurées encore de ce grand philosophe, fut-elle enterrée pour reparaître en notre siècle. Les idées des médecins sur la chaleur animale étaient des plus fantaisistes, et, certes, n'étaient pas plus sensées que celles qui avaient cours depuis Aristote. Descartes — et Harvey paraît avoir été dans le même cas — se contentait de la vieille croyance du cœur, source spontanée de calorique. Descartes soutenait — et ici il se sépare des idées plus saines de Harvey — que, grâce à cette chaleur, dès que le sang pénètre dans le cœur il se dilate ; cette dilatation du sang constituait la principale force motrice qui, une fois la valvule mitrale fermée, poussait le courant sanguin à travers le corps. Un siècle entier devait se passer avant que Black et Lavoisier assirent l'étude de la chaleur sur une base scientifique.

Le second grand hiatus qui s'opposait à ce qu'on pût saisir scientifiquement les faits vitaux, c'était l'absence de quoi que ce soit méritant le nom de science chimique.

La vie nous apparaît sous forme de séries de transformations chimiques « anaboliques et cataboliques », les vieilles substances disparaissant et de nouvelles surgissant à leur place. Cette transmutation perpétuelle, suivant un ordre réglé d'avance, est la caractéristique de l'être vivant ; c'est ce qui le sépare le plus manifestement de la nature inorganique. Sans cela il est impossible de

comprendre aucun phénomène de la vie, aucune fonction d'organe. Or Harvey, et la génération qui suivit celle de Harvey, ignoraient totalement la chimie vitale. En chimie inorganique on avait bien ajouté quelques métaux à la liste de ceux trouvés à l'état pur et que connaissaient les anciens. On avait découvert les principaux alcalis, quelques-uns des acides minéraux, et étudié plusieurs sels minéraux. Mais depuis Paracelse on n'avait pas fait de progrès important, et surtout la chimie des gaz n'existait pas. John Mayow, il est vrai, s'aperçut bien, quoique d'une façon confuse, qu'il y avait quelque chose dans le nitrate de potasse, de nature volatile et éthérée, se rapprochant de l'atmosphère respirable et nécessaire pour le maintien de la vie et de la combustion.

Il n'est, à mon avis, dans l'histoire de la science, rien de plus intéressant que de suivre à la trace, dans les ouvrages de Mayow, ses efforts pour mettre la main sur la découverte de l'oxygène, qui malgré tout lui échappa, comme elle devait, pendant cent ans encore, échapper à d'autres chercheurs de la vérité. La composition de l'air et de l'eau, la différence entre l'air et d'autres gaz, tout cela restait donc inconnu. La combustion était expliquée par la théorie élastique, mais erronée, du phlogistique, substance imaginaire douée d'impondérabilité : théorie qui se maintint avec tant de ténacité que Priestley, un siècle plus tard, ne put pas sortir de ses mailles. La chimie de la respiration restait donc absolument ignorée. Harvey, pour qui le mécanisme de la respiration et sa chimie étaient également confus, nous a dit dans ses ouvrages imprimés, et plus clairement encore dans ses notes manuscrites, quel problème obscur resta pour lui l'étude de tous les organes pulmonaires, et combien il fit obstacle à sa découverte. Avant la naissance, la circulation se fait sans les poumons; pourquoi n'en est-il pas de même après?

Du moment qu'une étude scientifique de la vie suppose au préalable la compréhension claire de ses lois physiques et chimiques, il est par trop évident que du temps de Harvey on ne pouvait pas avoir une conception scientifique de la vie. Or, puisque la médecine repose, ou tout au moins doit finalement reposer sur la science biologique, il s'ensuit que la médecine considérée comme un art scientifique — c'est-à-dire une application de principes scientifiques à des cas particuliers — devait, pendant toute la durée du dix-septième siècle et la première partie du dix-huitième, demeurer extrêmement rudimentaire et imparfaite. Pourtant, au dix-septième siècle, pour la première fois, on fit une tentative pour fonder l'art médical sur les lois scientifiques découvertes à cette époque. Harvey ne fut peut-être pas l'initiateur conscient de cette manière de procéder; elle fut plutôt due à l'influence stimulatrice des philosophies scientifiques de Galilée et de Descartes. Cependant la découverte par Harvey de la circulation en fut, sans aucun doute, le point de départ. Il vaut la peine, comme je l'ai dit, de surveiller de près la marche de cette méthode. Car s'il y a beaucoup à récolter dans l'histoire de la vérité, l'on peut aussi glaner quelque chose dans l'histoire des erreurs.

Il a été dit, maintes et maintes fois, que la clientèle de Harvey avait diminué après la publication de sa découverte, et on n'a pas manqué d'attribuer cette diminution aux prétendues préventions hostiles que lui aurait suscitées l'affirmation d'une nouvelle vérité et qui lui auraient aliéné ceux qui jusqu'alors l'avaient consulté. Y a-t-il des preuves valables de telles hostilités? Dans ce collège-ci, dès le début, on tint Harvey en profonde vénération. Il jouit de la faveur royale tant qu'il y eut un roi en Angleterre. Sous la République, sa vieillesse s'écoula au milieu de tous les témoignages d'un respect général.

J'espère qu'on ne considérera pas comme un manque d'égards vis-à-vis d'un aussi grand nom, si j'avance qu'une des causes de la diminution de ses succès de praticien peut bien être due à ce que sa grande découverte réagit défavorablement sur sa pratique. Si l'on avait conservé ce trésor, ses observations médicales, auquel il renvoie si souvent, nous aurions pu avec quelque certitude répondre à cette question. Mais en l'état actuel, nous ne pouvons que nous demander si la splendeur éblouissante d'une nouvelle vérité ne peut pas l'avoir, momentanément, rendu aveugle sur les anciennes, si cette seule fonction de la circulation déterminée avec exactitude et précision n'aura point paru d'une importance si prépondérante, comparée au brouillard qui enveloppait encore les autres fonctions, que l'observateur fût tenté de rapporter les innombrables phénomènes de la maladie aux troubles d'un seul organe, et perdit de vue la conception de l'organisme comme un tout, conception sur laquelle, en somme, la médecine repose depuis Hippocrate, et sur laquelle elle doit, à tout jamais, reposer. S'il en est ainsi, ce ne devait pas être la dernière fois, dans l'histoire de la médecine, qu'on aurait vu aux prises, d'une façon aussi désastreuse, les deux méthodes opposées de l'analyse et de la synthèse ; il n'est presque pas de découverte scientifique importante à propos de laquelle on n'ait constaté de réaction analogue sur la pratique médicale.

Ce qui arriva dans le cas de Harvey, nous l'ignorons et ne pouvons pas le savoir. Mais nous connaissons bien l'influence de sa découverte sur les théories médicales subséquentes. Une école médicale surgit, connue sous le nom d'école iatro-mathématique, qui compte parmi ses membres des noms distingués, et qui se soutint pendant presque un siècle, école fondée ouvertement sur la découverte de Harvey, ayant pour but l'explication

des phénomènes de la vie par des forces mécaniques. Je vais citer quelques-uns de ses représentants les plus autorisés.

Le premier de la liste est Giovanni-Alfonso Borelli, né trente ans après Harvey, à Naples, qui fut professeur de mathématiques et de médecine à Rome et à Pise. Il mourut en 1679. Son grand ouvrage « *De Motu Animalium* » parut un an plus tard. Le premier, il analysa clairement le rôle du système musculaire, et essaya de déterminer avec une précision mathématique l'énergie mécanique exacte déployée par chaque muscle. Avant lui on ne s'était jamais douté que les os représentaient des leviers et que les muscles en étaient la puissance motrice, dont la résultante dépendait de l'angle suivant lequel la force s'exerçait, et de la distance du point d'insertion au centre de l'articulation. Aussi longtemps que le problème se borna à celui d'une statique élémentaire, il resta en terrain sûr; mais plusieurs des problèmes qu'il aborda réclamaient des connaissances mathématiques supérieures à celles qu'il possédait, et il commit alors des erreurs graves. Ce fut pourtant une initiative importante de mettre la bêche dans la terre de ce nouveau champ de la force musculaire censidérée comme une quantité mesurable.

Borelli construisit avec soins et détails une théorie de la contraction musculaire, en commençant par la critique des explications données jusqu'alors. Le muscle en se contractant se raccourcit. Quelle est la cause de ce raccourcissement? Quelques auteurs avaient comparé ce raccourcissement à celui qui se produit lorsque l'on élève un poids à l'aide d'une corde à l'extrémité de laquelle il est attaché; à mesure que l'on élève le poids, les portions de la corde qui ont servi deviennent lâches; mais dans le muscle la contraction se fait en même temps sur toute la longueur du muscle. En second lieu,

la contraction musculaire n'est pas un phénomène d'élasticité ; l'élasticité supposerait une extension préalable, et le raccourcissement ne pourrait se produire qu'à partir du point où aurait débuté l'extension. Mais, en troisième lieu, serait-il possible de dire que le muscle est dans un état d'effort, qui, cessant, explique le raccourcissement. S'il en était ainsi, c'est au repos que l'on sentirait le muscle à l'état d'effort, tandis que le muscle en action donnerait la sensation du repos. On avait encore émis l'idée que les muscles se contractent grâce à la chaleur animale, comme le font les poils et d'autres substances animales, en brûlant. Or, on ne trouve pas le moindre signe de cette élévation de température. L'on avait aussi comparé la contraction musculaire à la reptation des vers ou des serpents ; mais cette reptation est elle-même le résultat de contractions musculaires. Enfin, il repousse dédaigneusement l'idée que le phénomène ne serait pas un phénomène mécanique, mais un phénomène vital. « *Comme si* », s'écrie-t-il, « *la nature pouvait éluder les lois établies par la sagesse divine* ».

Mais alors, que se passe-t-il quand un muscle se contracte ? Pour lui, une substance organique est apportée par les nerfs aux particules musculaires, provoquant une explosion ou une ébullition analogue à celle qui se produit quand l'huile de vitriol est répandue sur de la craie, ou de l'eau sur de la chaux. Aussi longtemps que co suc nerveux continue à être injecté dans le muscle, l'effervescence se maintient, les fibres musculaires sont écartées comme par un coin, et il en résulte un raccourcissement du muscle. Quand la production du suc nerveux s'arrête, les choses retournent en leur état premier.

La théorie de la nutrition de Borelli était aussi d'ordre mécanique.

S'exagérant la vigueur du cœur comme agent mécanique, il s'imaginait que le sang se précipitait dans l'in-

térieur des vaisseaux avec une force suffisante, tout d'abord pour chasser des tissus les particules usées, et les éliminer à travers les pores ou par une autre voie, et en second lieu pour enfoncer dans les pores de nouvelles particules adaptées à leurs formes, de même que dans une mosaïque les pierres de formes différentes sont enchâssées chacune à la place qui lui convient.

Cet échantillon de la physiologie de Borelli nous prépare à comprendre sa pathologie. La fièvre était pour les pathologistes de cette époque le fait central. Quelle était la théorie de Borelli sur la fièvre ? L'on admettait généralement que la fièvre était une chaleur ayant son foyer dans le cœur. On pensait qu'il se produisait une fermentation dans cet organe; la fermentation mettait en liberté les parties volatiles et inflammables du sang, d'où le pouls rapide et les autres phénomènes de perturbation de tout l'organisme. « Mais, se demande Borelli, où est la preuve que le cœur est le lieu où se passent ces phénomènes chimiques ? Quelle preuve avez-vous pour affirmer que le cœur est plus chaud que le reste du corps ? Moi, dit-il, j'ai vérifié le fait avec un thermomètre et je n'ai pu trouver de différence de température (1) ».

Il ajoute : « *Quant aux ferments contenus dans le* « *cœur, la membrane qui le tapisse étant parfaitement* « *lisse, un torrent sanguin traversant cet organe eût tôt* « *fait d'emporter avec lui cette substance imaginaire.* « *De plus, il est facile de montrer, en injectant des subs-* « *tances chaudes dans le sang que la chaleur ne produit* « *pas la fièvre. Non, la chaleur n'est pas la cause de la* « *rapidité du cours du sang, mais c'est la rapidité de la* « *circulation sanguine qui produit la fièvre. Ma théorie* « *de la contraction musculaire en donne l'explication.*

(1) Pour le dire en passant, c'est le premier cas que je connaisse d'application de la thermométrie à la physiologie humaine.

« *Dans l'état de fièvre, le suc nerveux est déversé dans* « *le cœur et dans tous les muscles involontaires en quan-* « *tités anormales, et les met en action exagérée. Au bout* « *d'un certain temps, et pour la même cause les muscles* « *volontaires cessent d'obéir à la volonté, et eux aussi* « *entrent en mouvement.* » Borelli évidemment était obligé de trouver une autre cause à cette action excessive du suc nerveux. Ou bien ce suc était empoisonné par quelque ferment produit dans les glandes abondamment pourvues de sang, ou bien les tubes nerveux étant obstrués mécaniquement le suc contenu dans leur intérieur fermentait. En tous cas, les phénomènes objectifs de la fièvre — la chaleur, le gonflement, la rougeur, la douleur — étaient dus entièrement à des causes mécaniques. Dans la théorie de Borelli, les faits essentiels étaient des phénomènes d'hydraulique.

Ses disciples, Lorenzo Bellini et Archibald Pitcairn, poursuivirent la même conception d'une façon plus systématique encore. Leurs noms sont oubliés aujourd'hui, mais de leur temps leur renommée était européenne. Pitcairn, né à Edimbourg, pratiqua la médecine dans cette ville dont il fut un des premiers médecins. Il avait auparavant occupé une chaire professorale dans deux Universités du plus grand renom, Montpellier et Leyde. Dans cette dernière ville, il eut comme élève l'illustre Boerhave. C'est à Pitcairn que Lorenzo Bellini dédia son livre.

L'ouvrage remarquable de Pitcairn « *Elementa medicino physico-mathematica* », traité dogmatique de médecine, commence, comme c'était l'usage à cette époque, par un exposé de principes physiologiques. Cet exposé est intéressant, ne serait-ce que pour mettre en évidence l'importance prépondérante donnée par cette école à la découverte de Harvey. La vie et la circulation du sang sont choses identiques, dit-il; la circulation, c'est la vie

même. Il n'y a pas de vie indépendante des différentes parties du corps, c'est le corps qui vit et non telle ou telle de ses parties. La circulation, qui est la vie, dépend non des parties, mais de l'ensemble. « *Dividitur corpus in partes continentes et contentas, et id est, canales et liquores.* » Les vaisseaux et leur contenu constituent la subtance entière du corps. Ce qui différenciait un corps d'un autre corps, c'était le plus ou moins de fluidité ou de viscosité des liquides contenus dans les vaisseaux. Puis suit son explication de la chaleur animale considérée, à juste titre, comme le problème fondamental. Il concevait la chaleur sous forme d'une substance explosive emprisonnée dans certains éléments du sang et mise en liberté par la déchirure de ces éléments ; naturellement cette attrition se faisait d'autant plus vite que le courant sanguin était plus vigoureux. Et, de même que Borelli, il rejette, en s'en moquant, l'idée que la chaleur fût le produit d'un reliquat sanguin resté dans le cœur et en fermentation perpétuelle ; un pareil reliquat est impossible : la surface interne du cœur est lisse, et la masse du sang la balaye en passant. Il est inutile d'invoquer les phénomènes chimiques de la fermentation ; des raisons mécaniques rendent compte de tout.

Quant au fait pathologique de la fièvre, ou tout au moins de la pyrexie, des phénomènes mécaniques suffisent à l'expliquer. « *Par le mot fièvre* », dit-il, « *j'entends* « *la vitesse uniformément accélérée de la circulation* « *du sang.* » Le sang coulant plus rapidement des capillaires dans les veines, la conséquence de cette augmentation d'agitation du sang, c'est sa raréfaction. Cette raréfaction entraîne une exagération de la sécrétion du fluide nerveux ; cette sécrétion exagérée produit elle-même une exagération de l'action du cœur sur les tissus musculaires, par suite un pouls plus rapide, de sorte

que ce qui est effet de l'augmentation de l'action du cœur en devient à son tour la cause. Les symptômes classiques de la fièvre, — rougeur, gonflement, douleur, insomnie, convulsions, hémorragies, éruptions cutanées, langue rôtie, soif, anorexie, urine chargée, — sont l'un après l'autre expliqués comme les résultats de phénomènes mécaniques.

Lorenzo Bellini, un des élèves de Borelli, ami intime de Pittcairn, poursuivit plus systématiquement encore le même ordre de recherches.

Le problème à la solution duquel il s'attaqua plus particulièrement fut celui de la sécrétion, que l'école chimique médicale attribuait à la fermentation. Pour cette école, le phénomène vulgaire de la fermentation avec ses phénomènes connexes d'effervescence, de chaleur, de changement d'état, etc., était l'unique représentation de ce vaste ensemble de phénomènes qu'on range actuellement dans le domaine de la chimie organique : offrant, comme il le faisait, une explication rapide d'une multitude de faits obscurs, il s'était naturellement et légitimement imposé à l'attention de ces hommes.

Le foie sécrétait la bile, grâce à son ferment propre; il en était de même pour le pancréas, les glandes salivaires, les reins, la muqueuse gastrique; bien plus, comme nous l'avons vu, l'on croyait élucider le fait de la chaleur animale elle-même par un ferment imaginaire siégeant dans le cœur et agissant sur le sang au fur et à mesure qu'il le traversait. L'on pouvait ainsi trouver une explication à chaque chose. Les hommes deviennent facilement les esclaves des mots; c'est ce qui se produisit ici où le mot « fermentation » (qui en réalité devait servir, — comme nous le reconnaissons actuellement deux siècles plus tard, — de fil conducteur pour arriver aux secrets cachés de la vie et de la ma-

ladie), devint, au XVIIe siècle, une pure fiction métaphysique comme l'influence dormitive de l'opium de la comédie de Molière. Cette fiction, comme toutes les autres fictions métaphysiques, n'était en réalité que la reproduction dans un langage plus obscur et plus pédant.

L'Ecole des médecins-mécaniciens, Bellini en tête, livra une rude bataille à ces théories chimiques rudimentaires, « *à quelle sorte d'explication arrivez-vous,* » demanda-t-il, « *par votre théorie des ferments? Si la sécrétion est produite par un ferment contenu dans une glande, quel est alors l'agent sécréteur du ferment? Supposez, par exemple, que la bile vienne du sang, d'où elle a été sécrétée par un ferment spécial; mais ce ferment, pour être sécrété, a besoin d'un second ferment, et ce second d'un troisième et ainsi de suite indéfiniment* ». Mais il assurait, qu'en réalité, toute cette installation chimique était inutile pourvu qu'on veuille bien réfléchir un instant à ce que signifie la cohésion des molécules de la matière. Deux molécules pressent l'une sur l'autre avec une force donnée et suivant une direction donnée; qu'on change la force et la direction, et l'on aura un nouvel arrangement moléculaire, en d'autres termes un nouveau corps composé. Pour produire un pareil changement, il faut une force extramoléculaire, mais il n'est pas nécessaire que ce soit un ferment; ce phénomène est d'ordre mécanique et non chimique. La sécrétion est la séparation de certains éléments d'un liquide animal du reste de ce liquide. Cette séparation, nous la voyons se produire, en dehors du corps, et sans ces ferments imaginaires, lorsque, par exemple, dans la stagnation du sang, le sérum se sépare du caillot. Ce qui se passe en dehors du corps peut se passer dans son intérieur. « *Regardez encore* » continue-t-il, « *ce qui arrive quand le sang, retiré des vaisseaux,* « *est placé dans l'une des nouvelles machines de M. Boyle*

« *pour faire le vide. L'on voit l'ébullition et l'évapora-*
« *tion se produire, c'est-à-dire que certaines parties du*
« *liquide se séparent immédiatement des autres avec*
« *lesquelles, jusqu'à ce moment, elles avaient été main-*
« *tenues en contact par la pression de l'atmosphère sus-*
« *jacente. De même, à l'intérieur du corps, des change-*
« *ments de pression suffisent à expliquer tout ce qui s'y*
« *passe. Une glande n'est qu'un vaisseau fermé perforé*
« *d'orifices extrêmement petits de différentes formes et*
« *de différentes grandeurs. Ce qui se produit dans une*
« *glande est un phénomène aussi entièrement méca-*
« *nique que celui qui se produit dans la formation d'un*
« *caillot ou lorsqu'on sépare au tamis le sable fin du*
« *sable grossier. Il n'y a pas la moindre nécessité de*
« *compliquer les choses par la présence de ferments.*
« Deus naturæ conditor est Deus facilitatis. (Dieu em-
« ploie toujours les moyens les plus simples.) »

Plus tard, le calcul infinitésimal manié par les Leibnitz, les Newton et les Bernoulli, renforça les espérances déjà suscitées par Descartes de pouvoir surprendre les procédés subtils de la nature, et devancer l'observation directe par des raisonnements. Se croyant capables de représenter chaque mouvement, chaque forme, et même, les multiples variations de la physionomie humaine, par des équations algébriques, ces hommes, et surtout leurs disciples, semblaient entrer dans une voie conduisant à l'omniscience, et donnant la possibilité de dévider l'écheveau embrouillé des phénomènes de la vie et de la maladie.

Si le temps le permettait, il serait intéressant et non sans profit de suivre l'influence de cette impulsion scientifique sur les grands médecins de la première partie du XVIIIe siècle, et plus particulièrement sur Boerhave, élève, comme je l'ai dit, de Pittcairn, et sur Richard Mead. Dans la théorie de la fièvre de

Boerhave l'excitation du pouls indiquait l'effort du cœur pour balayer, comme par un raz de marée, les matériaux obstruant les capillaires; l'on remarque dans la discussion de Mead sur l'action des poisons un essai analogue d'explication des faits biologiques par les forces mécaniques de la circulation. Seulement ces grands médecins furent, grâce au sage empirisme de leur instinct clinique, gardés des extravagances auxquelles sont plus particulièrement exposés les hommes d'une seule idée.

C'est ainsi que les fervents des deux grandes sciences — la mécanique rationnelle et la chimie — la première portée à un haut degré de perfection, la seconde rudimentaire, imparfaite, luttant pour naître — firent assaut d'efforts pour que l'une, à l'exclusion de l'autre, fût appliquée à l'art de la médecine.

Les iatro-physiciens se trouvaient bien mieux armés que leurs adversaires par les découvertes scientifiques. Ils avaient surgi avec Galilée et Harvey et avaient été triomphalement entraînés en avant par Torricelli et Pascal, par Boyle, Newton et les Bernoullis. La grande découverte de Harvey, c'était leur domaine propre; le but de leurs efforts était d'étendre ses applications à chacune des fonctions du corps. D'autre part, l'école chimique ne pouvait que s'appuyer sur les souvenirs néfastes quoique séduisants de Paracelse, et sur les espérances naissantes en un avenir qu'ils ne devaient pas contempler.

La lutte était guettée par une troisième école de penseurs médicaux, qui vit les défauts de la cuirasse de l'un et l'autre combattant. J'entends parler de l'école animiste qui apparut à la fin du XVIIe siècle, ayant Stahl à sa tête. C'était le chimiste le plus éminent de son temps; son hypothèse du phlogistique fut, pendant trois quarts de siècle, accueillie comme une explication satisfaisante

de la combustion. Cependant Stahl sentit d'une façon confuse, nuageuse mais décisive que les phénomènes vitaux — processus de sélection, de coordination, d'adaptation au milieu, observés chez les animaux ou chez les plantes les plus inférieurs — ne pouvaient s'expliquer par le jeu de forces chimiques ou mécaniques. Sa conviction sur ce point lui inspira l'idée d'une Archée ou Principe vital qui dispensait complètement de toute explication mécanique ou chimique. C'était une fiction métaphysique, conduisant à une erreur, au moins aussi grossière que celle contre laquelle il s'élevait; mais sous cette apparence reposait le germe d'une vérité d'importance majeure.

Plus avant dans le XVIIIe siècle, les découvertes de Black, de Cavendish et Lavoisier remplirent les premières conditions nécessaires à l'évolution de la biologie vers l'état de science distincte. Ce furent Haller, Hunter, Bichat et d'autres encore qui la mirent au monde. Depuis cette époque jusqu'à la nôtre, il est devenu de plus en plus manifeste que la physique, la chimie, la biologie sont des sciences à part, ayant leurs méthodes propres, leurs inductions propres, chacune d'elles utilisant au fur et à mesure les derniers résultats obtenus pour en ajouter de nouveaux. La vie est un tout composé de faits chimiques et physiques. Et cependant, dans la construction de cet ensemble, dans la disposition et la succession de cette masse de phénomènes, il entre des procédés dont la physique et la chimie sont aussi incapables de nous rendre compte que ne peut le faire l'algèbre de la conduite de l'aimant.

Vouloir entreprendre d'expliquer les séries de phénomènes dont l'ensemble constitue la vie d'un animal par des formules de transformation chimique ou de conservation et de dépense de forces, c'est aller au-devant d'un échec; et pourtant une telle entreprise a son utilité,

puisque seule elle nous permet de mettre de côté ce qui est irréductible.

Qu'il reste un fond irréductible, c'est ce que le plus grand des physiciens anglais (je parle de Lord Kelvin) vient d'affirmer d'une manière très explicite. Pour prendre un exemple entre mille, l'insuffisance reconnue de la théorie de la combustion de Lavoisier, pour expliquer le phénomène de la chaleur animale, la nécessité manifeste, pour rendre compte de l'adaptation merveilleuse de l'organisme aux variations de température du milieu ambiant, de chercher dans le système nerveux un ou des centres régulateurs de la chaleur, pourrait suffire à convaincre le biologiste que, s'il reçoit les matériaux des physiciens, il doit lui-même construire l'édifice.

L'histoire de la médecine est étrange et attirante, quoiqu'on y trouve parfois des épisodes qui attristent.

Au cinquième siècle avant notre ère surgit l'homme doué de cette prodigieuse combinaison des facultés d'observation précise et d'imagination synthétique que nous admirons tant chez les sculpteurs du Parthénon : l'homme qui, sans connaissances scientifiques, sans notions anatomiques, bâtit un système d'art médical dont le nôtre, celui dont nous nous servons encore, n'est qu'un agrandissement. Hippocrate, dans l'utilisation de l'énorme quantité d'observations dont il hérita de la caste sacerdotale à laquelle il appartenait, et des siennes propres, plus nombreuses encore, fut guidé par les deux principes fondamentaux suivants : 1° les maladies, comme tous les phénomènes de la nature, suivent une marche naturelle; 2° l'organisme humain, si complexe qu'il soit, est pourtant un tout qui a son individualité, chacune des parties constituantes réagissant sur l'ensemble. Après Aristote et Galien s'écoulèrent de longs siècles de routine aveugle et stérile, puis leur succéda une période d'analyse pénétrante mais exclusive. Il est possible que, grâce à une

telle analyse, la synthèse Hippocratique soit rebâtie sur une base plus solide.

La perfection idéale de l'art médical repose sur la perfection également idéale de la science de la nature humaine, résumée dans la connaissance complète de notre organisme et des influences qui agissent sur lui. Le but est impossible à atteindre, et cependant jusqu'à ce qu'on puisse l'approcher de près le médecin devra se contenter de la connaissance empirique d'une infinité de faits appartenant à la haute biologie, à la sociologie et à la morale, qui, quoiqu'ils soient aussi certains que des faits mathématiques, ne peuvent être déterminés quantitativement. C'est seulement depuis la dernière génération que le mot « subjectif » est devenu familier au biologiste. De même que celui qui étudie les organes des sens doit s'occuper de quelques-uns de ces faits subjectifs, celui qui étudie les passions humaines s'occupe d'autres phénomènes de même ordre, qui sont, au même titre que les sensations, des fonctions de notre organisme. Il est certainement impossible, si l'on ne tient pas compte de ces faits, de prévoir de quelle façon un processus morbide impressionnera tel ou tel individu. A tout prix, il faut s'en occuper, si ce n'est pas par un procédé scientifique, ce sera par un sage instinct empirique.

Je conclus en disant que, de même que l'art médical a été modifié par l'avènement de la physique et de la chimie au dix-septième et au dix-huitième siècle, il le sera au dix-neuvième et au vingtième par la sociologie scientifique (1). L'art médical ne peut pas, en tant qu'art scientifique, espérer arriver à un état définitif, tant que

(1) Comme cette remarque a étonné quelques-uns de mes auditeurs, je les renvoie à la 127me section du premier livre du *Novum Organum*. C'est la tentative de Comte pour remplir le programme qui y est con-

la science n'aura pas embrassé complètement chacun des aspects de la vie humaine. Mais au dix-septième siècle, à l'aurore de la science moderne, l'éclat éblouissant des découvertes mathématiques et physiques amena ces pénétrants et hardis esprits dont j'ai parlé à croire que l'on pouvait rendre par des formules mathématiques tous les phénomènes dont le médecin a à s'occuper. Ce fut une étape légitime et inévitable dans l'évolution progressive de l'esprit humain. Sans cette étape, les progrès ultérieurs eussent été impossibles. Elle conduisit à la grande découverte de Harvey, que non seulement nous-même vénérons, mais que vénéreront après nous les générations futures, comme étant le principal fondateur de la médecine scientifique.

tenu, qui a fait que Georges Lewes, qui n'est cependant pas un disciple aveugle, parle de lui comme le Bacon « et quelque chose de plus que le Bacon » du XIXe siècle. Que Comte ait eu des précurseurs, qu'il ait eu et qu'il doive avoir des successeurs dans la poursuite de cette tâche, c'est évident. Il est rationnel de croire qu'une meilleure connaissance de l'Homme conduira à une meilleure Médecine.

BULLETIN DE FRANCE

I

FÊTE DES MORTS.

L'année 1892 (104 de l'ère nouvelle) s'est terminée par la fête des Morts. C'est M. Jeannolle qui a procédé à cette célébration. En commençant, il a donné un souvenir à ceux qui sont disparus au cours de cette année finissante, en insistant plus particulièrement sur la mort de M. Fili. Puis il a rappelé le caractère de cette fête et pourquoi Auguste Comte l'a placée le dernier jour de l'année. Il a terminé son discours par la lecture de la belle poésie : *la Fête universelle des Morts*, de notre regretté confrère Jules Mahy, véritable invocation où la noblesse de la pensée rivalise avec la beauté de la forme :

Salut, ô morts sacrés ! Salut ! C'est votre fête.

. . . .

Vous êtes le passé, la mamelle féconde
Où depuis dix mille ans nous nous abreuvons tous,
Vous avez imprimé votre sceau sur le monde
Et nous vous adorons en ployant les genoux.

II

FÊTE DE L'HUMANITÉ.

Le lendemain, 1er janvier, fête de l'Humanité, les Positivistes, selon un usage cher à tous, se sont rendus, le matin, chez M. Laffitte. Par la voix de M. Vaillant, ils lui ont présenté leurs souhaits pour l'année nouvelle, et exprimé leur reconnaissance toujours grandissante pour sa grande œuvre philosophique et sociale.

A deux heures de l'après-midi, dans l'ancien appartement d'Auguste Comte, les positivistes étaient de nouveau réunis avec leur famille pour la célébration de la fête de l'Humanité.

Notre vénéré directeur qui présidait cette cérémonie a mis d'abord l'assistance en communion d'esprit et de cœur avec tous les centres de la foi positive, et avec tous les éléments constituant l'Humanité : la race humaine tout entière; les races animales associées à l'homme; avec la terre, notre mère commune; avec les astres; avec l'espace, siège de l'abstraction et des lois principales qui constituent le Destin nécessaire à notre perfectionnement intellectuel et moral; enfin avec nos successeurs qui perpétueront l'Humanité en constituant l'avenir.

Puis M. Laffitte a traité de la situation du Positivisme. Il a d'abord jeté un regard d'ensemble sur l'année écoulée tant en France qu'en Angleterre, que chez les autres groupes complémentaires.

Il a montré la consistance et la persévérance du foyer anglais continuant activement et avec succès son œuvre. Il a fait voir successivement son action au point de vue de la religion, de l'éducation, et de l'action politique et sociale; l'étendue de l'enseignement donné à Newton Hall sous la direction de M. F. Harrison, consistant en cours, conférences, discours et pèlerinages historiques, et portant tous sur les divers aspects qui caractérisent la religion de l'Humanité.

Il a rappelé ensuite l'heureuse propagande du groupe fondé, dans le nord de Londres, par M. le docteur Kaines, ainsi que celle très active et bien organisée du groupe de Manchester sous la présidence de M. C. E. Higginson. Enfin le concours actif, dévoué et si précieux de M. Descours à la *Revue occidentale*, grâce auquel, sous l'heureuse impulsion de notre confrère, le Dr Hillemand, on peut suivre avec grand profit la marche de la propagande considérable du foyer anglais.

Passant ensuite aux autres groupes, il a montré la persistance du foyer suédois, malgré les difficultés de la propagande, grâce à l'ardeur et au dévouement de M. le Dr Nystrom; ainsi que celle du foyer hongrois qui continue à se développer sous la direction dévouée de son organisateur, M. Samuel Kun.

Quant au groupe Brésilien il est toujours nombreux et influent, mais jusqu'à présent, sans coordination suffisante. Avant de passer au mouvement français M. Laffitte a rendu hommage à l'active propagande de M. Navez en Belgique.

Pour terminer cette vue d'ensemble sur l'année écoulée,

M. Laffitte a résumé l'action du groupe central à Paris et dans les départements. Il a démontré que la propagande y a été aussi active que pendant les années précédentes, mais que, malgré la bonne volonté de chacun et les résultats obtenus, comme le prouve l'influence de plus en plus croissante du Positivisme, si l'on tient compte des nécessités urgentes créées par notre situation morale et mentale actuelle, nos efforts sont insuffisants et aú dessous de ce qu'exigerait notre situation anarchique. Ce qui nous manque, c'est un nombre suffisant de théoriciens ayant assez de disponibilité pour répandre davantage, et dans tous les milieux, les solutions positivistes ; ainsi qu'une organisation et des ressources suffisantes.

Les grandes dates religieuses positivistes de la fête de l'Humanité, de la naissance et de la mort d'Auguste Comte, et de la fête des Morts ont été célébrées comme précédemment, ainsi que le pèlerinage à Bourg-la-Reine. à la statue de Condorcet.

Les conférences-lectures mensuelles du mercredi se sont également continuées. En dehors d'elles, M. Camille Monier a repris, rue Monsieur-le-Prince, son enseignement philosophique. Il a exposé cette année, en six leçons, la *statique sociale.* M. le Dr Dubuisson, à la Faculté de droit, a continué son cours libre de médecine légale.

Enfin passant à son action personnelle, M. Laffitte a rappelé son cours sur la Révolution française, puis celui sur l'évolution du catholicisme commencé en novembre dernier qui fut signalé dès la première leçon par un article important du principal organe catholique : *l'Univers ;*

Enfin ses conférences sur le rôle social de la guerre à la bibliothèque populaire du XIVe arrondissement et à l'Association philotechnique ; sa conférence sur le socialisme au Cercle national de Bordeaux, et son discours au Comice agricole de Cadillac sur le rôle du philosophe et du praticien et de la prépondérance légitime de la pratique sur la théorie. A l'occasion de ce discours, il a fait voir le chemin parcouru depuis l'établissement définitif de la République par ce fait que ces comices agricoles, autrefois présidés par l'évêque, pouvaient l'être maintenant par un philosophe dégagé de toutes croyances théologiques ; et que le représentant de ces croyances n'y était plus même invité. De même aux distributions de prix et autres réunions de même nature.

Passant ensuite à sa nomination à la chaire d'histoire générale des sciences, au Collège de France, il a fait l'histoire de la fondation de cette chaire qu'il n'avait jamais sollicitée ni même espérée. La

liberté de parole et d'exposition, parfois même excessive dont nous jouissons actuellement, assurant son indépendance, il a cru pouvoir l'accepter dans l'intérêt même du Positivisme.

Pour terminer la première partie de son discours, il a rendu un dernier hommage aux positivistes morts pendant cette année 1892. Il a insisté plus spécialement sur la mort de M. Fili, un des premiers disciples prolétaires d'Auguste Comte, dont la fidélité doublée d'un caractère aimable et plein de sociabilité ne s'est pas démentie un instant pendant sa longue existence toute remplie d'une propagande incessante.

Dans la seconde partie de son discours, faisant ensuite l'historique de l'évolution du Positivisme depuis la mort d'Auguste Comte, M. Laffitte a rappelé d'abord la situation laissée à sa mort par le fondateur du Positivisme, par le fait de n'avoir ni indiqué de successeur, ni laissé de constitution quelconque, sauf un corps d'exécuteurs testamentaires chargé d'une mission déterminée et précise, et de courte durée au fond, puisqu'elle eût pu déjà cesser d'exister. Cette situation singulière s'explique, du reste, facilement en songeant qu'Auguste Comte était surtout un philosophe et un organisateur seulement théorique, et qu'il ne pouvait laisser par conséquent que des indications générales.

Heureusement les positivistes réparèrent ce qu'avait d'indécis et de dangereusement indéterminé le testament d'Auguste Comte, en décidant de se grouper autour du président des exécuteurs testamentaires, ce qui permit l'organisation du Positivisme et rendit possible, ou du moins plus facile, l'exécution du testament.

M. Laffitte rappelle ensuite qu'il exécuta le testament avec l'appui et le dévouement de tous les positivistes, bien plus qu'avec l'aide des exécuteurs testamentaires dont plusieurs firent défaut dès le début.

J'ai maintenu, ajoute M. Laffitte, le subside positiviste en le présentant comme la continuation même de l'œuvre d'Auguste Comte. Je me suis adressé directement aux positivistes et j'ai pu ainsi trouver les ressources nécessaires pour exécuter le testament, organiser la propagande, et constituer le fonds typographique.

Dès le commencement de ma direction, j'ai organisé la propagande par l'enseignement et le culte, ce que n'avait fait ni entrevu Auguste Comte, préoccupé directement qu'il était de l'état normal. Dès décembre 1858, je commençai mon enseignement systématique par mon cours sur l'histoire générale de l'Humanité qui fut continué et complété successivement par l'appréciation des grands types de l'Humanité, en suivant la coordination ac-

complie dans le calendrier positiviste; la philosophie première, la morale positiviste, la philosophie troisième, etc...

En 1862, j'instituai l'enseignement supérieur par des cours d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de mécanique, etc. Puis des conférences, en dehors de la rue Monsieur-le-Prince, dans les mairies de Paris, dans la banlieue et dans les bibliothèques populaires de divers arrondissements.

Dès la mort d'Auguste Comte, j'avais organisé le culte par les fêtes du 5 septembre, de l'Humanité, des Morts, de la naissance d'Auguste Comte, et par l'administration des sacrements sociaux.

C'est d'après ce mode-là que tous les autres efforts, en dehors du foyer central, ont été organisés, comme par exemple en Angleterre.

Par notre intervention dans les questions du jour, comme les travaux de Paris, les cimetières, le socialisme (sociétés coopératives, etc.) et de politique générale, nous montrâmes l'application possible des théories positivistes.

J'ai donc exercé mon action dans toutes les directions que commande même la fonction sacerdotale. J'ai atteint le double but que je m'étais proposé en acceptant la direction du Positivisme, d'abord de conserver le précieux noyau fondé par Auguste Comte, puis de rallier autour de ce noyau, un nombre sans cesse grandissant de nouveaux disciples et d'adhérents à la religion de l'Humanité. Pendant les trente-cinq années de ma direction, je n'ai pas plus négligé l'action religieuse proprement dite dans la propagande du Positivisme que l'enseignement philosophique, historique et mathématique, ainsi que l'auraient voulu faire croire en 1877 et en 1882 les auteurs des deux crises qui ont troublé ma direction. Seulement je me suis toujours tenu en garde contre une action directement sentimentale qui n'aurait eu aucune prise sur le public, français surtout, lequel demande au nouveau pouvoir spirituel une direction dans l'étude des questions de toute nature qui agitent la société occidentale, et non des manifestations sans efficacité.

Après cette vue d'ensemble sur l'évolution du Positivisme, je dois, pour terminer, ajoute M. Laffitte, dire quelques mots sur son avenir et donner les conseils que je crois utiles à son développement.

Nous devons organiser la transmission aux successeurs, du dépôt sacré laissé par Auguste Comte ; pour cela, il nous faut le conserver et l'augmenter en satisfaisant aux conditions d'ordre, de continuité et d'évolution qui n'ont pu être remplies entièrement

avant nous. Ainsi le Catholicisme a évolué et s'est développé en restant fidèle aux bases essentielles de son institution première, mais il n'a pu se tenir en rapport avec la nature constante et successive des choses.

Mais il faut aussi se mettre en garde contre les tendances actuelles, métaphysiques et absurdes qui semblent au nom du progrès vouer dorénavent notre espèce à une instabilité constante.

« Nous devons développer en nous le *calme* dans l'agitation universelle, et la *stabilité* au milieu de cette folie de changement. D'après le passé, et en vue de l'avenir, nous agirons dans le présent, calmes dans la tempête. »

La fête de l'Humanité a été également célébrée en province. Nous devons tout spécialement faire connaître la célébration organisée à Clermont-Ferrand par notre jeune et actif confrère M. Fagnot, assisté de M. Fonfraid, tous deux ouvriers typographes. Les deux jeunes familles ont passé ensemble cette première journée de l'année.

Pour bien déterminer le caractère de cette manifestation, M. Fagnot, qui a constitué ce petit groupe, a lu un des discours prononcés en pareille circonstance par M. Laffitte. Il l'a fait suivre de quelques explications. Les deux familles ont pris fraternellement leurs repas en commun, et sont restées ainsi tout le jour en communion d'esprit et de cœur avec le centre positiviste de Paris.

Ils se sont réunis à nouveau, et dans les mêmes conditions, le 19 janvier, pour fêter la naissance d'Auguste Comte.

Nous ne saurions trop féliciter nos confrères Clermontois de leur conduite; et il serait désirable que leur exemple fût imité par les autres petits groupes isolés des départements, le nombre des membres les constituant n'important pas.

III

ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'AUGUSTE COMTE.

Quelques-uns de nos confrères ayant pensé qu'il était préférable de faire prévaloir le côté familial dans les fêtes positivistes, la célébration de la naissance d'Auguste Comte a été, cette année, quelque peu modifiée. Elle s'est composée d'un banquet, dans les salons de Tavernier aîné, au Palais-Royal, auquel ont

assisté de nombreuses familles positivistes, et ensuite d'une fête familiale dont voici le programme :

La Fée de la montagne . . . . Mozart.
Chœur chanté par le Choral positiviste.
Andante, pour violon. . . . . Herpin.
Canzonetta, pour violon . . . . J. Bordier.
Exécutés par M. Mouchet.
La Caravane, paroles de M. Foucart . . . . . Faure.
Par M. Thibaudeau et le Choral positiviste.
Dante, poésie . . . . A. Barbier.
Dite par M. Raflin.
Déception. . . . . Tchaïkoroski.
Chant somnolent . . . . E. Mouchet.
Chanté par M. Thibaudeau.
La Garde passe . . . . Grétry.
Chœur chanté par le Choral positiviste.

Le Choral positiviste, organisé et dirigé par M. Thibaudeau qui se faisait entendre pour la première fois, a parfaitement réussi. Cette lacune dans notre organisation cultuelle que l'on déplorait depuis si longtemps peut donc être considérée comme définitivement comblée. Tous nos compliments à l'habile organisateur pour les difficultés nombreuses qu'il a su vaincre et l'heureux résultat de son initiative.

En dehors du chœur, M. Thibaudeau servi par un bel organe et une méthode artistique sûre s'est fait entendre plusieurs fois à la satisfaction de toute l'assistance.

M. Mouchet a exécuté avec talent deux morceaux intéressants pour violon; et M. Raflin, avec beaucoup de puissance, nous a dit la poésie de Barbier, vrai portrait en bronze de Florence du vieux Gibelin.

Après une allocution de M. le Dr Delbet, M. Auguste Keufer a prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. KEUFER

Mesdames, Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui le 95e anniversaire de la naissance d'Auguste Comte, fondateur du Positivisme, de la doctrine que nous avons choisie et adoptée, parce qu'elle nous apparaît comme l'arche du salut, au milieu de l'anarchie morale et mentale dans laquelle se débat la société moderne.

Certes, la modeste manifestation de ce soir n'est pas en rapport avec la valeur et les mérites du grand penseur dont nous nous honorons d'être les fidèles et fervents disciples. Mais si notre nombre, si nos ressources ne nous permettent pas de donner à cette fête tout l'éclat et la solennité qu'elle comporte, nous aurons au moins le mérite de célébrer régulièrement cette commémoration qui deviendra dans l'avenir, nous en avons la conviction, une des plus belles fêtes de l'Humanité, se substituant plus tard à la Noël théologique.

Depuis que notre cher et vénéré directeur, M. Pierre Laffitte, a eu l'heureuse pensée de célébrer l'anniversaire de la naissance de notre auguste Maître, cette célébration avait pris, sous l'initiative de notre ami Pelletan, un caractère éminemment artistique; elle permettait l'interprétation des chefs-d'œuvre de nos musiciens et des poètes désignés par Auguste Comte.

Cette année, non pour le seul plaisir du changement mais pour des raisons diverses, le cadre de notre soirée familiale est plus modeste, la partie artistique est de beaucoup diminuée; mais nous espérons que nos amis nous pardonneront la privation à laquelle nous les soumettons en tenant compte de l'effort qui vient d'être accompli par la création et le fonctionnement d'un Choral positiviste dont le concours est destiné, après de plus sérieuses études et avec l'appoint que ne manqueront pas de lui donner tous les éléments dont nous pouvons disposer, parmi les positivistes, le concours de ce Choral est destiné, disons-nous, à donner à nos cérémonies positivistes un caractère plus esthétique et à provoquer une saine excitation de nos sentiments bienveillants et sympathiques.

Grâce aussi au concours actif et dévoué de notre nouveau confrère, M. Thibaudeau, et à la persévérante bonne volonté des membres du choral, nous pouvons tenir la promesse faite à nos confrères anglais, lors de notre pèlerinage à Londres, pendant lequel ils nous ont causé une si agréable surprise par l'exécution remarquable de quelques morceaux de musique.

Sans prétendre, dès maintenant, à la perfection, nous espérons néanmoins, avec l'aide de tous, assurer l'existence de notre groupe musical; il contribuera à assurer la continuité dans la célébration de cette fête en comptant exclusivement sur nos forces et celles de quelques amis.

Nous vous demandons pardon d'arrêter votre attention sur ces détails; nous les avons crus nécessaires pour expliquer le changement qui s'est opéré dans le programme de cette fête familiale.

Revenons à l'objet de cette solennité et rendons un pieux hommage à la mémoire de notre Maître regretté, de celui qui voua son existence entière à l'étude de la solution du problème social et qui, grâce à son génie, à un labeur écrasant, eut l'immortel honneur de trouver cette solution, basée sur la réforme des opinions et des

mœurs par la prépondérance des sentiments affectueux sur les sentiments égoïstes :

L'Amour pour principe.
L'Ordre pour base.
Le Progrès pour but.

C'est dans cette admirable formule, prise dans son acception la plus élevée, que réside la source de la véritable amélioration morale et intellectuelle de notre espèce ; elle résume l'ensemble de la doctrine positiviste, conçue par le puissant philosophe dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire.

En effet, est-il possible de concevoir l'exécution scrupuleuse des devoirs qui incombent à tout citoyen, à toute femme, si l'affection, la bienveillance, la bonté n'animent pas chacun de nos actes? Le sentiment social, le seul et véritable mobile qui devrait guider les actions des hommes, ne peut devenir notre préoccupation constante, dans notre vie privée comme dans notre vie publique que si nous conformons notre conduite à la doctrine positiviste, si nous voulons vivre pour autrui !

Il appartient plus que jamais aux positivistes, aux disciples d'Auguste Comte de proclamer la nécessité de la transformation morale des individus pour modifier notre organisation sociale, qui est elle-même soumise à des lois fatales.

C'est pour méconnaître cette vérité que notre société actuelle se trouve si terriblement agitée, sans boussole, exposée aux plus graves désastres, se laissant aller aux plus dangereuses suggestions des appétits que fait naître l'égoïsme.

Continuons donc, Mesdames et Messieurs, le bon combat; prenons la résolution de suivre les traces de notre regretté Maître, Auguste Comte, qui a tout sacrifié, qui a tant souffert pour achever ce qu'il considérait comme sa mission : assurer l'avènement d'une doctrine nouvelle, capable de réorganiser, sans Dieu ni Roi, par le culte systématique de l'Humanité et assurer ainsi la solution du plus gros et du plus difficile problème actuel, solution qui seule terminera la crise sociale, c'est-à-dire l'incorporation du prolétariat à la société moderne.

Cette transformation nécessaire et finale mettra seule un terme à tous les sophismes, à toutes les utopies auxquels donnent naissance des aspirations généreuses, mais qui ont le tort de n'être que du domaine de l'imagination au lieu d'être basées sur l'observation et l'expérience de l'histoire.

De plus en plus, le Positivisme étend son influence dans ces différentes classes de la société, malgré des attaques déloyales, plus bruyantes que légitimes, dissimulées habilement derrière une prétendue fidélité aux principes.

Malgré ces dissidences, l'action du groupe positiviste est constante; elle s'étend non seulement en France, mais aussi à l'étran-

ger, grâce à l'infatigable propagande de notre cher directeur, M. Pierre Laffitte qui a consacré toute son existence à achever et à consolider l'œuvre du Maître, vivant presque dans la médiocrité, aux prises avec les plus pénibles difficultés de la vie, pour rester fidèle à la mission qui lui avait été confiée et qu'il a remplie, malgré l'hostilité et les critiques des sceptiques et de ceux qui font croire à leur exclusive piété envers la noble mémoire du fondateur du Positivisme.

Sans nous arrêter à ces attaques qui sont le lot de la faiblesse humaine, il nous plaît de rendre un public témoignage au désintéressement dont a fait preuve notre aimé directeur dans le cours de sa longue carrière philosophique. Nous le suivrons avec fidélité, le secondant de toutes nos forces, dans la propagande de la doctrine rénovatrice et sans prendre l'attitude des pharisiens, travaillons avec une activité constante, avec le même dévouement désintéressé à l'œuvre de régénération morale et intellectuelle, si admirablement élaborée par notre vénéré maître Auguste Comte.

Nous aiderons ainsi dans la mesure de nos forces à hâter la fin de cette période troublée et à préparer un avenir meilleur aux générations qui nous suivront.

La soirée s'est terminée très gaiement par une sauterie.

IV

CLOTURE DU COURS SUR L'ÉVOLUTION DU CATHOLICISME

La dernière leçon du cours de M. Laffitte sur l'évolution du Catholicisme, qui ne comprenait que dix leçons, a eu lieu le dimanche 22 janvier. A l'apparition de notre vénéré directeur, une manifestation sympathique, très bien accueillie de tout l'auditoire, a eu lieu pour le remercier du cours finissant. Un gros bouquet d'immortelles, aux couleurs nationales, a été déposé sur sa chaire au nom des dames, et M. Ahmed Riza, en quelques mots et aux applaudissements de l'assistance, a défini le caractère de cette manifestation. M. Laffitte a remercié en faisant toutefois les réserves que comportaient ses goûts personnels, les usages, et le milieu dans lequel elle se produisait.

Selon une habitude qui remonte à Auguste Comte, le mercredi suivant un grand nombre d'auditeurs du cours du dimanche s'étaient joints, rue Monsieur-le-Prince, aux positivistes pour remercier M. Laffitte.

C'est M. Kinon, ancien élève de l'Ecole nationale des Chartes,

avocat à la Cour d'appel de Paris, qui a pris la parole au nom des auditeurs libres :

DISCOURS DE M. KINON

Monsieur,

Daignez permettre à un de vos auditeurs les plus assidus de venir aujourd'hui, d'après un louable usage traditionnel, vous exprimer les sentiments de respectueuse reconnaissance qu'éprouvent à votre égard tous ceux qui, *doués d'appétits intellectuels*, recherchent, apprécient et aiment votre enseignement public pour avoir sérieusement suivi vos cours, leçons et conférences.

Je n'appartiens pas à la Société positiviste, je ne suis donc pas de la maison, je suis ici quelque peu un profane, une manière de philistin : la sincérité de mon témoignage n'en sera que plus manifeste.

Oui, Monsieur, notre gratitude est des plus vives, et sans cesse croissante.

Avec un rare désintéressement, vous nous ouvrez généreusement et sans compter les trésors de votre vaste savoir et de vos fécondes méditations. Cela n'est pas vulgaire.

Vous avez tout lu, tout vu, tout étudié, tout approfondi, et, avec un dévouement infatigable, vous ne cessez de faire goûter aux plus humbles des prolétaires, à ceux qui luttent pour le pain quotidien, marchent courbés sous le poids des dures nécessités de la vie, la fine fleur et comme la moelle de la plus haute science.

Grâce à vous, nos appréciations historiques se rectifient, nous acquérons des idées générales et des vues d'ensemble, une meilleure mentalité s'établit dans nos cerveaux, et aussi une plus précise conception des devoirs sociaux, politiques et individuels.

Dans un langage élevé, toujours cher et parfois chaudement coloré, vous nous avez dégagé les plus essentiels résultats de la mathématique ou logique universelle, et c'est ainsi que les capitales et précieuses notions de *loi*, de *fonction*, de *variables*, de *constantes*, de *différenciation et d'intégration*, de *coordonnées*, de *limite*, d'*implicité et d'explicité*, de *passage de l'abstrait au concret*, et de réaction de la pratique sur la théorie nous sont devenues presque familières et tendent à entrer dans la circulation courante.

Très éloquemment, et sans toutefois monter sur les hautes échasses de la transcendance, en ces temps troublés que nous traversons, où toutes les formules sont mises en discussion et en question, et où « le nombre des vérités diminue », vous nous avez démontré que la notion du devoir est non pas *absolue*, mais *relative, sans être arbitraire*. Vous nous avez expliqué que l'obligation morale découle de ce que chaque homme est un élément lié à un système collectif.

Non moins éloquemment, vous nous avez exposé et résumé les théorèmes fondamentaux de la sociologie, le rôle bienfaisant de la guerre, et ces fortes maximes : *vénération des ancêtres, respect des faibles pour les forts, dévouement des forts envers les faibles, subordination du progrès à l'ordre, savoir pour prévoir afin de pouvoir faire prédominer les instincts sympathiques sur les instincts égoïstes! systématiser l'existence en vue d'un grand but, etc., etc.*

Vous nous avez rappelé, au point de vue économique, *l'importance de la fixité des habitudes, la nécessité d'introduire de plus en plus dans l'idée de contrat entre particuliers le point de vue social, la notion de communauté et d'Etat,* que la richesse sociale dans sa source doit l'être dans sa destination, et que toujours *la conservation doit l'emporter sur la production.*

Enfin, vous nous avez enseigné que l'homme n'est vraiment digne de ce nom que s'il sait pratiquer la *résignation en face des inéludables fatalités,* et *la modificabilité à l'égard de ce qui peut être changé, amendé et perfectionné.*

Résignation, modificabilité, courage, prudence, persévérance du caractère telles sont, avons-nous compris, les viriles qualités, et dont la possession permet de répéter et de s'approprier cette belle et fière parole d'un personnage de Walter Scott : « *Mon âme est un royaume dont je suis le roi* ».

Ceux de vos auditeurs, Monsieur, qui assistent comme moi depuis plusieurs années à vos instructions, intéressantes et captivantes leçons n'ont pas oublié qu'aucune branche des disciplines humaines ne vous est étrangère, et que, dans la parfaite homogénéité de vos connaissances encyclopédiques, vous jetez d'aussi vives lumières sur le domaine de l'art que sur celui de la science et de la philosophie.

Plus spécialement cette année-ci, dans votre cours du dimanche au Collège de France, avec *cette haute impartialité et cet esprit hospitulier qui vous caractérise,* vous nous avez fait connaître et aimer le *moyen âge,* si peu connu et partout si décrié, vous nous avez montré cette admirable construction des siècles passés qui s'appelle *le Catholicisme,* cette pure et rayonnante figure du *Christ,* à la fois Dieu et Homme, et à propos de qui vous nous avez développé la théorie du *Verbe,* lequel est, suivant la profonde expression de Malebranche, « le lien des Idées comme l'Espace est le lien des Corps », finalement l'institution des *grandes Congrégations religieuses* et en particulier de la célèbre et illustre *Société de Jésus :* immenses et prodigieux appareils au moyen desquels la Papauté a si longtemps conduit et gouverné le monde. A coup sûr, plus d'une personne, dans votre nombreux auditoire, ne partageait pas entièrement vos convictions. Cela n'est pas pour vous déplaire. Vous nous avez appris que la vitesse mentale n'est pas égale chez tous et que, dans l'effrayant désarroi et anarchie d'idées où nous vivons, il est heu-

reux que les cellules cérébrales présentent une certaine persistance dans leur premier état : autrement, ainsi que vous l'avez dit excellemment, « l'homme ne serait le plus souvent entre d'indignes mains qu'un jouet honteusement variable ».

Mais si, quant à vos appréciations et conclusions finales sur le Catholicisme, plusieurs demeurent récalcitrants ou peut-être hésitants, tous, vous le savez, professent à votre endroit cette estime et cette sympathie qu'inspire seule la haute et reconnue probité scientifique.

Les circonstances hélas! et nous le regrettons sincèrement, ne vous ont pas permis de nous donner plus de dix conférences sur cet important sujet; mais, suivant le mot de Montesquieu, « celui qui sait tout, abrège tout » et éclaire tout, oserai-je ajouter.

Puissions-nous être plus favorisés l'an prochain, et admirer, cher et illustre Maître, longtemps encore en vous « cette voix qui ne tombe pas avec les années et cette ardeur qui semble ne devoir jamais s'éteindre » !

Puisse enfin, et c'est là notre vœu le plus ardent, le digne successeur d'Auguste Comte, l'éminent explicateur de son œuvre, achever la série continue, convergente de ses considérables travaux et transmettre à d'autres le flambeau des « vérités éternelles », pour le service de la Famille, de la Patrie, de l'Humanité !

M. Momenheim a parlé ensuite pour les positivistes, et il a remis, en leurs noms, en souvenir de la nomination de M. Laffitte à la chaire d'Histoire générale des sciences, un nouveau médaillon en bronze de M. E. Vernier, reproduisant les traits de notre vénéré maître.

DISCOURS DE M. MOMENHEIM

Cher et vénéré Maître,

La manifestation publique dont vous avez été l'objet dimanche dernier de la part de vos auditeurs, et dont M. Ahmed-Riza s'est fait l'interprète, ne pouvait avoir pour but de supprimer un usage qui nous est cher : celui de vous apporter ici, dans un cadre plus intime, dans la maison même d'Auguste Comte, et à la place qui lui était familière, l'expression de notre reconnaissance croissante pour l'incomparable enseignement dont nous profitons depuis tant d'années.

Il nous semble que nous associons ainsi plus directement le grand philosophe que vous avez connu et aimé au témoignage d'admiration et de sympathie que nous vous adressons, et qu'il partage avec nous la joie de voir les hautes espérances qu'il avait placées en vous si noblement réalisées.

Ici, il ne peut y avoir de doutes, c'est bien au chef du Positivisme, c'est au successeur incontesté d'Auguste Comte, accepté et reconnu de tous, que s'adressent tous nos hommages.

Votre cours de cette année, en dehors de l'étendue, de la sûreté et de la profondeur de vues que présentent toutes vos expositions philosophiques, constitue un acte de haute raison et de courage civique dont l'esprit public a déjà senti toute la portée.

Il était nécessaire qu'une grande voix vînt rappeler à notre société troublée que les problèmes qui l'agitent ont existé de tout temps, qu'ils ont trouvé des solutions éminentes, et que la sagesse consistait à les examiner avec la bonne foi et l'impartialité de la science, pour les adapter, avec les modifications nécessaires, à notre situation actuelle.

En appréciant les services rendus par le catholicisme, vous avez contribué à dissiper des préventions aveugles, et montré que toutes les doctrines ont participé, soit dans l'ordre public, soit dans l'ordre privé, suivant leur nature et suivant leur temps, à la marche générale du progrès humain.

Cette œuvre de la pacification élevée des esprits est commencée, la semence fructifiera.

L'empressement du public autour de votre chaire, l'attention soutenue qu'il apporte à votre parole se traduisent au dehors par des symptômes manifestes de cette évolution des esprits qui s'affirmera bientôt de toutes parts.

Cher et vénéré maître, quoique le but de cette réunion soit de vous apporter nos remerciements pour votre enseignement libre, nous ne pouvons oublier que, grâce à vous, le Positivisme vient d'acquérir le droit de cité dans l'enseignement officiel par suite de votre nomination à la chaire d'histoire générale des sciences du Collège de France. — C'est, pour le Positivisme, un événement capital, qui réalise une des vues d'Auguste Comte. — Nous avons tenu à en consacrer le souvenir.

Je suis heureux et fier d'avoir été choisi par la Société Positiviste pour vous prier d'accepter, comme un gage de notre inaltérable affection et de notre gratitude pour l'éclat que cette nomination fait rejaillir sur le Positivisme, ce médaillon qui reproduit vos traits et rappelle la date de la fondation de la chaire d'histoire des sciences.

Nous vous l'offrons avec le meilleur de notre cœur.

M. Laffitte a remercié l'artiste et les deux orateurs, et il a indiqué les raisons d'actualité qui l'avaient déterminé à choisir comme sujet de son cours de cette année l'évolution du Catholicisme, et celles qui l'avaient décidé à accepter d'enseigner officiellement au Collège de France.

Il a donné rendez-vous à tous pour le mois de novembre pro-

chain, et indiqué le sujet qu'il traitera et qui portera sur la Féodalité ou sur la Politique moderne.

On s'est séparé en se réjouissant de la verdeur cérébrale et physique de l'éminent philosophe dont la façon de porter ses 70 ans fait espérer qu'il pourra longtemps encore continuer son haut enseignement et faire profiter les générations nouvelles de ses puissantes méditations.

Edouard PELLETAN.

II. — UNE APPRÉCIATION SUR L'ENSEIGNEMENT DE M. P. LAFFITTE AU COLLÈGE DE FRANCE (1)

Il s'est fait un peu de bruit autour de la chaire de l'histoire générale des sciences, qu'occupe avec grand succès, il faut le dire, M. Pierre Laffitte, président des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte, représentant fort autorisé du Positivisme. La division s'étant mise dans le camp, tout un parti de fidèles, de purs, d'intransigeants, de rigoristes, de ceux qui ont baisé les pas du Maître même quand à la fin de sa vie il commençait à trébucher et à s'égarer, ceux-là ont protesté, s'indignent, renient M. Laffitte, l'injurient au besoin. Les injures viennent de loin : il en arrive du Brésil, et c'est à Rio de Janeiro, paraît-il, que resplendit aujourd'hui le Positivisme dans son éclat le plus limpide et le plus intègre. Ces puritains de la religion de l'Humanité ont fort malmené leur illustre coreligionnaire, qu'ils accusent de désertion pour avoir accepté une chaire officielle. Ils ont raconté dans des brochures « la longue et graduelle dégénération mentale et morale de ce sophiste ». Ils nous ont appris que, du fait d'entrer au Collège de France, il a abandonné à jamais l'œuvre de la régénération humaine, et cette déclaration fera sans doute réfléchir les imprudents professeurs qui acceptent ainsi ou sollicitent ces chaires officielles, sans se douter qu'ils les occupent au prix de la dégénérescence de l'Humanité. Aussi les « purs » ont-ils fait payer cher à M. Laffitte ce renoncement « au but capital et primordial de la doctrine, la formation du sacerdoce », cette complaisante faiblesse qui lui a fait accepter « les gages du gouvernement politique » en abandonnant

(1) *In* L'UNIVERSITÉ MODERNE, par Leo Claretie, p. 255 (Libr. Delagrave).

« la sainte cause du prolétariat au bénéfice de l'infâme oligarchie bourgeoise », Et voilà pourquoi le nouveau professeur, faute d'être un pur socialiste, est honni par le clan des positivistes sans tache.

Ces querelles intimes sont plus réjouissantes que terribles. L'opinion publique n'est pas qu'il y a un positiviste de moins, mais qu'il y a au Collège de France un charmant causeur de plus.

. . . .

L'ami intime d'Auguste Comte, en dépit de l'envie et des rumeurs, professe aujourd'hui au Collège de France l'histoire des sciences. Le nombre de ses auditeurs atteste que la curiosité n'avait pas seule amené la foule des premières leçons.

M. Laffitte a le don d'intéresser vivement les profanes à des notions abstraites par la façon vivante et même plaisante dont il les présente. C'est un méridional; il a le geste amusant, alerte, bruyant; il frappe dans ses mains, il improvise des explications familières, tout lui est bon : il enchevêtre les trivialités aux phrases soignées, il s'exprime avec facilité et bonheur, il a une réserve d'anecdotes; il est surtout un esprit concret, il fait saisir les idées les plus générales et les plus hautes par les images les plus vulgaires et les plus saisissantes; les moins malins le suivent, l'écoutent et le comprennent jusqu'au bout. Il a le bon sens solide et inébranlable qui plaît aux foules. Il ne veut pas de lois mathématiques pour résumer des faits complexes, ondoyants ou mal connus et insuffisamment définis, et il plaisante agréablement Malthus d'avoir dit que « la nutrition est le logarithme de l'animal ». Pour chaque principe il a ses exemples tout prêts; il sait apporter le plaisant dans la science, et le pittoresque dans l'abstraction. Aux lois trop rigoureuses il oppose les exceptions embarrassantes, et il s'en réjouit. Il nargue la classification, et demande aux herbivores pourquoi le chevreuil de M. Robin est mort d'une indigestion de grives, et pourquoi les vaches norvégiennes se nourrissent de saumon desséché. Il anime les végétaux, et il dramatise, à la façon de M. A. Daudet dans le conte de *Wood'stown*, l'hypothèse de Malthus où un végétal, livré à sa fécondité sans être limité, émondé ni gêné, finirait à lui seul par couvrir le monde. Dans sa prose familière et amusante, il oppose le végétal « qui vit d'amour et d'eau fraîche », au carnassier obligé de chercher pour se nourrir « des êtres ayant déjà vécu, qui fuient, qui résistent, et qui ne veulent pas se laisser manger. La planète ne peut être gouvernée que par un carnassier, parce qu'il lui faut plus d'intelligence pour se nourrir; on ne comprendrait pas que nous fussions dominés et dirigés par un mouton ». Voilà le ton de ces entretiens dont on ne sait si l'on doit plus admirer la hauteur des idées, la solidité de la science ou la clarté de l'exposition. On sent que l'on a devant soi un homme habitué à chercher le vrai, à ne s'incliner que devant lui, à suivre avant tout

le bon sens et l'évidence au risque d'étonner les convictions et les préjugés; critique impartial, il juge chacun selon ses œuvres, et n'hésite pas à faire ce classement qui fait plaisir à entendre : « comme génie et comme *positivité*, Darwin ne vaut pas Lamarck, et Buffon est plus fort qu'eux tous ».

III. — ADRESSE A M. JULES FERRY

A l'occasion de l'élection de M. Jules Ferry à la présidence du Sénat, le *Cercle positiviste de Budapest* a envoyé à l'illustre homme d'Etat l'adresse suivante qui a été publiée par l'*Estafette* du 5 mars dernier : C. H.

Monsieur le président,

Les soussignés, convaincus de l'immense portée du vote de vendredi dernier, par lequel la majorité républicaine du Sénat vous a mis à la tête de cette illustre Assemblée, tiennent à vous exprimer, monsieur le président, en cette occasion solennelle, leurs félicitations les plus sincères. Tout vrai ami de la France et des institutions républicaines, comme tout partisan du progrès général, doit se réjouir de cet événement heureux autant qu'imprévu. Car, abstraction faite de la satisfaction que doit procurer à un grand citoyen — si désintéressé fût-il — de voir ses services passés et son dévouement constant reconnus, et la confiance de ses concitoyens, après de vaines alarmes, lui revenir, ce vote, dans les circonstances où il s'est produit, a, selon nous, encore une grande signification politique et sociale. Il dénote un revirement décisif de l'opinion publique, et nous prouve indubitablement que les efforts persévérants de la réaction unie au radicalisme, tendant à ternir un grand nom, — qui est tout un programme, — auront été inutiles et n'auront servi qu'à mieux le mettre en relief, en cimentant plus que jamais l'entente de tous les républicains. Nous en tirons un heureux augure pour l'avenir. Nous espérons que le parti républicain, s'élevant au-dessus des querelles oiseuses et des dissensions futiles, se mettra d'accord désormais pour achever la consolidation définitive des institutions républicaines dans le sens des grandes traditions de

la Révolution ; que la bonne entente à l'intérieur et une paix digne à l'extérieur rendront possible l'installation du régime de l'avenir, résumé par Auguste Comte en ces deux termes : la Paix et le Travail.

C'est pourquoi nous avons saisi l'occasion d'affirmer une fois de plus notre profond respect pour la France en honorant un de ses plus grands citoyens, le continuateur des grandes traditions républicaines et le digne successeur de celui qui a créé l'Union républicaine.

Agréez, monsieur le président, l'hommage sincère de notre respectueuse sympathie.

Budapest, le 27 février 1893.

Samuel KUN,
Président du *Cercle d'études positivistes*
de Budapest.

(Suivent les autres signatures.)

BULLETIN DE HONGRIE

CERCLE D'ÉTUDES POSITIVISTES DE BUDAPEST

RAPPORT SUR L'EXERCICE DE L'ANNÉE 1892

Le Cercle a continué cette année l'œuvre commencée : lectures, discussions et célébration des fêtes positivistes. Le nombre des membres est resté stationnaire, car pour deux départs il y a eu deux nouvelles adhésions. L'un des nouveaux membres s'est engagé de verser la somme de 100 francs par an, ce qui a été accepté avec gratitude. Le sujet de nos lectures a été cette année le Discours sur l'Ensemble du Positivisme. La Fête de l'Humanité (104) a été célébrée par une lecture du Président d'un travail sur l'*Histoire de la Religion* (traduction et résumé des 12e et 13e entretiens du *Catéchisme positiviste*), qui n'avait pu trouver place dans l'opuscule publié par la *Revue philosophique hongroise* (no de décembre 1891) et paru en tirage à part au mois de mars de cette année sous le titre : *A Positivismus mint vallasrendszer* (Budapest, chez Léon Révai). Le 5 septembre n'a pu être fêté, presque tous les membres étant absents de Budapest. Dans le courant de l'année aucune manifestation publique n'a eu lieu.

Nous avons commencé à jeter les fondements d'une petite bibliothèque, en employant une partie de la souscription exceptionnelle, mentionnée plus haut, à l'achat des ouvrages principaux du Maître. Il y a également un commencement de fonds typographique du rapport de la brochure susmentionnée.

Voici les résultats financiers de l'exercice 1892 :

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE 1892

Recettes.

	Florins kr.	Florins kr.
Taxe d'inscription de 2 sociétaires.	1 »	
Cotisations des membres.	29 50	
Total des recettes. . . .	30 50	30 50

Dépenses.

	Florins kr.	Florins kr.
Frais d'expédition de la circulaire.	3 10	
Cahiers, timbres, cartes postales	1 40	
Achat de livres.	18 »	
Abonnement à la *Revue*	6 70	
Total des dépenses. . . .	29 20	29 20
Reste en caisse le 31 décembre		1 30

Il a été versé pour le subside de 1892, par 6 souscripteurs, 21 florins 80 kr. (soit 45 fr. 66 c.).

Nota. — Dans le Rapport de l'année dernière, publié dans le numéro de mars 1892 de la *Revue* (à la page 204), il faut lire, dans le relevé du subside pour 1890, *au lieu de* 44 fl. 80 : *44 fr. 80.*

30 décembre 1891. *Le Président*, Samuel Kun,
Correcteur d'imprimerie
1, Losonczi-uteza, Budapest (Hongrie).

VARIÉTÉS

I. LA THÉORIE POSITIVE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

A PROPOS D'UNE LEÇON DE M. AULARD

Les idées d'Auguste Comte et les travaux de ses disciples sur notre grande crise nationale ont été pris à partie, en Sorbonne, par le titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution française. Le 7 décembre dernier, dans le discours d'ouverture des leçons qu'il consacre cette année à l'étude de la vie et de la politique de Danton, M. le professeur Aulard, malgré quelques hommages que la suite de l'appréciation ne confirme pas, a procédé à une exécution en forme de la méthode historique d'Auguste Comte et de la théorie positiviste de la Révolution française.

En elle-même, cette critique, comme tant d'autres, eût été négligeable si elle n'était venue d'un personnage aussi considérable. M. Aulard, docteur ès lettres, professeur agrégé à la Faculté des lettres de Paris, est l'un des membres les plus en renom de l'Université; il est regardé comme un maître en critique historique, et à ce titre attaché au ministère de l'instruction publique pour la reproduction des documents révolutionnaires; il est tenu en haute estime par le conseil municipal de Paris : c'est à lui que ses représentants ont confié quelques-unes des plus importantes publications de la Société de l'Histoire de Paris pendant la Révolution, c'est pour lui qu'ils ont créé en Sorbonne une chaire d'Histoire de la Révolution dotée d'une subvention annuelle, c'est à sa considération qu'ils accordent chaque année un subside à la Revue qu'il dirige; enfin, par la réputation que lui ont acquise ses nom-

breux travaux sur la matière, la Révolution est pour ainsi dire devenue sa chose, et la *Grande Encyclopédie* lui a confié tous les articles relatifs à cette époque si remplie. Mettant à profit la grande publicité dont il dispose, M. Aulard a donné à son discours tout le retentissement possible (1).

La *Revue occidentale* ne pouvait laisser passer sans réponse l'attaque d'un des maîtres du jour, attaque que nous estimons aussi inconsidérée qu'elle a été éclatante.

Il y a entre le jugement de M. Aulard et la conduite des disciples d'Auguste Comte un contraste surprenant. L'école positiviste attache une importance capitale à la Révolution; après Condorcet, elle en fait une époque décisive de l'évolution humaine; elle adopte 1789 comme point de départ de l'ère des temps modernes; M. Aulard, lui, prétend que son fondateur a manqué la théorie d'un tel événement. Il en donne la raison. C'est précisément, dit-il, parce qu'Auguste Comte a vu dans cette crise la manifestation d'un état de choses devant aboutir à la religion de l'Humanité, qu'il a manqué de la clairvoyance nécessaire pour l'apprécier : la théorie qu'il en a faite est plutôt l'œuvre de son imagination que l'expression de la réalité. On ne peut, croit-il, ni bien connaître, ni bien apprécier les choses et les êtres auxquels on est attaché par le cœur : car on devient alors systématique, religieux, on n'a pas l'impartialité de l'historien. Ainsi, d'après la méthode de M. Aulard, la religion, c'est-à-dire toute croyance générale sur le monde et sur l'homme, fût-elle positive, est un discrédit, une raison déterminante d'incompétence et d'incapacité, et les œuvres historiques qu'elle inspire sont d'avance condamnées et rejetées. Nous n'exagérons rien, qu'on en juge :

« Auguste Comte croit, ou ce qu'il dit n'a pas de sens, que Dan-
« ton exerça le pouvoir du 10 août 1792 jusqu'au début de 1794
« (p. 27)... Par quelle aberration Auguste Comte a-t-il confié la
« dictature révolutionnaire à un homme d'Etat vaincu? (p. 29)...
« Comme cette date (1792) renverserait son système, il croit que

(1) Voir la *Revue bleue* du 31 décembre 1892, la *Justice* des 2 et 3 janvier 1893, et la *Révolution française* du 14 janvier 1893.

« cette double conquête (de la Savoie et de la Belgique) eut lieu
« à la fin de 1793. Il n'a même pas jeté les yeux sur une chronologie quelconque (p. 28)... En histoire, il mêle des erreurs naïves
« aux vues les plus vraies et les plus neuves. Il ne se doute pas de
« son ignorance. Il croit sincèrement que Danton a régné de telle
« date à telle date. Et le fondateur d'une admirable (*sic*) méthode
« historique en vient peu à peu à l'état d'esprit où on est tout disposé à faire gagner la bataille de Pharsale par Pompée... Après
« la mort d'Auguste Comte, le type de Danton fut remis aux mains
« d'un de ses exécuteurs testamentaires qui... chercha et produisit des textes sur les dantonistes, mais qui était peut-être animé
« de sentiments trop respectueux et trop pieux pour que ce fût
« son rôle et pour qu'on pût lui demander de corriger lui-même
« ou seulement de signaler les erreurs historiques du père de la
« religion positive... Les positivistes ont créé à leur tour une légende » (p. 30), etc., etc.

L'argumentation n'est pas originale. M. Georges Avenel avait publié, en 1873, sous le titre de : *Danton d'après M. Robinet et les positivistes religieux* (1), une critique de même nature, à laquelle M. Robinet répondit dans une brochure intitulée *le Dix Août et la symbolique positiviste*. Lui aussi pensait que « les cultuels de la chapelle humanitaire », c'est ainsi qu'il appelait les disciples d'Auguste Comte, ne pouvaient avoir une idée à eux. Mais c'était il y a vingt ans, et M. Avenel avait des excuses qui manquent à son émule; d'ailleurs il a depuis répudié, comme patriote et comme citoyen, la plaisanterie qu'il avait soutenue comme polémiste. M. Aulard accepte les mêmes vues, qui font de Danton un assez pauvre homme, « victime innocente et imprévoyante de ses « habiles adversaires ». Lui, un dictateur? En 1793, du 6 avril au 10 juillet, Danton a la haute main sur la diplomatie et la guerre; et sa diplomatie avorte, et ses armées sont battues en Vendée et en Belgique, et la France est envahie : « Il sem-

(1) La *République française*, nos du 25 septembre et du 3 novembre 1873. « Le maître a prononcé... M. Robinet aura beau s'observer; comme il fait là un acte religieux, il ne peut le faire sans que la vérité historique n'en souffre quelque peu; en un mot, il lui arrivera de tomber dans la symbolique. »

« blait à l'opinion que son gouvernement n'eût eu que des « échecs ». Enfin, vaincu, contraint à accepter le 2 juin, il est à jamais renversé du pouvoir (p. 28). Ce qui n'empêche pas l'auteur de ces redites de proclamer que cette « vue libre « et d'ensemble... ne dément en rien l'idée favorable qu'il « s'est faite de ce bon Français, de cet homme d'Etat » (p. 9) !

M. Aulard qui, on le voit, ne répugne pas aux contradictions, déclare qu'il va étudier Danton *sans système*, avec sa *méthode ;* ce qui revient à dire qu'il empruntera à autrui, sans distinction d'école, les aperçus et les notions générales à sa convenance. Toutefois, comme avoir une méthode c'est posséder l'art de diriger sa raison dans le champ des connaissances accessibles à l'homme, pour les découvrir et les relier, il est inévitable, en raison des actions et des réactions qui résultent de cette liaison, que toute méthode aboutisse à un ensemble. C'est ainsi que Descartes et Auguste Comte ont procédé. Il paraît que ce n'est pas la méthode de M. Aulard. Les faits avant tout (1). Broussais avait averti ses pareils du danger : rien n'est bête comme un fait, disait-il ; et il est constant que la réalité est plus que cela. Turgot aussi avait répondu, dans son *Eloge de Gournay*, à ceux qui lui objectaient ses vues systématiques :

« Il est cependant vrai que tout homme qui pense a un *système*, « qu'un homme qui n'aurait aucun système ou aucun enchaîne- « ment dans ses idées ne pourrait être qu'un imbécile ou un fou. « N'importe. Les deux sens du mot système se confondent ; et « celui qui a un système dans le sens des gens du monde, c'est-

(1) Est-ce pour cela que M. Aulard aime la concentration? Il émit un jour le projet de se faire remettre tous les documents sur la Révolution que possède la ville de Paris, afin de « mettre au service d'une création municipale [la chaire créée en 1885] toutes les ressources municipales ». C'était une vue bien systématique pour un homme sans système. M. Aulard se proposait « d'expliquer ses cours par la vue des « documents..., qu'il montre pour mieux convaincre.... attribuant à « cette démonstration *(sic)*, pour ainsi dire palpable, une force sugges- « tive qui fait naître des idées et qui les fixe dans l'esprit des audi- « teurs ». Le conservateur, consulté, ayant rappelé que la Bibliothèque Carnavalet est destinée au public et non à quelques journalistes ou professeurs privilégiés, le conseil municipal rejeta purement et simplement a demande de M. Aulard. (Rapport de M. Chassaing, 22 mars 1886.)

« à-dire une opinion fixe tenant à une *chaîne* d'observations,
« encourra les reproches faits par les philosophes à l'*esprit de*
« *système* pris dans un sens tout différent, dans celui d'une opi-
« nion qui n'est pas fondée sur des observations suffisantes... Les
« adversaires de M. de Gournay étaient tous autant que lui des
« gens à système, puisqu'ils soutenaient une opinion contraire à
« la sienne ».

Le fond de la querelle est une différence de méthode et de doctrine. M. Aulard ne procède pas comme Auguste Comte; il n'admire pas les mêmes choses. Leur républicanisme n'a ni la même origine, ni le même point d'appui. Le philosophe était arrivé dès sa première jeunesse à un point où bien des hommes mûrs ne sont pas encore parvenus; le savant érudit lui fait un reproche de sa précocité : « Comment Comte en « est-il venu à défigurer ainsi l'histoire, lui qui s'appuyait « sur l'histoire ? C'est, répond M. Aulard, que sa théorie his- « torique était complètement formée dans son esprit dès l'âge « de vingt-deux ans (1820). Dès lors et à son insu, son siège « est fait ». Un esprit plus abstrait aurait reporté cette formation à l'année 1822, époque de la découverte de la loi des trois états, qui constitue la base positive de la philosophie de l'histoire. Mais l'antipathie de M. Aulard pour la théorie positiviste est un cas particulier de la lutte de la spécialité contre la généralité. Si ce n'était cet esprit spécial qui l'entraîne, M. Aulard, plus frappé des ressemblances que des différences, se serait recommandé du grand parti. Il s'en défend, au contraire : « Vous ne m'en voudrez pas si mon admiration pour « Danton n'est pas religieuse, et si je me dérobe décidément « à l'honneur d'être appelé dantoniste, même en si bonne « compagnie ».

Dans la théorie positiviste, comme dans la réalité des choses, la Révolution n'est qu'une partie d'un ensemble indivisible et c'est pour cela que M. Aulard est amené à s'en prendre à la doctrine d'Auguste Comte. Mais quand on veut apprécier un philosophe aussi systématique que le fondateur du Positivisme, il faut, avant d'interpréter son langage, commencer par accepter ses définitions essentielles. Sans cela, on est obligé de deviner ce qu'il a voulu dire, ce qui expose à y trouver des

absurdités qui n'ont d'existence réelle que dans l'imagination de l'interprète. C'est ainsi que M. Aulard attribue à Auguste Comte l'opinion qu'au XVIIIe siècle il n'y a eu d'organique que Diderot, et sous la Révolution de patriote que Danton (1).

Comment ! Danton était seul au district, à la section, au club des Cordeliers ; il a pris seul les Tuileries ; il a siégé seul à la Commune, au ministère, à la Convention, dans les comités ! Mais, c'est de l'Avenel tout pur ! Non, jamais, dans l'école positiviste, on n'a manqué de rendre justice à Carnot, à Prieur, à Lindet, à Cambon, à Dubois-Crancé, à Ruhl, à Chaumette ; aux missionnaires de la Convention ; aux généraux et aux soldats sans-culottes ; à tous ceux qui ont combattu et sont morts pour la patrie et pour la République. Ni Auguste Comte, ni aucun de ses disciples n'ont davantage méconnu les services rendus, pendant le XVIIIe siècle, par l'élite constructive, philosophes, savants, érudits, économistes, légistes, artistes ; et si M. Aulard avait simplement jeté les yeux sur le *Calendrier historique* d'Auguste Comte, il y aurait vu les noms d'une soixantaine de contemporains de Diderot, Voltaire compris, choisis entre beaucoup d'autres, pour avoir concouru, à des titres divers, à l'organisation de la société moderne. Ici encore, la fantaisie vient de M. Aulard.

Pour juger le philosophe qui, le premier, a eu la conception positive de l'ensemble comme seul réel, il eût fallu lire son œuvre entière, et non pas seulement feuilleter ce qui concerne la grande crise. Pour faire la critique des opinions de Comte sur la dictature et sur les écoles philosophiques modernes, il eût été nécessaire d'étudier, tout au moins, les chapitres qu'il a consacrés à la théorie des forces sociales, au XVIIIe siècle envisagé dans sa double évolution, positive et négative ; il aurait fallu concevoir la nature abstraite de la philosophie de l'histoire. Non seulement M. Aulard ne l'a pas fait, mais il soupçonna Auguste Comte d'avoir ignoré tout ce dont il n'a pas parlé expressément : « Comte, dit-il, ignore

(1) « C'est de la fantaisie de dire qu'au XVIIIe siècle, en dehors de Di-
« derot, il n'y a eu que négativisme (p. 19). D'après le même Comte...
« Danton est le vrai, le seul patriote (p. 25). »

« le vrai rôle politique de Condorcet ». En effet, il n'a pas eu à le signaler, parce que l'action politique de Condorcet, quelque utile qu'elle ait été, est restée secondaire, et par suite négligeable au degré d'abstraction où Comte s'est élevé. « Dans le *Cours de philosophie positive*, le nom de Danton « n'avait paru que dans une phrase incidente... Dans le « *Système de politique positive* Danton est au premier plan... « C'est que dans l'intervalle avait été publié, en 1850, le livre « dantonien de Villiaumé. Ce fut pour Auguste Comte un « trait de lumière » (p. 22). M. Aulard, quoique pas religieux du tout, a l'imagination riche; il invente des faits pour expliquer ce qu'il ne s'explique pas. Auguste Comte n'a jamais lu Villiaumé, dont il a même ignoré l'existence, mais il avait immensément lu dans sa jeunesse, et il avait eu pour entours et pour maîtres des hommes qui avaient vécu la vie de la Révolution.

« A l'Ecole polytechnique [1814-1816], dit un de ses biographes, « sa facilité à comprendre lui laissait de grands loisirs, aussi « lisait-il beaucoup, et c'est la politique qui déjà fixait son atten- « tion. Son pupitre était rempli de copies annotées des constitu- « tions républicaines de la France et des Etats-Unis d'Amérique, « des discours et des manifestes de la Révolution. Bien que le « plus jeune par l'âge... le jeune Comte se fit remarquer entre « tous par son exaltation républicaine. Il était l'admirateur pas- « sionné de notre grande Convention nationale ». (J. LONCHAMPT.)

Si M. Aulard avait jeté les yeux sur la *Bibliothèque du prolétaire au* XIXe *siècle* (1851), il aurait vu qu'Auguste Comte y a placé l'*Histoire de la Révolution française*, non de Villiaumé mais de Mignet, le seul que M. Aulard, qui n'en ignore, ne nomme pas dans son énumération des historiens de la Révolution, bien qu'il soit resté le premier de tous par la vigueur de la conception, la sobriété des détails, la préoccupation des phénomènes et des hommes essentiels, par la généralité de vues. Sans doute, Mignet n'échapperait pas au reproche d'avoir ignoré bien des faits; sans doute il n'énumère pas la masse de documents qu'il a utilisés, mais on s'aperçoit vite qu'il sait une infinité de choses; sans doute, son œuvre pourra être

surpassée, mais elle restera toujours un modèle de narration historique.

Cet art d'exposition, vraiment philosophique, Auguste Comte l'a possédé au plus haut degré. L'étude et la critique des documents, Auguste Comte l'avait faite tout d'abord, et c'est en connaissance de cause, d'après l'observation des faits, qu'il a formulé ses vues générales. Non seulement la méthode positive lui en faisait un devoir, mais il devait à l'art incomparable avec lequel il la maniait, l'avantage de savoir merveilleusement observer. De multiples épreuves ont confirmé cette règle logique d'Auguste Comte : il faut une théorie pour observer et pour apprécier ; cela est tellement nécessaire qu'il vaut mieux en inventer que de n'en pas avoir : c'est ce qu'on a fait, c'est ce que tout le monde fait, même l'anti-systématique M. Aulard. Car lorsqu'il montrera « Danton orienté vers « l'avenir », ce n'est pas par des textes qu'il fera connaître cet avenir. Pour orienter, il faut savoir d'où l'homme vient, où il va. C'est bien systématique, mais c'est comme cela. Et celui qui méconnaît cette nécessité, que peut-il bien voir dans l'histoire sinon avec les lunettes d'autrui ? Ce n'est pas à Auguste Comte, que, suivant le mot de Wellington, si familier à M. Laffitte, on eût eu à reprocher d'avoir eu plus de connaissances que son intelligence n'en comportait. Doué d'une mémoire des plus riches qui aient existé, Auguste Comte n'en fait pas étalage ; pour laisser à ses énonciations toute leur vigueur native, il condense dans un adjectif, et souvent dans un de ces adverbes qui ont le don d'exaspérer M. Aulard (1), la masse des faits qu'il n'énumère pas, mais dont ils sont desti-

(1) « D'une page d'Auguste Comte ôtez, dit-il, les adverbes, les « innombrables, les assommants adverbes, qui n'y modifient presque « jamais, comme le veut le rudiment, ni le verbe, ni l'adjectif, ni un « autre adverbe, et revoyez la page ainsi nettoyée : ce sera alors un « style clair, net, humain, et la pensée s'y verra dans toute sa struc- « ture et toutes ses nuances... Je crois bien que c'est surtout le placage « artificiel, inutile, de ces solennels adverbes qui a rebuté la curiosité « des profanes et offusqué le goût des délicats. » (p. 21.) — Auguste Comte avait dès ses débuts répondu aux objections sur son style : « Je crois « avoir le style propre au sujet, c'est-à-dire le style scientifique, et non « celui recommandé par les faiseurs de rhétorique. (Lettres à M. Valat, 8 septembre 1824.)

nés à rappeler le souvenir. L'effet que ces auxiliaires produisent sur ses lecteurs équivaut à un scrutin épuratoire; on peut être certain que ceux qui les lui ont reprochés ne l'ont pas compris. M. Aulard s'y est laissé prendre, et il n'y a pas d'autre raison à son antipathie pour des adverbes qui lui semblent charger inutilement la phrase, et qu'il conseille bénévolement à ses auditeurs de supprimer, pour leur rendre la lecture d'Auguste Comte plus agréable et plus profitable.

Résultat de l'élaboration directe de quatre siècles, déterminés eux-mêmes par les âges antécédents, la Révolution n'a été et pu être qu'un élément de ce grand tout indivisible, qui est la vie de l'Humanité. Pour édifier la théorie positive d'un pareil événement, une mémoire étendue, une grande facilité de style, ne suffisent point, il faut avoir un esprit généralisateur soutenu par la méthode historique. Pour Auguste Comte, heureusement, la Révolution française n'était pas l'unique domaine qui absorbât ses pensées. Embrassant toutes les sciences et toutes les doctrines, tous les temps et toutes les institutions humaines, Auguste Comte a écrit sur la philosophie de l'histoire, à la manière de Turgot et de Condorcet. Dans une œuvre traitant de l'histoire générale de l'Humanité, il n'a pas eu, comme il l'aurait dû faire s'il s'était proposé d'en écrire l'histoire spéciale, à consacrer plusieurs volumes au cas, très particulier et très limité dans l'évolution totale, de la Révolution française; il s'est borné à en faire la théorie, c'est-à-dire à énoncer les caractères essentiels par lesquels elle s'est rattachée au passé et à l'avenir. *A priori*, il est donc permis de penser qu'un tel génie était théoriquement mieux préparé que M. Aulard a concevoir la Révolution française, et s'il a eu entre les mains moins de documents écrits, ce qui n'est pas certain, il a, sans conteste, possédé plus de renseignements vivants. Il n'avait d'ailleurs besoin que des événements essentiels, et ces faits-là ont une précision inaltérable, et un ascendant que le génie apprécie tout d'abord; de Maistre, écrivant en pleine tourmente les *Considérations sur la France*, en est un exemple. M. Aulard, en ce qui concerne Danton, accorde qu'au point de vue négatif, c'est ainsi qu'il qualifie le côté moral de la question, la théorie positive a réussi,

mais qu'elle a échoué au point de vue positif, c'est-à-dire sous le rapport social. Mais les deux aspects sont connexes. Danton avait refusé, en 1792, d'abandonner Paris, il avait, en 1793, provoqué l'institution du gouvernement révolutionnaire; Auguste Comte le savait, et il était convaincu que l'homme qui a fait ces deux choses n'était ni un traître ni un corrompu. C'est la profonde connaissance de la nature humaine et de son évolution qui lui a permis de porter ce jugement, et de devancer ainsi les preuves matérielles; eussent-elles fait éternellement défaut, ce jugement n'en eût point été infirmé : qui accuse doit prouver, et aucun accusateur ne l'avait fait. Appuyé sur cette théorie positive de l'homme et de la société, le Dr Robinet a pu aller droit au but; et cette marche systématique distingue le véritable historien, qui découvre, de l'analiste compilateur, qui ne connaît de documents que ceux que le hasard ou la fortune met sous ses yeux. La théorie positive de la Révolution par Auguste Comte, les travaux du Dr Robinet sur Danton, constituent des œuvres capitales, établies sur des fondements inébranlables. Les choses faites ne sont plus à faire. Ce résultat consolant pour la raison, qui ose entrevoir un terme à ses travaux dans toutes les questions fondamentales, est bien propre à encourager les âmes amoureuses de la gloire. Loin de disperser l'attention on doit la concentrer sur les productions originales, qu'il convient surtout de lire et de relire. Le but n'est pas d'accumuler des textes, mais de produire des convictions fondées sur la démonstration. Ce sont ces convictions positives qu'un cours sur la Révolution française doit produire ou consolider et qu'il ne doit jamais ébranler si l'on veut qu'il réponde à sa véritable destination sociale et politique.

M. Aulard semble manquer de l'esprit abstrait et généralisateur qui caractérise les natures théoriques, esprit sans lequel on ne peut bien apprécier ni les événements ni les hommes. Sans cette condition, comment, par exemple, pourrait-on déterminer celui à qui il faut attribuer le gain d'une bataille? Comment pourrait-on estimer cette masse d'actions, spontanées ou combinées, cette quantité de conditions préalables qui ont souvent décidé du succès avant que la lutte finale

ait été engagée? C'est évidemment à l'action la plus générale que la victoire est due, et c'est cette condition capitale que l'on a rappelée dans le nom par lequel on désigne celui qui est chargé de gagner les batailles. L'élévation et l'étendue des vues caractériseront toujours les vrais génies théoriques et politiques, comme étant à la fois la condition et la preuve de leur supériorité, et ce sont toujours les vues générales qui ont dominé ceux qui ont voulu être utiles à leurs contemporains et à la postérité. Or, il semble, à lire M. Aulard, que ce qui n'est pas dans l'*Officiel* n'a jamais existé, que ce qu'un individu n'a pas contresigné ne peut lui être attribué. Cette manière d'envisager les choses l'amène aux déductions les plus naïves : le culte de la Raison s'institue en novembre, or Danton était absent de Paris depuis un mois, donc il n'est pour rien dans l'événement; le 8 août 1793, sur le rapport de Grégoire, la Convention abolit les académies ; or, Danton étant tombé du pouvoir (*sic*) le 10 juillet précédent, ce n'est pas à des dantonistes (1) qu'il faut rapporter cette mesure (p. 25). Il est bien évident que la notion positive des événements manque à M. Aulard faute de la conception du concours dans l'espace et dans le temps, conception sans laquelle il n'y a pas de raison historique.

C'est à son antipathie pour les systèmes qu'il faut rapporter l'insuffisance de ses notions sur les choses et les hommes. La notion de système est pourtant essentiellement scientifique. Elle caractérise toute combinaison d'éléments, ayant une force propre, liés entre eux, et par conséquent agissant et réagissant les uns sur les autres. Comme cette combi-

(1) Voici comment s'exprimait, le 17 juillet 1793, un dantoniste, Sergent, député de Paris, dont la motion fut décrétée : « Il est temps enfin « de prendre un parti sur ces corps monstrueux qui prodiguaient « l'encens aux rois et le dégoût aux hommes de génie. Vous avez or- « donné à votre Comité d'instruction publique de vous faire un rap- « port sur ces corporations enfantées par le despotisme, qu'elles étaient « accoutumées à servir, je demande que ce rapport soit fait dans la « séance. » Cette suppression rentrait dans les vues des diverses écoles : des Roussiens (maratistes et robespierristes) par haine des gens de lettres et des savants, pour détruire; des Physiocrates et Encyclopédistes, par un juste sentiment de la séparation des deux pouvoirs, pour réorganiser.

naison peut toujours être représentée par une résultante unique, laquelle peut à son tour constituer un des éléments d'un nouveau système, il y a là de quoi satisfaire à toutes les complications. C'est une notion première qui doit régler les travaux théoriques quelconques. En histoire, cette notion domine l'appréciation des sociétés et des individus, aussi bien que celle de leurs manifestations quelconques : dans les événements sociaux, les éléments sont visibles, c'est la résultante qui échappe d'abord, surtout à ceux qui ne s'en tiennent qu'aux faits : dans les actions individuelles, la résultante est évidente et ce qu'on aperçoit plus difficilement, ce sont les éléments du concours. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que M. Aulard, qui rejette la théorie positive, ait erré dans les deux cas : qu'il ait méconnu, dans le premier, la nature des écoles du XVIII[e] siècle et leur action sur les hommes de la Révolution ; qu'il ait nié, dans le second, l'existence de la dictature exercée par Danton sur le milieu politique qui décidait alors des destinées de la France.

Un événement historique doit donc être considéré comme un produit, toujours complexe dans ses origines. Entre ce résultat et ces origines, il y a nécessairement des relations plus ou moins directes et immédiates, c'est-à-dire tout ce qui caractérise un système. Que le concours soit coexistant, que la convergence ne devienne manifeste que par l'évolution, le phénomène est commun. Un esprit supérieur qui aurait, avant l'événement, saisi la relation que l'avenir établira visiblement entre ses origines, aurait fait une théorie conforme au système réel. En quoi cette façon de concevoir ou de représenter les choses est-elle donc en contradiction avec la réalité ?

Il n'importe pas seulement de voir l'événement historique dans sa véritable complexité, bien plus caractérisée encore dans le temps que dans l'espace, mais de déterminer l'homme qui a le plus contribué à le manifester et qui, par suite, a le plus mérité de le représenter. Ce n'est pas là créer l'homme pour l'accommoder aux événements, et encore moins apprécier les événements d'après l'estime professée pour l'homme (malgré le culte dont il a été l'objet, qui donc a jugé Bonaparte plus rigoureusement que l'Ecole positiviste ?) ; c'est com-

biner le respect de la réalité avec le sentiment de la destination. Quand, dans le passé, les événements ont été secondés par un homme supérieur pour le bien de l'Humanité, la méthode positive le signale ; elle en montre les caractères essentiels; elle y rattache tous ceux qui ont manifesté ces mêmes caractères, quoique à un moindre degré, afin que si, parmi les vivants, un de ces hommes supérieurs surgit, le public sache le reconnaître, et mette la puissance dont il dispose à la hauteur de sa tâche et de son génie. Ce que l'école positiviste enseigne, elle le pratique ; elle n'a pas attendu l'expression inoubliable de la douleur de tout un peuple pour apprécier Gambetta et reconnaître sa supériorité politique. C'est cet esprit essentiellement organique qui lui inspire l'admiration qu'elle professe pour Danton, comme pour tous les grands hommes; leurs services les préserveront de l'oubli où tombent finalement toutes les réputations usurpées, auxquelles on peut appliquer les réflexions de l'*Imitation*, interprétée par Corneille :

Où sont tous ces docteurs, qu'une foule si grande
Rendait à tes yeux même autrefois si fameux,
Un autre tient leur place, un autre a leur prébende,
Sans qu'aucun te demande
Un souvenir pour eux.

Tant qu'a duré leur vie, ils semblaient quelque chose,
Il semble après leur mort qu'ils n'ont jamais été,
Leur mémoire avec eux sous leur tombe est enclose,
Avec eux y repose
Toute leur vanité.

Auguste Comte est au nombre des esprits assurés de l'immortalité; son nom est plus vivant que jamais et son ascendant va croissant. M. Aulard lui-même s'en est ému et il a voulu poser la barrière :

« L'opinion, après avoir, dit-il, reçu Danton des mains des « robespierristes et des girondins, le reçoit aujourd'hui des « mains des positivistes. Eh bien ! il y a à se demander si la phi- « losophie positive, qui se donne autant pour une religion que « pour une méthode, nous a exactement montré le vrai Danton,

« et si nous n'avons pas tous été, moi le premier, un peu dupes « des procédés apologétiques, procédés sincères, mais en partie « religieux, d'Auguste Comte et de ses disciples. L'autorité d'Au- « guste Comte nous a fait perdre le sens de la mesure. Il est « temps que la critique historique réagisse contre cette autorité... « qui l'a peu à peu écarté des voies raisonnables et a voulu la « capter dans des formules religieuses. » (p. 9-10.)

Nous allons suivre M. Aulard dans l'examen de quelques-uns de ces délits historiques que la religion de l'Humanité aurait fait commettre à son fondateur.

« Par quelle aberration Auguste Comte, qui ne fonde la gloire « de ses héros que sur les résultats historiques, a-t-il conféré la « dictature révolutionnaire à un homme d'Etat vaincu, tombé « du pouvoir, victime innocente et imprévoyante de ses habiles « adversaires? » (p. 29.)

L'aberration ne viendrait-elle pas de M. Aulard? A-t-il su lire Auguste Comte?

Le but perpétuel de l'évolution humaine, œuvre constante de tous les esprits forts, a été et sera de constituer un ordre, à la fois matériel et moral, qui assure, avec le moins d'arbitraire possible, l'existence des sociétés politiques, de plus en plus compliquées et concourantes, tout en développant de mieux en mieux les forces individuelles, pour le bonheur commun. L'Humanité a institué, pour atteindre ce but, un ensemble de moyens, dont la coordination a été l'objet des diverses religions : la propriété, la famille, le sacerdoce, le gouvernement proprement dit. L'esprit positif consacre tout cela, pour le développer et le perfectionner. Cette conception est bien systématique, sans doute, mais il faut avouer aussi que, au milieu de toutes les variétés qu'offre le spectacle historique, ce qui frappe le plus, dans chaque civilisation, c'est le développement du système par lequel elle se caractérise. Ce que Virgile, en termes inoubliables, a dit de l'évolution romaine, on peut le répéter de l'évolution catholique, de l'évolution industrielle, de l'évolution scientifique. Ce qui fait le fond de l'histoire, c'est l'enchaînement des générations; c'est la continuité des efforts, c'est la suite des empires et des reli-

gions (Bossuet), c'est l'éternelle chaîne des destinées humaines (Condorcet), c'est le développement de l'ordre fondamental (Auguste Comte). Ce qui fait la valeur des événements, c'est le rôle qu'ils jouent dans cette évolution; ce qui fait l'importance des agents individuels de cette œuvre collective, c'est le degré de leur participation à ce concours impérissable. Aussi quand un des éléments de l'ordre humain se trouve menacé ou compromis, sa défense ou sa reconstitution devient le problème capital; et l'homme qui, avant tous les autres, a vu le péril et trouvé le remède, devient un des bienfaiteurs de l'espèce.

Or, la crise de 1789 avait manifesté l'irrévocable séparation entre le gouvernement existant et les vues générales qui étaient l'expression des besoins réels d'une population laborieuse et émancipée. L'équilibre était rompu et la nécessité de son rétablissement s'imposait : la civilisation et la patrie étaient en danger. Ce rétablissement exigeait, après la condition préalable d'élimination de la royauté, comme action capitale, la fondation d'un gouvernement nécessairement provisoire, mais perfectible au fur et à mesure de la réalisation des conditions mentales et morales indispensables à l'avènement d'une forme plus stable. L'institution d'un gouvernement adapté aux éléments de la vie moderne, voilà donc, dans cette crise, le phénomène politique prépondérant, ce qui a fait de 1793 une année exceptionnelle dans les fastes de l'Humanité. Toutes les autres fondations, quelque utiles qu'elles aient pu être, pâlissent en importance devant celle-là. Ce qui l'a préparée, instituée, consolidée, est l'œuvre essentielle. Avoir vu cela, ce n'est pas avoir enfanté une légende, c'est avoir enchâssé la substance médullaire, c'est avoir saisi le chaînon qui, dans la Révolution, relia l'avenir au passé.

S'il fallait, surtout lorsqu'on se proposait de « tout revoir et de tout recréer », donner comme gage du progrès un ordre provisoire nécessaire, cet ordre nouveau devait avoir pour premier objet la conservation de la Patrie, cette œuvre palpable, évidente, du travail de tant de générations, dont l'évocation permanente constitua la religion de ces temps héroïques. L'agent systématique de cette conservation, l'appa-

reil qui anime ce grand corps formé par nos aïeux, l'élément qui personnifie le mieux cet ordre fondamental, c'est un gouvernement. Par une filiation aussi logique qu'historique, l'homme qui a le plus aidé à la défense nationale est aussi celui qui a le plus contribué à l'institution du gouvernement révolutionnaire. Nul, dans cette époque, sans analogue dans les annales du monde par l'importance du but et par les troubles qui l'ont caractérisée, nul n'a autant que Danton vécu pour la conservation de cet ordre nécessaire. Où fut le grand événement, là fut le grand homme : voilà pourquoi Danton est bien plus qu'un « saint »; c'est un politique de premier ordre, c'est un des plus grands noms de notre histoire, c'est l'homme d'Etat de 1793.

C'est donc sur des résultats historiques qu'Auguste Comte et ses disciples ont fondé la gloire de Danton ; et ils l'ont fondée solidement, grâce à cet esprit systématique toujours subordonné à l'observation et à l'expérience, qui leur a permis de s'élever plus haut sans jamais perdre de vue la réalité des choses. Non seulement ils se prévalent de cet esprit systématique, mais ils jugent blâmable le discrédit que l'on prétend jeter sur la nécessité de tenir toujours compte du concours social et de la véritable destination des choses humaines. Si, comme le demandent le bon sens et la raison, on envisage les événements comme le résultat (et aussi comme l'origine) d'un concours, la première impression qui résulte d'une telle conception est l'immense complexité du produit. Combien ne doit-on pas, dès lors, attacher de prix à ces institutions de l'esprit humain qui permettent de se diriger dans un pareil enchevêtrement. « Egaré dans une forêt immense pendant la « nuit, je n'ai, disait Diderot, qu'une petite lumière pour me « conduire. Survient un inconnu qui me dit : Mon ami, « souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin. » Cet homme qui s'en prend à la raison positive, à la raison systématique, nous l'avons rencontré, c'est M. le professeur Aulard.

En examinant les deux questions spécialement visées par celui-ci : la dictature et l'action des écoles philosophiques, on reconnaîtra qu'il s'en faut que le désir d'être plus exact

et plus impartial soit mieux satisfait en regardant la réalité sociologique comme un mélange de faits matériels, qu'en y voyant une succession à laquelle l'ordre préside.

Auguste Comte appelle dictature l'action qu'un homme politique supérieur exerce sur la marche de la société au milieu de laquelle il vit, action nécessaire pour modifier selon l'intérêt public les hommes et les institutions, pour réaliser dans des circonstances difficiles les mesures commandées par le salut de l'Etat et de la nation. Cette action est relative : elle peut être exercée par des individus placés dans des situations fort différentes pourvu qu'elles soient suffisamment élevées. L'investiture de cette fonction suprême peut être officielle ou non : elle peut provenir du détenteur actuel du pouvoir, soit qu'il la délègue, comme Charles VII pour Jeanne d'Arc ou comme Louis XIII pour Richelieu, soit qu'il l'exerce en personne, comme Louis XI ou Louis XVIII ; elle peut s'acquérir par substitution, soit par un coup d'Etat, comme Bonaparte, soit par une révolution, comme Danton. Mais, quel que soit le procédé par lequel cette autorité suprême a pu s'acquérir, elle n'est vraiment efficace que si celui qui l'a assumée s'est proposé une haute destination sociale.

En quoi la dictature de Danton a-t-elle satisfait à ces conditions ?

Investi de cette fonction suprême par son ascendant révolutionnaire aussi bien que par les nécessités du salut public auxquelles son génie seul sut pourvoir, Danton l'a exercée dans le danger le plus grand qu'ait jamais couru notre pays. Un parlementarisme dissolvant perdait la République et entravait la défense nationale. Danton proposa d'investir le Comité de salut public d'une dictature inflexible. Malgré les préjugés révolutionnaires les plus intenses qui dominaient le public politique et le portaient à répudier, au nom des principes de Rousseau, une pareille institution comme contre-révolutionnaire, Danton sut faire accepter par la Convention nationale cette souveraine influence. Contrairement encore aux mêmes principes, il fit ériger en gouvernement provisoire le Comité de Salut public, désormais armé d'une autorité capable d'écraser toutes les résistances et d'imposer le con-

cours de tous à la défense de la France et au maintien de la République. Enfin il sut faire prévaloir sa politique extérieure, c'est-à-dire concevoir désormais la guerre, vigoureusement poursuivie, comme une nécessité défensive, et la diplomatie comme ayant pour but la fin de la coalition et la reconnaissance de la République par les puissances étrangères. Ce résultat ne pouvait être poursuivi et atteint que par l'homme en qui se trouvaient réunis l'audace révolutionnaire et le prestige moral, les lumières du bon sens et du génie politique, les services supérieurs et le sacrifice absolu de soi-même : il suffit pour attester l'existence de la dictature de Danton. Les services qu'il a rendus à la France républicaine, services dont on peut apprécier l'étendue et la portée dans les travaux du Dr Robinet, justifient le jugement d'Auguste Comte.

Le philosophe a rattaché la Révolution aux doctrines du XVIIIe siècle.

« Il en vient à affirmer, dit M. Aulard, que le monde révolu-
« tionnaire se partageait en trois écoles... Auguste Comte sait
« et dit exactement combien de temps ces trois écoles ont régné :
« l'école de Voltaire, huit mois; l'école de Diderot, dix mois;
« l'école de Rousseau, quatre mois. ... J'admets que l'école de
« Rousseau ait régné quatre mois... Mais le reste n'est que fan-
« taisie, et l'on aura beau torturer la chronologie, je défie bien
« qu'on y trouve l'explication de ces huit mois et de ces dix
« mois (p. 23). »

Il est incontestable que trois groupes distincts ont eu successivement la prépondérance dans la Convention, car il ne s'agit ici que de cette assemblée, la Constituante et la Législative n'ayant été qu'un préambule dans l'œuvre essentielle de la Révolution. Tout d'abord les girondins qui, après avoir possédé la principale influence dans l'Assemblée Législative, l'ont conservée dans la Convention, où ils ont dominé huit mois, du 22 septembre au 31 mai, et si évidemment qu'il fallut un coup d'Etat du Comité de Salut public, du département et de la mairie, appuyés de la population parisienne, pour les éliminer. Quant aux robespierristes,

dont la domination a été caractérisée par le gouvernement de police plus encore que par le culte de l'Etre suprême : par la loi du 22 prairial, supprimant la défense pour les accusés; par le pouvoir conféré aux sections de condamner à la déportation et à la détention; par une augmentation du chiffre des condamnations à mort (1), leur règne s'est étendu du 31 mars au 27 juillet (10 thermidor), et M. Aulard en convient. Le troisième groupe, celui des dantonistes, a donc exercé sa principale influence dans les dix mois qui relient ces deux périodes.

A quelle époque, en effet, Auguste Comte a-t-il dû placer le plein essor de l'action politique exercée par Danton sur la Convention nationale? C'est le 1er aout 1793 que Danton, étant président de cette assemblée, proposa, à la tribune, l'institution du gouvernement révolutionnaire provisoire. Sous le règne de la Gironde, il est vrai, Danton avait préludé à cette fondation capitale par deux opérations décisives pour la nouvelle orientation de la politique intérieure et extérieure : le 10 mars, en obtenant le décret d'établissement de cette justice révolutionnaire qui aida si énergiquement à la répression des conspirations et des insurrections royalistes; le 13 avril, en portant le dernier coup au système de la guerre de propagande, qui constituait un obstacle invincible au retour de la paix. Mais, avant le 31 mai, Danton était obligé, tout comme la Convention, de partager et fort inégalement le gouvernement des affaires avec la Gironde et le Conseil exécutif; il lui fallait bien subir, pour la diplomatie et la guerre, le girondin Lebrun et, pour la politique intérieure, le girondin Roland. Ce n'est qu'après leur élimination — et encore avec combien de ménagements et au prix de sa renonciation absolue à toute action gouvernementale proprement

(1) Du 7 avril 1793 au 16 germinal an II exclusivement, c'est-à-dire pendant une année, le tribunal révolutionnaire prononça 528 condamnations à la peine de mort; et du 16 germinal (5 avril) jusqu'au 10 thermidor suivant (28 juillet), soit en moins de quatre mois, c'est-à-dire sous le pontificat de Robespierre, le tribunal prononça 2,109 condamnations à la même peine (douze à treize fois plus dans le même temps !) *Liste générale... de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort,*

dite, — que Danton put orienter autrement la politique générale de la France, c'est-à-dire substituer au dehors la guerre défensive à la guerre de propagande et au dedans un vrai gouvernement au chaos parlementaire. La dictature du Comité de Salut public établie, Danton en consolida la double fonction générale : 1° par le décret qui assura la grande réquisition et constitua l'armée de l'an II; 2° par une suite de motions destinées à renforcer le pouvoir central et à diminuer la concurrence des autorités locales. Enfin lorsque la véritable destination du gouvernement provisoire — faire le bien et empêcher le mal — se trouva compromise par les aspirations de Robespierre au pouvoir personnel, il est incontestable que c'est Danton qui posa la barrière comme *leader* de l'opposition dans la Convention nationale, et qu'il en resta le chef jusqu'à sa mort.

La dictature de Danton, c'est-à-dire son action directrice et organique, s'est donc exercée du 31 mai 1793 au 31 mars 1794, jour de son arrestation, c'est-à-dire dix mois. Et cette influence était si réelle qu'elle s'est prolongée au-delà de sa mort. Malgré le désarroi causé par l'abominable attentat du 16 germinal, qui l'avait privé de ses chefs, malgré la plus effroyable tyrannie, le parti que Danton avait mené tant de fois à la victoire put se ressaisir enfin et abattre son meurtrier. « C'est donc Danton que vous voulez venger! » leur avait dit Robespierre vaincu. Et c'est, en effet, le *sang* de Danton qui étouffa la voix de ce rhéteur sanguinaire.

Pour M. Aulard, « le seul homme qui ait véritablement « exercé dans la Révolution une sorte de dictature, c'est « Robespierre, et c'est le seul qu'Auguste Comte ne nomme « pas dans la liste des dictateurs (p. 27) ». Le philosophe, en effet, n'a point placé l'Incorruptible dans cette élite nationale qui a fait la France républicaine; où commence la tyrannie, là cesse la dictature *positive*. Celle-ci suppose toujours une haute destination sociale : elle est incompatible avec l'intense rétrogradation dont Robespierre fut le promoteur; elle accroît les forces vives du parti gouvernemental, elle n'en épuise pas la sève; elle aboutit, elle n'avorte pas. La tyrannie de Robespierre, après avoir voué à la mort les fondateurs de

la République, compromit tous les ressorts du gouvernement. La dictature de Danton fut vraiment positive : il y eut une action suprême exercée, l'établissement d'un ordre politique, et un résultat sublime obtenu, le salut de la Patrie et de la République.

Danton est bien l'homme d'Etat de la Révolution, le dictateur incomparable de ce sublime épisode, où l'Humanité prit possession d'elle-meme et de ses destinées. C'est l'attestation des contemporains, c'est le jugement de l'histoire. Il n'y a pas de texte qui prévaudra contre l'évidence d'un tel ensemble de faits.

Lorsque Auguste Comte a dû déterminer les représentants pratiques des écoles qui ont joué un rôle dans la Révolution, il a rattaché Danton à Diderot, les girondins plus spécialement à Voltaire, et les montagnards robespierristes à Rousseau ; entendant désigner ainsi l'influence prépondérante, sans nier pour cela les autres influences, qu'il a dû n'envisager que comme modificatrices. M. Aulard n'accepte pas cette répartition :

« Est-il bien vrai qu'il y ait eu, dans la philosophie du « XVIIIe siècle, une école négative et une école organique, dis- « tinctes l'une de l'autre, rivales, antagonistes ? (p. 15)... Et puis y « avait-il dans la Révolution une école de Diderot, une école de « Voltaire, une école de Rousseau ?... Cette triple influence « coexistait dans des proportions inégales, en chacun des révolu- « tionnaires... Des écoles, il n'y en eut jamais que dans l'ima- « gination de Comte. » (p. 24.)

C'est par insuffisance d'esprit relatif et organique que M. Aulard s'est mépris à ce point sur la conception d'Auguste Comte. Il y a école et école. Concevoir les écoles du XVIIIe siècle comme ayant eu pour directeurs des esprits systématiques, d'une logique absolue, se proposant, comme l'Eglise le fait dans ses séminaires, de former des disciples chargés d'appliquer une doctrine réglant tous les cas essentiels de la vie pratique, c'est sortir de la réalité : une pareille interprétation, qui vient tout entière de l'imagination de M. Aulard, ne se trouve point dans Auguste Comte. Aucune école pleinement systématique

n'a encore existé : elle se fonde, c'est l'école positiviste. Mais les écoles philosophiques antérieures ne comportaient pas une pareille coordination, et les notions qu'elles ont propagées sont d'une positivité plus ou moins approchée. Parmi les esprits supérieurs, dont le XVIIIe siècle a fourni un si grand nombre, qui ont été les formulateurs ou les propagateurs de notions générales, métaphysiques ou positives, trois ont exercé une influence exceptionnelle, à savoir : Voltaire, Rousseau, par leur immense popularité, et Diderot, par la supériorité de son génie. Mais aucun, pas même le philosophe de l'Encyclopédie, n'a été sans inconséquences ; à plus forte raison leurs disciples théoriques, et plus encore leurs disciples pratiques, comme l'étaient les hommes politiques de la Révolution. Néanmoins, et bien qu'il y ait eu chez tous un mélange de notions inassimilables, ces notions s'y sont trouvées en proportions assez inégales pour que, malgré cette coexistence, personne ne confonde aujourd'hui un roussien avec un voltairien ou un encyclopédiste. Dans ce désordre des opinions, il a fallu mettre un ordre, par la détermination des principes essentiels, par le rapprochement des notions concourantes. Cet ordre philosophique s'est trouvé consolidé par l'ordre spontané, œuvre du temps. Auguste Comte a dû englober, dans la même école, des collaborateurs qui, de leur vivant, ont été reliés plus logiquement que de fait ; par exemple, ce qu'il appelle l'école de Diderot, d'après son principal personnage, comprenait des penseurs comme Hume, Georges Leroy, d'Alembert, Montesquieu, Quesnay, Turgot, Adam Smith, Beccaria, etc. Ne l'eût-il pas constaté, par une désignation commune, il n'est pas moins certain que les théoriciens dont les travaux ont concouru au même but ont en réalité formé une même école, parce qu'ils ont été les ouvriers de la même œuvre et qu'ils ont appartenu à un même ordre déterminé. Mais de cette concordance il ne faut pas conclure que, dans ces écoles, tout ait été homogène, ni que chacune d'elles ait été absolument distincte des autres écoles contemporaines. Dans tous les cas, ce n'est pas au philosophe qui a le premier apporté toute la précision nécessaire dans l'appréciation des forces sociales qu'il faut faire la leçon ; à Auguste Comte,

qui a établi la loi des trois états pour caractériser, dans leurs éléments, la production des variations nécessaires des conceptions humaines, et qui a fixé, par une autre loi, l'ordre suivant lequel ces variations se produisent dans l'entendement humain ; de telle sorte que les inconséquences elles-mêmes sont réglées par des lois naturelles.

En politique, où les nécessités pratiques s'imposent toujours et viennent mêler leur complexité aux vues théoriques régnantes, la distinction entre les écoles, quoique moins tranchée que dans le domaine purement spirituel, reste néanmoins toujours visible pour des yeux philosophiques. Robespierre, instituant le culte de l'Etre suprême au nom du *Contrat social*, n'est pas de la même école philosophique que Gensonné, demandant que la République ne plaçât point sa Constitution sous la garde de Dieu. Voltaire, par les girondins, au nom de la liberté; Rousseau, par les robespierristes, au nom de l'égalité, ont régné dans la Révolution ; les uns et les autres ont voulu, sans y réussir aucunement, réorganiser la France d'après leurs conceptions métaphysiques. Les disciples de Voltaire et de Rousseau leur ont accordé les honneurs du Panthéon (1) ; c'est sur eux essentiellement que le parti rétrograde a fait peser la responsabilité des événements. Ces hommages et ces anathèmes sont significatifs. La philosophie de l'histoire en a donné l'explication. Robespierre lui-même a signalé l'action des théoriciens, spécialement des encyclopédistes, sur la Révolution. Voici comment il s'exprime dans son *Rapport sur les liens des idées religieuses* [théologiques] *et morales avec les principes républicains*, après avoir dénoncé l'athéisme de Condorcet, d'Hébert et de Danton :

« Il est bon de jeter un coup-d'œil sur ce temps qui a précédé « immédiatement notre Révolution, ne fût-ce que pour pouvoir « expliquer une partie des phénomènes qui ont éclaté depuis... « Les plus ambitieux (parmi les hommes de lettres) semblaient « s'être partagés en deux sectes, dont l'une défendait bêtement le « clergé et le despotisme [les Physiocrates] : la plus puissante et

(1) Voltaire y fut transféré le 10 juillet 1791, Rousseau le 11 octobre 1794.

« la plus illustre était celle qui était connue sous le nom d'*Ency-* « *clopédistes* (secte, ajoute-t-il, qui propagea avec beaucoup de « zèle l'opinion du matérialisme)... Quiconque ignorerait son in- « fluence et sa politique n'aurait pas une idée complète de la pré- « face de notre Révolution. »

Cette influence des philosophes pendant la Révolution, signalée par Robespierre, reconnue par tous les historiens qui l'ont étudiée, a été solidement établie par Auguste Comte comme une conséquence des lois sociologiques et morales, et ses disciples les plus distingués, M. Pierre Laffitte, dans les cours qu'il professe depuis trente-cinq années, le docteur Robinet, dans ses nombreux écrits, M. Antonin Dubost, dans son livre sur *Danton et la politique contemporaine*, l'ont consacrée et mise hors de conteste.

Il nous reste à considérer à quels titres Auguste Comte a rattaché Danton à l'école encyclopédique. Diderot représente l'esprit organique venant, sans Dieu ni roi, réorganiser l'éducation et le gouvernement, d'après les lumières de la science, l'essor des arts industriels et la glorification de tout ce qui honore et sert l'Humanité et la Patrie. Nous avons vu avec quelle puissance Danton a procédé à cette substitution dans la politique, il nous reste à examiner dans quelle mesure il a concouru à cette substitution dans l'ordre spirituel.

La question d'éducation se confond avec la question religieuse. Quand de la conception des devoirs on passe à la pratique, la nécessité d'un sacerdoce qui les enseigne et d'un culte qui les idéalise s'impose. Or, tandis que les girondins, bien en cela de la religion de Voltaire, ne posaient même pas la question, les robespierristes préconisaient le culte de l'Etre suprême ; et il faut bien le dire, l'insuffisance, inévitable, de ces deux solutions a beaucoup aggravé les difficultés de la marche révolutionnaire. Les montagnards émancipés avaient en vue, de leur côté, la fondation d'un culte purement humain, et leurs aspirations se sont finalement résumées dans le culte de la Raison.

« Comte, dit M. Aulard, loue Danton d'avoir fait le culte de « la Raison (il ne nomme même pas les hébertistes. Il attribue

« le culte de la Raison aux seuls *dantoniens).* Quelle erreur !
« Danton est justement à Arcis-sur-Aube, au moment de ce
« culte : à son retour, il le désavoue et le blâme. » (p. 25.)

S'il est un sujet où les faits ne suffisent pas pour produire la lumière, où il faut plus que jamais faire intervenir les vues générales, c'est assurément dans les questions de rénovation religieuse, où le cœur a sa part aussi bien que l'esprit. De plus, à côté de la question cultuelle proprement dite, il y avait la très grosse question pratique de la lutte de la Commune de Paris contre la Convention et contre le Comité de salut public; et c'est là une complication dont il faut bien tenir compte. En politique, les hébertistes poursuivaient l'anarchie et préconisaient la guerre de propagande ; ils demandaient un complément de rigueurs contre les suspects de modérantisme. Sous ce triple aspect, Danton ne pouvait concourir avec eux; s'il répugnait aux menées personnelles qui devaient aboutir à la Terreur et au culte de l'Etre suprême, il trouvait dans le Comité l'application de la politique de la guerre défensive et de la subordination de la Commune à l'Etat. Mais si Danton et ses amis ont résisté aux hébertistes, ce n'était pas pour les mettre en coupe réglée, comme le Comité l'avait fait des girondins. Leur opposition fut politique, non religieuse, toute réserve étant faite quant aux exagérations.

Hébertistes et dantonistes aspiraient simultanément à la fondation d'un culte purement humain. Il est facile de le reconnaître en envisageant, sous son aspect général, la question de la substitution du culte humain au culte chrétien, question dont la tentative hébertiste a été une solution caractéristique. Cette substitution avait eu lieu dans la vie privée; elle s'était étendue à la vie publique : l'autel de la Patrie au Champ-de-Mars était devenu le théâtre habituel des manifestations civiques; dans les projets d'éducation publique de Condorcet et de Lepelletier, un système de fêtes nationales formait un élément de l'ordre nouveau. Enfin, par une manifestation décisive, la Convention, le 5 octobre 1793, avait substitué le calendrier républicain au calendrier grégorien, ce qui conduisait, comme l'a remarqué Mignet, à l'abolition du culte chrétien;

le 24, elle adaptait le calendrier républicain à la conception philosophique de Fabre d'Eglantine, dont les méditations à ce sujet remontaient à 1777 (1). Il est donc constant que les amis et les alliés de Danton, dès l'Assemblée législative, et surtout dans la Convention, comptaient parmi les tenants de la déchristianisation, par substitution, et parmi eux on peut citer : Hérault de Séchelles, Fabre d'Eglantine, Roux-Fazillac, Thuriot, Sergent, Rühb, Philippeaux, etc.

Si les dantonistes étaient en grand nombre, d'esprit et de cœur, avec les manifestants du culte de la Raison, il faut bien reconnaître que les membres de la Convention inquiets de l'effacement de l'Assemblée devant le Comité et qui en demandaient en secret le renouvellement; que tous les députés qui, sur la motion de Thuriot (2), se rendirent en corps à l'inauguration du culte nouveau, le 10 novembre 1793, appuyaient, dans une certaine mesure tout au moins, le mouvement de rénovation religieuse. Pour préciser davantage rappelons quelques décrets de la Convention. Le 7 novembre (3), sur la motion de Robert Lindet (4), elle ordonnait au Comité d'instruction publique de lui présenter un

(1) Aux saints, déjà éliminés, Fabre d'Eglantine substituait « tous les « objets qui composent la véritable richesse nationale : les utiles pro- « ductions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour la « cultiver, et les animaux domestiques, nos fidèles serviteurs dans ces « travaux », le tout dominé par la glorification des meilleurs attributs de la nature humaine, de la patrie et de l'humanité.

(2) « Je demande, avait dit Thuriot, que la Convention se rende au « temple de la Raison... Cette démarche est du plus grand intérêt. La « Convention prouvera, par cet acte formel, que l'opinion ne l'a point « devancée dans la destruction des préjugés. »

(3) C'est dans cette séance fameuse que l'évêque de Paris, Gobel, accompagné de Chaumette et de Momoro, donna sa démission à la barre de la Convention. L'impression du procès-verbal et des discours prononcés, et leur envoi aux départements furent décrétés à la demande de Fabre d'Eglantine : « La raison éternelle, avait dit Fabre, a fait au- « jourd'hui un grand pas; la superstition est vaincue, la philosophie « triomphe. »

(4) Robert Lindet fut le seul membre du Comité de Salut public qui refusa de signer l'ordre d'arrestation de Danton et consorts : « Je suis « ici, répondit-il, pour nourrir les citoyens, et non pour tuer les pa- « triotes! »

projet de décret, pour remplacer les fêtes religieuses par des fêtes civiques. En dédiant l'église Notre-Dame à la nouvelle Déesse, la Convention consacrait, sans discussion, l'abolition du culte catholique et son remplacement par le culte de la Raison. Enfin, sur la demande de Thuriot, elle décidait, le 11, qu'il lui sera fait un rapport sur le traitement des prêtres, et le 15, que toutes les autorités constituées seront autorisées à recevoir leur abdication. Si l'on se rappelle que Danton était à cette époque le *leader* de la Convention (et son absence, quoi qu'en pense M. Aulard, n'avait détruit ni son influence, ni la communauté de vues qui existait entre lui et ceux qui l'acceptaient pour chef), on ne trouvera dans ces faits rien qui contredise le jugement d'Auguste Comte. Tout en sachant très bien que Chaumette, Hébert et Gobel ont existé, et que Danton, praticien éminent, mais sans prétentions théoriques, n'était point le grand-prêtre de la nouvelle religion, l'auteur du *Système de politique positive*, a pu, dans un résumé aussi condensé, confondre les partisans de la Commune, les hébertistes, avec les dantonistes, en ce qui touche le culte de la Raison.

Si nous examinons maintenant directement ce que fit Danton à l'égard de ce culte, nous verrons régner en lui, avec la plus complète émancipation, l'esprit organique qui caractérise l'école de Diderot. Danton était tolérant par philosophie et par caractère; partisan de la séparation de l'Eglise catholique et de l'Etat républicain, il y voulait apporter tous les tempéraments nécessaires, car il était juste et soucieux de l'équité; il était enfin et surtout homme d'Etat, et il avait pour principe qu'il n'y a de détruit que ce qui est remplacé ; de plus et à aucun prix il ne voulait compliquer la lutte politique d'une guerre de religion : sa politique eut toujours pour but l'économie du sang des hommes.

Le 30 novembre 1792, lorsque les questions capitales de l'alimentation du peuple, de l'organisation des armées et du jugement du roi s'imposaient aux hommes politiques, Danton s'exprimait ainsi :

« Il faut se défier d'une idée jetée dans cette assemblée. On a

« dit qu'il ne fallait pas que les prêtres fussent salariés par le « trésor public. On s'est appuyé sur *des idées philosophiques « qui me sont chères*, car je ne connais d'autre bien que celui « de l'univers, d'autre culte que celui de la justice et de la li- « berté... *Quand vous aurez eu pendant quelque temps des « officiers de morale* qui auront fait pénétrer la lumière auprès « des chaumières, alors il sera bien de parler au peuple *morale « et philosophie*. Mais jusque-là, il est barbare, c'est un crime « de lèse-nation de vouloir ôter au peuple des hommes dans « lesquels il peut trouver encore quelques consolations. Je pense- « rais donc qu'il serait utile que la Convention fît une adresse « pour persuader au peuple qu'elle ne veut *rien détruire mais « tout perfectionner;* que, si elle poursuit le fanatisme, c'est « parce qu'elle veut la liberté des opinions religieuses ».

Ce manifeste, qui n'a rien du scepticisme voltairien, ni du fanatisme roussien, est pleinement animé de l'esprit de Diderot; c'est Danton tout entier, tel qu'il fut du commencement à la fin de sa carrière publique.

A son retour d'Arcis, le 22 novembre 1793, il prend la parole, et c'est pour appuyer le mouvement de déchristianisation. La puissance du catholicisme réside dans son organisation sacerdotale, pour l'affaiblir il suffisait donc de le priver du plus grand nombre possible de ses représentants. Le moyen le plus sûr et le plus équitable consistait à assurer à tous les prêtres en exercice des moyens d'existence. C'est ce que propose et ce que fait adopter Danton.

« L'opinion du peuple français s'est prononcée, *la raison na- « tionale est à son apogée. Le régime des prêtres est passé,* « mais le règne politique vous appartient. C'est à vous d'adopter « ce qui est utile au peuple et de rejeter ce qui peut le perdre ou « lui nuire... L'Assemblée ne veut salarier aucun culte, mais elle « exècre la persécution et ne ferme point l'oreille aux cris de « l'Humanité. Accordez des secours à tous les prêtres, mais que « ceux qui sont encore dans l'âge de prendre un état ne puissent « prétendre aux secours de la nation après s'être procuré les « moyens de subsister... Citoyens, il faut concilier la politique « avec la saine raison : apprenez que si vous ôtez aux prêtres les « moyens de subsister, vous les réduisez à l'alternative ou de « mourir de faim ou de se réunir aux rebelles de la Vendée... Je

« demande l'économie du sang des hommes. Je demande que la « Convention soit juste envers ceux qui ne sont pas signalés « comme les ennemis du peuple. N'y eût-il qu'un seul prêtre qui, « privé de son état, se trouve sans ressources, vous lui devez de « quoi vivre ».

Danton secondait donc le mouvement de la Commune de Paris, tout en restant toujours organique. Comme nous allons le voir, il ne perdait jamais la mesure. Les décrets rendus par la Convention avaient consacré un double résultat : les déprétrisations et la main-mise sur les biens des églises. La Convention à qui il fallait « des travaux et non des discours » vit défiler à sa barre une longue suite et de prêtres qui, se glorifiant de leurs reniements, venaient apporter leur démission, et de députations qui, se faisant un jeu d'une rénovation nécessaire, y venaient, affublés d'habits sacerdotaux, déposer les trésors des églises, affectés dès lors au service de l'Etat. Ces apologies et ces mascarades n'avaient qu'une liaison bien indirecte avec le culte de la Raison. Ces glorifications d'apostasie, ces parodies de croyances restées celles d'une partie respectable de la nation, étaient plutôt de nature à inspirer le dégoût qu'à consolider l'émancipation. Rappelant ces discoureurs aux convenances, au bon sens, au respect de la Convention, Danton s'exprima ainsi sur ce double objet, dans la séance du 26 novembre :

« Il y a un décret qui porte que les prêtres qui abdiqueront « iront porter leurs renonciations au comité. Je demande l'exé- « cution de ce décret : car je ne doute pas qu'ils ne viennent suc- « cessivement abjurer l'imposture. Il ne faut pas tant s'extasier « sur la démarche d'hommes qui ne font que suivre le torrent. « Nous ne voulons nous engouer pour personne. Si nous n'avons « pas honoré le prêtre de l'erreur et du fanatisme, nous ne vou- « lons pas plus honorer le prêtre de l'incrédulité : nous voulons « servir le peuple.

« Je demande qu'il n'y ait plus de mascarades antireligieuses « dans le sein de la Convention. Que les individus qui voudront « déposer sur l'autel de la Patrie les dépouilles des églises ne s'en « fassent plus un jeu ni un trophée. Notre mission n'est pas de « recevoir sans cesse des députations qui répètent toujours les

« mêmes mots. Il est un terme à tout, même aux félicitations.
« Je demande qu'on pose la barrière. »

Est-ce là ce que M. Aulard appelle « blâmer et désavouer le « culte de la Raison »? S'imagine-t-il qu'un culte est fait de négations, de railleries et de profanations? Danton approuve ici, une fois de plus, les déprêtrisations et la désaffectation des richesses des églises. Il consolide une fois encore le mouvement de rénovation.

Enfin, dans la même séance, c'est-à-dire quinze jours après la cérémonie de Notre-Dame, à propos de l'organisation de l'instruction publique, Danton accentue et précise la nature de son émancipation par ce commentaire du rapport de Fabre :

« Dans ce moment où la superstition succombe *pour faire* « *place à la raison*, vous devez donner une centralité à l'ins- « truction publique, comme vous en avez donné une au gouver- « nement. Sans doute, vous disséminerez dans les départements « des maisons où la jeunesse sera instruite dans les grands prin- « cipes de la raison et de la liberté ; mais le peuple entier doit « célébrer les grandes *actions* qui auront honoré notre Révolu- « tion. Il faut qu'il se réunisse dans un vaste temple, et je « demande que les artistes les plus distingués concourent pour « l'élévation de cet édifice, où, à un jour indiqué, seront célébrés « les *jeux nationaux*. Si la Grèce eut ses jeux olympiques, la « France solennisera aussi ses *jours sanculottides* (1)... Ci- « toyens, que le berceau de la liberté soit encore le centre des « fêtes nationales. Je demande que la Convention consacre le

(1) Danton fait ici allusion aux fêtes conçues par son ami pour consacrer les cinq jours complémentaires à la glorification de l'esprit humain, dans sa manifestation suprême, le *génie*, du *travail*, et des bonnes *actions*; à la *récompense* des œuvres d'utilité sociale, inspirées par l'esprit et le cœur ; au suprême tribunal, *l'opinion*; enfin, pour le jour additionnel, à des *jeux nationaux*, où les citoyens, accourus des diverses parties du territoire, viendraient cimenter la fraternité française sur l'autel de la Patrie. Ajoutons que c'est sur la proposition d'un dantoniste, Philippeaux, que la Convention décréta le 26 octobre l'impression du rapport de Fabre d'Eglantine sur le calendrier républicain. Rappelons enfin que Danton, Lacroix, Camille Desmoulins et Philippeaux furent traduits au tribunal révolutionnaire, sur le rapport de Saint-Just stylé par Robespierre, *commes complices de Fabre d'Eglantine*.

« Champ de Mars aux jeux nationaux, qu'elle ordonne d'y élever
« un temple où les Français puissent se réunir en grand nombre.
« Cette réunion alimentera l'amour sacré de la liberté et augmen-
« tera les ressorts de l'énergie nationale ; c'est par de tels établis-
« sements que nous vaincrons l'univers.

« Des enfants vous demandent d'organiser l'instruction publi-
« que : c'est le pain de la raison, vous le leur devez ; c'est la rai-
« son, ce sont les lumières qui font la guerre aux vices. Notre
« révolution est fondée sur la justice, elle doit être consolidée par
« les lumières. Donnons des armes à ceux qui peuvent les por-
« ter, de l'instruction à la jeunesse, et des fêtes nationales au
« peuple. »

Ce discours, si nettement positif, organique, humain, que nous avons reproduit en entier, à l'exception d'une phrase sur laquelle nous reviendrons, peut-il être regardé comme un gage donné à Robespierre, qui, le 21 novembre, attaquait à la fois l'athéisme et l'émancipation philosophique, dans un discours aux Jacobins; qui, procédant à l'épuration de cette société, frappait les athées en y maintenant les évêques et les prêtres, ce qui la faisait ressembler, selon la remarque de Camille, à un sacré concile. Et lorsque, huit jours après, Robespierre fit écarter, comme inutile, la demande d'un débat public sur les accusations contre Danton, dont il s'était fait le perfide rapporteur, qui donc se leva pour demander que le dénonciateur, s'il s'en présentait, commençât par se justifier lui-même, et dévoilât sa conduite publique, afin qu'on pût la mettre en opposition avec celle de Danton? Momoro, l'un des fervents partisans du culte de la Raison, le président de la députation du 7 novembre, qui posa la question à la barre de la Convention !

Danton a donc appuyé le culte de la Raison; et il est non moins certain qu'il s'est refusé à rendre le même service au Dieu de Robespierre. Il ne participa en rien au culte de l'Etre suprême. Son adversaire ne s'y est pas trompé, et là-dessus son témoignage vaut bien celui de M. Aulard. Loin de croire, comme celui-ci, que Danton aurait été étranger ou hostile au mouvement d'émancipation religieuse, Robespierre mena de front l'attaque contre l'athéisme et contre Danton, de son vi-

vant et après sa mort; il les unit encore dans la même réprobation. Dans son rapport du 18 floréal an II, après avoir attaqué l'athéisme de Condorcet et d'Hébert, il disait à la Convention :

« N'est-ce pas Vergniaud et Gensonné qui, en votre présence « même, et à votre tribune, pérorèrent avec chaleur pour bannir « du préambule de la Constitution le nom de l'Etre suprême « que vous y avez placé. Danton, qui souriait de pitié aux mots « de vertu, de gloire, de postérité (1); Danton, dont le système « était d'avilir tout ce qui peut élever l'âme; Danton, qui était « froid et muet dans les plus grands dangers de la liberté [ceux « que lui faisait courir « l'athéisme, qui par lui-même suffirait « pour détruire la liberté »], parla après eux avec beaucoup de « véhémence en faveur de la même opinion ».

Il est donc établi, de l'aveu de Robespierre, que Danton ne croyait pas au Dieu du vicaire savoyard, et nous ajoutons ni à aucun autre. Deux documents, cé sont les seuls, paraissent venir à l'encontre de cette double assertion; que l'on juge, d'après l'examen qu'en a fait le docteur Robinet, s'ils doivent modifier en quoi que ce soit notre opinion sur l'émancipation théologique de Danton. Le premier est dû à un royaliste, Riouffe : il a prêté à Danton ces paroles qu'aucun témoin n'a entendues, et qu'aucun texte contemporain n'a reproduites : « Il y a un an, à pareil jour, j'ai fait instituer le tribunal ré- « volutionnaire; j'en demande pardon à Dieu et aux hom- « mes. » A cette rétractation, purement imaginaire, que Danton aurait faite à son entrée en prison, nous opposons les mots authentiques qu'il a prononcés, dans la chambre des accusés, au moment d'en sortir pour aller à l'échafaud, et où il se glorifie de toutes ses fondations, celle du fameux tribunal comprise : « Mon nom est accoté de toutes les institutions « révolutionnaires : levée, armée, comités révolutionnaires,

(1) « Je demande, *au nom de la postérité*, — car si vous ne tenez pas « d'une main ferme les rênes du gouvernement, vous affaiblissez plu- « sieurs générations par l'épuisement de la population ; — je demande, « disait Danton, le 1er août 1793, que vous adoptiez sans délai ma pro- « position [d'ériger le comité de Salut public en gouvernement pro- « visoire]. »

« comité de Salut public, tribunal révolutionnaire. C'est moi « qui me suis donné la mort enfin ! Et je suis un modéré !! » La seconde preuve est extraite du discours même de Danton du 26 novembre : « Le peuple aura des fêtes dans lesquelles « il offrira de l'encens à l'*Etre suprême*, au maître de la na- « ture ; car nous n'avons pas voulu anéantir le règne de la « superstition pour établir le règne de l'athéisme. » Si l'on tient compte des opinions constamment exprimées par Danton, se prévalant des « idées philosophiques qui lui sont « chères », s'en remettant sans cesse à l'univers et à la postérité, n'invoquant jamais que la Patrie et l'Humanité, on est frappé de cette intervention de l'Etre suprême dans un discours qui respire le plus profond sentiment d'un culte purement humain, et l'on est autorisé à se rappeler, selon la remarque du docteur Robinet (1), les procédés alors employés par le parti robespierriste contre Danton. Non seulement il faisait, dès lors, supprimer ses réponses dans les journaux à sa dévotion, mais il faisait plus, comme nous l'apprend Courtois, dans ses *Notes* :

« Je savais que Billaud ne cessait de remplir les feuilles payées « par son gouvernement des calomnies les plus atroces contre « Danton [Hélas ! disait plus tard Billaud, j'y ai trempé, trop di- « rectement et avec une haine affreuse]. On poussait même l'im- « pudence jusqu'à interpoler le sens des motions qu'il faisait à « l'Assemblée, et l'on sait qu'il se plaignit ouvertement de l'infi- « délité du rédacteur du *Moniteur*, qui lui prêtait des opinions « qu'il était loin de manifester. »

Or, cette phrase fameuse ne figure que dans le *Moniteur*, dès lors vendu à l'Incorruptible, et il n'en est fait mention dans aucune des autres feuilles qui ont reproduit son discours. M. Aulard, qui en a fait l'observation, n'en conclut pas moins que c'est Danton qui, ce jour-là, « a lancé le culte de l'Être suprême ! » Il nous est difficile de croire que cet homme intrépide, qui n'a jamais menti (il connaissait sa force, le mensonge lui était inutile), que ce citoyen immuable qui en politique

(1) Robinet, *Danton, homme d'Etat*, page 231.

n'a jamais eu une complaisance pour ses plus chers amis, que cet homme d'Etat dont la trempe était « impayable », aurait renié ses convictions philosophiques pour complaire à Robespierre, et cela dans un moment où il voulait être d'autant plus ferme sur les principes qu'il tenait à obtenir plus de justice pour les républicains.

Les dernières paroles de Danton consacrent ce point de vue, elles sont pleinement positivistes. Diderot et d'Holbach auraient embrassé un disciple dans celui qui, en face de la mort, fit cette fière réponse au tribunal révolutionnaire : « Ma « demeure? Demain dans le néant et mon nom au Panthéon « de l'histoire ». Dans la même séance, et dans des termes identiques, il renouvela cette sublime réponse, véritable testament philosophique de ce grand homme d'Etat. Et il ajoutait : « Demain Danton espère s'endormir dans le sein de la gloire ». Danton n'admettait donc que l'immortalité positive; oui, celui qui avait dit et répété à la Convention : nous travaillons pour les générations futures, croyait à la postérité, et c'est à elle seule qu'il fit appel de l'accusation qui l'envoyait à la mort : « Et toi, Saint-Just, tu répondras à la « postérité de la diffamation lancée contre le meilleur ami « du peuple, contre son plus ardent défenseur » !

Nous connaissons donc la croyance de Danton, c'est-à-dire ce à quoi il rattachait sa conception du monde et de l'homme. Nous connaissons sa religion.

C'est parce que Danton se rattachait si bien à l'école organique, par sa doctrine autant que par sa méthode, que Robespierre, avec son génie fanatique et sanguinaire, s'éleva contre lui, implacable. Il lui avait été bien facile de discerner le plan visiblement arrêté par celui qu'il regardait comme l'obstacle à son ascendant, il savait que Danton serait immuable. Rien ne put faire revenir Robespierre de sa résolution de sacrifier, à son ambition politique, le républicain qui était resté « l'idole » de son parti. Les tentatives de rapprochement faites par Laignelot et chez Humbert échouèrent contre sa résolution.

Jamais Danton n'a voulu sacrifier le point de vue organique, qui régla toutes ses pensées et toutes ses actions. Il sur-

passait ses émules en sagesse autant qu'en audace révolutionnaire. Il revenait d'Arcis avec un programme, nous dit Garat, mais l'ensemble de sa conduite antérieure n'en avait été que l'application. Il l'avait professé le 10 août 1793, quand il disait à la Convention : « Vous seriez indignes de « votre mission, si vous n'aviez pas constamment devant les « yeux ces grands objets : Vaincre les ennemis, rétablir « l'ordre dans l'intérieur, et faire une bonne Constitution ». Ce programme, Garat l'a résumé : Reprendre l'examen de la Constitution « bâclée » de 93 (il l'avait fait couvrir d'un voile respectueux jusqu'à la paix, et annihiler par le gouvernement provisoire); atténuer les dangers du sans-culottisme, c'est-à-dire les abus de la métaphysique démocratique, en donnant, par des lois de détail, plus de moyens d'action au gouvernement, et assurer ainsi l'alliance éternelle de l'ordre et de la liberté (c'est le but constant de toutes les propositions dantonnienes); relever le commerce et l'industrie, les arts et les sciences (il n'avait pas voulu faire une république de Wisigoths); enfin consacrer tous ces résultats en tendant à la paix avec les puissances de l'Europe : le tout sans suspendre aucun des moyens révolutionnaires nécessaires pour garantir la justice au dedans et la défense nationale au dehors. C'est là ce qu'on devait attendre de l'homme qui montra tant de bon sens et de calme dans ces moments où, selon ses propres expressions, « il fallut surpasser en chaleur « et en énergie tout ce que l'histoire rapporte de tous les « peuples de la Terre ! »

Il comptait, pour y parvenir, sur le projet *légal* de renouvellement par tiers du comité, avec la Convention pour point d'appui essentiel. La proposition en fut faite le 12 décembre 1793, par Bourdon (de l'Oise); elle ne fut pas prise en considération. L'Assemblée commit ce jour-là une faute grave, que les prorogations ultérieures rendirent irréparable. Si elle ne s'était pas dérobée, on aurait vu, pour faire respecter son autorité souveraine, en cas de résistance du Comité, reparaître le Danton des grands jours. Car ce qu'il avait demandé dès le début (4 avril 1793) c'était « un pouvoir nou« veau, toujours dans la main de la Convention, qu'elle pût

« anéantir à volonté ». Ne trouvant pas dans la Convention l'appui nécessaire pour améliorer, par des modifications de personnes, les institutions existantes, Danton devait-il attaquer à son tour? Danton avait examiné cette solution et il l'avait écartée. S'il avait, dira-t-on, soigné davantage sa popularité, il eût trouvé un appui dans l'opinion? Ce n'est pas cet appui-là qui lui a le plus manqué (1). Et il s'en faut qu'il ait dédaigné les calomnies dont il fut l'objet: Danton avait trop le sentiment de ce qu'on doit à la cause que l'on a embrassée pour se laisser attaquer sans se défendre. Nullement aveuglé par le sentiment de sa propre valeur, il savait cependant opposer et au besoin invoquer ses actions et ses services; et dans aucun cas il n'a laissé passer une dénonciation ouverte sans réponse, d'où qu'elle vînt, des royalistes, des fayettistes, des girondins, des hébertistes ou des robespierristes; et il l'a fait solidement, bien en vue, en citoyen intrépide, « toujours prêt à repousser toutes les accusations ». Mais lui demander de faire de sa personnalité l'objet d'une attention que méritait seule la chose publique, c'eût été inutile.

Du début à la fin de sa carrière, Danton ne voulut point fomenter de factions dans la République, attestant sans cesse « qu'il était fermement décidé à mourir plutôt que d'ê-
« tre la cause d'un déchirement ou d'une tendance à un dé-
« chirement dans la République » (29 octobre 1792). Sous ce rapport, sa conduite reste un exemple pour l'avenir : il fut vraiment un magistrat digne de la République sociocratique; il le fut par ses qualités morales : de sincérité, de droiture, de respect scrupuleux de la parole donnée, autant que par ses vertus politiques, son courage d'entreprise, son acceptation plénière de la responsabilité qui incombe aux novateurs. A-t-il eu tort de n'avoir point voulu nominalement le pouvoir et surtout d'avoir refusé, en septembre 1793, d'accepter sa nomination de membre du Comité de Salut public, confirmée

(1) « Français, s'écriait Dyannière, rappelez-vous le deuil qui régnait
« à Paris lorsque Danton fut conduit à l'échafaud! Français, voilà un
« fait notoire : c'est d'après lui que vous devez juger Danton. »

à l'unanimité? Est-il certain que Danton, une fois au pouvoir, entouré de ses amis, y exerçant la prépondérance, eût triomphé de ses ennemis?

Ceux qu'il aurait ainsi exclus ne se seraient-ils pas ligués contre l'institution même du gouvernement provisoire, que les hébertistes ont toujours répudiée et que les robespierristes n'ont acceptée que parce qu'elle s'était établie à leur profit? N'en auraient-ils pas entravé le fonctionnement par tous les moyens en leur pouvoir : ils savent employer la calomnie et ameuter les passions populaires; ils connaissent les revirements habituels à la vie parlementaire : ils auraient rappelé, chaque mois, l'application de la loi sur le renouvellement du Comité, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur but, l'élimination des dantonistes. Les arguments ne leur eussent pas manqué : les principes méconnus, la dictature personnelle, dès lors bien évidente, l'ambition de leur chef dévoilée, sa parole violée, etc., etc. Danton, dira-t-on, n'aurait pas dû prendre d'engagement de cette nature : s'il ne l'eût pas fait, tout atteste que le gouvernement provisoire n'aurait jamais existé. Il fallait donc que Danton, pour conserver le pouvoir, fût résolu à employer les procédés même qui ont servi aux robespierristes : « Il aima mieux, selon sa propre expression, « être guillotiné que guillotineur! »

Ce colosse, qui à lui seul eût pu faire une révolution (Louis XVIII), ce Dieu sauveur et créateur de la République (Lakanal), mourut comme il avait vécu, avec le juste orgueil d'un nom éminemment célèbre dans les troubles civils (Baudot), fidèle au serment qu'il avait prêté au peuple français, lors de son installation à la Commune (janvier 1792) : « J'ai « consacré ma vie tout entière à ce peuple... Je périrai s'il le « faut pour défendre sa cause; lui seul aura mes derniers « vœux ».

Puisque ce n'est pas seulement l'ignorance, les préjugés, les passions des adversaires de la République qui propagent des imputations dont ont fait justice les preuves définitives apportées dans le débat, il importe d'opposer à cette réaction, par une intervention décisive, systématique et persistante, la théorie positive de la Révolution française et le rôle prépon-

dérant que Danton y a joué. Nous relèverons le gant. Aux travaux des philosophes et des historiographes, les dantonistes apporteront un complément nécessaire en instituant la célébration annuelle, à l'anniversaire de sa mort, de la fête de Danton, conçu comme l'homme d'Etat prépondérant de la Révolution française.

Il fut un temps où de vils flatteurs profanaient nos places publiques par l'effigie de Bonaparte, qu'ils présentaient comme la plus fidèle image de la Révolution. Ce temps n'est plus. Quand la République sera fermement établie, les principales villes de France, reconnaissantes, tiendront à honneur d'élever des statues à Danton, comme au meilleur représentant de la Révolution. Arcis-sur-Aube, sa patrie, a commencé, Paris l'a imité; d'autres cités suivront un exemple qui pourra servir de mesure à l'adhésion du peuple français au véritable culte historique. Cet hommage sera bien dû au Restaurateur de la France, à celui qui soutint et arma sa patrie, non pour la tourner contre la civilisation, mais pour assurer son existence, affermir les libertés publiques et ouvrir le plus vaste champ aux progrès de l'Humanité. Emile ANTOINE.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

(Séance du 19 novembre 1892).

Prix Bordin. — La section de philosophie a proposé pour le prix Bordin, qui doit être décerné en 1895 et dont la valeur est de 2,500 francs, le sujet de concours suivant : « Histoire et exposition du Positivisme. — Discuter ses méthodes, ses théories et ses applications. »

Les manuscrits des concurrents devront être adressés au secrétariat de l'Institut, avant le 31 décembre 1894.

Le samedi 21 janvier 1893, notre confrère belge, M. Napoléon Navez, a fait, au Cercle artistique, littéraire et scientifique d'Anvers (section des sciences), une conférence sur *le Calendrier positiviste*.

Le 21 février dernier, notre coreligionnaire M. Paul Bœll a fait, au siège de la Société de Géographie commerciale de Paris, boulevard Saint-Germain, une conférence très applaudie sur *la France dans l'Extrême-Orient, de Pékin à Hanoï, le Yang-Tse..*

Le Proprietaire, Gérant responsable : P. Laffitte.

Versailles. — Imp. Vve E. Aubert, 6, avenue de Sceaux.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE POSITIVISTE

10, rue Monsieur-le-Prince, 10

Dr BRIDGES. — *The Unity of Comte's Life and Doctrine*, London, 1866 (Trubner), traduct. franç., 3 fr. 50. — *Discourses en Positive Religion*, Contents : *Prayer and Work: Religion and Progress; Positivist mottoes; Centenary of Calderon; Man the Creature of Humanity, Comte the successor of Aristotle and S. Paul* (Reeves et Turner); 1 s. — *Positivism and the Bible*, 9 d.

W.-M.-W. CALL. *Translation of the Preliminary Discourse on the Positive Spirit*, Cambridge, 2 s. 6 d.

Dr RICHARD CONGREVE. — *The Roman Empire of the West*, London, 1855 (Trübner), 4 s. — *Elizabeth of England*, 1862, 2 s. 6 d. — *India* (J. Chapnan), 1 s. Traduction française, 2 fr. 50. — *The new Religion in its attitude towards the old*, 1 s. — *The propagation of the Religion of Humanity*, 1 s.

F.-G. FLEAY. *Three Lectures en Education*, London (Reev. et Turn.), 1 s.

DON JOSÉ SEGUNDO FLOREZ. — *Teatro espanol essojido. Colleccion selecta del antigno teatro espanol*, Paris, 1854 (Garnier), 1 vol., 8 fr.

J.-B. FOUCART. — *La Grève des charbonniers d'Anzin en 1866.* — *Le projet Dufaure et le Droit d'association*, 0,50 c. — *La Toussaint*, ode, 1 fr. — *La Cité nouvelle*. ode, 1 fr.

P. FOUCART. — *Le Centenaire de Voltaire*, 1 fr. — *De la Fonction industrielle des femmes*, 1 fr. — *La Mode et le Salaire*, 0,50 c.

JAMES GEDDES. — *The Month Gutenberg or modern industry*, London.

G.-S. HALE. — *An historical Sketh of religions économy*, relative to the future race.

J. CAREY HALL. — *A general view of Chinese civilization* from the French of P. Laffitte. Yokohama.

FRÉDÉRIC HARRISON. — *Oliver Cromwell*, London, 1889 (Macmillan), 1 vol., 2 s. 6 d. — *The Industrial Republic*, 1 d. — *Marriage*, 2 d. — *The Memory of the Dead*, 1 d. — *A New Era*, 1 d. — *Order and Progress* : I. Thoughts on government; II. Studies of political crises, 1875.

E.-B. HARRISON. — *Service of Man* : Hymns and Pœms, 6 d.

G.-G. HIGGINSON. — *Auguste Comte*, London (Reev. et Turn), 1 d — *A More Excellent Way*, 1 d.

INVOCATION A L'HUMANITÉ, chant religieux pour voix de basse, avec accompagnement de piano, paroles et musique, 2 fr.

JOHN K. INGRAM — *The present Position and Prospects of political Economy*, Dublin, 1878 (Ponsomby).

CH. JEANNOLLE. — *De la Participation des Ouvriers dans les entreprises de travaux publics*. Br., 1 fr.

SAMUEL-A. KUN. — *Le Programme de l'Avenir* : réponse à Mgs. Schlauch, évêque de Szathmar, en Hongrie, br. 1 fr.

A.-M. DE LOMBRAIL. — *Aperçus généraux sur la Doctrine positiviste*, Paris, 1858 (Capelle), 1 vol., 3 fr.

JOS. LONCHAMPT. — *Essai sur la prière*, 3e édit., 0,50 c. — *Principes de mécanique générale*, br.

MEHAY. — *La théorie atomique et le rôle de l'imagination dans la science*, br — *Relations numériques entre le volume des corps composés et l'atomicité de leurs éléments*, br.

JULES FERRY

Une mort inopinée vient de nous enlever Jules Ferry. C'est une perte irréparable pour la France et la République. Notre pays avait eu l'avantage capital, depuis 1870, de produire deux hommes d'Etat vraiment supérieurs, Gambetta et Jules Ferry. Ils ont fait immensément et auraient pu faire infiniment davantage sans la conduite coupable surtout du Parlement. Mais tous deux, par une mort prématurée, nous ont été ravis dans toute la force de l'âge, quand ils avaient atteint cette plénitude où l'homme d'Etat met au service de ses vues une expérience suffisamment prolongée. La disparition prématurée des hommes exceptionnels constitue une des fatalités les plus déplorables de l'histoire. C'est en réfléchissant sur de tels malheurs qu'un pays peut apprendre à mieux utiliser ces natures exceptionnelles qui constituent une des plus rares et des plus importantes richesses d'une nation.

Je ne prétends point faire ici un historique complet de la vie de Jules Ferry. Je veux seulement indiquer une vue d'ensemble de sa politique intérieure et extérieure, montrer par quels traits essentiels elle se lie à l'évolution historique de la France, et faire voir enfin que Jules Ferry et Gambetta ont présenté les caractères généraux des hommes politiques tels qu'ils conviennent désormais à l'Occident. La France a donné ainsi une

première manifestation décisive de tels types. Le parti républicain français représentait l'aspiration vers la République, forme nécessaire des nations civilisées. C'était là son mérite, il était grand, d'autant plus qu'il y avait énergie et dévouement. Mais c'était insuffisant; car les doctrines de ce parti étaient le plus souvent anarchiques et aussi avaient passé par la phase rétrograde avec Rousseau et Robespierre. Dieu et le peuple (c'est-à-dire, en fait, rétrogradation et anarchie), telle avait été longtemps sa devise. Si le premier terme avait été éliminé, le second restait prépondérant. Ainsi ce parti n'avait que des doctrines arriérées, qui rendaient tout gouvernement impossible. Il semblait ne pouvoir jamais être qu'un parti d'opposition; car, arrivé au pouvoir, il s'empressait toujours de donner à ses adversaires les moyens de le renverser, et ses principes le portaient toujours, sous prétexte de progrès, à détruire l'organisation gouvernementale. Les doctrines de ce parti restaient donc profondément arriérées, absolument étrangères au grand mouvement de sociologie positive dû à Auguste Comte, et, chez ses politiques, l'empirisme ne suppléait pas à l'inanité dangereuse des conceptions. La politique extérieure était surtout dominée par un sentimentalisme d'autant plus dangereux que nous étions entourés d'ennemis d'une puissance toujours croissante. C'était là une situation redoutable, et les observateurs suffisamment élevés dans leurs vues se demandaient si la France ne succomberait pas définitivement sous cette maladie révolutionnaire qui, empêchant l'ancien régime, ne permettait pas néanmoins la constitution d'un régime nouveau vraiment organique. Sans doute, des germes nombreux de positivité apparaissaient de toutes parts, mais on se demandait s'il y aurait un ou plusieurs organes capables de les faire pé-

nétrer suffisamment dans la pratique gouvernementale. Deux hommes se sont trouvés qui ont réalisé enfin cette transformation du parti républicain anarchique et rétrograde en un parti organique et progressif ; et, grâce à des hommes d'un grand mérite, ce mouvement se continuera sans aucun doute. Les deux hommes qui ont opéré cette importante évolution furent Gambetta et Jules Ferry.

Gambetta, en dehors de sa courte dictature pour la défense nationale, parvint à fonder la République en instituant enfin le parti républicain gouvernemental. Il a été l'organe principal de cette grande création, à laquelle s'associèrent sous des formes et par des procédés différents tant d'hommes de valeur. Jules Ferry fut avec Gambetta le plus éminent représentant de ce grand parti qui a sauvé et gouverné la France et qui, par sa prépondérance, quelque contestée qu'elle ait été, a permis enfin à la population française, en restant républicaine et progressive, de se dégager de plus en plus des formules surannées, de plus en plus méprisables, de la vieille démocratie, que quelques grandes villes, soi-disant avancées, conservent seules, avec une foi, il est vrai, diminuant.

Je veux ici seulement indiquer le rôle spécial de Jules Ferry dans cette grande transformation, soit quant à la politique intérieure, soit quant à la politique extérieure.

Dans la politique intérieure, l'opération capitale de Jules Ferry est l'établissement définitif, il faut l'espérer, des lois scolaires, dont l'importance est aussi grande par le type qu'elles fournissent que par les résultats effectifs qu'elles déterminent. La formule du parti républicain était celle-ci : l'enseignement primaire doit être gratuit, obligatoire et laïque. L'on peut discuter sur les deux premières parties de la formule ; mais c'est

la troisième qui constitue l'élément décisif, et une transformation capitale dans la situation. La réalisation effective est due à Jules Ferry, dont les traces ont été suivies plus ou moins convenablement ; ce n'est pas ici le lieu d'en discuter. Pour la première fois, on peut le dire, dans l'histoire du monde, une grande nation a proclamé et réalisé ce projet de donner un premier degré d'instruction générale à tous les citoyeus et aux deux sexes, sur des bases purement positives, et en dehors de toute considération théologique. C'est là une grande révolution qui est l'aboutissement d'une longue évolution historique. Celle-ci, en effet, et spécialement en France, mais à des degrés divers dans tout l'Occident, nous montre la diminution croissante des considérations théologiques et l'accroissement constant des conceptions positives, qui deviennent, de plus en plus, le seul élément d'entente des hommes entre eux. La proclamation en France de la liberté de conscience a été la base essentielle de l'avènement pratique d'une telle transformation. Liberté de conscience veut dire que les conceptions théologiques, absolument libres, ne sont plus que d'ordre privé et purement personnel, et que l'entente sociale ne peut avoir lieu que sur des notions positives. Dieu a cessé d'être d'ordre public; il n'est plus désormais que d'ordre privé. L'immense rétrogradation organisée par Bonaparte et continuée, avec une intensité décroissante, jusqu'en 1870, n'a pu détruire ce grand résultat; elle l'a néanmoins rendu contestable.

L'opération capitale de Jules Ferry a été de réaliser enfin, par l'enseignement primaire, cette transformation décisive restée jusque-là sous forme trop implicite dans le parti républicain, comme dans les aspirations de la masse de la France, qui n'avaient encore trouvé ni leur formule ni surtout leur réalisation.

La constitution de ce grand résultat a eu, du reste, ce second caractère, sans lequel il eût été une mesure révolutionnaire, à savoir : la tolérance la plus complète pour toutes les opinions théologiques quelconques. Ces opinions n'ont jamais été troublées dans leur manifestation propre et si Jules Ferry a entamé une lutte à cet égard, c'est une lutte contre le parti clérical et non point une campagne contre les doctrines théologiques, dont il était absolument émancipé, ainsi que de l'esprit de pure critique, placé qu'il était au point de vue positif, qui rend justice aux services passés du théologisme, et même aux services actuels, quand il se concentre dans la vie essentiellement personnelle. On a prétendu que les décrets avaient été sans efficacité; c'est, à mon avis, une erreur. La puissance du parti catholique repose en partie sur des convictions profondément sincères, sans doute, mais aussi sur le prestige qui résulte de l'adhésion supposée du pouvoir et sur celui d'habitudes qu'on n'ose choquer. Les décrets ont atteint le premier prestige et la conduite privée de M. Ferry le second; car, marié civilement, il a été enterré de même et, pour la première fois, avec Gambetta, deux grands hommes d'Etat ont donné l'exemple de l'accomplissement des plus hautes fonctions politiques et de la plus digne vie privée en dehors de toute foi théologique quelconque. C'est là une grande révolution.

Nous allons maintenant apprécier d'une manière générale la politique extérieure de Jules Ferry. Il ne s'agit pas ici d'un historique; ce n'est pas le lieu; mais seulement d'une vue d'ensemble qui marque les traits fondamentaux. Je choisis pour cela l'affaire de Tunis.

Jules Ferry, en cette circonstance, a placé la Régence de Tunis sous le protectorat de la France, en lui enlevant toute politique extérieure, celle-ci étant désormais

entre les mains du gouvernement français. Par cette opération décisive, Jules Ferry a donné à la France une position stratégique de premier ordre : Bizerte. Il a garanti, en outre, nos possessions algériennes, en leur donnant leurs limites naturelles. Il était de toute évidence pour tout véritable observateur politique que la possession de la Régence de Tunis par l'Italie donnait à celle-ci une prépondérance d'autant plus grande dans la Méditerranée par Bizerte, qu'elle possède déjà la Sardaigne et la Sicile. En outre, au lieu d'avoir sur la frontière est de l'Algérie pour voisins, soit les pacifiques Tunisiens, soit les Turcs non moins pacifiques, nous aurions eu une nation pleine d'une jeune ardeur conquérante. En cas d'une guerre européenne générale très possible, et même très probable, l'Algérie, au lieu d'être un aide, devenait un obstacle, car il nous aurait fallu la défendre contre des attaques redoutables. Notre pays dès lors était menacé, et terriblement, dans sa frontière méridionale et méditerranéenne. Jules Ferry a vu tout cela avec la netteté d'un grand homme politique. Sans doute beaucoup d'esprits voyaient cela en France; mais c'étaient des théoriciens politiques. J'ai moi-même, avant qu'on ne s'occupât en France de Tunis, signalé incidemment, dans une conférence à la bibliothèque populaire des Amis de l'Instruction du XIVe arrondissement, l'importance de Bizerte; mais Jules Ferry l'a vu et il l'a réalisé; et c'est bien à lui qu'appartient uniquement cette réalisation. Car, outre l'ignorance de la masse sur ces questions, la majorité des hommes politiques y était opposée; et ceux qui approuvaient hésitaient sur l'opportunité. Jules Ferry a vu nettement, il a agi bien et vite. Il avait du reste l'approbation de l'Europe, et spécialement du gouvernement anglais, comme le prouve la lettre de lord Salisbury.

Apprécions maintenant ce grand événement en tant qu'il a servi à changer les conceptions de la politique extérieure de notre vieux parti démocratique, qui vit presque exclusivement sur des formules aussi surannées qu'elles sont profondément dangereuses. La formation de ce qu'on peut appeler le parti cosmopolite en France date de 1789. Combattu par Danton et comprimé par la Convention nationale qui reprit, par le traité de Bâle, les traditions de la haute et saine politique de la France, celle de Henri IV et de Richelieu, et non pas celle de Louis XIV, à savoir : la France forte, suffisamment pour pouvoir toujours, dans sa position centrale, maintenir sa libre élaboration politique et sociale sans craindre des perturbations venues de l'étranger. Cela supposait un certain système d'équilibre dont les conditions variaient naturellement à chaque époque. Mais le parti cosmopolite, qui était le parti ultra-démocratique, reparut avec le Directoire, et reçut une immense impulsion de l'action de Bonaparte. C'est sous le Directoire que commence, en effet, la politique extravagante de l'aventurier qui eut, au début, l'appui de la démocratie avancée qui lui revint depuis. Ces insanités étaient dignes de se comprendre : on vit la France s'emparer de la Suisse, renverser la République de Venise et porter partout la soi-disant régénération du monde. Dès lors, notre démocratie, combinée avec le bonapartisme, fit surgir cette conception étrange de politique extérieure d'après laquelle la France devait aller avec l'épée et le canon faire le bonheur du monde, régénérer, délivrer les peuples malheureux et abaisser les superbes. C'était la politique de Mahomet, sauf que celle-ci était progressive dans la plus grande étendue de son domaine, tandis que la nôtre était anarchique, rétrograde, profondément contraire à toutes les traditions qui ont fondé la Répu-

blique occidentale. Nous devînmes ainsi, en vertu de ces doctrines, un objet de crainte et d'aversion, en même temps que l'espoir continu de tous les perturbateurs occidentaux. Le parti démocratique décréta que nous étions l'objet de l'admiration et de l'amour ineffable des peuples; que notre devoir était de sacrifier sans limites le sang et l'or de la France pour mériter un tel amour. La guerre d'Italie, absolument populaire en France, devint une haute manifestation de la politique démocratique; elle conduisit bientôt à la guerre de la Prusse et de l'Autriche, pendant laquelle nos démocrates acclamèrent la Prusse à cause des maîtres d'école qui, comme on le sait, battirent l'Autriche; avec l'aide, il est vrai, de bons soldats et d'excellents généraux, et grâce à la diplomatie de M. de Bismarck, l'un des plus habiles et des plus redoutables diplomates qui aient existé. Cela aboutit à l'unité de la Prusse, à l'envahissement et au dépècement de notre pays.

La France fut éclairée, mais non pas la haute démocratie, qui resta fidèle à ses *nobles principes* d'amour universel. En 1871, un diplomate français, envoyé à Florence, regretta de ne pouvoir rendre encore Nice à l'Italie, probablement aussi la Savoie. Et quand Jules Ferry exécuta la grande opération de Tunis, les démocrates avancés le combattirent avec fureur; ils pensaient que nous devions gagner l'amour de l'Italie en lui cédant la Régence. Certes, je fais grand cas de l'amour en diplomatie, mais j'estime qu'il ne faut peut-être pas exagérer. Il est vrai qu'on y a joint depuis la philologie, et que désormais la diplomatie doit consister à grouper des peuples qui, sans se comprendre, emploient des mots à racines semblables. Outre sa grande importance propre, l'opération tunisienne de Jules Ferry a eu pour effet, ce qui n'est pas moins important,

de rompre enfin avec cette politique cosmopolite de nos avancés, dont Napoléon III s'était fait finalement l'organe, qui a compromis l'existence nationale, et nous a rendus l'objet de l'aversion, et finalement du mépris de l'Europe. Jules Ferry, non par des discours, mais par une opération décisive, a repris la tradition véritable de nos hommes d'Etat, Henri IV, Richelieu et la Convention, en s'éloignant de la politique trop conquérante de Louis XIV, et de celle vraiment insensée de Bonaparte et de la démocratie avancée, avec, bien entendu, toutes les modifications que comporte la situation actuelle. Il a été voué à l'exécration de la France, qui, d'ailleurs, n'a pas manqué le coche ; car une pareille haine contre Jules Ferry se combine bien avec son admiration de Bonaparte, le héros de l'envahissement continu.

La politique véritable de la France est ainsi reprise : celle qui poursuit notre forte indépendance dans la République occidentale, dont nous faisons un élément utile, et même indispensable, à mon avis, sous quelques rapports. Sans doute, le principe général de notre diplomatie doit être le *statu quo* en Occident ; nous devons concourir à son maintien qui permet l'évolution générale de la civilisation vers l'unité du genre humain. Mais cette unité du genre humain n'est nullement le vague troupeau universel rêvé par la démocratie, c'est la combinaison du concours des nations distinctes de la planète vers un but supérieur de civilisation. Chacune d'elles y concourt avec indépendance sous le poids de ses traditions ; car l'harmonie de forces distinctes est non point une confuse agglomération de troupeaux humains dans une uniformité qui, en méconnaissant le passé, arrêterait bientôt tout mouvement. Dans la République occidentale, la France constitue un élément qui travaille désormais, non pour la prépondérance, mais pour

l'existence. Pour tout observateur qui voit de haut et de loin, la France est maintenant, pour tous ceux qui l'entourent, la grande proie, comme, au XVIII[e] siècle, la Pologne. Dans une telle situation, le devoir de l'homme d'Etat français est sans doute de maintenir le *statu quo*, mais aussi de veiller à ce qu'il ne soit pas troublé ou changé, si faire se peut, à nos dépens. La France n'a plus de faute à commettre; il faut qu'elle assure son existence, c'est ce que le génie de Jules Ferry avait compris.

Du reste, Jules Ferry, dans le cas de la Tunisie, a organisé un système de protectorat dont il a indiqué lui-même, d'une manière remarquable, la vraie conception théorique.

« Il y a, dans la formation des colonies, des difficultés plus redoutables que les difficultés guerrières, un ennemi qui nous fait plus de mal que la haine des races conquises, c'est l'esprit de système chez le conquérant, le goût des réformes hâtives, des solutions improvisées, la manie assimilatrice et révolutionnaire. C'est pour n'avoir pas su tenir compte ni de la force du passé, ni de la résistance des milieux sociaux, c'est pour avoir cru à la vertu universelle et quasi magique de nos lois, de nos procédés administratifs, que nous avons pris tant de fausses mesures en Algérie et que nous n'y sommes pas encore arrivés, je le crains, au bout de nos déceptions.

« Le protectorat est plus modeste, il n'édifie pas sur une table rase. La métropole déchargée, grâce à lui, des responsabilités du gouvernement direct, le laisse agir, prendre son temps. Comme on ne lui demande pas de résolution, il n'a pas la tentation d'en faire. C'est dans le milieu, hostile ou réfractaire, dont la tutelle lui-

est confiée, qu'il est obligé de trouver ses moyens de gouvernement (1). »

M. Jules Ferry sort, d'une manière forte et élevée, de l'esprit absolu propre à la méthode révolutionnaire. Il applique enfin l'esprit positif ou relatif à la politique; nul cas ne le comportait mieux que celui de l'Occident avec le reste de la planète, surtout quand nous prenons la responsabilité d'exercer un système de protectorat sur les populations retardées. Il faut lire toute cette belle préface caractéristique de Jules Ferry.

Le Positivisme vient établir, par une évolution qui sera nécessairement longue et difficile, l'unité du genre humain, au moyen d'une doctrine universelle fondée sur la science. C'est l'Occident qui sera l'organe de cette grande transformation : tous ses éléments y contribueront, et la France y a nécessairement son rôle; mais, pour cela, il faut qu'elle soit. Sans doute, les philosophes ne doivent pas suivre, ou au moins prétendre diriger les détails des opérations continues des hommes d'Etat à l'intérieur et à l'extérieur; ils peuvent néanmoins, et ils doivent suivre et apprécier les grandes opérations générales que les politiques instituent, de manière à aider, autant qu'il est en eux, l'évolution vers l'état normal. Ainsi, par exemple, nous croyons, sans aucun doute, que l'état final de l'Humanité est un régime pacifique et industriel, qui réunira toutes les parties de la planète en un vaste organisme aussi harmonique que le comporte la profonde imperfection et de notre nature et de notre situation. Mais cela doit-il nous faire oublier que la guerre est malheureusement, non seulement possible, mais même probable en Occident! Et devons-nous blâmer les précautions prises en vue d'une telle éventualité? Je ne le crois pas.

(1) Maurice Faucon. *La Tunisie*, tome 1er, préface de M. Jules Ferry.

Voyons maintenant comment Jules Ferry, cet homme d'Etat supérieur, a été apprécié en France, quels enseignements il en résulte pour une saine appréciation des doctrines de la vieille démocratie et de la nécessité de plus en plus urgente, pour notre pays surtout, plus que pour tout autre, de l'avènement des doctrines positives dont, du reste, Jules Ferry a accepté les vues principales. Dans une des trop rares occasions où j'ai eu le bonheur de voir cet homme supérieur, il me dit qu'il se proposait de prendre pour épigraphe du journal qu'il fondait alors, l'*Estafette*, la formule d'Auguste Comte : « Le progrès n'est que le développement de l'ordre »; et il a pris effectivement la formule équivalente, mais plus courte : « Ordre et progrès » qui est la devise politique du Positivisme.

Le problème capital de la politique est de faire surgir le pouvoir politique lui-même; d'assurer son fonctionnement et sa durée. Dans l'ancienne monarchie, le problème était résolu par l'hérédité, et le roi était ou le dictateur effectif, ou le dictateur nominal, et, en tout état de cause, il choisissait les ministres qui étaient les agents politiques essentiels du gouvernement. Ce système a, au fond, dans l'ensemble, convenablement fonctionné, et on lui doit la construction effective de la France.

A partir de 1789, l'électorat est devenu le procédé de formation du pouvoir politique : d'une manière exclusive à partir de 1792 jusqu'à 1800; de 1800 à 1870, combiné avec un certain degré d'hérédité; et, enfin, depuis 1870, le procédé électoral l'emporte exclusivement. Ce procédé est inévitable, mais s'il était constamment appliqué avec les doctrines purement révolutionnaires, et qu'il ne fût pas modifié par une profonde transformation positive de l'opinion publique, il offrirait des dangers

tellement graves qu'il finirait par rendre tout gouvernement impossible, et conduirait la France à une instabilité qui la désorganiserait complètement. Cela résulte d'un très sommaire examen.

La Chambre des députés, représentant directement le peuple souverain, semble avoir le pouvoir suprême et c'est d'elle que semble devoir émaner le gouvernement. Mais la Chambre des députés représente précisément la France, non seulement dans l'instabilité plus ou moins grande de ses impressions, mais surtout dans les divergences profondes qui travaillent notre pays. De sorte que l'instabilité et l'incohérence sont placées à la source même du pouvoir; tandis que les traditions et les intérêts constants du pays n'ont pas une représentation suffisamment directe. Il est vrai que la Présidence, d'un côté, avec une durée suffisamment grande, et le Sénat de l'autre, offrent un certain contre-poids, et que l'administration et la justice contribuent à la continuité française; du moins jusqu'ici, l'anarchie démocratique n'ayant fait que les effleurer. Néanmoins, le danger persiste, et l'on se demande comment une action continue, représentée par la prépondérance d'un ou plusieurs hommes d'Etat, peut naître dans une telle situation. Cette prépondérance est nécessaire même dans une situation organique et, à plus forte raison, dans la nôtre, où une doctrine prépondérante ne nous rallie pas. On sait maintenant, et les démonstrations de l'école positive l'ont mis en pleine lumière, que les fonctions politiques exigent plus que toutes les autres des organes individuels et réellement éminents, si l'on veut du moins atteindre le but, qui est la direction de l'évolution propre à la nation.

Dans la première République et dans la troisième, qui ont été les deux régimes exclusivement dirigés en

politique par le système électoral, trois hommes d'Etat ont seuls vraiment surgi, et c'est beaucoup, tant l'espèce en est tellement rare : Danton, Gambetta et Jules Ferry.

La dictature de Danton, c'est-à-dire sa prépondérance dans la direction essentielle du gouvernement, a duré du 10 août à la constitution définitive du Comité de Salut public. Cette dictature fut évidemment une dictature imparfaite, puisqu'il n'eut pas, à proprement parler, la direction du gouvernement dont il eut la gloire impérissable de faire prévaloir la notion et la conception, consistant dans l'organisation d'un Comité de Salut public et d'un Tribunal révolutionnaire. Peut-être même peut-on lui reprocher, ce serait un point historique à examiner, d'avoir méconnu la condition de stabilité dans l'organisation du Comité de Salut public, dont la composition devait rester exactement la même, au moins jusqu'au triomphe décisif et définitif de nos armées.

Il semble même qu'on puisse lui reprocher d'avoir fait une opposition prématurée au Comité de Salut public, dont les excès dans la politique intérieure se sont surtout développés après sa mort. Car, auparavant, les excès étaient, ce me semble, inévitables : comment assurer à Carnot, à Prieur (de la Côte-d'Or), et à Robert Lindet la puissance et la sécurité absolument nécessaires pour former et entretenir l'armée qui résolvait le problème où s'absorbaient tous les autres : la défense de notre propre existence nationale? Ce n'est que dans la seconde partie de son existence que la Convention a su s'élever à la conception d'un véritable gouvernement, sans jamais pouvoir néanmoins se dégager du principe dû à la Constituante, que le pouvoir doit nécessairement émaner de l'élection; ce qui nous présente le plus grave

danger politique de la doctrine révolutionnaire. Danton a eu une influence décisive, mais évidemment insuffisante et trop passagère.

La dictature de Gambetta sur le parti républicain, à partir de 1871, fut tout à fait analogue à celle de Danton, puisqu'il eut une grande action directrice sans tenir le gouvernement; la combinaison de ces deux caractères constituant la vraie dictature normale. Aussi a-t-on quelquefoie désigné la prépondérance de Gambetta, de son vivant, sous le nom de dictature morale. Elle fut, on peut le dire, incontestée pendant tout le temps que dura la lutte contre le parti monarchique qui tenait essentiellement la Chambre et le gouvernement. Elle devint plus contestée à partir de l'avènement au pouvoir du parti républicain; et enfin Gambetta succomba, sans perdre néanmoins de sa popularité, sous l'action indigne où s'ameutèrent contre lui toutes les médiocrités, tous les mécontentements, coordonnés par les rares insanités de la doctrine démocratique. La principale consiste dans la négation de la nécessité d'hommes supérieurs pour la direction des affaires politiques, et dans l'affirmation naïve que l'essentiel est de représenter le peuple et non pas d'avoir les capacités pour le gouvernement des affaires. Il semble que le peuple, en nommant, donne, probablement avec l'aide du Saint-Esprit, la capacité indispensable et les qualités de caractère nécessaires au gouvernement des affaires. Ç'a donc été là, après le cas de Danton, un exemple décisif de la difficulté, avec les idées de la vieille démocratie et avec les institutions qu'elle inspire directement, d'organiser une stabilité suffisante, propre à utiliser les capacités politiques vraiment prépondérantes. Mais, du reste, Gambetta n'avait rien perdu de sa véritable popularité et certainement il aurait repris une action si malheureu-

sement suspendue par l'incapacité et l'indignité de la Chambre des députés.

Le troisième cas est celui de Jules Ferry. J'ai fait voir les deux grandes mesures de politique intérieure et de politique extérieure qui honoreront toujours la mémoire de cet éminent homme d'Etat.

Sa chute fut amenée par l'ardente opposition des représentants soi-disant avancés de la pure doctrine démocratique, alliés avec les rétrogrades et les socialistes : c'est jusqu'ici le trio qui a toujours présidé à toutes les perturbations de notre politique intérieure et aux plus graves aberrations de notre politique extérieure.

Mais il y a dans le cas de Jules Ferry deux points spéciaux : en premier lieu, la conduite des hommes politiques et des journalistes envers lui, et, en second lieu, l'impopularité qu'on était parvenu à produire momentanément contre lui, et qui a sévi surtout dans quelques grandes villes et spécialement à Paris.

La chute de Jules Ferry est un des faits les plus déshonorants que je connaisse pour le régime parlementaire, et il ne faudrait pas qu'il s'en permît beaucoup de cette espèce dans un pays, au fond, d'ordre et de gouvernement, et qui n'a pas pour ce régime une admiration bien exagérée. La Chambre, affolée pour un incident de guerre dans l'Extrême-Orient, comme si les Chinois occupaient déjà Montmartre, au lieu de se grouper autour du gouvernement, comme c'était son devoir strict, le renversa sous l'action de la trinité perturbatrice et rétrograde : cléricaux, socialistes et radicaux, sans que ses adhérents aient su le défendre. Le public se demandait : que serait-ce donc si la France était envahie par l'Allemagne, et quelle garantie pourrait nous offrir, dans les circonstances graves, un tel régime et un tel personnel politique ? Il faut remarquer, et ceci est plus

important, la conduite insuffisante du parti gouvernemental. Son devoir, comme sa première condition pour exister, c'est d'avoir un chef. Depuis la mort de Gambetta, le chef qui s'imposait était évidemment Jules Ferry. Sans chef dans un parti, il n'y a ni direction, ni gouvernement véritables. C'est parce qu'en Angleterre, on a jusqu'ici, depuis Walpole, compris l'importance de cette condition et qu'on l'a remplie plus ou moins bien, que le régime parlementaire a pu diriger ce grand pays. En France, la condition est méconnue et, si cela devait continuer, ce serait ou l'anarchie ou la dictature. C'est une des choses auxquelles doivent le plus réfléchir les bons citoyens, et c'est ici que l'on voit nettement la nécessité d'une pénétration, la plus rapide possible, des conceptions d'une véritable politique positive qui ne fait, du reste, que dégager les lois expérimentales fournies par la pratique séculaire du genre humain.

L'ensemble de la presse organisa, on peut le dire, une impopularité systématique qui dépassait de beaucoup celle que comportaient les préjugés révolutionnaires, et notamment l'antipathie aveugle contre toute prépondérance individuelle, d'après l'étrange principe que la combinaison d'un certain nombre de médiocres remplace un homme supérieur, comme la combinaison d'un certain nombre de coquins remplace un honnête homme. On voit immédiatement ici la grande lacune résultant du manque d'organisation et de direction de l'opinion publique ; lacune que le Positivisme a essayé de combler et qu'il comblera certainement de plus en plus. Pour que l'opinion publique puisse exercer une action efficace, il faut une doctrine plus ou moins acceptée dans ses dispositions fondamentales et des organes qui puissent en faire l'application. La doctrine positive existe et elle a, en l'esprit de tous les Français, un point d'appui résul-

tant de notions et d'habitudes que le passé a créées et qui y existent implicitement, malgré la prépondérance, passagèrement utile, de la doctrine révolutionnaire.

C'est aux théoriciens à faire le dégagement ; au fond, la population est sage et elle écoute ; mais, malheureusement, il faut un temps plus ou moins considérable pour produire une action efficace. Nous l'avons tenté et non toujours sans efficacité dans le cas de Jules Ferry, nous avons essayé de faire comprendre l'importance de son œuvre, la supériorité de sa nature, l'importance des services qu'il pouvait rendre et qu'il aurait rendus. Cela ne veut pas dire que l'on puisse approuver, ni même examiner, tous les détails de l'activité politique d'un homme supérieur. Il ne faut pas suivre de trop près ni constamment l'activité des chefs politiques, cela empêche toute saine appréciation. Une fois la confiance suffisamment donnée sur des motifs légitimes, il faut laisser à l'homme de gouvernement la plénitude et la responsabilité de son action. En outre, dans les mesures prises, il peut y avoir des parties que l'on repousse en vertu de convictions légitimes, et qui ne doivent pas empêcher d'approuver l'ensemble de l'œuvre, malgré que nous y voyons de graves imperfections. Ainsi, je prends pour exemple la loi scolaire, elle se compose de trois principes fondamentaux : l'obligation, la gratuité, la laïcité. Nous repoussons les deux premières, et surtout l'obligation ; mais la disposition capitale, c'est la laïcité. Eh bien ! je crois que le devoir était d'appuyer la loi scolaire présentée par Jules Ferry, tout en faisant nos réserves, outre qu'il n'est nullement certain, quand même il l'aurait voulu, qu'il eût pu faire passer la troisième mesure sans les deux autres.

Enfin, l'examen de la carrière de cet homme d'Etat supérieur doit apprendre au public que notre principale

richesse consiste dans les hommes vraiment supérieurs, sans lesquels l'évolution des sociétés s'arrêterait et qu'un grand homme politique est une force sociale qu'il est criminel de gaspiller, comme l'a fait d'une manière si blâmable la population française, si mal dirigée par quelques-uns de ses chefs, dans le cas de Jules Ferry.

L'on ne peut qu'admirer, du reste, la grandeur morale et la sagesse sociale dont a fait preuve Jules Ferry dans la retraite forcée où on l'a si tristement maintenu pendant si longtemps, et dont la sagesse comme l'énergie du Sénat venaient de le dégager quand une mort à jamais déplorable nous l'a ravi. Non seulement il a supporté sans récrimination une indigne impopularité, mais aussi il a continué à servir avec une activité croissante les intérêts de la France comme de la civilisation, et il s'est tenu en dehors de toutes les combinaisons quelconques où il aurait pu trouver la juste punition de ceux qui l'avaient attaqué et méconnu, mais où il aurait pu craindre que les intérêts de son ambition eussent une part trop grande aux dépens de ceux du pays.

La France doit être à tous égards fière d'un tel homme, et l'examen de sa vie explique la profonde douleur dont tous les bons Français ont été frappés à l'annonce de cette disparition imprévue.

PIERRE LAFFITTE.

Paris, 7 avril 1893.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

TROISIÈME LEÇON (1).

SAINT AUGUSTIN. — L'ÉLABORATION DOGMATIQUE DU CATHOLICISME

(27 novembre 1892).

I. — *Vues générales sur l'ensemble de l'élaboration dogmatique du catholicisme.*

Toutes les bases du dogme catholique établies par saint Paul se sont graduellement développées toujours dans la même direction. Il faut étudier d'une manière générale, mais précise, ce développement et d'abord indiquer la loi qui y préside.

La coordination opérée par saint Paul avait été déterminée par des raisons subjectives tirées des besoins

(1) Cette leçon a été professée au Collège de France, le Dimanche 27 Novembre 1892, de 3 heures à 5 heures.

moraux et sociaux auxquels devait satisfaire cette coordination.

Or, la loi qui préside à la fondation du dogme est exactement la même que celle qui gouverne son développement, c'est-à-dire, qu'en effet, les divers perfectionnements qui sont successivement apportés aux conceptions de saint Paul respectent d'abord les bases de ces conceptions, et sont déterminés aussi par la destination morale et sociale du dogme.

C'est ainsi que s'est établie l'homogénéité incontestable du dogme catholique, de sorte que ce dogme va se développer dans une direction uniforme, sous l'influence de sa destination. Son application est double; elle consiste, d'un côté, dans l'organisation du perfectionnement moral de chaque individu et, d'un autre côté, dans la fondation d'un pouvoir spirituel, distinct du pouvoir temporel, qui reste toujours la condition nécessaire de l'efficacité morale du catholicisme.

Pour bien comprendre le développement qu'a reçu le dogme catholique dans les cinq siècles de sa fondation, il faut condenser en une formule simple l'œuvre de saint Paul. Saint Paul a voulu fonder une religion universelle, ayant pour base le monothéisme, présidant à une morale générale et à une réformation intime, ayant la vie future pour sanction finale. La base dogmatique consiste dans la théorie de la distinction de la nature et de la grâce, Dieu se réserve exclusivement ce dernier domaine, et il prédestine, par sa volonté, les individus à la réception de cette grâce, obtenue par les mérites de la mort de Jésus-Christ.

Jésus-Christ est conçu, non pas encore comme un Dieu, mais comme étant supérieur à l'homme et aux anges. De manière qu'il est lancé par saint Paul dans la voie directe de sa divinisation. La partie cultuelle spécialement propre à la nouvelle religion consiste dans le

baptême et le repas eucharistique, symbole du repas de Jésus avec ses disciples. Enfin, les bases d'un pouvoir spirituel distinct et indépendant sont établies dès le début.

Tels sont les éléments essentiels qui vont se développer et se compléter sous l'influence des nécessités de la situation. Il est nécessaire d'indiquer le procédé logique d'après lequel on perfectionne des principes fondamentaux. Le procédé consiste toujours à rattacher chaque nouvelle notion aux bases traditionnelles primitivement posées. Les raisons invoquées consistent toujours dans l'autorité des antécédents et non point dans une déduction logique, encore moins dans des inductions résultant d'une investigation nouvelle.

Enfin la formulation, d'après un tel procédé, des vues nouvelles est attribuée à l'autorité sacerdotale des évêques réunis en concile, qui finit par se réduire à l'autorité papale.

Nous tenons ainsi la formule abstraite de toute cette évolution dont la plus grande intensité a lieu pendant les cinq premiers siècles.

Si nous examinons maintenant comment s'est accomplie effectivement cette élaboration, nous verrons qu'elle est due essentiellement à l'Eglise grecque ou orientale. L'Eglise véritablement latine (Gaule, Italie, Espagne), n'y intervient que secondairement, acceptant avec sagesse les décisions orientales, elle est surtout préoccupée d'applications sociales et morales.

La liste des conciles œcuméniques met en lumière la proprosition que je viens d'énoncer.

TABLEAU DES CONCILES DU IVe AU VIIIe SIÈCLE

DATES	LIEUX	Assistants	Orientaux	Occidentaux
325	Nicée.	318	315	3
381	Constantinople.	150	149	1
431	Ephèse	68	67	1
451	Chalcédoine	353	350	3
553	Constantinople.	164	158	6
680	Id.	56	51	5

(Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, tome I, page 348. Paris 1840.)

Il faut remarquer, du reste, que le pouvoir temporel a eu une grande influence sur ces conciles, soit pour les aider, soit pour les contrarier. C'est à partir de Constantin, en effet, que se décident définitivement dans ces grandes réunions quelques-unes des questions les plus capitales préparées par les siècles précédents. Les empereurs ne décident pas eux-mêmes, mais ils facilitent la réunion des conciles et finissent, surtout, depuis Théodose, par donner à ces décisions une sanction légale.

Quant à l'Eglise latine ou romaine, nous verrons qu'elle a seule opéré les grandes applications sociales du catholicisme et a été seule à ce sujet vraiment efficace. De telle sorte que, quoique les deux éléments du monde antique aient vraiment concouru ensemble, la distinction entre l'évolution romaine et l'évolution grecque s'est néanmoins maintenue dans cette production suprême du catholicisme.

Abordons maintenant les conceptions dogmatiques du catholicisme, en commençant par la plus capitale, puisqu'elle sert de base à toutes les autres, à savoir la théorie de l'Être suprême.

L'homme, à mesure surtout que la civilisation dans laquelle il vit se développe et se complique, a besoin d'un régulateur extérieur à lui, qui détermine et précise les manifestations de son activité, de son intelligence et de ses sentiments. L'état social complique tellement notre activité cérébrale, les impulsions qui la caractérisent sont si nombreuses et souvent si divergentes que, sans une action extérieure puissante et régulatrice, nous flotterions dans d'infinies divagations.

En premier lieu, il est nécessaire que nous subissions pour toutes les conditions fondamentales de notre existence une véritable fatalité. Cette fatalité se manifeste d'abord par les lois immuables du monde. Notre liaison à un siège déterminé, la planète ou une portion déterminée de cette planète, nous soumet aux lois astronomiques, physiques et chimiques. Mais nous subissons aussi le poids des fatalités sociologiques, d'abord par l'action du passé qui nous lie d'une manière de plus en plus précise à des conditions sociologiques que notre naissance représente, car elle détermine pour nous l'époque de la civilisation, la société particulière, et même la famille.

Cette action du passé se combine avec celle du présent qui nous règle d'après les lois précises de la solidarité. Il y a plus, c'est à travers le milieu social que nous subissons l'action du monde, et c'est par l'action sociale qu'il se trouve modifié dans une mesure sans doute secondaire en elle-même, mais importante pour nous.

En somme, donc, l'on peut considérer la société comme résumant pour nous l'ensemble de toutes les fatalités que nous subissons, mais cette domination de la société représente aussi notre puissance modificatrice secondaire des choses, puisque c'est par elle et par elle seule que nous pouvons l'accomplir.

La société représente donc pour nous un véritable Être suprême, et c'est par rapport à elle que toute notre

vie individuelle peut être réglée, car nous pouvons concevoir notre activité comme ayant pour but de servir la société, notre intelligence ayant pour destination de la connaître, et notre affection de l'aimer. Aimer, connaître et servir la société ou la patrie à laquelle nous appartenons, tel est donc le but de l'existence humaine.

Mais cet Être suprême, quoique composé surtout de morts, ne peut néanmoins persister sans l'intervention active de chacun de ses membres, et la patrie ne peut pas dire comme Dieu dans l'*Imitation* :

Je te suis nécessaire et tu m'es inutile,

quoiqu'elle soit supérieure à chacun de ses membres. Et il y a dès lors homogénéité entre la patrie et chacun de ceux qui la composent, et réciprocité de services rendus. Il faut même comprendre que, si c'est la notion d'une patrie déterminée qui règle et idéalise notre existence, la Famille nous prépare et l'Humanité nous complète.

La nécessité d'un tel Être suprême s'est fait sentir nécessairement et de plus en plus à mesure que la société s'est développée, et comme l'esprit scientifique et philosophique était encore incapable de nous révéler suffisamment le véritable Être suprême, l'Humanité y a suppléé par la création de tuteurs subjectifs qui ont été les dieux, et auxquels on a attribué, avec plus ou moins de convenance, les propriétés qui permissent de remplir les conditions nécessaires auxquels le véritable Être suprême est assujetti pour atteindre sa vraie destination.

C'est à ce point de vue qu'il faut juger les diverses théories de Dieu qui ont été données par les théologiens et les philosophes. En outre, la patrie à laquelle nous appartenons a une durée infiniment plus grande que la nôtre, et les services que nous aurons pu rendre, quelque minimes qu'ils puissent être, laisseront des traces nécessaires dans l'existence de cet être collectif auquel

nous appartenons ; ce qui nous assure une immortalité subjective proportionnelle à notre mérite, même quand notre nom serait rapidement oublié.

Mais comme la valeur de chaque individu est une condition nécessaire de l'existence de la patrie elle-même, il en résulte la nécessité d'un développement et d'un perfectionnement le plus grand possible dans chaque individualité particulière ; ce qui suppose un degré le plus grand possible d'indépendance personnelle. Le service de la patrie combine donc la subordination et l'indépendance dans le développement de notre existence, ainsi réglée pour la poursuite d'un but supérieur extérieur à nous.

Néanmoins, il faut remarquer que ces diverses patries agissent plus ou moins les unes sur les autres et qu'elles tendent à former un Être suprême plus étendu et qui embrassera la planète entière : c'est l'Humanité.

Cette Humanité est en voie de formation, mais nous pouvons la concevoir à l'abri de tout arbitraire dans la limite idéale vers laquelle elle marche ; de telle sorte que sa conception est à la fois réelle et idéale ; et, sous ce second rapport, elle est une source de perfectionnement en présentant à tous nos efforts un grand type à réaliser.

L'Humanité est donc le véritable Être suprême que nous devons aimer, connaître et servir. Mais il faut concevoir que la Famille et la Patrie en sont deux éléments nécessaires pour satisfaire plus ou moins inconsciemment aux conditions indispensables de l'action de tout Être suprême. Cette théorie positive de l'Être suprême ou de l'Humanité permettra seule de bien juger la nature des créations des dieux destinés à en remplacer la notion définitive.

On ne sera pas étonné de voir que le théologisme, doctrine nécessairement insuffisante, n'a pu résoudre la

question que d'une manière approximative et avec de grandes complications.

Dans le polythéisme, la condition d'homogénéité entre l'Être adoré et ses adorateurs est suffisamment remplie; mais la condition de dignité de l'Être, ou des Êtres suprêmes, est vraiment insuffisante; d'autant plus que le polythéisme ne comportait qu'à un très faible degré une réelle systématisation. Mais le monothéisme nous présente de bien autres difficultés. Nous avons souvent établi que le monothéisme seul, dans l'ordre théologique comporte une véritable systématisation morale. La croyance en un Être unique satisfait évidemment à la condition de prépondérance et de dignité; mais il n'en est pas de même de la condition non moins indispensable de l'homogénéité entre l'adorateur et l'être adoré; car quel rapport peut-il y avoir entre l'homme et un Être tout puissant, infiniment bon, infiniment sage? Comment le connaître? Comment l'aimer? Comment le servir? Peut-il réellement servir d'idéal? Evidemment non; car, pour nous, la conception de la toute-puissance est contradictoire avec celle d'une bonté et d'une intelligence infinies. L'être qui peut tout ne peut avoir que des caprices; car la sagesse suppose la subordination de nos efforts à des nécessités extérieures, qu'apprécie notre intelligence et que notre mutuel dévouement nous aide à vaincre. Un dieu tout puissant n'est donc pas un véritable idéal qui puisse guider nos efforts. En second lieu, la conception du pur monothéisme n'est vraiment pas compatible avec l'existence d'un pouvoir spirituel distinct et indépendant du pouvoir temporel; car qu'est-ce que le sacerdoce, si ce n'est l'organisation des interprètes coordonnés de l'Être suprême ayant pour mission de diriger l'idéalisation humaine, en manifestant constamment la volonté d'un être à la fois supérieur et

inaccessible? Aussi le déisme pur conduit-il à la suppression de tout sacerdoce, et l'islamisme, qui, sans arriver au pur déisme, s'en est rapproché, a-t-il déterminé la confusion des deux pouvoirs, et, par suite, il ne nous a pas offert un vrai sacerdoce. On voit, d'après la théorie que je viens d'expliquer, à quelle difficulté profonde la systématisation morale catholique fondée sur le monothéisme se trouvait acculée, difficulté qu'il fallait résoudre à tout prix, sous peine d'une absolue insuffisance; car, avec le pur monothéisme, il était évidemment impossible d'établir ni une systématisation, ni un culte; et la situation romaine ne permettait nullement à saint Paul de fonder comme Mahomet son monothéisme sur la confusion des deux pouvoirs. Assurément il n'était pas possible à saint Paul de concevoir la théorie systématique que le génie seul d'Auguste Comte a pu réaliser; mais sa puissante intelligence, excitée par une incomparable sociabilité, lui a fait pressentir avec une profondeur inouïe la condition nécessaire de sa rénovation. Il y a satisfait par sa conception du Christ, qui, sans être encore absolument un dieu, est néanmoins plus qu'un homme, et devient l'objet plus direct de nos adorations; de telle sorte que les bases de l'étonnante construction du Christ se trouvent réellement posées. Christ est homme, il a souffert pour nous, il y a donc homogénéité entre lui et nous; mais il y a aussi prépondérance, puisque, plus qu'homme, il est vraiment le fils de Dieu; et nos hommages ne s'adressent à Dieu qu'à travers le Christ et par son intermédiaire. La condition d'homogénéité et de dignité se trouve ainsi satisfaite, et Jésus-Christ apparaît, dès lors, comme le chef direct du sacerdoce qui doit diriger la coordination morale. C'est dans cette voie puissamment tracée par saint Paul que va s'accomplir l'évolution graduelle de la conception du Christ. Elle se précisera par les luttes mêmes surgies

des diverses hérésies qui ont méconnu l'un ou l'autre des éléments de cette construction si complexe et si étonnante. Partie de saint Paul, qui en a posé les vraies bases, elle se termine, après plusieurs siècles, par le formulaire du concile de Nicée.

Voici la formule orthodoxe :

« Nous croyons en un seul Seigneur Jésus-Christ, « fils de Dieu, fils unique du Père, Dieu né de Dieu, « lumière émanée de la lumière, vrai Dieu, né du vrai « Dieu, engendré et non pas fait, consubstantiel à son « Père. »

La première condition était de faire cesser enfin le caractère indécis du Christ, comme intermédiaire entre Dieu et l'homme, et de lui concéder enfin, d'une manière précise, le caractère divin. Un premier pas est accompli, à ce sujet, très peu de temps après saint Paul ; et le quatrième évangile, ou l'évangile dit de saint Jean, en est la formation.

Nous avons vu, dans l'appréciation de la philosophie grecque, comment a surgi la théorie métaphysique de l'abstraction. Les spéculations alexandrines ont développé de plus en plus la partie métaphysique de cette doctrine en en voilant la partie positive. Les Alexandrins ont ainsi été amenés à concevoir en Dieu, comme profondément distincte, l'intelligence, ou le λογος, siège des idées éternelles. Par une réaction incontestable, quoique nous ne puissions pas en suivre les traces, du platonisme alexandrin sur le catholicisme, le Christ fut conçu, au moins dès le début du second siècle, comme l'incarnation du *Verbe*, ou de l'intelligence même de Dieu (1). La conception du Christ comme Dieu, indépendant du Père, et néanmoins ne formant qu'un avec

(1) Malebranche a dit : le Verbe est le lieu des intelligences comme l'espace est le lieu des corps.

lui, était ainsi posée. Mais la formulation précise et définitive d'une telle théorie n'eut lieu que dans le concile de Nicée, à la suite des luttes suscitées par Arius. Disons quelques mots et de ce personnage et de sa théorie.

Arius était né en Cyrénaïque ; il fut prêtre à Alexandrie; et il mourut, en 328, à Constantinople, laissant après lui une des hérésies les plus redoutables que le catholicisme ait eu à affronter. Arius nie la divinité du Christ : il affirme que le Verbe est une créature, sans doute une créature supérieure à toutes les autres, créée avant toutes les autres, mais néanmoins inférieure au Père; car, disait-il, il est impossible qu'un fils soit coéternel à son père. Par suite le Christ apparaissait comme une sorte de divinité, mais créée, n'ayant pas toujours existé. Cette doctrine était fort dangereuse; car elle aurait amené graduellement à ce qui fut depuis le *Socinianisme*, c'est-à-dire l'affirmation que Jésus n'est qu'un simple prophète, ce qui détruisait toute l'économie du système catholique, et ce qui était effectivement contraire au vrai mouvement d'évolution du catholicisme. Après de longues discussions qui eurent lieu surtout à Alexandrie, l'Arianisme se développant de plus en plus, Constantin se décida à convoquer à Nicée, en Bithynie, un concile qui fut le premier concile œcuménique. La réunion du concile eut lieu en 325. Constantin, fort étranger à ces discussions théologiques, et incapable même d'en comprendre toute la vraie portée, jugeait la question surtout en politique, et espérait pacifier l'Eglise par une de ces transactions que comporte la pratique politique. Après de longues discussions, dans lesquelles il est inutile d'entrer et dont les détails se trouvent dans toutes les histoires ecclésiastiques, le concile décida que le fils est consubstantiel (ομοουσιος) au père, et non pas (ομοιουσιος) *semblable au père*. Le pas décisif était accompli par cette formulation définitive. Sans

doute tout cela est fort contradictoire et presque incompréhensible, mais néanmoins indispensable, d'après ce que nous avons dit précédemment. Au point de vue politique, le Christ étant Dieu et étant égal au Père, et étant, en même temps, le chef direct de l'Eglise, ou du sacerdoce proprement dit, il en résultait pour celui-ci une véritable condition d'indépendance et de pouvoir; car il se trouvait avoir pour chef propre et distinct un dieu même. L'hérésie d'Arius avait conduit à formuler la divinité du Christ, et, par suite, à assurer en lui le caractère fondamental de prépondérance et de dignité, mais la condition d'homogénéité entre les adorateurs et l'être adoré, condition non moins indispensable, se trouvait voilée. Deux grandes hérésies, celles de Nestorius et d'Eutychès, permirent de formuler avec précision ce qui, au fond, était dans la conception de saint Paul et s'était traditionnellement développé depuis lui, à savoir la combinaison de la nature divine avec la nature humaine.

La première de ces hérésies fut celle de Nestorius. Nous allons en faire un historique sommaire et nous apprécierons ensuite la solution donnée par le concile d'Ephèse et acceptée par l'Eglise catholique à la question soulevée par Nestorius.

Nestorius, né près d'Antioche, fut élevé au siège de Constantinople en 428. Préoccupé des questions soulevées par Arius sur la nature du Christ, il fut conduit à une théorie spéciale sur la combinaison entre la nature divine et la nature humaine en Jésus-Christ. Il voulut résoudre le problème de cette combinaison et, en interprétant certains textes, il donna la solution suivante : il admit que les deux natures donnaient lieu à deux personnes, ces deux natures étant pour lui plutôt juxtaposées que combinées en un terme unique. Selon lui, il y avait donc en Jésus-Christ deux personnes. Cette con-

ception, soutenue par un homme actif, d'une grande pureté de mœurs, au dire même de ses adversaires, et occupant le siège principal de l'Orient, eut bientôt de nombreux partisans. Mais Nestorius trouva dans saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, neveu et successeur de Théophile, l'ennemi acharné de saint Jean Chrysostome, un redoutable adversaire. Doué comme son oncle d'une rare activité, il organisa contre Nestorius une puissante opposition. Il proclama qu'il y avait en Jésus une nature divine et une nature humaine, mais que les deux natures étaient intimement combinées et, suivant l'expression officielle, leur union était *hypostatique*, de telle sorte qu'il n'y avait qu'une seule personne.

Un concile fut réuni à Ephèse en 431 pour décider la question. Le concile condamna Nestorius, accepta la solution de saint Cyrille et déclara officiellement qu'il y avait en Jésus-Christ deux natures, mais une seule personne. Le concile avait décidé avant l'arrivée des envoyés de l'Eglise d'Occident, mais ceux-ci sanctionnèrent sa décision et la théorie de saint Cyrille devint celle de l'Eglise catholique. Il y a plus, malgré la moralité assez suspecte de Cyrille, la papauté, appréciant la grandeur du service rendu à la fondation du dogme catholique, a élevé Cyrille d'Alexandrie au rang des saints. Théodose II obligea ensuite Nestorius à quitter le siège de Constantinople et cet évêque se retira dans un monastère, d'où il continua néanmoins à agir sur ses adhérents.

Les luttes violentes provoquées par cette hérésie se compliquèrent, du reste, d'un schisme provoqué par Jean, évêque d'Antioche, blessé dans sa vanité de ce que le concile d'Ephèse eût décidé avant son arrivée et celle des évêques qui l'accompagnaient. Mais, si le schisme finit bientôt par s'éteindre, il n'en fut pas de même de l'hérésie, elle subit de violentes persécutions, Nestorius

avait donné lui-même l'exemple en exerçant les plus brutales violences contre les ariens. Quoi qu'il en soit, les nestoriens furent obligés de se retirer sur les bords de l'Euphrate et au-delà et quelques-uns pénétrèrent jusqu'en Chine.

Les nestoriens ont d'ailleurs joué un rôle important, car c'est surtout par leur intermédiaire que la philosophie et la science grecques, transmises aux Abbassides, fournirent le point de départ de l'admirable évolution mentale qui fera vivre éternellement le nom de Bagdad. Une saine philosophie scientifique doit approuver la solution catholique, sagement adoptée par l'Occident et, par suite, blâmer l'hérésie nestorienne.

En effet, il est évident que pour que l'Etre divin, qui combinait en lui la nature divine et la nature humaine, fût susceptible de développer en nous une adoration convenable et une action morale vraiment efficace, il fallait nécessairement qu'il se présentât à nous comme une personne unique ; sans cela l'adoration eût été dispersive et la contemplation se fût portée ou sur l'une ou sur l'autre des deux personnes ; tandis que le vrai et décisif problème consistait à offrir à notre habituelle contemplation un être parfait en tant que dieu et néanmoins homogène avec l'adorateur en tant qu'homme. Sans aucun doute et d'une manière abstraite, cette conception paraît contradictoire et incompréhensible quand on conçoit la Divinité avec ce caractère de perfection absolue en puissance, en intelligence et en affection ; mais néanmoins la théorie scientifique de la nature humaine, en éliminant le côté métaphysico-catholique, permet de concevoir l'image d'une telle combinaison qui en assure l'efficacité.

Pour le Positivisme, l'homme est un être unique ; mais cet être n'est pas simple à la manière absolue des métaphysiciens. Il est au fond une résultante, et cette

résultante provient surtout de deux forces distinctes au point de vue des mobiles cérébraux de nos actions : l'altruisme et l'égoïsme; l'intelligence appréciant les moyens d'exécution que le caractère assure. L'altruisme représente le côté idéal ou divin de notre nature et l'égoïsme le côté inférieur ou humain. De telle sorte qu'il y a effectivement deux natures et une personne. Dans la contemplation de cet être que nous adorons : par l'une des deux natures nous sommes dans un rapprochement plus intime avec lui, et par l'autre, plus idéale, il nous excite et nous règle.

Mais une seconde hérésie, celle d'Eutychès, surgit bientôt de la lutte même du catholicisme contre les nestoriens; exposons d'abord l'histoire sommaire de cette hérésie.

Eutychès était abbé d'un monastère auprès de Constantinople. Il fut ardent à soutenir la lutte contre les nestoriens; et comme il insistait très vivement sur l'unité de personne dans Jésus-Christ, cela le conduisit bientôt à une hérésie contraire à celle de Nestorius et non moins dangereuse. Il enseigna que la nature humaine se confondait tellement avec la nature divine qu'elle s'y perdait absolument. Et suivant sa comparaison, la nature humaine était comme une goutte d'eau qui se perd dans la mer. La doctrine d'Eutychès se propagea d'autant plus vite parmi les moines que ceux-ci avaient pris énergiquement parti contre Nestorius, et que la doctrine d'Eutychès pouvait leur paraître une manifestation extrême contre l'hérésie; Eusèbe de Dorylée, qui avait lutté contre Nestorius, et qui était ami d'Eutychès, après avoir essayé de le ramener à d'autres idées, soumit la question à des évêques assemblés à Constantinople. Eutychès refusa de paraître : le concile condamna sa doctrine, lui enleva la conduite de son monastère et fit appel à un autre concile. L'empereur en

convoqua un à Ephèse, mais composé de partisans d'Eutychès et dont le président, Dioscore, patriarche d'Alexandrie, lui était complètement dévoué. Le concile, malgré l'opposition des légats du Pape saint Léon, approuva les doctrines d'Eutychès. La chose resta en l'état jusqu'à la mort de Théodose II, qui maintint les décisions du concile d'Ephèse. Mais Marcien, son successeur, en l'an 450, sous l'inspiration de sa femme Pulchérie, convoqua un concile à Chalcédoine pour traiter de nouveau la question. Il confirma les décisions du concile de Constantinople contre les doctrines d'Eutychès, contre sa personne et ses adhérents. « Le concile déclare que, suivant les écrits des SS. Pères, il fait profession de croire un seul et unique Jésus-Christ, Notre Seigneur, fils de Dieu, parfait en sa divinité et parfait en son humanité ; consubstantiel à Dieu, selon la divinité, et à nous, suivant l'humanité : Qu'il y avait en lui deux natures unies sans changement, sans division, sans séparation ; en sorte que les propriétés des deux natures subsistent et conviennent à une même personne qui n'est point divisée en deux, mais qui est un seul Jésus-Christ, fils de Dieu, comme il est dit dans le Symbole de Nicée. » En 451, après le concile de Chalcédoine, Marcien donna force de loi à ces décisions, et, dès 454, il n'est plus question d'Eutychès. Mais son hérésie était bien loin d'être détruite : les luttes des eutychéens contre les catholiques durèrent jusqu'à l'invasion des mahométans, et l'eutychéisme se conserva jusque de nos jours parmi les chrétiens d'Egypte ; les Arméniens diffèrent aujourd'hui des catholiques, en ce qu'ils repoussent le concile de Chalcédoine. Ces luttes furent sanglantes : les empereurs de Constantinople y prirent, jusqu'à l'invasion islamique, une part ardente ; et ces dissensions religieuses, comme celles des nestoriens, ne contribuèrent pas peu au succès du monothéisme arabe.

Si maintenant nous voulons porter un jugement sur la doctrine d'Eutychès, nous serons conduits à approuver absolument la conduite du concile de Chalcédoine, et, par suite, nous approuverons la doctrine de l'Eglise catholique. Cette doctrine est, en effet, conforme à la destination sociale et morale propre à la théorie du Christ. Le but de cette théorie était, en effet, comme nous l'avons déjà dit, de créer un être qui fût pour nous un idéal suprême, à la fois notre régulateur et notre aide; de là la nécessité de sa nature divine. Mais il fallait aussi qu'il nous fût homogène, qu'il n'y eût pas entre lui et nous cette distance infinie qui empêche tous rapports ; de là la nécessité, en lui, de la nature humaine. Qu'eussent signifié, en effet, les souffrances de Jésus-Christ, sa mort, son sacrifice, s'il n'y avait pas eu en lui la nature humaine? L'efficacité morale du type du Christ eût été complètement détruite. Cette possibilité d'adoration et d'amour que produit en nous la contemplation d'un tel type aurait été supprimée. Enfin, une dernière hérésie, celle des *monothélites*, conduisit l'Eglise à constituer la théorie complète du Christ. Cette hérésie résulta d'une tentative pour expliquer comment deux natures très distinctes et très différentes composaient une seule personne. Voici la solution monothélite : « Elle suppose que la nature humaine était réellement distinguée de la nature divine ; mais qu'elle lui était tellement unie qu'elle n'avait point d'action propre; que le Verbe était le seul principe actif dans Jésus-Christ ; que la volonté humaine était absolument passive, comme un instrument entre les mains de l'artiste. » (Voir abbé Pluquet, *Dictionnaire des hérésies,* tome second, page 377. Paris, MDCCLXIII.)

Au fond, cette théorie était la doctrine d'Eutychès adoucie : elle fut combattue par les catholiques, et finalement condamnée. L'Eglise adopta qu'il y avait en

Jésus deux opérations réellement distinctes, qu'on appela *théodoïques*, ou divinement humaines. Les opérations théodoïques résultent de deux opérations parfaitement distinctes et actives toutes les deux, l'une divine et l'autre humaine, de telle sorte que les actes de Jésus-Christ étaient toujours divinement humains. Le monothélisme se répandit surtout en Orient, comme à l'ordinaire; l'empereur Constantin, fils de Constant, provoqua, en 680, la réunion du sixième concile général et le troisième de Constantinople. Le concile prononça une définition de la foi qui fut unanimement acceptée, sauf l'opposition de Macaire, évêque d'Antioche. Voici le résumé de la décision du concile : « Dans cette définition du sixième concile général, on reçoit les définitions des cinq premiers conciles généraux : on déclare qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations; et que ces deux volontés se trouvent en une seule personne, sans division, sans mélange et sans changement; que ces deux volontés ne sont pas contraires, et que la volonté humaine suit la volonté divine; qu'elle lui est entièrement soumise. »

L'empereur donna force de loi aux décisions du concile; et, après quelques luttes provoquées par les défenseurs du *monothélisme*, cette hérésie fut oubliée surtout à cause des luttes provoquées par les iconoclastes; et, finalement, ses derniers représentants se perdirent dans l'hérésie d'Eutychès.

Nous avons ainsi exposé la longue évolution qui a graduellement conduit le catholicisme au milieu des luttes successivement provoquées par l'arianisme, le nestorianisme, l'eutychéisme et le monothélisme, à la construction définitive de la théorie du Christ. Il nous faut maintenant apprécier le rôle de cette théorie dans la culture morale de la nature humaine. Il est évident que la théorie du Christ n'a pu avoir d'efficacité qu'au-

tant qu'elle représentait, sous forme théologique, une vue réelle de la nature humaine. Il serait absolument absurde d'admettre le contraire; car il serait tout à fait contradictoire qu'une notion qui n'aurait rien d'humain, aucun rapport quelconque avec les dispositions fondamentales de notre cœur et de notre esprit, ait pu cependant modifier efficacement notre vie cérébrale. Sans doute, dans la conception du Christ, il y a un élément théologique contradictoire, ou même incompréhensible; mais au fond, il ne fait que voiler, en la sanctionnant, une véritable réalité humaine. C'est ce côté humain qu'il s'agit de dégager, afin d'expliquer le rôle moral et social de la conception du Christ.

Je puis formuler ma théorie sur cette grande construction en disant qu'elle constitue une théorie théologique de l'idéalisation appliquée surtout à la construction d'un type qui puisse servir à l'organisation du culte et surtout du culte intime et, par suite, au perfectionnement élémentaire de la vie subjective. Le culte intime consiste, en effet, dans la contemplation de types qui, à la fois supérieurs et sympathiques, soient pour nous un idéal et un excitant à l'amélioration de notre nature, c'est-à-dire à la prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme. Voyons quelles sont les conditions positives de la création de ces types et de leur action dans le culte intime. La première condition, c'est que le type se présente à nous, par une image nette et précise d'un être déterminé. Sans cette unité, l'efficacité du type serait compromise. Il faut donc que le type soit l'image d'un être déterminé, dans le temps et dans l'espace. La seconde condition c'est qu'il soit idéalisé. Cette idéalisation se produit de deux manières : 1° par abstraction, et 2° aussi par exagération ou augmentation des propriétés conservées dans le type. Sans cela sa contemplation ne pourrait ni nous exciter, ni nous améliorer. Mais il faut

enfin une troisième condition, c'est qu'il y ait homogénéité entre l'adorateur et l'être adoré; qu'il n'y ait pas une distance infiniment grande entre eux deux, mais bien possibilité de combiner l'affection avec la vénération et c'est cette combinaison qui constitue l'admirable phénomène cérébral désigné sous le nom d'*adoration*. Or, dans la théorie catholique du Christ, ces diverses conditions de la création idéale du type ont été satisfaites, autant que le comportait le caractère absolu de la doctrine théologique. Et à ce sujet, il faut remarquer que la théorie positive de la nature humaine permet de comprendre beaucoup mieux la conception catholique que la théorie métaphysique. Dans la conception métaphysique, l'unité humaine est représentée par l'âme, et, par suite, elle est absolue. Au contraire, dans la théorie positive de la nature humaine, l'unité est une résultante de l'action de forces très diverses, variables en intensité comme en direction. Il en résulte que l'unité n'est autre chose en nous qu'un équilibre stable, seulement entre certaines limites, de forces cérébrales distinctes suivant une sorte de parallélogramme analogue au parallélogramme des forces physiques et reposant sur la loi de l'indépendance des actions simultanées. Et si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur cet équilibre, nous verrons qu'il résulte de deux groupes principaux de forces, dont l'un constitue l'altruisme et l'autre l'égoïsme ; l'idéalisation consistant à diminuer l'égoïsme, surtout en l'oubliant, et à augmenter l'altruisme, en respectant néanmoins essentiellement les conditions d'harmonie de ces deux grands éléments de l'unité humaine. Or, un vrai sentiment de ces grandes vues de la théorie positive de la nature humaine se retrouve dans la conception du Christ. Il est une personne unique, mais néanmoins cette personne unique résulte de la combinaison intime de deux natures ou de deux

forces distinctes, la nature humaine et la nature divine. L'une est la condition d'idéalisation, ou de vénération, et l'autre l'élément d'affection, d'homogénéité entre l'adorateur et l'être adoré, de manière à produire l'adoration. Le culte intime, dont l'organisation est une des gloires éternelles du catholicisme, repose en effet sur l'adoration du Christ dont nous venons d'indiquer la construction. Nous allons sommairement apprécier le rôle de la conception du Christ dans l'organisation du culte intime.

Il est de toute évidence que la contemplation régulière de cet Etre divin et par suite parfait, mais néanmoins humain puisqu'il avait participé à nos souffrances, à nos douleurs et à nos misères, sans avoir subi nos imperfections, la contemplation, dis-je, de ce type excitait en nous le respect en même temps que l'attachement; de plus, c'était évidemment un excitant continu à la recherche de la perfection.

Mais la supériorité du type idéal par rapport à nous était trop grande pour développer en notre âme le sentiment de la bonté, par lequel nous sommes un aide pour les autres. Cela n'a pas lieu dans le Positivisme où l'Humanité, par exemple, tout en nous étant supérieure, a besoin de nous. Dans l'*Imitation* (traduction de Corneille), Jésus-Christ dit, au contraire :

Je te suis nécessaire et tu m'es inutile.

Il faut remarquer, en outre, que ce Dieu fait homme avait une histoire bien précise et déterminée dans le temps et dans l'espace, susceptible d'une représentation plastique et que, par suite, on évitait tous les inconvénients de la vague conception de l'unité divine.

On trouve ainsi les avantages du polythéisme sans avoir ses inconvénients.

On peut, du reste, remarquer que, dans la pratique effective, ce qu'avait de contradictoire la combinaison de l'infinité divine avec la nature humaine dispa-

raissait nécessairement ; car, comme nous ne pouvons, en définitive, nous représenter un Dieu infini, pour le fidèle qui invoquait le Christ, l'idée de sa divinité n'était rien autre chose que le sentiment de sa perfection. Quand on voit, par exemple, le voyage de Paula, la descendante des Scipions, avec saint Jérôme, aux lieux où le Christ naquit et souffrit, on peut juger, par la profondeur des émotions que produisit surtout l'image de la passion de Jésus, combien était efficace cette étonnante création. On doit remarquer, en outre, que tous les détails de la vie de l'Etre divin incarné pour nous furent la base des manifestations cultuelles les plus touchantes et les plus efficaces, depuis la gracieuse adoration du petit Jésus dans sa crèche jusqu'à la douloureuse succession des diverses étapes de son agonie.

De cette manière une base a été fournie, non seulement à l'organisation du culte intime, mais aussi à tout l'ensemble des constructions esthétiques qui le perfectionnent et le développent, depuis la représentation par la peinture de la Sainte-Famille jusqu'aux merveilleuses créations musicales de Haendel et de Bach.

Le catholicisme put ainsi développer autour de cette grande création à la fois philosophique et sociale la combinaison du culte intime avec toutes les manifestations de l'art. Mais, si, dans la systématisation du culte intime par la construction du Christ, le catholicisme fut réellement original et vraiment admirable, il n'en fut pas de même dans le culte public. Le point de vue catholique étant, par sa nature même, personnel et non social, le culte public n'en résulte pas spontanément comme dans le Positivisme, ou même comme dans le polythéisme qui avait su sanctionner la vie civique. Aussi, à cet égard, il ne présente aucune originalité et le mérite résulte du profond sentiment social du sacerdoce, qui, remédiant aux inconvénients de la doctrine, sut, à partir du IVe siècle,

s'incorporer purement et simplement les procédés polythéiques, en éliminant seulement les grossières pratiques des sacrifices sanglants. Gibbon a remarqué avec raison que les fondateurs du catholicisme auraient été sans doute bien étonnés des pompes du culte catholique à partir de la fin du ɪvᵉ siècle. L'observation est juste, sans aucun doute, puisque ce culte était plutôt une juxtaposition qu'une déduction rigoureuse de la fondation primitive ; mais cette incorporation cultuelle, bien loin de mériter un blâme, doit, au contraire, recevoir l'approbation des philosophes réellement émancipés qui y voient un exemple de la sagesse du sacerdoce remédiant autant que possible aux inconvénients de son dogme. Grâce à l'admirable conception du Christ qui seule a permis, sans une trop choquante contradiction, l'incorporation du plus grand nombre des manifestations cultuelles du polythéisme, le catholicisme put incorporer les arts plastiques à l'établissement de son culte, ce que n'avait pas permis le monothéisme strict des juifs et des mahométans. Aussi, dès la fin du ɪvᵉ siècle et le commencement du vᵉ, l'emploi des images devint de plus en plus fréquent et actif dans le monde catholique, tant en Orient qu'en Occident. Le culte des saints facilitait d'ailleurs cet usage à mesure que l'évolution catholique en faisait surgir de plus en plus et dans les conditions les plus variées. Comme d'ordinaire, une hérésie, celle des iconoclastes, permit au catholicisme de formuler dogmatiquement ce qui n'avait été d'abord qu'une pratique spontanée résultant de l'influence de la situation. Cette hérésie eut pour cause une réaction du judaïsme et de l'islamisme sur le catholicisme. L'empereur Léon L'Isaurien qui en fut le promoteur était un soldat de fortune sans instruction et qui avait subi pendant longtemps l'influence des juifs et des musulmans.

Des raisons politiques très naturelles poussèrent aussi

ce souverain. En combattant les images et leur culte il combattait par cela même l'influence des moines et poussait, comme dans l'islamisme, à la confusion des deux pouvoirs et, par suite, à la prépondérance du pouvoir temporel.

Il proclama la destruction des images, obtint d'un concile réuni à Constantinople l'approbation de ses vues, et voulut, mais en vain, les imposer à l'Italie et au pape Grégoire II, qui résista énergiquement. Continuée par ses successeurs, cette hérésie disparut enfin après 120 ans de durée, en ayant permis au catholicisme de définir avec précision ce que l'on a nommé le culte des images.

L'Eglise déclara, en effet, que ce culte n'était pas un culte d'adoration, et que l'image n'était qu'un signe propre à rendre plus vives nos émotions religieuses. Mais il faut, à ce sujet, remarquer que si les catholiques ont officiellement raison contre les protestants, il n'en est pas moins vrai, en fait et dans la pratique, que, pour le plus grand nombre des fidèles, le culte des images est un simple retour au fétichisme; car c'est bien à l'image que le public, en général, attribue une puissance mystérieuse. Du reste, il faut remarquer que, si les protestants ont été injustes envers les catholiques, ceux-ci l'avaient été bien davantage contre les polythéistes à qui ils attribuaient puérilement l'adoration des statues des dieux. Quoi qu'il en soit, le culte catholique incorpora définitivement, en le développant même, tout le système esthétique du polythéisme, musique, sculpture, poésie, mimique, concourent ensemble à la manifestation de nos plus nobles émotions. Le développement croissant du culte des saints fournit de nouveaux excitants aux manifestations esthétiques et cultuelles. Et à ce sujet, il faut remarquer la sagesse catholique dans la glorification des saints, puisque toutes les classes y

sont représentées, y compris les filles publiques, sanctifiées par le repentir et le martyre. Je dois néanmoins faire observer de nouveau que, quoi qu'en ait dit Chateaubriand, dans sa lourde élaboration sur le *Génie du Christianisme*, cette religion est, par elle-même, anti-esthétique, comme tout monothéisme quelconque; et c'est la sagesse seule du sacerdoce qui a corrigé les inconvénients spontanés de la doctrine. Au point de vue cultuel, le catholicisme se caractérise enfin par une construction systématique, qui lui est absolument propre, où viennent se condenser, à la fois, le dogme, le régime, le culte : il s'agit de la grande institution de la *Messe*.

La messe repose dogmatiquement sur la plus étrange conception mentale qui se soit jamais produite, à savoir : le dogme de la présence réelle, c'est-à-dire la transformation de l'hostie dans le corps de Jésus-Christ. A ce sujet, Auguste Comte racontait, d'après le grand géomètre Joseph Fourier, qu'une discussion s'était élevée entre ce dernier et Laplace pour savoir ce qu'il y avait de plus absurde dans le catholicisme. Fourier prétendait que c'était le péché originel, et Laplace soutenait que c'était la présence réelle. Au fond, Laplace avait raison, et Auguste Comte observait que la différence morale des deux géomètres se traduisait dans leur appréciation. L'un, plus sec et strictement placé au point de vue purement mental, était, en effet, choqué de la profonde singularité mentale du dogme de la présence réelle. L'autre, plus affectueux, était surtout indigné au point de vue moral, de la brutalité d'un Etre tout-puissant qui impose à tous la responsabilité du crime d'un seul. Mais sans entrer dans une discussion absolument inopportune sur la valeur mentale d'une conception purement subjective, nous devons, suivant l'esprit de la méthode qui nous a jusqu'ici dirigés, apprécier le rôle que le sacerdoce catholique a fait jouer, au point

de vue moral et social à cette conception, en remarquant même que c'est le sentiment d'une telle destination qui a poussé une telle institution à son dernier degré de perfectionnement.

Au point de vue dogmatique, la croyance à la présence réelle résume, en effet, les bases essentielles du dogme; car elle rappelle d'abord la grande conception du Christ, son incarnation et sa passion. Et c'est de là, sans aucun doute, la partie décisive et caractéristique du dogme catholique. Au point de vue du culte, il est évident que la messe représente l'immense progrès accompli par le catholicisme, qui, tout en conservant le sacrifice, inhérent à tout théologisme, détruit néanmoins à jamais les sacrifices sanglants qui faisaient du culte antique une immense boucherie. De plus, le sacrifice quotidien de Jésus-Christ rappelle constamment la justification, par les mérites du médiateur, et la théorie de la grâce, qui y est intimement jointe. Mais c'est surtout au point de vue politique que cette grande institution doit être appréciée. Elle a été la condition fondamentale d'indépendance du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel; car la puissance de faire descendre Dieu par une opération mystique était inhérente au caractère sacerdotal; et aucune puissance humaine ne pouvait le conférer à la plus haute autorité temporelle, puisque elle résultait d'un sacerdoce, d'une institution canonique qui remontait, par continuité, jusqu'à la fondation même du catholicisme. L'auteur de l'*Imitation* a consacré tout le livre IV à l'appréciation du sacrifice de la messe; et, dans le chapitre II (qui correspond au chapitre V de la traduction de Corneille) (1), il indique admirable-

(1) CHAPITRE II. — *De dignitate sacramenti et statu sacerdotali.* — I. Si haberes angelicam puritatem et sancti Joannis-Baptistæ sanctitatem, non esses dignus hoc sacramentum accipere nec tractare; non enim hoc meritis debetur hominum, quod homo consecret et tractet

mentquelle dignité ce sacrifice confère au sacerdoce.

C'est donc politiquement une institution capitale qui a assuré la dignité du sacerdoce et son indépendance, et empêché toute usurpation de ses fonctions par la puissance temporelle.

Au point de vue moral, l'institution de la messe n'est pas moins caractéristique. Pour le prêtre, elle lui impose un effort continu et journalier de purification morale, afin d'être digne d'offrir le mystique et redoutable sacrifice. Pour les fidèles, leur participation, de temps à autre, à la communion, c'est-à-dire à l'incorporation de Dieu lui-même, était une occasion fréquente d'un retour sur l'ensemble de la vie morale et un excitant admirable pour de profonds efforts de perfectionnement. On ne peut donc qu'éprouver la plus profonde admiration pour d'aussi admirables constructions sociales, en regrettant que la faiblesse des bases mentales ne permît qu'une durée bien passagère à cette belle construction.

Enfin, pour terminer cette appréciation générale de l'évolution dogmatique du catholicisme, je dois dire quelques mots de l'élaboration de sa morale proprement dite. Sans doute il faut faire justice des puériles déclamations par lesquelles les docteurs catholiques prétendaient que leur doctrine avait inventé la morale, et qu'avant elle il n'y avait que démoralisation. Ce sont là des déclamations absurdes et même immorales; car elles rompent la continuité humaine, et, soit dit en passant, c'est là une profonde imperfection du catholicisme: il n'a jamais pu rendre justice à ses prédécesseurs et, à

Christi sacramentum et sumat in cibum panem angelorum. Grande mysterium, et magna dignitas sacerdotum quibus id datum est quod angelis non est concessum! Soli namque sacerdotes rite in Ecclesia ordinati potestatem habent celebrandi et corpus Christi consecrandi.

ce titre, c'est la doctrine révolutionnaire par excellence.

La seconde lacune décisive du catholicisme, c'est sa méconnaissance absolue du point de vue social; la doctrine est absolument personnelle. Le but à atteindre est strictement personnel; et les autres ne sont qu'un moyen plus ou moins arbitrairement établi par Dieu pour nous fournir l'occasion de l'atteindre. Cette absence du point de vue social, non moins que l'étrangeté mentale de la doctrine expliquent la répugnance des hommes d'Etat romains pour la nouvelle religion. Corneille a nettement formulé, dans un beau vers, ce caractère personnel du catholicisme.

Où tous les hommes vont aucuns ne vont ensemble.

Molière, dans son chef-d'œuvre du *Tartufe*, a traduit, dans la sincère effusion de l'honnête Orgon, en vers magnifiques, cette personnalité inhérente à la doctrine catholique :

Oui, je deviens tout autre avec son entretien;
Il m'apprend à n'avoir affection pour rien,
De toutes amitiés il détache mon âme
Et je verrais mourir frère, enfant, mère et femme
Que je m'en soucierais autant que de cela.
— Les sentiments humains, mon frère, que voilà !

Il n'est pas, à ce sujet, inopportun de rappeler que Mme Périer raconte que son frère, l'illustre Pascal, était arrivé à un tel degré de perfection chrétienne qu'il blâmait jusqu'aux caresses de ses neveux à leur mère, comme un détournement de l'amour que doit avoir la créature envers le Dieu jaloux, distributeur des récompenses éternelles. Quoi qu'il en soit, tout en signalant cette profonde imperfection morale du catholicisme inhérente à la nature de son dogme, il faut néanmoins reconnaître les services que, grâce à son sacerdoce, le catholicisme a rendu au progrès moral de l'Humanité. Il

faut remarquer que le problème moral est double : 1° *purifier*, c'est-à-dire comprimer l'égoïsme, ou, du moins, en diminuer l'intensité ; 2° exciter *l'altruisme*. Ce second problème est, au fond, plus important que le premier. Il faut reconnaître que, sans le négliger, le catholicisme s'est surtout occupé du premier.

Si nous considérons le premier groupe de nos penchants, c'est-à-dire l'instinct conservateur et l'instinct sexuel, nous verrons que le catholicisme a surtout brillé dans ses efforts pour régler le second. Sous ce rapport, il a eu profondément raison ; car cet instinct est d'autant plus redoutable qu'il est plus équivoque dans sa destination, et pousse à d'indéfinies satisfactions. L'Humanité sera donc toujours reconnaissante au catholicisme de ses efforts continus pour la solution d'un tel problème. Mais son action a été surtout caractéristique et originale dans le monde gréco-romain, dans le réglement du groupe intermédiaire, qui se compose de l'orgueil et de la vanité. Les docteurs catholiques n'ont pas suffisamment distingué, comme l'a fait Auguste Comte, ces deux dispositions cérébrales. Mais le catholicisme les a également combattues par la proclamation de l'humilité ; et même il aurait été trop loin dans cette direction, s'il n'avait été contrebalancé par la dignité féodale.

Au point de vue positif, et non plus négatif, le catholicisme a proclamé l'amour universel sous le nom de *charité*. Il a rendu ainsi un réel service, qu'il faut reconnaître, en éliminant néanmoins les étranges déclamations d'après lesquelles il semblerait que le catholicisme a inventé l'amour de l'homme pour ses semblables. Mais il faut reconnaître que la profonde intolérance nécessairement propre au dogme catholique a beaucoup limité, dans la pratique, les effets de cette solennelle proclamation de la charité.

Tel est l'ensemble sommaire de notre appréciation de l'élaboration dogmatique du catholicisme. Il nous faut maintenant étudier d'une manière générale la semaine consacrée à saint Augustin.

II. — *Appréciation sommaire de la semaine consacrée à saint Augustin, qui représente concrètement l'élaboration dogmatique du catholicisme.*

Après avoir exposé la théorie de la construction dogmatique du catholicisme, il faut dire quelques mots de la semaine consacrée à saint Augustin, avant d'étudier l'œuvre de ce grand docteur de l'Eglise. Cette semaine représente, sous forme concrète, les divers aspects de cette élaboration dogmatique. Tous ceux qui en font partie sont ou les prédécesseurs ou les contemporains de saint Augustin. Nous allons d'abord citer les divers noms, dans l'ordre où les a disposés Auguste Comte.

1. *Saint Luc* vivait probablement de 25 à 100 ans après Jésus-Christ. Il a comme saint supplémentaire *saint Jacques*, le frère de Jésus, mort à Jérusalem, vers 44.

2. *Saint Cyprien*, évêque de Carthage née probablement vers 210, mort le 14 septembre 258.

3. *Saint Athanase*, patriarche d'Alexandrie, né en 296 et mort en 373.

4. *Saint Jérôme*, né en Illyrie, à Stridon, vers 331, probablement mort vers l'an 430, dans les environs de Bethléem.

5. *Saint Ambroise*, archevêque de Milan, né vers 340, mort en 397, à l'âge de 57 ans.

6. Enfin *sainte Monique*, mère de saint Augustin, morte à Milan, en 384, née en 332.

Tous les éléments intellectuels et moraux de l'élabo-

ration du dogme catholique, dont saint Augustin fut pour ainsi dire la synthèse, se trouvent représentés dans cette semaine, dont les degrés successifs nous conduisent jusqu'au noble coordinateur qui, à la fin de l'antiquité et à l'aurore du moyen âge, opère le passage entre la grande période d'incubation du catholicisme et la période où se fit, en Occident, sous la direction de la papauté, sa véritable application sociale et politique.

Voyons d'abord le rôle de saint Luc et de saint Jacques. Ils représentent ensemble la période apostolique qui dure à peu près jusqu'à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Saint Luc représente l'élément principal, c'est-à-dire l'élément *paulinien*, et l'autre, saint Jacques, l'élément *judéo-chrétien*; sa subordination à saint Luc traduit bien la profonde infériorité de la seconde influence comparée à la première, conformément à la vraie théorie scientifique de l'établissement du catholicisme que nous avons précédemment exposée. Saint Luc était d'Antioche, il était médecin et fut un des disciples et des collaborateurs de saint Paul. On lui attribue deux ouvrages, l'un l'*Evangile* qui porte son nom et l'autre le récit connu sous le nom d'*Actes des Apôtres*. L'un et l'autre de ces ouvrages ont paru après saint Paul et quand déjà la prépondérance de sa grande fondation était définitive. Ces deux ouvrages sont évidemment du premier siècle ou de l'âge apostolique.

Leur authenticité a donné lieu à des discussions où des vues de détail intéressantes ont été émises. La question peut rester douteuse; mais de même que nous avons conservé la type de Prométhée ou d'Hercule, nous pouvons, quoiqu'à un moindre degré, rapporter à saint Luc ces deux créations. Dans l'Evangile de saint Luc, comparé aux deux autres synoptiques Mathieu et Marc et surtout Mathieu, le caractère *paulinien*, c'est-à-dire universaliste, apparaît d'une manière très frap-

pante, comme plusieurs critiques l'ont judicieusement remarqué. Sans doute, l'auteur, qui se donne au début comme travaillant d'après divers documents, a conservé le caractère juif de Jésus; mais, comme il écrivait sous l'influence de saint Paul, un reflet du grand apôtre apparaît avec une vivacité et une intensité que l'on n'aperçoit pas dans saint Mathieu. Le catholicisme, en l'acceptant comme œuvre canonique, a fait acte de sagesse pratique, puisqu'il a conservé un document qui lui permettait de rapporter à Jésus lui-même la conception d'une religion universelle. C'est sans doute historiquement faux, mais c'était politiquement nécessaire, sous peine de rompre la continuité hypothétique qui rattachait tout le mouvement au prétendu fils de Dieu.

Les *Actes des apôtres* donnent lieu à des réflexions analogues. Les miracles qui y sont rapportés prouvent évidemment que l'auteur n'a pas vu les évènements qu'il raconte. L'œuvre, comme l'a très bien établi Bauer, porte le caractère décisif d'une œuvre de conciliation. Il fallait, comme je l'ai si souvent expliqué, que la grande conception de saint Paul parût émaner, comme première origine, de Jésus et de ses disciples immédiats; aussi l'auteur des *Actes*, par un artifice qu'explique à la fois l'éloignement où il se trouvait des évènements et le sentiment profond du besoin social de la continuité, est conduit à supposer, contre la réalité si nettement émanée des épîtres de Paul, que saint Pierre et saint Paul étaient d'accord; il va plus loin et il admet que la première conversion d'un païen émane de Pierre lui-même. C'est là une transformation sincère et inconsciente de l'histoire déterminée par des besoins sociaux et que l'Eglise a dû sagement sanctionner. Quant à saint Jacques, esprit des plus étroits, mais honnête, il représente pour nous l'influence, secondaire en elle-même, mais capitale quant à la transformation que lui a imprimée Paul, qui

résulte de l'action de Jésus-Christ. L'Eglise l'a reconnu en conservant l'épître dite de saint Jacques, quoiqu'elle affirme, au milieu de conseils sages mais étroits, à l'inverse de la conception paulinienne, la prépondérance des œuvres sur la foi.

Saint Cyprien occupe le second rang, dans l'ordre chronologique, dans la semaine consacrée à saint Augustin. Il est né à Carthage, au commencement du IIIe siècle de l'ère chrétienne, probablement vers 210. Il était professeur de rhétorique, et nous verrons qu'il en fut de même de saint Augustin. Du reste, il faut, à ce sujet, remarquer, en effet, d'une manière générale, que, sauf le grand saint Paul et ceux qui, comme Hildebrand, furent de grands politiques, les pères de l'Eglise montrèrent beaucoup plus d'aptitudes littéraires que de capacités philosophiques; seulement ils montrèrent, en même temps, une grande valeur morale, en mettant ce genre de talents au service d'une grande construction morale et sociale. A ce sujet, on a dit que saint Cyprien était le fondateur du style ecclésiastique. Ce style consiste, en général, dans des amplifications morales le plus souvent très vagues, sur des textes nombreux empruntés aux Evangiles ou à la Bible. On doit y remarquer aussi l'abus des imputations vagues et blessantes contre les adversaires. Le sentiment exact de la mesure dans l'appréciation des hommes et des choses manque trop souvent. En un mot, ce style offre beaucoup trop le type des vagues déclamations littéraires d'après une rhétorique trop conventionnelle. Mais, heureusement, le sentiment d'une destination morale compense ces abus évidents du style ecclésiastique. Saint Cyprien fut converti au christianisme dans les années 244, 245 et 246, par un prêtre de Carthage, nommé *Cœcilius;* et, par reconnaissance, saint Cyprien ajouta ce nom aux deux qu'il portait déjà; de sorte

qu'il se nommait Tatius Cœcilius Cyprianus. Il fut nommé évêque de Carthage en 249. La persécution de Décius commença en 249 : saint Cyprien se cacha pour éviter les effets de cette persécution et ne revint reprendre son siège de Carthage qu'en 251. A ce sujet, il faut remarquer que saint Cyprien appuya la décisiòn très sage de l'évêque de Rome, qui voulut que, après une pénitence préalable, l'on reçut dans le sein de l'Eglise ceux qui, pendant la persécution, avaient eu la faiblesse, pour éviter le martyre, de se prêter à quelques-unes des cérémonies qu'exigeaient les païens. On voit ici, comme à l'ordinaire, la sagesse pratique du sacerdoce occidental, et surtout romain, se tenant à égale distance du relâchement et d'un rigorisme excessif. Il y a à cela d'autant plus de mérite que le catholicisme, par sa doctrine propre, est nécessairement absolu.

Une nouvelle persécution ayant été ordonnée en 257, par Valérien, saint Cyprien y succomba, il fut décapité, le 14 septembre 258. On a de lui quatorze ouvrages différents, le plus souvent assez courts, et quatre-vingt-trois lettres, dont quelques-unes montrent un homme doux, aimable et modéré dans le commerce habituel de la vie. Le plus grand nombre de ses œuvres porte sur des questions morales traitées à la manière ecclésiastique, c'est-à-dire, consistant en exhortations, appuyées des exemples des apôtres, ou des anciens sages de la Bible. Je signalerai d'abord d'une manière spéciale son traité de l'*Unité de l'Eglise.* Cette œuvre est importante parce qu'elle contient la première exposition systématique de ce principe capital de l'unité religieuse représentée par l'organisation sacerdotale qui veille aux schismes et aux hérésies.

Un mérite capital du catholicisme est d'avoir introduit, d'une manière décisive, la conception de l'Eglise, ou de l'association religieuse comme distincte de l'as-

sociation politique, quoique lui étant inévitablement connexe. Auguste Comte, dans le deuxième volume de la *Politique positive*, a donné, pour la première fois, la théorie scientifique et définitive des trois modes successifs d'association dont le concours final et coordonné constitue l'état normal : association domestique, civique et religieuse, ou, en d'autres termes, Famille, Patrie, Humanité. Mais cette théorie, comme toute autre doctrine vraiment scientifique, ne pouvait surgir qu'après une pratique spontanée plus ou moins prolongée. Le mérite de saint Cyprien, dans son court traité de l'*Unité dè l'Eglise*, est d'avoir fortement fait ressortir la nécessité d'une intime unité religieuse pour atteindre efficacement le but moral, qui est sa destination finale. « Il n'y a, dit-il, qu'un Dieu, qu'un Jésus-Christ, qu'une Eglise, qu'une foi, et qu'un peuple fidèle, uni en un même corps par le lien indissoluble de la concorde. L'unité ne peut pas être divisée, et un corps ne subsiste plus quand il est démembré et mis en pièce. »

Saint Cyprien proteste avec énergie contre les hérétiques et les schismatiques, et il déclare que le mérite même du martyre ne peut les sauver. Saint Cyprien a consacré un petit traité intitulé : « De ceux qui sont tombés pendant l'année 251 » à la question du degré de pénitence et de pardon qu'il faut combiner vis-à-vis de ceux qui lâchèrent pied pendant la persécution. Il s'y montre modéré et ferme. Du reste, quant aux confesseurs de la foi, l'on voit, quand ils avaient échappé aux souffrances de la persécution, qu'ils devenaient trop souvent des éléments de désordre, en troublant la prépondérance épiscopale par leurs prétentions exagérées. Il est bon d'observer, une fois pour toutes, comment des décisions qu'une saine analyse scientifique peut démontrer, et qu'un sage empirisme a inspirées, sont, le plus souvent, justifiées, par les docteurs catholiques, au nom de prin-

cipes qui ne pourraient, de nos jours, que les compromettre, et qui, en effet, sont souvent puérils. Ainsi, par exemple, saint Cyprien proclame l'unité de l'Eglise par la prépondérance de saint Pierre sur les autres apôtres : « Jésus-Christ, dit-il, parle ainsi à saint Pierre : « Je « vous dis que vous êtes Pierre, et sur cette pierre je « bâtirai mon Eglise ». Il a édifié son Eglise sur un seul, et quoique, après sa résurrection, il donne à tous les apôtres une puissance égale, néanmoins, pour montrer l'unité, il en a établi l'origine, par son autorité, en la faisant descendre d'un seul ». Ceci est la raison théologique décisive par laquelle on évitait toute discussion, en invoquant la tradition et la faisant remonter finalement jusqu'à l'autorité du Christ. Dans ce cas, saint Cyprien était dans la donnée nécessaire de la méthode théologique propre au catholicisme, et sans laquelle il n'aurait pu obtenir la stabilité indispensable à l'efficacité sociale. Mais que dire, au point de vue mental, des raisons suivantes ? « C'est cette Eglise que le Saint-Esprit, en la personne de Notre Seigneur, marque être unique, lorsqu'il dit, dans le Cantique des cantiques, ma colombe et ma belle est unique, elle est unique à sa mère, elle est choisie à celle qui l'a engendrée ». Il est évident que l'unité catholique, socialement indispensable, mais justifiée par de telles raisons, avait une base mentale insuffisante, et par suite, une telle construction était essentiellement instable et temporaire. Le mérite de saint Cyprien est néanmoins considérable, et son rôle dans l'évolution catholique éminent, pour avoir hautement formulé cette unité nécessaire.

Je termine et justifie mon appréciation de saint Cyprien par la citation suivante du Traité de l'*Unité de l'Église catholique :*

« Nous devons donc garder et maintenir cette unité, surtout nous autres évêques qui présidons dans l'Eglise

afin de montrer que l'épiscopat aussi est un et indivisible. L'épiscopat est un et chaque évêque en possède solidairement une portion. L'Eglise, de même, est une, et elle se répand, par sa fécondité, en plusieurs personnes, comme il y a plusieurs rayons de soleil, mais il n'y a qu'une lumière, comme un arbre a plusieurs branches et n'a qu'un tronc et qu'une racine, comme une source se divise en plusieurs ruisseaux, mais conserve toujours son unité dans son origine. Vous ne sauriez séparer un rayon du corps du soleil.

« Ainsi l'Eglise, tout éclatante de la lumière du Seigneur, répand ses rayons par toute la terre, et cependant ce n'est qu'une seule lumière, qui est ainsi répandue de toute part, et l'unité du corps n'est point divisée ».

Saint Cyprien eut donc un sentiment profond de la fonction épiscopale, considérée comme une conséquence de l'unité même de l'Eglise. Mais il y a plus, il en remplit les fonctions de prédication et d'enseignement et l'on peut y voir, à la fois, la portée comme l'insuffisance de la morale catholique.

La culture morale catholique a pour but, comme nous l'avons vu, de perfectionner les mobiles considérés en eux-mêmes indépendamment du résultat terrestre et effectif, précisément parce que la destination finale est surnaturelle et, par suite, indépendante de la réalité terrestre.

Je prends pour exemple le petit Traité de saint Cyprien, écrit en 254 : « *Des bonnes œuvres et des aumônes.* » Saint Cyprien y prêche avec énergie l'aumône et les bonnes œuvres, en admettant que l'on ne doit nullement se préoccuper des conséquences terrestres, attendu que le but c'est la vie éternelle, et que l'aumône doit être faite pour une telle destination. Il y ajoute, il est vrai, que, sur cette terre même, il n'y a pas beaucoup à se préoccuper des conséquences, puisque Dieu n'abandonne

jamais, même ici, ceux qui, par l'aumône, exécutent absolument ses prescriptions; et il cite les conceptions de Jésus : « Regardez, dit celui-ci, les oiseaux du ciel! Ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers; et cependant votre père céleste les nourrit : n'êtes-vous pas plus qu'eux?.... Croyez-vous que Jésus-Christ ne nourrisse pas ceux qui le nourrissent ou que les choses de la terre puissent manquer à ceux à qui l'on donne même celles du ciel! N'est-ce pas là une pensée infidèle? Ce sentiment n'est-il point impie et sacrilège? »

Cette théorie économique qui laisse singulièrement à désirer au point de vue réel des choses contient une exaltation extrême du sentiment; néanmoins, son utilité passagère a été d'apprendre à apprécier la valeur morale du mobile indépendamment du résultat. Et cela conduit, sans aucun doute, à des appréciations touchantes et qui introduisent, avec de grandes exagérations, il est vrai, un point de vue nouveau.

Citons, d'après saint Cyprien, la veuve de l'Evangile qui, se souvenant des commandements de Dieu, au milieu de la dernière pauvreté, mit dans le tronc deux deniers qui étaient tout ce qu'elle avait. « Aussi Notre-Seigneur la voyant, et prenant moins garde à son action qu'à sa volonté, et à la somme qu'elle donnait qu'à celle d'où elle tirait ce qu'elle donnait, dit : En vérité, je vous dis que cette veuve a donné plus que toutes les autres; car les autres n'ont donné que de leur abondance, au lieu que celle-ci a donné de son indigence même. »

Il y a certainement une part très élevée de vérité à considérer la dignité du mobile indépendamment du résultat; et cela a relevé la dignité de la nature humaine dans les faibles et les petits; mais évidemment cela est insuffisant et aurait présenté des dangers incalculables sans le contrepoids nécessaire de la raison pratique; car les biens de la terre sont rares et difficiles à repro-

duire ; il n'est nullement vrai que les vertus morales en amènent la reproduction nécessaire : l'ordre moral est, au contraire, subordonné aux lois cosmologiques.

Nous pouvons donner un autre exemple très caractéristique, tiré du même travail de saint Cyprien. Il prétend que l'on doit, contre l'opinion commune, donner d'autant plus que l'on a plus d'enfants : « Mais vous avez, dites-vous, plusieurs enfants, et cela vous empêche d'être extrêmement aumônier. Au contraire, c'est ce qui doit vous le rendre davantage ; car plus vous avez d'enfants, plus vous avez de personnes pour qui vous devez prier Dieu, dont vous devez racheter les péchés, dont il vous faut sauver les âmes. Et comme, à mesure qu'ils sont en plus grand nombre, vous êtes obligés de travailler davantage pour les nourrir suivant le corps, vous êtes obligés, de même, de faire plus de bonnes œuvres pour leur conserver la vie de l'esprit. »

Cela nous conduit à des observations nécessaires sur la morale chrétienne, dont il est facile de voir l'insuffisance, malgré les services considérables qu'elle a rendus.

La morale chrétienne reste nécessairement vague, exposée à toute sorte de divagations, puisqu'elle manque d'un but positif, susceptible d'une appréciation expérimentale : le but est surnaturel, par suite non vérifiable. Dès lors les règles morales qui doivent y conduire ne sont pas susceptibles d'une démonstration positive ; et dès qu'on discute on entre dans un cercle indéfini de divagations que peut faire cesser seulement la soumission absolue à un pouvoir spirituel indiscutable et indiscuté. Ce pouvoir spirituel ne peut justifier ses décisions qu'en se subordonnant à la tradition dont un des éléments est dans les récits évangéliques, dont la morale, très sentimentale, reste très indéterminée ; car elle méconnaît trop souvent les conditions effectives de notre existence réelle ; son économie politique est presque enfantine,

ignorant à peu près absolument les conditions réelles de la production comme de la distribution des capitaux. Il semble effectivement au moraliste catholique, que les capitaux sont indéterminés et que tout le problème consiste dans leur répartition ; qu'on veut organiser en excitant les bons sentiments des riches et en calmant leur égoïsme. Ces considérations, du reste, augmentent notre respect pour les hommes qui ont organisé la culture morale, avec une doctrine si imparfaite à leur disposition.

Dans le Positivisme, au contraire, le but est objectif et très précis. Connaître et servir la Famille, la Patrie et l'Humanité. Les règles morales peuvent alors être déterminées à l'abri de tout arbitraire, dans leurs dispositions générales; et la culture morale personnelle peut être ainsi déterminée d'après sa liaison au but objectif de notre existence. Aussi l'organisation morale positive n'amènera-t-elle pas ces grandes luttes des hérésies qui ont duré jusqu'à nos jours.

Saint Athanase, qui, dans l'ordre chronologique, vient après saint Cyprien, dans la semaine de saint Augustin, réprésente une des luttes les plus décisives dans la constitution du dogme catholique, à savoir la lutte contre l'arianisme, pour arriver à faire prévaloir la divinité du Christ et sa consubstantiabilité avec le Père. Saint Athanase est né à Alexandrie, en 296, et il est mort en 373. Il fut exilé, pendant une vingtaine d'années, et trouva son refuge, en Occident, auprès de la papauté.

Nous avons apprécié d'une manière dogmatique la théorie du Christ, et, par suite, fait sentir le grave danger de l'hérésie d'Arius. Il nous faut maintenant indiquer sommairement l'intervention du principal ennemi de cette dangereuse hérésie, celui qui a énergiquement porté le poids de la lutte et doit pour cela être glorifié, c'est-à-dire saint Athanase.

Arius était prêtre à Alexandrie et il était natif de la Lydie. Il commença à propager sa théorie en 321, mais il trouva immédiatement dans saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, une énergique opposition. Alexandre avait comme diacre attaché à son Eglise saint Athanase, et il est permis de supposer que l'action de ce grand homme, même dans sa première jeunesse, ne fut pas étrangère au rôle actif que prit dans le début saint Alexandre, et en voyant le nombre considérable d'évêques qui adoptèrent les idées d'Arius, il est permis de supposer que la persévérante opposition d'Alexandre fut due à l'inspiration de l'esprit supérieur qui a supporté tous les efforts de cette grande lutte.

Quoi qu'il en soit, Alexandre déposa Arius; mais celui-ci trouva de nombreux partisans et notamment Eusèbe de Nicomédie, puis Eusèbe de Césarée, qui furent d'autant plus dangereux qu'ils se tenaient, tout en appuyant Arius, dans une situation équivoque.

Un concile réuni en Bithynie approuva Arius. Constantin, préoccupé au point de vue politique des divisions qui surgissaient ainsi en Orient dans la religion dont il s'était déclaré le protecteur, essaya d'obtenir la paix en engageant les adversaires à se taire. Un concile réuni dans ce but à Alexandrie n'obtint aucun résultat; ce fut alors que Constantin réunit en 325 le fameux concile de Nicée. Saint Alexandre y parut accompagné du diacre Athanase et le pape envoya deux prêtres pour le représenter et appuyer, en son nom, les décisions du concile. L'influence d'Athanase y fut capitale et le concile résolut, par l'introduction du terme de *consubstantiel* l'opinion qu'exigeait la vraie théorie du Christ. Jésus homme et prophète fut déclaré aussi Dieu, égal et consubstantiel au Père. Le symbole de Nicée formula l'opinion définitive de l'Eglise catholique. Mais si l'Occident, avec une sagesse sociale qu'on ne saurait trop apprécier, accepta

le symbole de Nicée, il n'en fut pas de même pour l'Orient. La lutte continua et saint Alexandre étant mort en 326, saint Athanase, qui lui succéda en 327, devint le défenseur essentiel de l'orthodoxie et l'objet des attaques les plus violentes comme les plus perfides des partisans d'Arius. Constantin, après la mort de sa mère, fut amené à décider le retour d'Arius à Alexandrie, mais Athanase s'y opposa formellement et, dans la lutte énergique qu'il soutenait, il fut appuyé par saint Antoine, qui représentait la force monastique si considérable en Egypte. Athanase fut auprès de Constantin attaqué d'une manière très dangereuse; celui-ci venait de fonder en 330 Constantinople, et la nouvelle capitale de l'Orient ne pouvant vivre sans les blés de l'Egypte, Athanase fut accusé de vouloir empêcher le transport de ces blés pour Constantinople. Malgré sa défense, il fut exilé à Trèves. La mort d'Arius en 336 et celle de Constantin l'année suivante n'arrêtèrent pas cette lutte formidable. Constantin le jeune décida en 338 le retour de saint Athanase à Alexandrie; mais les partisans d'Eusèbe, mêlant, avec une déplorable habileté, à la discussion théorique des questions relatives à l'administration épiscopale d'Athanase, firent nommer à sa place un évêque à Alexandrie en 341. Athanase eut l'appui, à la fois de la population et de saint Antoine, et aussi celle caractéristique de l'Eglise de Rome qui, dans un concile tenu dans cette cité en 341, appuya le grand évêque alexandrin.

Athanase s'était rendu en Occident pour fuir la violence des attaques des *ariens* et des *eusébiens* et, en 346, il assistait au concile de Milan, qui lui fut favorable, de même que celui de Sardique, tenu quelque temps après. C'est en 352 qu'il publia sa grande apologie, où l'ensemble de sa conduite se trouve admirable-

ment justifié. Enfin, il put retourner à Alexandrie, où il mourut en 373.

Ce que nous devons admirer dans une telle existence, c'est la perspicacité supérieure qui a permis de voir le danger de l'hérésie arienne et la nécessité de formuler avec précision la théorie du Christ qui se trouvait indiquée par les nécessités de l'évolution catholique. Mais ce qu'il faut admirer aussi, c'est l'énergie et la sagesse pratique, mélange de fermeté et de concessions dans les choses secondaires, que déploya Athanase dans la réalisation du but qu'il s'était si nettement proposé. Nous ferons remarquer de nouveau que ces hérésies, surgies de l'Orient, y trouvent sans doute d'éminents adversaires; mais que ceux-ci ont constamment l'appui du sacerdoce occidental et surtout romain, placé au vrai point de vue moral et social.

En continuant cette sommaire appréciation de la semaine de saint Augustin, nous sommes conduit à dire quelques mots de saint Jérôme et de son rôle dans l'évolution catholique.

Saint Jérôme est né à Stridon, en Pannonie, c'est-à-dire dans l'Illyrie actuelle. On ne sait pas exactement l'époque de sa naissance; mais on la fixe, en général, à l'an 331. Il est mort à Bethléem, vers l'an 430, à près de cent ans. Il vint à Rome assez jeune, et il ne fut pas immédiatement prêtre. Il joua à Rome un rôle considérable. Il fut le secrétaire du pape Damase. Le grand caractère du rôle de Jérôme à Rome, c'est son action sur la partie féminine de la plus haute société romaine. Dans la seconde moitié du quatrième siècle, nous voyons, en effet, les femmes les plus distinguées du patriciat romain dégoûtées du luxe sans but des classes supérieures de cette ville, on peut dire abjecte, où l'existence tout entière se consomme dans une oisiveté absolue, ces grandes dames, dis-je, furent pénétrées de la rénovation morale du ca-

tholicisme. Elles sentirent le charme profond et les austères satisfactions de la nouvelle vie subjective que le catholicisme instituait. Quelques-unes d'entre elles fondèrent, sur le mont Aventin, un couvent. Il était établi d'après des règles particulières : il ne s'agissait pas, bien entendu, d'une clôture absolue, mais plutôt d'un lieu de retraite et de méditation où l'on s'assujettissait à une vie profondément austère, et d'où l'on sortait pour soigner les malades et secourir les pauvres. Ces grandes dames consacraient à ces soins non seulement les ressources de leur immense fortune patricienne, mais, ce qui est encore plus noble, leur activité et leur dévouement personnels. Jérôme fut, pour ainsi dire, le directeur et le conseil du plus grand nombre de ces natures d'élite. Parmi elles, il faut surtout citer Paula, descendante de Scipion, et sa fille Eustochion. Saint Jérôme entreprit dès lors, à Rome, une lutte énergique contre les désordres, hélas! trop incontestables du clergé romain à cette époque. Il trouva, dans ces nobles dames, l'appui le plus dévoué. C'est à Rome qu'il commença aussi les travaux pour la révision des textes du nouveau et de l'ancien Testaments. Mais tourmenté par des luttes incessantes, et préoccupé du désir d'aller sur les lieux mêmes où se sont accomplis les grands événements de la Bible et de l'Evangile, saint Jérôme partit pour la Palestine. Il quitta Rome vers 385. Paula et sa fille Eustochion, accompagnées d'un certain nombre de jeune filles, qui, comme elles, se vouaient à la virginité, partirent bientôt pour la Palestine, afin d'aller, sous la direction de Jérôme, fonder près de Jérusalem un couvent de femmes. C'est, en effet, ce qu'elles firent à Bethléem, donnant l'exemple d'une austérité et d'une charité extrêmes, exemple d'autant plus mémorable qu'il émanait des plus nobles représentantes du patriciat romain.

Jérôme profita de son séjour en Palestine pour s'instruire auprès des rabbins de Tibériade de tout ce qui regardait le monde hébraïque; et c'est ainsi qu'il a laissé les travaux d'exégèse dont l'importance est, de nos jours, si justement appréciée. Mais il ne trouva pas dans la solitude toute la tranquillité qu'il y avait cherchée; et il eut, au milieu de ses travaux, à soutenir des luttes nombreuses. Il perdit bientôt sa noble et admirable amie Paula. Lui-même fit, dans le roc, tailler le sépulcre qui devait la contenir, tout près de la grotte, où il avait placé lui-même son lieu favori de méditations. Il composa lui-même l'inscription. La première, gravée sur le tombeau, portait : « Que la femme qui dormait là de son sommeil en Dieu était petite-fille de Scipion, de Paul-Emile et des Gracques par sa mère, d'Agamemnon par son père; qu'elle s'appelait Paula, du nom de sa famille; qu'elle était la mère d'Eustochion, et la première matrone du Sénat romain; qu'ayant embrassé la pauvreté du Christ, elle était venue habiter les campagnes de Bethléem. »

Cette inscription était en vers latins hexamètres. Une seconde, également en vers, fut placée au fronton de la chambre sépulcrale. Elle disait : « Passant, vois-tu ce petit sépulcre creusé par le ciseau dans le rocher? C'est la demeure passagère de Paula, qui habite les royaumes célestes ; frère, enfants, richesses, patrie, Rome enfin, elle avait tout quitté pour venir vivre près de la sainte caverne, à Bethléem : elle y repose, à son tour. Là-bas est le berceau du Christ; plus loin, les mages ont offert à l'Homme-Dieu les dons mystiques de la foi; ici est le tombeau de Paula. » (Amédée Thierry).

Il y a quelque chose de profondément touchant, et de nouveau dans le monde, dans ce spectacle d'une affection pure et profonde, entre la descendante des Scipions, se vouant volontairement à la pauvreté, et ce

prêtre dalmate qui l'appuie et la soutient dans sa vie spirituelle. C'est là, il faut le dire, une création spécialement propre au catholicisme, un perfectionnement décisif dans la direction de la nature humaine. La religion à qui sont dues de telles créations devra vivre toujours dans le souvenir respectueux des hommes.

Les dernières années de Jérôme furent tristes : il reçut en Palestine ceux qui fuyaient les barbares d'Alaric. Il éprouva ainsi le contre-coup terrible de la prise de Rome, en 410. L'effet moral en fut terrible : il sembla avec raison aux contemporains que le monde ancien finissait. Et les chrétiens comme Jérôme ne trouvèrent consolation que dans les austérités de la haute culture morale que le catholicisme avait organisée. Il lutta, du reste, jusqu'à la fin. Ses derniers efforts furent contre Pélage. Il aida ainsi saint Augustin dans sa grande lutte, et ne trouva le calme que dans le repos éternel de la tombe.

Pendant que saint Jérôme développait sa double activité mentale et morale, saint Ambroise remplissait, à Milan, les devoirs de sa fonction sacerdotale. Il était fils du préfet des Gaules : il naquit vers 340, et courut la carrière des hautes fonctions publiques. Il fut gouverneur de la Ligurie ; et il n'était que catéchumène, lorsque le peuple, en 374, l'élut évêque de Milan. Il mourut en 397, vers l'âge de 57 ans. Il fut un type éminent de ces hommes, émanés de la classe gouvernante de Rome, qui fournirent au sacerdoce catholique des chefs si remarquables, et qui lui apportèrent la tradition et la sagesse d'une admirable classe gouvernante. Ces hommes illustres donnèrent au sacerdoce romain cette sagesse pratique et cette élévation sociale, qui en font, pour nous, les continuateurs du sénat romain. L'acte caractéristique et décisif de la vie de saint Ambroise fut le refus qu'il fit à Théodose de le laisser pénétrer dans le

chœur de l'Eglise, avant qu'il ne se fût purifié des massacres de Thessalonique. Ambroise était digne de prendre une telle initiative, et Théodose était digne de s'y soumettre. Pour la première fois enfin, dans l'histoire du monde, la force morale se posait en face de la force matérielle; et, sans révolte, lui en faisait volontairement accepter les prescriptions et le blâme mérité. Là commence enfin l'action admirablement sociale du sacerdoce occidental. Ambroise en montre la première haute manifestation, dont la plus éclatante nous apparaît dans l'incomparable Hildebrand. Enfin, pour terminer, nous ne devons pas oublier que l'action de saint Ambroise sur saint Augustin n'a pas été étrangère à la conversion de celui-ci.

Le dernier saint de cette semaine est sainte Monique, mère de saint Augustin. Née en 332, elle est morte en 384. Auguste Comte a surtout voulu représenter le rôle que le catholicisme a donné à la femme dans les sociétés occidentales suffisamment dégagées des traditions théocratiques.

Nous voyons, dès le début, saint Paul associer les femmes à sa grande opération de coordination morale. La nature même de l'opération organisée par saint Paul et continuée par ses successeurs prêtait naturellement à l'intervention féminine, car il s'agissait d'une culture morale ayant pour base un développement de l'altruisme par la participation à des bonnes œuvres; ce qui constituait un but que la femme pouvait aider à atteindre et qu'elle pouvait poursuivre. Aussi nous voyons, dès l'origine, saint Paul, en Macédoine, grouper autour de lui des femmes qui restent ses plus actives adhérentes; parmi elles on peut citer Lilia.

L'impulsion donnée ainsi, dès le début, se continue et toutes les nobles natures féminines trouvèrent ainsi dans le catholicisme une condition de leur développe-

ment moral et une éminente destination à leur activité propre. En outre, il faut remarquer que les plus modestes existences pouvaient participer à une destinée morale élevée de manière à agrandir pour les femmes, à un degré considérable, le cercle de celles qui pouvaient y participer.

Mais outre le rôle de coopératrice, le catholicisme a fait surgir le type de l'amie comme nous en avons vu un exemple dans Paula qui fut autant l'amie de saint Jérôme que sa coopératrice. En plus, la vie monastique s'appliqua tout naturellement aux femmes qui y trouvèrent un refuge dans ce vaste effondrement de la société romaine, en même temps qu'un moyen de développer leur activité caractéristique.

Il est important de remarquer en même temps la sagesse du sacerdoce catholique qui, tout en associant la femme à de hautes opérations morales dépassant le cercle de la vie privée, les excluait des fonctions publiques en leur refusant le sacerdoce proprement dit, où le polythéisme leur avait conservé un rôle.

La systématisation catholique étant essentiellement morale, les femmes purent naturellement jouer dans la famille un rôle d'intimes propagatrices, soit comme épouses, soit comme mères, soit même comme sœurs. Sainte Monique représente précisément cette action où elle déploya, avec la plus grande persévérance, une prudence et une mesure rares.

La femme occidentale est un produit très complexe où participent tous les éléments de cette civilisation; Rome, le moyen âge et les temps modernes y contribuent également et non pas seulement le catholicisme ou le christianisme, comme on l'a pensé trop exclusivement jusqu'ici.

Le type de la femme féodale, surtout dans les classes supérieures, est extrêmement remarquable comme of-

frant un exemple de la participation féminine à la vie publique effective par son action d'opinion. En outre, la féodalité a hautement proclamé le rôle de la tendresse que le catholicisme avait exclusivement sacrifiée à la pureté, d'après sa tendance à surtout réprimer les penchants personnels, plutôt qu'à exciter les sentiments altruistes. Auguste Comte donnait la formule suivante de l'homme : courage, tendresse, pnreté; ces fonctions cérébrales étant rangées par ordre d'importance décroissante. La formule de la femme était : tendresse, pureté, courage. Le Positivisme considère, en effet, davantage le mérite de faire, même avec des imperfections; tandis que le catholicisme est surtout préoccupé du mérite de ne pas pécher.

Quoi qu'il en soit, le type de la femme chrétienne, quelque éminent qu'il ait pu être et quelques services qu'il ait rendus, reste néanmoins, au fond, imparfait par l'exclusive supériorité donnée à la virginité. Pour nous, la femme est surtout épouse et mère, tout en faisant une part convenable aux divers aspects de l'action féminine que le passé a graduellement introduits par l'amitié et l'activité charitable.

Mais il ne s'agit pas ici de faire une théorie complète de l'action féminine; il suffit d'en rappeler quelques conceptions générales afin d'apprécier avec une juste mesure la part qu'a eue le catholicisme dans la création de la femme occidentale.

Du reste, cette introduction de la femme dans l'idéalisation catholique a fourni à l'art des motifs éminents et nouveaux. Il y a d'abord la conception de la Sainte-Famille qui a donné lieu à des manifestations très variées et très étendues.

Dans le cas de saint Augustin, l'art nous a représenté la mère et le fils réunis dans la même effusion religieuse. Quant aux types des vierges, dans lesquels la

maternité s'associe à la virginité, il y a malgré des beautés supérieures un caractère inévitable de mysticité.

Néanmoins, il faut reconnaître qu'une glorification trop exclusive des faibles, due surtout à l'influence des évangiles, a eu, dans bien des cas, une influence fâcheuse sur un certain nombre de femmes en développant chez elles une vanité exagérée. Cette habitude d'opposer constamment la sagesse des petits à la folie des savants, et la supériorité de l'ignorance sur la science, pousse trop souvent les femmes à décider souverainement sur les questions qui leur sont le plus étrangères, sans plus de compétence que de convenance. C'est le côté révolutionnaire du christianisme qui apparaît.

De Maistre a surtout très bien fait ressortir dans les Religieuses de Port-Royal cette humilité vaniteuse et obstinée où les formes de l'humilité cachent si souvent l'orgueil et la suffisance.

III. — *Saint Augustin*.

Nous allons d'abord donner quelques notions biographiques indispensables sur saint Augustin afin de préciser les conditions d'espace et de temps dans lesquelles il s'est développé. Saint Augustin est né le 13 novembre 354, à Tagaste, dans la Numidie, actuellement régence de Tunis, et il est mort à Hippone en 430, durant le siège de la ville par les Vandales. Il avait, par conséquent, 76 ans. Ses parents étaient chrétiens. Son père paraît avoir été un homme honorable, quoique de mœurs un peu légères. Ses parents étaient de condition assez modeste. Sa mère, sainte Monique, catholique ardente, était une femme de grande valeur morale, et avait digne-

ment supporté les inévitables souffrances de sa vie intérieure. Ses parents, aidés par des amis généreux, purent lui faire étudier la rhétorique et la grammaire, c'est-à-dire le faire participer à ces études libérales, plus tard désignées sous le nom d'humanités, qui étaient alors une condition indispensable pour ceux qui voulaient suivre la carrière de l'administration et des honneurs. Il étudia donc ainsi à Mador, non loin de Tagaste, la grammaire et la rhétorique jusqu'à l'âge de seize ans ; puis il revint passer un an dans sa ville natale, et partit pour Carthage, où il compléta ses études dans cette véritable métropole de l'Afrique.

Quoique catéchumène, sa jeunesse fut assez dissipée, malgré l'ardeur extrême qu'il portait à ses études. A l'âge de 19 ans, il revint à Tagaste enseigner la rhétorique et la grammaire ; puis il se rendit sur un plus grand théâtre, et devint professeur de rhétorique à Carthage. Sa mère, devenue veuve, ne l'abandonna jamais ; et, avec un mélange admirable de dévouement, de prudence et de sagesse, elle agissait sur lui comptant sur la continuité de ses efforts, sans aucune indiscrète intervention, pour l'amener enfin à la plénitude de la vie catholique. Ce fut à l'âge de 19 ans que la lecture d'une œuvre morale de Cicéron détermina en lui une profonde émotion morale, et ce désir sincère et ardent de bien faire que les chrétiens ont désigné sous le nom de grâce. Cela le ramena aux études chrétiennes; mais des circonstances spéciales lui firent adopter, à ce moment-là, le manichéisme. Il resta manichéen pendant neuf ans, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 28 ans, de l'an 373 à l'an 382. Pendant qu'il enseignait la rhétorique à Carthage, l'ambition, le désir de connaître, le conduisirent à Rome. Tombé gravement malade, il guérit heureusement. C'est alors que, par la protection des manichéens, il obtint, à Milan, une position qui lui permit de vivre ; et cela, dans

les conditions suivantes : la ville de Milan avait demandé au fameux Symmaque, préfet de Rome, un professeur de rhétorique, aux gages de la ville. C'est ce Symmaque qui eut, avec saint Ambroise, la discussion célèbre dans laquelle il défend le polythéisme en invoquant tout le passé glorieux au développement duquel il avait été profondément lié, tandis que saint Ambroise invoquait le progrès pour justifier l'avènement du catholicisme. De nos jours, la position est devenue inverse : à son tour, le catholicisme invoque son passé glorieux, tandis qu'on proclame contre lui les nécessités du progrès. Le Positivisme seul marche résolument vers l'avenir, en glorifiant le passé et s'appuyant sur lui; car, seul, il sait subordonner le progrès à l'ordre, en faisant la juste part de l'un et de l'autre. Quoi qu'il en soit, sous la protection de Symmaque, Augustin s'installa, comme professeur de rhétorique, payé par la ville de Milan. Sa mère vint l'y rejoindre, et fut bientôt en des relations affectueuses et dignes avec saint Ambroise, à qui elle confia ses préoccupations maternelles sur son fils bien-aimé; et il est certain que c'est l'action continue du grand évêque de Milan qui a définitivement amené la transformation de saint Augustin.

Quand celui-ci vint à Milan, en 384, à l'âge de 30 ans, il était déjà dégoûté des manichéens, quoiqu'il n'eût pas rompu complètement avec eux, puisque c'était par leur protection qu'il avait obtenu sa position à Milan. Quoi qu'il en soit, Augustin n'était pas encore catholique, mais il n'était plus manichéen. C'est dans cette situation favorable à une grande transformation qu'il écouta, à Milan, l'enseignement de saint Ambroise, et qu'il put réfléchir et être frappé du spectacle de cette grande existence sacerdotale, mélange continu de dévouement, de prudence et de fermeté, dans le règlement moral des affaires les plus diverses, depuis les modestes intérêts

des pauvres, jusqu'aux affaires d'Etat. Cette action, directe et indirecte, de saint Ambroise sur saint Augustin, combinée avec l'affectueuse et continuelle action de sa noble mère, détermina enfin en lui une crise décisive, analogue à celle de saint Paul sur le chemin de Damas. Du reste, il s'était, depuis quelque temps, livré à une étude approfondie et constante des œuvres du fondateur du catholicisme. Un jour que saint Augustin se trouvait avec son ami et compatriote Alipius, qui, depuis, fut évêque, un de leurs amis communs, Ponticien, qui occupait une position élevée dans l'administration romaine, vint les rejoindre, et il fut amené à leur parler de saint Antoine et de la vie qu'il menait au désert. Il leur raconta toutes les merveilles de la vie monastique qu'ils ignoraient l'un et l'autre, quoique très connue dans le monde chrétien, à ce point qu'il ne savait pas que saint Ambroise avait établi un monastère dans les environs mêmes de Milan. Frappé du récit d'une telle vie, Augustin, au départ de Ponticien, fut pris d'une agitation extraordinaire. Suivi d'Alipius, il se promenait dans le jardin ; et là, Augustin frémissant d'indignation et de colère de ne pouvoir faire le pas décisif qui devait l'amener à une nouvelle vie, se frappait la tête, s'arrachait les cheveux. Tenant ensuite la tête appliquée contre ses genoux, bientôt après il versa un torrent de larmes et criait : « Quand, Seigneur, finira votre colère? Pourquoi demain? Pourquoi non maintenant. » Alors il entendit d'une maison voisine une voix, comme d'un enfant, qui répétait souvent, en chantant, ces deux mots latins : *tolle*, *lege*, c'est-à-dire : prenez et lisez. Il changea de visage, et pensa très attentivement si les enfants avaient accoutumé de chanter ainsi en quelque lieu ; mais il ne se souvint point d'avoir ouï rien de semblable. Il retint ses larmes et crut que Dieu lui recommandait d'ouvrir le livre et de lire le premier article qu'il trouve-

rait; se souvenant que saint Ambroise avait été converti à la lecture de l'Evangile. Il revint donc promptement à l'autre extrémité du jardin, où Alipius était resté. Il prit le livre de saint Paul qu'il y avait laissé, l'ouvrit et lut tout bas le premier article où il jeta les yeux. C'était celui-ci : ni dans les festins et l'ivrognerie, ni dans les couches et les impudicités, dans les querelles et la jalousie; mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et ne cherchez pas à contenter la chair et ses désirs. Il n'en lut pas davantage, et aussitôt toutes ses incertitudes se dissipèrent. Il ferma le livre après avoir marqué l'endroit; et d'un visage tranquille dit la chose à Alipius, qui demanda à voir le passage, et lui en fit remarquer la suite : « Recevez celui qui est faible dans la foi ». Ils rentrèrent et vinrent dire cette heureuse nouvelle à sainte Monique qui fut transportée de joie (Fleury, Livre XVIII°).

J'ai voulu faire connaître tout au long le tableau de ce drame cérébral si remarquable, et qui s'est reproduit dans tous les actes principaux des hommes qui ont eu une action importante sur la destinée de notre espèce. On y voit d'abord la crise lentement préparée par une série d'efforts antérieurs, où se montre la lutte entre des aspirations plus ou moins contradictoires. Ainsi préparée, la crise éclate, sous l'influence d'une circonstance secondaire; mais la liaison de cette circonstance à une vive et décisive agitation cérébrale nous offre un type frappant de ce qu'Auguste Comte a nommé la logique des sentiments et aussi des images. La crise se synthétise, et, finalement, se résout par sa liaison intime à cette circonstance morale qui apparaît d'abord comme purement secondaire, et qui devient la représentation synthétique de la crise cérébrale. Il faut remarquer, en outre, que l'intensité de cette crise se caractérise par la réaction du cerveau sur le système musculaire et sur la vie

organique elle-même. Et il est important d'observer que c'est sur les sécrétions que se produit cette réaction du cerveau sur la vie végétative. Nous voyons, en effet, dans le cas de saint Augustin, que la crise d'où va résulter l'unité cérébrale est accompagnée d'agitation musculaire, de cris et de pleurs.

Il faut aussi considérer combien, dans cette belle observation de physiologie cérébrale, apparaît le dualisme fondamental de la nature humaine, ou la lutte formidable entre l'altruisme et l'égoïsme, lutte qui, chez les grands cœurs, se termine par la prépondérance du dernier, d'où résulte enfin l'unité de la vie, c'est-à-dire l'activité et le sentiment voués, d'une manière continue, au service de la sociabilité.

Saint Augustin se trouvait initié ainsi, par son expérience, aux luttes de la nature et de la grâce. Il pouvait alors être le continuateur de saint Paul dans la création et l'application de la doctrine dans laquelle, pour la première fois, a été posé le problème humain. De tels esprits, comme saint Paul et saint Augustin, sont très aptes à comprendre par les vives oscillations de leur existence les luttes qui posent nettement le problème humain. Quoi qu'il en soit, après ce violent orage cérébral, l'unité obtenue, le calme renaît, et saint Augustin va, à partir de là, en développer l'application et nous donner le spectacle d'une grande vie. Il renonce à sa profession et commence sa nouvelle existence en recevant le baptême de la main de saint Ambroise, avec son ami Alipius et son fils Adéodat, qui avait alors 15 ans. Le baptême eut lieu la veille de Pâques, 25 avril 387.

Depuis la mort de sa mère, saint Augustin habita Rome pendant quelques années, c'est-à-dire de 387 à 389, où il revint en Afrique. Il passa trois ans à la campagne près de Tagaste dans la solitude et le recueillement, dégagé de tout soin temporel et livré à la contemplation

et à la prière. Il fut ordonné prêtre à Hippone en 391 et il organisa une sorte de vie monastique avec d'autres personnes pieuses qui sans doute vivaient de leurs travaux, puisqu'il avait lui-même renoncé à son modeste patrimoine.

L'évêque d'Hippone, Valère, lui donna immédiatement le droit de prêcher, qui n'appartenait en Afrique qu'aux évêques. Pour bien apprécier le rôle d'Augustin en Afrique, il faut remarquer que ses amis les plus intimes devinrent évêques. Aurélius à Carthage et Alipius à Tagaste. De telle sorte que, quoique Augustin ne fût que simple évêque d'Hippone, néanmoins son action s'explique, outre, bien entendu, son mérite supérieur, par ses relations; ses amis et ses disciples occupant de hautes positions dans sa province. En 395, il est institué évêque d'Hippone comme successeur de Valère par Valère encore vivant, et lui-même, à son tour, au déclin de la vieillesse, institua son successeur, de manière à nous fournir ainsi un de ces beaux exemples de l'hérédité sociocratique où l'on choisit son successeur.

A partir de là on voit jusqu'à sa mort saint Augustin constamment sur la brèche. D'un côté, il lutte contre le terrible schisme des *donatistes* qui tourmentaient l'Eglise d'Afrique depuis un siècle. On le voit, agissant par tous les moyens possibles sur ces schismatiques, luttant avec eux dans des conférences publiques, écrivant et prêchant pour les combattre, essayant d'éviter l'emploi de la force séculière, dont l'intervention fut néanmoins nécessaire ; et il était vraiment difficile de l'éviter et l'on ne peut guère en blâmer l'emploi, vu le caractère absolu d'une doctrine où chacun se croyait le droit d'employer la force et où les discussions prenaient bientôt le caractère de guerres civiles.

En 395, Augustin assiste au troisième concile de Carthage, où son influence fut prépondérante; sous son ins-

piration, probablement, on décida que le concile de Carthage serait annuel et l'on voit, en effet, ces conciles se succéder jusqu'à la fin de la vie de saint Augustin. Ils furent le signe comme le moyen de l'intervention du grand apôtre dans les questions de discipline, de dogme et de morale.

Son action trouvait dans les décisions de ses collègues sacerdotaux une sanction qui en assurait l'efficacité et la durée. Il continua en outre sa lutte entreprise depuis Milan contre les manichéens, soit par des prédications, des livres, des discussions ou des conférences où il luttait publiquement avec ses adversaires. Mais à partir de 412 surgit une nouvelle lutte plus décisive encore pour les destinées du catholicisme, puisqu'elle portait sur la question de la nature et de la grâce; il s'agit de la lutte contre les pélagiens, elle se continue jusqu'à la mort d'Augustin.

Enfin le grand lutteur eut à condenser la lutte du catholicisme contre le polythéisme dans son grand ouvrage, couronnement de sa vie : *la Cité de Dieu*, que l'on peut à bon droit regarder comme son testament philosophique et sacerdotal.

La prise de Rome par Alaric, en 410, avait été le dernier coup porté au polythéisme antique, base de la civilisation romaine, et sa coïncidence avec la prépondérance du catholicisme fut, pour les païens, l'objet d'une décisive accusation contre celui-ci, considéré comme la cause de la grande catastrophe. De là, le grand travail d'Augustin pour répondre à de telles accusations.

On voit donc une vie d'une étonnante activité portant sur tous les points du dogme, de la morale et de la discipline. Augustin est donc le véritable docteur du catholicisme, s'il n'en est pas le fondateur. Enfin, comme saint Ambroise, il donna l'exemple de la plus haute

fonction sacerdotale en intervenant dans une question politique capitale par les conseils qu'il donne au comte Boniface pour empêcher sa révolte contre la prépondérance d'Aétius.

Après la plus noble vie vouée à tous les aspects de la vie sacerdotale, le grand docteur s'éteignit à Hippone, à l'âge de 76 ans, en 430, la veille même de la prise par les Vandales de sa ville épiscopale.

Pour compléter ces considérations générales sur la vie de saint Augustin, il est nécessaire de donner, non pas une bibliographie complète, mais tout au moins une idée des principaux ouvrages publiés par saint Augustin. Nous pourrons, de cette manière, compléter l'idée que nous nous sommes faite de l'activité extraordinaire d'une telle existence. Les premiers ouvrages de saint Augustin furent composés dans les environs de Milan, vers la fin de 386 : 1° *Contre les académiciens,* qui prétendaient que tout est douteux ; 2° *De la vie bienheureuse*, qu'il place dans la parfaite connaissance de Dieu ; 3° le *Traité de l'ordre des études ;* 4° *les Soliloques*, qui sont un dialogue avec sa raison; 5° le *Traité de l'immortalité de l'âme.* Enfin il écrivit des traités sur la *Grammaire*, la *Rhétorique*, la *Dialectique,* la *Géométrie* et la *musique.* On a encore les livres sur la musique. Le but qu'il se proposait, en publiant ces traités sur des sujets profanes, était précisément d'y introduire le point de vue de la morale chrétienne, en montrant, dans ces diverses études, un moyen de s'élever jusqu'à Dieu.

Pendant son séjour à Rome, il composa les deux livres sur les *Mœurs des catholiques* et sur celles *des manichéens,* afin de faire voir la supériorité des premiers sur les seconds. Enfin il composa son livre *De la morale chrétienne.* Dans ce livre, il la coordonne tout entière autour du principe de l'amour de Dieu. Il composa aussi, à Rome, un *Dialogue avec Evolius sur l'âme.*

C'est là qu'il commença les trois livres *Du libre arbitre* contre les manichéens. Il quitta Rome, comme nous l'avons vu, en 389 et fut ordonné prêtre en 391. C'est vers cette époque qu'il écrivit le livre de l'*Utilité de la foi,* puis celui des *Deux âmes.* Dans ce dernier ouvrage, il avait en vue les manichéens, qui admettaient, en effet, deux âmes, l'une bonne et l'autre mauvaise. Il combattait cette théorie qui transportait dans la nature humaine le dualisme des deux principes qu'ils admettaient déjà pour l'explication générale de la nature. C'est alors qu'il publie sa lettre à Aurélius, *Sur les Agapes.* En 394, il commença à écrire contre les deux Donatistes. Nommé évêque d'Hippone, en 395, Augustin, dès 397, compose deux livres sur l'*Ecriture;* et, à cette même époque, le livre du *Combat chrétien contre les manichéens.* Vers l'an 400, il publie un grand nombre d'ouvrages : 1° le *Petit traité des choses qu'on ne voit pas;* 2° quatre livres *De la conformité des évangélistes;* 3° le livre *Du lien conjugal;* 4° les livres du *Baptême;* enfin c'est à cette époque qu'il commença son grand ouvrage de la *Trinité*, qu'il n'acheva que quinze ans après. Outre cela, il faut signaler les *Lettres à Janvier* et les livres contre *Parménien* à propos de la grande lutte contre les donatistes. C'est en 403 que saint Augustin eut sa dispute célèbre avec saint Jérôme, à propos de l'interprétation de *l'Epître aux Galates.* Saint Jérôme, animé du véritable esprit de la critique historique, avait nettement signalé la lutte vive que caractérise cette épître entre saint Pierre et saint Paul, tandis que saint Augustin, placé surtout au point de vue de l'utilité sociale qui exigeait l'hypothèse d'un accord parfait entre saint Pierre et saint Paul, employait une exégèse arbitraire pour établir contre l'évidence des faits une harmonie qui n'avait pas existé. En 404, il publie son traité de la *Nature du bien* contre les manichéens, outre diverses lettres rela-

tives au même sujet. C'est en 410 qu'eut lieu à Hippone le tumulte dans lequel la population voulait ordonner, malgé lui, Pignien, réfugié de Rome, afin de profiter de ses grandes richesses. Saint Augustin écrivit à ce sujet la *Lettre sur le serment de Pignien*. Il faut reconnaître que dans ce cas, où il n'eut pas du reste l'approbation d'Alipius, son ami, évêque de Tagaste, il montra une insuffisante fermeté contre les violences d'une populace imposant, par intérêt personnel, un serment qui, par cela même, pour tout homme sensé, perdait toute sa valeur. En 412, commencent, comme nous l'avons dit, les luttes de saint Augustin contre les pélagiens, tandis que, jusque-là, il avait surtout combattu contre les manichéens et les donatistes. Il composa alors deux livres contre les pélagiens, sur le *Mérite des péchés et leur rémission* : il fit, en outre, plusieurs sermons contre les mêmes hérétiques. C'est en 417 qu'il acheva son livre sur la *Trinité*. Dans la même année, il publia son travail sur les *Actes du concile de Palestine*, qui avait acquitté Pélage, et aussi le traité de la *Correction des donatistes*. L'année suivante, saint Augustin publia ses livres sur le *Péché originel* et sur la *Grâce de Jésus-Christ*. C'était la continuation de la grande lutte contre Pélage, qui sapait les bases mêmes du catholicisme, en supprimant la grande théorie de la nature et de la grâce. En 420, il publie les livres de la *Nature de l'âme et de son origine*, et aussi les *Règles et sermons sur la vie en commun*. L'année 427 fut féconde en publications nombreuses : d'abord le *Livre de la grâce et du libre arbitre*; puis celui de *la Correction et de la grâce*; et, enfin, celui des *Rétractations*. Ce dernier livre est vraiment conforme au noble caractère moral de saint Augustin, puisqu'il a pour but de signaler et de rétracter les diverses erreurs dans lesquelles il est tombé. En 428, il publie son livre de la *Prédestination des saints*; et, enfin, le livre de la

Persévérance. Quant à son œuvre la plus systématique, c'est-à-dire la *Cité de Dieu,* l'ouvrage fut composé de 413 à 427. Ce grand travail est l'ouvrage le plus systématique de saint Augustin. Et, comme nous l'avons dit déjà, le grand saint mourut deux années plus tard, le 28 août 430.

Parmi ce nombre immense d'œuvres diverses, où toutes les questions du catholicisme sont abordées, Auguste Comte a fait choix pour la *bibliothèque positiviste* de trois ouvrages. Et, à ce sujet, il est bon d'indiquer le vrai caractère, trop souvent méconnu, de cette bibliothèque. Elle représente le passé : elle contient donc un spécimen des œuvres principales de l'esprit humain dans les divers ordres de sujets. C'est à ce point de vue qu'auraient dû se placer ceux qui ont fait là-dessus tant de critiques aussi malveillantes qu'absurdes. Il est certain, par exemple, que le catholicisme remplit dans l'histoire du monde, et surtout de l'Occident, un rôle trop considérable pour que les livres de ses principaux penseurs ne fussent pas représentés. Parmi ceux-là, Augustin occupe un rang supérieur.

Les trois ouvrages dont Auguste Comte a fait choix sont : les *Confessions*, le *Commentaire sur les sermons de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la montagne*, et enfin, la *Cité de Dieu*. Les *Confessions* devaient nécessairement être placées dans la bibliothèque positiviste; car elles contiennent l'exposé sincère des erreurs d'une noble vie. Au milieu de dissertations théologiques, où se retrouve malheureusement le caractère trop déclamatoire des ouvrages catholiques, on trouve des vues vraiment profondes sur la nature humaine, sur le dualisme qui en est le vrai fonds, comme l'avait si bien senti le grand saint Paul. Les *Commentaires sur le discours sur la montagne* contiennent un résumé de la morale chrétienne. Enfin la *Cité de Dieu* surgie, à la fin de l'anti-

quité, après la chute de Rome, et à l'aurore du moyen âge, résume, au point de vue catholique, la grande lutte, désormais terminée, entre le monothéisme triomphant et le polythéisme expirant. Telle est la vue sommaire que nous devions donner de la vie et des œuvres de saint Augustin. Il nous faut maintenant porter un jugement sur cette élaboration dogmatique. Nous réduisons, pour cela, notre examen à l'appréciation des trois grandes luttes de saint Augustin : 1° lutte contre les manichéens; 2° lutte contre les pélagiens; 3° enfin, discussions avec les païens qui se résument finalement, dans le livre de la *Cité de Dieu*.

La lutte contre le manichéisme est caractéristique. Au point de vue intellectuel et dans l'ordre des spéculations théologiques, il n'est pas douteux que le manichéisme est plus rationnel que le monothéisme, car, dans la diversité des phénomènes que nous pouvons constater, le mal qui nous apparaît de tous côtés ne permet pas d'admettre l'existence d'un être absolument parfait au point de vue de la science, de l'intelligence et de la bonté.

Par conséquent, il est beaucoup plus rationnel de concevoir tout au moins un dualisme théologique, l'un des termes représentant le bien et l'autre le mal, et dont la lutte continue traduirait les variétés simultanées ou successives que nous présente l'observation des phénomènes qui nous entourent. Il est, en outre, intéressant de remarquer que l'existence de ces deux êtres implique l'élimination nécessaire de la perfection dans l'un ou dans l'autre et c'est là un des privilèges du polythéisme qui en assure l'incontestable supériorité rationnelle sur le monothéisme.

Si donc nous nous plaçons à un point de vue purement intellectuel, point de vue qui nécessite une certaine concentration du polythéisme, il n'est pas douteux

que le dualisme entre le principe du bien et celui du mal propre au manichéisme ne soit la meilleure des solutions théologiques. Aussi, on s'explique l'étonnante persistance de cette grande hérésie, sa réapparition au moyen âge dans les doctrines des albigeois et l'extrême lenteur avec laquelle saint Augustin l'a abandonnée.

C'est donc à un point de vue autre que le point de vue mental qu'il faut se placer pour juger et approuver les décisions de l'Eglise catholique. La destination du monothéisme n'est pas mentale mais surtout morale : elle a pour but de permettre une certaine systématisation morale de la vie humaine incompatible avec la variété et la multiplicité des dieux. Quelles que puissent être les absurdités inévitables de la conception d'un Dieu unique et tout-puissant, néanmoins la coordination morale exigeant un tel dogme, on ne doit pas être étonné qu'un homme d'un cœur aussi élevé qu'Augustin ait finalement surmonté les hésitations d'un rationalisme exagéré et subordonné les scrupules intellectuels aux nécessités morales.

Le catholicisme, en effet, comme nous l'avons vu, cherche à constituer une religion universelle par la prépondérance absolue de l'altruisme ; par conséquent, il fallait que cette prépondérance fût représentée par celle d'un être unique absolument parfait en même temps que tout-puissant, et que l'adoration ne fût pas divisée ; il était donc indispensable qu'on ne fût pas obligé de tenir compte, si ce n'est comme ennemi, du représentant de l'égoïsme.

Les imperfections de notre nature ont donc pour représentant, non un dieu, mais un démon inférieur dont le Dieu tout-puissant permet l'action comme moyen d'épreuve. Le Positivisme seul, en vertu de sa réalité caractéristique, permettra de combiner la conception de la limite idéale de la prépondérance de l'altruisme avec

les nécessités effectives de notre nature et de notre situation.

Quant aux raisons qu'il peut alléguer, elles ont pour nous une importance très secondaire, et si nous voulions rentrer dans la discussion, nous pourrions indéfiniment disserter, sans arriver à un résultat satisfaisant.

Il faut, dans ce cas de l'appréciation du catholicisme comme dans tant d'autres, apprécier la valeur de la doctrine, non dans sa réalité qui nous échappe toujours à cause de son caractère subjectif, mais bien dans l'harmonie des théories avec le problème moral qu'il fallait surtout résoudre.

Le pélagianisme nous offre un autre caractère que l'hérésie précédente, et d'abord il faut constater que c'est la seule grande hérésie véritablement propre à l'Occident dans la période de la fondation du catholicisme. Les hérésies qui ont surgi plus tard parmi nous sont surtout relatives à la graduelle démolition de ce vaste système plutôt qu'à sa lente installation.

L'hérésie de Pélage consistait, comme nous l'avons déjà indiqué, à déclarer que la grâce accordée gratuitement par Dieu ne nous était pas absolument nécessaire, pour atteindre l'état de perfection morale indispensable à notre salut, ou, tout au moins, que cette grâce pouvait être obtenue par nos mérites. Dans ce cas, elle était une conséquence nécessaire de nos propres efforts, et non plus le résultat d'une volonté arbitraire de Dieu. On voit les conséquences immédiates d'une telle doctrine. Toute l'organisation catholique se trouvait par là complètement détruite; en premier lieu, la grâce, n'étant plus le résultat de la volonté arbitraire de Dieu, l'action théologique se trouvait par là même supprimée, et l'on se trouvait, par suite, sur la voie d'un simple déisme philosophique sans efficacité morale et sociale. En second lieu, que

devenait dans un pareil système le rôle de Jésus-Christ? Il se trouvait annulé, car la grâce ne nous est accordée que par les mérites de Jésus-Christ, mérites qui résultent de sa passion et des souffrances qu'il a éprouvées comme victime expiatoire des péchés des hommes. Dès lors, cette grande création du Christ, dont nous avons apprécié avec soin l'éminente importance morale, se trouve atteinte dans sa base, et il n'est pas douteux que, quels que fussent, du reste, les sentiments spéciaux de Pélage, les conséquences naturelles de ses doctrines n'auraient pas tardé à se produire par la force même des choses. On voit donc qu'au point de vue catholique l'hérésie de Pelage était de la plus excessive gravité. Le résultat final aurait été la destruction même du catholicisme. Or, nous avons démontré la nécessité de cette religion, par conséquent saint Augustin, en se consacrant avec tant d'ardeur à la réfutation et à la destruction de cette dangereuse hérésie, a rendu à l'Humanité un grand et incontestable service. La nature des motifs invoqués par saint Augustin est conforme à la méthode qui sert de base à la doctrine catholique et qui consiste, comme nous l'avons vu, à invoquer l'autorité et la tradition, la première sanctionnant les conséquences que la succession graduelle des âges oblige de tirer de la seconde. Et, en effet, nous voyons saint Augustin invoquer, avec raison, à l'appui de ses opinions, l'autorité décisive de saint Paul qui a posé à ce sujet toutes les bases. Augustin ne fait que tirer des conséquences plus précises des principes posés par le fondateur du catholicisme.

Après avoir ainsi invoqué la tradition à l'appui de ses déductions, saint Augustin invoque l'autorité, c'est-à-dire l'intervention de l'Eglise. Et, en effet, plusieurs conciles condamnèrent Pélage, et l'Eglise catholique a finalement sanctionné les décisions d'Augustin. De toutes

les luttes entreprises par l'évêque d'Hippone, celle-là est la plus importante, aussi a-t-elle mérité à saint Augustin le titre de *docteur de la grâce*.

Nous venons de considérer la doctrine de Pélage au point de vue purement catholique, c'est-à-dire dans sa relation avec le maintien et l'application de cette doctrine. Il nous faut maintenant l'apprécier en tant que théorie de la nature humaine, c'est-à-dire, dans sa relation avec les conceptions positivistes. A ce point de vue, il faut le reconnaître, elle est très inférieure, en effet, à la doctrine catholique de la grâce, qui offre, sous forme théologique, une bien meilleure approximation de la nature humaine. La théorie de saint Paul, en effet, reconnaît, ce qui est l'incontestable réalité, que les penchants fondamentaux de notre nature sont absolument indépendants de notre volonté. Pour le catholique, ils sont un don gratuit de Dieu; pour nous, ils sont tout aussi gratuits et indépendants de notre volonté que pour le catholique : ils constituent un fait primitif absolument indépendant de nous, et sur lequel nous n'avons qu'une légère action modificatrice. Notre mérite n'est pour rien dans les qualités essentielles de notre nature, pas plus que le sexe, ou l'espèce ; car, après tout, c'est un avantage d'être homme plutôt que cheval ou tout autre mammifère, mais, en définitive, notre mérite n'y entre pour rien. Pélage, au contraire, exagérant, à un degré absurde, notre action modificatrice sur nous-même, semblait présenter nos plus hautes facultés comme une conséquence nécessaire de nos efforts. Est-ce à dire que saint Paul et le catholicisme, poussant à l'excès l'élément fatal inhérent à notre organisation, nient l'action modificatrice ou perfectionnante ? Il n'en est rien. Le catholicisme a toujours admis l'action perfectionnante de l'homme, mais il a toujours nié, avec raison, qu'elle fût suffisante, indépendamment des dispositions primitives,

pour atteindre, comme le dirait le Positivisme, l'état de pleine unité morale. Par conséquent, nous devons donc sanctionner, au double point de vue de l'histoire, et d'une saine théorie de la nature humaine, les décisions de saint Augustin et de l'Eglise catholique contre Pélage.

Nous avons dit qu'outre la lutte contre Pélage et les manichéens, Augustin en avait entrepris une troisième contre le paganisme. Mais cette expression, à cet égard, est imparfaite. Dans le cas du paganisme, il n'y a pas eu réellement lutte, au sens strict d'un tel mot. Il s'agit plutôt d'une appréciation dogmatique, qui, prenant le catholicisme dans son ensemble, et le comparant à la grande religion qu'il vient remplacer, montre la supériorité de la nouvelle foi sur l'ancienne. Au fond, tout se résume dans le grand ouvrage systématique de saint Augustin, la *Cité de Dieu*. Il est bon d'indiquer dans quelles circonstances a surgi ce grand travail. Rome fut prise, en 410, par Alaric. L'effet fut formidable dans le monde antique. Ce vaste empire créé par Rome, ce système puissant dans lequel avaient été coordonnées et groupées les populations civilisées, se trouvait enfin abattu définitivement, après une lente série de défaites, par la prise de Rome par Alaric. Il y eut comme un déchirement dans la conscience humaine : on sentait que l'on assistait ainsi à la fin d'un monde, sans apercevoir nettement l'avènement d'un monde nouveau. Aussi, pour ceux qui n'étaient pas chrétiens, il n'y eut jamais d'époque où pour l'homme il fut plus pénible de vivre. La vie apparaissait sans but, sans destination, sans avenir, ni individuel, ni collectif. Aussi que fut devenu le monde, si saint Paul n'avait, quatre siècles auparavant, fondé la grande religion catholique?

Les polythéistes, comparant cette décomposition graduelle du monde romain avec l'accroissement constant

du catholicisme, en concluaient, avec une très grande apparence de raison, que le second phénomène était la cause du premier. Ils attribuaient donc à l'avènement du catholicisme la chute de l'empire. C'est à cette redoutable attaque que veut répondre saint Augustin. Sans aucun doute, la réponse n'était pas nécessaire pour assurer le succès final du catholicisme et la chute définitive du polythéisme. Quand un mouvement opportun est suffisamment développé, les attaques lui nuisent peu et les apologies ne lui servent guère. Aussi le travail d'Augustin ne pouvait avoir, dans ce cas, une efficacité comparable aux grandes luttes contre le manichéisme et le pélagianisme. Le travail n'en a pas moins été utile en donnant un résumé systématique de la nouvelle doctrine, à la fin du monde antique et à l'aube du moyen âge. Pour nous, il a un grand intérêt historique ; il nous permet de juger à la fois la portée et l'insuffisance du catholicisme, comparé au passé qui le précède et à l'avenir qui le suit. L'ouvrage a occupé un grand nombre d'années de la vie d'Augustin. Commencé, en 413, trois ans après la prise de Rome par Alaric, il n'a été terminé qu'en 427, trois ans avant sa mort. L'ouvrage se compose de vingt-deux livres : il repose tout entier sur la comparaison entre la cité terrestre, dont Rome fut la plus haute expression, et la *Cité de Dieu*, qui, après la résurrection, se constituera dans son éternelle beauté. Augustin trace lui-même, dans le chapitre premier du livre XI, une vue générale de son œuvre. « Dans les dix livres précédents, dit-il, j'ai répondu aux ennemis de la cité sainte, autant que j'ai pu, avec l'assistance de notre Seigneur et Roi. Maintenant, fidèle à mes engagements, et reconnaissant ma dette, et toujours sur la foi de ce divin secours, j'entreprends de retracer, suivant mes forces, le tableau des deux cités, du ciel et de la terre, que le siècle nous présente mêlées et confon-

dues; leur naissance, leur progrès, la fin qui les attend. » La conception systématique, au point de vue moral, des deux cités peut se résumer dans la formule suivante : chapitre xxviii, livre XIV, de la *Cité de Dieu :* Fecerunt itaque civitates duas amores duo : terrenam scilicet amor suî usque ad contemptum Dei; celestem vero amor Dei usque ad contemptum suî. »

Les onze derniers livres de la *Cité de Dieu* constituent la théorie systématique du catholicisme et montrent à la fois la portée de cette religion, mais aussi sa profonde supériorité mentale. En tête du livre XVIII, saint Augustin résume ainsi cette dernière partie de son œuvre : « J'ai exposé, dit-il, l'origine des deux cités dans les quatre livres qui suivent le Xe, leur progrès, depuis le premier homme jusqu'au déluge, en un seul livre, le XVe de cet ouvrage, et depuis cette époque, ces deux cités ont marché dans mon ouvrage comme elles ont marché dans le temps, mais depuis le patriarche Abraham. Il faut donc maintenant reprendre le cours interrompu de la cité temporelle depuis l'époque d'Abraham afin que le lecteur puisse comparer ensemble l'une et l'autre cité. »

Dans ce grand travail, saint Augustin qui débute par la création du monde, l'histoire du paradis terrestre et celle de la chute, nous donne la véritable théorie sociologique du catholicisme. Les anges créés par Dieu et Adam et Eve dans le paradis constituent la cité céleste. La chute du premier homme fait naître la cité terrestre et dès lors toute l'évolution de l'histoire consiste en ceci : une cité terrestre qui va se développer depuis la chute jusqu'à la résurrection de la chair où le cycle de l'histoire, alors achevé, ne nous présentera plus que la cité céleste triomphante.

Mais, outre Dieu et les anges, de quoi se composera cette cité finale? Elle sera formée de ceux qui, depuis la chute, ont, par la bonté et la moralité de leur conduite,

constitué les éléments de la cité finale. De telle sorte que l'histoire n'est que la coexistence des deux cités, la cité terrestre composée du plus grand nombre et la cité céleste composée d'un petit nombre de prédestinés. Au début de l'histoire, ce dualisme apparaît dans les deux personnages d'Abel et de Caïn. Abel est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le premier citoyen de la cité de Dieu. Caïn est le fondateur de la cité terrestre, inventeur des arts, etc.

Saint Augustin suit ce dualisme jusqu'à l'avènement de la cité finale qui est exposé dans les deux derniers livres. Il explique le déluge, la formation d'un peuple d'élite, l'avènement de l'Homme-Dieu, et suit ainsi à travers l'histoire le filon agrandi, mais toujours minime de la cité céleste.

Je me contente de donner la conception générale de l'œuvre, car les détails plus ou moins subjectifs ont, en général, une bien faible portée, mais l'appréciation de l'œuvre nous conduit à deux considérations générales. Il apparaît ici pour la première fois dans le monde une tentative de sociologie dynamique ou philosophie de l'histoire, il y a un coup d'œil jeté sur les affaires humaines conçues comme ayant un commencement, un développement et une fin. C'est là un pas décisif; plus tard, Bossuet précisera cette conception qui deviendra le sujet positif des vues de Turgot.

Je dis que c'est là une vue générale des affaires humaines. Les Romains seuls avaient eu une conception de leur évolution historique. Mais cette conception, si étonnamment supérieure à celle de saint Augustin comme réalité, lui reste inférieure en généralité. Mais, d'un autre côté, si l'on examine cette vague théorie métaphysico-théologique de l'évolution historique, après avoir rendu justice à ce premier aperçu général, nous devons constater le vice capital et le plus intime de la conception

catholique, à savoir : la rupture radicale de toute continuité.

L'ensemble du monde ou la cité terrestre est flétri, méprisé et honni. Un petit nombre de purs échappe à la réprobation et le monde entier est accusé de perversité et de folie. C'est donc le catholicisme qui a introduit dans le monde l'esprit révolutionnaire, à savoir : le mépris du passé, l'injustice dans les appréciations, à cause du caractère profondément absolu de la doctrine appréciatrice.

Les habitudes révolutionnaires remontent donc loin, comme on le voit, et l'évolution qui commence au XIV[e] siècle n'est autre chose que la période aiguë de cette maladie. Par conséquent, il ne doit pas être étonnant que le Positivisme éprouve d'aussi grandes difficultés dans le traitement d'habitudes plus ou moins anarchiques, contractées depuis si longtemps et pendant si longtemps ainsi propagées d'une manière systématique. Si nous voulons maintenant, pour terminer, examiner quelques détails caractéristiques de l'œuvre, nous signalerons l'absence décisive de toute connaissance scientifique dans les fondateurs du catholicisme.

Ainsi nous voyons saint Augustin déclarer absurde la conception de la figure sphérique de notre planète; cette proposition capitale de la science alexandrine n'est pas seulement méconnue, elle est niée.

Nous voyons aussi, d'un autre côté, le danger intellectuel de ces conceptions par le déluge de questions insolubles, que cette théologie fait surgir, comme par exemple la nature des anges, celle des corps glorieux, l'état des âmes dans le ciel, etc., etc.

Quant à sa critique spéciale du monde romain et à la démonstration de la prétendue supériorité absolue du catholicisme, qui occupe les dix premiers livres, il faut reconnaître qu'elle est d'une grande faiblesse, lors-

qu'on voit saint Augustin donner, par exemple, comme une preuve de la supériorité catholique, que dans la prise de Rome les chrétiens ont été plus épargnés que les païens; mais comme néanmoins plusieurs femmes chrétiennes avaient été violées, il est amené à juger l'histoire de Lucrèce. Sans doute, il faut reconnaître avec lui que la souillure étant involontaire ne dégradait pas celles qui l'avaient subie, mais il faut constater aussi la faiblesse de son appréciation qui le conduit à méconnaître, dans le cas de Lucrèce, cet héroïsme qui rend insupportable la vie, même après une souillure involontaire. Il n'a pas vu ce qu'il y avait de grand dans cet admirable sentiment de la dignité personnelle, et avec quelle force ce suicide célèbre affirmait le respect de soi-même.

Néanmoins l'idée de progrès se dégage aussi de cet examen comparatif, et comme, en fait, l'évolution catholique venait suppléer à l'insuffisance bien constatée de la civilisation romaine, le progrès était bien réel quand on compare la généralité de la morale chrétienne opposée à la spécialité et à la puérilité des prescriptions du polythéisme en décadence.

Cette œuvre célèbre terminait donc le monde antique; elle affirmait sa mort définitive et ouvrait le moyen âge, en proclamant la supériorité de l'unité monothéique et de la systématisation morale sur la dispersion polythéique.

Ce qu'il nous faut maintenant étudier, c'est précisément le rôle nouveau que le catholicisme, définitivement institué, va jouer dans sa période vraiment prépondérante, de l'an 400 à l'an 1300.

Mais avant d'aborder le grand problème de l'élaboration politique du catholicisme occidental, il est bon de dire quelques mots des deux autres ouvrages de saint Augustin, qu'Auguste Comte a placés dans la biblio-

thèque positiviste. Outre la *Cité de Dieu*, il y a mis les *Confessions* et les *Commentaires sur le sermon de Notre-Seigneur sur la montagne.*

Dans les *Confessions*, on voit peintes d'une manière aussi sincère qu'intéressante les oscillations d'une âme supérieure au point de vue mental comme au point de vue moral, et qui trouve finalement ce double équilibre en se rattachant définitivement à l'Eglise catholique fortement constituée. Il est intéressant d'y constater la double action de saint Ambroise, d'un côté, et de sa mère sainte Monique, de l'autre. Le vrai caractère du catholicisme s'y montre parfaitement en ce que les préoccupations sociales sont éliminées et que le problème porte sur la vie mentale et morale avec la subordination de la seconde à la première.

Le *Commentaire* de saint Augustin sur le discours de Jésus-Christ sur la montagne, tel qu'il nous est donné par saint Mathieu, est un type décisif de la manière dont les docteurs catholiques, en s'appuyant sur la base fournie par saint Paul, y font rentrer les prescriptions évangéliques dans la systématisation morale que l'Eglise catholique avait pour but de constituer et d'appliquer. On y voit en même temps le vague inévitable et l'arbitraire d'après lesquels se fait la coordination. Saint Augustin énonce avec beaucoup de précision la supériorité de la nouvelle loi sur l'ancienne et néanmoins le rôle nécessaire de celle-ci; mais l'on aperçoit nettement le vague dangereux de la morale évangélique proprement dite.

En résumé, l'élaboration dogmatique du catholicisme s'est accomplie en prenant en fait pour base la construction de saint Paul, en y développant d'un côté les conceptions qui n'y étaient qu'en germe, comme la théorie de Jésus-Christ, et en y incorporant les conceptions purement évangéliques d'après une méthode où le senti-

ment de la destination morale fait accepter des raisonnements vagues et arbitraires. Une pareille constitution n'aurait pu ni s'établir ni durer sans un sacerdoce qui, par ses décisions infaillibles, appuyées sur la tradition, fît cesser les divagations indéfinies; et il était, de plus, nécessaire que ce sacerdoce se résumât finalement en un organe unique.

BULLETIN D'ANGLETERRE

I. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

(FLEUR DE LIS COURT, FETTER LANE E. C. LONDON)

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE LA MORT DE MOZART

(Compte-rendu par Paul DESCOURS).

Le 5 décembre 1891, le *Centenaire de la mort de Mozart* a été célébré à Newton-Hall par l'exécution du programme que nous donnons ci-dessous, comprenant plusieurs morceaux tirés de l'œuvre du Maître.

Un chœur, conduit par M. W. G. Macnaught, a magistralement chanté les morceaux suivants du *Requiem* :

(5) *Recordare.*
(6) *Confutatis.*
(9) *Hostias.*
(11) *Benedictus.*
(12) *Agnus Dei.*
Ave verum.

Le Nozze de Figaro (Voi che Sapete).
Chanté par Mme F. Harrison.

Don Giovanni (La ci darem).
Duo par Mme Harrison et M. Thorndike.

Solo pour violon (Menuet et trio).
Par Mlle Susan Lushington.

Le Nozze de Figaro (Non piu Andrai).
Dela vieni à la finestra *(Don Giovanni)*.
Chantés par M. Thorndike.

La Violette.
Chantée par Mme F. Harrison.

Le Nozze de Figaro (Crudel perche).
Duo par Mme F. Harrison et M. Thorndike.

Quinte en sol mineur.

Par Mlles Lushington, Mlle D. Massingberd, Mlle F. Marshall, M. Slocombe.

Splendente te Deus, par le chœur.

Après le chœur de « *Ave verum* », le juge Vernon Lushington a prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. VERNON LUSHINGTON

(Traduit, résumé et rédigé par MM. Paul DESCOURS et Th. CATTIN)

Avant de vous parler de Mozart, je crois devoir vous faire remarquer que la célébration de son centenaire dans tout l'Occident prouve combien, sans s'en douter, le public est imprégné des idées positivistes. On rend implicitement un culte aux hommes qui ont bien servi l'Humanité. Cela est sans doute insuffisant, incomplet, mais l'avenir perfectionnera ces ébauches. Aujourd'hui, je vais essayer de vous montrer quelle est la position historique de Mozart, quels sont ses rapports avec le passé et l'avenir, et montrer, si je puis, quelle est la part faite à l'art dans la civilisation par le Positivisme.

Avec tout ce que nous appelons civilisation, nous avons reçu du passé les beaux-arts, qui s'adressent à l'esprit et au cœur au moyen de l'œil et de l'oreille. Vous les goûtez, sans doute, vous les estimez, mais sentez-vous quelle est la valeur *religieuse* de leurs services ?

Je n'entends pas seulement parler de leur service spécial pour orner les cérémonies religieuses, je veux dire la valeur *religieuse* de leurs services généraux envers l'Humanité. Vous en avez certainement un sentiment vague, mais j'ose dire qu'il vous est impossible de le sentir assez. Actuellement, on croit que l'art et la religion sont deux choses complètement différentes, aussi bien dans les choses de l'esprit que dans la vie pratique. En effet, bien que nous soyons riches en tant que nation, que nous soyons savants, que nous ayons des industries prospères et une littérature brillante, que sous le rapport affectif nous soyons aussi bien doués que nos ancêtres, et quoiqu'il soit vrai que de temps en temps des signes d'un grand et brillant pouvoir esthétique paraissent parmi nous, malgré tout cela, on peut dire que, dans la plus grande partie du domaine de l'art, nous sommes *très pauvres et très nus*. Cela nous prouve surabondamment que nous ne l'aimons pas assez. Nous ne sommes nullement choqués par la laideur de tout ce qui nous environne, et, aussi bien dans

notre pays qu'à l'étranger, l'éducation supérieure ne cherche pas à améliorer cette situation.

Pendant les deux derniers siècles, tous les arts délicieux qui frappent la vue : l'architecture, la sculpture, la peinture, les beaux vêtements simples, les belles choses pour l'usage journalier du peuple, tous ces arts, à part quelques rares exceptions, ont langui et même se sont corrompus dans tout l'Occident. Vous n'avez qu'à vous promener dans les rues de Londres pour vous en convaincre.

J'ajoute que notre civilisation moderne a détruit beaucoup d'œuvres d'art du passé et, partout où elle passe, elle les détruit spontanément, même dans l'Extrême-Orient; c'est une triste vérité que l'on ignore trop. Mais, à côté de ce que je puis appeler l'art pittoresque, il y a eu en même temps dans tout l'Occident une floraison extraordinaire de musique, beaucoup de poésie avec un peu de peinture très poétique. Ces deux derniers arts avaient de grands ancêtres, mais la musique, telle que nous la connaissons, peut être appelée un art moderne.

Où trouver l'explication de cette contradiction apparente, de cette laideur d'une part et de ces charmes, de ces progrès et de cette pauvreté? Une étude juste et sympathique du passé nous permettra de deviner cette énigme.

La civilisation moderne est fille de la civilisation du moyen âge. Cette époque fut agitée et turbulente, et, quoique l'Humanité dut y souffrir beaucoup, les institutions catholiques et féodales produisirent partout un beau développement de toutes les affections domestiques.

Ces créations sociales, étant donné leur ordre et leur dignité, influèrent sur tous les arts de la forme, et servirent à embellir la vie publique. L'Eglise catholique les utilisa à sa manière pour ses cérémonies cultuelles et la décoration de ses temples. Le catholicisme, il est vrai, ne rendit aucun honneur aux artistes ou à l'art, ses doctrines ne le permettaient pas. Mais, grâce à la sagesse du sacerdoce, les cathédrales, les monastères, les églises, devinrent des musées gratuits et publics de tous les arts, y compris la musique, tous voués à un culte qui abrita sous ses ailes les actes importants de la vie domestique et de la vie publique.

Il nous est difficile, parce que cela nous semble étrange, de concevoir quels résultats la présence familière de la beauté produisit sur les mœurs et les coutumes des peuples ; mais, assurément, nous en ressentons encore l'effet maintenant. Il ne nous reste presque rien de la musique du moyen âge, mais le poème

du Dante nous fait connaître quel était le rôle rempli par la musique dans le culte. La musique semblait si belle que le grand poète en fait l'occupation constante des bienheureux au paradis En parlant de l'art vocal de son ami Casella, qui était à la fois compositeur et chanteur, il dit que cet art *mettait fin à tout son désir*. Lorsqu'il le rencontre au purgatoire, malgré la colère du vieux et sévère Caton, il lui fait chanter un de ses chants d'amour. On chantait aussi beaucoup de romances d'amour dans les cours féodales. Chaucer parle de son jeune écuyer qui ne faisait que chanter et jouer de la flûte toute la journée.

Mais, dès le commencement du quatorzième siècle, le catholicisme et la féodalité laissaient déjà prévoir l'approche de leur chute. Ils étaient arrivés au terme de leur capacité intellectuelle et politique, et à cause de leur nature même, ils ne pouvaient ni combattre ni assimiler les nouvelles forces sociales, la science et l'industrie qui commençaient à naître, faibles encore, mais pleines de jeunesse ardente.

Pendant longtemps ils continuèrent entrelacés, l'un agissant sur l'autre, et cette époque devint la plus brillante de la période de l'art du moyen âge.

Le catholicisme influa sur l'industrie par le sentiment et l'esprit d'ordre, tandis que l'industrie le poussait vers le progrès.

Dante est le grand poète produit par le moyen âge. La liste des peintres et des sculpteurs est plus longue. Il y en a d'admirables jusqu'à Raphaël et Michel-Ange. Les grands musiciens sont plus rares, quoiqu'on puisse constater un progrès dans la musique, tant profane que religieuse. Tous ces arts : la peinture, la poésie, la musique, honoraient, relevaient la dignité et la beauté de la femme. L'Humanité accumula ainsi dans les cœurs, pour la lutte prochaine, un arsenal précieux, non d'armes mais de nobles pensées, de joies viriles et de beaux sentiments humains. A côté de ces effets directs, il faut ajouter tous les effets indirects très nombreux, quoique nous ne puissions les mesurer avec précision, mais dont l'influence n'est pas plus douteuse sur notre vie que celle, si incontestable, de la famille.

Puis, vint l'explosion : la soi-disant Réforme. Le catholicisme et la féodalité étaient complètement minés. Il y avait lutte entre eux et les forces modernes. Le catholicisme fut divisé à jamais. Comme il n'y avait pas de foi nouvelle prête à prendre sa place, l'esprit humain commença à parcourir une période de discorde ouverte. Le présent se mit à lutter contre le passé et l'esprit contre le cœur. La lutte continue encore, elle est un des signes

de la civilisation moderne. Quoique cette discorde spirituelle soit douloureuse, elle est, par le fait, inévitable, comme crise suprême, sans laquelle on n'aurait pas pu effectuer ce grand changement intellectuel qui se prépare depuis si longtemps : la transition d'une foi théologique à une foi humaine.

Après de longs conflits, la science et l'industrie ont vaincu presque complètement leurs ennemies, la théologie et la guerre. Le progrès humain dépendait de cette victoire.

Vous savez que le Positivisme, par sa nature même, les accepte et les incorpore. Disant adieu à la théologie, mais reconnaissant tout le bien qu'elle a fait et les services rendus dans le passé, le Positivisme se basant sur la science déclare que l'industrie pacifique est la destinée universelle.

Mais aucune de ces forces modernes n'a montré de la sympathie pour l'art antérieur. Il ne pouvait en être autrement, puisque cet art portait la marque catholique. Ces forces, et leurs alliées temporaires, le protestantisme et la métaphysique attaquèrent tout ce qui venait du catholicisme, c'est-à-dire toute la peinture et l'architecture.

La science et l'industrie modernes sont devenues hostiles à la peinture, et le catholicisme, lui-même, ne comprend plus la beauté de l'art.

La peinture devint froide, pédante ou ridicule, elle ne s'accupa plus de religion et de grandes pensées. La poésie, moins matérielle et plus libre, fut un peu plus heureuse. Elle fleurit pendant quelque temps en Espagne et en Italie. Je ne fais que nommer Cervantes et Calderon, l'Arioste et le Tasse. La France, catholique encore, mais déjà sceptique, produisit Corneille et Molière, tandis que l'Angleterre donnait Shakespeare. Ce fut un amalgame étrange et magnifique de mœurs du moyen âge, de l'esprit moderne et de sympathie humaine qui « par la nature rendit les hommes frères ».

Mais, depuis Milton, qui porta peut-être l'art protestant à son plus haut degré de perfectionnement, la poésie a perdu ses qualités poétiques, à cause de l'interrègne religieux. Elle est devenue presque exclusivement intellectuelle. Très cultivée, sans doute, et riche dans la forme, elle est généralement pédantesque et sans cœur. On peut dire que, pendant cette période, les meilleurs poèmes ne sont que de seconde qualité.

Cette situation se prolongea jusqu'à ce grand ébranlement connu sous le nom de Révolution française, mouvement qui avait été pleinement préparé par la spéculation moderne. Alors,

la poésie s'occupant des plus vastes sujets et agitée par une profonde passion, montra de nouveau sa grande puissance.

Quant à la musique, elle relève du Catholicisme dans une certaine mesure, mais moins que la peinture ou la poésie. Elle était moins développée que ces deux dernières.

Malgré l'impression délicieuse et mystérieuse qu'elle faisait éprouver, il était difficile de lui attribuer une doctrine. C'est pourquoi elle échappa à la lutte désastreuse. Elle put ainsi trouver sa voie et se perfectionner. Elle devint de plus en plus intellectuelle. Les doctrines lui vinrent de toutes parts ; elle les assimila et les exprima en doux accords qui ne blessèrent personne. Elle se donna à tous les partis, principalement aux catholiques et aux humanistes, mais aussi aux protestants. Elle se donna avec joie à tous, aux rois et aux nobles, qui furent alors, et pendant longtemps, ses soutiens naturels, à la nouvelle classe de la bourgeoisie et à un moindre degré au peuple, jusqu'alors ignoré, mais devenant de jour en jour plus important. Glorieusement, mais pacifiquement, la musique resta sur la scène — quoiqu'elle ne pût la remplir, bien s'en faut, — modérant le conflit, donnant à beaucoup des plaisirs plus purs, éliminant ainsi les soucis matériels et mondains, amusant, se prodiguant partout où elle pouvait atteindre un esprit d'ordre, de douceur et de bonne camaraderie.

Il est certain qu'elle se prêta souvent à des cérémonies vaines et ridicules, de même qu'elle fut atteinte quelquefois de ce fléau révolutionnaire, la vanité, mais son œuvre principale suivit bien la direction que j'ai indiquée.

Toutes les nations de l'Occident prirent part à cette bonne œuvre. Tous les peuples créèrent leurs chants nationaux. L'Allemagne, la France, la Suède nous donnèrent leurs psaumes et leurs hymnes ; les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne leurs doux chants. Il y eut aussi de grands efforts dans la direction de la musique dramatique et d'harmonie systématique. A part quelques noms éminents, tels que Lulli en France, Parcell en Angleterre et surtout Bach, Haendel et Gluck en Allemagne, on peut dire que le vrai centre de l'art musical jusqu'au milieu du XVIIIe siècle se trouve en Italie. Les cités italiennes donnèrent à la musique un très grand développement. C'est là que furent écrits d'innombrables messes, oratorios, chants lyriques, drames musicaux, etc., dont la plupart sont aujourd'hui complètement oubliés. C'est aussi dans ce pays, ne l'oublions pas, que l'art vocal fut perfectionné, que les instruments à cordes devinrent

ce que vous savez, grâce à Stradivarius et à plusieurs autres. L'invention du piano-forte est aussi d'origine italienne. Mais l'Italie, sacrifiée à la papauté, n'occupait plus, depuis longtemps, le premier rang ; la direction de la pensée était dévolue à la France. Par quelques triomphes, l'Allemagne prit le premier rang dans la musique. La raison de ce phénomène est sans doute que la France était trop occupée par ses luttes intellectuelles et que l'Allemagne catholique et proche voisine de l'Italie prit naturellement le premier rang dans l'art musical.

Quelle que soit la raison de cette prédominance musicale, elle est incontestable et Mozart qui va naître l'accroîtra encore.

Il vint au milieu de ce XVIIIe siècle qui, sous le rapport de la science, de la philosophie et de l'industrie, a mérité le nom de grand. Mais presque partout, l'art, excepté la musique, était sans chaleur et sans vie ; la religion officielle était en décadence. L'aristocratie ne s'occupait que de plaisirs égoïstes pendant que le peuple était accablé de travail. C'est, en effet, le 27 janvier 1756 que naquit le grand musicien dont nous fêtons la mémoire. Par sa foi et par ses sentiments, Mozart était un catholique sincère ; il en fut spontanément un des types les plus généreux. Il ne s'occupa jamais de spéculations intellectuelles ou politiques. La musique absorba toute son activité. Grâce à sa douce nature et au goût de la société qu'il avait à servir, mais aussi parce qu'il n'eût pas à lutter contre le sphinx de la Révolution, il n'exprima pas souvent ni avec beaucoup de force la lutte, le sublime ou le terrible. Il possédait en abondance une énergie brillante et majestueuse, et pourtant il ne montra que rarement une personnification des forces de la nature. Ceci dit, il faut reconnaître qu'il fut, quant à la musique, un génie presque universel. Il fut grand créateur et grand constructeur ; toujours prêt à composer, soit pour le culte ou l'imagination, le pathétique romantique ou pour la douce gaîté innocente. Comme artiste et comme homme, il possédait une maîtrise de grâce spirituelle qu'on peut lire dans chacun de ses ouvrages, je devrais dire dans chaque ligne. On peut dire de lui qu'*il aimait ses semblables*. Tel était le sentiment de Mozart : c'est vraiment le sentiment le plus précieux du catholicisme et de la chevalerie s'alliant à des sympathies pacifiques modernes.

Telle était la douce discipline humaine qui formait sa propre nature, que l'on peut dire que l'âme harmonieuse de Mozart se mouvait royalement dans la grande zone tempérée du monde. Aussi éloignée des tropiques brûlants que des régions polaires,

elle vécut au milieu des plaines, des montagnes, des fleuves, des lacs, des terres riches, ensoleillées, des moissons dorées, des nobles cités, non sans douleur et sans tempêtes, mais en somme pleine d'ordre, belle avec des beautés diverses et resplendissante de plaisirs humains.

Son génie poétique était aussi vaste que son génie musical. On ne peut les séparer l'un de l'autre. Toute son œuvre, depuis sa phrase simple et éloquente jusqu'à son plus grand opéra, en font foi. Dans sa première jeunesse si heureuse et si brillante, il fut guidé par un père admirable ; il travailla avec ardeur et son industrie fut incomparable. On voudrait qu'il eût eu moins à travailler et à composer tant d'ouvrages pour gagner sa vie. Nous y aurions sans doute gagné quelques chefs-d'œuvre.

Voici ce que Mozart écrivait à ce sujet à un de ses admirateurs qui lui avait envoyé une pièce de vin, et lui avait demandé son opinion sur une de ses compositions : « Donnez un bon soufflet « à celui qui vous a dit que je devenais paresseux (étant baron, « vous pouvez bien le faire !) ; comme je travaillerais avec joie « si je n'avais à composer que la musique que je voudrais, celle « qui a une valeur pour moi. Ainsi, il y a trois semaines, j'ai « composé une symphonie d'orchestre, et, demain, j'écris de « nouveau à Hoffmeister (un éditeur de musique) pour lui offrir « trois quatuors pour piano, s'il veut bien les prendre. O mon « Dieu ! si j'étais riche, je dirais : Mozart, composez ce que vous « voulez et aussi bien que vous pourrez, mais vous n'aurez pas « un seul kreutzer avant de m'offrir quelque chose de parfait ; « j'achèterai tous vos manuscrits et vous ne devrez pas essayer « de les vendre à droite et à gauche, comme un colporteur. Mon « Dieu, comme tout ceci me rend triste ! »

Mozart mourut à Vienne, le 5 décembre 1791, mais dans sa courte vie de trente-six années, il renouvela l'art musical et on peut, à juste titre, le considérer comme le père de la musique et surtout de l'orchestre et du drame musical modernes. Un grand mouvement progressif qui fut puissamment secondé par la nouvelle vie intellectuelle et sympathique de l'Occident eut lieu dans toutes les directions. De grands musiciens surgirent principalement en Italie : Cherubini, Bellini, Rossini, et en Allemagne : Hayden, Beethoven, Schubert, Spohr, Weber, Mendelssohn, Schumann. Tous ces maîtres de la musique moderne représentent la fusion complète de l'intelligence et du sentiment avec le talent le plus poétique. *Tous dérivent de Mozart* et, Beethoven lui-même, dont l'originalité et la grandeur sont incontestables, a profité

dans une certaine mesure des perfectionnements apportés par son illustre prédécesseur.

Personne n'ignore que Mozart fut un exécutant d'une habileté extraordinaire sur le piano et sur l'orgue. Si j'avais plus de temps, je vous citerais bien des anecdotes à ce sujet. Mais ce que nous devons admirer, c'est cette maîtrise dans la composition dans les genres les plus divers. Messe ou symphonie, concerto, sonate, romance, opéra, etc. ; mais c'est surtout dans ses drames qu'éclate son génie. Là se trouvent sa mélodie enchanteresse, ses harmonies et son expression dramatique si riches, son orchestration pleine de surprises.

Les *livrets* de ses plus fameux opéras n'offrent pas un grand intérêt, à part leurs scènes dramatiques dont Mozart tira tout le parti possible. Ils représentent en général les mœurs dissolues et la corruption de l'aristocratie de cette époque.

Quelle différence avec Beethoven qui, dans son seul opéra, glorifia la dévotion d'une femme héroïque et en même temps le martyre social, la chute d'un pouvoir injuste et l'avénement de la félicité générale. A n'en pas douter, le souffle de Mozart et de la grande Révolution avait passé sur lui. Mozart, tout en faisant agir ses personnages dans leur milieu, leur donna cependant une valeur transcendante.

Ceci n'était pas un anachronisme dans la musique, car cet art peut nous transporter dans le monde idéal.

Les romances de Chérubini, dans les *Noces de Figaro*, ne sont pas déplacées sur les lèvres de ce jeune page. Elles expriment une passion si tendre qu'un jeune chevalier du moyen âge pourrait se les approprier. Il en est de même des romances de la comtesse qu'on pourrait adapter aux paroles d'un hymne catholique. Les autres opéras nous fournissent un grand nombre de cas semblables.

L'œuvre de Mozart a incontestablement une grande valeur religieuse. Je ne voudrais pas dire que les beaux-arts seuls sont religieux et peuvent exister sans les affections domestiques et les vertus civiques. Mais l'art pour l'art n'est pas une doctrine positiviste. Cette thèse est à la fois ridicule et immorale, et son acceptation ferait dégénérer les arts. Le déclin de la civilisation grecque et de la Renaissance en sont une preuve évidente. Il est donc bien certain que ces arts ne sont pas immoraux comme le croyaient les puritains, ni efféminés comme beaucoup l'ont cru, ni négligeables comme beaucoup le croient encore ; au contraire, ils peuvent devenir les adjoints des vertus et des nobles pensées ;

sans eux, la vie serait imparfaite. Il est regrettable que trop peu de personnes jouissent de ces arts et que la boisson soit le seul idéal de beaucoup de gens.

La musique se base sur des lois mathématiques, physiques et biologiques, elle fait ressortir la grandeur de la nature humaine, elle met en relief la dignité essentielle des sentiments humains et elle nous force de rendre justice au passé.

Mozart et ses émules ont donc rendu à l'Humanité un véritable service religieux. Ils ont continué les sentiments affectifs créés par le catholicisme et la chevalerie ; ils sont restés fidèles au passé en l'unissant au présent ; ils ont transmis la beauté civilisatrice de pays en pays. Dans les époques critiques, ils ont adouci les passions amères et calmé la lutte ; ils ont embelli la vie matérielle ; ils ont fondé un art qui embellira la civilisation industrielle. Ni le catholicisme, ni le protestantisme ne peuvent dignement honorer Mozart. La religion de l'Humanité est seule capable de le faire ; elle chérit le passé tout en espérant beaucoup de l'avenir ; elle proclame de nouveau l'union de l'art et de la religion ; elle estime que le rôle de l'art dans la société doit être placé immédiatement après celui si important que doit y remplir la femme.

La musique est au plus haut degré un art social ; elle s'adapte aux réunions de famille aussi bien qu'aux assemblées civiques et religieuses ; elle est aussi un art universel, grâce à l'invention de Gutenberg, elle se répand dans toutes les parties du monde. Ainsi, par exemple : moi Anglais, j'ai entendu dernièrement un chœur, chanté en Italie par des Italiens, composé par Gounod, un Français, sur le poème allemand de *Faust*. Il m'est douloureux de rappeler que l'allemand Wagner n'eut pas honte d'écrire un pamphlet en 1870, pour exalter Beethoven aux dépens de la civilisation française. Il voulait faire servir le grand musicien allemand à une œuvre de haine contraire au caractère même de l'art musical. C'est un des signes de l'anarchie moderne dont nous souffrons faute d'une religion humaine. Ne soyons pas trop prompts à dire que la musique est universelle. Il n'est que trop vrai que le peuple l'ignore et que Mozart lui est inconnu.

Le Positivisme s'est donné pour but l'incorporation du prolétariat à la société moderne. Il ne le fera pas par secousses violentes, mais avec calme et persistance parce qu'il le fera systématiquement. Nous ne ferons pas régner l'égalité, ce qui est une chimère, mais notre vie industrielle sera mieux organisée et la richesse mieux employée. Il y aura pour tous une foi, un culte,

une éducation, non seulement scientifique, mais poétique et artistique. L'art ne sera plus l'apanage d'une minorité, il sera pour tous et les artistes deviendront les adjoints du sacerdoce positif.

2° COMITÉ POSITIVISTE DE LONDRES

Compte rendu de l'année 1892 (104)

(Traduction par M. Henri Courtois)

I. — Voici la liste des principales conférences qui ont été données dans le courant de l'année :

Janvier, 1er. — *Fête de l'Humanité*. PROF. BEESLY.
Mai, 29. — *Sacrement de l'Initiation*. M. F. HARRISON.
Sept., 5. — *L'Anniversaire d'Auguste Comte*. M. R.-G. HEMBER.
Déc., 31. — *La Fête des Saintes Femmes*. M. F. HARRISON.

Les réunions et ces discours ont été continués chaque dimanche, excepté pendant les mois de juin, juillet, août et septembre.

Les 3 et 10 janvier. — *La Philosophie moderne :* Bacon, Descartes. M. S.-H. SWINNY.

Les 17, 24, 31 janvier; les 7 et 14 février. — *Les Hommes d'Etat modernes : Louis XI, Guillaume le Taciturne, Richelieu, Cromwell et Frédéric II*. PROF. BEESLY.

Les 21 et 28 février et 6 mars. — *La Science et la Philosophie modernes : Hobbes, Leibnitz, Hume, Galilée*. M. S.-H. SWINNY.

Le 13 mars. — *La Science moderne : Newton*. LE JUGE LUSHINGTON.

Le 20 mars. — *La Science moderne : Lavoisier*. M. H.-G. JONES.

Les 27 mars et 3 avril. — *La Science moderne : Bichat, Gall*. M. W.-M. BAYLISS.

Le 10 avril. — *Voltaire*. M. PAUL DESCOURS.

Le 17 avril. — Jour de Pâques. [Pas de Réunion].

Le 24 avril. — *Evolution de la Sociologie*. M. R.-G. HEMBER.

Les 1er, 8, 15, 22 et 29 mai. — *Théorie de la Morale positive*. M. F. HARRISON.

Les 2, 9, 16, 23 et 30 octobre. — *Pratique de la Morale positive*. M. F. HARRISON.

Les 6, 13, 20, 27. — *L'Unification de l'Italie : Joseph Mazzini*. PROF. BEESLY.

Les 4, 11, 18 décembre. — *Colomb : Découverte de l'Amérique, 1492 ; — L'Encyclique du Pape sur la condition du Travail : Shelley* (né en 1792). LE JUGE LUSHINGTON.

25 décembre. — Noël. [Pas de Réunion].

II. — Pendant les mois d'été eurent lieu des pélerinages aux endroits historiques et aux musées ; les discours ont été les suivants :

12 juin. — Abbaye de Walthan *(La Conquête normande)*. M. S.-H. Swinny.
25 juin. — *La Cité de Rome* (Musée britannique d'Antiquités). M. F. Harrison.
10 juillet. — Greenwich (*Les Astronomes modernes*). Le juge Lushington.
17 juillet. — La Cathédrale de Salisbury et « Stoucheugé » *(Des Architectes du Moyen-Age et le Fétichisme primitif)*. M. R.-G. Hember.
13 août. — Muséum d'Histoire naturelle(*Leroy, Lamarck, Darwin*). Dr. J.-H. Bridges.
3 septembre. — Abbaye de Westminster (*Les Tombes des Grands Hommes de l'Angleterre*). M. R.-G. Hember.

Mr. Swinny a poursuivi son cours sur le « *Discours sur l'Ensemble du Positivisme* » de Comte. — M. P. Descours a continué ses cours de français et d'italien, pendant toute l'année dernière.

Les classes de chant et les chœurs ont été conduits par M. Deane, chaque lundi pour les exercices, et le dimanche pour les réunions.

III. — La Société positiviste s'est réunie, le dernier vendredi de chaque mois, excepté en décembre, sous la présidence du professeur Beesly.

Voici la liste des sujets traités et des orateurs :

29 janvier. — *Le Mouvement moral.* Dr. Bridges.
26 février. — *Prévoyance pour la Vieillesse.* M. Bockett.
25 mars. — *L'Interdiction des Jeux.* Prof. Beesly.
29 avril. — *L'Eglise et l'Etat en France.* M. Descours.
27 mai. — *La Race nègre.* Dr. Bridges.
24 juin. — *Le Suffrage universel.* Prof. Beesly.
29 juillet. — *La Situation politique.* Dr. Bridges.
26 août. — *Participation aux Bénéfices.* M. Swinny.
30 sept. — *Placement de l'Epargne des Travailleurs.* Prof. Beesly.
28 oct. — *L'Ouganda.* Dr. Bridges.
25 nov. — *L'Indemnité des Membres du Parlement.* M. H. Ellis.

Des soirées avec thé et concert eurent lieu le second lundi de chaque mois (excepté l'été), et aussi le 5 septembre, anniversaire de la mort d'Auguste Comte.

IV. — La Société des Jeunes Gens, en relation avec Newton Hall, a continué régulièrement ses travaux pendant toute l'année : classes d'arithmétique, de géométrie, de français, d'italien. Lecture de Shakespeare et exercices de chant. Ces cours ont été dirigés par M. S.-H. Swinny, président; M. G.-W. Fox ; M. R.-C. Hember;

M. P. Descours; Mme Frédéric Harrison, et M. Deane. La classe de musique instrumentale a été conduite par M. J. Corner. Il a été tenu des réunions variées, des concours de gymnastique et quelques visites aux endroits intéressants.

La Société des Dames « Women's Guild », dont Mme Harrison est présidente, a continué son œuvre avec un grand succès. Les classes d'histoire, lecture de Shakespeare, les cours de chant, de couture, de musique instrumentale, ont été dirigés par Mme F. Harrison, Mme Bockett, Miss Crabb, M. Deane et M. Harris; en outre, des réunions variées ont eu lieu pour la discussion des questions d'intérêt mutuel et de perfectionnement, ainsi qu'on peut le voir dans le compte-rendu paru de 1892-1893.

V. — *Le nouveau Calendrier des Grands Hommes* qui a été publié à la fin de l'année 1891 a eu le plus encourageant succès pendant l'année dernière. Une grande partie de l'édition de 3,000 exemplaires a été vendue. Nous croyons que ce livre rendra de grands services en expliquant les conceptions sociologiques d'Auguste Comte. Il contient la biographie résumée de 558 personnages éminents, dont les noms figurent au Calendrier Positiviste (Macmillan et Co, 7 s., 6 d.).

Ce livre et d'autres publications positivistes se trouvent chez Reeves et Turner, 196, Strand, WC. chez lesquels on a le catalogue gratuit de ces ouvrages.

La *Revue occidentale,* publiée par M. Pierre Laffitte, paraît tous les deux mois à Paris. L'abonnement d'un an, affranchissement compris, est de 18 s., et part du 1er janvier. Ecrire au docteur J.-H. Bridges, 28, Ladbroke Gardens W.

La *Positivist Review*, dirigée par le professeur Beesly, a paru le 1er janvier 1893. Elle sera continuée chaque mois, 3 d. le numéro. Les 12 numéros, affranchissement compris, 3 s. 6 d. par an. Les éditeurs sont MM. Reeves et Turner, 196, Strand WC.

VI. — Le groupe positiviste du Nord de Londres, sous la présidence du Dr Kaines, en rapport avec la communauté de Newton-Hall, a poursuivi régulièrement, chaque dimanche matin, l'Etude du *Discours sur l'ensemble du Positivisme* de Comte, et, les mardis soir, l'Exposition des Vues de Comte sur l'Histoire universelle.

La *Société positiviste* de Manchester, en rapport avec Newton-Hall, est sous la présidence de M. C.-G. Higginson. Comme il a été publié un rapport complet des travaux de l'année, nous renvoyons à cette date (2 septembre 1892) pour l'exposé des réunions, discours, pèlerinages et publications de l'année.

VII. — La Balance des Recettes et des dépenses est annexée plus loin.

Le fonds général anglais pourvoit au loyer, dépenses, réparations de Newton-Hall.

Tous les cours, les conférences donnés là sont gratuits.

Rien n'est demandé à ceux qui écoutent, ni payé à ceux qui enseignent.

Les dépenses occasionnées par la classe de musique et l'organiste (28 livres) ont été payées par une cotisation particulière de 3 membres.

Il y a aussi un petit fonds d'annonces qui a été prélevé séparément.

Le fonds central est transmis directement au Dr Robinet, trésorier, à Paris, 7, rue Littré, pour conserver, d'après les intentions de Comte, son appartement et sa bibliothèque, et aider M. Pierre Laffitte, le directeur du Positivisme à Paris.

Le fonds typographique est consacré à l'impression, publication et distribution des œuvres de Comte et d'autres écrits positivistes. Le montant des bénéfices provenant de la vente des publications du Comité sera désormais versé au fonds typographique pour servir à l'extension du mouvement.

Le trésorier de ces divers fonds est Edward Spencer Beesly, 53, Warrington Crescent W., auquel doivent être adressées toutes les souscriptions, soit sous forme de chèques, payables à la « London et Westminster Bank », soit par mandats postaux.

La bibliothèque positiviste est ouverte maintenant et les volumes peuvent être consultés et empruntés après une demande au bibliothécaire, M. Hember.

C'est un des principes fondamentaux de la propagande positiviste, de faire gratuitement l'enseignement religieux et scientifique, d'offrir, sans condition, notre système d'éducation à quiconque veut l'accepter, et de substituer les mobiles sociaux aux mobiles personnels dans tout le domaine de l'éducation.

Ceci ne peut être obtenu sans l'aide des personnes qui acceptent ces principes, et le Comité, faisant appel à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation populaire prise comme base sociale, leur demande de l'aider de tout leur pouvoir.

Le Comité :

Frédéric Harrison, *Président.*
J.-H. Bridges.
E.-S. Beesly, *Trésorier.*
Vernon Lushington.
Alfred Cock.
H. Ellis
C.-G. Higginson.
S.-H. Sivinny.
R.-G. Hember, *Secrétaire.*

Newton-Hall, Fetter Lane, E. C.

30 janvier 1893 (2 Homère 105).

ANGLAIS

FONDS GÉNÉRAL

Recettes :

	L.	s.	d.
Rente	40	0	0
Intérêts du legs de M. Morison	15	2	2
Souscriptions	188	12	6
Argent en caisse	4	7	8
Donations pour le déficit (2)	8	0	0
	256	2	4
Déficit de 1892	14	19	5
	271	1	9

Dépenses :

	L.	s.	d.
Loyer, moins l'impôt	117	0	0
Assurance	2	10	0
Taxes et impositions	36	5	5
Gaz	15	7	2
Charbon et bois	2	16	4
Eau	3	0	0
Annonces	5	0	0
Impressions	5	3	6
Frais de poste et honoraires	2	12	4 1/2
M. Mackay	21	10	0
Entretien	14	11	6
Nettoyage	9	2	0
Dépenses, classe de musique	7	16	9
Diverses fournitures	9	19	0 1/2
Frais divers	0	4	8
	252	18	9
Déficit de 1891	18	3	0
	271	1	9

FONDS CENTRAL DE PARIS

Recettes :

	L.	s.	d.
Souscriptions	175	18	0

Dépenses :

	L.	s.	d.
Transmis au trésorier, à Paris	175	18	0

FONDS TYPOGRAPHIQUE

Recettes :

	L.	s.	d.
Balance de 1891	34	1	7 1/2
Ventes dans la salle	13	5	2
Vente des éditeurs	4	10	2
	51	16	11 1/2

Dépenses :

	L.	s.	d.
Impressions	3	2	0
Achats pour revendre	4	0	6
Commission aux éditeurs	1	17	10
	9	0	4
Balance	42	16	7 1/2
	51	16	11 1/2

E.-S. Beesly, *trésorier*.

Vérifié avec les pièces à l'appui et reconnu conforme.

A.-S. Andrews.

II. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DU NORD DE LONDRES

CONFÉRENCE DU Dr J. KAINES

Traduite par André R.....

JEAN GUTENBERG OU L'INDUSTRIE MODERNE

Je ne crois pas nécessaire de parler du but que se proposait Auguste Comte en faisant le Calendrier Concret à l'usage des Positivistes pendant le XIXe siècle. Ce but a été souvent expliqué ici, et quand le manuel contenant le Calendrier — actuellement entre les mains de l'imprimeur — sera publié, il sera plus facile pour nous tous d'en comprendre la signification générale et de saisir l'étonnante compétence que révèlent ses diverses parties. Il n'est pas exagéré de prétendre qu'il constitue le plus grand titre d'A. Comte à l'admiration et au respect de la postérité et que, si on l'employait journellement avec perspicacité, il serait un manuel de dévotion religieuse supérieur à bien des ouvrages qui nous passent devant les yeux. Ceux d'entre nous qui s'en servent quotidiennement savent combien il augmente notre reconnaissance envers le Maître, et s'aperçoivent de mieux en mieux qu'ils deviennent chaque jour plus religieux.

Le Calendrier Concret survivra au XIXe siècle, auquel il était primitivement destiné et servira, pendant le XXe, aux générations futures de merveilleux instrument de propagande mentale, sociale et religieuse.

Mais occupons-nous sans autre préambule du 9e mois du Calendrier, consacré à l'Industrie moderne et à la tête duquel se trouve J. Gutenberg.

En fait d'introduction, peut-on mieux faire que de citer les paroles d'A. Comte au sujet de Gutenberg et de l'Imprimerie dans sa « Politique positive? »

« L'Imprimerie, la découverte la plus importante et la moins « aisée de cette époque, vint alors lier admirablement l'essor « théorique et le développement pratique, en complétant l'insti- « tution fondamentale de l'écriture par l'accélération des copies. « Malgré ses difficultés, elle dut alors s'accomplir, d'après ses « préparations spéciales, pour satisfaire aux aspirations géné-

« rales de l'Occident, où, depuis le XIIe siècle, une ten-
« dance universelle vers l'instruction poussait à simplifier les
« transcriptions. Quoique cet art exceptionnel ait dû, sous l'a-
« narchie moderne, seconder surtout des impulsions vicieuses,
« la régénération finale lui réserve une noble destination, quand
« il sera sagement réglé. » (*Phil. Pos.* de Comte, vol. 3, chap. VII).

Quel est le fait le plus général de l'industrie moderne? Quelle est l'industrie avec laquelle toutes les autres sont reliées et dont elles dépendent? Quelle est celle qui profite à tout être humain? La réponse n'est-elle point immédiatement! C'est l'Imprimerie. Nos esprits et nos corps sont là pour témoigner de l'universalité de cet art, de son utilité et de son indispensabilité. Ne sommes-nous pas sous une forme ou sous une autre les débiteurs de l'Imprimerie? N'est-ce pas l'Imprimerie qui a donné naissance à notre savoir, à nos préjugés même et à notre ignorance, qui les a nourris et développés ?

En désignant l'inventeur de l'Imprimerie comme chef du 9e mois du Calendrier positiviste, Comte a choisi, mis en lumière, suivant son habitude, le fait le plus général et a montré dans quelles relations il se trouve, avec toute cette série de faits qui sont compris dans ces mots : l'*Industrie moderne*. Nous devons être guidés et contrôlés par la méthode avec laquelle il nous a familiarisés : saisir le fait le plus général dans un ensemble de phénomènes et s'y tenir pour arriver à comprendre, comme il faut, les autres faits que ces phénomènes peuvent avoir à révéler.

Les Positivistes ne se lancent pas dans des dithyrambes sur l'art de l'Imprimerie. Ils s'efforcent de découvrir et de vanter ce qu'il contient de vraiment avantageux, sans pour cela fermer les yeux sur ses inconvénients. Comme toutes les inventions humaines, il a son mauvais côté.

Comme toutes les grandes choses, il a sa valeur, et comme toutes les bonnes choses, on peut s'en servir à de mauvais usages. Il est bien probable que l'Imprimerie a fait en bloc autant de bien que de mal; quelques-uns d'entre nous croient, à la vérité, qu'elle a fait plus de mal que de bien. Sa facilité en fait un dangereux instrument dans les mains de l'ignorance, du vice, du préjugé, de l'empirisme, de la stupidité et de l'esprit de critique. Elle se prête à toute cause et sert à soutenir ce qui est bien et ce qui est mal. Ils sont fous, ceux qui veulent éluder son influence. Il faut compter avec elle, et comme le capital, elle réclame les plus grands efforts pour être disciplinée et arriver à servir les vues

élevées, sociales et morales. La vérité est qu'elle peut avoir besoin — et cela arrive fréquemment — d'être moralisée plus que le capital lui-même, sur lequel elle est toujours prête à lancer des critiques, ne s'apercevant jamais dans quel état d'infirmité elle se trouve elle-même. Comte a bien dit que la richesse mentale, celle du caractère et du sentiment, ont absolument besoin d'être moralisées autant que le capital lui-même.

Et le monde ne pourra jamais s'améliorer d'une façon radicale et permanente, avant que cette opinion soit non seulement généralement admise, mais encore reconnue comme guide de nos actions. En attendant, nous devons, de notre mieux, aider notre prochain à faire ce qui est possible pour préparer un meilleur état des choses. L'Imprimerie, comme les autres découvertes, peut servir à des vues inhumaines et anti-sociales — et sert souvent à cela, en réalité. A l'époque de l'Industrialisme créé par les grandes inventions mécaniques du XIXe siècle, certains maux particuliers ont été anormalement développés, — maux déjà bien difficiles à surmonter dans leur état normal ! A moins que ces choses anormales ne soient éliminées ou réduites à leurs proportions ordinaires (car elles existeront toujours plus ou moins), la société aura encore beaucoup à souffrir et l'avenir pourra renfermer de véritables périls.

Il y a un danger réel à ce que la machine maîtrise l'homme et non l'homme la machine. Dans la romance philosophique de M. Burlin, « Erewhere » se trouve le récit d'un peuple qui, voulant sauver sa virilité, détruisit toutes ses machines. Il sentait que là seulement était le moyen de conserver sa liberté mentale et sa richesse morale, choses qu'il estimait en danger par le fait de l'extension toujours croissante des machines, qui exigeaient de plus en plus d'attention de la part de leurs serviteurs humains.

Quelques-uns, croyant ce danger imaginaire, pourront en rire ; mais les ouvriers commencent à ne plus penser ainsi. Ils s'aperçoivent que les machines placent de plus en plus d'autorité audessus d'eux et qu'ils sont destinés à être cruellement subjugués et torturés dans un esclavage d'un nouveau genre — plus terrible et plus pressant que l'ancien.

Dans le monde gréco-romain, nous savons tous que les travaux de culture et d'industrie étaient accomplis par des esclaves — c'est-à-dire par des hommes dont la vie était conservée dans ce but. (De là vient le mot *preserve*, en anglais : to preserve, conserver (*pro* et *servus)*. Les esclaves gagnaient souvent leur liberté par leur fidélité, leur honnêteté et leur habileté. On peut

dire que l'esclavage était la base de la société antique; et, par là, elle contraste avec la société moderne, qui repose sur la liberté. Le même contraste se retrouve dans la façon dont les armées sont composées. Autrefois les combattants étaient des gens nobles et toujours ou presque toujours des citoyens. Nous savons de quoi se composent actuellement nos armées; point n'est besoin de les caractériser. Nos industriels considèrent les soldats comme des esclaves libérés. La société ne pouvait réellement progresser que par la guerre; c'était une forme de l'Industrie subordonnée au progrès du commerce et devant l'augmenter, bien qu'elle paraisse être désastreuse pour lui et contraire aux arts et aux métiers par lesquels les hommes cherchent à vivre. Selon nous, l'idéal social est un régime pacifique et industriel : c'est le contraire de celui de la société antique. Seulement Rome ne se servit que peu à peu et très lentement de la guerre pour favoriser l'établissement de la paix; et ensuite elle remplaça la tactique du champ de bataille par la diplomatie, de même qu'elle consacra au gouvernement intérieur les soins qu'elle apportait naguère aux expéditions lointaines. Les grands desseins de la politique romaine comme lois, politique, religion, gouvernement, usages sociaux furent lentement mis à exécution par les militaires, les prêtres, les légistes et tous ceux qui ont lutté pour maintenir et développer l'Ordre et la Liberté.

Ordre et Progrès! voilà la devise des temps modernes. Et il ne peut y avoir ni Ordre ni Progrès, à notre sens, si l'ouvrier n'est pas considéré comme la base de toute société et l'Industrie le but suprême de tous. Aux temps féodaux, quand la guerre était l'occupation des gentilshommes seuls, les travailleurs et les artisans étaient des serfs et ne pouvaient échapper au contrôle féodal qu'en se sauvant dans les villes où ils avaient bien du mal à assurer leur émancipation. Au bout d'un an et un jour, s'ils n'étaient pas réclamés, ils devenaient des hommes libres. Ils ne pouvaient alors vivre en paresseux. Il leur fallait travailler de leurs propres mains et apprendre des métiers, s'ils n'en avaient pas, métiers qui existaient alors pour l'exploitation des richesses du pays. C'étaient les seuls moyens qu'ils avaient pour échapper à la rapacité des seigneurs ou du roi. Souvent ces derniers vivaient de rapines sur les marchandises transportées d'un endroit à un autre, car ils étaient fréquemment en guerre avec les marchands et les industriels. Partout et toujours, le travailleur était considéré comme un élément soumis à la société et non comme une unité de cette société; celle-ci ne se faisait pas faute de lui

imposer des lois et des obligations comme à des inférieurs et des gens dépendant d'elle. Les travailleurs ont lutté pour briser ces entraves et ont réussi par la force à conquérir leur liberté. Ces luttes ont duré jusqu'à notre époque et nous-mêmes avons vécu assez longtemps pour assister à l'émancipation des ouvriers de ces anciennes formes d'esclavage. Les travailleurs se sont servis de leur liberté pour poursuivre ouvertement la réalisation de leurs projets. Leurs réunions étaient autrefois secrètes, ainsi que les moyens qu'ils employaient pour mettre en pratique leurs aspirations. A présent, tout cela est changé ou est en train. Nous assistons à des Congrès ouvriers et savons ce dont ils prétendent avoir besoin. Aucun mystère n'entoure ni leurs dires ni leurs actions; la presse les dévoile entièrement. Cependant, même encore actuellement, les ouvriers sont regardés par les capitalistes et la classe moyenne comme quelque chose d'extra, par l'ensemble des politiques ou des sociologistes comme un mal qu'il faudra supporter jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des machines. L'ouvrier ne se fait aucune illusion sur l'intérêt que ces gens prennent de lui; il se sait indispensable et il sait aussi comment le faire sentir.

Il est bien évident qu'il n'y aura pas de véritable société tant que l'ouvrier ne sera pas reconnu comme en faisant partie intégrante. Alors on saura partout et l'on sentira, comme l'a proclamé A. Comte, que l'ouvrier est moins une partie de la société que le corps même de cette société. Une fois cela acquis, un ouvrier éprouvera le même sentiment en s'appelant lui-même un ouvrier, qu'un Romain éprouvait en s'appelant un Romain, qu'un prêtre en parlant de lui-même, qu'un chevalier du moyen-âge se réclamant de l'ordre de la chevalerie. L'idéal d'une telle société n'est pas proche, mais chaque ouvrier a le pouvoir de le rapprocher et quand on l'aura atteint, on aura exécuté ce que Comte a prédit : l'avènement de l'Industrie moderne.

L'ancien monde dédaignait l'industrie, le commerce et l'échange — tout ce qui constitue la gloire du monde moderne. Le travail — autrefois le signe de l'esclavage — est maintenant devenu un signe d'honneur. La paresse, autrefois répandue chez les gens de haute classe, est à présent une honte. La guerre a cessé d'être une occupation convenable pour un homme ordinaire. De même, l'industrie a été transformée ! Le monde suit la voie indiquée par Galilée.

Nous voyons que l'ouvrier s'incorpore lentement dans la société moderne. La science remplace la théologie. Ce sont les

deux problèmes que Comte déclare devoir être résolus par le XIXe siècle; ils le sont d'une façon pacifique et il faut espérer que cette façon ne changera pas! Deux choses pourraient porter préjudice à cette solution pacifique : l'impatience et les demandes exagérées des ouvriers, l'amour de la domination et la servilité des capitalistes. Les ouvriers et les capitalistes sont tous deux indispensables à une société bien établie et en bon ordre — société qui s'élève à présent, mais qui n'est pas encore formée, qui a besoin de repos et qui ne l'obtiendra pas tant que l'ouvrier sera mécontent de son sort. Les individus ont besoin de repos et de convictions qu'ils n'obtiendront jamais tant qu'ils auront des croyances usées et des superstitions que l'homme complètement développé a repoussées depuis longtemps. Il n'y aura point de paix tant que la tête et le cœur n'agiront pas ensemble pour stimuler vigoureusement l'activité de l'homme. Alors la morale couronnera l'édifice, la bonne volonté entre les hommes arrivera généralement à prévaloir. Le but du Positivisme est d'établir ces deux choses : la solidarité des hommes et une philosophie rationnelle qui puisse être comprise du vulgaire. Pendant ce temps, il doit se servir de tout ce qui peut l'aider à faire comprendre à l'homme le monde et lui-même — à lui faire respecter et aimer tous ces grands hommes qui ont été ses bienfaiteurs intellectuels, moraux, sociaux et matériels. C'est la raison d'être du système de commémoration que Comte a imaginé. Alors l'ignorance si lamentablement répandue tendra à décroître et avec elle les idées qu'elle engendre et développe. Une opinion publique vraiment éclairée doit remplacer la presse moderne; le prêtre aux idées étroites doit céder la place aux hommes instruits et disciplinés.

En ce moment, les journaux tendent à devenir des instruments entre les mains des capitalistes — à moins qu'ils ne s'occupent à flatter les préjugés et l'ignorance des ouvriers — et à se transformer ainsi en une vulgaire industrie. Un journal répond aux besoins de ses lecteurs comme une boutique le fait pour ses clients, et les nouvelles sont fournies de la même façon que l'huile Paraffine, le savon, les pots, les casseroles et le saindoux. Chacun profite de sa vente : l'un de l'ignorance, des préjugés et des flatteries; l'autre des objets pour le service de la cuisine et de la maison.

Les principaux traits de la vie de Jean Gutenberg sont peu nombreux. Il naquit à Mayence en 1397 suivant les uns, 1400 suivant les autres, et mourut en 1467 ou 1468, la date n'est pas cer-

taine, mais la première est plus probable. L'année dans laquelle il s'associa Fust pour l'aider dans sa grande invention est 1445 (ce Fust se montra doué de très grandes capacités); ceci est relaté par Trithemius dans ses « Hommes illustres d'Allemagne, » de 1515.

J. Gutenberg inventa donc cet art merveilleux de l'imprimerie dont on n'avait encore jamais entendu parler. Il avait déjà dépensé presque toute sa fortune à la poursuite de son entreprise, et était sur le point de tout abandonner, à cause des difficultés qu'il rencontrait de tous côtés, mais, sur l'avis et avec l'aide pécuniaire de Fust, un autre citoyen de Mayence très probablement, il persévéra et réussit à atteindre son but. D'abord, ils avaient gravé les caractères ou lettres sur des blocs de bois de façon à imprimer le vocabulaire appelé *Cathelicon*. Mais avec ces formes, ils ne pouvaient imprimer autre chose, car les caractères ne pouvaient être transposés sur les tablettes, étant gravés dessus. A cette invention en succéda une autre bien plus ingénieuse : ils trouvèrent le moyen de découper les formes de chaque lettre de l'alphabet qu'ils appelèrent des matrices, avec quoi ils firent des caractères de cuivre ou d'étain assez durs pour résister à la pression nécessaire. Peter Opilio (Schœffer), de Gernsheim, citoyen de Nancy, dit que l'on se heurta à de grosses difficultés après la première invention de l'imprimerie. En imprimant la Bible, ils dépensèrent 4,000 florins avant de pouvoir terminer le troisième *quaternin* (réunion de quatre feuilles). Alors Peter Schœffer, que nous venons de mentionner, premier employé, et, plus tard, gendre de John Fust, comme nous le dirons, plein d'habileté et de sagacité, découvrit la méthode simple et facile de répartir les caractères, et l'art de l'imprimerie atteignit ainsi la perfection qu'il a aujourd'hui (1515). Ces trois hommes tinrent secrète cette façon d'imprimer pendant un certain temps, mais elle fut divulguée un beau jour par un de leurs ouvriers, sans l'aide desquels cet art n'aurait jamais pu être exercé. On l'employa d'abord à Strasbourg, puis il fut bientôt connu de toutes les autres nations.

Pour perfectionner son invention, Gutenberg avait besoin d'un ouvrier habile et d'argent. Schœffer lui fournit en personne la première chose, et Faust ou Fust lui prêta la deuxième. Dans ces conditions, une association fut formée entre eux. Le nouvel art nécessitant de fortes dépenses, Fust ne fut pas remboursé aussitôt qu'il s'y était attendu ; il en résulta des froissements entre lui et Gutenberg, froissements qui se terminèrent par des poursuites judiciaires. Fust s'était assuré les bons services de

Schœffer en lui offrant sa fille en mariage. De sorte qu'à l'âge de 58 ans, le premier inventeur de l'imprimerie se vit mettre à la porte de son propre atelier et de ses bureaux ; ses caractères, ses appareils et ses machines devinrent la propriété de son ancien associé. Vieux et pauvre, on le laissa méditer sur la versatilité humaine, et sur la pensée du Dante : « Les chagrins vous forcent à vous rappeler de plus heureuses choses. »

Il ne faut pas accuser Fust et Schœffer d'avoir voulu réduire Gutenberg à la mendicité. Ils n'eurent strictement que ce qui leur revenait légalement et commercialement. Comme nous tous, ils avaient des sentiments d'égoïsme à satisfaire ainsi que de petites ambitions personnelles. Ils étaient les sociétaires et les amis de Gutenberg assurément, mais ils étaient aussi des hommes d'affaires ayant toujours l'œil ouvert sur le cours du marché. Ils avaient peu de pitié pour les échecs commerciaux, semblables en cela à tous les heureux. Ceux qui font de bons placements regardent de haut ceux qui en font de mauvais. Au point de vue du numéraire, il n'y a aucun signe d'indignité qui les fasse montrer au doigt. Ils se sont conduits, comme beaucoup d'autres l'auraient fait en pareil cas, en s'occupant d'eux d'abord.

On se figure les amères réflexions, les angoisses de l'âme, les souffrances de cœur et de tête que le pauvre Gutenberg dut éprouver dans son abandon. Heureusement qu'il connaissait le nouveau métier et qu'il pouvait vivre de ses pauvres efforts à un âge où, ayant passé le milieu de l'existence, on ne cherche généralement qu'à la terminer tranquillement. Il lui fallait créer une industrie et lutter avec ses associés et ses amis d'autrefois pour pouvoir subsister. Il ne lui restait que peu d'espoir de se reposer, si ce n'est au sein de la terre. Pour augmenter sa peine et son malheureux sort, il eut à supporter d'entendre discuter son invention. On disait qu'elle n'était pas de lui, cette chose qui lui avait coûté tant de peines et de déboires ! La gloire, cette « *dernière infirmité des grands esprits* », dont l'espérance avait nourri le sang de son cœur et les fibres de son cerveau, la gloire lui était ravie par ses amis ! Le Psalmiste a dit : « Ce seraient mes ennemis qui auraient commis cet acte, j'aurais pu le supporter, mais penser que mes amis intimes sont les auteurs d'un tel méfait !... » Enfin, il s'arma de tout son courage, se remit au travail et vécut assez de temps pour reconquérir un peu du terrain perdu. Après la dissolution de la société, il exerça son nouvel art pendant quelques années au grand avantage de l'Humanité et de lui-même ; il laissa, en 1459, plusieurs livres au couvent de

Sainte-Claire où sa sœur était nonne. « Tous ces livres dont se servent les prêtres pour le service de Dieu, soit pour lire, soit pour chanter, soit pour tel usage qu'indiqueront les règles de l'ordre, comme le soussigné Jean ai imprimé ou imprimerai plus tard, devront toujours rester dans ladite bibliothèque. » De cette donation, il ne reste pas de traces ; je ne sache pas non plus qu'il existe aucun livre imprimé par Gutenberg, à part le Catholicon dont on a déjà parlé.

Il existe une légende qui le fait passer pour avoir été aveugle sur ses vieux jours.

Il faut espérer qu'il a échappé à un tel malheur et que cette douleur a été épargnée à un homme dont les travaux ont tant servi à réjouir les yeux du monde entier. Espérons aussi qu'il a trouvé dans le mariage des compensations à la perte de ses amis et à la méchanceté de ses associés, et que les consolations de sa femme ont adouci les chagrins de ses derniers jours ! Puisse la religion lui avoir donné ce qu'elle a de meilleur, de plus pur et de plus attachant pour aplanir les aspérités engendrées par sa découverte et les indignes rivalités suscitées par elle ! J'avoue que, plus je regarde l'austère figure de l'héroïque Gutenberg, plus je suis frappé de sa majesté et des sentiments élevés qu'elle inspire. En dépit de toute sa mauvaise fortune, il se comporta toujours virilement et sans se plaindre. La stupidité de la foule, les préjugés des savants, la bigoterie du clergé et l'infidélité des amis, rien ne put lui faire abandonner la chose qu'il avait entreprise. Il marcha tout droit, conscient de sa propre ligne de conduite, faisant de son mieux, sans s'occuper de ses amis et de ses ennemis, résolu et calme devant la ruine de ses plans. Quand, à l'âge de 58 ans, il se trouva isolé et besoigneux, ses associés durent penser qu'ils n'avaient que trop bien réussi dans leur œuvre. Ils l'avaient renversé, blessé et saignant dans la poussière et il paraissait ne plus jamais devoir respirer et souffrir. Ils ne savaient point combien il était indomptable. Il se releva, se ramassa en lui-même, se nettoya des taches et de la poussière et recommença la lutte pour l'existence et la gloire honnête et atteignit les résultats que nous savons.

En 1455, l'électeur de Mayence enrôla Gutenberg au nombre de ses nobles. C'était une bien meilleure façon de reconnaître son mérite que celle qu'adopta la Grande-Bretagne quand elle fit de Robert Burns, *le joyeux*, *un exciseman*. Gutenberg mourut, en 1468, et fut enterré dans l'église *des Récollets*.

369 ans plus tard, en 1837, une fête eut lieu à Mayence. Voici

comment Charles Knight, qui employa si dignement l'imprimerie la décrit :

« Jamais nous n'avions vu autant d'ardeur populaire que celle qui se montra à Mayence, aux fêtes d'août 1837. La statue devait être inaugurée le lundi 14, mais, le dimanche soir, le nom de Gutenberg courait toutes les rues. Dès le matin, tout Mayence était sur pied. A 8 heures, on se forma en procession pour se rendre à la cathédrale. Presque aussi imposante que celles du commerce à Londres et dans d'autres villes, cette procession fut menée avec une belle précision qui montrait que le peuple sentait la solennité de cet acte. La belle et antique cathédrale était bondée. L'évêque de Mayence dit la grand'messe ; la première Bible imprimée par Gutenberg était ouverte. Que de matières à réflexion en cet instant ! La première Bible, au milieu des imposantes cérémonies du catholicisme romain ; la Bible, livre fermé à la masse des gens ; le service divin fait dans une langue inconnue de la plupart des fidèles ; cette première Bible, le germe de millions d'autres Bibles qui ont répandu les lumières du christianisme à travers le monde habité !

« La messe finie, la procession se remit en route vers la place voisine où l'on devait inaugurer la statue. On avait érigé à cet endroit une vaste tribune, où se tenaient assises sous leurs bannières réspectives les délégations de toutes les grandes villes d'Europe. On enleva le voile de la statue dans le fracas des salves d'artillerie, et des milliers de voix se mirent à entonner un hymne. Alors vinrent les ovations, les banquets, les discours, les bals, les courses de bateaux, les promenades à la lueur des torches. Pendant trois jours, la population de Mayence fut dans une grande excitation ; l'écho s'en fit entendre à travers l'Allemagne, et l'on but à la santé de Gutenberg dans plus d'un cabaret des bords du Rhin, au milieu d'un peuple enthousiasmé. » M. Knight ajoute : « Nous rencontrâmes sur le bateau qui remontait le Rhin, deux jours avant les fêtes de Mayence, une dame qui nous parla en détail de la tristesse des villes à la mode de Baden et de Nassau et des autres villes d'eaux allemandes, et qui nous dit d'éviter, par tous les moyens, de nous trouver à Mayence pendant la semaine suivante, car il s'y trouverait une foule de gens de la basse classe, venus de tous les points pour faire beaucoup de tapage au sujet d'un imprimeur qui était mort 2 ou 300 ans auparavant. La basse classe s'était réellement rassemblée en foule, et l'on estimait à au moins 15,000 le nombre des étrangers venus pour honorer le premier imprimeur. » Cette dame

appartenait à cette grande classe de personnes qui ont cette espèce d'intuition instinctive que l'expansion du savoir est quelque chose d'incompatible avec les prétentions des simples riches. Elle était sage pour sa génération. Les simples riches ont eu, depuis lors, à s'entendre avec la science, ou du moins avec cette science que la presse peut faire connaître.

Ce n'était pas un monde pacifique que celui dans lequel naquit Gutenberg, et un simple coup d'œil sur les différentes contrées d'Europe pendant sa vie (1400-1470) montrera un état actif de fermentation. Nulle part on ne trouvera la paix ou l'ordre établi. Que l'on tourne ses regards n'importe où — en Angleterre, en Ecosse, au pays de Galles, en France, Italie, Allemagne, Espagne... partout la rébellion, la guerre, les rivalités, les dissensions intestines; partout le trouble, venu plus ou moins du désordre social, politique et religieux. Les Turcs combattaient les Grecs, les conciles combattaient l'Eglise, les réformateurs religieux étaient brûlés vifs, en dépit des empereurs, et la perfidie régnait en haut lieu, côte à côte avec la cruauté, la luxure et la domination tyrannique. Le catholicisme ayant atteint son apogée, comme Comte nous l'a montré, son pouvoir et son influence déclinèrent rapidement. La grande République religieuse qu'il avait constituée pendant des siècles commença à s'écrouler, et les nations tenues jusqu'ici en échec par les forces morales revendiquèrent leurs droits de différentes façons. Rien ne montre mieux la décadence de la théologie que ce fait : l'empereur grec Manuel, qui était obligé de payer un tribut annuel de 30,000 ducats à Bajazet et aux Turcs pour les tenir éloignés de Constantinople se vit obligé de visiter la France, l'Angleterre et l'Italie pour obtenir un secours qu'il sollicita, d'ailleurs vainement. Quand on songe aux sept croisades pour rentrer en possession du Saint-Sépulcre, au sang humain répandu et aux sommes gaspillées dans ce but; quand on se rappelle que la dernière des croisades venait d'être faite à la date aussi récente de 1248, sous la direction du bon saint Louis, et qu'on se dit qu'il n'y avait que 150 ans d'écoulés depuis ces événements, on est frappé du changement énorme qui s'est produit dans le catholicisme. Il se montre incapable de soutenir la lutte pour repousser hors d'Europe les mahométans, et renonce à se mesurer avec un rival monothéiste détesté.

Pendant que Gutenberg était encore dans les langes, *Chaucer* mourut, ainsi que *Gouce*, le moraliste, et un peu plus tard Froissard, l'aimable chroniqueur du moyen âge. Avec eux dispa-

raissait le vieil ordre des choses. La plus grande partie du sentiment du moyen âge, de sa moralité, de sa chevalerie, de sa discipline religieuse noble et élevée, périt entièrement. Les nouvelles forces appelées à l'existence eurent au début peu de souci de l'adoration de la femme, peu de tendresse pour les faibles et les vaincus. Une réaction devait avoir lieu. Les hommes s'attachèrent plus aux vices du moyen âge qu'à ses vertus, et fermèrent les yeux devant les hautes capacités qu'ils étaient peu enclins à surpasser ou à imiter. Cela a toujours été et sera toujours ainsi. Le XIVe siècle, le siècle de Dante, vit et sentit qu'un profond changement s'approchait, et que le passé était gros de promesses pour l'avenir. Le Dante, lui-même, en reprenant dans sa *Divine Comédie* la philosophie, la religion, la politique, la science, l'art et les sentiments humanitaires du catholicisme, était comme l'oiseau « attentif à l'aurore naissante ». Son grand travail, bien que saturé de théologisme, l'est encore plus de l'amour de l'Humanité. Chaque ligne qu'il a écrite respire l'attente d'une nouvelle époque; c'est le prophète d'un changement qui s'infiltre partout, « l'avenir brille de loin » devant lui. Il acclame joyeusement l'avènement des nouveaux jours. Comte a convenablement reconnu cela en en faisant le grand type de la poésie épique moderne. La sagesse de Comte dans un tel choix apparaît clairement à celui qui étudie sérieusement l'œuvre du Dante ; ses écrits sont destinés à être de plus en plus appréciés, en même temps que l'on comprendra de mieux en mieux ses extraordinaires qualités et l'esprit de ses travaux.

Le jugement du Dante sur les hommes, les événements et la conduite des affaires humaines n'est pas théologique, mais presque purement humain. Les vues et les questions théologiques deviennent, avec lui, humaines, et il les grandit de tout son génie. Le poète qui mit les papes dans l'enfer et les païens dans le ciel, errait certainement à côté de la vérité, — si tant est qu'il errait ! Or, la vérité, le théologisme s'en réclame beaucoup sans la posséder souvent ; l'histoire le prouve abondamment.

Le XVe siècle est le « seuil de l'histoire moderne » ; il a assisté à l'éclosion de ces grands événements et découvertes qui ont complétement révolutionné l'aspect et les relations de la société. La prise de Constantinople par les Turcs a disséminé ses érudits volages par toute l'Europe. Ce furent les missionnaires de la science. L'invention de l'imprimerie a produit, juste quand on en avait besoin, des ressources pour les exigences intellectuelles, ressources qui furent longues à préparer, mais qui sont presque créées ac-

tuellement. La publication des grands auteurs de l'antiquité, qu'on ne pouvait étudier jusqu'ici que dans des manuscrits rares et coûteux, conduisit nécessairement à faire prévaloir des goûts plus élevés et une philosophie plus saine. Au XVe siècle comme au XIVe, les poètes, les artistes et les savants d'Italie étaient prééminents.

Les grands états européens commencent, à cette époque, à acquérir une unité et une organisation inconnues jusqu'alors ; le pouvoir national supplante le pouvoir local, la vie politique naissante usurpe la place occupée par une vie religieuse-théologique qui se meurt lentement ; l'usage de la poudre à canon révolutionne la tactique et la pratique de la guerre, et les armées permanentes prennent la place des vieilles forces féodales. Enfin, les découvertes du Nouveau-Monde et du voyage aux Indes par le Cap, qui ont signalé la fin du siècle dont nous parlons, ont, non seulement établi de bonne heure un commerce trans-océanique, mais conduit à des échanges sociaux de différents genres et d'une portée incalculable.

Avec la vie de Gutenberg, s'ouvre une nouvelle ère pour l'Humanité, et combien pleine d'événements ! Combien passionnante ! Combien chargée d'idées terribles et douces en même temps ! Déjà l'Eglise sent des malheurs dans l'air et se prépare à la lutte ! Quand Gutenberg avait quatre ans, on passa en Angleterre une loi pour punir l'hérésie, et nous savons à quel point on la mit à exécution. Plus tard, le Parlement voulut en vain forcer le roi à diminuer les pénalités. Actuellement, les crimes intellectuels sont rarement punis, et ils ne le sont que lorsqu'ils sont assez énormes pour créer des scandales. L'Eglise fut souvent bien plus tolérante qu'on ne se l'imagine; elle ne maniait pas la baguette du châtiment d'un cœur léger, bien que ne la laissant guère chômer. Le résultat fut qu'on allumât les feux de Smithfield pour la première fois. Sautié fut brûlé pour hérésie, martyr avant-coureur de bien d'autres, catholiques et protestants, car tous deux étaient prêts à convertir leurs frères chrétiens à leurs idées.

Je parle naturellement d'une façon générale de ces époques historiques que je cherche à apprécier en qualité et en quantité ; mais je demande s'il existe dans l'histoire de l'Humanité une époque plus mouvementée et mieux remplie que celle qui s'étend de 1400 à 1470 ? Je ne limite pas mon examen à l'Occident, je comprends aussi l'Orient. Un rapide coup d'œil sur l'ordre chronologique des événements me ferait bien comprendre. Il

semble que le monde entier soit alors dans un mouvement pénible, ballottant çà et là sans trop savoir ni pourquoi ni comment. L'air est comme chargé de forces électriques inconnues. L'édifice semble moins stable qu'il ne l'est réellement, et craque comme sous une douleur pénible.

Combien se serait-on moqué du contemporain de Gutenberg qui aurait parlé de son invention comme de la plus grande découverte probable de l'époque ! Il a existé sur la scène de la vie des acteurs plus connus, mais on n'en vit jamais dont les actions ont laissé plus de résultats tangibles et durables à la postérité. L'imprimeur de Mayence, ce pauvre solitaire, était bien loin de se douter à quelle célébrité et quelle universalité son art devait parvenir ! Quelles merveilleuses transformations et quelles conséquences incalculables il devait causer ! Il fit plus grand qu'il ne pouvait le croire. Ses blocs mobiles et ses matrices en métal étaient doués d'une puissance qu'il ne soupçonnait pas, et jamais il n'eut l'idée de l'avenir plein de prospérité ou de méchanceté qui se préparait !!

BULLETIN DE HONGRIE

Nous avons publié dans le dernier numéro de la *Revue occidentale* l'adresse que les membres du *Cercle positiviste* de Budapest avaient envoyée à M. Jules Ferry pour le féliciter de son élection à la présidence du Sénat; nous reproduisons aujourd'hui, d'après la *Revue d'Orient et de Hongrie* du 24 mars 1893, la réponse de l'illustre homme d'Etat :

SÉNAT. — CABINET DU PRÉSIDENT.

Paris, 12 *mars* 1893.

Monsieur le Président,

J'ai été très touché du témoignage de sympathie que vous avez bien voulu me donner avec vos collègues du Cercle d'études positivistes. Il m'a été d'autant plus sensible qu'il est venu spontanément d'hommes qui se sont donné à tâche de propager à l'étranger les doctrines d'un Maître vénéré. Je vous en remercie bien cordialement et je vous prie d'être auprès de vos collègues l'interprète de mes sentiments reconnaissants.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président du Sénat :

JULES FERRY.

M. Samuel Kun, Président du Cercle d'études positivistes,
1, Losonczi-utcza, Budapest.

BULLETIN DE FRANCE

I. — SOCIALISTES ET POSITIVISTES

Au milieu de la confusion des idées, dans le choc des opinions si diverses qui se manifestent aujourd'hui au nom de la science sociale, alors qu'elles sont inspirées par la plus pure métaphysique, il n'est pas sans intérêt de reproduire le préambule d'une série de conférences faites par un partisan des doctrines anarchistes chères à M. Elisée Reclus, l'éminent géographe. Nos lecteurs y remarqueront la curieuse concordance des idées exprimées et celles que ne cessent de répandre les positivistes.

Le conférencier, le citoyen Schæffer, ouvrier ébéniste, a exposé ses vues dans l'intéressant résumé qui suit et qui est emprunté au journal l'*Ouvrier du meuble* (15 nov. 1892), organe de la *Chambre syndicale de l'Ebénisterie et du Meuble sculpté* :

CONFÉRENCE DU LUNDI 7 NOVEMBRE

FAITE PAR LE CITOYEN CH. SCHAEFFER, OUVRIER ÉBÉNISTE

SOCIOLOGIE

Résumé.

Avant d'entrer dans les détails de la causerie, je tiens à vous dire quelques mots sur un terme que nous employons souvent dans nos conférences et qui a paru effrayer beaucoup de nos camarades. J'ai parlé du mot science.

En effet, que vient donc faire ce groupement nouveau, cette petite agglomération de libertaires avérés, individualistes jusqu'au plus profond de leur être, avec ce mot science, magique presque encore pour le commun?

Voudrait-il apporter ou plutôt affirmer le règne absolu de la science? Marcher sur les brisées de certains socialistes plus philosophes que sociologues, et établir une nouvelle *foi positive?*

Non. Expliquons-nous alors.

Science signifie ensemble de connaissances.

Pour traiter consciencieusement un sujet, il faut posséder sur ce sujet un ensemble de connaissances, c'est-à-dire *avoir de la science.*

Nous parlons socialisme, ayons donc sur le socialisme un ensemble de connaissances, *c'est-à-dire de la science.*

C'est simple, et je ne vois pas pourquoi le mot science vous effraie.

Doit-on parler le plus savamment possible des choses qui vous intéressent?

Oui.

Que pensez-vous d'un ignorant qui papote à tort et à travers sur des sujets qu'il connaîtrait mieux avec un *peu plus de science?*

Que dites-vous d'un homme qui voudrait parler d'une de vos professions sans posséder sur elle un ensemble de connaissances techniques, *c'est-à-dire de la science?*

Ce que nous pensons et disons de ceux qui veulent réformer ou renverser la société, sans connaître la sociologie, c'est-à-dire la science sociale.

Et, citoyens, pour ne paraître jamais pédant, faut-il rester ignorant?

Faut-il parler pour parler, c'est-à-dire pratiquer l'art raseur, nul, et suranné de l'orateur?

Nous croyons, nous, et c'est pour cela que nous ferons de la science sociale de la sociologie, quand nous discuterons nos intérêts économiques et sociaux.

Aujourd'hui, tout doit être science expérimentale, inductive et déductive, il ne doit plus y avoir de métaphysique, de raisonnements *a priori;* la méthode objective doit primer la méthode subjective.

En sociologie, tout comme en physique et en chimie, ces deux sciences expérimentales par excellence, on doit renoncer aux suppositions, à l'absolu; on ne doit que discuter sur du positif, sur des faits bien prouvés, et comprendre largement l'évolution dans toutes ses manifestations matérielles et intellectuelles.

La science ne doit donc pas vous faire peur, mais vous attirer, et je pense, à présent, que vous ne nous reprocherez plus de faire erreur quand nous donnons à la science, dans nos discussions sociologiques, la place qui lui convient.

Tous les penseurs qui se sont occupés de l'homme au point de vue social ont fait de la sociologie, puisque l'homme fait la société et qu'en étudiant ce que l'homme fait dans cette société on formule des lois sociologiques.

Tous les utopistes, du passé comme du présent, en faisant du socialisme, ont fait acte de sociologues; mais ils étaient à la science

sociale ce que les astrologues étaient à l'astronomie, les alchimistes à la chimie, les physiocrates à l'économie politique.

Ils ont jeté dans le monde civilisé, à travers le capitalisme en formation, la bonne semence qui a fait et qui fera encore pousser des ennemis conscients à tout ce qui empêche l'individualisation émancipatrice de l'être humain.

La sociologie est cette science complexe qui traite de tout ce qui regarde l'homme associé, c'est l'histoire naturelle des groupes géographiques et sociaux.

Autrefois, dans ce siècle-ci encore, pour ne pas remonter au déluge, on disait couramment :

Les sciences se divisent en deux parties : les sciences positives et les sciences spéculatives, philosophiques, métaphysiques, etc., etc.

Dans les sciences positives nous trouvons :

Les sciences naturelles proprement dites — minéralogie, botanique, zoologie, etc.

Les sciences physiques — physique, chimie, mécanique.

Les sciences mathématiques — arithmétique, géométrie, algèbre.

Dans les sciences spéculatives on plaçait tout le restant du savoir humain — socialisme, histoire, philosophie, économie politique, etc., etc.

La question sociale, ou plutôt sociologique, était encore chez nos grands rêveurs du socialisme utopique, à l'état de système.

Le Jean-Jacques Rousseautisme, qui fondait la société sur un contrat social, se retrouvait dans tous les esprits généreux et réformateurs. On n'étudiait pas l'homme sous les divers climats, dans les divers milieux où il vit ; on n'examinait pas encore, pour faire du socialisme, toutes les manifestations de son état moral. On ne parlait pas d'après des faits, mais d'après soi, d'après ses propres sentiments. On ne songeait pas à étendre l'idée de loi naturelle aux phénomènes sociologiques. On ignorait qu'en socialisme la méthode hégélienne était néfaste, qu'il ne fallait pas formuler *a priori;* on ne pensait pas qu'il fallait faire entrer dans ce socialisme, comme une dernière physique, la science des sociétés et de leur développement.

Ici, n'oublions pas de citer Auguste Comte qui créa le mot sociologie et qui s'en est servi en caractérisant sa philosophie positive par l'adjonction de la sociologie envisagée et traitée au point de vue des cinq sciences ainsi constituées : mathématiques, astronomie, physique, chimie et biologie.

Aujourd'hui, les idées ont marché ; sous l'immense poussée intellectuelle du XIXe siècle les systèmes dégringolent ; les sciences s'affirment de plus en plus expérimentalement ; en science sociale

comme en chimie, on ne veut plus se laisser tromper. Des faits et des théories pratiques, voilà le mot d'ordre.

La sociologie nous a démoli tous les rêves. Elle nous a montré la société comme elle est. Par elle, nous savons qu'il est inutile de déblatérer contre une société qui s'est faite en dehors d'une volonté humaine.

La sociologie nous a démontré péremptoirement que la société, telle qu'elle est, à son degré de développement actuel, n'est pas un système artificiel, la conception d'un philosophe, d'un savant ou d'une assemblée ; elle nous prouve que c'est le produit naturel d'une évolution lente. Elle nous force à croire, malgré nos impatiences au caractère évolutif des formes économiques soumises à l'influence des civilisations et des climats.

Devant elle, toutes les utopies disparaissent ; tous les systèmes s'effondrent. Les religions fraternitaires et sociales s'écroulent devant l'histoire naturelle des sociétés, ce *télescope social,* comme l'a bien dit Leroy-Beaulieu, qui nous montre l'homme à travers toutes ses transformations.

Par elle, on arrive à conclure qu'il est impossible de renverser la société, de la reconstruire d'une pièce, même anarchiquement.

Devant la science sociale, les sonorités verbeuses sont ridicules. La réalité prend le dessus sur la fantaisie et le poétisme qui dominent encore, avouons-le sincèrement, le socialisme actuel.

Dans cette conférence préambulaire j'ai voulu, en restant dans des considérations générales, démontrer qu'il était nécessaire pour nous, ouvriers et principaux intéressés à une modification sociale, d'abandonner le terrain de la fantaisie en matière sociale. J'ai affirmé qu'il était urgent d'appliquer à la sociologie la méthode des sciences exactes et positives.

Prochainement, nous traiterons de la sociologie ethnographique ; puis nous prendrons une par une toutes les manifestations de l'homme social ; l'histoire, la philosophie, l'histoire des religions, la morale, la législation et le droit, l'économie politique, etc., etc.

Nous examinons ce qu'elles ont de commun avec l'amélioration de notre sort, et nous arriverons peut-être de la sorte à prouver que la solution du problème social n'est pas dans le rêve, dans l'utopie ou dans l'autoritarisme économique et politique, mais dans la science et la liberté.

Communiqué par le Secrétaire du groupe.

G. D.

Il est très intéressant de voir un anarchiste s'inspirer d'une façon si catégorique de la science et de la liberté pour la solution de la question sociale. Mais il ne faudrait pas s'attarder à croire

que le conférencier, tout en invoquant les lois de la sociologie, en arrivera aux mêmes conclusions que celles indiquées par Aug. Comte. Une des difficultés actuelles et qui empêche la concentration de tous les efforts, c'est qu'en prétendant parler au nom de la science, les théoriciens des diverses écoles socialistes ne sont en réalité que des métaphysiciens, procédant *à priori* dans toutes leurs déductions.

Le véritable problème, et le Positivisme seul le résout, est d'assurer l'indépendance de chaque individu et de provoquer aussi son concours à l'œuvre sociale; sans cette double fonction, toute doctrine est ou tyrannique ou impuissante. A. K.

II. — ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE PARIS A MADAME JULES FERRY

La perte irréparable qu'a faite la Patrie en perdant Jules Ferry ne pouvait manquer d'être vivement ressentie par les positivistes français qui, pour la plupart, savaient gré à ce grand homme d'Etat d'avoir relevé la fortune de la France dans le monde, et qui comptaient sur son génie politique pour garantir *l'ordre républicain* contre les entreprises perturbatrices des rétrogradateurs de droite et de gauche.

Aussi, lorsque la *Société positiviste de Paris* apprit la fatale nouvelle, elle décida immédiatement l'achat d'une couronne pour être déposée en son nom sur le cercueil, et l'envoi d'une adresse à Mme Jules Ferry. De plus, une délégation d'environ 80 de ses membres assista aux obsèques, sous la conduite de M. Pierre Laffitte.

C. H.

A Madame Jules Ferry

Madame,

Les membres de la Société positiviste présents à Paris,

Appréciant la rare dignité dont vous avez fait preuve en vous associant intimement aux opinions philosophiques et politiques du grand citoyen que la France vraiment républicaine pleure maintenant avec vous, et en vous montrant constamment sa dé-

licate consolatrice lors de l'ingratitude momentanée dont il a été si injustement victime, — ingratitude à l'égard de laquelle sa récente élévation à la présidence du Sénat ne constituait qu'une première réparation ;

Profondément affligés eux-mêmes par la disparition de cet homme d'Etat supérieur avec lequel ils étaient en pleine communauté d'idées relativement à l'émancipation inévitable de l'esprit humain et à la conception générale de la politique organique, si nettement caractérisée par Auguste Comte dans la formule : « Ordre et Progrès », qu'il avait lui-même adoptée comme règle de gouvernement ;

Considérant enfin que les inoubliables services rendus à la patrie, intérieurement et extérieurement, par M. Jules Ferry, et que les services plus grands encore qu'il était prochainement appelé à lui rendre, assimilent votre deuil privé à un deuil public ;

Ont l'honneur de vous transmettre le respectueux hommage de la douloureuse sympathie que leur inspire l'irréparable malheur qui vous frappe.

(*Estafette* du 23 mars 1893).

ACHAT DE LA MAISON D'AUGUSTE COMTE

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos coreligionnaires que M. Pierre Laffitte, avec le concours de divers positivistes, tant Anglais que Français, a pu se rendre acquéreur de la maison sise rue Monsieur-le-Prince, n° 10, dans laquelle a vécu les dernières années de sa vie et est mort le Maître.

L'article nécrologique de M. le docteur Delbet sur notre regretté coreligionnaire M. Fili, ne nous étant pas parvenu à temps, sera publié dans le prochain numéro de *la Revue*.

VARIÉTÉS

I. — LA PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE EN ITALIE (1)

La philosophie expérimentale en Italie, qui n'a d'expérimental que le nom, n'est pas une philosophie nouvelle et n'a pas d'originalité propre. C'est une élaboration de seconde main sur des matériaux empruntés aux diverses philosophies étrangères et au milieu desquels l'école italienne moderne cherche sa voie. Elle est le produit du double courant qui se partage la mentalité italienne et qui correspond au fond à la fois positif et idéaliste de la race : d'une part, le sensualisme ou la croyance à la réalité objective de nos sensations (2) d'après le système de Locke et de Condillac, dont le séjour en Italie, comme précepteur du jeune duc de Parme, de 1758 à 1768, a exercé une influence considérable sur la philosophie italienne naissante par la vulgarisation de l'*Essai*

(1) Alfred Espinas, 1 volume in-18, librairie Germer-Baillière.

(2) Leibnitz a apporté à l'aphorisme sensualiste : *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*, une première rectification en y ajoutant : *nisi ipse intellectus*. Depuis, une étude plus approfondie du système nerveux, de la masse encéphalique et de ses connexions et des réactions synergiques des diverses fonctions de l'appareil cérébral, jointe à une analyse positive des processus intellectuels et aux travaux de la psychologie anglaise, ont révélé que le phénomène de la connaissance était beaucoup plus complexe qu'on ne le soupçonnait d'abord. L'image cérébrale et ses combinaisons ne peuvent nous fournir la représentation directe ni exacte, mais seulement une symbolisation de la réalité objective et de ses lois, l'hypothèse la plus vraisemblable dans chaque cas pour l'entendement, compliquée suivant le degré de son développement spécifique, avec le critérium positif de la modificabilité comme base de la certitude humaine, consistant essentiellement dans l'accord d'une prévision et d'un résultat déjà réalisé pour la plus simple opération mathématique.

sur l'Entendement humain et de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* : d'autre part, la subjectivité pure, legs des vieilles croyances religieuses invétérées, qui a fourni à l'hégélianisme un sol tout préparé pour le recevoir et lui a permis de jeter de profondes racines en Italie.

Cette double tendance, inhérente à la trame de l'esprit humain, qui a son principe dans l'élaboration par l'intelligence des matériaux objectifs de la réalité combinée sous l'impulsion du sentiment, ne trouve sa conciliation normale que dans le Positivisme, qui élimine ce que chacune d'elles a d'extrême et d'absolu et qui les fusionne en les ramenant à la relativité, c'est-à-dire à l'équilibre de la vérité humaine. En dehors de la systématisation positive, seule apte à coordonner les deux pôles de la connaissance, le subjectif et l'objectif, en réglant notre intelligence d'après la destination humaine, tout essai d'accommodement entre la métaphysique sensualiste et matérialiste et la métaphysique idéaliste, qui s'excluent par le radicalisme de leurs conceptions, ne peut aboutir qu'à des compromis bâtards, à des théories artificielles et sans consistance, qui n'offrent au véritable esprit philosophique qu'un intérêt de pure curiosité.

Ce n'est donc pas au point de vue même de la doctrine que la philosophie expérimentale italienne mérite l'attention. Mais elle rend le même service négatif que le pessimisme de Schopenhauer, en poussant, grâce à la subtilité de l'esprit italien, la métaphysique à ses déductions extrêmes et en apportant une nouvelle note discordante dans le concert de ses contradictions.

C'est une réfutation implicite des systèmes de Helmholtz et de Herbert Spencer, qui démontre une fois de plus à sa manière l'impossibilité d'arriver à l'unité avec l'un comme avec l'autre.

A Helmholtz qui déclare l'étendue et la force inséparables, elle oppose la coexistence de la matière et de la force et leur irréductibilité.

A Spencer, qui s'obstine à maintenir derrière la réalité phénoménale, seule accessible, une substance impénétrable comme objectif de nos spéculations ultimes, elle oppose l'in-

conséquence qu'il y a à amalgamer ainsi le surnaturel avec le naturel, ce qui conduit simplement à substituer l'inconnu au connu, le non-être à l'existence réelle et à compromettre la certitude humaine sous prétexte de la compléter.

Enfin, comme conclusion, la philosophie expérimentale italienne aboutit, pour son propre compte, à l'incohérence et au scepticisme, dernier mot de toute métaphysique, c'est-à-dire au suicide intellectuel et moral.

La métaphysique, qui aspire à réaliser l'unité objective, est incapable de réaliser la convergence logique entre les intelligences. Condamnée par son principe à tout expliquer, même l'inexplicable, elle arrive fatalement à ne pouvoir plus rien expliquer du tout.

Herbert Spencer, qui vise à une explication de l'univers par la réduction à l'unité, adopte comme loi universelle la loi de l'évolution ou de la différenciation et de l'intégration progressives qui constituent la morphologie universelle, l'existence même des êtres distincts, et qui correspond aux transformations de la force. On sait en effet que Spencer, d'accord avec Helmholtz, tente de ramener toutes les formes de l'existence, même l'étendue, à la résistance et au mouvement ou à la force. Ainsi, une seule loi, l'évolution, un seul principe, la force, qui elle-même est la manifestation d'un principe supérieur, d'une cause suprême, l'unknowable. Voilà l'unité du système, unité toute métaphysique, bien entendu, puisqu'elle est purement logique.

C'est ce que répète, sous une autre forme, avec une subtilité plus ondoyante et un mélange de sensualisme et de subjectivité qui affecte la prétention d'une métaphysique positive, la philosophie expérimentale contemporaine en Italie, représentée par Angiulli et par sa personnification la plus complète et la plus remarquable, Ardigo, ancien prêtre émancipé. L'unknowable devient avec lui le *continu sous-jacent*, l'Indistinct, « unité fondamentale, dont l'existence « s'impose comme condition préalable de toute pensée, et « qui est inexplicable, car expliquer, c'est distinguer, et « quand on veut expliquer le continu, on le supprime en le

« déterminant, mais dont on ne peut nier l'existence puisque « tout distinct suppose un indistinct primitif ». Seulement, comme pour l'école italienne, la matière et la force coïncident et ne peuvent être déduites l'une de l'autre ni ramenées l'une à l'autre, « la distinction ou le devenir des choses, qui « réside tout entier dans le passage incessant de l'indistinct « au distinct et du distinct à l'indistinct, se manifeste à nous « de deux façons : dans l'espace, elle porte sur la matière, « elle produit des formes et des figures nouvelles ; dans le « temps, elle porte sur la force, elle produit des phases, un « rhythme spécial. Le distinct de la matière implique le con- « tinu dans la coexistence ou dans l'espace, et le distinct de « la force, le continu dans la succession ou dans le temps. « Le continu de la force unit ensemble les moments succes- « sifs de l'univers, comme le continu de la matière en joint « les espaces distants. »

Quant à l'unité fondamentale, la substance ou cause première, après l'avoir posée *a priori* comme l'essence subjective des choses, Ardigo, qui supprime toute différence entre notre pensée et l'objectivité, qui affirme résolument l'identité de la pensée et de l'être et ne distingue pas, avec l'idéalisme Kantien, l'apparence de la réalité, le phénomène du Noumène, l'escamote purement et simplement par une subtilité logique. Il conclut en effet : « l'univers est réel et idéal « à la fois ; il est réel, je veux dire connu dans son fond et « tel qu'il est précisément parce qu'il est idéal et qu'il n'a « pas d'autre fond que les deux grandes catégories par les- « quelles il se manifeste à nous. La chose est une, si ses « aspects sont doubles. Vue sous un angle ou sous un autre, « elle n'est qu'un agrégat de phénomènes. On ne doit pas « supposer une substance réelle autre que la matière et l'es- « prit. Ceux-ci ne sont déjà que des abstractions, des caté- « gories de phénomènes. Supposez le contraire, mettez « derrière l'étendue et la force une substance inaccessible ; « aussitôt vous frappez d'illusion avec la connaissance que « nous avons du monde le monde lui-même ; nous ne saisis- « sons plus que l'ombre de l'être et la surface des choses. Il « est donc plus sage de reconnaître que nous sommes ce que

« nous pensons. Que peut-on savoir du monde que ce qui est « donné par la pensée? »

En somme, M. Ardigo est un idéaliste radical en croyant être un esprit positif. En réalité et inconsciemment, il absorbe la matière dans l'esprit, comme Spencer, en réalité aussi, malgré son unknowable et tout en s'en défendant, absorbe inconsciemment l'esprit dans la matière. Avec toute synthèse objective, il n'y a pas de milieu; on verse nécessairement dans l'une ou l'autre ornière.

Pour caractériser par son trait le plus saillant çette philosophie confuse, je ne puis mieux faire que de reproduire la conclusion de M. Espinas auquel est empruntée toute cette exposition : « Le système de M. Ardigo, de son vrai nom, « pourrait s'appeler le *phénoménisme absolu.* Il va plus loin « même que le scepticisme de Hume et cela pour échapper au « scepticisme. Hume au moins conservait un objet et, dou« tant qu'on puisse l'atteindre par la connaissance, s'en « remettait pour le saisir à un instinct naturel, à un senti« ment (feeling). Impuissante à résoudre le problème méta« physique, la philosophie abdiquait par la bouche du scep« tique anglais. M. Ardigo change les termes mêmes du « problème, ou mieux il l'écarte au lieu de le résoudre. Si « l'objet n'est plus qu'un point de vue, dit-il, comment s'y « prendra-t-on pour douter de sa réalité? »

Ainsi voilà à quoi on aboutit avec une synthèse objective, qui est nécessairement toujours et partout une philosophie exclusivement intellectuelle : avec la philosophie allemande, au matérialisme pur et à ses déductions immorales; avec M. Ardigo, à la confusion du sujet et de l'objet, à un pyrrhonisme nébuleux et à « l'optimisme du hasard pour corriger « l'inflexibilité de la nécessité aveugle qui semble, d'après « son système, gouverner au mieux l'univers »; avec Spencer enfin, à un principe inconnaissable, sur qui doit se concentrer le sentiment religieux et qui doit servir ainsi de base à la moralité universelle, un Dieu incompréhensible sans culte et une religion de l'esprit qui n'a pas un fidèle.

Ce simple résumé fait bien ressortir toute la supériorité de la synthèse subjective, cette création fondamentale du génie

d'Auguste Comte, qui lui appartient bien en propre et qui est l'aboutissant suprême de ses spéculations, vue tellement profonde qu'elle n'a pas été soupçonnée et ne paraît pas même pouvoir être comprise par un esprit aussi pénétrant que Spencer, et qui ne pouvait éclore que dans un milieu de socialité supérieure caractérisée par un altruisme universel et spontané, tel que celui créé par la Révolution française.

Avec la synthèse subjective qui place le centre de gravité de l'Humanité dans l'Humanité même, et qui fait adhérer indissolublement l'idée de progrès à l'ordre vital et plus spécialement à l'espèce supérieure qui en fournit seule par son histoire le type et l'expression irrécusables d'après des lois déterminées, la loi de l'évolution perd sa portée ambitieuse universelle et Auguste Comte a eu pleinement raison de la restreindre à une loi partielle, s'appliquant à l'une des catégories de la science abstraite, aux phénomènes sociaux, où seuls elle se continue et où elle est vérifiable et par suite positive. Ailleurs, dans le développement de la série des êtres organisés et des formations géologiques, elle n'est plus qu'une hypothèse subjective, une interprétation, une vraisemblance qui, dépouillée de toute idée systématique, peut concourir, comme liaison déductive, dans la classification chronologique des sédiments et des existences éteintes, mais à laquelle l'hiatus des espèces et des règnes enlève toute portée absolue.

Avant d'arriver à la complète maturité de son génie et d'être en pleine possession de sa conception subjective (1), malgré le caractère si nettement positif de son orientation philosophique et son exclusion déjà définitive de toute recherche de cause, soit première, soit finale, Auguste Comte lui-même a pu paraître verser, pour un esprit prévenu, dans une certaine contradiction à propos de ce passage du chapitre 1er de la Philosophie positive (2), cité par Herbert

(1) Au sens positiviste, qui prend pour principe de sa coordination le sujet, non l'objet. Subjectivisme et subjectivité sont bien différents, comme la double acception de systématique et d'esprit de système.

(2) Page 3 du résumé, par Jules Rig, première leçon, exposition du but du cours.

Spencer : « La perfection du système positif, vers laquelle il « tend sans cesse, quoiqu'il soit très probable qu'il ne doive « jamais l'atteindre, serait de pouvoir se représenter tous les « divers phénomènes observables comme des cas particuliers « d'un seul fait général, tel que celui de la gravitation par « exemple. » Spencer s'en empare aussitôt pour conclure : « Ce qu'on nous déduit comme la perfection idéale de la « science, c'est-à-dire de pouvoir se représenter tous les « phénomes observables comme des cas particuliers d'un « seul fait genéral, implique l'idée de quelque existence « dernière à laquelle on rapporte ce fait unique » (1). En effet, si l'unité pouvait exister réellement dans la conception des lois objectives qui régissent le système de l'univers, l'homme serait entraîné par un irrésistible penchant à chercher la détermination de l'essence unique aussi que voile cette unité phénoménale, en vertu de l'étroite liaison qui unit la pensée au fait, les lois logiques avec les lois physiques.

En réalité, le fond de la pensée d'Auguste Comte ne pouvait prêter à aucune équivoque. Il avait pris soin, à la fin du même chapitre, d'enlever tout prétexte à une fausse interprétation par cette déclaration catégorique :

« En assignant pour but à cette philosophie de résumer en « un corps de doctrine homogène l'ensemble des connais- « sances acquises relativement aux différents ordres de phé- « nomènes, il était loin de ma pensée de les considérer « comme des effets divers d'un principe unique.

« Je regarde comme chimériques ces entreprises d'expli- « cations universelles de tous les phénomènes par une loi « unique, même quand elles sont tentées par les intelligences « les plus compétentes. Je crois l'esprit humain trop faible et « l'univers trop compliqué pour qu'une telle perfection scien- « tifique soit jamais à notre portée. Si on pouvait espérer d'y « parvenir, ce ne pourrait être, suivant moi, qu'en ratta- « chant tous les phénomènes à la loi de la gravitation, qui « est la plus générale que nous connaissions. »

(1) Pourquoi je me sépare d'Auguste Comte, classification des sciences, p. 113.

Comte, plus tard, par une conclusion encore plus explicite et sans appel, a reconnu que tout espoir d'arriver à cette unité dans la conception scientifique était irrévocablement refusé à l'homme dès le début par l'irréductibilité des quinze lois de Philosophie première, qui interdit toute unité objective, même dans l'ordre logique, à l'entendement humain et le force ainsi à se concentrer sur la systématisation subjective, seule conforme à nos vrais besoins.

Cette impossibilité radicale d'arriver à une explication intégrale des choses fait partie du principe des conditions d'existence de l'Humanité et dérive du fait même de son organisation. Elle est la conséquence de sa dépendance étroite envers la domination de son milieu extérieur et envers la spécificité de ses sensations; elle l'oblige à placer le centre de sa coordination non dans l'univers qui la surpasse infiniment, mais dans l'institution systématique de sa propre existence et de sa destination, à chercher les lois propres qui ressortissent à son être, non la loi universelle des choses.

Considérée dans son ensemble, la métaphysique, soit spiritualiste, soit matérialiste, fournit de part et d'autre à l'esprit juste assez d'arguments pour infirmer le principe adverse, pas assez pour établir son propre principe sur les bases absolues qu'elle revendique pour elle-même. Cet antagonisme irréductible tend à faire converger l'esprit humain vers un équilibre définitif en le ramenant à la relativité qui est son vrai domaine.

Ed. HUSSON.

II. — DANTON A LA SORBONNE (1)

On sait que M. F.-A. Aulard, professeur agrégé de la Faculté des lettres, chargé par le Conseil municipal de Paris d'un cours sur l'histoire de la Révolution française, a pris, cette année, pour sujet de son enseignement, qui a lieu à la Sorbonne, la politique de Danton. Le professeur, qui, en outre, dirige et rédige en chef une *Revue de la Révolution française*, y résume tous les mois ses leçons.

C'est une erreur grave, une tendance fâcheuse consignées principalement dans le numéro du 14 avril de cette publication (10e de l'année 1892-93), que nous voudrions signaler ici.

A propos du mouvement républicain qui se fit jour à Paris et dans les départements du 20 juin au 17 juillet 1791, c'est-à-dire depuis la fuite du roi à Varennes jusqu'au massacre du Champ-de-Mars, M. Aulard, en désaccord absolu avec la tradition, avec l'histoire et la plupart des historiens, affirme que le tribun y fut *étranger*.

La prétention a de quoi surprendre; c'est bien pourquoi nous venons la discuter,

« Danton, dit le savant professeur, avait compris le caractère factice et provisoire du mouvement républicain qui éclata à Paris à la nouvelle de la fuite du roi. *Il s'y mêla si peu qu'on pourrait presque le raconter sans nommer l'orateur cordelier.* »

Voyons les faits à notre tour.

Deux courants bien distincts dans le mouvement républicain de juin-juillet 1791 : d'une part, la déclaration de Condorcet au Cercle social, ou plutôt à la réunion plénière de l'Assemblée fédérative des Amis de la vérité, au cirque du Palais-Royal, le 12 juillet de cette année; les déclarations

(1) Cette étude a paru dans les nos 100, 101, 102 et 103 de la *Grande Bataille;* nous y avons fait ici quelques additions. — R.

analogues de Brissot dans le *Patriote français* et à la tribune des Jacobins; enfin, la fondation d'un journal spécial, exprès, le *Républicain*, « par une société de républicains », dont Achille Duchâtelet, Thomas Payne, Condorcet, etc.—D'autre part, l'agitation qui eut lieu au Club des Cordeliers et dans la section du Théâtre Français, soutenue par l'*Orateur du peuple*, les *Révolutions de Paris*, les *Révolutions de France et de Brabant* (1).

Ces deux élans furent-ils concertés, y eut-il entente entre les deux groupes qui les manifestèrent ? On en peut douter, vu l'absence de renseignements. Cependant ils furent convergents et tendirent, chacun de son côté, à la déchéance de Louis XVI et à la substitution de la république à la monarchie constitutionnelle.

Nous n'avons point à examiner ici le processus de Condorcet et de ses amis; quant aux Cordeliers, les principaux témoignages historiques qui les concernent, outre les faits de presse et les événements de la rue, sont : d'abord leur adresse du 21 juin à l'Assemblée nationale (nous ne parlons ici que des manifestations principales, laissant les moindres faits de côté), où il est dit : « ... Nous vous conjurons, au nom de la patrie, ou de déclarer sur-le-champ que la France n'est plus une monarchie, *qu'elle est une république*, ou au moins d'attendre que tous les départements, que toutes les assemblées primaires aient émis leur vœu sur cette question importante, avant de penser à replonger une seconde fois le plus bel empire du monde dans les chaînes et dans les entraves du monarchisme ».—(Publiée le lendemain, *sans les signatures*, dans le n° XLVII de l'*Orateur du Peuple)*.

Ensuite, la déclaration du 22 du même mois, émanée du Club, publiée par l'*Orateur du Peuple* encore, et que voici :

« Les Français libres composant la société des Droits de

(1) Nous sommes aussi obligés, et bien à regret, de ne point considérer ici les adresses énergiques et d'un républicanisme prononcé, venues en très grand nombre des provinces, et qui prouvent que celles-ci, sur un point aussi essentiel, étaient souvent à l'unisson des Cordeliers et bien en avant des Jacobins.

l'Homme et du Citoyen, Club des Cordeliers, déclarent à tous leurs concitoyens qu'elle renferme autant de tyrannicides que de membres, qui ont tous juré *individuellement* de poignarder les tyrans qui oseront attaquer nos frontières ou attenter à notre liberté et à notre Constitution de quelque manière que ce soit, et ont signé. » *(Signatures non rapportées).*

Enfin, la pétition du 17 juillet, présentée sur l'autel de la patrie à la signature des citoyens de Paris convoqués au Champ-de-Mars à cet effet, et qui fut suivie du massacre des pétitionnaires. Elle commençait par un résumé sobre et décisif du crime d'émigration dont Louis venait de se rendre coupable, et concluait à ce que l'Assemblée constituante rapportât son décret de la surveille, qui le déclarait innocent !

Or, M. Aulard ne méconnaît point ici l'action révolutionnaire du groupe cordelier, mais *il nie que Danton s'y soit associé...*

Et quelles raisons donne-t-il d'une façon aussi criante et arbitraire de mutiler l'histoire ? Aucune. Il en a de fort bonnes sans doute, mais il les cache soigneusement.

Voici les nôtres.

Au point de vue du plus simple bon sens, il saute aux yeux que le tribun, qui devait toute sa popularité à l'opposition sincère, ferme et croissante qu'il avait faite, depuis 1789, à la cour, au ministère, aux Feuillants de l'Assemblée constituante et de la municipalité parisienne, ou à cette politique d'autonomie bientôt appliquée aussi à Mirabeau, à Sieyès et à tous les constitutionnels, aurait été soupçonné de trahison, s'il s'était arrêté tout à coup, au moment décisif ; et qu'il se serait perdu sans retour, s'il avait seulement hésité dans la circonstance et s'il n'avait gardé la tête du mouvement dans la poussée républicaine de 1791.

Aussi, rien de semblable n'eut lieu : Danton fut ici conséquent avec son passé et se maintint à l'avant-garde de son parti. Il ne s'en sépara à aucun moment, dans aucune circonstance, il n'encourut de sa part aucun reproche (pas même de l'Ami du peuple, de Marat !) : il conserva toute son estime et toute sa confiance. Ni avant ni après l'événement (le massacre du 17 juillet), les clubs et les sections ne lui re-

prochèrent ou ne le convainquirent d'avoir failli à la Révolution, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver, s'il s'était abstenu.

Bien au contraire, le moniteur des Cordeliers, l'*Orateur du Peuple*, l'émule de Marat, ce journal enragé que rédigeait Martel (Stanislas Fréron), le porte aux nues en toute circonstance et dit, à propos de lui, dans son numéro du 22 ou 23 juin, au lendemain de la publication de l'adresse républicaine des Amis des Droits de l'Homme et du Citoyen à l'Assemblée : « Le foyer de la contre-révolution est à Paris; nommez donc un tribun militaire (c'était l'idée fixe de l'*Ami du Peuple*); destituez Bailly; cassez l'état-major; arrêtez Mottié (Lafayette); *nommez le patriote Danton maire de Paris :* c'est le seul moyen de faire triompher vos droits des embûches où vous courez vous précipiter ». — Et c'est bien aussi ce qu'a consacré la tradition.

Mignet, dans son *Histoire de la Révolution,* n'hésita pas à appeler Danton : le chef du parti de la déchéance ou du Champ de Mars; et M. Aulard lui-même, en d'autres temps, n'en disconvenait pas non plus : « Danton, a-t-il écrit, fut un des Français qui comprirent dès lors que le fugitif de Varennes ne pouvait plus être le roi de la Révolution. Aux Jacobins, il demanda l'interdiction de Louis XVI « aimant mieux, disait-il, le supposer imbécile que criminel ». Un conseil élu aurait administré la France. *C'était la République. L'idée de Danton* n'eut alors aucun succès... » (1). — On ne saurait mieux dire.

Au reste, ce n'est pas que dans le tumulte des clubs et le fracas de la presse, — il s'en faut, — que s'exerce la véritable action politique. C'est l'expérience journalière et prolongée du caractère, de la fixité, de la valeur et de la force des idées, de la sincérité des sentiments, chez un homme public, qui, à la longue et à l'épreuve, établissent son ascendant, son autorité sur ceux qui concourent avec lui vers un but donné; c'est la sûreté de ses vues sur les événements, la justesse et la rapidité de ses décisions à tout accident (2), la rectitude de

(1) *Les grands Français* : DANTON, par F.-A. Aulard; Paris, 1887.

(2) « — Je l'ai vu, dit en ses mémoires le girondin Meillan, à propos

son jugement sur les hommes et sur les choses, la fidélité envers les siens, qui font le véritable chef de parti.

Tout cela est mis en jeu par les événements, sans doute, mais dans la discrétion des relations intimes, le plus souvent dans l'ombre, sinon dans le secret, et il n'en reste pas de monuments écrits, de documents paraphés, légalisés, genre de témoignages exclusivement prisé par M. Aulard. Danton peut donc avoir agi, du 20 juin au 17 juillet 1791, d'entente intime avec son parti, sans s'être découvert et affiché comme un enfant vaniteux ou comme un bateleur politique, sauf à se faire prendre par les adversaires acharnés qui le convoitaient et n'attendaient, pour l'abattre, qu'une occasion ou seulement un prétexte.

La moindre sagesse lui faisait, et aux siens, une loi stricte de la plus rigoureuse retenue personnelle et de la plus extrême prudence.

D'ailleurs, d'accord avec les Cordeliers sur tous les points de leur programme politique, — qui était aussi le sien et dont il était bien un peu le père, — inspirateur, collaborateur et signataire de leurs manifestes et de leurs motions, c'est sur les Jacobins, encore fort hésitants et beaucoup moins décidés soit pour la déchéance, soit en faveur d'un changement dans la forme du gouvernement, qu'il porta son plus grand effort.

Quelle fut donc, spécialement, son attitude vis-à-vis des trois manifestations les plus importantes des Cordeliers à ce moment : l'adresse du 21 juin, la déclaration tyrannicide du 22, et la pétition du 17 juillet ?

Constatons avant tout que ces trois pièces sont en parfait accord de fond et de forme avec toutes les manifestations oratoires de Danton à ce moment, avec son discours du 21 juin aux Jacobins, le soir même du jour où Paris apprit la nouvelle de la fuite du roi et où le tribun demanda la destitution de Lafayette, comme *traître* ou incapable, complice ou responsable, pour avoir laissé fuir celui dont il avait la

de Danton, inépuisable dans ses ressources, dans les crises les plus désespérées relever son parti par des moyens que nul autre n'eût imaginés, et avec une rapidité qui tenait du prodige ».

garde ; avec son discours du 22, aux Jacobins encore, où il incrimina de nouveau le général, lui reprochant de n'avoir pas répondu à ses formelles accusations de la veille et d'avoir toujours donné le traître Bouillé, son parent et son ami, commandant à Metz, et qui avait été le principal agent de la tentative royale d'émigration, comme « un excellent patriote » ; avec son discours du 23, au même lieu, en réponse à un membre qni osait prétendre que le roi, pour avoir voulu passer à l'étranger, n'était pas déchu de ses droits au trône : « L'individu déclaré roi des Français, répondait Danton, après avoir juré de maintenir la Constitution, s'est enfui ; et j'entends dire qu'il n'est pas déchu de sa couronne ? Mais cet individu déclaré roi des Français a signé un écrit par lequel il déclare *qu'il va chercher les moyens de détruire la Constitution !* L'Assemblée nationale doit déployer toute la force publique pour pourvoir à sa sûreté. Il faut ensuite qu'elle présente son écrit ; s'il l'avoue, *certes, il est criminel*, à moins qu'on ne le répute imbécile...

« *L'individu royal ne peut plus être roi dès qu'il est imbécile;* ET CE N'EST PAS UN RÉGENT QU'IL FAUT, *c'est un conseil à l'interdiction.* Ce conseil ne peut être pris dans le Corps législatif... »

Est-ce là ce qui autorise M. Aulard à dire que Danton laissa ses amis *s'engager seuls, qu'il se tint prudemment à l'écart,* « au second plan et à la remorque », *et qu'il ne demanda pas la République ?* — Au reste, à ce moment même, il semble rappeler sur le grand patriote, par une équivoque fâcheuse, les plus inacceptables soupçons d'orléanisme et de vénalité, c'est-à-dire de trahison politique !

Le 3 juillet 1791 encore, toujours aux Jacobins, Danton revient en ces termes sur sa proposition du 23 juin : « Je réfuterai d'une manière succincte le discours de M. Antoine, s'écrie-t-il. Il a dit que le préopinant s'était trompé en avançant que la Constitution n'avait pas pourvu à la garde de la royauté et qu'elle avait décrété la régence. Mais M. Antoine n'a pas songé *que le roi n'était pas jugé !* Or, dans la circonstance, *ce n'est pas un régent, c'est un séquestre à la royauté qu'il nous faut* ». — (Ou M. Aulard ne comprend pas les textes

les plus clairs, les plus significatifs, ou il nie de parti pris). — « Il a dit encore, reprend Danton, que l'on semblait trop se méfier de l'Assemblée nationale ; mais ne doit-on pas avoir quelques craintes ? Il est scandaleux, selon moi, *que le roi n'ait pas été interrogé en public ;* il l'est encore que l'on nomme des commissaires qui vont attendre dans l'antichambre de la royauté, qui ne sont pas reçus parce qu'on est au bain ».

Le 13, le tribun parle de nouveau au Club des Amis de la Constitution, toujours hésitants, mais qu'il veut absolument convaincre et entraîner (c'est une partie très importante de sa tâche, dans le mouvement cordelier); il insiste sur l'impossibilité où se trouve, selon lui, l'Assemblée nationale de prendre un parti qui pourrait s'écarter du sentiment public, exprimé par la nation entière ; il fait toucher du doigt toute l'extravagance du système de l'*inviolabilité absolue* de la personne du roi.

Et le 15 au soir, alors que la Constituante a, malgré tout, décrété cette inviolabilité, et qu'elle a déclaré Louis XVI irrépréhensible et irresponsable sur le fait de sa tentative d'émigration et du reniement de sa politique antérieure ou de toutes les concessions faites à la Révolution, Danton dit, à la tribune des Jacobins : « Elle l'a fait en ces termes obscurs et entortillés qui décèlent toujours *la turpitude de ceux qui s'en servent !* Or, si l'intention est manifeste et la lettre obscure, n'est-ce pas le cas de faire une pétition ?... que ceux qui ne se sentent pas le courage de lever le front de l'homme libre se dispensent de signer... n'avons-nous pas besoin d'un scrutin épuratoire ? Eh bien ! le voilà tout trouvé. »

Que résulte-t-il, au vrai, de l'insistance, de la ténacité de « l'orateur cordelier » pour amener les Jacobins à son opinion et à celle de la Société des Amis des Droits de l'Homme? C'est que, en termes plus retenus, plus mesurés que ceux employés dans leurs manifestations directes, mais parfaitement explicites cependant, et allant au même but, il s'efforce de faire accepter par les premiers : 1° la criminalité du roi ; 2° sa responsabilité, sa non-inviolabilité; 3° sa mise en jugement ; 4° sa condamnation nécessaire, forcée, son interdic-

tion et sa déchéance tout au moins, pour cause d'imbécillité; 5° enfin, son remplacement, non pas par son fils, *non pas par un régent quelconque, mais par un séquestre à la royauté*, par un conseil à l'interdiction (c'est-à-dire, en langue politique, par un gouvernement provisoire républicain), comme l'a si formellement reconnu M. Aulard lui-même en 1887 : jusqu'à ce que la nation souveraine, les quatre-vingt-trois départements, aient prononcé sur la question. — Doctrine absolument conforme, et pour cause, à celle des Cordeliers.

Mais revenons à notre première proposition : la participation de Danton aux adresses, déclaration et pétition du Club des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Si on lit avec soin la première et la dernière de ces pièces, l'adresse du 21 juin à l'Assemblée nationale et la pétition du 17 juillet, et qu'on les compare à la série si remarquable des arrêtés pris antérieurement par le district des Cordeliers ou par la section du Théâtre-Français et signés par le tribun en tant que membre du bureau; si on fait la même opération relativement aux discours ou allocutions qu'il a prononcés à la même époque, dans des circonstances diverses, on est bientôt forcé de reconnaître, par les ressemblances de fond, de forme et de facture que présentent entre eux tous ces documents, que Danton a lui-même participé, en personne et d'une manière formelle, indéniable, à la rédaction de ces deux pièces, *s'il ne les a pas entièrement écrites ou dictées.*

Quant à la dernière, notamment, il est inadmissible que quatre commissaires, même pris au choix parmi les Cordeliers, Peyre, Vachard, Demoy, Robert, aient pu instantanément rédiger un plaidoyer semblable, aussi substantiel, aussi serré, portant la preuve d'autant de savoir et d'habitude juridiques, au milieu du trouble et de la surexcitation, de la passion de cette journée du 17, au Champ-de-Mars même, sur l'autel de la Patrie ! D'ailleurs, l'instrument était, dit-on, de l'écriture d'un ami de Danton, le cordelier Robert, qui, avec ses trois co-délégués, l'aurait apporté de la section du Théâtre-Français. La pièce, en tout cas, a des points communs avec l'adresse du 21 juin, la griffe de Danton y est, le doigt, la marque de l'ouvrier.

M. Aulard est certainement plus à même que qui que ce soit de faire un pareil rapprochement; et s'il ne lui est pas venu à l'esprit, — ce que nous ne saurions croire, — c'est qu'il a eu d'autres et bien impérieuses préoccupations.

Encore une fois, la signature de Danton n'est pas au bas de ces documents, répond l'irréductible professeur.

En fait, graphiquement, cela paraît vrai, puisque, comme pour toutes les pièces de ce genre, émanant de clubs ou autres sociétés, on ne donne aux destinataires et aux journaux que la copie authentique, avec les signatures des membres du bureau seulement; ce qui, en l'espèce, établit que Danton n'en faisait point partie à ce moment. Mais cela ne veut pas dire et n'a jamais signifié *que le bureau fût auteur de la minute originale*, discutée et arrêtée en assemblée et souvent signée par un grand nombre des membres présents. M. Aulard sait autant qu'homme de France tous ces menus détails.

Or, pour affirmer avec autant d'assurance que la signature de « l'orateur cordelier » ne se trouvait pas parmi celles qui furent apposées sur l'original de l'adresse du 21 juin; ni parmi les 341 noms inscrits, *après serment individuel,* sur la minute de la déclaration des tyrannicides; non plus que sur les feuilles de la pétition du 17 juillet, signées sur l'autel de la patrie, au Champ de Mars, et dispersées pendant la bagarre qu'occasionna le massacre des pétitionnaires, le nouveau détracteur de Danton apporte-t-il la moindre preuve, le moindre fait, un seul indice en faveur de son opinion? Non, il ne fournit absolument rien que sa dénégation et ne peut rien produire d'autre, puisqu'il n'a pu voir les originaux, qui paraissent irrévocablement perdus! Alors, de quel droit et dans quel but assure-t-il un fait *que démentent absolument les présomptions les plus rationnelles et les plus fortes ?...*

Nous devons ajouter aux preuves que nous avons déjà fournies une déposition que le cordelier Brune, un intime du tribun (1), poursuivi comme lui pour l'affaire du Champ-de-Mars, fit à un juge enquêteur du tribunal du 6e arrondissement : — « Le sieur Brune avoue encore que, revenant du

(1) Plus tard maréchal de France et pour le moment imprimeur.

Club avec les sieurs Danton, Camille Desmoulins et Lapoipe, *ils se sont réunis chez le sieur Danton,* et qu'on s'y est occupé de mesures à prendre pour signer au *Champ de Mars* une pétition légale qui pût être envoyée aux 83 départements » (1). Et M. Aulard voudrait nous faire croire qu'au moment de prendre une décision, le Cordelier se serait retiré, déclarant aux amis qu'il avait amenés chez lui pour se concerter avec eux et agir, que tout cela ne le regardait pas et qu'il s'en..... désintéressait? — Allons donc, qu'on aille conter cela aux lecteurs de M. Taine ou de Mortimer-Ternaux, mais non pas à des auditeurs ou à des lecteurs républicains.....

Il est vrai que le professeur, dans sa passion de controverse, descend jusqu'à affirmer, mais toujours sans preuve, toujours contrairement à la tradition, aux nombreux témoignages subsistant et à toute vraisemblance, *que ce n'est point pour l'affaire du Champ de Mars que Danton fut alors décrété !* Nous ne le suivrons pas sur ce terrain fantaisiste et extra-historique. On ne discute pas de pareilles manœuvres.

Un tout autre ordre de preuves, d'ailleurs, vient encore affermir l'opinion, conforme à la tradition républicaine et à l'histoire, de la participation ferme et inévitable de Danton aux efforts faits pour obtenir la déchéance, « le séquestre à la royauté. »

Nous voulons parler des poursuites légales et des menées extra-légales qui furent exercées contre le chef du parti du Champ de Mars aussitôt après le massacre.

Le soir même, il est recherché à son domicile ; dès le lendemain, il est dénoncé par tous les réacteurs ; des policiers sont envoyés à la maison de son beau-père, à Rosny-sous-Bois, où ils se répandent en injures, menaces et voies de fait : son beau-frère, Victor Charpentier, notaire à Paris, est appréhendé et maltraité en son lieu et place ; il en est de même à Arcis-sur-Aube, où l'un de ces estafiers manque d'être écharpé par la foule indignée. Son ami Legendre est circonvenu, il devient l'objet d'une tentative de corruption pour qu'il débarrasse, par un crime, les ministériels et les Feuillants, du

(1) *Gazette des nouveaux tribunaux,* n° 34, 26 août 1791, p. 126.

grand patriote ! Un décret de prise de corps est lancé contre Danton, il se réfugie d'Arcis à Troyes, chez le procureur général Millard ; il y est aussitôt menacé. Enfin, prévenu qu'on n'en veut pas seulement à sa liberté, mais à sa vie, il passe en Angleterre.

Voilà, il faut en convenir, bien des fureurs pour se débarrasser d'un innocent, d'un indifférent, tellement opposé à la république qu'un historien qui se respecte devrait faire le récit de tout ce mouvement, commencé à la nouvelle de la fuite du roi et étouffé dans le sang des pétitionnaires du Champ de Mars, *sans même prononcer son nom !*

Résumons-nous.

A aucun moment, en aucune circonstance, Danton ne se sépara de son parti au cours de la poussée républicaine des mois de juin-juillet 1791 ; rien n'autorise à l'abstraire du groupe convaincu et résolu qu'il avait lui-même concouru à former depuis 1789 et sur lequel, jusqu'au 10 août de l'année 1792, il conserva une influence toujours croissante, comme les contemporains et tous les historiens dignes de ce nom l'ont proclamé et reconnu.

En juin-juillet 91, Danton a pris part à toutes les résolutions, décisions, luttes, efforts et *responsabilités* des Cordeliers, dans leurs conseils secrets, à la tribune des clubs, à la section et dans la rue. Il fait avec eux un tout homogène, indivisible, un faisceau que la dialectique de M. le professeur Aulard n'a pas rompu. Voilà ce qu'indiquent, en l'espèce, voilà ce que prouvent l'analyse exacte des choses, la réflexion et le raisonnement ; aucun homme sensé, renseigné et sans parti-pris n'acceptera donc que, sur cette question de la république, Danton se soit isolé et abstenu.

Cependant il nous reste encore un point essentiel à examiner : a-t-il, oui ou non, *paru le 17 au Champ de Mars ?* Tous ses détracteurs l'ont nié ; et fidèle à son système d'opposition, M. Aulard se range à leur opinion : « *Nul témoignage contemporain*, écrit-il, *n'affirme que Danton fut présent au Champ de Mars ce jour-là.* » — Il effeuille donc et discrédite en quelques mots ceux qu'il veut bien extraire ; il écarte tous ceux qui pourraient affaiblir ses dénégations ; il

ne mentionne même point la présence des trois *quidams* contumaces constatée par les rapports de police et les dénonciations des journaux, et s'écrie : Non, Danton n'était pas au Champ de Mars le 17 juillet ! Non, il n'a pas signé la pétition des Cordeliers ! *Il n'était plus avec eux !....*

Nous allons montrer que cette critique transcendante, que ce système de dénigrement à outrance n'est pas plus fondé que précédemment, et que ce n'est guère la peine d'avoir à soi seul *une méthode* aussi rigoureuse, des ressources professionnelles aussi nouvelles et aussi illimitées, enfin un instrument aussi parfait, pour arriver à des résultats tellement contraires à l'évidence, au bon sens, et tellement contestables.

En effet, outre les motifs d'ordre général, moral et politique, que nous avons indiqués antérieurement et d'après lesquels il est certain que Danton était indissolublement lié à son parti, aux Cordeliers, il est bien difficile d'admettre qu'après avoir été l'un des commissaires pour la rédaction de la pétition des Jacobins, le 15 juillet, et l'instigateur de celle des Cordeliers, le 17, quand la première eut été écartée à cause du décret d'inviolabilité rendu le 15 au soir par l'Assemblée constituante, il ait pu se dérober au rendez-vous fixé et accepté pour signer le dernier document au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie : car M. Aulard lui-même ne fera pas difficulté de déclarer, nous le croyons du moins, que, s'il eût agi comme il le prétend, il eut manifestement trahi et qu'il aurait été traité en conséquence.

Or, si l'on consulte sur ce point précis de la présence du tribun au Champ de Mars les journaux et brochures du temps, les mémoires des témoins et des contemporains de l'évènement, on voit de suite à quel point la prudence et la discrétion imposées par les circonstances ont rendu ces renseignements rares et concis, presque muets sur les personnes.

Le professeur, bien entendu, avec tous les ennemis du futur conventionnel, escompte cette sobriété à son profit, sans en dire les motifs, et il en tire gaillardement cette déduction, que Danton n'était point au Champ de Mars, puisqu'on ne l'a point crié par les rues et par dessus les toits.

Cependant et malgré tout sa présence y est encore indiquée

par un certain nombre de témoignages écrits, voici quelques-uns de ces textes :

— « Les orléanistes et les jacobins prirent alors le parti de se rendre directement au Champ de Mars. Il était trois heures et demie lorsqu'ils y arrivèrent. *Danton lut la pétition du peuple français.* Camille des Moulins (*sic*) et Rotondo, placés sur l'autel de la patrie, haranguèrent le peuple..... » — (Le marquis de Ferrière, *Mémoires*, t. III, an VII).

— « Nous apprenons que l'un des signes de ralliement des conspirateurs attroupés au Champ de la Fédération (le 17 juillet — R.), était une petite veste légère et un pantalon de toile.

« *On assure que M. Danton s'y est montré sous ce costume* (1).

« Nous ne publions ce fait que comme un bruit assez général ici. Ce qu'il y a de certain, c'est que, *depuis dimanche, M. Danton n'a pas reparu à Paris*, et que, pour faire cesser de tels bruits, sa présence n'y serait pas inutile... » — Et plus loin :

« ..... M. Danton, *le chef et le créateur de ce club* (les Cordeliers), vient d'être décrété de prise de corps..... » — (Le *Courrier Français*, du vendredi 22 juillet 1791. — Ce journal, organe des Feuillants, était dirigé par l'abbé Poncelin).

— « Les principaux meneurs de cette cabale étaient MM. *Danton, Camille Desmoulins, Legendre, Fabre d'Eglantine, Robert, Marat, Fréron, Bonneville, Chaumette* et quelques autres (tous cordeliers — R.), tous agissant de concert avec les individus dont j'ai parlé (les membres du club des Jacobins : Pétion, Buzot, Brissot, etc. — R). — (Beaulieu, *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution française* (1801-1803).

— « L'affaire du Champ de Mars est celle où Bailly déploya le drapeau rouge et La Fayette fit tirer sur le peuple.

« Voici à quel sujet : le club des Cordeliers, *conduit par Danton*, faisait ce jour-là signer une pétition, sur l'autel de la pa-

(1) Le Cordelier était-il l'un des trois *quidams*, d'ailleurs contumaces, que signale, *sous ce costume*, l'enquête ouverte par le tribunal du VI[e] arrondissement? Marat et Fréron étaient-ils les deux autres? — R.

trie, pour demander la déchéance du roi. Cette pétition contenait les trahisons de la Cour. Bailly et La Fayette, qui voulaient comprimer cet élans (*sic*), apostèrent des individus qui jetèrent des pierres à la force armée choisie qui les escortait. Alors la loi martiale fut proclamée, on tira sur le peuple, et il y eut un carnage affreux.

« Peu de pétitionnaires furent tués, mais il périt beaucoup de femmes, d'enfants et de vieillards qui avaient été attirés par la curiosité.

« Le boucher Legendre, qui devint ensuite député à la Convention, et joua un si grand rôle depuis le 9 thermidor jusqu'à sa mort, était alors le porteur de la pétition qu'on signait (1). »

— *Déposition contre Santerre :*

« M. Bonnaud, commandant du bataillon de Sainte-Marguerite : On dit aussi que M. Santerre, commandant, n'a pas pris l'uniforme le 17, et on croit qu'il était, *ainsi que M. Danton*, au Champ de la Fédération. » — (Archives nationales, W. 294, n° 235, p. n° 27).

— « *Champ de Mars.* A dix heures du matin, environ 500 personnes, la plupart sans aveu, s'étaient réunies au Champ de Mars. *Les Anglais y avaient au moins 50 orateurs à gages ;* environ 30 clubistes leur disputaient les honneurs et la parole. On a reconnu *Menu-du-Rosoir*, en uniforme de sergent-major ; *Chrétien*, limonadier du café Choiseuil, place de la Comédie-Italienne ; *Lefebvre*, jacobite enragé ; *Verrières*, avocat du sieur Santerre ; *Legendre*, vice-président du club des Halles, et Danton, le trop fameux Danton, le héros de l'invisible *Marat*, tribun du peuple désigné par *Marat*, le correcteur officieux des épreuves de *Marat* ; Danton, orateur, électeur, administrateur ;

De *Robespierre*, enfin, l'intrépide rival,
Moins brillant, mais plus sage et du moins son égal.

(1) Leclanché, Bibliothèque Carnavalet, n° 25,210, manuscrit in-folio de soixante-trois feuilles et demie, ayant pour titre : *Coup d'œil sur la Révolution de France ;* il résume rapidement tous les événements de cette époque, jusqu'à Bonaparte, pour lequel il professe une haine vigoureuse. — R.

« Tous ces orateurs haranguaient le peuple et l'invitaient à détrôner Louis XVI, lorsque deux aides de camp de M. de *La Fafayette* ont paru : ils ont été reçus à coups de pierre, et l'un d'eux a été atteint au côté. Cet accueil *fraternel* les a décidés à se retirer.

..... « Le sieur *Danton*, monté sur l'un des angles de l'autel, a fait une lecture très animée ; la foule, qui s'est pressée autour de son vertueux tribun, ne nous a pas permis de l'entendre ; nous sommes cependant bien certains que l'écrit était digne de l'auditoire et du lecteur. Le sieur *Verrières* faisait remarquer M. *Danton* (*vêtu de gris*), à ceux qui n'avaient pas l'honneur de le connaître, et propageait sa sainte doctrine avec un zèle tout à fait édifiant.

« A deux heures et demie la séance a été levée..... » (1).

— Le *Babillard* raconte ici la journée du 16 juillet, dit M. Aulard et non pas celle du 17.

Cela est loin d'être certain, répondons-nous ; le récit du reporter est, en effet, confus, *mélangé*, et il est assez difficile de s'y reconnaître.

En tous cas, il nous paraît au moins étrange qu'écrivant le 18, au lendemain du massacre, il n'ait pas dit un mot de cet événement et s'en soit pris à la journée du 16, au lieu de raconter celle du 17, qui occupait tout Paris. Et puis, les coïncidences.... Mais comment le savant professeur ne voit-il pas que prétendre le contraire, c'est reculer pour mieux sauter, et que si Danton était au Champ-de-Mars le 16, avec les Cordeliers, il n'avait pas, comme il l'affirme, quitté, abandonné, délaissé ceux-ci, qu'il marchait toujours avec eux, à l'honneur, au péril, au devoir ! et qu'il n'est point permis d'insinuer qu'il les avait trahis.

Continuons :

— Le *Babillard* (supplément du n° 36, 19 juillet 1791) :

(1) Le *Babillard, journal du Palais-Royal et des Thuileries*, feuille à la solde du Ministère et de la Mairie, déversant à tant la ligne la calomnie, l'outrage et les dénonciatious les plus sales et les plus bêtes sur les patriotes. — R.

« *Palais-Royal.* A cinq heures le secrétaire de *Danton* a été reconnu et chassé du café de Foi; s'il servait les projets de cet homme odieux, cet outrage est bien mérité. L'on n'a point oublié que *Danton*, longtemps corrompu par les aristocrates, avait reçu plus de 80,000 livres *pour favoriser la fuite de la famille royale* (!!) *et qu'il avait promis de la conduire à Fontainebleau* (!). On publiait aujourd'hui que, ne trouvant plus dans le parti de la cour les mêmes avantages, il a vendu son influence et ses fureurs *à la faction des étrangers :* quoi qu'il en soit, ce détestable factieux a disparu. Quelques-uns disent qu'il a été saisi dans la rue Dauphine, d'autres qu'il a été tué sur place, *au milieu des malheureux qu'il conduisait à la révolte et à la mort.* »

— Le *Babillard* (n° 37, 20 juillet 1791) :

« ... *Danton* a été arrêté, dans son lit, à trois heures du matin. Le club des Cordeliers publie qu'il est en campagne *depuis samedi dernier :* mais l'on sait à quoi s'en tenir. »

— N° 46 (29 juillet 1791) :

« *Café Givet, porte Saint-Antoine.* Plusieurs amis de Danton se plaignaient de la sévérité du décret lancé contre lui. « Messieurs, s'est écrié un citoyen d'un âge mûr, et d'une figure respectable, cessez de défendre un des plus dangereux scélérats qui jamais aient infecté la capitale. Je l'ai entendu prêcher la dissolution de l'empire; je *l'ai vu traîner au Champ-de-Mars une foule de séditieux,* les exciter contre l'Assemblée nationale, contre toutes les autorités légitimes, et mériter le dernier supplice par la perfidie de ses manœuvres et l'atrocité de ses discours; *je l'ai vu, vous dis je, vu de mes propres yeux.....* »

Nous bornons à ce qui précède les citations de l'organe familier et journalier de MM. d'André, Bailly et Lafayette.

— « Il était environ l'heure de midi, lorsqu'y arriva (au Champ-de-Mars) un envoyé des Jacobins, qui annonça que la pétition de la veille n'était plus convenable et que la Société allait s'occuper d'une nouvelle rédaction. Mais la foule, qui grossissait à vue d'œil, ennuyée d'attendre, manifestait son impatience. Alors on proposa de faire cette rédaction sur

l'autel même de la patrie. Quatre commissaires, nommés aussitôt, rédigèrent une pétition dont voici le début (1) :

« Représentants de la nation, vous touchiez au terme de vos travaux; bientôt des successeurs, tous nommés par le peuple, allaient marcher sur vos traces, sans rencontrer les obstacles que nous ont présentés les députés des deux ordres privilégiés, ennemis nécessaires de tous les principes de la sainte égalité.

« Un grand crime se commet : Louis XVI fuit; il abandonne indignement son poste; l'Empire est à deux doigts de l'anarchie. Des citoyens l'arrêtent à Varennes, et il est ramené à Paris.

« Le peuple de Paris vous demande instamment de ne rien prononcer sur le sort du coupable, sans avoir entendu l'expression du vœu des 82 autres départements, etc. »

« Cette pétition, *lue par Danton à la voix de stentor*, est applaudie et puis signée. » — (*Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française* par Dulaure, auteur de l'*Histoire de Paris*; Paris, 1823, t. Ier, p. 485-486).

Au reste, il faut que l'esprit de parti soit furieusement aveugle, puisque les casuistes de l'*Histoire parlementaire*, Buchez et Roux, dont M. Aulard ne manque pas d'invoquer ici les témoignages et l'autorité, que nous rejetons en ce qui nous concerne, et qui, comme lui, se donnent tant de peine pour établir, contre toute vraisemblance et toute vérité, que Danton et Desmoulins avaient *fui* le matin même du 17 juillet, fournissent, sans s'en apercevoir, la meilleure preuve que Camille, tout au moins, assistait, au Champ de Mars, à la signature de la pétition (2).

En effet, ils reproduisent, dans le onzième volume de leur œuvre, pages 126-137, le récit de l'événement d'après cet écrivain, emprunté au n° 86 des *Révolutions de France et de Brabant,* où chacun peut lire :

(1) C'est sans doute celle dont la nécessité avait été reconnue et traitée la veille au soir, chez Danton. — R.

(2) Et Chaumette, qui y était aussi, et dont on a retrouvé la signature, ne leur aurait-il pas jeté à la face, tout le reste de leur vie, cette trahison, s'ils avaient pu la commettre ? — Or, il ne l'a jamais fait, pas plus qu'Hébert ou Momoro.

« Quant à moi, — c'est Desmoulins qui parle, — je ne me laisserai point prendre à ces apparences et je n'attendrai plus, *à l'autel de la patrie, la troisième proclamation de la loi martiale et la première décharge à poudre.* »

Plus loin, il revient en ces termes sur cette garde nationale boutiquière et mercantile de La Fayette, qui avait fait l'exécution du Champ de Mars, et qui, dit-il : « *en nous fusillant sur l'autel de la patrie,* croyait déjà voir les émigrants de retour, remplir ses magasins. »

Est-ce assez clair? Et, d'ailleurs, Desmoulins aurait-il si bien et si minutieusement décrit les faits de cette journée, sans les emprunter, du reste, à Prud'homme, s'il n'y avait été mêlé, présent (1)?

Enfin nous trouvons à cet égard, chez les premiers descendants des familles qui ont fait la Revolution, chez des Robespierristes, ennemis acharnés des Dantonistes et des Cordeliers, une tradition qui confirme aussi notre manière de voir.

Philippe Lebas, fils du conventionnel, maître de conférences à l'Ecole normale de Paris, historien, robespierriste fanatique, élevé dans la haine et le mépris de Diderot et des matérialistes, des Cordeliers et des Dantonistes, a cependant écrit dans son *Dictionnaire encyclopédique de la France* (t. VI, article *Danton*) : « Au 14 juillet, dans les journées des 5 et 6 octobre, au *Champ de Mars,* il se montra partout pour exciter le peuple du geste et de la voix; et lorsque le drapeau rouge fut déployé et la loi martiale proclamée, *il abandonna l'un des derniers aux constitutionnels l'autel de la patrie, autour duquel s'étaient rassemblés les pétitionnaires qui réclamaient la déchéance du roi.* Sa conduite en cette circonstance le fit décréter d'arrestation. »

Voilà, à ce moment, la croyance de M. Lebas, d'après une tradition de famille et de parti.

(1) Dans le nº 2 de *la Tribune des Patriotes* (mai 1792), Camille dit encore à un certain Patris, imprimeur, qui lui avait manqué de parole pour son journal et l'avait calomnié aux Jacobins : « Vous me reprochez de m'être caché à l'époque du 17 juillet, *c'est-à-dire de m'être caché des huissiers de la Sainte Hermandad que M. Bernard mettait à mes trousses pour m'appréhender au corps (a)!* Cela n'est-il pas ridicule? »

(a) Ce Bernard était le juge d'instruction chargé de l'affaire du Champ de Mars, *après le massacre.* — R.

Mais, très peu de temps après, dans l'article biographique consacré à Desmoulins, il s'empressa de l'abandonner pour lui substituer la mensongère et venimeuse opinion de Buchez et Roux. Triste.

B. Hauréau, appartenant à ce jeune parti robespierriste qu'a tant contribué à infatuer et égarer Philippe Lebas, a aussi écrit, dans un livre intitulé *La Montagne* (Paris 1834) :

« Le 15 juillet (15 pour 17 évidemment), il (Danton) *était aux massacres du Champ de Mars* avec son jeune ami Camille; et là, *monté sur l'autel de la patrie, il haranguait fortement le peuple et demandait la déchéance du roi*, quand le feu des traîtres et des contre-révolutionnaires l'en chassa. »

Nous ne citons ces deux dernières versions que parce qu'elles émanent d'ennemis bien placés pour être renseignés.

Nous terminerons par la réponse que Danton lui-même fit, sur ce point, au Tribunal révolutionnaire, à son acte d'accusation (le rapport de Saint-Just) et aux interpellations du président Herman. Elles peuvent servir de réfutation aux dires de tous ses détracteurs, y compris M. le professeur Aulard :

« *J'ai été décrété de prise de corps pour le Champ de Mars...* Des assassins furent envoyés pour m'assassiner à Arcis, l'un d'eux a été arrêté. — Un huissier vint pour mettre *le décret* à exécution, je fuyais donc et le peuple voulut en faire justice. — J'étais à la maison de mon beau-père; on l'investit, on maltraita mon beau-frère pour moi. — Je me sauvai à Londres..... On offrit à Legendre 50,000 écus pour m'égorger. »

Il nous paraît aussi difficile, d'après tout ce qui précède, d'admettre, avec M. Aulard, que Danton n'était pas le 17 juillet au Champ de Mars et *que nul témoignage contemporain ne l'affirme,* que de croire qu'il n'avait pris aucune part au mouvement républicain des mois de juin et juillet 1791.

Sur ces deux points, nous conservons une opinion absolument opposée à la sienne, et nous pensons que tous les esprits renseignés et rassis, stables et désintéressés, partageront notre manière de voir.

Dr Robinet.

ERRATA

Dans le discours prononcé par M. Paul Kinon, le 25 janvier 1893 et reproduit dans le dernier numéro (1er mars 1893) de la *Revue occidentale*, plusieurs fautes typographiques se sont glissées. Il convient de les corriger et de rétablir ainsi le texte exact :

1° Page 243, ligne 19, au lieu de : *à ceux qui luttent pour le pain quotidien*, lisez : *à ceux qui, luttant pour le pain quotidien*;

2° *Ibidem*, ligne 26, au lieu de : *Dans un langage élevé, toujours cher*, lisez : *Dans un langage élevé, toujours clair;*

3° Page 244, ligne 5, au lieu de : *savoir pour prévoir afin de pouvoir faire prédominer les instincts sympathiques sur les instincts égoïstes*, lisez : *savoir pour prévoir afin de pourvoir, faire prédominer les instincts sympathiques sur les instincts égoïstes;*

4° Même page, ligne 18, au lieu de : *Résignation, modificabilité, courage, prudence, persévérance du caractère, telles sont, avons-nous compris, les viriles qualités*, lisez : *Résignation, modificabilité, courage, prudence, persévérance, telles sont, avons-nous compris, les viriles qualités du caractère;*

5° *Eodem loco*, ligne 24, au lieu de : *à vos instructions intéressantes et captivantes leçons*, lisez : *à vos instructives, intéressantes et captivantes leçons*;

6° Même page 244, ligne 33, au lieu de : *le moyen âge, si peu connu et partout si décrié*, lisez : *le moyen âge si peu connu et partant si décrié;*

7° Toujours même page 244, ligne 38, au lieu de : « *le lien des Idées comme l'Espace est le lien des Corps* », lisez : « *le lieu des Idées comme l'Espace est le lieu des Corps* »;

8° Enfin, page 245, ligne 20, au lieu de : *achevez la série continue convergente de vos considérables travaux*, lisez : *achevez la série continue et convergente de vos considérables travaux*.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. Laffitte.

